P-12
5-29

B.P. de Soria
61115255
D-1 1650

Sicnt.ª Top.ª
Est
Núm.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME TROISIÈME.

Ire. PARTIE.

CONTENANT

VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS EN GRÈCE, CHAP. LXX A LXXXII ET DERNIER. — TABLES.

5255

D-1
1650

A LONDRES,

Chez MARTIN BOSSANGE et C°., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

4R 5779

OEUVRES

R.º 1900

DE

J. J. BARTHELEMY.

BIBLIOTECA PÚBLICA SORIA

TOME TROISIÈME.

Ire. PARTIE.

BIBLIOTECA DEL INSTITUTO PROVINCIAL SORIA

LIBRERIA DEL EXMO. SEÑOR DONACIÓN

PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.

BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.

BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE LXX.

Représentation des pièces de théâtre à Athènes.

Théâtre.

Le théâtre fut d'abord construit en bois [1]; il s'écroula pendant qu'on jouait une pièce d'un ancien auteur, nommé Pratinas [2]: dans la suite on construisit en pierre celui qui subsiste encore à l'angle sud-est de la citadelle. Si j'entreprenais de le décrire, je ne satisferais ni ceux qui l'ont vu, ni ceux qui ne le connaissent pas; j'en vais seulement donner le plan (*Atlas, pl.* 37), et ajouter quelques remarques à ce que j'ai dit sur la représentation des pièces, dans un de mes précédens chapitres [a].

1°. Pendant cette représentation, il n'est permis à personne de rester au parterre [3]; l'expérience avait appris que, s'il n'était pas absolument vide, les voix se faisaient moins entendre [4].

2°. L'avant-scène se divise en deux parties; l'une plus haute, où récitent les acteurs; l'autre plus basse, où le chœur se tient communément [5]. Cette dernière est élevée de dix à douze pieds au-dessus du parterre [6], d'où l'on peut y monter [7]. Il est facile au chœur placé en cet endroit de se tourner vers les acteurs ou vers les assistans [8].

3°. Comme le théâtre n'est pas couvert, il arrive quelquefois qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques et dans des édifices publics qui sont au voisinage [9].

4°. Dans la vaste enceinte du théâtre, on donne souvent les

[1] Aristoph. in Thesmoph. v. 402. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in Ἰκρία, in Αἴγειρ. etc. — [2] Suid. in Πρατίν. — [a] Voyez le chapitre XI de cet ouvrage. — [3] Vitruv. lib. 5, cap. 6 et 8. — [4] Aristot. probl. sect. 11, § 25, t. 2, p. 739. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643. — [5] Poll. lib. 4, cap. 19, § 123. — [6] Vitruv. ibid. cap. 8, p. 91. — [7] Plat. in conv. t. 3, p. 194. Plut. in Demetr. t. 1, p. 905. Poll. ibid. § 127. — [8] Schol. Aristoph. in argum. nub. p. 50. — [9] Vitruv. ibid. cap. 9, p. 92.

combats, soit de poésie, soit de musique ou de danse, dont les grandes solennités sont accompagnées. Il est consacré à la gloire; et cependant on y a vu dans un même jour une pièce d'Euripide, suivie d'un spectacle de pantins [1].

Fêtes où l'on donne des pièces.

On ne donne des tragédies et des comédies que dans trois fêtes consacrées à Bacchus [2]. La première se célèbre au Pirée, et c'est là qu'on a représenté pour la première fois quelques unes des pièces d'Euripide [3]. La seconde, nommée *les Choès* ou *les Lénéènes*, tombe au douzième mois anthestérion [a], et ne dure qu'un jour [4]. Comme la permission d'y assister n'est accordée qu'aux habitans de l'Attique [5], les auteurs réservent leurs nouvelles pièces pour les grandes Dionysiaques, qui reviennent un mois après, et qui attirent de toutes parts une infinité de spectateurs. Elles commencent le douze du mois élaphébolion [b], et durent plusieurs jours, pendant lesquels on représente les pièces destinées au concours [6].

Concours des pièces.

La victoire coûtait plus d'efforts autrefois qu'aujourd'hui. Un auteur opposait à son adversaire trois tragédies, et une de ces petites pièces qu'on nomme satires. C'est avec de si grandes forces que se livrèrent ces combats fameux où Pratinas l'emporta sur Eschyle et sur Chœrilus [7], Sophocle sur Eschyle [8], Philoclès sur Sophocle [9], Euphorion sur Sophocle et sur Euripide [10], ce dernier sur Iophon et sur Ion [11], Xénoclès sur Euripide [12].

On prétend que, suivant le nombre des concurrens, les auteurs de tragédies, traités alors comme le sont encore aujourd'hui les orateurs, devaient régler la durée de leurs pièces sur la chute successive des gouttes d'eau qui s'échappaient d'un instrument nommé clepsydre [13]. Quoi qu'il en soit, Sophocle se lassa de multiplier les moyens de vaincre; il essaya de ne présenter qu'une seule pièce [14]; et cet usage, reçu de tous les

[1] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 19. Casaub. ibid. — [2] Demosth. in Mid. p. 604. — [3] AElian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [a] Ce mois commençait quelquefois dans les derniers jours de janvier, et pour l'ordinaire dans les premiers jours de février. (Dodwell. de cycl.) — [4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, p. 174. — [5] Aristoph. in Acharn. v. 503. — [b] Le commencement de ce mois tombait rarement dans les derniers jours de février, communément dans les premiers jours de mars. (Dodwell. ibid.) — [6] Mém. ibid. p. 178. — [7] Suid. in Πρατίν. — [8] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. — [9] Dicæarch. ap. schol. argum. OEdip. tyr. Aristid. orat. t. 3, p. 422. — [10] Argum. Med. Euripid. p. 74. — [11] Argum. Hippol. Euripid. p. 216. — [12] AElian. ibid. cap. 8. — [13] Aristot. de poet. cap. 7, t. 2, p. 658. — [14] Suid. in Σοφοκλ.

temps pour la comédie, s'établit insensiblement à l'égard de la tragédie.

Dans les fêtes qui se terminent en un jour, on représente maintenant cinq ou six drames, soit tragédies, soit comédies. Mais, dans les grandes Dionysiaques, qui durent plus long-temps, on en donne douze ou quinze, et quelquefois davantage [1]; leur représentation commence de très-bonne heure le matin [2], et dure quelquefois toute la journée.

Présentation et jugement des pièces.

C'est au premier des archontes que les pièces sont d'abord présentées; c'est à lui qu'il appartient de les recevoir ou de les rejeter. Les mauvais auteurs sollicitent humblement sa protection. Ils sont transportés de joie quand il leur est favorable [3]; ils se consolent du refus par des épigrammes contre lui, et bien mieux encore par l'exemple de Sophocle, qui fut exclus d'un concours où l'on ne rougit pas d'admettre un des plus médiocres poëtes de son temps [4].

La couronne n'est pas décernée au gré d'une assemblée tumultueuse; le magistrat qui préside aux fêtes fait tirer au sort un petit nombre de juges [a], qui s'obligent par serment de juger sans partialité [5]; c'est ce moment que saisissent les partisans et les ennemis d'un auteur. Quelquefois en effet la multitude, soulevée par leurs intrigues, annonce son choix d'avance, s'oppose avec fureur à la création d'un nouveau tribunal, ou contraint les juges à souscrire à ses décisions [6].

Outre le nom du vainqueur, on proclame ceux des deux concurrens qui l'ont approché de plus près [7]. Pour lui, comblé des applaudissemens qu'il a reçus au théâtre, et que le chœur avait sollicités à la fin de la pièce [8], il se voit souvent accompagné jusqu'à sa maison par une partie des spectateurs [9], et pour l'ordinaire il donne une fête à ses amis [10].

Après la victoire, une pièce ne peut plus concourir; elle ne le doit, après la défaite, qu'avec des changemens considérables [11].

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, p. 182. — [2] Xenoph. memor. lib. 5 p. 825. AEschin. in Ctesiph. p. 440. — [3] Aristoph. in ran. v. 94. Schol. ibid. — [4] Hesych. in Πυρπερ. Cratin. ap. Athen. lib. 14, cap. 9, p. 638. Casaub. in Athen. p. 573. — [a] Il ne m'a pas été possible de fixer le nombre des juges; j'en ai compté quelquefois cinq, quelquefois sept, et d'autres fois davantage. — [5] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. Epichar. ap. Zenod. Erasm. adag. p. 539. Schol. Aristoph. in av. v. 445. Lucian. in Harmonid. cap. 2, t. 1, p. 853. — [6] Plut. ibid. AElian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [7] Schol. in vit. Sophocl. argum. comœd. Aristoph. — [8] Euripid. Orest. Phœniss. Iphig. in Taur. — [9] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785. — [10] Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 174. — [11] Aristoph. in nub. v. 546. Schol. in argum.

Au mépris de ce règlement, un ancien décret du peuple permit à tout poëte d'aspirer à la couronne avec une pièce d'Eschyle, retouchée et corrigée comme il le jugerait à propos; et ce moyen a souvent réussi [1]. Autorisé par cet exemple, Aristophane obtint l'honneur de présenter au combat une pièce déjà couronnée [2]. On reprit dans la suite, avec les pièces d'Eschyle, celles de Sophocle et d'Euripide [3]; et comme leur supériorité, devenue de jour en jour plus sensible, écartait beaucoup de concurrens, l'orateur Lycurgue, lors de mon départ d'Athènes, comptait proposer au peuple d'en interdir désormais la représentation, mais d'en conserver des copies exactes dans un dépôt, de les faire réciter tous les ans en public, et d'élever des statues à leurs auteurs [4].

On distingue deux sortes d'acteurs; ceux qui sont spécialement chargés de suivre le fil de l'action, et ceux qui composent le chœur. Pour mieux expliquer leurs fonctions réciproques, je vais donner une idée de la coupe des pièces.

Coupe des pièces.

Outre les parties qui constituent l'essence d'un drame, et qui sont la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique et le spectacle [5], il faut considérer encore celles qui la partagent dans son étendue; et telles sont le prologue, l'épisode, l'exode et le chœur [6].

Le prologue commence avec la pièce, et se termine au premier intermède ou entr'acte; l'épisode, en général, va depuis le premier jusqu'au dernier des intermèdes; l'exode comprend tout ce qui se dit après le dernier intermède [7]. C'est dans la première de ces parties que se fait l'exposition, et que commence quelquefois le nœud; l'action se développe dans la seconde, elle se dénoue dans la troisième. Ces trois parties n'ont aucune proportion entre elles; dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, qui contient dix-huit cent soixante-deux vers, le prologue seul en renferme sept cents [8].

Le théâtre n'est jamais vide : le chœur s'y présente quelquefois à la première scène; s'il y paraît plus tard, il doit être naturellement amené; s'il en sort, ce n'est que pour quelques instans, et pour une cause légitime.

L'action n'offre qu'un tissu de scènes coupées par des inter-

[1] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 632. Philostr. vit. Apollon. lib. 6, cap. 11, p. 245. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 10. — [2] Dicæarch. ap. schol. Aristoph. in argum. ran. p. 115. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 331. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5. — [4] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 841. — [5] Aristot. de poet. t. 2, cap. 6, p. 656. — [6] Id. ibid. cap. 12, p. 669. Schol. vit. Aristoph. p. xiv. — [7] Aristot. ibid. — [8] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785.

mèdes, dont le nombre est laissé au choix des poëtes. Plusieurs pièces en ont quatre [1]; d'autres cinq [2] ou six [3]: je n'en trouve que trois dans l'*Hécube* d'Euripide [4] et dans l'*Électre* de Sophocle [5], que deux dans l'*Oreste* du premier [6], qu'un seul dans le *Philoctète* du second [7]. Les intervalles compris entre deux intermèdes sont plus ou moins étendus; les uns n'ont qu'une scène, les autres en contiennent plusieurs. On voit par là que la coupe d'une pièce et la distribution de ses parties dépendent uniquement de la volonté du poëte.

Ce qui caractérise proprement l'intermède, c'est lorsque les choristes sont censés être seuls, et chantent tous ensemble [8]. Si par hasard, dans ces occasions, ils se trouvent sur le théâtre avec quelqu'un des personnages de la scène précédente, ils ne lui adressent point la parole, ou n'en exigent aucune réponse.

Acteurs.

Le chœur, suivant que le sujet l'exige, est composé d'hommes ou de femmes, de vieillards ou de jeunes gens, de citoyens ou d'esclaves, de prêtres, de soldats, etc., toujours au nombre de quinze dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie [9]; toujours d'un état inférieur à celui des principaux personnages de la pièce. Comme, pour l'ordinaire, il représente le peuple, ou que du moins il en fait partie, il est défendu aux étrangers, même établis dans Athènes, d'y prendre un rôle [10], par la même raison qu'il leur est défendu d'assister à l'assemblée générale de la nation.

Les choristes arrivent sur le théâtre précédés d'un joueur de flûte qui règle leurs pas [11], quelquefois l'un après l'autre, plus souvent sur trois de front et cinq de hauteur, ou sur cinq de front et trois de hauteur, quand il s'agit d'une tragédie; sur quatre de front et six de hauteur, ou dans un ordre inverse, quand il est question d'une comédie [12].

Dans le courant de la pièce, tantôt le chœur exerce la fonction d'acteur, tantôt il forme l'intermède. Sous le premier aspect, il se mêle dans l'action; il chante ou déclame avec les personnages: son coryphée lui sert d'interprète [a]. En certaines occasions, il se partage en deux groupes, dirigés par deux chefs

[1] Euripid. in Hippol. — [2] Id. in Phœniss. v. 210, 641, 791, 1026 et 1290; id. in Med. v. 410, 627, 824, 976 et 1251; id. in Alcest. — [3] Sophocl. in Antig. v. 100, 338, 588, 792, 956 et 1127. — [4] Euripid. in Hecub. v. 444, 629 et 905. — [5] Sophocl. in Electr. v. 474, 1064 et 1400. — [6] Euripid. in Orest. v. 316 et 805. — [7] Sophocl. in Philoct. v. 686. — [8] Aristot. de poet. t. 2, cap. 12, p. 661. — [9] Poll. lib. 4, cap. 15, § 108. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 210; in av. v. 298. — [10] Demosth. in Mid. p. 612. Ulpian ibid. p. 653. Plut. in Phocion. t. 1, p. 755. — [11] Schol. Aristoph. in vesp. v. 580. — [12] Poll. ibid. § 109. — [a] Voyez la note I à la fin du Voyage.

qui racontent quelques circonstances de l'action, ou se communiquent leurs craintes et leurs espérances [1] : ces sortes de scènes, qui sont presque toujours chantées, se terminent quelquefois par la réunion des deux parties du chœur [2]. Sous le second aspect, il se contente de gémir sur les malheurs de l'humanité, ou d'implorer l'assistance des dieux en faveur du personnage qui l'intéresse.

Pendant les scènes, le chœur sort rarement de sa place ; dans les intermèdes, et surtout dans le premier, il exécute différentes évolutions au son de la flûte. Les vers qu'il chante sont, comme ceux des odes, disposés en strophes, antistrophes, épodes, etc. ; chaque antistrophe répond à une strophe, soit pour la mesure et le nombre des vers, soit pour la nature du chant. Les choristes, à la première strophe, vont de droite à gauche ; à la première antistrophe, de gauche à droite, dans un temps égal, et répétant le même air sur d'autres paroles [3]. Ils s'arrêtent ensuite, et, tournés vers les spectateurs, ils font entendre une nouvelle mélodie. Souvent ils recommencent les mêmes évolutions, avec des différences sensibles pour les paroles et la musique, mais toujours avec la même correspondance entre la marche et la contre-marche. Je ne cite ici que la pratique générale ; car c'est principalement dans cette partie du drame que le poëte étale volontiers les variétés du rhythme et de la mélodie.

Il faut à chaque tragédie trois acteurs, pour les trois premiers rôles ; le principal archonte les fait tirer au sort, et leur assigne en conséquence la pièce où ils doivent jouer. L'auteur n'a le privilége de les choisir que lorsqu'il a mérité la couronne dans une des fêtes précédentes [4].

Les mêmes acteurs jouent quelquefois dans la tragédie et dans la comédie [5] ; mais on en voit rarement qui excellent dans les deux genres [6]. Il est inutile d'avertir que tel a toujours brillé dans les premiers rôles, que tel autre ne s'est jamais élevé au-dessus des troisièmes [7], et qu'il est des rôles qui exigent une force extraordinaire, comme celui d'Ajax furieux [8]. Quelques acteurs, pour donner à leur corps plus de vigueur et de souplesse, vont dans les palestres s'exercer avec les jeunes athlètes [9] ; d'autres, pour rendre leur voix plus libre et plus sonore, ont l'attention d'observer un régime austère [10].

[1] AEschyl. in sept. cont. Theb. v. 875. Rhes. ap. Eurip. v. 538 et 692. Schol. Aristoph. in equit. v. 586. Poll. lib. 4, cap. 15, § 106. — [2] Soph. in Ajac. v. 877. — [3] Argum. schol. in Pind. Etym. magn. in Προσῳδ. — [4] Hesych. et Suid. in Νέμησ. Vales. in Maussac. p. 117. — [5] Ulpian. in Demosth. p. 653. — [6] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395. — [7] Demosth. de fals. leg. p. 331. — [8] Schol. Soph. ibid. v. 876. — [9] Cicer. orat. cap. 4, t. 1, p. 423. — [10] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 665.

On donne des gages considérables aux acteurs qui ont acquis une grande célébrité. J'ai vu Polus gagner un talent en deux jours [1] [a] : leur salaire se règle sur le nombre des pièces qu'ils jouent. Dès qu'ils se distinguent sur le théâtre d'Athènes, ils sont recherchés des principales villes de la Grèce ; elles les appellent pour concourir à l'ornement de leurs fêtes, et s'ils manquent aux engagemens qu'ils ont souscrits, ils sont obligés de payer une somme stipulée dans le traité [2] : d'un autre côté, la république les condamne à une forte amende quand ils s'absentent pendant ses solennités [3].

Le premier acteur doit tellement se distinguer des deux autres, et surtout du troisième, qui est à ses gages [4], que ceux-ci, fussent-ils doués de la plus belle voix, sont obligés de la ménager pour ne pas éclipser la sienne [5]. Théodore, qui de mon temps jouait toujours le premier rôle, ne permettait pas aux deux acteurs subalternes de parler avant lui, et de prévenir le public en leur faveur [6]. Ce n'était que dans le cas où il cédait au troisième un rôle principal, tel que celui de roi [7], qu'il voulait bien oublier sa prééminence [8].

La tragédie n'emploie communément dans les scènes que le vers ïambe, espèce de vers que la nature semble indiquer, en le ramenant souvent dans la conversation [9] ; mais dans les chœurs elle admet la plupart des formes qui enrichissent la poésie lyrique. L'attention du spectateur, sans cesse réveillée par cette variété de rhythmes, ne l'est pas moins par la diversité des sons affectés aux paroles, dont les unes sont accompagnées du chant, et les autres simplement récitées [10].

On chante dans les intermèdes [11] ; on déclame dans les scènes [12], toutes les fois que le chœur garde le silence ; mais quand il dialogue avec les acteurs, alors, ou son coryphée récite avec eux, ou ils chantent eux-mêmes alternativement avec le chœur [13].

Dans le chant, la voix est dirigée par la flûte ; elle l'est dans la déclamation par une lyre qui l'empêche de tomber [14], et qui donne successivement la quarte, la quinte et l'octave [a] : ce sont en effet les consonnances que la voix fait le plus souvent en-

[1] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 848. — [a] Cinq mille quatre cents livres. — [2] AEschin. de fals. leg. p. 398. — [3] Plut. in Alex. t. 1, p. 681. — [4] Id. præc. reip. ger. t. 2, p. 816. — [5] Cicer. de divin. cap. 15, t. 4, p. 125. — [6] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 449. — [7] Demosth. de fals. leg. p. 331. — [8] Plut. ibid. — [9] Aristot. de poet. cap. 4, p. 655. Horat. de art. poet. v. 81. — [10] Aristot. ibid. cap. 6, p. 656. — [11] Id. probl. p. 766 et 770. — [12] Id. de mus. p. 1141. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 253. — [13] AEschyl. in Agam. v. 1162 et 1185. Lucian. de salt. § 27, t. 2, p. 285. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 11, t. 5, p. 63. — [14] Plut. de mus. t. 2, p. 1141. — [a] Je suppose que c'est ce qu'on appelait lyre de Mercure. Voyez le mémoire sur la musique des anciens, par M. l'abbé Roussier, p. 11.

tendre dans la conversation, ou soutenue ou familière [a]. Pendant qu'on l'assujétit à une intonation convenable, on l'affranchit de la loi sévère de la mesure [1]; ainsi un acteur peut ralentir ou presser la déclamation.

Par rapport au chant, toutes les lois étaient autrefois de rigueur; aujourd'hui on viole impunément celles qui concernent les accens et la quantité [2]. Pour assurer l'exécution des autres, le maître du chœur [3], au défaut du poëte, exerce long-temps les acteurs avant la représentation de la pièce; c'est lui qui bat la mesure avec les pieds, avec les mains, par d'autres moyens [4] qui donnent le mouvement aux choristes attentifs à tous ses gestes [5].

Le chœur obéit plus aisément à la mesure que les voix seules; mais on ne lui fait jamais parcourir certains modes, dont le caractère d'enthousiasme n'est point assorti aux mœurs simples et tranquilles de ceux qu'il représente [6]: ces modes sont réservés pour les principaux personnages.

On bannit de la musique du théâtre les genres qui procèdent par quart de ton, ou par plusieurs demi-tons de suite, parce qu'ils ne sont pas assez mâles, ou assez faciles à parcourir [7]. Le chant est précédé d'un prélude exécuté par un ou deux joueurs de flûte [8].

Le maître du chœur ne se borne pas à diriger la voix de ceux qui sont sous ses ordres; il doit encore leur donner des leçons des deux espèces de danses qui conviennent au théâtre. L'une est la danse proprement dite; les choristes ne l'exécutent que dans certaines pièces, dans certaines occasions; par exemple, lorsqu'une heureuse nouvelle les force de s'abandonner aux transports de leur joie [9]. L'autre, qui s'est introduite fort tard dans la tragédie [10], est celle qui, en réglant les mouvemens et les diverses inflexions du corps [11], est parvenue à peindre, avec plus de précision que la première, les actions, les mœurs et les sentimens [12]. C'est de toutes les imitations la plus énergique peut-être, parce que son éloquence rapide n'est pas affaiblie par la parole, exprime tout, en laissant tout entrevoir, et n'est pas

[a] Voyez la note II à la fin du Voyage. — [1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. Plut. de mus. t. 2, p. 1137. — [2] Dionys. Halic. de compos. verb. § 11, t. 5, p. 63. — [3] Plut. de leg. lib. 7, t. 2, p. 812. Demosth. in Mid. p. 612. — [4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 160. — [5] Aristot. probl. § 22, p. 765. — [6] Id. ibid. p. 770. — [7] Plut. de mus. p. 1137. Mém. ibid. t. 13, p. 271. — [8] AElian. hist. animal. lib. 15, cap. 5. Hesych. in Ἐνδόσιμ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 580; in ran. v. 1282; in nub. v. 311. Lucian. in Harmonid. t. 1, p. 851. — [9] Sophocl. in Ajac. v. 702; in Trachin. v. 220. Schol. ibid. Aristoph. in Lysistr. v. 1247, etc. etc. — [10] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, p. 583. — [11] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 816. — [12] Aristot. de poet. cap. 1, p. 652.

moins propre à satisfaire l'esprit qu'à remuer le cœur. Aussi les Grecs, attentifs à multiplier les moyens de séduction, n'ont-ils rien négligé pour perfectionner ce premier langage de la nature : chez eux la musique et la poésie sont toujours soutenues par le jeu des acteurs : ce jeu, si vif et si persuasif, anime les discours des orateurs [1], et quelquefois les leçons des philosophes [2]. On cite encore les noms des poëtes et des musiciens qui l'ont enrichi de nouvelles figures [3] ; et leurs recherches ont produit un art qui ne s'est corrompu qu'à force de succès.

Cette sorte de danse n'étant, comme l'harmonie [4], qu'une suite de mouvemens cadencés et de repos expressifs, il est visible qu'elle a dû se diversifier dans les différentes espèces de drames [5]. Il faut que celle de la tragédie annonce des âmes qui supportent leurs passions, leur bonheur, leur infortune, avec la décence et la fermeté qui conviennent à la hauteur de leur caractère [6] ; il faut qu'on reconnaisse à l'attitude des acteurs les modèles que suivent les sculpteurs pour donner de belles positions à leurs figures [7] ; que les évolutions des chœurs s'exécutent avec l'ordre et la discipline des marches militaires [8] ; qu'enfin tous les signes extérieurs concourent avec tant de précision à l'unité de l'intérêt, qu'il en résulte un concert aussi agréable aux yeux qu'aux oreilles.

Les anciens avaient bien senti la nécessité de ce rapport, puisqu'ils donnèrent à la danse tragique le nom d'Emmélie [9], qui désigne un heureux mélange d'accords nobles et élégans, une belle modulation dans le jeu de tous les personnages [10] ; et c'est en effet ce que j'ai remarqué plus d'une fois, et surtout dans cette pièce d'Eschyle, où le roi Priam offre une rançon pour obtenir le corps de son fils [11]. Le chœur des Troyens, prosterné comme lui aux pieds du vainqueur d'Hector, laissant comme lui échapper dans ses mouvemens pleins de dignité les expressions de la douleur, de la crainte et de l'espérance, fait passer dans l'âme d'Achille et dans celle des spectateurs les sentimens dont il est pénétré.

La danse de la comédie est libre, familière, souvent ignoble, plus souvent déshonorée par des licences si grossières, qu'elles révoltent les personnes honnêtes [12], et qu'Aristophane lui-même

[1] Plut. in Demosth. t. 1, p. 851 ; in x rhet. vit. t. 2, p. 845. — [2] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 21. — [3] Id. ibid. p. 21 et 22. — [4] Plut. sympos. lib. 9, quæst. 15, p. 747. — [5] Athen. ibid. p. 20 ; lib. 14, cap. 7, p. 630. Schol. Aristoph. in nub. v. 540. — [6] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 816. — [7] Athen. lib. 14, cap. 6, p. 629. — [8] Id. ibid. p. 628. — [9] Plat. ibid. Lucian. de salt. § 26, t. 2, p. 283. Hesych. in Ἐμμελὲς. — [10] Schol. Aristoph. in ran. v. 924. — [11] Athen. ibid. cap. 18, p. 21. — [12] Theophr. charact. cap. 6. Duport. ibid. p. 305.

se fait un mérite de les avoir bannies de quelques unes de ses pièces [1].

Dans le drame qu'on appelle satire, ce jeu est vif et tumultueux, mais sans expression et sans relation avec les paroles [2].

Dès que les Grecs eurent connu le prix de la danse imitative, ils y prirent tant de goût, que les auteurs, encouragés par les suffrages de la multitude, ne tardèrent pas à la dénaturer. L'abus est aujourd'hui parvenu à son comble; d'un côté, on veut tout imiter, ou pour mieux dire, tout contrefaire [3]; d'un autre, on n'applaudit plus qu'à des gestes efféminés et lascifs, qu'à des mouvemens confus et forcenés. L'acteur Callipide, qui fut surnommé le Singe, a presque de nos jours introduit ou plutôt autorisé ce mauvais goût, par la dangereuse supériorité de ses talens [a]. Ses successeurs, pour l'égaler, ont copié ses défauts; et pour le surpasser, ils les ont outrés. Ils s'agitent et se tourmentent, comme ces musiciens ignorans qui, par des contorsions forcées et bizarres, cherchent, en jouant de la flûte, à figurer la route sinueuse que trace un disque en roulant sur le terrain [4].

Le peuple, qui se laisse entraîner par ces froides exagérations, ne pardonne point des défauts quelquefois plus excusables. On le voit par degrés murmurer sourdement, rire avec éclat, pousser des cris tumultueux contre l'acteur [5], l'accabler de sifflets [6], frapper des pieds pour l'obliger de quitter la scène [7], lui faire ôter son masque pour jouir de sa honte [8], ordonner au héraut d'appeler un autre acteur, qui est mis à l'amende s'il n'est pas présent [9], quelquefois même demander qu'on inflige au premier des peines déshonorantes [10]. Ni l'âge, ni la célébrité, ni de longs services ne sauraient le garantir de ces rigoureux traitemens [11]. De nouveaux succès peuvent seuls l'en dédommager; car dans l'occasion on bat des mains [12], et l'on applaudit avec le même plaisir et la même fureur.

Cette alternative de gloire et de déshonneur lui est commune avec l'orateur qui parle dans l'assemblée de la nation, avec le professeur qui instruit ses disciples [13]. Aussi n'est-ce que la médiocrité du talent qui avilit sa profession. Il jouit de tous les priviléges du citoyen; et comme il ne doit avoir aucune des taches d'infamie portées par les lois, il peut parvenir aux emplois les plus honorables. De nos jours, un fameux acteur, nommé Aris-

[1] Aristoph. in nub. v. 540. — [2] Athen. lib. 14, cap. 7, p. 630. — [3] Aristot. de poet. cap. 26, t. 2, p. 675. — [a] Voyez la note III à la fin du Voyage. — [4] Aristot. ibid. — [5] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. — [6] Demosth. de fals. leg. p. 346. — [7] Poll. lib. 4, cap. 19, § 122. — [8] Duport. in Theophr. charact. cap. 6, p. 308. — [9] Poll. ibid. cap. 11, § 88. — [10] Lucian. in apol. § 5, t. 1, p. 713. — [11] Aristoph. in equit. v. 516. — [12] Theophr. charact. cap. 11. — [13] Duport. ibid. p. 376.

todème, fut envoyé en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine [1]. D'autres avaient beaucoup de crédit dans l'assemblée publique [2]. J'ajoute qu'Eschyle, Sophocle, Aristophane, ne rougirent point de remplir un rôle dans leurs pièces [3].

J'ai vu d'excellens acteurs; j'ai vu Théodore au commencement de sa carrière, et Polus à la fin de la sienne. L'expression du premier était si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage même [4] : le second avait atteint la perfection de l'art. Jamais un plus bel organe ne fut réuni à tant d'intelligence et de sentiment. Dans une tragédie de Sophocle, il jouait le rôle d'Électre. J'étais présent. Rien de si théâtral que la situation de cette princesse au moment qu'elle embrasse l'urne où elle croit que sont déposées les dépouilles d'Oreste son frère. Ce n'étaient plus ici des cendres froides et indifférentes, c'étaient celles même d'un fils que Polus venait de perdre. Il avait tiré du tombeau l'urne qui les renfermait. Quand elle lui fut présentée, quand il la saisit d'une main tremblante, quand, la serrant entre ses bras, il l'approcha de son cœur, il fit entendre des accens si douloureux, si touchans, et d'une si terrible vérité, que tout le théâtre retentit de cris, et répandit des torrens de larmes sur la malheureuse destinée du fils, sur l'affreuse destinée du père [5].

Habits des acteurs.

Les acteurs ont des habits et des attributs assortis à leurs rôles. Les rois ceignent leur front d'un diadème; ils s'appuient sur un sceptre surmonté d'un aigle [a], et sont revêtus de longues robes où brillent à la fois l'or, la pourpre, et toutes les espèces de couleurs [6]. Les héros paraissent souvent couverts d'une peau de lion [7] ou de tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de massues; tous ceux qui sont dans l'infortune, avec un vêtement noir, brun, d'un blanc sale, et tombant quelquefois en lambeaux. L'âge et le sexe, l'état et la situation actuelle d'un personnage s'annoncent presque toujours par la forme et par la couleur de son habillement [8].

Masques.

Mais ils s'annoncent encore mieux par une espèce de casque dont leur tête est entièrement couverte, et qui, substituant

[1] AEschin. de fals. leg. p. 397.— [2] Demosth. ibid. p. 295 et 341.— [3] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 20; cap. 18, p. 21. Vita Aristoph. p. xiij.— [4] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. AElian. var. hist. lib. 14, cap. 40.— [5] Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.— [a] Le sceptre était originairement un grand bâton.— [6] Aristoph. in av. v. 512. Schol. ibid. et in nub. v. 70. Poll. lib. 4, cap. 18, § 115. Suid. in Ευελίς.— [7] Lucian. de salt. § 27, t. 2, p. 285.— [8] Poll. ibid. § 117.

une physionomie étrangère à celle de l'acteur, opère pendant la durée de la pièce des illusions successives. Je parle de ces masques qui se diversifient de plusieurs manières, soit dans la tragédie, soit dans la comédie et la satire. Les uns sont garnis de cheveux de différentes couleurs, les autres d'une barbe plus ou moins longue, plus ou moins épaisse; d'autres réunissent, autant qu'il est possible, les attraits de la jeunesse et de la beauté [1]. Il en est qui ouvrent une bouche énorme, et revêtue intérieurement de lames d'airain ou de tout autre corps sonore, afin que la voix y prenne assez de force et d'éclat pour parcourir la vaste enceinte des gradins où sont assis les spectateurs [2]. On en voit enfin sur lesquels s'élève un toupet ou faîte qui se termine en pointe [3], et qui rappelle l'ancienne coiffure des Athéniens. On sait que, lors des premiers essais de l'art dramatique, ils étaient dans l'usage de rassembler et de lier en faisceau leurs cheveux au-dessus de leurs têtes [4].

La tragédie employa le masque presque au moment où elle prit naissance; on ignore le nom de celui qui l'introduisit dans la comédie [5]. Il a remplacé et les couleurs grossières dont les suivans de Thespis se barbouillaient le visage, et les feuillages épais qu'ils laissaient tomber sur leurs fronts, pour se livrer avec plus d'indiscrétion aux excès de la satire et de la licence. Thespis augmenta leur audace en les voilant d'une pièce de toile [6]; et, d'après cet essai, Eschyle, qui, par lui-même ou par ses imitateurs, a trouvé tous les secrets de l'art dramatique, pensa qu'un déguisement consacré par l'usage pouvait être un nouveau moyen de frapper les sens et d'émouvoir les cœurs. Le masque s'arrondit entre ses mains, et devint un portrait enrichi de couleurs et copié d'après le modèle sublime que l'auteur s'était fait des dieux et des héros [7]. Chœrilus et ses successeurs étendirent et perfectionnèrent cette idée [8], au point qu'il en a résulté une suite de tableaux où l'on a retracé, autant que l'art peut le permettre, les principales différences des états, des caractères et des sentimens qu'inspirent l'une et l'autre fortune [9]. Combien de fois, en effet, n'ai-je pas discerné au premier coup d'œil la tristesse profonde de Niobé, les projets atroces de Médée, les terribles emportemens d'Hercule, l'a-

[1] Poll. lib. 4, cap. 19, § 133, etc. — [2] Aul. Gell. lib. 5, cap. 7. Cassiod. variar. lib. 4, epist. 51. Plin. lib. 37, cap. 10, t. 2, p. 789. Solin. cap. 37, p. 67. Dubos, réfl. crit. t. 3, p. 199. — [3] Poll. ibid. Lucian. de saltat. § 27, t. 2, p. 284. — [4] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid. AElian. var. hist. lib. 4, cap. 22. Periz. ibid. — [5] Aristot. de poet. cap. 5, t. 2, p. 656. — [6] Suid. in Θεσπ. Poll. lib. 10, epist. 39, § 167. — [7] Horat. de art. poet. v. 278. — [8] Athen. lib. 14, cap. 22, p. 659. Suid. in Χοιρίλ. Etymol. magn. in Ἑρμᾶν. — [9] Poll. lib. 4, cap. 19, § 133, etc. Schol. Sophocl. in OEdip. tyr. v. 80.

battement déplorable où se trouvait réduit le malheureux Ajax[1], et les vengeances que venaient exercer les Euménides pâles et décharnées[2]!

Il fut un temps où la comédie offrait aux spectateurs le portrait fidèle de ceux qu'elle attaquait ouvertement[3]. Plus décente aujourd'hui, elle ne s'attache qu'à des ressemblances générales, et relatives aux ridicules et aux vices qu'elle poursuit; mais elles suffisent pour qu'on reconnaisse à l'instant le maître, le valet, le parasite, le vieillard indulgent ou sévère, le jeune homme réglé ou déréglé dans ses mœurs, la jeune fille parée de ses attraits, et la matrone distinguée par son maintien et ses cheveux blancs[4].

On ne voit point à la vérité les nuances des passions se succéder sur le visage de l'acteur; mais le plus grand nombre des assistans est si éloigné de la scène, qu'ils ne pourraient en aucune manière entendre ce langage éloquent[5]. Venons à des reproches mieux fondés : le masque fait perdre à la voix une partie de ces inflexions qui lui donnent tant de charmes dans la conversation; ses passages sont quelquefois brusques, ses intonations dures, et pour ainsi dire raboteuses[6]; le rire s'altère, et, s'il n'est ménagé avec art, sa grâce et son effet s'évanouissent à la fois[7]; enfin, comment soutenir l'aspect de cette bouche difforme, toujours immobile[8], toujours béante, lors même que l'acteur garde le silence[a]?

Les Grecs sont blessés de ces inconvéniens; mais ils le seraient bien plus, si les acteurs jouaient à visage découvert. En effet, ils ne pourraient exprimer les rapports qui se trouvent ou doivent se trouver entre la physionomie et le caractère, entre l'état et le maintien. Chez une nation qui ne permet pas aux femmes de monter sur le théâtre[9], et qui regarde la convenance comme une règle indispensable et aussi essentielle à la pratique des arts qu'à celle de la morale, combien ne serait-on pas choqué de voir Antigone et Phèdre se montrer avec des traits dont la dureté détruirait toute illusion, Agamemnon et Priam avec un air ignoble, Hippolyte et Achille avec des rides et des cheveux blancs! Les masques, dont il est permis de changer à chaque scène, et sur lesquels on peut imprimer les symptômes des principales affections de l'âme, peuvent seuls entretenir et

[1] Quintil. lib. 11, cap. 3, p. 702. — [2] Aristoph. in Plut. v. 423. — [3] Id. in equit. v. 230. Schol. ibid. — [4] Poll. lib. 4, cap. 19, § 135, etc. — [5] Dubos, réfl. crit. t. 3, p. 209. — [6] Diog. Laert. lib. 4, § 27. Suid. in Φλοι. — [7] Quintil. ibid. p. 716. — [8] Lucian. de gymnas. § 23, t. 2, p. 904; id. de saltat. t. 2, p. 284. Philostr. vit. Apoll. lib. 5, cap. 9. — [a] Voyez la note IV à la fin du Voyage. — [9] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395. Plut. in Phocion. t. 1, p. 750. Lucian. de saltat. § 28, t. 2, p. 285. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.

justifier l'erreur des sens, et ajouter un nouveau degré de vraisemblance à l'imitation.

C'est par le même principe que, dans la tragédie, on donne souvent aux acteurs une taille de quatre coudées[1 a], conforme à celle d'Hercule [2] et des premiers héros. Ils se tiennent sur des cothurnes ; c'est une chaussure haute quelquefois de quatre ou cinq pouces[3]. Des gantelets prolongent leurs bras; la poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaississent à proportion [4]; et lorsque, conformément aux lois de la tragédie, qui exige une déclamation forte et quelquefois véhémente[5], cette figure, presque colossale, revêtue d'une robe magnifique, fait entendre une voix dont les bruyans éclats retentissent au loin[6], il est peu de spectateurs qui ne soient frappés de cette majesté imposante, et ne se trouvent plus disposés à recevoir les impressions qu'on cherche à leur communiquer.

Avant que les pièces commencent, on a soin de purifier le lieu de l'assemblée [7]; quand elles sont finies, différens corps de magistrats montent sur le théâtre, et font des libations sur un autel consacré à Bacchus [8]. Ces cérémonies semblent imprimer un caractère de sainteté aux plaisirs qu'elles annoncent et qu'elles terminent.

Spectacles.

Les décorations dont la scène est embellie ne frappent pas moins les yeux de la multitude. Un artiste, nommé Agatharchus, en conçut l'idée du temps d'Eschyle, et, dans un savant commentaire, il développa les principes qui avaient dirigé son travail [9]. Ces premiers essais furent ensuite perfectionnés, soit par les efforts des successeurs d'Eschyle [10], soit par les ouvrages qu'Anaxagore et Démocrite publièrent sur les règles de la perspective [11].

Suivant la nature du sujet, le théâtre représente une campagne riante [12], une solitude affreuse [13], le rivage de la mer entouré de roches escarpées et de grottes profondes [14], des tentes

[1] Aristoph. in ran. v. 1046. Athen. lib. 5, cap. 7, p. 198. — [a] Six pieds grecs, qui font cinq de nos pieds et huit pouces. — [2] Apollod. lib. 2, cap. 3, § 9, p. 96. Philostr. lib. 2, cap. 21, p. 73; lib. 4, cap. 16, p. 152. Aul. Gell. lib. 3, cap. 10. — [3] Winck. hist. de l'art, t. 2, p. 194. Ejusd. monum. ined. t. 2, p. 247. — [4] Lucian. de saltat. cap. 27, t. 2, p. 284; id. tragœd. cap. 41, p. 688. — [5] Horat. lib. 1, epist. 3, v. 14. Juv. sat. 6, v. 36. Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 7. — [6] Dion. Chrysost. orat. 4, p. 77. Philostr. vit. Apoll. lib. 5, cap. 9, p. 195. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 28, t. 1, p. 158. — [7] Harpocr. et Suid. in Καθάρσ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 104. — [8] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. — [9] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124. — [10] Schol. in vit. Sophocl. — [11] Vitruv. ibid. — [12] Eurip. in Electr. — [13] AEschyl. in Prom. — [14] Soph. in Philoct. Eurip. Iphig. in Taur.

dressées auprès d'une ville assiégée[1], auprès d'un port couvert de vaisseaux[2]. Pour l'ordinaire, l'action se passe dans le vestibule d'un palais[3], ou d'un temple[4]; en face est une place; à côté paraissent des maisons, entre lesquelles s'ouvrent deux rues principales, l'une dirigée vers l'orient, l'autre vers l'occident[5].

Le premier coup d'œil est quelquefois très-imposant : ce sont des vieillards, des femmes, des enfans, qui, prosternés auprès d'un autel, implorent l'assistance des dieux ou celle du souverain[6]. Dans le courant de la pièce, le spectacle se diversifie de mille manières. Ce sont de jeunes princes qui arrivent en équipage de chasse, et qui, environnés de leurs amis et de leurs chiens, chantent des hymnes en l'honneur de Diane[7]; c'est un char sur lequel paraît Andromaque avec son fils Astyanax[8]; un autre char qui tantôt amène pompeusement au camp des Grecs Clytemnestre entourée de ses esclaves et tenant le petit Oreste qui dort entre ses bras[9], et tantôt la conduit à la chaumière où sa fille Électre vient de puiser de l'eau dans une fontaine[10]. Ici, Ulysse et Diomède se glissent pendant la nuit dans le camp des Troyens, où bientôt ils répandent l'alarme; les sentinelles courent de tous côtés, en criant : *Arrête, arrête! tue, tue*[11]! Là des soldats grecs, après la prise de Troie, paraissent sur le comble des maisons; ils sont armés de torches ardentes, et commencent à réduire en cendres cette ville célèbre[12]. Une autre fois, on apporte dans des cercueils les corps des chefs des Argiens, de ces chefs qui périrent au siége de Thèbes; on célèbre sur le théâtre même leurs funérailles; leurs épouses expriment par des chants funèbres la douleur qui les pénètre; Evadné, l'une d'entre elles, est montée sur un rocher, au pied duquel on a dressé le bûcher de Capanée, son époux; elle s'est parée de ses plus riches habits, et, sourde aux prières de son père, aux cris de ses compagnes, elle se précipite dans les flammes du bûcher[13].

Le merveilleux ajoute encore à l'attrait du spectacle. C'est un dieu qui descend dans une machine; c'est l'ombre de Polydore qui perce le sein de la terre pour annoncer à Hécube les nouveaux malheurs dont elle est menacée[14]; c'est celle d'Achille qui, s'élançant du fond du tombeau, apparaît à l'assemblée des

[1] Soph. in Ajac. Eurip. in Troad.; id. in Rhes. — [2] Id. Iphig. in Aul. — [3] Id. in Med.; in Alcest.; in Androm. Soph. in Trach.; id. in OEdip. tyr. — [4] Eurip. Iphig. in Taur.; in Ion. — [5] Soph. in Ajac. v. 816. Eurip. in Orest. v. 1259. — [6] Soph. in OEdip. Col. Eurip. in Suppl. — [7] Eurip. Helen. v. 1186; in Hippol. v. 58. — [8] Id. in Troad. v. 568. — [9] Id. Iphig. in Aul. v. 616. — [10] Id. in Electr. v. 55 et 998. — [11] In Rhes. ap. Eurip. v. 675. — [12] Eurip. in Troad. v. 1256. — [13] Id. in Suppl. v. 1054 et 1070. — [14] Id. in Hecub.

Grecs, et leur ordonne de lui sacrifier Polyxène, fille de Priam[1]; c'est Hélène qui monte vers la voûte céleste, où, transformée en constellation, elle deviendra un signe favorable aux matelots[2]; c'est Médée qui traverse les airs sur un char attelé de serpens[3].

Je m'arrête : s'il fallait un plus grand nombre d'exemples, je les trouverais sans peine dans les tragédies grecques, et surtout dans les plus anciennes. Telle pièce d'Eschyle n'est, pour ainsi dire, qu'une suite de tableaux mobiles[4], les uns intéressans, les autres si bizarres et si monstrueux, qu'ils n'ont pu se présenter qu'à l'imagination effrénée de l'auteur. En effet, l'exagération s'introduisit dans le merveilleux même, lorsqu'on vit sur le théâtre Vulcain, accompagné de la Force et de la Violence, clouer Prométhée au sommet du Caucase ; lorsqu'on vit tout de suite arriver auprès de cet étrange personnage l'Océan monté sur une espèce d'hippogriphe[5], et la nymphe Io ayant des cornes de génisse sur la tête[6].

Les Grecs rejettent aujourd'hui de pareilles peintures, comme peu convenables à la tragédie[7]; et ils admirent la sagesse avec laquelle Sophocle a traité la partie du spectacle dans une de ses pièces. OEdipe, privé de la lumière, chassé de ses États, était avec ses deux filles au bourg de Colone, aux environs d'Athènes, où Thésée venait de lui accorder un asile. Il avait appris de l'oracle que sa mort serait précédée de quelques signes extraordinaires, et que ses ossemens, déposés dans un lieu dont Thésée et ses successeurs auraient seuls la connaissance, attireraient à jamais la vengeance des dieux sur les Thébains, et leur faveur sur les Athéniens. Son dessein est de révéler, avant de mourir, ce secret à Thésée[8]. Cependant les Coloniates craignent que la présence d'OEdipe, malheureux et souillé de crimes, ne leur devienne funeste. Ils s'occupent de cette réflexion, et s'écrient tout à coup : « Le tonnerre gronde, ô ciel[9] ! »

ŒDIPE.

Chères compagnes de mes peines,
Mes filles, hâtez-vous ; et, dans ce même instant,
Faites venir le roi d'Athènes.

ANTIGONE.

Quel si pressant besoin.....

[1] Euripid. in Hecub. Sophocl. ap. Longin. de sublim. cap. 15, p. 114. — [2] Euripid. in Orest. v. 1631. — [3] Id. in Med. v. 1321. Schol. ibid. Senec. in Med. v. 1025. Horat. epod. 3, v. 14. — [4] AEschyl. in Suppl. — [5] Id. in Prom. v. 286 et 395. — [6] Id. ibid. v. 590 et 675. — [7] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662. — [8] Sophocl. in OEdip. Colon. v. 93 et 650. — [9] Id. ibid. v. 1526.

ŒDIPE.

Dieux! quel bruit éclatant
Autour de nous se fait entendre!
Dans l'éternelle nuit OEdipe va descendre.
Adieu; la mort m'appelle, et le tombeau m'attend.

LE CHOEUR *chantant*.

Mon âme tremblante
Frémit de terreur.
Des cieux en fureur
La foudre brûlante
Répand l'épouvante.
Présages affreux!
Le courroux des cieux
Menace nos têtes;
La voix des tempêtes
Est la voix des dieux.

ŒDIPE.

Ah, mes enfans! il vient l'instant horrible,
L'instant inévitable où tout finit pour moi,
Que m'a prédit un oracle infaillible.

ANTIGONE.

Quel signe vous l'annonce?

ŒDIPE.

Un signe trop sensible.
D'Athènes au plus tôt faites venir le roi.

LE CHOEUR *chantant*.

Quels nouveaux éclats de tonnerre
Ebranlent les cieux et la terre!
Maître des dieux, exaucez-nous.
Si notre pitié secourable
Pour cet infortuné coupable
Peut alarmer votre courroux,
Ne soyez point inexorable,
O Dieu vengeur, épargnez-nous [a]! »

La scène continue de la même manière, jusqu'à l'arrivée de Thésée, à qui OEdipe se hâte de révéler son secret.

La représentation des pièces exige un grand nombre de machines [1]; les unes opèrent les vols, la descente des dieux, l'apparition des ombres [2]; les autres servent à reproduire des effets

[a] Par ce fragment de scène, dont je dois la traduction à M. l'abbé Delille, et par tout ce que j'ai dit plus haut, on voit que la tragédie grecque n'était, comme l'opéra français, qu'un mélange de poésie, de musique, de danse et de spectacle, avec deux différences néanmoins; la première, que les paroles étaient tantôt chantées, et tantôt déclamées; la seconde, que le chœur exécutait rarement des danses proprement dites, et qu'elles étaient toujours accompagnées du chant.— [1] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348.— [2] Poll. lib. 4, cap. 19, § 130. Buleng. lib. 1, cap. 21 et 22.

naturels, tels que la fumée, la flamme [1] et le tonnerre, dont on imite le bruit, en faisant tomber de fort haut des cailloux dans un vase d'airain [2] : d'autres machines, en tournant sur des roulettes, présentent l'intérieur d'une maison ou d'une tente [3]. C'est ainsi qu'on montre aux spectateurs, Ajax au milieu des animaux qu'il a récemment immolés à sa fureur [4].

Entrepreneurs.

Des entrepreneurs sont chargés d'une partie de la dépense qu'occasione la représentation des pièces. Ils reçoivent en dédommagement, une légère rétribution de la part des spectateurs [5].

Dans l'origine, et lorsqu'on n'avait qu'un petit théâtre de bois, il était défendu d'exiger le moindre droit à la porte : mais, comme le désir de se placer faisait naître des querelles fréquentes, le gouvernement ordonna que désormais on paierait une drachme par tête [6]; les riches alors furent en possession de toutes les places, dont le prix fut bientôt réduit à une obole, par les soins de Périclès. Il voulait s'attacher les pauvres; et, pour leur faciliter l'entrée aux spectacles, il fit passer un décret par lequel un des magistrats devait, avant chaque représentation, distribuer à chacun d'entre eux deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour l'aider à subvenir à ses besoins tant que dureraient les fêtes [7].

La construction du théâtre qui existe aujourd'hui, et qui, étant beaucoup plus spacieux que le premier, n'entraîne pas les mêmes inconvéniens, devait naturellement arrêter le cours de cette libéralité. Mais le décret a toujours subsisté [8], quoique les suites en soient devenues funestes à l'Etat. Périclès avait assigné la dépense dont il surchargea le trésor public sur la caisse des contributions exigées des alliés pour faire la guerre aux Perses [9]. Encouragé par ce premier succès, il continua de puiser dans la même source pour augmenter l'éclat des fêtes, de manière qu'insensiblement les fonds de la caisse militaire furent tous consacrés aux plaisirs de la multitude. Un orateur ayant proposé, il n'y a pas long-temps, de les rendre à leur première destination, un décret de l'assemblée générale défendit, sous peine de mort, de toucher à cet article [10]. Personne aujourd'hui n'ose s'élever formellement contre un abus si énorme. Démosthène a tenté deux fois, par

[1] Euripid. in Orest. v. 1542 et 1677. — [2] Schol. Aristoph. in nub. v. 291. — [3] Aristoph. in Acharn. v. 407. Schol. ibid. — [4] Schol. Sophocl. in Ajac. v. 344. — [5] Demosth. de cor. p. 477. Theophr. charact. cap. 11. Casaub. ibid. p. 100. Duport. ibid. p. 341 et 383. — [6] Hesych. Suid et Harpocr. in Θεωρίκ. — [7] Liban. argum. olynth. 1. Ulpian. in olynth. 1, p. 14. — [8] Aristoph. in vesp. v. 1184. — [9] Isocr. de pac. t. 1, p. 400. — [10] Ulpian. ibid.

des voies indirectes, d'en faire apercevoir les inconvéniens [1]; désespérant de réussir, il dit tout haut maintenant qu'il ne faut rien changer [2].

L'entrepreneur donne quelquefois le spectacle *gratis* [3]; quelquefois aussi il distribue des billets qui tiennent lieu de la paie ordinaire [4], fixée aujourd'hui à deux oboles [5].

CHAPITRE LXXI.

Entretiens sur la nature et sur l'objet de la Tragédie.

J'AVAIS connu chez Apollodore un de ses neveux nommé Zopyre, jeune homme plein d'esprit, et brûlant du désir de consacrer ses talens au théâtre. Il me vint voir un jour, et trouva Nicéphore chez moi; c'était un poëte qui, après quelques essais dans le genre de la comédie, se croyait en droit de préférer l'art d'Aristophane à celui d'Eschyle.

Zopyre me parla de sa passion avec une nouvelle chaleur. N'est-il pas étrange, disait-il, qu'on n'ait pas encore recueilli les règles de la tragédie? Nous avons de grands modèles, mais qui ont de grands défauts. Autrefois le génie prenait impunément son essor; on veut aujourd'hui l'asservir à des lois dont on ne daigne pas nous instruire. Et quel besoin en avez-vous? lui dit Nicéphore. Dans une comédie, les événemens qui ont précédé l'action, les incidens dont elle est formée, le nœud, le dénoûment, tout est de mon invention; et de là vient que le public me juge avec une extrême rigueur. Il n'en est pas ainsi de la tragédie; les sujets sont donnés et connus; qu'ils soient vraisemblables ou non, peu vous importe. Présentez-nous Adras, les enfans mêmes vous raconteront ses infortunes: au seul nom d'OEdipe et d'Alcméon, ils vous diront que la pièce doit finir par l'assassinat d'une mère. Si le fil de l'intrigue s'échappe de vos mains, faites chanter le chœur: êtes-vous embarrassé de la catastrophe, faites descendre un dieu dans la machine; le peuple, séduit par la musique et par le spectacle, vous pardonnera toute espèce de licence, et couronnera sur-le-champ vos nobles efforts [6].

Mais je m'aperçois de votre surprise; je vais me justifier par

[1] Demosth. olynth. 1, p. 3 et 4. Ulpian. p. 11. Olynth. 3, p. 36. — [2] Demosth. Phil. 4, p. 100. — [3] Theophr. charact. cap. 11. — [4] Id. ibid. — [5] Demosth. de cor. p. 477. Theophr. ibid. cap. 6. — [6] Antiph. et Diphil. ap. Athen. lib. 6, p. 222.

des détails. Il s'assit alors, et, pendant qu'à l'exemple des sophistes il levait la main pour tracer dans les airs un geste élégant, nous vîmes entrer Théodecte, auteur de plusieurs tragédies excellentes[1]; Polus, un des plus habiles acteurs de la Grèce[2]; et quelques uns de nos amis, qui joignaient un goût exquis à des connaissances profondes. Eh bien, me dit en riant Nicéphore, que voulez-vous que je fasse de mon geste? Il faut le tenir en suspens, lui répondis-je; vous aurez peut-être bientôt occasion de l'employer. Et, prenant tout de suite Zopyre par la main, je dis à Théodecte : Permettez que je vous confie ce jeune homme; il veut entrer dans le temple de la gloire, et je l'adresse à ceux qui en connaissent le chemin.

Théodecte montrait de l'intérêt, et promettait au besoin ses conseils. Nous sommes fort pressés, repris-je; c'est dès à présent qu'il nous faut un code de préceptes. Où le prendre? répondit-il. Avec des talens et des modèles, on se livre quelquefois à la pratique d'un art; mais comme la théorie doit le considérer dans son essence, et s'élever jusqu'à sa beauté idéale, il faut que la philosophie éclaire le goût et dirige l'expérience. Je sais, répliquai-je, que vous avez long-temps médité sur la nature du drame qui vous a valu de justes applaudissemens, et que vous en avez souvent discuté les principes avec Aristote, soit de vive voix, soit par écrit. Mais vous savez aussi, me dit-il, que dans cette recherche on trouve à chaque pas des problèmes à résoudre et des difficultés à vaincre; que chaque règle est contredite par un exemple; que chaque exemple peut être justifié par un succès; que les procédés les plus contraires sont autorisés par de grands noms, et qu'on s'expose quelquefois à condamner les plus beaux génies d'Athènes. Jugez si je dois courir ce risque en présence de leur mortel ennemi.

Mon cher Théodecte, répondit Nicéphore, dispensez-vous du soin de les accuser; je m'en charge volontiers. Communiquez-nous seulement vos doutes, et nous nous soumettrons au jugement de l'assemblée. Théodecte se rendit à nos instances, mais à condition qu'il se couvrirait toujours de l'autorité d'Aristote, que nous l'éclairerions de nos lumières, et qu'on ne discuterait que les articles les plus essentiels. Malgré cette dernière précaution, nous fûmes obligés de nous assembler plusieurs jours de suite. Je vais donner le résultat de nos séances. J'avertis auparavant que, pour éviter toute confusion, je n'admets qu'un petit nombre d'interlocuteurs.

[1] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 837. Suid. in Θεοδ. — [2] Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.

PREMIÈRE SÉANCE.

Zopyre. Puisque vous me le permettez, illustre Théodecte, je vous demanderai d'abord quel est l'objet de la tragédie?

Théodecte. L'intérêt qui résulte de la terreur et de la pitié[1]; et pour produire cet effet, je vous présente une action grave, entière, d'une certaine étendue[2]. Laissant à la comédie les vices et les ridicules des particuliers, la tragédie ne peint que de grandes infortunes, et c'est dans la classe des rois et des héros qu'elle va les puiser.

Zopyre. Et pourquoi ne pas les choisir quelquefois dans un état inférieur? elles me toucheraient bien plus vivement, si je les voyais errer autour de moi[3].

Théodecte. J'ignore si, tracées par une main habile, elles ne nous donneraient pas de trop fortes émotions. Lorsque je prends mes exemples dans un rang infiniment supérieur au vôtre, je vous laisse la liberté de vous les appliquer, et l'espérance de vous y soustraire.

Polus. Je croyais, au contraire, que l'abaissement de la puissance nous frappait toujours plus que les révolutions obscures des autres états. Vous voyez que la foudre, en tombant sur un arbrisseau, fait moins d'impression que lorsqu'elle écrase un chêne dont la tête montait jusqu'aux cieux.

Théodecte. Il faudrait demander aux arbrisseaux voisins ce qu'ils en pensent; l'un de ces deux spectacles serait plus propre à les étonner, et l'autre à les intéresser. Mais, sans pousser plus loin cette discussion, je vais répondre plus directement à la question de Zopyre.

Nos premiers auteurs s'exerçaient pour l'ordinaire sur les personnages célèbres des temps héroïques. Nous avons conservé cet usage, parce que des républicains contemplent toujours avec une joie maligne les trônes qui roulent dans la poussière et la chute d'un souverain qui entraîne celle d'un Empire. J'ajoute que les malheurs des particuliers ne sauraient prêter au merveilleux qu'exige la tragédie.

L'action doit être entière et parfaite, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un commencement, un milieu et une fin[4]; car c'est ainsi que s'expriment les philosophes quand ils parlent d'un tout dont les parties se développent successivement à nos yeux[5]. Que cette règle devienne sensible par un exemple : dans l'Iliade, l'action

[1] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 660; cap. 11, p. 660; cap. 14, p. 662. — [2] Id. ibid. cap. 6, p. 656. — [3] Id. rhet. lib. 2, cap. 8, p. 559. — [4] Id. de poet. cap. 6, p. 656, et cap. 7, p. 658. Corneille, premier discours sur le poëme dramatique, p. 14. — [5] Plat. in Parm. t. 3, p. 137.

commence par la dispute d'Agamemnon et d'Achille ; elle se perpétue par les maux sans nombre qu'entraîne la retraite du second ; elle finit lorsqu'il se laisse fléchir par les larmes de Priam[1]. En effet, après cette scène touchante, le lecteur n'a plus rien à désirer.

Nicéphore. Que pouvait désirer le spectateur après la mort d'Ajax ? l'action n'était-elle pas achevée aux deux tiers de la pièce ? Cependant Sophocle a cru devoir l'étendre par une froide contestation entre Ménélas et Teucer, dont l'un veut qu'on refuse, et l'autre qu'on accorde les honneurs de la sépulture au malheureux Ajax[2].

Théodecte. La privation de ces honneurs ajoute, parmi nous, un nouveau degré aux horreurs du trépas ; elle peut donc ajouter une nouvelle terreur à la catastrophe d'une pièce. Nos idées à cet égard commencent à changer ; et si l'on parvenait à n'être plus touché de cet outrage, rien ne serait si déplacé que la dispute dont vous parlez ; mais ce ne serait pas la faute de Sophocle. Je reviens à l'action.

Ne pensez pas, avec quelques auteurs, que son unité ne soit autre chose que l'unité du héros, et n'allez pas, à leur exemple, embrasser, même dans un poëme, tous les détails de la vie de Thésée ou d'Hercule[3]. C'est affaiblir ou détruire l'intérêt que de le prolonger avec excès, ou de le répandre sur un trop grand nombre de points[4]. Admirez la sagesse d'Homère ; il n'a choisi pour l'Iliade qu'un épisode de la guerre de Troie[5].

Zopyre. Je sais que les émotions augmentent de force en se rapprochant, et que le meilleur moyen pour ébranler une âme est de la frapper à coups redoublés ; cependant il faut que l'action ait une certaine étendue. Celle de l'*Agamemnon* d'Eschyle n'a pu se passer que dans un temps considérable ; celle des *Suppliantes* d'Euripide dure plusieurs jours, tandis que dans l'*Ajax* et dans l'*OEdipe* de Sophocle tout s'achève dans une légère portion de la journée. Les chefs-d'œuvre de notre théâtre m'offrent sur ce point des variétés qui m'arrêtent.

Théodecte. Il serait à désirer que l'action ne durât pas plus que la représentation de la pièce. Mais tâchez du moins de la renfermer dans l'espace de temps[6] qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil[a].

[1] Dacier, réflexions sur la poétique d'Aristote, p. 106. — [2] Soph. in Ajac. Corneille, premier discours sur le poëme dramatique, p. 13. — [3] Aristot. de poet. cap. 8, t. 2, p. 658, et cap. 18, p. 666. — [4] Id. ibid. cap. 26, p. 675. — [5] Id. ibid. cap. 23, p. 671. — [6] Id. ibid. cap. 5, p. 656. Dacier, ibid. p. 66. Pratique du théâtre, liv. 2, chap. 7, p. 108. — [a] Aristote dit un tour du soleil, et c'est d'après cette expression que les modernes ont établi la règle des vingt-quatre heures ; mais les plus savans interprètes entendent, par un tour du

J'insiste sur l'action, parce qu'elle est, pour ainsi dire, l'âme de la tragédie[1], et que l'intérêt théâtral dépend surtout de la fable ou de la constitution du sujet.

Polus. Les faits confirment ce principe : j'ai vu réussir des pièces qui n'avaient pour tout mérite qu'une fable bien dressée et conduite avec habileté. J'en ai vu d'autres dont les mœurs, les pensées et le style semblaient garantir le succès, et qui tombaient parce que l'ordonnance en était vicieuse. C'est le défaut de tous ceux qui commencent.

Théodecte. Ce fut celui de plusieurs anciens auteurs. Ils négligèrent quelquefois leurs plans, et se sauvèrent par des beautés de détails, qui sont à la tragédie ce que les couleurs sont à la peinture. Quelque brillantes que soient ces couleurs, elles font moins d'effet que les contours élégans d'une figure dessinée au simple trait[2].

Commencez donc par crayonner votre sujet[3] : vous l'enrichirez ensuite des ornemens dont il est susceptible. En le disposant, souvenez-vous de la différence de l'historien au poëte[4]. L'un raconte les choses comme elles sont arrivées, l'autre comme elles ont pu ou dû arriver. Si l'histoire ne vous offre qu'un fait dénué de circonstances, il vous sera permis de l'embellir par la fiction, et de joindre à l'action principale des actions particulières, qui la rendront plus intéressante. Mais vous n'ajouterez rien qui ne soit fondé en raison, qui ne soit vraisemblable ou nécessaire[5].

A ces mots, la conversation devint plus générale. On s'étendit sur les différentes espèces de vraisemblance ; on observa qu'il en est une pour le peuple, et une autre pour les personnes éclairées, et l'on convint de s'en tenir à celle qu'exige un spectacle où domine la multitude. Voici ce qui fut décidé.

1°. On appelle vraisemblable ce qui, aux yeux de presque tout le monde, a l'apparence du vrai[6]. On entend aussi par ce mot ce qui arrive communément dans des circonstances données[7]. Ainsi, dans l'histoire, tel événement a pour l'ordinaire telle suite ; dans la morale, un homme d'un tel état, d'un tel âge, d'un tel caractère, doit parler et agir de telle manière[8].

2°. Il est vraisemblable, comme disait le poëte Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables. Tel

soleil, l'apparition journalière de cet astre sur l'horizon ; et comme les tragédies se donnaient à la fin de l'hiver, la durée de l'action ne devait être que de neuf à dix heures.

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657. — [2] Id. ibid. — [3] Id. ibid. cap. 17, p. 665. — [4] Id. ibid. cap. 9, p. 659. — [5] Id. ibid. — [6] Ap. Aristot. rhet. ad Alexand. cap. 15, p. 625. — [7] Id. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 517. — [8] Id. de poet. cap. 9, p. 659.

est l'exemple d'un homme qui succombe sous un homme moins fort ou moins courageux que lui. C'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces [1].

3°. Tout ce qu'on croit être arrivé est vraisemblable; tout ce qu'on croit n'être jamais arrivé est invraisemblable [2].

4°. Il vaut mieux employer ce qui est réellement impossible et qui est vraisemblable, que le réellement possible qui serait sans vraisemblance [3]. Par exemple, les passions, les injustices, les absurdités qu'on attribue aux dieux ne sont pas dans l'ordre des choses possibles; les forfaits et les malheurs des anciens héros ne sont pas toujours dans l'ordre des choses probables: mais les peuples ont consacré ces traditions en les adoptant; et au théâtre, l'opinion commune équivaut à la vérité [4].

5°. La vraisemblance doit régner dans la constitution du sujet, dans la liaison des scènes, dans la peinture des mœurs [5], dans le choix des reconnaissances [6], dans toutes les parties du drame. Vous vous demanderez sans cesse : Est-il possible, est-il nécessaire qu'un tel personnage parle ainsi, agisse de telle manière [7]?

Nicéphore. Était-il possible qu'OEdipe eût vécu vingt ans avec Jocaste sans s'informer des circonstances de la mort de Laïus?

Théodecte. Non sans doute, mais l'opinion générale supposait le fait; et Sophocle, pour en sauver l'absurdité, n'a commencé l'action qu'au moment où se terminent les maux qui affligeaient la ville de Thèbes. Tout ce qui s'est passé avant ce moment est hors du drame, ainsi que m'en a fait apercevoir Aristote [8].

Nicéphore Votre ami, pour excuser Sophocle, lui prête une intention qu'il n'eut jamais. Car OEdipe fait ouvertement l'aveu de son ignorance; il dit lui-même qu'il n'a jamais su ce qui s'était passé à la mort de Laïus; il demande en quel endroit ce prince fut assassiné, si c'est à Thèbes, si c'est à la campagne, ou dans un pays éloigné [9]. Quoi! un événement auquel il devait la main de la reine et le trône n'a jamais fixé son attention! jamais personne ne lui en a parlé! Convenez qu'OEdipe n'était guère curieux, et qu'on était bien discret à sa cour.

Théodecte cherchait en vain à justifier Sophocle; nous nous rangeâmes tous de l'avis de Nicéphore. Pendant cette discus-

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666. — [2] Id. ibid. cap. 9, p. 659. — [3] Id. ibid. cap. 24, p. 672. — [4] Id. ibid. cap. 25, p. 673. Corneille, premier discours sur le poëme dramat. p. 2; deuxième discours, p. 57. — [5] Aristot. ibid. cap. 15, p. 663. — [6] Id. ibid. cap. 16, p. 664. — [7] Id. ibid. cap. 15, p. 663. — [8] Id. ibid. cap. 24, p. 672. — [9] Sophocl. in OEdip. tyr. v. 112 et 228.

sion, on cita plusieurs pièces qui ne dûrent leur chute qu'au défaut de vraisemblance, une, entre autres, de Carcinus, où les spectateurs virent entrer le principal personnage dans un temple, et ne l'en virent pas sortir; quand il reparut dans une des scènes suivantes, ils en furent si blessés, que la pièce tomba[1].

Polus. Il fallait qu'elle eût des défauts plus essentiels. J'ai joué souvent dans l'*Électre* de Sophocle; il y fait mention des jeux pythiques, dont l'institution est postérieure de plusieurs siècles au temps où vivaient les héros de la pièce[2]; à chaque représentation on murmure contre cet anachronisme, cependant la pièce est restée.

Théodecte. Cette faute, qui échappe à la plus grande partie des spectateurs, est moins dangereuse que la première, dont tout le monde peut juger. En général, les invraisemblances qui ne frappent que les personnes éclairées, ou qui sont couvertes par un vif intérêt, ne sont guère à redouter pour un auteur. Combien de pièces où l'on suppose, dans un récit, que pendant un court espace de temps il s'est passé, hors du théâtre, une foule d'événemens qui demanderaient une grande partie de la journée[3]. Pourquoi n'en est-on pas choqué? c'est que le spectateur, entraîné par la rapidité de l'action, n'a ni le loisir ni la volonté de revenir sur ses pas, et de se livrer à des calculs qui affaibliraient son illusion[a].

Ici finit la première séance.

SECONDE SÉANCE.

Le lendemain, quand tout le monde fut arrivé, Zopyre dit à Théodecte: Vous nous fîtes voir hier que l'illusion théâtrale doit être fondée sur l'unité d'action, et sur la vraisemblance; que faut-il de plus?

Théodecte. Atteindre le but de la tragédie, qui est d'exciter la terreur et la pitié[4]. On y parvient, 1°. par le spectacle, lorsqu'on expose à nos yeux OEdipe avec un masque ensanglanté, Télèphe couvert de haillons, les Euménides avec des attributs effrayans; 2°. par l'action, lorsque le sujet et la manière d'en lier les incidens suffisent pour émouvoir fortement le spectateur.

[1] Aristot. de poet. cap. 17, t. 2, p. 665. — [2] Id. ibid. cap. 24, p. 672. — [3] Sophocl. in OEdip. Col. v. 1625 et 1649; in Trachin. v. 642 et 747. Euripid. in Androm. v. 1008 et 1070. Brumoy, t. 4, p. 24. Dupuy, trad. des Trachin. not. 24. — [a] Dans la Phèdre de Racine, on ne s'aperçoit pas que, pendant qu'on récite trente-sept vers, il faut qu'Aricie, après avoir quitté la scène, arrive à l'endroit où les chevaux se sont arrêtés, et que Théramène ait le temps de revenir auprès de Thésée. — [4] Aristot. ibid. cap. 14, p. 662; cap. 9, p. 660; cap. 11, p. 660.

C'est dans le second de ces moyens que brille surtout le génie du poëte.

On s'était aperçu depuis long-temps que, de toutes les passions, la terreur et la pitié pouvaient seules produire un pathétique vif et durable [1]; de là les efforts que firent successivement l'élégie et la tragédie pour communiquer à notre âme les mouvemens qui la tirent de sa langueur sans violence, et lui font goûter des plaisirs sans remords. Je tremble et je m'attendris sur les malheurs qu'éprouvent mes semblables, sur ceux que je puis éprouver à mon tour [2]; mais je chéris ces craintes et ces larmes. Les premières ne resserrent mon cœur qu'afin que les secondes le soulagent à l'instant. Si l'objet qui fait couler ces pleurs était sous mes yeux, comment pourrais-je en soutenir la vue [3]? L'imitation me le montre à travers un voile qui en adoucit les traits; la copie reste toujours au-dessous de l'original, et cette imperfection est un de ses principaux mérites.

Polus. N'est-ce pas là ce que voulait dire Aristote, lorsqu'il avançait que la tragédie et la musique opèrent la *purgation* de la terreur et de la pitié [4].

Théodecte. Sans doute. Purger ces deux passions, c'est en épurer la nature, en réprimer les excès. Et en effet, les arts imitatifs ôtent à la réalité ce qu'elle a d'odieux, et n'en retiennent que ce qu'elle a d'intéressant. Il suit de là qu'il faut épargner au spectateur les émotions trop pénibles et trop douloureuses. On se souvient encore de cet Amasis, roi d'Égypte, qui, parvenu au comble du malheur, ne put verser une larme en voyant son fils marcher au supplice, et fondit en pleurs lorsqu'il aperçut un de ses amis chargé de fers tendre la main aux passans [5]. Le dernier de ces tableaux attendrit son cœur, le premier l'avait endurci. Éloignez de moi ces excès de terreur, ces coups foudroyans qui étouffent la pitié : évitez d'ensanglanter la scène. Que Médée ne vienne pas sur le théâtre égorger ses enfans, OEdipe s'arracher les yeux, Ajax se percer de son épée [a]. C'est une des principales règles de la tragédie.....

Nicéphore. Et que vous violez sans cesse. Vous aimez à repaître vos regards d'images affreuses et dégoûtantes. Rappelez-vous cet OEdipe [6], ce Polymnestor [7], qui, privés de la lumière du jour, reparaissent sur le théâtre baignés du sang qui coule encore de leurs yeux.

[1] Marmontel, poétiq. franç. t. 2, p. 96. — [2] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559. — [3] Id. de poet. cap. 4, p. 654. — [4] Id. ibid. cap. 6, p. 656; id. de rep. lib. 8, cap. 7, p. 458. Rem. de Batteux sur la poétiq. d'Aristote, p. 225. — [5] Herodot. lib. 3, cap. 14. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, p. 559. — [a] Voyez la note V à la fin du Voyage. — [6] Sophocl. in OEdip. tyr. v. 1320 et 1330. — [7] Euripid. in Hecub. v. 1066.

Théodecte. Ce spectacle est étranger à l'action, et l'on a la faiblesse de l'accorder aux besoins de la multitude, qui veut des secousses violentes.

Nicéphore. C'est vous qui l'avez familiarisée avec les atrocités. Je ne parle point de ces forfaits dont le récit même est épouvantable; de ces époux, de ces mères, de ces enfans égorgés par ce qu'ils ont de plus cher au monde : vous me répondriez que ces faits sont consacrés par l'histoire ; qu'on vous en a souvent entretenus dès votre enfance; qu'ils appartiennent à des siècles si reculés[1], qu'ils n'excitent plus en conséquence que l'effroi nécessaire à la tragédie. Mais vous avez le funeste secret d'en augmenter l'horreur. Les cheveux se dressent sur ma tête lorsqu'aux cris de Clytemnestre, qu'Oreste son fils vient de frapper derrière le théâtre, Électre sa fille s'écrie sur la scène : « Frappe, si tu le peux, une seconde fois [2]. »

Théodecte. Sophocle a, pendant toute la pièce, répandu un si grand intérêt sur cette princesse, elle est si rassasiée de malheurs et d'opprobres, elle vient de passer par tant de convulsions de crainte, de désespoir et de joie, que, sans oser la justifier, on lui pardonne ce trait de férocité qui lui échappe dans un premier moment. Observez que Sophocle en prévit l'effet, et que, pour le corriger, il fait déclarer à Électre, dans une scène précédente, qu'elle n'en veut qu'au meurtrier de son père [3].

Cet exemple, qui montre avec quelle adresse une main habile prépare et dirige ses coups, prouve en même temps que les sentimens dont on cherche à nous pénétrer dépendent surtout des relations et des qualités du principal personnage.

Remarquez qu'une action qui se passe entre des personnes ennemies ou indifférentes ne fait qu'une impression passagère, mais qu'on est fortement ému quand on voit quelqu'un près de périr de la main d'un frère, d'une sœur, d'un fils ou des auteurs de ses jours. Mettez donc, s'il est possible, votre héros aux prises avec la nature, mais ne choisissez pas un scélérat; qu'il passe du malheur au bonheur, ou du bonheur au malheur, il n'excitera ni terreur ni pitié [4]. Ne choisissez pas non plus un homme qui, doué d'une sublime vertu, tomberait dans l'infortune sans se l'être attirée [5].

Polus. Ces principes ont besoin d'être développés. Que la punition du méchant ne produise ni compassion ni crainte, je le conçois sans peine. Je ne dois m'attendrir que sur des malheurs non mérités, et le scélérat n'a que trop mérité les siens ; je ne

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 559. — [2] Sophoc. in Electr. v. 1438. — [3] Id. ibid. v. 963. — [4] Aristot. de poet. cap. 13, p. 661. Corneille, deuxième discours sur le poëme dramatiq. — [5] Aristot. ibid.

dois trembler que sur les malheurs de mon semblable, et le scélérat ne l'est pas. Mais l'innocence poursuivie, opprimée, versant des larmes amères et poussant des cris inutiles, rien de si terrible et de si touchant.

Théodecte. Et rien de si odieux quand elle succombe contre toute apparence de justice. Alors au lieu de ce plaisir pur, de cette douce satisfaction que j'allais chercher au théâtre, je n'y reçois que des secousses douloureuses qui révoltent à la fois mon cœur et ma raison. Vous trouvez peut-être que je vous parle un langage nouveau; c'est celui des philosophes qui, dans ces derniers temps, ont réfléchi sur l'espèce de plaisir que doit procurer la tragédie [1].

Quel est donc le tableau qu'elle aura soin d'exposer sur la scène? celui d'un homme qui puisse, en quelque façon, se reprocher son infortune. N'avez-vous pas observé que les malheurs des particuliers, et les révolutions même des Empires, ne dépendent souvent que d'une première faute éloignée ou prochaine; faute dont les suites sont d'autant plus effrayantes, qu'elles étaient moins prévues? Appliquez cette remarque: vous trouverez dans Thyeste la vengeance poussée trop loin; dans OEdipe et dans Agamemnon, de fausses idées sur l'honneur et sur l'ambition; dans Ajax, un orgueil qui dédaigne l'assistance du ciel [2]; dans Hippolyte, l'injure faite à une divinité jalouse [3]; dans Jocaste, l'oubli des devoirs les plus sacrés; dans Priam et dans Hécube, trop de faiblesse pour le ravisseur d'Hélène; dans Antigone, les sentimens de la nature préférés à des lois établies.

Le sort de Thyeste et d'OEdipe fait frissonner [4]; mais Thyeste, dépouillé par Atrée, son frère, du droit qu'il avait au trône, lui fait le plus sanglant des outrages, en lui ravissant une épouse chérie: Atrée était coupable, et Thyeste n'était pas innocent. OEdipe a beau se parer de ce titre, et s'écrier qu'il a tué son père sans le connaître [5]: récemment averti par l'oracle [6] qu'il commettrait cet attentat, devait-il disputer les honneurs du pas à un vieillard qu'il rencontra sur son chemin, et, pour une légère insulte, lui arracher la vie, ainsi qu'aux esclaves qui l'accompagnaient?

Zopyre. Il ne fut pas maître de sa colère.

Théodecte. Il devait l'être: les philosophes n'admettent point de passion assez violente pour nous contraindre [7]; et si les spectateurs, moins éclairés, sont plus indulgens, ils savent du moins

[1] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662. — [2] Sophocl. in Ajac. v. 785. — [3] Eurip. in Hippol. v. 113. — [4] Aristot. ibid. — [5] Soph. in OEdip. Col. v. 270, 538 et 575. — [6] Id. in OEdip. tyr. v. 812. — [7] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, 2, 3, t. 2, p. 28, etc.

que l'excès momentané d'une passion suffit pour nous entraîner dans l'abîme.

Zopyre. Osez-vous condamner Antigone pour avoir, au mépris d'une injuste défense, accordé la sépulture à son frère?

Théodecte. J'admire son courage; je la plains d'être réduite à choisir entre deux devoirs opposés : mais enfin la loi était expresse [1]; Antigone l'a violée, et la condamnation eut un prétexte.

Si parmi les causes assignées aux malheurs du principal personnage, il en est qu'il serait facile d'excuser, alors vous lui donnerez des faiblesses et des défauts qui adouciront à nos yeux l'horreur de sa destinée. D'après ces réflexions, vous réunirez l'intérêt sur un homme qui soit plutôt bon que méchant; qui devienne malheureux, non par un crime atroce, mais par une de ces grandes fautes qu'on se pardonne aisément dans la prospérité : tels furent OEdipe et Thyeste [2].

Polus. Vous désapprouvez donc ces pièces où l'homme est devenu malgré lui coupable et malheureux? Cependant elles ont toujours réussi, et toujours on versera des larmes sur le sort déplorable de Phèdre, d'Oreste et d'Électre.

Cette remarque occasiona parmi les assistans une dispute assez vive : les uns soutenaient qu'adopter le principe de Théodecte c'était condamner l'ancien théâtre qui, disait-on, n'a pour mobile que les décrets aveugles du destin; d'autres répondaient que, dans la plupart des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ces décrets, quoique rappelés par intervalles dans le discours, n'influaient ni sur les malheurs du premier personnage, ni sur la marche de l'action : on citait entre autres l'*Antigone* de Sophocle, la *Médée* et l'*Andromaque* d'Euripide.

On s'entretint par occasion de cette fatalité irrésistible, tant pour les dieux que pour les hommes [3]. Ce dogme, disaient les uns, paraît plus dangereux qu'il ne l'est en effet. Voyez ses partisans : ils raisonnent comme s'ils ne pouvaient rien, ils agissent comme s'ils pouvaient tout. Les autres, après avoir montré qu'il ne sert qu'à justifier les crimes et qu'à décourager la vertu, demandèrent comment il avait pu s'établir.

Il fut un temps, répondit-on, où, les oppresseurs des faibles ne pouvant être retenus par les remords, on imagina de les arrêter par la crainte de la religion : ce fut une impiété non-seulement de négliger le culte des dieux, ou de mépriser leur puissance, mais encore de dépouiller leurs temples, d'enlever les troupeaux qui leur étaient consacrés, et d'insulter leurs ministres. De pareils crimes devaient être punis, à moins que le

[1] Sophocl. in Antig. v. 454. — [2] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 661. — [3] AEschyl. in Prom. v. 513.

coupable ne réparât l'insulte, et ne vînt au pied des autels se soumettre à des cérémonies destinées à le purifier. Les prêtres ne le perdaient pas de vue. La fortune l'accablait-elle de ses dons, ne craignez rien, disaient-ils, c'est par de pareilles faveurs que les dieux l'attirent dans le piége [1]. Éprouvait-il un des revers attachés à la condition humaine, le voilà, s'écriaient-ils, le courroux céleste qui devait éclater sur sa tête. Se dérobait-il au châtiment pendant sa vie, la foudre n'est que suspendue, ajoutait-on; ses enfans, ses petits-neveux porteront le poids et la peine de son iniquité [2]. On s'accoutuma donc à voir la vengeance des dieux poursuivant le coupable jusqu'à sa dernière génération; vengeance regardée comme justice à l'égard de celui qui l'a méritée, comme fatalité par rapport à ceux qui ont recueilli ce funeste héritage. Avec cette solution, on crut expliquer cet enchaînement de forfaits et de désastres qui détruisirent les plus anciennes familles de la Grèce. Citons quelques exemples.

OEnée, roi des Étoliens, néglige d'offrir des sacrifices à Diane, prompte à se venger de ses mépris : de là ces fléaux multipliés qui ravagent ses États [3], ces haines meurtrières qui divisent la famille royale, et qui finissent par la mort de Méléagre, fils d'OEnée [4].

Une faute de Tantale attacha pour long-temps les Furies au sang des Pélopides. Elles l'avaient déjà infecté de tous leurs poisons, lorsqu'elles dirigèrent le trait qu'Agamemnon lança contre une biche consacrée à Diane [5]. La déesse exige le sacrifice d'Iphigénie; ce sacrifice sert de prétexte à Clytemnestre pour égorger son époux [6]; Oreste venge son père en ravissant le jour à sa mère; il est poursuivi par les Euménides jusqu'à ce qu'il ait reçu l'expiation.

Rappelons-nous, d'un autre côté, cette suite non interrompue de crimes horribles et de malheurs épouvantables qui fondirent sur la maison régnante depuis Cadmus, fondateur de la ville de Thèbes, jusqu'aux enfans du malheureux OEdipe. Quelle en fut la funeste origine? Cadmus avait tué un dragon qui veillait sur une fontaine consacrée à Mars; il avait épousé Hermione, fille de Mars et de Vénus. Vulcain, dans un accès de jalousie, revêtit cette princesse d'une robe teinte des crimes qui se transmirent à ses descendans [7].

[1] AEschyl. in Pers. v. 93. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 91. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378. — [3] Homer. iliad. 9, v. 529. — [4] Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 874. — [5] Sophocl. in Electr. v. 570. — [6] Id. ibid. v. 530. Euripid. ibid. — [7] Id. in Phœniss. v. 941. Apollod. lib. 3, p. 169. Banier, mythol. t. 3, p. 73.

Heureuses néanmoins les nations lorsque la vengeance céleste ne s'étend que sur la postérité du coupable ! Combien de fois l'a-t-on vue s'appesantir sur un royaume entier ! Combien de fois encore les ennemis d'un peuple le sont-ils devenus de ses dieux, quoiqu'ils ne les eussent jamais offensés ?

A cette idée, outrageante pour la Divinité, on en substitua dans la suite une autre qui ne l'était pas moins. Quelques sages, épouvantés des vicissitudes qui bouleversent les choses humaines, supposèrent une puissance qui se joue de nos projets, et nous attend au moment du bonheur pour nous immoler à sa cruelle jalousie [1].

Il résultait de ces monstrueux systèmes, conclut Théodecte, qu'un homme peut être entraîné dans le crime ou dans le malheur par la seule impulsion d'une divinité à qui sa famille, sa nation ou sa prospérité est odieuse [2].

Cependant, comme la dureté de cette doctrine se faisait mieux sentir dans une tragédie que dans d'autres écrits, nos premiers auteurs ne l'annoncèrent souvent qu'avec des correctifs, et se rapprochèrent ainsi de la règle que j'ai établie. Tantôt le personnage frappé de la fatalité la justifia par une faute personnelle ajoutée à celle que le sang lui avait transmise ; tantôt, après s'être acquitté envers sa destinée, il était retiré du précipice où elle l'avait conduit. Phèdre est embrasée d'un amour criminel ; c'est Vénus qui l'allume dans son cœur pour perdre Hippolyte. Que fait Euripide ? Il ne donne à cette princesse qu'un rôle subalterne : il fait plus encore, elle conçoit et exécute l'affreux projet d'accuser Hippolyte [3]. Son amour est involontaire, son crime ne l'est pas ; elle n'est plus qu'un personnage odieux qui, après avoir excité quelque pitié, finit par produire l'indignation.

Le même Euripide a voulu rassembler tout l'intérêt sur Iphigénie. Malgré son innocence et ses vertus, elle doit laver de son sang l'outrage que Diane a reçu d'Agamemnon. Que fait encore l'auteur ? Il n'achève pas le malheur d'Iphigénie ; la déesse la transporte en Tauride, et la ramènera bientôt après triomphante dans la Grèce [4].

Le dogme de la fatalité ne domine nulle part aussi fortement que dans les tragédies d'Oreste et d'Electre. Mais on a beau rapporter l'oracle qui leur ordonne de venger leur père [5] ; les remplir de terreur avant le crime, de remords après qu'il est commis ;

[1] Herodot. lib. 1, cap. 32 ; lib. 3, cap. 40 ; lib. 7, cap. 46. Sophocl. in Philoct. v. 789. — [2] AEschyl. ap. Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 380. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378. Casaub. in Aristoph. equit. v. 443. — [3] Euripid. in Hippol. v. 728 et 877. — [4] Id. Iphig. in Aulid. v. 1583 ; id. Iphig. in Taur. v. 783. — [5] Id. in Orest. v. 416 et 593. Soph. in Electr. v. 35, 70, etc.

les rassurer par l'apparition d'une divinité qui les justifie et leur promet un sort plus heureux [1] : ces sujets n'en sont pas moins contraires à l'objet de la tragédie. Ils réussissent néanmoins, parce que rien n'est si touchant que le péril d'Oreste, que les malheurs d'Électre, que la reconnaissance du frère et de la sœur; parce que d'ailleurs tout s'embellit sous la plume d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

Aujourd'hui que la saine philosophie nous défend d'attribuer à la Divinité un seul mouvement d'envie ou d'injustice [2], je doute que de pareilles fables, traitées pour la première fois avec la même supériorité, réunissent tous les suffrages. Je soutiens du moins qu'on verrait avec peine le principal personnage se souiller d'un crime atroce; et j'en ai pour garant la manière dont Astydamas a construit dernièrement la fable de son Alcmæon. L'histoire suppose que ce jeune prince fut autorisé à plonger le poignard dans le sein d'Eriphile sa mère. Plusieurs auteurs ont traité ce sujet. Euripide épuisa inutilement toutes les ressources de l'art pour colorer un si horrible forfait [3]. Astydamas a pris un parti conforme à la délicatesse de notre goût : Ériphile périt, à la vérité, de la main de son fils, mais sans en être connue [4].

Polus. Si vous n'admettez pas cette tradition de crimes et de désastres qui descendent des pères aux enfans, vous serez forcé de supprimer les plaintes dont le théâtre retentit sans cesse contre l'injustice des dieux et les rigueurs de la destinée.

Théodecte. Ne touchons point aux droits du malheureux; laissons-lui les plaintes; mais qu'elles prennent une direction plus juste; car il existe pour lui un ordre de choses plus réel et non moins effrayant que la fatalité; c'est l'énorme disproportion entre ses égaremens et les maux qui en sont la suite; c'est lorsqu'il devient le plus infortuné des hommes par une passion momentanée, par une imprudence légère, quelquefois par une prudence trop éclairée; c'est enfin lorsque les fautes des chefs portent la désolation dans tout un Empire.

De pareilles calamités étaient assez fréquentes dans ces temps éloignés où les passions fortes, telles que l'ambition et la vengeance, déployaient toute leur énergie. Aussi la tragédie commença-t-elle par mettre en œuvre les événemens des siècles héroïques : événemens consignés en partie dans les écrits d'Homère, en plus grand nombre dans un recueil intitulé Cycle épique, où différens auteurs ont rassemblé les anciennes traditions des Grecs [5].

[1] Eurip. in Orest. v. 1625; id. in Electr. v. 1238.—[2] Plat. in Tim. t. 3, p. 29; id. in Theæt. t. 1, p. 176. — [3] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 28. — [4] Id. de poet. cap. 14, p. 663.— [5] Casaub. in Athen. lib. 7, cap. 3, p. 301.

Outre cette source, dans laquelle Sophocle a puisé presque tous ses sujets, on en a quelquefois tiré de l'histoire moderne : d'autres fois on a pris la liberté d'en inventer. Eschyle mit sur la scène la défaite de Xerxès à Salamine[1]; et Phrynichus, la prise de Milet[2] : Agathon donna une pièce où tout est feint[3]; Euripide, une autre où tout est allégorique[4].

Ces diverses tentatives réussirent[5], et ne furent pas suivies : peut-être exigent-elles trop de talens; peut-être s'aperçut-on que l'histoire ne laisse pas assez de liberté au poëte, que la fiction lui en accorde trop, que l'une et l'autre se concilient difficilement avec la nature de notre spectacle. Qu'exige-t-il en effet? une action vraisemblable, et souvent accompagnée de l'apparition des ombres et de l'intervention des dieux. Si vous choisissiez un fait récent, il faudrait en bannir le merveilleux; si vous l'inventiez vous-même, n'étant soutenu ni par l'autorité de l'histoire, ni par le préjugé de l'opinion publique, vous risqueriez de blesser la vraisemblance[6]. De là vient que les sujets de nos plus belles pièces sont pris maintenant dans un petit nombre de familles anciennes, comme celles d'Alcméon, de Thyeste, d'OEdipe, de Télèphe, et de quelques autres où se passèrent autrefois tant de scènes épouvantables[7].

Nicéphore. Je voudrais vous dire poliment que vous êtes bien ennuyeux avec vos Agamemnons, vos Orestes, vos OEdipes, et toutes ces races de proscrits. Ne rougissez-vous pas de nous offrir des sujets si communs et si usés? J'admire quelquefois la stérilité de vos génies et la patience des Athéniens.

Théodecte. Vous n'êtes pas de bonne foi, et vous savez mieux qu'un autre que nous travaillons sur un fonds inépuisable. Si nous sommes obligés de respecter les fables reçues, ce n'est que dans les points essentiels. Il faut, à la vérité, que Clytemnestre périsse de la main d'Oreste; Ériphile, de celle d'Alcméon[8] : mais les circonstances d'un même fait variant dans les traditions anciennes[9], l'auteur peut choisir celles qui conviennent à son plan, ou leur en substituer de nouvelles. Il lui suffit aussi d'employer un ou deux personnages connus, les autres sont à sa disposition[10]. Chaque sujet offre des variétés sans nombre, et cesse d'être le même dès que vous lui donnez un nouveau nœud, un autre dénoûment[11].

[1] AEschyl. in Pers. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 21. — [3] Aristot. de poet. cap. 9, p. 659. — [4] Dionys. Halic. de art. rhet. t. 5, p. 301 et 355. — [5] Aristot. ibid. — [6] Corneille, premier discours sur le poëme dramatiq. p. 2. — [7] Aristot. ibid. cap. 13, p. 662; cap. 14, p. 663. — [8] Id. ibid. p. 662. — [9] Schol. argum. in Ajac. Soph. — [10] Aristot. ibid. cap. 9, p. 659. — [11] Id. ibid. cap. 18. Corneille, deuxième discours, p. 53.

Variété dans les fables, qui sont simples ou implexes [1]; simples, lorsque l'action continue et s'achève d'une manière uniforme, sans qu'aucun accident en détourne ou suspende le cours; implexes, lorsqu'elle s'opère, soit avec une de ces reconnaissances qui changent les rapports des personnages entre eux, soit avec une de ces révolutions qui changent leur état, soit avec ces deux moyens réunis. Ici l'on examina ces deux espèces de fables, et l'on convint que les implexes étaient préférables aux simples [2].

Variété dans les incidens qui excitent la terreur et la pitié. Si ce double effet est produit par les sentimens de la nature, tellement méconnus ou contrariés, que l'un des personnages risque de perdre la vie, alors celui qui donne ou va donner la mort peut agir de l'une de ces quatre manières. 1°. Il peut commettre le crime de propos délibéré; les exemples en sont fréquens parmi les anciens. Je citerai celui de Médée qui, dans Euripide, conçoit le projet de tuer ses enfans et l'exécute [3]. Mais son action est d'autant plus barbare qu'elle n'était point nécessaire. Je crois que personne ne la hasarderait aujourd'hui. 2°. On peut ne reconnaître son crime qu'après l'avoir achevé, comme OEdipe dans Sophocle. Ici l'ignorance du coupable rend son action moins odieuse, et les lumières qu'il acquiert successivement nous inspirent le plus vif intérêt. Nous approuvons cette manière. 3°. L'action va quelquefois jusqu'au moment de l'exécution, et s'arrête tout à coup par un éclaircissement inattendu. C'est Mérope qui reconnaît son fils, et Iphigénie, son frère, au moment de les frapper. Cette manière est la plus parfaite de toutes.

Polus. En effet, lorsque Mérope tient le glaive suspendu sur la tête de son fils, il s'élève un frémissement général dans l'assemblée [4]; j'en ai été souvent témoin.

Théodecte. La quatrième et la plus mauvaise de toutes les manières est de s'arrêter au moment de l'exécution par un simple changement de volonté: on ne l'a presque jamais employée. Aristote me citait un jour l'exemple d'Hémon qui tire l'épée contre Créon son père, et, au lieu d'achever, s'en perce lui-même [5].

Nicéphore. Comment aurait-il achevé? Créon, saisi de frayeur, avait pris la fuite [6].

Théodecte. Son fils pouvait le poursuivre.

Polus. Peut-être ne voulait-il que s'immoler à ses yeux,

[1] Aristot. de poet. cap. 10 et 11, t. 2, p. 660. — [2] Id. ibid. cap. 13, p. 661. — [3] Id. ibid. cap. 14, p. 663. — [4] Plut. de esu carn. t. 2, p. 998. — [5] Aristot. ibid. — [6] Sophocl. in Antig. v. 1248.

comme il semblait l'en avoir menacé dans une des scènes précédentes[1] ; car, après tout, Sophocle connaissait trop les bienséances du théâtre pour supposer que le vertueux Hémon osât attenter aux jours de son père.

Zopyre. Eh ! pourquoi ne l'aurait-il pas osé ? Savez-vous qu'Hémon est sur le point d'épouser Antigone, qu'il l'aime, qu'il en est aimé, que son père l'a condamnée à être enterrée vivante, que son fils n'a pu le fléchir par ses larmes, qu'il la trouve morte, qu'il se roule à ses pieds expirant de rage et d'amour ? Et vous seriez indigné que, voyant tout à coup paraître Créon, il se fût élancé, non sur son père, mais sur le bourreau de son amante ? Ah ! s'il ne daigne pas poursuivre ce lâche tyran, c'est qu'il est encore plus pressé de terminer une vie odieuse.

Théodecte. Ennoblissez son action ; dites que son premier mouvement fut de fureur et de vengeance ; et le second, de remords et de vertu.

Zopyre. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, je soutiens que ce trait est un des plus pathétiques et des plus sublimes de notre théâtre ; et si votre Aristote ne l'a pas senti, c'est qu'apparemment il n'a jamais aimé.

Théodecte. Aimable Zopyre, prenez garde de trahir les secrets de votre cœur. Je veux bien, par complaisance pour vous, rejeter cet exemple : mais retenons le principe, qu'il ne faut pas commencer une action atroce, ou qu'il ne faut pas l'abandonner sans motif. Continuons de parcourir les moyens de différencier une fable.

Variété dans les reconnaissances, qui sont un des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes[2]. Il en est de plusieurs espèces[3] ; les unes, dénuées de tout art, et devenues trop souvent la ressource des poëtes médiocres, sont fondées sur des signes accidentels ou naturels ; par exemple, des bracelets, des colliers, des cicatrices, des marques imprimées sur le corps[a] ; les autres montrent de l'invention. On cite avec éloge celle de Dicæogène, dans son poëme des Cypriaques : le héros, voyant un tableau où ses malheurs sont retracés, laisse échapper des larmes qui le trahissent ; celle de Polyidès, dans son *Iphigénie* : Oreste, sur le point d'être immolé, s'écrie : « C'est ainsi que

[1] Soph. in Antig. v. 762. Schol. ibid. — [2] Aristot. de poet. cap. 11, t. 2, p. 660. — [3] Id. ibid. cap. 16, p. 664. — [a] Aristote cite une reconnaissance opérée par un moyen bien étrange, par une navette qui rendait un son (Aristot. ibid. cap. 15, p. 664) ; elle se trouvait dans le *Térée* de Sophocle. Cette pièce est perdue.

» ma sœur Iphigénie fut sacrifiée en Aulide. » Les plus belles naissent de l'action. Voyez l'*Œdipe* de Sophocle et l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide[1].

Variété dans les caractères. Celui des personnages qui reviennent souvent sur la scène est décidé parmi nous; mais il ne l'est que dans sa généralité. Achille est impétueux et violent, Ulysse prudent et dissimulé, Médée implacable et cruelle; mais toutes ces qualités peuvent tellement se graduer, que, d'un seul caractère, il en résulte plusieurs qui n'ont de commun que les traits principaux : tel est celui d'Électre[2] et celui de Philoctète[3], dans Eschyle, Sophocle et Euripide. Il vous est permis d'exagérer les défauts d'Achille; mais il vaut mieux les affaiblir par l'éclat de ses vertus, comme a fait Homère. C'est en suivant ce modèle que le poëte Agathon produisit un Achille qui n'avait pas encore paru sur le théâtre[4].

Variété dans les catastrophes. Les unes se terminent au bonheur, et les autres au malheur; il en est où, par une double révolution, les bons et les méchans éprouvent un changement de fortune. La première manière ne convient guère qu'à la comédie[5].

Zopyre. Pourquoi l'exclure de la tragédie? Répandez le pathétique dans le courant de la pièce, mais que du moins je respire à la fin, et que mon âme soulagée obtienne le prix de sa sensibilité.

Théodecte. Vous voulez donc que j'éteigne ce tendre intérêt qui vous agite, et que j'arrête des larmes que vous versez avec tant de plaisir? La plus belle récompense que je puisse accorder à votre âme sensible, c'est de perpétuer le plus qu'il est possible les émotions qu'elle a reçues. De ces scènes touchantes, où l'auteur déploie tous les secrets de l'art et de l'éloquence, il ne résulte qu'un pathétique de situation, et nous voulons un pathétique que l'action fasse naître, qu'elle augmente de scène en scène, et qui agisse dans l'âme du spectateur toutes les fois que le nom de la pièce frappera son oreille.

Zopyre. Et ne le trouvez-vous pas dans ces tragédies où les bons et les méchans éprouvent un changement d'état?

Théodecte. Je l'ai déjà insinué; le plaisir qu'elles procurent ressemble trop à celui que nous recevons à la comédie. Il est vrai que les spectateurs commencent à goûter cette double révolution, et que des auteurs même lui assignent le premier rang. Mais je pense qu'elle ne mérite que le second, et je m'en rap-

[1] Aristot. de poet. cap. 16, t. 2, p. 665. — [2] AEschyl. in Choeph. Sophocl. et Eurip. in Electr. — [3] Dion. Chrysost. orat. 52, p. 548. — [4] Aristot. ibid. cap. 15, p. 664. — [5] Id. ibid. cap. 13 p. 662.

porte à l'expérience de Polus. Quelles sont les pièces qui passent pour être vraiment tragiques[1].

Polus. En général, celles dont la catastrophe est funeste.

Théodecte. Et vous, Anacharsis, quels effets produisirent sur vous les différentes destinées que nous attachons au personnage principal?

Anacharsis. Dans les commencemens, je versais des larmes en abondance sans remonter à leur source; je m'aperçus ensuite que vos plus belles pièces perdaient une partie de leur intérêt à une seconde représentation, mais que cette perte était infiniment plus sensible pour celles qui se terminent au bonheur.

Nicéphore. Il me reste à vous demander comment vous parvenez à vous accorder avec vous-même. Vous voulez que la catastrophe soit funeste; et cependant vous avez préféré cette révolution qui arrache un homme à l'infortune, et le place dans un état plus heureux[2].

Théodecte. J'ai préféré la reconnaissance qui arrête l'exécution du forfait; mais je n'ai pas dit qu'elle dût servir de dénoûment. Oreste, reconnu d'Iphigénie, est sur le point de succomber sous les armes de Thoas[3]; reconnu d'Electre, il tombe entre les mains des Furies[4]. Il n'a donc fait que passer d'un danger et d'un malheur dans un autre. Euripide le tire de ce second état par l'intervention d'une divinité: elle pouvait être nécessaire dans son *Iphigénie en Tauride;* elle ne l'était pas dans son *Oreste,* dont l'action serait plus tragique s'il eût abandonné les assassins de Clytemnestre aux tourmens de leurs remords. Mais Euripide aimait à faire descendre les dieux dans une machine, et il n'emploie que trop souvent cet artifice grossier pour exposer le sujet et pour dénouer la pièce.

Zopyre. Condamnez-vous les apparitions des dieux? elles sont si favorables au spectacle!

Nicéphore. Et si commodes au poëte!

Théodecte. Je ne les permets que lorsqu'il est nécessaire de tirer du passé ou de l'avenir des lumières qu'on ne peut acquérir parsd'autres voies[5]. Sans ce motif, le prodige honore plus le machiniste que l'auteur.

Conformons-nous toujours aux lois de la raison, aux règles de la vraisemblance; que votre fable soit tellement constituée, qu'elle s'expose, se noue et se dénoue sans effort; qu'un agent céleste ne vienne pas, dans un froid avant-propos, nous instruire de ce qui est arrivé auparavant, de ce qui doit arriver dans la

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662. — [2] Dacier, poétiq. d'Aristote, p. 224. Victor. in Aristot. — [3] Euripid. Iphig. in Taur. — [4] Id. in Orest. — [5] Aristot. ibid. cap. 15, p. 664.

suite ; que le nœud, formé des obstacles qui ont précédé l'action et de ceux que l'action fait éclore, se resserre de plus en plus depuis les premières scènes jusqu'au moment où la catastrophe commence [1] ; que les épisodes ne soient ni trop étendus, ni en trop grand nombre [2] ; que les incidens naissent avec rapidité les uns des autres, et amènent des événemens inattendus [3] ; en un mot, que les différentes parties de l'action soient si bien liées entre elles, qu'une seule étant retranchée ou transposée, le tout soit détruit ou changé [4]. N'imitez pas ces auteurs qui ignorent l'art de terminer heureusement une intrigue heureusement tissue [5], et qui, après s'être imprudemment jetés au milieu des écueils, n'imaginent d'autre ressource pour en sortir que d'implorer le secours du ciel.

Je viens de vous indiquer les diverses manières de traiter la fable ; vous pourrez y joindre les différences sans nombre que vous offriront les pensées, et surtout la musique. Ne vous plaignez donc plus de cette stérilité de nos sujets, et souvenez-vous que c'est les inventer que de les présenter sous un nouveau jour.

Nicéphore. Mais vous ne les animez pas assez. On dirait quelquefois que vous craignez d'approfondir les passions ; si par hasard vous les mettez aux prises les unes avec les autres, si vous les opposez à des devoirs rigoureux [6], à peine nous laissez-vous entrevoir les combats qu'elles se livrent sans cesse.

Théodecte. Plus d'une fois on a peint avec les plus douces couleurs les sentimens de l'amour conjugal [7] et ceux de l'amitié [8] ; cent fois, avec un pinceau plus vigoureux, les fureurs de l'ambition [9], de la haine [10], de la jalousie [11] et de la vengeance [12]. Voudriez-vous que dans ces occasions on nous eût donné des portraits, des analyses du cœur humain ? Parmi nous, chaque art, chaque science se renferme dans ses limites. Nous devons abandonner, soit à la morale, soit à la rhétorique, la théorie des passions [13], et nous attacher moins à leur développement qu'à leurs effets ; car ce n'est pas l'homme que nous présentons à vos yeux, ce sont les vicissitudes de sa vie, et surtout les malheurs qui l'oppriment [14]. La tragédie est tellement le récit d'une action terrible et touchante, que plusieurs de nos pièces se terminent par ces mots que prononce le chœur : *C'est ainsi que finit cette*

[1] Aristot. de poet. cap. 15, t. 2, p. 664, et cap. 18, p. 666. — [2] Id. ibid. cap. 17, p. 665 ; cap. 18, p. 666. — [3] Id. ibid. cap. 7, p. 658 ; cap. 9, p. 660. Corneille, troisième discours sur le poëme dramat. p. 74. — [4] Aristot. ibid. cap. 8, p. 659. — [5] Id. ibid. cap. 18, p. 666. — [6] Euripid. in Orest. — [7] Id. in Alcest. — [8] Id. in Orest. — [9] Id. in Phœniss. — [10] Sophocl. in Philoct. et in Ajac. — [11] Euripid. in Med. — [12] AEschyl. in Agam. — [13] Aristot. de mor. Id. de rhet. — [14] Id. de poet. cap. 6, p. 657.

aventure [1]. En la considérant sous ce point de vue, vous concevez que, s'il est essentiel d'exprimer les circonstances qui rendent la narration plus intéressante et la catastrophe plus funeste, il l'est encore plus de tout faire entendre plutôt que de tout dire. Telle est la manière d'Homère; il ne s'amuse point à détailler les sentimens qui unissaient Achille et Patrocle; mais, à la mort de ce dernier, ils s'annoncent par des torrens de larmes, ils éclatent par des coups de tonnerre.

Zopyre. Je regretterai toujours qu'on ait jusqu'à présent négligé la plus douce et la plus forte des passions. Tous les feux de l'amour brûlent dans le cœur de Phèdre, et ne répandent aucune chaleur dans la tragédie d'Euripide [2]. Cependant les premières atteintes de cet amour, ses progrès, ses troubles, ses remords; quelle riche suite de tableaux pour le pinceau du poëte! quelles nouvelles sources d'intérêt pour le rôle de la princesse! Nous avons parlé de l'amour d'Hémon pour Antigone [3]; pourquoi ce sentiment ne devient-il pas le principal mobile de l'action? Que de combats n'aurait-il pas excités dans le cœur du père et dans celui des deux amans? Que de devoirs à respecter! que de malheurs à craindre!

Nicéphore. Et la guerre de Troie!

Théodecte. Ce ne fut pas la perte d'Hélène qui arma les Grecs contre les Troyens; ce fut pour Ménélas le besoin de venger une injure éclatante; pour les autres princes, le serment qu'ils avaient fait auparavant de lui garantir la possession de son épouse [4]: ils ne virent dans l'amour trahi que l'honneur outragé.

L'amour n'a proprement à lui que de petites intrigues, dont nous abandonnons le récit à la comédie; que des soupirs, des larmes et des faiblesses, que les poëtes lyriques se sont chargés d'exprimer. S'il s'annonce quelquefois par des traits de noblesse et de grandeur, il les doit à la vengeance, à l'ambition, à la jalousie, trois puissans ressorts que nous n'avons jamais négligé d'employer.

TROISIÈME SÉANCE.

Il fut question des mœurs, des pensées, des sentimens et du style qui conviennent à la tragédie.

Des mœurs.

Dans les ouvrages d'imitation, dit Théodecte, mais surtout dans le poëme, soit épique, soit dramatique, ce que l'on appelle

[1] Euripid. in Alcest. v. 1163; in Androm. v. 1288; in Helen. v. 1708; in Med. v. 1419. — [2] Id. in Hippol. — [3] Sophocl. in Antig. — [4] Euripid. Iphig. in Aulid. v. 58.

mœurs est l'exacte conformité des actions, des sentimens, des pensées et des discours du personnage avec son caractère. Il faut donc que dès les premières scènes on reconnaisse, à ce qu'il fait, à ce qu'il dit, quelles sont ses inclinations actuelles, quels sont ses projets ultérieurs [1].

Les mœurs caractérisent celui qui agit [2]: elles doivent être bonnes. Loin de charger le défaut, ayez soin de l'affaiblir. La poésie, ainsi que la peinture, embellit le portrait sans négliger la ressemblance. Ne salissez le caractère d'un personnage, même subalterne, que lorsque vous y serez contraint. Dans une pièce d'Euripide [3], Ménélas joue un rôle répréhensible, parce qu'il fait le mal sans nécessité [4].

Il faut encore que les mœurs soient convenables, ressemblantes, égales; qu'elles s'assortissent à l'âge et à la dignité du personnage; qu'elles ne contrarient point l'idée que les traditions anciennes nous donnent d'un héros; et qu'elles ne se démentent point dans le courant de la pièce.

Voulez-vous leur donner du relief et de l'éclat, faites-les contraster entre elles. Voyez combien, dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Étéocle son frère [5]; et dans Sophocle, le caractère d'Électre par celui de Chrysothémis sa sœur [6].

Des pensées et des sentimens.

Nous devons, comme les orateurs, remplir nos juges de pitié, de terreur, d'indignation; comme eux, prouver une vérité, réfuter une objection, agrandir ou rapetisser un objet [7]. Vous trouverez les préceptes dans les traités qu'on a publiés sur la rhétorique, et les exemples dans les tragédies qui font l'ornement du théâtre. C'est là qu'éclatent la beauté des pensées et l'élévation des sentimens; c'est là que triomphent le langage de la vérité et l'éloquence des malheurs. Voyez Mérope, Hécube, Électre, Antigone, Ajax, Philoctète, environnés tantôt des horreurs de la mort, tantôt de celles de la honte ou du désespoir; écoutez ces accens de douleur, ces exclamations déchirantes, ces expressions passionnées qui, d'un bout du théâtre à l'autre, font retentir les cris de la nature dans tous les cœurs, et forcent tous les yeux à se remplir de larmes.

D'où viennent ces effets admirables? C'est que nos auteurs possèdent au souverain degré l'art de placer leurs personnages dans les situations les plus touchantes, et que, s'y plaçant eux-

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657; cap. 15, p. 663. — [2] Id. ibid. p. 656. — [3] Euripid. in Orest. — [4] Aristot. ibid. cap. 15, p. 663. — [5] Euripid. in Phœniss. — [6] Sophocl. in Electr. — [7] Aristot. ibid. cap. 19, p. 667. Corneille, premier discours, p. 21.

mêmes, ils s'abandonnent sans réserve au sentiment unique et profond qu'exige la circonstance.

Vous ne sauriez trop étudier nos grands modèles. Pénétrez-vous de leurs beautés ; mais apprenez surtout à les juger, et qu'une servile admiration ne vous engage pas à respecter leurs erreurs. Osez condamner ce raisonnement de Jocaste. Ses deux fils étaient convenus de monter alternativement sur le trône de Thèbes, Étéocle refusait d'en descendre ; et pour le porter à ce sacrifice, la reine lui représente, entre autres choses, que l'égalité établit autrefois les poids et les mesures, et a réglé de tout temps l'ordre périodique des jours et des nuits[1].

Des sentences claires, précises, et amenées sans efforts, plaisent beaucoup aux Athéniens ; mais il faut être attentif à les choisir, car ils rejettent avec indignation les maximes qui détruisent la morale.

Polus. Et souvent mal à propos. On fit un crime à Euripide d'avoir mis dans la bouche d'Hippolyte ces paroles : « Ma langue » a prononcé le serment, mon cœur le désavoue[2]. » Cependant elles convenaient à la circonstance, et ses ennemis l'accusèrent faussement d'en faire un principe général. Une autre fois, on voulut chasser l'acteur qui jouait le rôle de Bellérophon, et qui, suivant l'esprit de son rôle, avait dit que la richesse est préférable à tout. La pièce était sur le point de tomber. Euripide monta sur le théâtre. On l'avertit de retrancher ce vers. Il répondit qu'il était fait pour donner des leçons, et non pour en recevoir[3] ; mais que, si on avait la patience d'attendre, on verrait bientôt Bellérophon subir la peine qu'il avait méritée[4]. Lorsqu'il eut donné son Ixion, plusieurs assistans lui dirent après la représentation que son héros était trop scélérat. Aussi, répondit-il, j'ai fini par l'attacher à une roue[5].

Du style.

Quoique le style de la tragédie ne soit plus aussi pompeux qu'il l'était autrefois[6], il faut néanmoins qu'il soit assorti à la dignité des idées. Employez les charmes de l'élocution pour sauver des invraisemblances que vous êtes forcé d'admettre ; mais si vous avez des pensées à rendre ou des caractères à peindre, gardez-vous de les obscurcir par de vains ornemens[7]. Évitez les expressions ignobles[8]. A chaque espèce de drame conviennent

[1] Euripid. in Phœniss. v. 544. — [2] Id. in Hippol. v. 612. Schol. ibid. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, p. 602. Cicer. de offic. lib. 3, cap. 29, t. 3, p. 289. — [3] Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n°. 1. — [4] Senec. epist. 115. — [5] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 19. — [6] Aristot. ibid. cap. 1, p. 584, D. — [7] Id. de poet. cap. 24, p. 672, E. — [8] Athen. lib. 4, cap. 15, p. 158. Casaub. ibid. p. 180.

un ton particulier et des couleurs distinctes[1]. C'est pour avoir ignoré cette règle que le langage de Cléophon et de Sthénélus se rapproche de celui de la comédie[2].

Nicéphore. J'en découvre une autre cause. Le genre que vous traitez est si factice, le nôtre si naturel, que vous êtes à tout moment forcés de passer du premier au second, et d'emprunter nos pensées, nos sentimens, nos formes, nos facéties et nos expressions. Je ne vous citerai que des autorités respectables, Eschyle, Sophocle, Euripide, jouant sur le mot, et faisant d'insipides allusions aux noms de leurs personnages[3]; le second de ces poëtes[4] mettant dans la bouche d'Ajax ces paroles étonnantes : « Aï, Aï, quelle fatale conformité entre le nom que je porte et » les malheurs que j'éprouve[a] ! »

Théodecte. On était alors persuadé que les noms qui nous sont imposés présagent la destinée qui nous attend[5]; et vous savez que, dans le malheur, on a besoin de s'attacher à quelque cause.

Nicéphore. Mais comment excuser dans vos auteurs le goût des fausses étymologies et des jeux de mots[6], les froides métaphores[7], les fades plaisanteries[8], les images indécentes[9], et ces satires contre les femmes[10], et ces scènes entremêlées de bas comique[11], et ces fréquens exemples de mauvais ton ou d'une familiarité choquante[12]? Comment souffrir qu'au lieu de nous annoncer tout uniment la mort de Déjanire, on nous dise qu'elle vient d'achever son dernier voyage sans faire un seul pas[13]? Est-il de la dignité de la tragédie que des enfans vomissent des injures grossières et ridicules contre les auteurs de leurs jours[14]; qu'Antigone nous assure qu'elle sacrifierait un époux, un fils à son frère, parce qu'elle pourrait avoir un autre fils et un autre époux, mais qu'ayant perdu son père et sa mère, elle ne saurait remplacer le frère dont elle est privée[15]?

Je ne suis point étonné de voir Aristophane lancer en passant un trait contre les moyens sur lesquels Eschyle a fondé la re-

[1] Quintil. lib. 10, cap. 2, p. 650. — [2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 590; id. de poet. cap. 22, p. 669. — [3] AEschyl. in Agam. v. 690. Euripid. in Phœniss. v. 639 et 1500; id. in Troad. v. 990. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, p. 579. — [4] Sophocl. in Ajac. v. 430. — [a] *Aï* est le commencement du nom d'Ajax. Les Grecs prononçaient Aïas. — [5] Sophocl. ibid. v. 926. Euripid. in Bacch. v. 508. — [6] AEschyl. in Pers. v. 769. Euripid. ibid. v. 367. — [7] Hermog. de form. orat. lib. 1, cap. 6, p. 285. — [8] Sophocl. ibid. v. 1146. — [9] Euripid. in Hecub. v. 570. Sophocl. in Trachin. v. 31. Hermog. de invent. lib. 4, cap. 12, p. 227. — [10] Euripid. in Hippol. v. 616; in Androm. v. 85. — [11] Id. in Orest. v. 1506. AEschyl. in Agam. v. 864 et 923. — [12] Sophocl. in Antig. v. 325 et 567. Euripid. in Alcest. v. 750, etc. — [13] Sophocl. in Trac. v. 888. — [14] Euripid. ibid. v. 629. Sophocl. in Antig. v. 746 et 752. — [15] Sophocl. ibid. v. 921. Aristot. ibid. cap. 16, p. 603.

connaissance d'Oreste et d'Électre[1] ; mais Euripide devait-il parodier et tourner si plaisamment en ridicule cette même reconnaissance[2] ? Je m'en rapporte à l'avis de Polus.

Polus. J'avoue que plus d'une fois j'ai cru jouer la comédie sous le masque de la tragédie. Aux exemples que vous venez de citer qu'il me soit permis d'en joindre deux autres tirés de Sophocle et d'Euripide.

Le premier ayant pris pour sujet d'une de ses tragédies la métamorphose de Térée et de Procné, se permet plusieurs plaisanteries contre ce prince, qui paraît, ainsi que Procné, sous la forme d'un oiseau [3].

Le second, dans une de ses pièces, introduit un berger qui croit avoir vu quelque part le nom de Thésée. On l'interroge : « Je ne sais pas lire, répond-il, mais je vais décrire la forme » des lettres. La première est un rond avec un point dans le » milieu[a] ; la seconde est composée de deux lignes perpendi- » culaires jointes par une ligne transversale ; » et ainsi des autres. Observez que cette description anatomique du nom de Thésée réussit tellement, qu'Agathon en donna bientôt après une seconde, qu'il crut sans doute plus élégante [4].

Théodecte. Je n'ose pas convenir que j'en risquerai une troisième dans une tragédie que je prépare[5] : ces jeux d'esprit amusent la multitude ; et, ne pouvant la ramener à notre goût, il faut bien nous assujétir au sien. Nos meilleurs écrivains ont gémi de cette servitude, et la plupart des fautes que vous venez de relever prouvent clairement qu'ils n'ont pas pu la secouer. Il en est d'autres qu'on pourrait excuser. En se rapprochant des siècles héroïques, ils ont été forcés de peindre des mœurs différentes des nôtres : en voulant se rapprocher de la nature, ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes.

Avec moins de génie, nous avons encore plus de risques à courir. L'art est devenu plus difficile. D'un côté, le public, rassasié des beautés depuis long-temps offertes à ses yeux, exige follement qu'un auteur réunisse les talens de tous ceux qui l'ont précédé[6]. D'un autre, les acteurs se plaignent sans cesse de n'avoir pas de rôles assez brillans. Ils nous forcent, tantôt d'étendre et de violenter le sujet, tantôt d'en détruire les liaisons[7] ; souvent même, leur négligence et leur maladresse suffisent pour

[1] AEschyl. in Choeph. v. 223. Aristoph. in nub. v. 534. Schol. ibid. — [2] Euripid. in Electr. v. 520. — [3] Aristoph. in av. v. 100. Schol. ibid. — [a] Euripide décrivait, dans cette pièce, la forme des six lettres grecques qui composent le nom de Thésée, ΘΗΣΕΥΣ. — [4] Euripid. in Thes. ap. Athen. lib. 10, cap. 20, p. 454. — [5] Athen. ibid. — [6] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666. — [7] Id. ibid. cap. 9, p. 659.

faire tomber une pièce. Polus me pardonnera ce reproche ; le hasarder en sa présence, c'est faire son éloge.

Polus. Je suis entièrement de votre avis ; et je vais raconter à Zopyre le danger que courut autrefois l'*Oreste* d'Euripide. Dans cette belle scène où ce jeune prince, après des accès de fureur, reprend l'usage de ses sens, l'acteur Hégélochus, n'ayant pas ménagé sa respiration, fut obligé de séparer deux mots qui, suivant qu'ils étaient élidés ou non, formaient deux sens très-différens ; de manière qu'au lieu de ces paroles, *Après l'orage je vois le calme*, il fit entendre celles-ci, *Après l'orage je vois un chat* [a]. Vous pouvez juger de l'effet que, dans ce moment d'intérêt, produisit une pareille chute ; ce furent des rires excessifs de la part de l'assemblée, et des épigrammes très-piquantes de la part des ennemis du poëte et de l'acteur [1].

QUATRIÈME SÉANCE.

Dans la quatrième séance furent discutés quelques articles tenus jusqu'alors en réserve. On observa, 1°. que, dans presque toutes les scènes, les réponses et les répliques se font de vers à vers [2], ce qui rend le dialogue extrêmement vif et serré, mais quelquefois peu naturel ; 2°. que Pylade ne dit que trois vers dans une pièce d'Eschyle [3], et pas un dans l'*Électre* de Sophocle, ainsi que dans celle d'Euripide ; que d'autres personnages, quoique présens, se taisent pendant plusieurs scènes, soit par excès de douleur, soit par hauteur de caractère [4] ; 3°. qu'on a quelquefois introduit des personnages allégoriques, comme la Force, la Violence [5], la Mort [6], la Fureur [7] ; 4°. que les chœurs de Sophocle font partie de l'action ; que la plupart de ceux d'Euripide y tiennent faiblement ; que ceux d'Agathon en sont tout-à-fait détachés, et qu'à l'exemple de ce dernier poëte, on ne se fait aucun scrupule aujourd'hui d'insérer dans les intermèdes des fragmens de poésie et de musique qui font perdre de vue le sujet [8].

Après qu'on se fut déclaré contre ces abus, je demandai si la tragédie avait atteint sa perfection. Tous s'écrièrent à la fois que certaines pièces ne laisseraient rien à désirer, si l'on en retranchait les taches qui les défigurent, et qui ne sont point inhérentes à leur constitution. Mais, comme je leur fis observer qu'A-

[a] Voyez la note VI à la fin du Voyage. — [1] Euripid. in Orest. v. 279. Schol. ibid. Aristoph. in ran. v. 306. Schol. ibid. — [2] Poll. lib. 4, cap. 17, § 113. AEschyl. Euripid. Sophocl. passim. — [3] AEschyl. in Choeph. v. 900. — [4] Schol. AEschyl. in Prom. v. 435. Hecub. ap. Eurip. v. 486. — [5] AEschyl. in Prom. — [6] Euripid. in Alcest. — [7] Id. in Here. fur. — [8] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666.

ristote avait hésité sur cette question[1], on l'examina de plus près, et les doutes se multiplièrent.

Les uns soutenaient que le théâtre est trop vaste et le nombre des spectateurs trop considérable. Il en résulte, disaient-ils, deux inconvéniens : les auteurs sont obligés de se conformer au goût d'une multitude ignorante, et les acteurs de pousser des cris qui les épuisent, au risque même de n'être pas entendus d'une partie de l'assemblée. Ils proposaient de choisir une enceinte plus étroite, et d'augmenter le prix des places, qui ne seraient remplies que par les personnes les plus honnêtes. On répondait que ce projet ne pouvait se concilier, ni avec la nature, ni avec les intérêts du gouvernement. Ce n'est, ajoutait-on, qu'en faveur du peuple et des étrangers que nos spectacles sont entretenus avec tant de magnificence. D'un côté, on détruirait l'égalité qui doit régner entre les citoyens ; de l'autre, on se priverait des sommes d'argent que les étrangers versent dans cette ville pendant nos fêtes.

Les premiers répliquaient : Pourquoi ne pas supprimer les chœurs et la musique, comme on commence à les supprimer dans la comédie? Les chœurs obligent les auteurs à blesser à tout moment la vraisemblance. Il faut que les personnages de la pièce, attirés de force ou de gré dans le vestibule d'un palais, ou dans tout autre lieu découvert, y viennent dévoiler leurs plus intimes secrets, ou traiter des affaires de l'État en présence de plusieurs témoins, souvent amenés sans motif; que Médée y publie les affreux projets qu'elle médite ; que Phèdre y déclare une passion qu'elle voudrait se cacher à elle-même ; qu'Alceste mourante s'y fasse transporter pour rendre les derniers soupirs. Quant à la musique, il est absurde de supposer que des hommes accablés de douleur agissent, parlent et meurent en chantant.

Sans le chœur, répondaient les autres, plus de mouvement sur le théâtre, plus de majesté dans le spectacle. Il augmente l'intérêt pendant les scènes, il l'entretient pendant les intermèdes. Ils ajoutaient que le peuple ne voudrait point renoncer aux agrémens de la musique, et que ce serait dénaturer la tragédie que d'adopter le change ment proposé.

Gardons-nous, dit Nicéphore, de la dépouiller de ses ornemens ; elle y perdrait trop. Mais donnez-lui du moins une plus noble destination, et qu'à l'exemple de la comédie....

Théodecte. Elle nous fasse rire?

Nicéphore. Non ; mais qu'elle nous soit utile.

Théodecte. Et qui oserait soutenir qu'elle ne l'est pas? La plus saine morale n'est-elle pas semée par maximes dans nos tragédies ?

[1] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.

Nicéphore. N'est-elle pas à tout moment contredite par l'action même ? Hippolyte, instruit de l'amour de Phèdre, se croit souillé par cette horrible confidence [1], et n'en périt pas moins. Quelle funeste leçon pour la jeunesse ! Ce fut à notre exemple que vous entreprîtes autrefois de dévoiler les vices de l'administration. Mais quelle différence entre votre manière et la nôtre ! Nous couvrions de ridicules les coupables orateurs de l'État ; vous vous appesantissez tristement sur les abus de l'éloquence [2]. Nous disions quelquefois aux Athéniens des vérités dures et salutaires, et vous les flattez encore avec une impudence dont vous devriez rougir [3].

Théodecte. En nourrissant leur haine contre le despotisme, nous les attachons à la démocratie ; en leur montrant la piété, la bienfaisance, et les autres vertus de leurs ancêtres, nous leur fournissons des modèles ; nous entretenons leur vanité pour leur inspirer de l'honneur. Il n'est point de sujet qui ne leur apprenne à supporter leurs maux, à se garantir des fautes qui peuvent les leur attirer.

Nicéphore. J'en conviendrais, si l'instruction sortait du fond même de l'action ; si vous bannissiez du théâtre ces calamités héréditaires dans une famille ; si l'homme n'était jamais coupable sans être criminel, jamais malheureux que par l'abus des passions ; si le scélérat était toujours puni, et l'homme de bien toujours récompensé.

Mais tant que vous serez asservis à vos formes, n'attendez rien de vos efforts. Il faut ou corriger le fond vicieux de vos histoires scandaleuses, ou vous exercer, comme on a fait quelquefois, sur des sujets d'imagination. J'ignore si leurs plans seraient susceptibles de combinaisons plus savantes, mais je sais bien que la morale en pourrait être plus pure et plus instructive.

Tous les assistans applaudirent à ce projet, sans en excepter Théodecte, qui néanmoins soutenait toujours que, dans l'état actuel des choses, la tragédie était aussi utile aux mœurs que la comédie. Disciple de Platon, dit alors Polus en m'adressant la parole, qu'auraient pensé votre maître et Socrate de la dispute qui s'est élevée entre Théodecte et Nicéphore ? Je répondis qu'ils auraient condamné les prétentions de l'un et de l'autre, et que les philosophes ne voyaient qu'avec indignation ce tissu d'obscénités et de personnalités qui souillaient l'ancienne comédie.

Rappelons-nous les circonstances où l'on se trouvait alors, dit Nicéphore : Périclès venait d'imposer silence à l'Aréopage ; il ne serait plus resté de ressources aux mœurs, si nos auteurs n'avaient eu le courage d'exercer la censure publique.

[1] Euripid. in Hippol. v. 655. — [2] Id. in Orest. v. 905. Walck. diatrib. in Euripid. cap. 28, p. 250. — [3] Euripid. in Helen. et in Heracl.

Il n'y a pas de courage à être méchant, répondis-je, quand la méchanceté est impunie. Comparons les deux tribunaux dont vous venez de parler; je vois dans celui de l'Aréopage des juges intègres, vertueux, discrets, gémissant de trouver un coupable, et ne le condamnant qu'après l'avoir convaincu; je vois dans l'autre des écrivains passionnés, forcenés, quelquefois subornés, cherchant partout des victimes pour les immoler à la malignité du public, supposant des crimes, exagérant les vices, et faisant le plus cruel outrage à la vertu, en vomissant les mêmes injures contre le scélérat et contre l'homme de bien.

Quel étrange réformateur que cet Aristophane, celui de tous qui avait le plus d'esprit et de talens, qui connut le mieux la bonne plaisanterie, et qui se livra le plus à une gaieté féroce! On dit qu'il ne travaillait à ses ouvrages que dans le délire du vin [1]; c'était plutôt dans celui de la haine et de la vengeance. Ses ennemis sont-ils exempts d'infamie, il les attaque sur leur naissance, sur leur pauvreté, sur les défauts de leurs personnes. Combien de fois reprocha-t-il à Euripide d'être fils d'une vendeuse d'herbes [2]! Il était fait pour plaire aux honnêtes gens, et plusieurs de ses pièces ne semblent destinées qu'à des hommes perdus de débauche et pleins de noirceurs [3].

Nicéphore. J'abandonne Aristophane quand ses plaisanteries dégénèrent en satires licencieuses; mais je l'admire lorsque, pénétré des maux de sa patrie, il s'élève contre ceux qui l'égarent par leurs conseils [4]; lorsque, dans cette vue, il attaque sans ménagement les orateurs, les généraux, le sénat, et le peuple même. Sa gloire s'en accrut; elle s'étendit au loin. Le roi de Perse dit à des ambassadeurs de Lacédémone que les Athéniens seraient bientôt les maîtres de la Grèce, s'ils suivaient les conseils de ce poëte [5].

Anacharsis. Eh! que nous fait le témoignage d'un roi de Perse! et quelle confiance pouvait mériter un auteur qui ne savait pas, ou qui feignait d'ignorer qu'on ne doit point attaquer le crime par le ridicule [6], et qu'un portrait cesse d'être odieux dès qu'il est chargé de traits burlesques? On ne rit point à l'aspect d'un tyran ou d'un scélérat; on ne doit pas rire de son image, sous quelque forme qu'elle paraisse. Aristophane peignait fortement l'insolence et les rapines de ce Cléon qu'il haïssait, et qui était à la tête de la république; mais des bouffonneries grossières et dégoûtantes détruisaient à l'instant l'effet de

[1] Athen. lib. 10, cap. 7, p. 429. — [2] Aristoph. in equit. v. 19; id. in Acharn. v. 477. — [3] Id. in equit. v. 1275. Plut. in compar. Aristoph. et Menand. t. 2, p. 854. — [4] Aristoph. in ran. v. 698. — [5] Id. in Acharn. v. 646. — [6] Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441. Plut. de adul. et amic. p. 68.

ses tableaux. Cléon, dans quelques scènes du plus bas comique, terrassé par un homme de la lie du peuple, qui lui dispute et lui ravit l'empire de l'impudence, fut trop grossièrement avili pour devenir méprisable. Qu'en arrivait-il? la multitude s'égayait à ses dépens, comme elle s'égayait, dans d'autres pièces du même auteur, aux dépens d'Hercule et de Bacchus; mais, en sortant du théâtre, elle courait se prosterner devant Bacchus, Hercule et Cléon.

Les reproches que faisait le poëte aux Athéniens, sans être plus utiles, étaient plus modérés. Outre qu'on pardonnait ces sortes de licences quand elles ne blessaient pas la constitution établie, Aristophane accompagnait les siennes de correctifs amenés avec adresse. « Ce peuple, disait-il, agit sans réflexion » et sans suite; il est dur, colère [1], insatiable de louanges : dans » ses assemblées, c'est un vieillard qui entend à demi-mot [2], » et qui cependant se laisse conduire comme un enfant auquel » on présente un petit gâteau; mais partout ailleurs il est plein » d'esprit et de bon sens [3]. Il sait qu'on le trompe, il le souffre » pendant quelque temps, reconnaît ensuite son erreur, et » finit par punir ceux qui ont abusé de sa bonté [4]. » Le vieillard, flatté de l'éloge, riait de ses défauts, et, après s'être moqué de ses dieux, de ses chefs et de lui-même, continuait d'être superstitieux, dupe et léger.

Un spectacle si plein d'indécence et de malignité révoltait les gens les plus sages et les plus éclairés de la nation. Ils étaient tellement éloignés de le regarder comme le soutien des mœurs, que Socrate n'assistait point à la représentation des comédies [5], et que la loi défendait aux aréopagites d'en composer [6].

Ici Théodecte s'écria : La cause est finie, et se leva aussitôt. Attendez, répondit Nicéphore, il nous revient une décision sur vos auteurs. Qu'aurais-je à craindre, disait Théodecte? Socrate voyait avec plaisir les pièces d'Euripide [7]; il estimait Sophocle [8], et nous avons toujours vécu en bonne intelligence avec les philosophes. Comme j'étais à ses côtés, je lui dis tout bas : Vous êtes bien généreux. Il sourit, et fit de nouveaux efforts pour se retirer; mais on le retint, et je me vis forcé de reprendre la parole, que j'adressai à Théodecte.

Socrate et Platon rendaient justice aux talens ainsi qu'à la probité de vos meilleurs écrivains; mais ils les accusaient d'avoir, à l'exemple des autres poëtes, dégradé les dieux et les héros.

[1] Aristoph. in equit. v. 40. — [2] Id. ibid. v. 46. — [3] Id. ibid. v. 750. — [4] Id. ibid. v. 1122 et 1352. — [5] AElian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [6] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348. — [7] AElian. ibid. — [8] Socr. ap. Xenoph. memor. lib. 1, p. 725.

Vous n'oseriez en effet les justifier sur ce premier article. Toute vertu, toute morale est détruite, quand les objets du culte public, plus vicieux, plus injustes et plus barbares que les hommes mêmes, tendent des piéges à l'innocence pour la rendre malheureuse, et la poussent au crime pour l'en punir. La comédie, qui expose de pareilles divinités à la risée du public, est moins coupable que la tragédie, qui les propose à notre vénération.

Zopyre. Il serait aisé de leur donner un plus auguste caractère. Mais que pourrait-on ajouter à celui des héros d'Eschyle et de Sophocle ?

Anacharsis. Une grandeur plus réelle et plus constante. Je vais tâcher de m'expliquer. A voir les changemens qui se sont opérés en vous depuis votre civilisation, il semble qu'on peut distinguer trois sortes d'hommes, qui n'ont entre eux que des rapports généraux.

L'homme de la nature, tel qu'il paraissait encore dans les siècles héroïques; l'homme de l'art, tel qu'il est aujourd'hui; et l'homme que la philosophie a, depuis quelque temps, entrepris de former.

Le premier, sans apprêt et sans fausseté, mais excessif dans ses vertus et dans ses faiblesses, n'a point de mesure fixe. Il est trop grand ou trop petit : c'est celui de la tragédie.

Le second, ayant perdu les traits nobles et généreux qui distinguaient le premier, ne sait plus ni ce qu'il est ni ce qu'il veut être. On ne voit en lui qu'un mélange bizarre de formes qui l'attachent plus aux apparences qu'à la réalité; de dissimulations si fréquentes, qu'il semble emprunter les qualités mêmes qu'il possède. Toute sa ressource est de jouer la comédie, et c'est lui que la comédie joue à son tour.

Le troisième est modelé sur des proportions nouvelles. Une raison plus forte que ses passions lui a donné un caractère vigoureux et uniforme ; il se place au niveau des événemens, et ne permet pas qu'ils le traînent à leur suite comme un vil esclave : il ignore si les accidens funestes de la vie sont des biens ou des maux ; il sait uniquement qu'ils sont une suite de cet ordre général auquel il se fait un devoir d'obéir. Il jouit sans remords, il fournit sa carrière en silence, et voit sans crainte la mort s'avancer à pas lents.

Zopyre. Et n'est-il pas vivement affligé quand il est privé d'un père, d'un fils, d'une épouse, d'un ami ?

Anacharsis. Il sent déchirer ses entrailles ; mais, fidèle à ses principes, il se roidit contre la douleur [1], et ne laisse échapper, ni en public, ni en particulier, des pleurs et des cris inutiles.

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 603.

Zopyre. Ces cris et ces pleurs soulageraient son âme.

Anacharsis. Ils l'amolliraient ; elle serait dominée une fois, et se disposerait à l'être encore plus dans la suite. Observez en effet que cette âme est comme divisée en deux parties[1] ; l'une qui, toujours en mouvement, et ayant toujours besoin de se passionner, préférerait les dures atteintes de la douleur au tourment insupportable du repos ; l'autre, qui ne s'occupe qu'à donner un frein à l'impétuosité de la première, et qu'à nous procurer un calme que le tumulte des sens et des passions ne puisse pas troubler. Or ce n'est pas ce système de paix intérieure que les auteurs tragiques veulent établir ; ils ne choisiront point, pour leur personnage principal, un homme sage et toujours semblable à lui-même : un tel caractère serait trop difficile à imiter, et ne frapperait pas la multitude. Ils s'adressent à la partie la plus sensible et la plus aveugle de notre âme ; ils la secouent, ils la tourmentent, et, en la pénétrant de terreur et de pitié, ils la forcent de se rassasier de ces pleurs et de ces plaintes dont elle est pour ainsi dire affamée[2].

Qu'espérer désormais d'un homme qui, depuis son enfance, a fait un exercice continuel de craintes et de pusillanimité ? Comment se persuaderait-il que c'est une lâcheté, une honte de succomber à ses maux, lui qui voit tous les jours Hercule et Achille se permettre, dans la douleur, des cris, des gémissemens et des plaintes ; qui tous les jours voit un peuple entier honorer de ses larmes l'état de dégradation où le malheur a réduit ces héros auparavant invincibles[3] ?

Non, la philosophie ne saurait se concilier avec la tragédie : l'une détruit continuellement l'ouvrage de l'autre. La première crie d'un ton sévère au malheureux : Oppose un front serein à la tempête ; reste debout et tranquille au milieu des ruines qui te frappent de tous côtés ; respecte la main qui t'écrase, et souffre sans murmurer : telle est la loi de la sagesse[4]. La tragédie, d'une voix plus touchante et plus persuasive, lui crie à son tour : Mendiez des consolations ; déchirez vos vêtemens ; roulez-vous dans la poussière ; pleurez et laissez éclater votre douleur : telle est la loi de la nature.

Nicéphore triomphait : il concluait de ces réflexions, qu'en se perfectionnant, la comédie se rapprocherait de la philosophie, et que la tragédie s'en écarterait de plus en plus. Un sourire malin qui lui échappa dans le moment irrita si fort le jeune Zopyre, que, sortant tout à coup des bornes de la modération, il dit que je n'avais rapporté que le sentiment de Platon, et que

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 605 et 606. — [2] Id. ibid. p. 606. — [3] Id. ibid. p. 605. — [4] Id. ibid. p. 604.

des idées chimériques ne prévaudraient jamais sur le jugement éclairé des Athéniens, et surtout des Athéniennes, qui ont toujours préféré la tragédie à la comédie [1]. Il se déchaîna ensuite contre un drame qui, après deux siècles d'efforts, se ressentait encore des vices de son origine.

Je connais, disait-il à Nicéphore, vos plus célèbres écrivains. Je viens de relire toutes les pièces d'Aristophane, à l'exception de celle des *Oiseaux*, dont le sujet m'a révolté dès les premières scènes; je soutiens qu'il ne vaut pas sa réputation. Sans parler de ce sel acrimonieux et déchirant, et de tant de méchancetés noires dont il a rempli ses écrits, que de pensées obscures, que de jeux de mots insipides! quelle inégalité de style [2]!

J'ajoute, dit Théodecte en l'interrompant, quelle élégance, quelle pureté dans la diction, quelle finesse dans les plaisanteries, quelle vérité, quelle chaleur dans le dialogue, quelle poésie dans les chœurs! Jeune homme, ne vous rendez pas difficile pour paraître éclairé, et souvenez-vous que s'attacher par préférence aux écarts du génie, n'est bien souvent que vice du cœur ou disette d'esprit. De ce qu'un grand homme n'admire pas tout, il ne s'ensuit pas que celui qui n'admire rien soit un grand homme. Ces auteurs, dont vous calculez les forces avant que d'avoir mesuré les vôtres, fourmillent de défauts et de beautés. Ce sont les irrégularités de la nature, laquelle, malgré les imperfections que notre ignorance y découvre, ne paraît pas moins grande aux yeux attentifs.

Aristophane connut cette espèce de raillerie qui plaisait alors aux Athéniens, et celle qui doit plaire à tous les siècles. Ses écrits renferment tellement le germe de la vraie comédie et les modèles du bon comique, qu'on ne pourra le surpasser qu'en se pénétrant de ses beautés [3]. Vous en auriez été convaincu vous-même à la lecture de cette allégorie, qui pétille de traits originaux, si vous aviez eu la patience de l'achever. On me permettra de vous donner une idée de quelques unes des scènes qu'elle contient.

Pisthétère et un autre Athénien, pour se mettre à l'abri des procès et des dissensions qui les dégoûtent du séjour d'Athènes, se transportent à la région des oiseaux, et leur persuadent de construire une ville au milieu des airs; les premiers travaux doivent être accompagnés du sacrifice d'un bouc; les cérémonies en sont suspendues par des importuns qui viennent successivement chercher fortune dans cette nouvelle ville. C'est d'abord

[1] Ulpian. in Demosth. p. 681. Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 658. — [2] Plut. in compar. Aristoph. et Menandr. t. 2, p. 853 et 854. — [3] Schol. vit. Aristoph. in proleg. p. xiv.

un poëte qui, tout en arrivant, chante ces paroles [1] : « Célébrez, » Muse, célébrez l'heureuse Néphélococcygie [a]. » Pisthétère lui demande son nom et celui de son pays. Je suis, répond-il, pour me servir de l'expression d'Homère, le fidèle serviteur des muses ; mes lèvres distillent le miel de l'harmonie.

PISTHÉTÈRE.

Quel motif vous amène en ces lieux ?

LE POÈTE.

Rival de Simonide, j'ai composé des cantiques sacrés de toutes les espèces, pour toutes les cérémonies, tous en l'honneur de cette nouvelle ville, que je ne cesserai de chanter. O père, ô fondateur d'Etna ! faites couler sur moi la source des bienfaits que je voudrais accumuler sur votre tête.

(C'est la parodie de quelques vers que Pindare avait adressés à Hiéron, roi de Syracuse.)

PISTHÉTÈRE.

Cet homme me tourmentera jusqu'à ce que je lui fasse quelque présent. Écoute (à son esclave), donne-lui ta casaque, et garde ta tunique. (Au poëte.) Prenez ce vêtement, car vous paraissez transi de froid.

LE POÈTE.

Ma muse reçoit vos dons avec reconnaissance. Écoutez maintenant ces vers de Pindare.

(C'est une nouvelle parodie, par laquelle il demande la tunique de l'esclave. Il l'obtient enfin, et se retire en chantant.)

PISTHÉTÈRE.

Enfin me voilà heureusement échappé à la froideur de ses vers. Qui l'eût dit, qu'un tel fléau s'introduirait sitôt parmi nous [2] ? Mais continuons notre sacrifice.

LE PRÊTRE.

Faites silence.

UN DEVIN, tenant un livre.

Ne touchez point à la victime.

PISTHÉTÈRE.

Qui êtes-vous ?

LE DEVIN.

L'interprète des oracles.

[1] Aristoph. in av. v. 905. — [a] C'est le nom qu'on vient de donner à la nouvelle ville ; il désigne la ville des oiseaux dans la région des nues. — [2] Id. ibid. v. 957.

PISTHÉTÈRE.

Tant pis pour vous.

LE DEVIN.

Prenez garde, et respectez les choses saintes; je vous apporte un oracle concernant cette ville.

PISTHÉTÈRE.

Il fallait me le montrer plus tôt.

LE DEVIN.

Les dieux ne l'ont pas permis.

PISTHÉTÈRE.

Voulez-vous le réciter?

LE DEVIN.

« Quand les loups habiteront avec les corneilles, dans la plaine » qui sépare Sicyone de Corinthe[a]..... »

PISTHÉTÈRE.

Qu'ai-je de commun avec les Corinthiens?

LE DEVIN.

C'est une image mystérieuse; l'oracle désigne la région de l'air où nous sommes. En voici la suite : « Vous sacrifierez un » bouc à la terre, et vous donnerez à celui qui le premier vous » expliquera mes volontés un bel habit et une chaussure neuve. »

PISTHÉTÈRE.

La chaussure en est-elle?

LE DEVIN.

Prenez et lisez. « Plus, un flacon de vin, et une portion des » entrailles de la victime. »

PISTHÉTÈRE.

Les entrailles en sont aussi?

LE DEVIN.

Prenez et lisez : « Si vous exécutez mes ordres, vous serez au- » dessus des mortels, comme un aigle est au-dessus des oi- » seaux. »

PISTHÉTÈRE.

Cela y est-il encore?

LE DEVIN.

Prenez et lisez.

[a] Il y avait un oracle célèbre qui commençait par ces mots. (Schol. Aristoph. in av. v. 969.)

PISTHÉTÈRE.

J'ai dans ces tablettes un oracle que j'ai reçu d'Apollon ; il diffère un peu du vôtre, le voici : Quand quelqu'un, sans être invité, aura l'effronterie de se glisser parmi vous, de troubler l'ordre des sacrifices, et d'exiger une portion de la victime, vous le rouerez de coups de bâton.

LE DEVIN.

Vous badinez, je pense?

PISTHÉTÈRE, lui présentant ses tablettes.

Prenez et lisez. Fût-ce un aigle, fût-ce un des plus illustres imposteurs d'Athènes, frappez et ne l'épargnez pas.

LE DEVIN.

Cela y est-il aussi ?

PISTHÉTÈRE.

Prenez et lisez. Hors d'ici, et allez-vous-en débiter vos oracles ailleurs.

A peine est-il sorti qu'on voit paraître l'astronome Méton, qui, la règle et le compas à la main, propose d'aligner la nouvelle ville, et tient des discours absurdes. Pisthétère lui conseille de se retirer, et emploie les coups pour l'y contraindre. Aujourd'hui, que le mérite de Méton est généralement reconnu, cette scène lui fait moins de tort qu'au poëte.

Alors se présente un de ces inspecteurs que la république envoie chez les peuples qui lui paient des tributs, et dont ils exigent des présens. On l'entend crier en s'approchant : Où sont donc ceux qui devraient me recevoir [1] ?

PISTHÉTÈRE.

Quel est ce Sardanapale ?

L'INSPECTEUR.

Le sort m'a donné l'inspection sur la nouvelle ville.

PISTHÉTÈRE.

De la part de qui venez-vous ?

L'INSPECTEUR.

De la part du peuple d'Athènes.

PISTHÉTÈRE.

Tenez, il ne faudrait pas vous faire des affaires ici. Transigeons ; nous vous donnerons quelque chose, et vous retournerez chez vous.

[1] Aristoph. in av. v. 1022.

L'INSPECTEUR.

Par les dieux! j'y consens; car il faut que je me trouve à la prochaine assemblée générale. C'est au sujet d'une négociation que j'ai entamée avec Pharnace, un des lieutenans du roi de Perse.

PISTHÉTÈRE, le battant.

Voilà ce que je vous avais promis : allez-vous-en bien vite maintenant.

L'INSPECTEUR.

Qu'est-ce donc que ceci ?

PISTHÉTÈRE.

C'est la décision de l'assemblée, au sujet de Pharnace.

L'INSPECTEUR.

Quoi! l'on ose me frapper, et je suis inspecteur! Des témoins. (Il sort.)

PISTHÉTÈRE.

C'est une chose effroyable : nous commençons à peine à bâtir notre ville, et déjà des inspecteurs !

UN CRIEUR D'ÉDITS.

Si un habitant de la nouvelle ville insulte un Athénien....

PISTHÉTÈRE.

Que veut cet autre avec ses paperasses?

LE CRIEUR.

Je crie les édits du sénat et du peuple; j'en apporte de nouveaux. Qui veut les acheter ?

PISTHÉTÈRE.

Qu'ordonnent-ils ?

LE CRIEUR.

Que vous vous conformerez à nos poids, à nos mesures et à nos décrets.

PISTHÉTÈRE.

Attends : je vais te montrer ceux que nous employons quelquefois. (Il le bat.)

LE CRIEUR.

Que faites-vous ?

PISTHÉTÈRE.

Si tu ne te retires avec tes décrets.....

L'INSPECTEUR, revenant sur le théâtre.

Je somme Pisthétère à comparaître en justice pour cause d'outrages.

PISTHÉTÈRE.

Quoi ! te voilà encore ?

LE CRIEUR, revenant sur le théâtre.

Si quelqu'un chasse nos magistrats, au lieu de les accueillir avec les honneurs qui leur sont dus. . . .

PISTHÉTÈRE.

Et te voilà aussi ?

L'INSPECTEUR.

Tu seras condamné à payer mille drachmes.

(Ils rentrent et sortent plusieurs fois. Pisthétère poursuit tantôt l'un, tantôt l'autre, et les force enfin à se retirer.)

Si vous joignez à cet extrait le jeu des acteurs, vous concevrez sans peine que le vrai secret de faire rire le peuple et sourire les gens d'esprit est connu depuis long-temps, et qu'il ne reste plus qu'à l'appliquer aux différens genres de ridicules. Nos auteurs sont nés dans les plus heureuses circonstances. Jamais tant de pères avares et de fils prodigues ; jamais tant de fortunes renversées par l'amour du jeu, des procès et des courtisanes ; jamais enfin tant de prétentions dans chaque état, et une si grande exagération dans les idées, dans les sentimens, et jusque dans les vices.

Ce n'est que chez des peuples riches et éclairés comme les Athéniens et ceux de Syracuse que le goût de la comédie peut naître et se perfectionner. Les premiers ont même un avantage marqué sur les seconds : leur dialecte se prête mieux à cette espèce de drame que celui des Syracusains, qui a quelque chose d'emphatique [1].

Nicéphore parut touché des éloges que Théodecte venait de donner à l'ancienne comédie. Je voudrais avoir assez de talens, lui disait-il, pour rendre un juste hommage aux chefs-d'œuvre de votre théâtre. J'ai osé relever quelques uns de ses défauts ; il ne s'agissait pas alors de ses beautés. Maintenant qu'on demande si la tragédie est susceptible de nouveaux progrès, je vais m'expliquer clairement. Par rapport à la constitution de la fable, l'art plus approfondi découvrira peut-être des moyens qui manquèrent aux premiers auteurs, parce qu'on ne peut pas assigner des limites à l'art ; mais on ne peindra jamais mieux qu'ils n'ont fait les sentimens de la nature, parce que la nature n'a pas deux langages.

Cet avis passa tout d'une voix, et la séance finit.

[1] Demetr. Phal. de eloc. cap. 181.

CHAPITRE LXXII.

Extrait d'un voyage sur les côtes de l'Asie, et dans quelques unes des îles voisines [a].

PHILOTAS avait dans l'île de Samos des possessions qui exigeaient sa présence. Je lui proposai de partir avant le terme qu'il avait fixé, de nous rendre à Chio, de passer dans le continent, de parcourir les principales villes grecques établies en Éolide, en Ionie et en Doride; de visiter ensuite les îles de Rhodes et de Crète; enfin de voir, à notre retour, celles qui sont situées vers les côtes de l'Asie, telles qu'Astypalée, Cos, Patmos, d'où nous irions à Samos. La relation de ce voyage serait d'une longueur excessive; je vais simplement extraire de mon journal les articles qui m'ont paru convenir au plan général de cet ouvrage.

Apollodore nous donna son fils Lysis, qui, après avoir achevé ses exercices, venait d'entrer dans le monde. Plusieurs de nos amis voulurent nous accompagner; Stratonicus, entre autres, célèbre joueur de cithare, très-aimable pour ceux qu'il aimait, très-redoutable pour ceux qu'il n'aimait pas; car ses fréquentes reparties réussissaient souvent. Il passait sa vie à voyager dans les différens cantons de la Grèce [1]. Il venait alors de la ville d'Ænos en Thrace. Nous lui demandâmes comment il avait trouvé ce climat. Il nous dit : « L'hiver y règne pendant quatre » mois de l'année, et le froid pendant les huit autres [2]. » En je ne sais quel endroit, ayant promis de donner des leçons publiques de son art, il ne put rassembler que deux élèves; il enseignait dans une salle où se trouvaient les neuf statues des Muses avec celle d'Apollon. « Combien avez-vous d'écoliers? lui dit » quelqu'un. — Douze, répondit-il, les dieux compris [3]. »

L'île de Chio.

L'île de Chio (*Atlas, pl.* 38), où nous abordâmes, est une des plus grandes et des plus célèbres de la mer Égée. Plusieurs chaînes de montagnes couronnées de beaux arbres y forment des vallées délicieuses [4], et les collines y sont, en divers endroits,

[a] Voyez la carte des côtes de l'Asie mineure, depuis Cume jusqu'à Rhodes. (*Atl. pl.* 32.) — [1] Athen. lib. 3, cap. 10, p. 350, E. — [2] Id. ibid. p. 351, C. — [3] Id. ibid. cap. 9, p. 348, D. — [4] Theopomp. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265. Steph. in Χίος. Tournef. t. 1, p. 371. Voyage de la Grèce, par M. de Choiseul-Gouffier, chap. 5, p. 87.

couvertes de vignes qui produisent un vin excellent. On estime surtout celui d'un canton nommé Arvisia [1].

Les habitans prétendent avoir transmis aux autres nations l'art de cultiver la vigne [2]. Ils font très-bonne chère [3]. Un jour que nous dînions chez un des principaux de l'île, on agita la fameuse question de la patrie d'Homère : quantité de peuples veulent s'approprier cet homme célèbre [4]. Les prétentions des autres villes furent rejetées avec mépris, celles de Chio défendues avec chaleur. Entre autres preuves, on nous dit que les descendans d'Homère subsistaient encore dans l'île sous le nom d'Homérides [5]. A l'instant même, nous en vîmes paraître deux, vêtus d'une robe magnifique, et la tête couverte d'une couronne d'or [6]. Ils n'entamèrent point l'éloge du poëte ; ils avaient un encens plus précieux à lui offrir. Après une invocation à Jupiter [7], ils chantèrent alternativement plusieurs morceaux de l'Iliade, et mirent tant d'intelligence dans l'exécution, que nous découvrîmes de nouvelles beautés aux traits qui nous avaient le plus frappés.

Ce peuple posséda pendant quelque temps l'empire de la mer [8]. Sa puissance et ses richesses lui devinrent funestes. On lui doit cette justice, que, dans ses guerres contre les Perses, les Lacédémoniens et les Athéniens, il montra la même prudence dans les succès que dans les revers [9] ; mais on doit le blâmer d'avoir introduit l'usage d'acheter des esclaves. L'oracle, instruit de ce forfait, lui déclara qu'il s'était attiré la colère du ciel [10]. C'est une des plus belles et des plus inutiles réponses que les dieux aient faites aux hommes.

Grecs établis sur les côtes de l'Asie mineure.

De Chio, nous nous rendîmes à Cume en Éolide, et c'est de là que nous partîmes pour visiter ces villes florissantes qui bornent l'Empire des Perses du côté de la mer Égée. Ce que j'en vais dire exige quelques notions préliminaires. (*Atlas, pl.* 38 *et* 39.)

Dès les temps les plus anciens, les Grecs se trouvèrent divisés en trois grandes peuplades, qui sont les Doriens, les Éoliens, et les Ioniens [11]. Ces noms, à ce qu'on prétend, leur furent donnés par les enfans de Deucalion, qui régna en Thessalie. Deux

[1] Strab. lib. 14, p. 645. Plin. lib. 14, cap. 7, t. 1, p. 722. Athen. lib. 1, p. 29 et 32. — [2] Theopomp. ap. Athen. lib. 1, cap. 20, p. 26. — [3] Athen. ibid. p. 25. — [4] Allat. de patr. Homer. cap. 1. — [5] Strab. ibid. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Harpocr. in Ὁμηρίδ. — [6] Plat. in Ion. t. 1, p. 530 et 535. — [7] Pind. in nem. 2, v. 1. Schol. ibid. — [8] Strab. ibid. — [9] Thucyd. lib. 8, cap. 24. — [10] Theopomp. ibid. lib. 6, cap. 18, p. 265 et 266. Eustath. in odyss. lib. 3, p. 1462, lin. 35. — [11] Heracl. Pont. ap. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 624.

de ses fils, Dorus et Eolus, et son petit-fils Ion, s'étant établis en différens cantons de la Grèce, les peuples policés, ou du moins réunis par les soins de ces étrangers, se firent un honneur de porter leurs noms, comme on voit les diverses écoles de philosophie se distinguer par ceux de leurs fondateurs.

Les trois grandes classes que je viens d'indiquer se font encore remarquer par des traits plus ou moins sensibles. La langue grecque nous présente trois dialectes principaux, le dorien, l'éolien et l'ionien [1], qui reçoivent des subdivisions sans nombre. Le dorien, qu'on parle à Lacédémone, en Argolide, en Crète, en Sicile, etc., forme dans tous ces lieux, et ailleurs, des idiomes particuliers [2]. Il en est de même de l'ionien [3]. Quant à l'éolien, il se confond souvent avec le dorien; et ce rapprochement se manifestant sur d'autres points essentiels, ce n'est qu'entre les Doriens et les Ioniens qu'on pourrait établir une espèce de parallèle. Je ne l'entreprendrai pas; je cite simplement un exemple : les mœurs des premiers ont toujours été sévères; la grandeur et la simplicité caractérisent leur musique, leur architecture, leur langue et leur poésie. Les seconds ont plutôt adouci leur caractère; tous les ouvrages sortis de leurs mains brillent par l'élégance et le goût.

Il règne entre les uns et les autres une antipathie [4], fondée peut-être sur ce que Lacédémone tient le premier rang parmi les nations doriennes, et Athènes parmi les ioniennes [5]; peut-être sur ce que les hommes ne peuvent se classer sans qu'ils se divisent. Quoi qu'il en soit, les Doriens ont acquis une plus haute considération que les Ioniens, qui, en certains endroits, rougissent d'une pareille dénomination [6]. Ce mépris, que les Athéniens n'ont jamais éprouvé, s'est singulièrement accru depuis que les Ioniens de l'Asie ont été soumis, tantôt à des tyrans particuliers, tantôt à des nations barbares.

Environ deux siècles après la guerre de Troie, une colonie de ces Ioniens fit un établissement sur les côtes de l'Asie, dont elle avait chassé les anciens habitans [7]. Peu de temps auparavant, des Éoliens s'étaient emparés du pays qui est au nord de l'Ionie [8], et celui qui est au midi tomba ensuite entre les mains des Doriens [9]. Ces trois cantons forment, sur les bords de la mer, une lisière, qui, en droite ligne, peut avoir de longueur mille sept cents stades [a], et environ quatre cent soixante dans sa plus

[1] Dicæarch. stat. Græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 21. — [2] Meurs. in Cret. cap. 15. Maittair. introd. in græc. dialect. p. vij. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 142. — [4] Thucyd. lib. 6, cap. 80 et 81. — [5] Herodot. ibid. cap. 56. — [6] Id. ibid. cap. 143. — [7] Marm. Oxon. epoch. 28. Strab. lib. 14, p. 632. ÆElian. var. hist. lib. 8, cap. 5. Pausan. lib. 7, cap. 2, p. 525. — [8] Strab. lib. 13, p. 582; lib. 14, p. 632. — [9] Prid. in Marm. Oxon. p. 385. — [a] Soixante-quatre lieues.

grande largeur [a]. Je ne comprends pas dans ce calcul les îles de Rhodes, de Cos, de Samos, de Chio et de Lesbos, quoiqu'elles fassent partie des trois colonies.

Le pays qu'elles occupèrent dans le continent est renommé pour sa richesse et sa beauté. Partout la côte se trouve heureusement diversifiée par des caps et des golfes, autour desquels s'élèvent quantité de bourgs et de villes : plusieurs rivières, dont quelques unes semblent se multiplier par de fréquens détours, portent l'abondance dans les campagnes. Quoique le sol de l'Ionie n'égale pas en fertilité celui de l'Éolide [1], on y jouit d'un ciel plus serein, et d'une température plus douce [2].

Les Éoliens possèdent dans le continent onze villes, dont les députés s'assemblent en certaines occasions dans celle de Cume [3]. La confédération des Ioniens s'est formée entre douze principales villes. Leurs députés se réunissent tous les ans, auprès d'un temple de Neptune, situé dans un bois sacré, au-dessous du mont Mycale, à une légère distance d'Éphèse. Après un sacrifice interdit aux autres Ioniens, et présidé par un jeune homme de Priène, on délibère sur les affaires de la province [4]. Les états des Doriens s'assemblent au promontoire Triopium. La ville de Cnide, l'île de Cos, et trois villes de Rhodes ont seules le droit d'y envoyer des députés [5].

C'est à peu près de cette manière que furent réglées, dès les plus anciens temps, les diètes des Grecs asiatiques. Tranquilles dans leurs nouvelles demeures, ils cultivèrent en paix de riches campagnes, et furent invités, par la position des lieux, à transporter leurs denrées de côte à côte. Bientôt leur commerce s'accrut avec leur industrie. On les vit dans la suite s'établir en Égypte, affronter la mer Adriatique et celle de Tyrrhénie, se construire une ville en Corse, et naviguer à l'île de Tartessus, au-delà des colonnes d'Hercule [6].

Cependant leurs premiers succès avaient fixé l'attention d'une nation trop voisine pour n'être pas redoutable. Les rois de Lydie, dont Sardes était la capitale, s'emparèrent de quelques unes de leurs villes [7]. Crœsus les assujétit toutes, et leur imposa un tribut [8]. Avant d'attaquer ce prince, Cyrus leur proposa de joindre leurs armes aux siennes ; elles s'y refusèrent [9]. Après sa victoire, il dédaigna leurs hommages, et fit marcher contre elles

[a] Environ dix-sept lieues un tiers. — [1] Herodot. lib. 1, cap. 149. — [2] Id. ibid. cap. 142. Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 533 et 535. — [3] Herodot. ibid. cap. 149 et 157. — [4] Id. ibid. cap. 143, 148, 170. Strab. lib. 8, p. 384, lib. 14, p. 639. Diod. lib. 15, p. 364. — [5] Id. ibid. cap. 144. Dionys. Halic. antiq. rom. lib. 4, § 25, t. 2, p. 702. — [6] Herodot. ibid. cap. 163 et 165; lib. 2, cap. 178; lib. 3, cap. 26; lib. 4, cap. 152. Strab. lib. 7, p. 801. — [7] Herodot. lib. 1, cap. 14, 15 et 16. — [8] Id. ibid. cap. 6 et 27. — [9] Id. ibid. cap. 75.

ses lieutenans, qui les unirent à la Perse par droit de conquête [1].

Sous Darius, fils d'Hystaspe, elles se soulevèrent [2]. Bientôt, secondées des Athéniens, elles brûlèrent la ville de Sardes, et allumèrent entre les Perses et les Grecs cette haine fatale que des torrens de sang n'ont pas encore éteinte. Subjuguées de nouveau par les premiers [3], contraintes de leur fournir des vaisseaux contre les seconds [4], elles secouèrent leur joug après la bataille de Mycale [5]. Pendant la guerre du Péloponèse, alliées quelquefois des Lacédémoniens, elles le furent plus souvent des Athéniens, qui finirent par les asservir [6]. Quelques années après, la paix d'Antalcidas les restitua pour jamais à leurs anciens maîtres.

Ainsi, pendant environ deux siècles, les Grecs de l'Asie ne furent occupés qu'à porter, user, briser, et reprendre leurs chaînes. La paix n'était pour eux que ce qu'elle est pour toutes les nations policées, un sommeil qui suspend les travaux pour quelques instans. Au milieu de ces funestes révolutions, des villes entières opposèrent une résistance opiniâtre à leurs ennemis. D'autres donnèrent de plus grands exemples de courage. Les habitans de Téos et de Phocée abandonnèrent les tombeaux de leurs pères; les premiers allèrent s'établir à Abdère en Thrace; une partie des seconds, après avoir long-temps erré sur les flots, jeta les fondemens de la ville d'Élée en Italie [7], et de celle de Marseille dans les Gaules.

Les descendans de ceux qui restèrent dans la dépendance de la Perse lui paient le tribut que Darius avait imposé à leurs ancêtres [8]. Dans la division générale que ce prince fit de toutes les provinces de son empire, l'Éolide, l'Ionie et la Doride, jointes à la Pamphylie, la Lycie et autres contrées, furent taxées pour toujours à quatre cents talens [9] [a]; somme qui ne paraîtra pas exorbitante, si l'on considère l'étendue, la fertilité, l'industrie et le commerce de ces contrées. Comme l'assiette de l'impôt occasionait des dissensions entre les villes et les particuliers, Artapherne, frère de Darius, ayant fait mesurer et évaluer par parasanges [b] les terres des contribuables, fit approuver par leurs députés un tableau de répartition qui devait concilier tous les intérêts, et prévenir tous les troubles [10].

On voit par cet exemple que la cour de Suze voulait retenir les Grecs, ses sujets, dans la soumission plutôt que dans la servi-

[1] Herodot. lib. 1, cap. 141. Thucyd. lib. 1, cap. 16. — [2] Herodot. lib. 5, cap. 98. — [3] Id. lib. 6, cap. 32; lib. 7, cap. 9. — [4] Id. lib. 8, cap. 85 et 90. — [5] Id. lib. 9, cap. 104. — [6] Thucyd. lib. 6, cap. 76 et 77. — [7] Herodot. lib. 1, cap. 164 et 168. — [8] Id. ibid. cap. 6 et 27. Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 501. — [9] Herodot. lib. 3, cap. 90. — [a] Environ deux millions cinq cent mille livres. — [b] C'est-à-dire par parasanges carrées. La parasange valait deux mille deux cent soixante-huit toises. — [10] Herodot. lib. 6, cap. 42

tude ; elle leur avait même laissé leurs lois, leur religion, leurs fêtes et leurs assemblées provinciales. Mais, par une fausse politique, le souverain accordait le domaine, ou du moins l'administration d'une ville grecque à l'un de ses citoyens, qui, après avoir répondu de la fidélité de ses compatriotes, les excitait à la révolte, ou exerçait sur eux une autorité absolue [1]. Ils avaient alors à supporter les hauteurs du gouverneur-général de la province, et les vexations des gouverneurs particuliers qu'il protégeait ; et, comme ils étaient trop éloignés du centre de l'Empire, leurs plaintes parvenaient rarement au pied du trône. Ce fut en vain que Mardonius, le même qui commanda l'armée des Perses sous Xerxès, entreprit de ramener la constitution à ses principes. Ayant obtenu le gouvernement de Sardes, il rétablit la démocratie dans les villes de l'Ionie, et en chassa tous les tyrans subalternes [2] : ils reparurent bientôt [3], parce que les successeurs de Darius, voulant récompenser leurs flatteurs, ne trouvaient rien de si facile que de leur abandonner le pillage d'une ville éloignée. Aujourd'hui que les concessions s'accordent plus rarement, les Grecs asiatiques, amollis par les plaisirs, ont laissé partout l'oligarchie s'établir sur les ruines du gouvernement populaire [4].

Maintenant, si l'on veut y faire attention, on se convaincra aisément qu'il ne leur fut jamais possible de conserver une entière liberté. Le royaume de Lydie, devenu dans la suite une des provinces de l'Empire des Perses, avait pour limites naturelles, du côté de l'ouest, la mer Égée, dont les rivages sont peuplés par les colonies grecques. Elles occupent un espace si étroit, qu'elles devaient nécessairement tomber entre les mains des Lydiens et des Perses, ou se mettre en état de leur résister. Or, par un vice qui subsiste aussi parmi les républiques fédératives du continent de la Grèce, non-seulement l'Éolide, l'Ionie et la Doride, menacées d'une invasion, ne réunissaient pas leurs forces, mais dans chacune des trois provinces les décrets de la diète n'obligeaient pas étroitement les peuples qui la composent : aussi vit-on du temps de Cyrus les habitans de Milet faire leur paix particulière avec ce prince, et livrer aux fureurs de l'ennemi les autres villes de l'Ionie [5].

Quand la Grèce consentit à prendre leur défense, elle attira dans son sein les armées innombrables des Perses ; et, sans les prodiges du hasard et de la valeur, elle aurait succombé elle-

[1] Herodot. lib. 4, cap. 137 et 138 ; lib. 5, cap. 27. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 402 ; id. cur. rei famil. p. 504. Nep. in Miltiad. cap. 3. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 43. — [3] Id. lib. 7, cap. 85. — [4] Arrian. exped. Alex. lib. 1, p. 38. — [5] Herodot. lib. 1, cap. 141 et 169.

même. Si, après un siècle de guerres désastreuses, elle a renoncé au funeste projet de briser les fers des Ioniens, c'est qu'elle a compris enfin que la nature des choses opposait un obstacle invincible à leur affranchissement. Le sage Bias de Priène l'annonça hautement, lorsque Cyrus se fut rendu maître de la Lydie. « N'attendez ici qu'un esclavage honteux, dit-il » aux Ioniens assemblés; montez sur vos vaisseaux, traversez » les mers, emparez-vous de la Sardaigne ainsi que des villes » voisines; vous coulerez ensuite des jours tranquilles [1]. »

Deux fois, depuis leur entière soumission, ces peuples ont pu se soustraire à la domination des Perses; l'une en suivant le conseil de Bias, l'autre en déférant à celui des Lacédémoniens, qui, après la guerre médique, leur offrirent de les transporter en Grèce [2]. Ils ont toujours refusé de quitter leurs demeures; et, s'il est permis d'en juger d'après leur population et leurs richesses, l'indépendance n'était pas nécessaire à leur bonheur.

Je reprends la narration de mon voyage trop long-temps suspendue. Nous parcourûmes les trois provinces grecques de l'Asie. Mais, comme je l'ai promis plus haut, je bornerai mon récit à quelques observations générales.

Cume.

La ville de Cume est une des plus grandes et des plus anciennes de l'Éolide. On nous avait peint les habitans comme des hommes presque stupides : nous vîmes bientôt qu'ils ne devaient cette réputation qu'à leurs vertus. Le lendemain de notre arrivée la pluie survint pendant que nous nous promenions dans la place, entourée de portiques appartenant à la république. Nous voulûmes nous y réfugier; on nous retint : il fallait une permission. Une voix s'écria : Entrez dans les portiques; et tout le monde y courut. Nous apprîmes qu'ils avaient été cédés pour un temps à des créanciers de l'Etat : comme le public respecte leur propriété, et qu'ils rougiraient de le laisser exposé aux intempéries des saisons, on a dit que ceux de Cume ne sauraient jamais qu'il faut se mettre à couvert quand il pleut, si l'on n'avait soin de les en avertir. On a dit encore que pendant trois cents ans ils ignorèrent qu'ils avaient un port, parce qu'ils s'étaient abstenus, pendant cet espace de temps, de percevoir des droits sur les marchandises qui leur venaient de l'étranger [3].

Après avoir passé quelques jours à Phocée, dont les murailles sont construites en grosses pierres parfaitement jointes ensemble [4], nous entrâmes dans ces vastes et riches campagnes que

[1] Herodot. lib. 1, cap. 170. — [2] Id. lib. 9, cap. 106. Diod. lib. 11, p. 29. — [3] Strab. lib. 13, p. 622. — [4] Herodot. lib. 1, cap. 163.

l'Hermus fertilise de ses eaux, et qui s'étendent depuis les rivages de la mer jusqu'au-delà de Sardes [1]. Le plaisir de les admirer était accompagné d'une réflexion douloureuse. Combien de fois ont-elles été arrosées du sang des mortels [2] ! combien le seront-elles encore de fois [3] ! A l'aspect d'une grande plaine, on me disait en Grèce : C'est ici que, dans une telle occasion, périrent tant de milliers de Grecs ; en Scythie : Ces champs, séjour éternel de la paix, peuvent nourrir tant de milliers de moutons.

Smyrne.

Notre route, presque partout ombragée de beaux andrachnés [4], nous conduisit à l'embouchure de l'Hermus ; et de là nos regards s'étendirent sur cette superbe rade formée par une presqu'île où sont les villes d'Érythres et de Téos. Au fond de la baie se trouvent quelques petites bourgades, restes infortunés de l'ancienne ville de Smyrne, autrefois détruite par les Lydiens [5]. Elles portent encore le même nom ; et si des circonstances favorables permettent un jour d'en réunir les habitans dans une enceinte qui les protége, leur position attirera sans doute chez eux un commerce immense. Ils nous firent voir, à une légère distance de leurs demeures, une grotte d'où s'échappe un petit ruisseau qu'ils nomment Mélès. Elle est sacrée pour eux ; ils prétendent qu'Homère y composa ses ouvrages [6].

Dans la rade, presque en face de Smyrne, est l'île de Clazomènes, qui tire un grand profit de ses huiles [7]. Ses habitans tiennent un des premiers rangs parmi ceux de l'Ionie. Ils nous apprirent le moyen dont ils usèrent une fois pour rétablir leurs finances. Après une guerre qui avait épuisé le trésor public, ils se trouvèrent devoir aux soldats congédiés la somme de vingt talens [a] ; ne pouvant l'acquitter, ils en payèrent l'intérêt fixé à vingt-cinq pour cent : ils frappèrent ensuite des monnaies de fer, auxquelles ils assignèrent la même valeur qu'à celles d'argent. Les riches consentirent à les prendre pour celles qu'ils avaient entre leurs mains ; la dette fut éteinte ; et les revenus de l'État, administrés avec économie, servirent à retirer insensiblement les fausses monnaies introduites dans le commerce [8].

Les petits tyrans établis autrefois en Ionie usaient de voies plus odieuses pour s'enrichir. A Phocée, on nous avait raconté le fait

[1] Strab. lib. 13, p. 626. Tournef. voyag. t. 1, p. 492. — [2] Xenoph. instit. Cyr. p. 158. Diod. lib. 14, p. 298. Pausan. lib. 3, cap. 9, p. 226. — [3] Liv. lib. 37, cap. 37. — [4] Tournef. ibid. p. 495. — [5] Strab. lib. 14, p. 646. — [6] Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 535. Aristid. orat. in Smyrn. t. 1, p. 408. — [7] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 504. — [a] Cent huit mille livres. — [8] Aristot. ibid.

suivant. Un Rhodien gouvernait cette ville ; il dit en secret et séparément aux chefs des deux factions qu'il avait formées lui-même, que leurs ennemis lui offraient une telle somme, s'il se déclarait pour eux. Il la retira de chaque côté, et parvint ensuite à réconcilier les deux partis [1].

Nous dirigeâmes notre route vers le midi. Outre les villes qui sont dans l'intérieur des terres, nous vîmes sur les bords de la mer ou aux environs Lébédos, Colophon, Éphèse, Priène, Myus, Milet, Iasus, Myndus, Halicarnasse et Cnide.

Éphèse.

Les habitans d'Éphèse nous montraient avec regret les débris du temple de Diane, aussi célèbre par son antiquité que par sa grandeur [2]. Quatorze ans auparavant il avait été brûlé, non par le feu du ciel ni par les fureurs de l'ennemi, mais par les caprices d'un particulier nommé Érostrate, qui, au milieu des tourmens, avoua qu'il n'avait eu d'autre dessein que d'éterniser son nom [3]. La diète générale des peuples d'Ionie fit un décret pour condamner ce nom fatal à l'oubli ; mais la défense doit en perpétuer le souvenir ; et l'historien Théopompe me dit un jour qu'en racontant le fait il nommerait le coupable [4].

Il ne reste de ce superbe édifice que les quatre murs, et des colonnes qui s'élèvent au milieu des décombres. La flamme a consumé le toit et les ornemens qui décoraient la nef. On commence à le rétablir. Tous les citoyens ont contribué ; les femmes ont sacrifié leurs bijoux [5]. Les parties dégradées par le feu seront restaurées ; celles qu'il a détruites reparaîtront avec plus de magnificence, du moins avec plus de goût. La beauté de l'intérieur était rehaussée par l'éclat de l'or et les ouvrages de quelques célèbres artistes [6] ; elle le sera beaucoup plus par les tributs de la peinture et de la sculpture [7], perfectionnées en ces derniers temps. On ne changera point la forme de la statue, forme anciennement empruntée des Égyptiens, et qu'on retrouve dans les temples de plusieurs villes grecques [8]. La tête de la déesse est surmontée d'une tour ; deux tringles de fer soutiennent ses mains ; le corps se termine en une gaîne enrichie de figures d'animaux et d'autres symboles [a].

Les Éphésiens ont, sur la construction des édifices publics,

[1] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 504. — [2] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 357. — [3] Cicer. de nat. deor. lib. 2, cap. 27, t. 2, p. 456. Plut. in Alex. t. 1, p. 665. Solin. cap. 40. — [4] Aul. Gell. lib. 2, cap. 6. Val. Max. lib. 8, cap. 14, extern. n°. 5. — [5] Aristot. ibid. p. 505. Strab. lib. 14, p. 640. — [6] Aristoph. in nub. v. 598. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 649. — [7] Strab. ibid. p. 641. Plin. lib. 35, cap. 10, p. 697. — [8] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 357. — [a] Voyez la note VII à la fin du Voyage.

une loi très-sage. L'architecte dont le plan est choisi fait ses soumissions, et engage tous ses biens. S'il a rempli exactement les conditions du marché, on lui décerne des honneurs. La dépense excède-t-elle d'un quart, le trésor de l'Etat fournit ce surplus. Va-t-elle par-delà le quart, tout l'excédant est prélevé sur les biens de l'artiste [1].

Milet.

Nous voici à Milet. Nous admirons ses murs, ses temples, ses fêtes, ses manufactures, ses ports, cet assemblage confus de vaisseaux, de matelots et d'ouvriers qu'agite un mouvement rapide. C'est le séjour de l'opulence, des lumières et des plaisirs; c'est l'Athènes de l'Ionie. Doris, fille de l'Océan, eut de Nérée cinquante filles, nommées Néréides, toutes distinguées par des agrémens divers [2]; Milet a vu sortir de son sein un plus grand nombre de colonies qui perpétuent sa gloire sur les côtes de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-Euxin [3 a]. Leur métropole donna le jour aux premiers historiens, aux premiers philosophes; elle se félicite d'avoir produit Aspasie et les plus aimables courtisanes. En certaines circonstances, les intérêts de son commerce l'ont forcée de préférer la paix à la guerre; en d'autres, elle a déposé les armes sans les avoir flétries: et de là ce proverbe: Les Milésiens furent vaillans autrefois [4].

Les monumens des arts décorent l'intérieur de la ville; les richesses de la nature éclatent aux environs. Combien de fois nous avons porté nos pas vers les bords du Méandre, qui, après avoir reçu plusieurs rivières, et baigné les murs de plusieurs villes, se répand en replis tortueux au milieu de cette plaine qui s'honore de porter son nom, et se pare avec orgueil de ses bienfaits [5]! Combien de fois, assis sur le gazon qui borde ses rives fleuries, de toutes parts entourés de tableaux ravissans, ne pouvant nous rassasier ni de cet air, ni de cette lumière dont la douceur égale la pureté [6], nous sentions une langueur délicieuse se glisser dans nos âmes, et les jeter pour ainsi dire dans l'ivresse du bonheur! Telle est l'influence du climat de l'Ionie; et comme, loin de la corriger, les causes morales n'ont servi qu'à l'augmenter, les Ioniens sont devenus le peuple le plus efféminé, et l'un des plus aimables de la Grèce.

[1] Vitruv. præf. lib. 10, p. 203. — [2] Hesiod. de gener. deor. v. 241. — [3] Ephor. ap. Athen. lib. 12, p. 623. Strab. lib. 14, p. 635. Senec. de consolat. ad Helv. cap. 6. Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278. — [a] Sénèque attribue à Milet soixante-quinze colonies; Pline, plus de quatre-vingts. Voyez les citations. — [4] Athen. lib. 12, p. 523. Aristoph. in Plut. v. 1003. — [5] Herodot. lib. 7, cap. 26. Strab. lib. 12, p. 577 et 578. — [6] Herodot. lib. 1, cap. 142. Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 533 et 535. Chandl. trav. in Asia, chapt. 21, p. 78.

Il règne dans leurs idées, leurs sentimens et leurs mœurs [1], une certaine mollesse qui fait le charme de la société; dans leur musique et leurs danses [2], une liberté qui commence par révolter, et finit par séduire. Ils ont ajouté de nouveaux attraits à la volupté, et leur luxe s'est enrichi de leurs découvertes: des fêtes nombreuses les occupent chez eux, ou les attirent chez leurs voisins; les hommes s'y montrent avec des habits magnifiques, les femmes avec l'élégance de la parure, tous avec le désir de plaire [3]. Et de là ce respect qu'ils conservent pour les traditions anciennes qui justifient leurs faiblesses. Auprès de Milet, on nous conduisit à la fontaine de Biblis, où cette princesse infortunée expira d'amour et de douleur [4]. On nous montra le mont Latmus où Diane accordait ses faveurs au jeune Endymion [5]. A Samos, les amans malheureux vont adresser leurs vœux aux mânes de Léontichus et de Rhadine [6].

Quand on remonte le Nil depuis Memphis jusqu'à Thèbes, on aperçoit, aux côtés du fleuve, une longue suite de superbes monumens, parmi lesquels s'élèvent par intervalles des pyramides et des obélisques. Un spectacle plus intéressant frappe le voyageur attentif, qui, du port d'Halicarnasse en Doride, remonte vers le nord pour se rendre à la presqu'île d'Érythres. Dans cette route qui, en droite ligne, n'a que neuf cents stades environ [a], s'offrent à ses yeux quantité de villes dispersées sur les côtes du continent et des îles voisines. Jamais, dans un si court espace, la nature n'a produit un si grand nombre de talens distingués et de génies sublimes. Hérodote naquit à Halicarnasse, Hippocrate à Cos, Thalès à Milet, Pythagore à Samos, Parrhasius à Éphèse [b], Xénophane [c] à Colophon, Anacréon à Téos, Anaxagore à Clazomènes, Homère partout: j'ai déjà dit que l'honneur de lui avoir donné le jour excite de grandes rivalités dans ces contrées. Je n'ai pas fait mention de tous les écrivains célèbres de l'Ionie, par la même raison qu'en parlant des habitans de l'Olympe, on ne cite communément que les plus grands dieux.

Cnide.

De l'Ionie, proprement dite, nous passâmes dans la Doride,

[1] Aristoph. in thesm. v. 170. Schol. ibid.; id. in eccles. v. 913. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680. Ephor. et Heraclid. ap. Athen. lib. 12, cap. 5, p. 623. — [2] Horat. lib. 3, od. 6, v. 21. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 525. — [3] Xenophan. ap. Athen. lib. 12, p. 526. — [4] Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 535. Conon. ap. Phot. p. 423. Ovid. metam. lib. 9, v. 454. — [5] Pausan. lib. 5, cap. 1, p. 376. Plin. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 76. Hesych. in Ἐνδυμ. etc. — [6] Pausan. ibid. — [a] Environ trente-quatre lieues. — [b] Apelle naquit aussi dans cette contrée; à Cos, suivant les uns; à Éphèse, suivant les autres. — [c] Chef de l'école d'Élée.

qui fait partie de l'ancienne Carie. Cnide, située près du promontoire Triopium, donna le jour à l'historien Ctésias, ainsi qu'à l'astronome Eudoxe, qui a vécu de notre temps. On nous montrait en passant la maison où ce dernier faisait ses observations [1]. Un moment après, nous nous trouvâmes en présence de la célèbre Vénus de Praxitèle. Elle est placée au milieu d'un petit temple qui reçoit le jour de deux portes opposées, afin qu'une lumière douce l'éclaire de toutes parts [2]. Comment peindre la surprise du premier coup d'œil, les illusions qui la suivirent bientôt? Nous prêtions nos sentimens au marbre [3]; nous l'entendions soupirer. Deux élèves de Praxitèle, venus récemment d'Athènes pour étudier ce chef-d'œuvre, nous faisaient entrevoir les beautés dont nous ressentions les effets sans en pénétrer la cause. Parmi les assistans, l'un disait: « Vénus a quitté » l'Olympe, elle habite parmi nous. » Un autre: « Si Junon » et Minerve la voyaient maintenant, elles ne se plaindraient » plus du jugement de Pâris [4]. » Un troisième: « La déesse » daigna autrefois se montrer sans voile aux yeux de Pâris, » d'Anchise et d'Adonis, a-t-elle apparu de même à Praxitèle [5]? » Oui, répondit un des élèves, et sous la figure de Phryné [6]. » En effet, au premier aspect nous avions reconnu cette fameuse courtisane. Ce sont de part et d'autre les mêmes traits, le même regard. Nos jeunes artistes y découvraient en même temps le sourire enchanteur d'une autre maîtresse de Praxitèle, nommée Cratine [7].

C'est ainsi que les peintres et les sculpteurs, prenant leurs maîtresses pour modèles, les ont exposées à la vénération publique, sous les noms de différentes divinités; c'est ainsi qu'ils ont représenté la tête de Mercure d'après celle d'Alcibiade [8].

Les Cnidiens s'enorgueillissent d'un trésor qui favorise à la fois les intérêts de leur commerce et ceux de leur gloire. Chez les peuples livrés à la superstition, et passionnés pour les arts, il suffit d'un oracle ou d'un monument célèbre pour attirer les étrangers. On en voit très-souvent qui passent les mers, et viennent à Cnide contempler le plus bel ouvrage qui soit sorti des mains de Praxitèle [9 a].

[1] Strab. lib. 2, p. 119; lib. 14, p. 656. — [2] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. Lucian. in amor. § 13, t. 2, p. 411. — [3] Diod. eclog. ex lib. 26, p. 884. — [4] Anthol. lib. 4, cap. 12, p. 323. — [5] Id. ibid. p. 324. — [6] Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. — [7] Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 47. Lucian. in amor. § 13, t. 2, p. 411. — [8] Clem. Alex. ibid. — [9] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. — [a] Des médailles, frappées à Cnide du temps des empereurs romains, représentent, à ce qu'il paraît, la Vénus de Praxitèle. De la main droite, la déesse cache son sexe; de la gauche, elle tient un linge au-dessus d'un vase à parfums. Voyez la planche des médailles, n°. 5.

Lysis, qui ne pouvait en détourner ses regards, exagérait son admiration, et s'écriait de temps en temps : Jamais la nature n'a produit rien de si parfait. Et comment savez-vous, lui dis-je, que parmi ce nombre infini de formes qu'elle donne au corps humain, il n'en est point qui surpasse en beauté celle que nous avons devant les yeux ? A-t-on consulté tous les modèles qui ont existé, qui existent et qui existeront un jour ? Vous conviendrez du moins, répondit-il, que l'art multiplie ces modèles, et qu'en assortissant avec soin les beautés éparses sur différens individus [1], il a trouvé le secret de suppléer à la négligence impardonnable de la nature : l'espèce humaine ne se montre-t-elle pas avec plus d'éclat et de dignité dans nos ateliers que parmi toutes les familles de la Grèce ? Aux yeux de la nature, repris-je, rien n'est beau, rien n'est laid, tout est dans l'ordre. Peu lui importe que de ses immenses combinaisons il résulte une figure qui présente toutes les perfections ou toutes les défectuosités que nous assignons au corps humain : son unique objet est de conserver l'harmonie qui, en liant par des chaînes invisibles les moindres parties de l'univers à ce grand tout, les conduit paisiblement à leur fin. Respectez donc ses opérations, elles sont d'un genre si relevé, que la moindre réflexion vous découvrirait plus de beautés réelles dans un insecte que dans cette statue.

Lysis, indigné des blasphèmes que je prononçais en présence de la déesse, me dit avec chaleur : Pourquoi réfléchir quand on est forcé de céder à des impressions si vives ? Les vôtres le seraient moins, répondis-je, si vous étiez seul et sans intérêt, surtout si vous ignoriez le nom de l'artiste. J'ai suivi les progrès de vos sensations : vous avez été frappé au premier instant, et vous vous êtes exprimé en homme sensé ; des ressouvenirs agréables se sont ensuite réveillés dans votre cœur, et vous avez pris le langage de la passion ; quand nos jeunes élèves nous ont dévoilé quelque secret de l'art, vous avez voulu enchérir sur leurs expressions, et vous m'avez refroidi par votre enthousiasme. Combien fut plus estimable la candeur de cet Athénien qui se trouva par hasard au portique où l'on conserve la célèbre Hélène de Zeuxis ! Il la considéra pendant quelques instans ; et, moins surpris de l'excellence du travail, que des transports d'un peintre placé à ses côtés, il lui dit : Mais je ne trouve pas cette femme si belle. C'est que vous n'avez pas mes yeux, répondit l'artiste [2].

Au sortir du temple, nous parcourûmes le bois sacré, où tous les objets sont relatifs au culte de Vénus. Là semble revivre et jouir d'une jeunesse éternelle la mère d'Adonis sous la forme du

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 781. Cicer. de invent. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 75. — [2] Plut. ap. Stob. serm. 61, p. 394. AElian. var. hist. lib. 14, p. 47.

myrte, la sensible Daphné sous celle du laurier [1], le beau Cyparissus sous celle du cyprès [2]. Partout le lierre flexible se tient fortement attaché aux branches des arbres; et, en quelques endroits, la vigne trop féconde y trouve un appui favorable. Sous des berceaux, que de superbes platanes protégeaient de leur ombre, nous vîmes plusieurs groupes de Cnidiens, qui, à la suite d'un sacrifice, prenaient un repas champêtre [3]: ils chantaient leurs amours et versaient fréquemment dans leurs coupes le vin délicieux que produit cette heureuse contrée [4].

Le soir, de retour à l'auberge, nos jeunes élèves ouvrirent leurs portefeuilles, et nous montrèrent, dans des esquisses qu'ils s'étaient procurées, les premières pensées de quelques artistes célèbres [5]. Nous y vîmes aussi un grand nombre d'études qu'ils avaient faites d'après plusieurs beaux monumens, et en particulier d'après cette fameuse statue de Polyclète, qu'on nomme le canon ou la règle [6]. Ils portaient toujours avec eux l'ouvrage que composa cet artiste pour justifier les proportions de sa figure [7], et le Traité de la symétrie et des couleurs, récemment publié par le peintre Euphranor [8].

Alors s'élevèrent plusieurs questions sur la beauté, soit universelle, soit individuelle: tous la regardaient comme une qualité uniquement relative à notre espèce; tous convenaient qu'elle produit une surprise accompagnée d'admiration, et qu'elle agit sur nous avec plus ou moins de force, suivant l'organisation de nos sens et les modifications de notre âme. Mais ils ajoutaient que l'idée qu'on s'en fait n'étant pas la même en Afrique qu'en Europe, et variant partout, suivant la différence de l'âge et du sexe, il n'était pas possible d'en réunir les divers caractères dans une définition exacte.

Un de nous, à la fois médecin et philosophe, après avoir observé que les parties de notre corps sont composées des élémens primitifs, soutint que la santé résulte de l'équilibre de ces élémens, et la beauté de l'ensemble de ces parties [9]. Non, dit un des disciples de Praxitèle, il ne parviendrait pas à la perfection, celui qui, se traînant servilement après les règles, ne s'attacherait qu'à la correspondance des parties, ainsi qu'à la justesse des proportions.

On lui demanda quels modèles se propose un grand artiste, quand il veut représenter le souverain des dieux, ou la mère des amours. Des modèles, répondit-il, qu'il s'est formés d'après

[1] Philostr. in vitâ Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19. Virgil. eclog. 3, v. 63. — [2] Philostr. ibid. — [3] Lucian. in amor. § 12, t. 2, p. 409. — [4] Strab. lib. 14, p. 637. — [5] Petron. in satir. p. 311. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 19, p. 260. — [6] Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 650. Lucian de mort. Peregr. § 9, t. 3, p. 331. — [7] Galen. de Hippocr. et Plat. dogmat. lib. 5, t. 1, p. 288. — [8] Plin. lib. 35, cap. 11, t. 2, p. 704. — [9] Galen. ibid.

l'étude réfléchie de la nature et de l'art, et qui conservent, pour ainsi dire, en dépôt tous les attraits convenables à chaque genre de beauté. Les yeux fixés sur un de ces modèles, il tâche, par un long travail, de le reproduire dans sa copie [1]; il la retouche mille fois; il y met tantôt l'empreinte de son âme élevée, tantôt celle de son imagination riante, et ne la quitte qu'après avoir répandu la majesté suprême dans le Jupiter d'Olympie, ou les grâces séduisantes dans la Vénus de Cnide.

La difficulté subsiste, lui dis-je : ces simulacres de beauté dont vous parlez, ces images abstraites où le vrai simple s'enrichit du vrai idéal [2], n'ont rien de circonscrit ni d'uniforme. Chaque artiste les conçoit et les présente avec des traits différens. Ce n'est donc pas sur des mesures si variables qu'on doit prendre l'idée précise du beau par excellence.

Platon, ne le trouvant nulle part exempt de taches et d'altération, s'éleva, pour le découvrir, jusqu'à ce modèle que suivit l'ordonnateur de toutes choses, quand il débrouilla le chaos [3]. Là se trouvaient tracées d'une manière ineffable et sublime [a] toutes les espèces des objets qui tombent sous nos sens [4], toutes les beautés que le corps humain peut recevoir dans les diverses époques de notre vie. Si la matière rebelle n'avait opposé une résistance invincible à l'action divine, le monde visible posséderait toutes les perfections du monde intellectuel. Les beautés particulières, à la vérité, ne feraient sur nous qu'une impression légère, puisqu'elles seraient communes aux individus de même sexe et de même âge; mais combien plus fortes et plus durables seraient nos émotions à l'aspect de cette abondance de beautés toujours pures et sans mélange d'imperfections, toujours les mêmes et toujours nouvelles !

Aujourd'hui notre âme, où reluit un rayon de lumière émané de la Divinité, soupire sans cesse après le beau essentiel [5]; elle en recherche les faibles restes, dispersés dans les êtres qui nous entourent, et en fait elle-même jaillir de son sein des étincelles qui brillent dans les chefs-d'œuvre des arts, et qui font dire que leurs auteurs, ainsi que les poëtes, sont animés d'une flamme céleste [6].

On admirait cette théorie, on la combattait; Philotas prit la parole. Aristote, dit-il, qui ne se livre pas à son imagination, peut-être parce que Platon s'abandonne trop à la sienne, s'est

[1] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 767. — [2] Cicer. orat. cap. 2, t. 1, p. 421. De Piles, cours de peint. p. 32. Winckelm. hist. de l'art, t. 2, p. 41. Jun. de pict. vet. lib. 1, cap. 2, p. 9. — [3] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. ibid. p. 29. — [a] Voyez le chapitre LIX de cet ouvrage. — [4] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 597. — [5] Id. in conv. t. 3, p. 211; id. in Phæd. p. 251. — [6] Jun. ibid. cap. 4, p. 23.

contenté de dire que la beauté n'est autre chose que l'ordre dans la grandeur [1]. En effet, l'ordre suppose la symétrie, la convenance, l'harmonie : dans la grandeur sont comprises la simplicité, l'unité, la majesté. On convint que cette définition renfermait à peu près tous les caractères de la beauté, soit universelle, soit individuelle.

Mylasa.

Nous allâmes de Cnide à Mylasa, l'une des principales villes de la Carie. Elle possède un riche territoire, et quantité de temples, quelques uns très-anciens, tous construits d'un beau marbre tiré d'une carrière voisine [2]. Le soir, Stratonicus nous dit qu'il voulait jouer de la cithare en présence du peuple assemblé, et n'en fut pas détourné par notre hôte, qui lui raconta un fait récemment arrivé dans une autre ville de ce canton, nommée Iasus. La multitude était accourue à l'invitation d'un joueur de cithare. Au moment qu'il déployait toutes les ressources de son art, la trompette annonça l'instant de la vente du poisson. Tout le monde courut au marché, à l'exception d'un citoyen qui était dur d'oreille. Le musicien s'étant approché de lui pour le remercier de son attention, et le féliciter sur son goût : — Est-ce que la trompette a sonné ? lui dit cet homme. — Sans doute. — Adieu donc, je m'enfuis bien vite [3]. Le lendemain Stratonicus, se trouvant au milieu de la place publique, entourée d'édifices sacrés, et ne voyant autour de lui que très-peu d'auditeurs, se mit à crier de toutes ses forces : *Temples, écoutez-moi !* [4] et après avoir préludé pendant quelques momens, il congédia l'assemblée. Ce fut toute la vengeance qu'il tira du mépris que les Grecs de Carie ont pour les grands talens.

Caunus.

Il courut plus de risques à Caunus. Le pays est fertile; mais la chaleur du climat et l'abondance des fruits y occasionent souvent des fièvres. Nous étions étonnés de cette quantité de malades pâles et languissans qui se traînaient dans les rues. Stratonicus s'avisa de leur citer un vers d'Homère, où la destinée des hommes est comparée à celle des feuilles [5]. C'était en automne, lorsque les feuilles jaunissent. Comme les habitans s'offensaient de cette plaisanterie : « Moi, répondit-il, je n'ai pas voulu dire » que ce lieu fût malsain, puisque je vois les morts s'y pro» mener paisiblement [6]. » Il fallut partir au plus vite, mais ce

[1] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 49; id. de poet. cap. 7, p. 658. — [2] Strab. lib. 14, p. 658. Herodot. lib. 1, cap. 171. — [3] Strab. ibid. — [4] Athen. lib. 8, cap. 9, p. 348. — [5] Homer. iliad. lib. 6, v. 146. — [6] Strab. ibid. p. 651. Eustath. in Dionys. perieg. v. 533; ap. geogr. min. t. 4, p. 101.

ne fut pas sans gronder Stratonicus, qui, tout en riant, nous dit qu'une fois à Corinthe il lui échappa quelques indiscrétions qui furent très-mal reçues. Une vieille femme le regardait attentivement ; il voulut en savoir la raison. La voici, répondit-elle : Cette ville ne peut vous souffrir un seul jour dans son sein ; comment se peut-il que votre mère vous ait porté dix mois dans le sien [1] ?

CHAPITRE LXXIII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Les îles de Rhodes (Atlas, pl. 38), *de Crète et de Cos. Hippocrate.*

L'île de Rhodes.

Nous nous embarquâmes à Caunus. En approchant de Rhodes, Stratonicus nous chanta cette belle ode où, entre autres louanges que Pindare donne à cette île, il l'appelle la fille de Vénus et l'épouse du Soleil [2] : expressions peut-être relatives aux plaisirs que la déesse y distribue, et à l'attention qu'a le dieu de l'honorer sans cesse de sa présence ; car on prétend qu'il n'est point de jour dans l'année où il ne s'y montre pendant quelques momens [3]. Les Rhodiens le regardent comme leur principale divinité [4], et le représentent sur toutes leurs monnaies.

Rhodes fut d'abord nommé Ophiusa [5], c'est-à-dire l'île aux serpens. C'est ainsi qu'on désigna plusieurs autres îles qui étaient peuplées de ces reptiles quand les hommes en prirent possession. Remarque générale : quantité de lieux, lors de leur découverte, reçurent leurs noms des animaux, des arbres, des plantes et des fleurs qui s'y trouvaient en abondance. On disait : Je vais au pays *des cailles*, *des cyprès*, *des lauriers*, etc. [6].

Du temps d'Homère, l'île dont je parle était partagée entre les villes d'Ialyse, Camire et Linde [7], qui subsistent encore, dépouillées de leur ancien éclat. Presque de nos jours, la plupart de leurs habitans ayant résolu de s'établir dans un même endroit pour réunir leurs forces [8], jetèrent les fondemens de la

[1] Athen. lib. 8, cap. 9, p. 349. — [2] Pind. olymp. 7, v. 25. — [3] Plin. lib. 2, cap. 62, t. 1, p. 104. — [4] Diod. lib. 5, p. 327. — [5] Strab. lib. 14, p. 653. Steph. in Ῥόδ. — [6] Eustath. in Dionys. v. 453, p. 84. Spanh. de præst. num. t. 1, p. 320. — [7] Homer. iliad. lib. 2, v. 656. Pind. ibid. v. 135. — [8] Strab. ibid. p. 655. Diod. lib. 13, p. 196. Conon. ap. Phot. p. 456. Aristid. orat. de concord. t. 2, p. 398.

ville de Rhodes [a], d'après les dessins d'un architecte athénien [1]: ils y transportèrent les statues qui décoraient leurs premières demeures [2], et dont quelques unes sont de vrais colosses [3] [b]. La nouvelle ville fut construite en forme d'amphithéâtre [4], sur un terrain qui descend jusqu'au bord de la mer. Ses ports, ses arsenaux, ses murs, qui sont d'une très-grande élévation, et garnis de tours, ses maisons bâties en pierres et non en briques, ses temples, ses rues, ses théâtres, tout y porte l'empreinte de la grandeur et de la beauté [5]; tout annonce le goût d'une nation qui aime les arts, et que son opulence met en état d'exécuter de grandes choses.

Le pays qu'elle habite jouit d'un air pur et serein [6]. On y trouve des cantons fertiles, du raisin et du vin excellens, des arbres d'une grande beauté, du miel estimé, des salines, des carrières de marbre : la mer qui l'entoure fournit du poisson en abondance [7]. Ces avantages et d'autres encore ont fait dire aux poëtes qu'une pluie d'or y descend du ciel [8].

L'industrie seconda la nature. Avant l'époque des olympiades, les Rhodiens s'appliquèrent à la marine [9]. Par son heureuse position [10], leur île sert de relâche aux vaisseaux qui vont d'Égypte en Grèce, ou de Grèce en Égypte [11]. Ils s'établirent successivement dans la plupart des lieux où le commerce les attirait. On doit compter parmi leurs nombreuses colonies, Parthénopé [c] et Salapia en Italie, Agrigente et Géla en Sicile, Rhodes [d] sur les côtes de l'Ibérie au pied des Pyrénées, etc. [12].

Les progrès de leurs lumières sont marqués par des époques assez distinctes. Dans les plus anciens temps, ils reçurent de quelques étrangers, connus sous le nom de Telchiniens, des procédés, sans doute informes encore, pour travailler les métaux : les auteurs du bienfait furent soupçonnés d'employer les opéra-

[a] Dans la première année de la 93e. olympiade (Diod. lib. 13, p. 196), avant J. C. 408 ou 407. — [1] Strab. lib. 14, p. 654. — [2] Pind. olymp. 7, v. 95. — [3] Plin. lib. 34, cap. 7, t. 2, p. 647. — [b] Parmi ces statues colossales, je ne compte pas ce fameux colosse, qui avait, suivant Pline, soixante-dix coudées de haut, parce qu'il ne fut construit qu'environ soixante-quatre ans après l'époque où je place le voyage d'Anacharsis à Rhodes. (Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 15.) Mais je le cite ici pour prouver quel était dans ces temps-là le goût des Rhodiens pour les grands monumens. — [4] Diod. lib. 20, p. 811. — [5] Strab. ibid. p. 652. Diod. lib. 19, p. 689. Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356. Aristid. orat. Rhodiac. t. 2, p. 342 et 358. Dio Chrysost. orat. 31, p. 354. — [6] Suet. in Tiber. cap. 11. — [7] Meurs. in Rhod. lib. 2, cap. 1. — [8] Homer. iliad. lib. 2, v. 670. Pind. ibid. v. 89. Strab. ibid. p. 654. — [9] Id. ibid. — [10] Polyb. lib. 5, p. 430. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3. — [11] Diod. lib. 5, p. 329. Demosth. adv. Dionys. p. 1121, etc. — [c] Naples. — [d] Roses en Espagne. — [12] Strab. ibid. Meurs. ibid. lib. 1, cap. 18.

tions de la magie [1]. Des hommes plus éclairés leur donnèrent ensuite des notions sur le cours des astres, et sur l'art de la divination : on les nomma les enfans du Soleil [2]. Enfin des hommes de génie les soumirent à des lois dont la sagesse est généralement reconnue [3]. Celles qui concernent la marine ne cesseront de la maintenir dans un état florissant, et pourront servir de modèles à toutes les nations commerçantes [4]. Les Rhodiens paraissent avec assurance sur toutes les mers, sur toutes les côtes. Rien n'est comparable à la légèreté de leurs vaisseaux, à la discipline qu'on y observe, à l'habileté des commandans et des pilotes [5]. Cette partie de l'administration est confiée aux soins vigilans d'une magistrature sévère; elle punirait de mort ceux qui, sans permission, pénétreraient dans certains endroits des arsenaux [6].

Je vais rapporter quelques unes de leurs lois civiles et criminelles. Pour empêcher que les enfans ne laissent flétrir la mémoire de leur père : « Qu'ils paient ses dettes, dit la loi, quand » même ils renonceraient à sa succession [7]. » A Athènes, lorsqu'un homme est condamné à perdre la vie, on commence par ôter son nom du registre des citoyens : ce n'est donc pas un Athénien qui s'est rendu coupable, c'est un étranger [8]; le même esprit a dicté cette loi des Rhodiens : « Que les homicides soient » jugés hors de la ville [9]. » Dans la vue d'inspirer plus d'horreur pour le crime, l'entrée de la ville est interdite à l'exécuteur des hautes œuvres [10].

L'autorité avait toujours été entre les mains du peuple : elle lui fut enlevée, il y a quelques années, par une faction que favorisait Mausole, roi de Carie [11]; et ce fut vainement qu'il implora le secours des Athéniens [12]. Les riches, auparavant maltraités par le peuple, veillent sur ses intérêts avec plus de soin qu'il ne faisait lui-même. Ils ordonnent de temps en temps des distributions de blé, et des officiers particuliers sont chargés de prévenir les besoins des plus pauvres, et spécialement de ceux qui sont employés sur les flottes ou dans les arsenaux [13].

De telles attentions perpétueront sans doute l'oligarchie [a]; et

[1] Strab. lib. 14, p. 654. Diod. lib. 5, p. 326. — [2] Strab. ibid. Diod. ibid. p. 328. — [3] Strab. ibid. p. 652. — [4] Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 21. Dissert. de M. Pastoret sur l'influence des lois des Rhodiens. — [5] Diod. in excerpt. Vales. p. 402. Liv. lib. 37, cap. 30. Cicer. pro leg. Manil. cap. 18, t. 5, p. 20. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3. — [6] Strab. ibid. p. 653. — [7] Sext. Empir. pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap. 14, p. 38. — [8] Dio Crysost. orat. 31, p. 336. — [9] Aristid. orat. Rhod. t. 2, p. 353. — [10] Dio Chrysost. ibid. p. 348. — [11] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388; cap. 5, p. 392. Theopomp. ap. Athen. lib. 10, cap. 12, p. 444. Demosth. de lib. Rhod. p. 144 et 145. Liban. et Ulpian. ibid. — [12] Demosth. ibid. p. 143. — [13] Strab. ibid. p. 652. — [a] L'oligarchie établie à Rhodes du temps d'Aristote, subsistait encore du temps de Strabon.

tant que les principes de la constitution ne s'altéreront point, on recherchera l'alliance d'un peuple dont les chefs auront appris à se distinguer par une prudence consommée, et les soldats par un courage intrépide [1]. Mais ces alliances ne seront jamais fréquentes [2] : les Rhodiens resteront, autant qu'ils le pourront, dans une neutralité armée. Ils auront des flottes toujours prêtes pour protéger leur commerce, un commerce pour amasser des richesses, des richesses pour être en état d'entretenir leurs flottes.

Les lois leur inspirent un amour ardent pour la liberté ; les monumens superbes impriment dans leurs âmes des idées et des sentimens de grandeur. Ils conservent l'espérance dans les plus affreux revers, et l'ancienne simplicité de leurs pères dans le sein de l'opulence [a]. Leurs mœurs ont quelquefois reçu de fortes atteintes ; mais ils sont tellement attachés à certaines formes d'ordre et de décence, que de pareilles attaques n'ont chez eux qu'une influence passagère. Ils se montrent en public avec des habits modestes et un maintien grave. On ne les voit jamais courir dans les rues, et se précipiter les uns sur les autres. Ils assistent aux spectacles en silence ; et dans ces repas où règne la confiance de l'amitié et de la gaieté, ils se respectent eux-mêmes [3].

Nous parcourûmes l'île dans sa partie orientale, où l'on prétend qu'habitaient autrefois des géans [4]. On y a découvert des os d'une grandeur énorme [5]. On nous en avait montré de semblables en d'autres lieux de la Grèce. Cette race d'hommes a-t-elle existé ? Je l'ignore.

Au bourg de Linde, le temple de Minerve est remarquable, non-seulement par sa haute antiquité, et par les offrandes des rois [6], mais encore par deux objets qui fixèrent notre attention. Nous y vîmes, tracée en lettres d'or, cette ode de Pindare que Stratonicus nous avait fait entendre [7]. Non loin de là se trouve le portrait d'Hercule ; il est de Parrhasius, qui, dans une inscription placée au bas du tableau, atteste qu'il avait représenté le dieu tel qu'il l'avait vu plus d'une fois en songe [8]. D'autres ouvrages du même artiste excitaient l'émulation d'un jeune homme de Caunus que nous connûmes, et qui se nommait Protogène. Je le cite, parce qu'on augurait, d'après ses premiers es-

[1] Polyb. lib. 5, p. 428 ; id. in excerpt. legat. p. 924. Diod. lib. 20, p. 820. Hirt. de bell. Alexandr. cap. 15. — [2] Diod. ibid. p. 809. — [a] Voyez la note VIII à la fin du Voyage. — [3] Dio Chrysost. orat. 31, p. 359 ; orat. 32, p. 377. — [4] Diod. lib. 5, p. 327. — [5] Phleg. de reb. mirab. cap. 16. — [6] Herodot. lib. 2, cap. 182. Note de M. Larcher, t. 2, p. 519. Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 6. — [7] Gorg. ap. schol. Pind. olymp. 7, p. 76. Alter. schol. p. 88. — [8] Plin. lib. 35, cap. 10, p. 694. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 543.

sais, qu'il se placerait un jour à côté ou au-dessus de Parrhasius.

Parmi les gens de lettres qu'a produits l'île de Rhodes, nous citerons d'abord Cléobule, l'un des sages de la Grèce; ensuite Timocréon et Anaxandride, l'un et l'autre célèbres par leurs comédies. Le premier était à la fois athlète et poëte, très-vorace et très-satirique. Dans ses pièces de théâtre, ainsi que dans ses chansons, il déchira sans pitié Thémistocle et Simonide. Après sa mort, Simonide fit son épitaphe; elle était conçue en ces termes : « J'ai passé ma vie à manger, à boire, et à dire du » mal de tout le monde [1]. »

Anaxandride, appelé à la cour du roi de Macédoine, augmenta par une de ses pièces l'éclat des fêtes qu'on y célébrait [2]. Choisi par les Athéniens pour composer le dithyrambe qu'on devait chanter dans une cérémonie religieuse, il parut à cheval à la tête du chœur, ses cheveux tombant sur ses épaules, vêtu d'une robe de pourpre garnie de franges d'or, et chantant lui-même ses vers [3]; il crut que cet appareil, soutenu d'une belle figure, lui attirerait l'admiration de la multitude. Sa vanité lui donnait une humeur insupportable. Il avait fait soixante-cinq comédies. Il remporta dix fois le prix; mais, beaucoup moins flatté de ses victoires qu'humilié de ses chutes, au lieu de corriger les pièces qui n'avaient pas réussi, il les envoyait dans un accès de colère aux épiciers, pour qu'elles servissent d'enveloppes [4].

Que d'après ces exemples on ne juge pas du caractère de la nation. Timocréon et Anaxandride vécurent loin de leur patrie, et ne cherchèrent que leur gloire personnelle.

L'île de Crète.

L'île de Rhodes est beaucoup plus petite que celle de Crète [a]. Toutes deux m'ont paru mériter de l'attention : la première s'est élevée au-dessus de ses moyens; la seconde est restée au-dessous des siens. Notre traversée de l'une à l'autre fut très-heureuse. Nous descendîmes au port de Cnosse, éloigné de cette ville de vingt-cinq stades [5] [b].

Du temps de Minos, Cnosse était la capitale de l'île de Crète [6]. Les habitans voudraient lui conserver la même prérogative, et fondent leur prétention, non sur leur puissance actuelle, mais

[1] Athen. lib. 10, cap. 4, p. 415. Anthol. lib. 3, cap. 6, p. 212. AElian. var. hist. lib. 1, cap. 27. Plut. in Themist. t. 1, p. 122. Suid. in Τιμοκρ. — [2] Suid. in Ἀναξανδρ. — [3] Athen. lib. 9, cap. 4, p. 374. — [4] Id. ibid. — [a] Aujourd'hui Candie. — [5] Strab. lib. 10, p. 476. — [b] Environ une lieue. — [6] Strab. ibid. Homer. odyss. lib. 19, v. 178.

sur la gloire de leurs ancêtres [1], et sur un titre encore plus respectable à leurs yeux : c'est le tombeau de Jupiter [2] ; c'est cette caverne fameuse où ils disent qu'il fut enseveli. Elle est creusée au pied du mont Ida, à une légère distance de la ville. Ils nous pressèrent de la voir, et le Cnossien, qui avait la complaisance de nous loger, voulut absolument nous accompagner.

Il fallait traverser la place publique ; elle était pleine de monde. On nous dit qu'un étranger devait prononcer un discours en l'honneur des Crétois. Nous ne fûmes pas étonnés du projet ; nous avions vu en plusieurs endroits de la Grèce des orateurs ou des sophistes composer ou réciter en public le panégyrique d'un peuple, d'un héros, ou d'un personnage célèbre [3]. Mais quelle fut notre surprise quand l'étranger parut à la tribune? C'était Stratonicus. La veille il s'était concerté, à notre insu, avec les principaux magistrats, qu'il avait connus dans un voyage précédent.

Après avoir représenté les anciens habitans de l'île dans un état de barbarie et d'ignorance [4] : C'est parmi vous, s'écria-t-il, que tous les arts furent découverts; c'est vous qui en avez enrichi la terre. Saturne vous donna l'amour de la justice et cette simplicité de cœur qui vous distingue [5]. Vesta vous apprit à bâtir des maisons, Neptune à construire des vaisseaux. Vous devez à Cérès la culture du blé, à Bacchus celle de la vigne, à Minerve celle de l'olivier [6]. Jupiter détruisit les géans qui voulaient vous asservir [7]. Hercule vous délivra des serpens, des loups, et des diverses espèces d'animaux malfaisans [8]. Les auteurs de tant de bienfaits, admis par vos soins au nombre des dieux, reçurent le jour dans cette belle contrée, et ne sont maintenant occupés que de son bonheur.

L'orateur parla ensuite des guerres de Minos, de ses victoires sur les Athéniens, des étranges amours de Pasiphaé, de cet homme plus étrange encore qui naquit avec une tête de taureau, et qui fut nommé Minotaure. Stratonicus, en rassemblant les traditions les plus contradictoires et les fables les plus absurdes, les avait exposées comme des vérités importantes et incontestables. Il en résultait un ridicule qui nous faisait trembler pour lui ; mais la multitude, enivrée des louanges dont il l'accablait, ne cessa de l'interrompre par des applaudissemens.

La séance finie, il vint nous joindre : nous lui demandâmes

[1] Diod. in excerpt. Vales. p. 353. — [2] Meurs. in Cret. cap. 3 et 4. — [3] Isocr. in paneg. t. 1, p. 120; id. in Helen. encom. t. 2, p. 114. Plat. in Hipp. min. t. 1, p. 363. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 192. — [4] Herodot. lib. 1, cap. 173. Diod. lib. 5, p. 334. — [5] Id. ibid. — [6] Id. ibid. p. 336, etc. — [7] Id. ibid. p. 338. — [8] Id. lib. 4, p. 225. Plut. de inimic. util. p. 86. AElian. hist. animal. lib. 3, cap. 32. Plin. lib. 8, cap. 58, t. 1, p. 484.

si, en voulant s'amuser aux dépens de ce peuple, il n'avait pas craint de l'irriter par l'excès des éloges. Non, répondit-il; la modestie des nations, ainsi que celle des particuliers, est une vertu si douce, qu'on peut sans risque la traiter avec insolence.

Le chemin qui conduit à l'antre de Jupiter est très-agréable: sur ses bords, des arbres superbes; à ses côtés, des prairies charmantes, et un bois de cyprès, remarquable par leur hauteur et leur beauté, bois consacré au dieu, ainsi qu'un temple, que nous trouvâmes ensuite [1]. A l'entrée de la caverne sont suspendues quantité d'offrandes. On nous fit remarquer comme une singularité un de ces peupliers noirs qui tous les ans portent du fruit; on nous dit qu'il en croissait d'autres aux environs, sur les bords de la fontaine Saurus [2]. La longueur de l'antre peut être de deux cents pieds, sa largeur de vingt [3]. Au fond nous vîmes un siége qu'on nomme le trône de Jupiter, et sur les parois cette inscription tracée en anciens caractères : C'EST ICI LE TOMBEAU DE ZAN [4] [a].

Comme il était établi que le dieu se manifestait, dans le souterrain sacré, à ceux qui venaient le consulter, des hommes d'esprit profitèrent de cette erreur pour éclairer ou pour séduire les peuples. On prétend en effet que Minos [5], Épiménide et Pythagore, voulant donner une sanction divine à leurs lois ou à leurs dogmes, descendirent dans la caverne, et s'y tinrent plus ou moins de temps renfermés [6].

De là nous allâmes à la ville de Gortyne, l'une des principales du pays; elle est située au commencement d'une plaine très-fertile. En arrivant, nous assistâmes au jugement d'un homme accusé d'adultère. Il en fut convaincu; on le traita comme le vil esclave des sens. Déchu des priviléges de citoyen, il parut en public avec une couronne de laine, symbole d'un caractère efféminé, et fut obligé de payer une somme considérable [7].

On nous fit monter sur une colline par un chemin très-rude [8], jusqu'à l'ouverture d'une caverne, dont l'intérieur présente à chaque pas des circuits et des sinuosités sans nombre. C'est là surtout qu'on connaît le danger d'une première faute; c'est là que l'erreur d'un moment peut coûter la vie au voyageur indiscret.

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 625. — [2] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 5, p. 124. — [3] Benedet. Bordon. Isolar. p. 49. — [4] Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 4, p. 78. — [a] Zan est la même chose que Ζην, Jupiter. Il paraît, par une médaille du Cabinet royal, que les Crétois prononçaient TAN. (Mém. de l'acad. t. 26, p. 546.) Cette inscription n'était pas d'une haute antiquité. — [5] Homer. odyss. lib. 19, v. 179. Plat. in Min. t. 2, p. 319. — [6] Diog. Laert. lib. 8, § 3. — [7] AElian. var. hist. lib. 12, cap. 12. Not. Perizon. ibid. — [8] Tournef. voyag. t. 1, p. 67.

Nos guides, à qui une longue expérience avait appris à connaître tous les replis de ces retraites obscures, s'étaient armés de flambeaux. Nous suivîmes une espèce d'allée, assez large pour y laisser passer deux ou trois hommes de front, haute en certains endroits de sept à huit pieds; en d'autres, de deux ou trois seulement. Après avoir marché ou rampé pendant l'espace d'environ douze cents pas, nous trouvâmes deux salles presque rondes, ayant chacune vingt-quatre pieds de diamètre, sans autre issue que celle qui nous y avait conduits, toutes deux taillées dans le roc, ainsi qu'une partie de l'allée que nous venions de parcourir [1].

Nos conducteurs prétendaient que cette vaste caverne était précisément ce fameux labyrinthe où Thésée mit à mort le Minotaure que Minos y tenait renfermé. Ils ajoutaient que dans l'origine le labyrinthe ne fut destiné qu'à servir de prison [2 a].

Dans les pays de montagnes, le défaut de cartes topographiques nous obligeait souvent à gagner une hauteur pour reconnaître la position respective des lieux. Le sommet du mont Ida nous présentait une station favorable. Nous prîmes des provisions pour quelques jours. Une partie de la route se fait à cheval et l'autre à pied [3]. On visite, en montant, les antres où s'étaient établis les premiers habitans de la Crète [4].

On traverse des bois de chênes, d'érables et de cèdres. Nous étions frappés de la grosseur des cyprès, de la hauteur des arbousiers et des andrachnés [5]. A mesure qu'on avance, le chemin devient plus escarpé, le pays plus désert. Nous marchions quelquefois sur les bords des précipices, et, pour comble d'ennui, il fallait supporter les froides réflexions de notre hôte. Il comparait les diverses régions de la montagne, tantôt aux différens âges de la vie, tantôt aux dangers de l'élévation et aux vicissitudes de la fortune. Eussiez-vous pensé, disait-il, que cette masse énorme, qui occupe au milieu de notre île un espace de six cents stades de circonférence [6 b], qui a successivement offert à nos regards des forêts superbes, des vallées et des prairies délicieuses [7], des animaux sauvages et paisibles [8], des sources abondantes, qui vont au loin fertiliser nos campagnes [9], se terminerait par quelques

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 65. — [2] Philoc. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 6. — [a] Voyez la note IX à la fin du Voyage. — [3] Tournef. ibid. p. 52. — [4] Diod. lib. 5, p. 334. — [5] Dionys. Perieg. v. 503. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 3, p. 121; lib. 4, cap. 1, p. 283. Meurs. in Cret. cap. 9. Belon, observ. liv. 1, chap. 16 et 17. — [6] Strab. lib. 10, p. 475. — [b] Vingt-deux lieues dix-sept cents toises. — [7] Theophr. de vent. p. 405. Diod. ibid. p. 338. Wessel. not. in Diod. t. 1, p. 386. Meurs. ibid. lib. 2, cap. 3, p. 73. Belon, ibid. chap. 16. — [8] Meurs. ibid. cap. 8, p. 100. — [9] Id. ibid. cap. 6, p. 89.

rochers, sans cesse battus des vents, sans cesse couverts de neiges et de glaces [1]?

La Crète doit être comptée parmi les plus grandes îles connues [2]. Sa longueur d'orient en occident est, à ce qu'on prétend, de deux mille cinq cents stades [3 a]; dans son milieu, elle en a environ quatre cents de largeur [4 b]; beaucoup moins partout ailleurs [5]. Au midi, la mer de Libye baigne ses côtes; au nord, la mer Égée; à l'est, elle s'approche de l'Asie; à l'ouest, de l'Europe [6]. Sa surface est hérissée de montagnes, dont quelques unes, moins élevées que le mont Ida, sont néanmoins d'une très-grande hauteur : on distingue dans sa partie occidentale les *Monts Blancs*, qui forment une chaîne de trois cents stades de longueur [7 c].

Sur les rivages de la mer et dans l'intérieur des terres, de riches prairies sont couvertes de troupeaux nombreux; des plaines bien cultivées présentent successivement d'abondantes moissons de blé, de vin, d'huile, de miel et de fruits de toute espèce [8]. L'île produit quantité de plantes salutaires [9]; les arbres y sont très-vigoureux : les cyprès s'y plaisent beaucoup; ils croissent, à ce qu'on dit, au milieu des neiges éternelles qui couronnent les Monts Blancs, et qui leur ont fait donner ce nom [10].

La Crète était fort peuplée du temps d'Homère : on y comptait quatre-vingt-dix ou cent villes [11]. Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué. On prétend que les plus anciennes furent construites sur les flancs des montagnes, et que les habitans descendirent dans les plaines lorsque les hivers devinrent plus rigoureux et plus longs [12]. J'ai déjà remarqué, dans mon voyage de Thessalie, qu'on se plaignait à Larisse de l'augmentation successive du froid [d].

Le pays étant partout montueux et inégal, la course à cheval est moins connue des habitans que la course à pied; et, par l'exercice continuel qu'ils font de l'arc et de la fronde dès leur

[1] Diod. lib. 5, p. 338. Tournef. voyag. t. 1, p. 53. — [2] Scyl. ap. geogr. min. t. 1, p. 56. Tim. ap. Strab. lib. 14, p. 554. Eustath. in Dionys. v. 568. — [3] Scyl. ibid. Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 24. Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 3, p. 8. — [a] Quatre-vingt-quatorze lieues douze cent cinquante toises. — [4] Plin. lib. 4; cap. 12, t. 1, p. 209. — [b] Quinze lieues trois cents toises. — [5] Strab. lib. 13, p. 475. — [6] Id. ibid. p. 474. — [7] Id. ibid. p. 475. — [c] Onze lieues huit cent cinquante toises. — [8] Strab. ibid. Homer. odyss. lib. 19, v. 173. Diod. lib. 5, p. 343. Tournef. ibid. p. 23, 37, 42, etc. Meurs. ibid. lib. 2, cap. 7, p. 94; cap. 9, p. 102. — [9] Id. ibid. cap. 10, p. 108. — [10] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 2, p. 118; lib. 4, cap. 1, p. 283. Plin. lib. 16, cap. 33, p. 25. Tournef. ibid. p. 28. — [11] Homer. ibid. v. 174; id. iliad. lib. 2, v. 649. Eustath. ibid. lib. 2, t. 1, p. 313. — [12] Theophr. de vent. p. 405. — [d] Voyez le chapitre XXXV de cet ouvrage, t. 2, p. 57.

enfance, ils sont devenus les meilleurs archers et les plus habiles frondeurs de la Grèce [1].

L'île est d'un difficile accès [2]. La plupart de ses ports sont exposés aux coups de vent [3]; mais comme il est aisé d'en sortir avec un temps favorable, on pourrait y préparer des expéditions pour toutes les parties de la terre [4]. Les vaisseaux qui partent du promontoire le plus oriental ne mettent que trois ou quatre jours pour aborder en Egypte [5]; il ne leur en faut que dix pour se rendre au Palus Méotide, au-dessus du Pont-Euxin [6].

La position des Crétois au milieu des nations connues, leur extrême population et les richesses de leur sol font présumer que la nature les avait destinés à ranger toute la Grèce sous leur obéissance [7]. Dès avant la guerre de Troie, ils soumirent une partie des îles de la mer Égée [8], et s'établirent sur quelques côtes de l'Asie et de l'Europe [9]. Au commencement de cette guerre, quatre-vingts de leurs vaisseaux abordèrent sur les rives d'Ilium, sous les ordres d'Idoménée et de Mérion [10]. Bientôt après, l'esprit des conquêtes s'éteignit parmi eux, et, dans ces derniers temps, il a été remplacé par des sentimens qu'on aurait de la peine à justifier. Lors de l'expédition de Xerxès, ils obtinrent de la Pythie une réponse qui les dispensait de secourir la Grèce [11]; et, pendant la guerre du Péloponèse, guidés, non par un principe de justice, mais par l'appât du gain, ils mirent à la solde des Athéniens un corps de frondeurs et d'archers que ces derniers leur avaient demandé [12].

Tel ne fut jamais l'esprit de leurs lois, de ces lois d'autant plus célèbres, qu'elles en ont produit de plus belles encore. Regrettons de ne pouvoir citer ici tous ceux qui parmi eux s'occupèrent de ce grand objet; prononçons du moins avec respect le nom de Rhadamante, qui, dès les plus anciens temps, jeta les fondemens de la législation [13], et celui de Minos, qui éleva l'édifice.

Lycurgue emprunta des Crétois l'usage des repas en commun, les règles sévères de l'éducation publique, et plusieurs autres articles qui semblent établir une conformité parfaite entre ses lois et celles de Crète. Pourquoi donc les Crétois ont-ils plus tôt

[1] Meurs. in Cret. lib. 3, cap. 11, p. 177. Belon, observ. liv. 1, chap. 5. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 333, E. — [3] Homer. odyss. lib. 19, v. 189. Eustath. ibid. t. 3, p. 1861, lin. 43. — [4] Diod. lib. 4, p. 225. — [5] Strab. lib. 10, p. 475. — [6] Diod. lib. 3, p. 167. — [7] Aristot. ibid. p. 332. — [8] Meurs. ibid. cap. 3, p. 128. — [9] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 210. — [10] Homer. iliad. lib. 2, v. 645. — [11] Herodot. lib. 7, cap. 169. — [12] Thucyd. lib. 7, cap. 57. — [13] Ephor. ap. Strab. ibid. p. 476 et 482.

et plus honteusement dégénéré de leurs institutions que les Spartiates? Si je ne me trompe, en voici les principales causes.

1°. Dans un pays entouré de mers ou de montagnes qui le séparent des régions voisines, il faut que chaque peuplade sacrifie une partie de sa liberté pour conserver l'autre, et qu'afin de se protéger mutuellement, leurs intérêts se réunissent dans un centre commun. Sparte étant devenue, par la valeur de ses habitans ou par les institutions de Lycurgue, la capitale de la Laconie, on vit rarement s'élever des troubles dans la province. Mais en Crète, les villes de Cnosse, de Gortyne, de Cydonie, de Phestus, de Lyctos, et quantité d'autres forment autant de républiques indépendantes, jalouses, ennemies, toujours en état de guerre les unes contre les autres [1]. Quand il survient une rupture entre les peuples de Cnosse et de Gortyne sa rivale, l'île est pleine de factions; quand ils sont unis, elle est menacée de la servitude [2].

2°. A la tête de chacune de ces républiques, dix magistrats, nommés cosmes [3 a], sont chargés de l'administration, et commandent les armées. Ils consultent le sénat, et présentent les décrets, qu'ils dressent de concert avec cette compagnie, à l'assemblée du peuple, qui n'a que le privilége de les confirmer [4]. Cette constitution renferme un vice essentiel. Les cosmes ne sont choisis que dans une certaine classe de citoyens; et comme, après leur année d'exercice, ils ont le droit exclusif de remplir les places vacantes dans le sénat, il arrive qu'un petit nombre de familles, revêtues de toute l'autorité, refusent d'obéir aux lois, exercent, en se réunissant, le pouvoir le plus despotique, et donnent lieu, en se divisant, aux plus cruelles séditions [5].

3°. Les lois de Lycurgue établissent l'égalité des fortunes parmi les citoyens, et la maintiennent par l'interdiction du commerce et de l'industrie; celles de Crète permettent à chacun d'augmenter son bien [6]. Les premières défendent toute communication avec les nations étrangères : ce trait de génie avait échappé aux législateurs de Crète. Cette île, ouverte aux commerçans et aux voyageurs de tous les pays, reçut de leurs mains la contagion des richesses et celle des exemples. Il semble que Lycurgue fonda de plus justes espérances sur la sainteté des mœurs que sur la beauté des lois : qu'en arriva-t-il?

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 490. — [2] Strab. lib. 10, p. 478 et 479. Polyb. lib. 4, p. 319. — [3] Chishull. antiq. asiat. p. 108. — [a] Ce nom, écrit en grec, tantôt Κόσμοι, tantôt Κόσμιοι, peut signifier ordonnateurs ou prud'hommes. (Chishull. ibid. p. 123.) Les anciens auteurs les comparent quelquefois aux éphores de Lacédémone. — [4] Aristot. ibid. cap. 10, p. 333. — [5] Id. ibid. Polyb. lib. 6, p. 490. — [6] Polyb. lib. 6, p. 489.

dans aucun pays les lois n'ont été aussi respectées qu'elles le furent par les magistrats et par les citoyens de Sparte. Les législateurs de Crète paraissent avoir plus compté sur les lois que sur les mœurs, et s'être plus donné de soins pour punir le crime que pour le prévenir : injustices dans les chefs, corruption dans les particuliers, voilà ce qui résulta de leurs réglemens [1].

La loi du Syncrétisme, qui ordonne à tous les habitans de l'île de se réunir, si une puissance étrangère y tentait une descente, ne saurait les défendre ni contre leurs divisions ni contre les armes de l'ennemi [2], parce qu'elle ne ferait que suspendre les haines au lieu de les éteindre, et qu'elle laisserait subsister trop d'intérêts particuliers dans une confédération générale.

On nous parla de plusieurs Crétois qui se sont distingués en cultivant la poésie ou les arts. Épiménide, qui, par certaines cérémonies religieuses, se vantait de détourner le courroux céleste, devint beaucoup plus célèbre que Myson, qui ne fut mis qu'au nombre des sages [3].

En plusieurs endroits de la Grèce, on conserve avec respect de prétendus monumens de la plus haute antiquité : à Chéronée, le sceptre d'Agamemnon [4] ; ailleurs, la massue d'Hercule [5] et la lance d'Achille [6] : mais j'étais plus jaloux de découvrir dans les maximes et dans les usages d'un peuple les débris de son ancienne sagesse. Les Crétois ne mêlent jamais les noms des dieux dans leurs sermens [7]. Pour les prémunir contre les dangers de l'éloquence, on avait défendu l'entrée de l'île aux professeurs de l'art oratoire [8]. Quoiqu'ils soient aujourd'hui plus indulgens à cet égard, ils parlent encore avec la même précision que les Spartiates, et sont plus occupés des pensées que des mots [9].

Je fus témoin d'une querelle survenue entre deux Cnossiens. L'un, dans un accès de fureur, dit à l'autre : « Puisses-tu » vivre en mauvaise compagnie ! » et le quitta aussitôt. On m'apprit que c'était la plus forte imprécation à faire contre son ennemi [10].

Il en est qui tiennent une espèce de registre des jours heureux et des jours malheureux; et comme ils ne comptent la durée de leur vie que d'après les calculs des premiers, ils ordonnent d'inscrire sur leurs tombeaux cette formule singulière:

[1] Polyb. lib. 6, p. 490. Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 10, p. 231. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 333, E. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 490. — [3] Meurs. ibid. cap. 11, etc. — [4] Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 795. — [5] Id. lib. 2, cap. 31, p. 185. — [6] Id. lib. 3, cap. 3, p. 211. — [7] Porphyr. de abstin. lib. 3, § 16, p. 251. Meurs. ibid. cap. 1, p. 195. — [8] Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 292. — [9] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 641, E. — [10] Val. Max. lib. 7, cap. 2, extern. n°. 18.

« Ci gît un tel, qui exista pendant tant d'années, et qui en vé-
» cut tant [1]. »

Un vaisseau marchand et une galère à trois rangs de rames devaient partir incessamment du port de Cnosse [2] pour se rendre à Samos. Le premier, à cause de sa forme ronde, faisait moins de chemin que le second. Nous le préférâmes, parce qu'il devait toucher aux îles où nous voulions descendre.

Nous formions une société de voyageurs qui ne pouvaient se lasser d'être ensemble. Tantôt rasant la côte, nous étions frappés de la ressemblance ou de la variété des aspects; tantôt, moins distraits par les objets extérieurs, nous discutions avec chaleur des questions qui, au fond, ne nous intéressaient guère; quelquefois des sujets de philosophie, de littérature et d'histoire remplissaient nos loisirs. On s'entretint un jour du pressant besoin que nous avons de répandre au dehors les fortes émotions qui agitent nos âmes. L'un de nous rapporta cette réflexion du philosophe Archytas : « Qu'on vous élève au haut des cieux, vous
» serez ravi de la grandeur et de la beauté du spectacle ;
» mais aux transports de l'admiration succédera bientôt le regret
» amer de ne pouvoir les partager avec personne [3]. » Dans cette conversation, je recueillis quelques autres remarques. En Perse [4], il n'est pas permis de parler des choses qu'il n'est pas permis de faire. —Les vieillards vivent plus de souvenirs que d'espérances [5]. Combien de fois un ouvrage annoncé et prôné d'avance a trompé l'attente du public [6] !

Un autre jour, on traitait d'infâme ce citoyen d'Athènes qui donna son suffrage contre Aristide, parce qu'il était ennuyé de l'entendre sans cesse appeler le Juste [7]. Je sens, répondit Protésilas, que, dans un moment d'humeur, j'eusse fait la même chose que cet Athénien ; mais, auparavant, j'aurais dit à l'assemblée générale : Aristide est juste ; je le suis autant que lui ; d'autres le sont autant que moi : Quel droit avez-vous de lui accorder exclusivement un titre qui est la plus noble des récompenses? Vous vous ruinez en éloges, et ces brillantes dissipations ne servent qu'à corrompre les vertus éclatantes, qu'à décourager les vertus obscures. J'estime Aristide, et je le condamne ; non que je le croie coupable, mais parce qu'à force de m'humilier vous m'avez forcé d'être injuste.

Il fut ensuite question de Timon, qu'on surnomma le misanthrope, et dont l'histoire tient en quelque façon à celle des

[1] Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 9, p. 230. — [2] Strab. lib. 10, p. 476. — [3] Cicer. de amic. cap. 23, t. 3, p. 349. — [4] Herodot. lib. 1, cap. 138. — [5] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 13, p. 565, B. — [6] Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 54. — [7] Plut. in Aristid. t. 1, p. 322. Nep. ibid. cap. 1.

mœurs. Personne de la compagnie ne l'avait connu; tous en avaient ouï parler diversement à leurs pères. Les uns en faisaient un portrait avantageux, les autres le peignaient de noires couleurs [1]. Au milieu de ces contradictions, on présenta une formule d'accusation semblable à celles qu'on porte aux tribunaux d'Athènes, et conçue en ces termes : « Stratonicus accuse » Timon d'avoir haï tous les hommes; pour peine, la haine de » tous les hommes. » On admit la cause, et Philotas fut constitué défenseur de Timon. Je vais donner l'extrait des moyens employés de part et d'autre.

Je défère à votre tribunal, dit Stratonicus, un caractère féroce et perfide. Quelques amis de Timon ayant, à ce qu'on prétend, payé ses bienfaits d'ingratitude [2], tout le genre humain devint l'objet de sa vengeance [3]. Il l'exerçait sans cesse contre les opérations du gouvernement, contre les actions des particuliers. Comme si toutes les vertus devaient expirer avec lui, il ne vit plus sur la terre que des impostures et des crimes; et dès ce moment, il fut révolté de la politesse des Athéniens, et plus flatté de leurs mépris que de leur estime. Aristophane, qui le connaissait, nous le représente comme entouré d'une enceinte d'épines qui ne permettait pas de l'approcher; il ajoute qu'il fut détesté de tout le monde, et qu'on le regardait comme le rejeton des Furies [4].

Ce n'était pas assez encore : il a trahi sa patrie; j'en fournis la preuve. Alcibiade venait de faire approuver par l'assemblée générale des projets nuisibles à l'État : « Courage, mon fils! lui dit » Timon; je te félicite de tes succès; continue, et tu perdras la » république [5]. » Quelle horreur! et qui oserait prendre la défense d'un tel homme?

Le sort m'a chargé de ce soin, répondit Philotas, et je vais m'en acquitter. Remarquons d'abord l'effet que produisirent les paroles de Timon sur le grand nombre d'Athéniens qui accompagnaient Alcibiade. Quelques uns, à la vérité, l'accablèrent d'injures; mais d'autres prirent le parti d'en rire; et les plus éclairés en furent frappés comme d'un trait de lumière [6]. Ainsi Timon prévit le danger, en avertit, et ne fut point écouté. Pour le noircir encore plus, vous avez cité Aristophane, sans vous apercevoir que son témoignage suffit pour justifier l'accusé. « C'est ce Timon, dit le poëte, c'est cet homme exécrable, et

[1] Tanaquil. Faber, in Lucian. Timon. p. 89. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 14, p. 74. — [2] Lucian. in Tim. t. 1, § 8, p. 114. — [3] Cicer. tuscul. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 338; id. de amic. cap. 23, t. 3, p. 349. Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385. — [4] Aristoph. in Lys. v. 810; in av. v. 1548. — [5] Plut. in Alcib. t. 1, p. 199; in Anton. p. 948. — [6] Id. in Alcib. p. 199.

» issu des Furies, qui vomit sans cesse des imprécations con-» tre les scélérats [1]. » Vous l'entendez, Stratonicus; Timon ne fut coupable que pour s'être déchaîné contre des hommes pervers.

Il parut dans un temps où les mœurs anciennes luttaient encore contre des passions liguées pour les détruire. C'est un moment redoutable pour un État : c'est alors que, dans les caractères faibles et jaloux de leur repos, les vertus sont indulgentes et se prêtent aux circonstances; que, dans les caractères vigoureux, elles redoublent de sévérité, et se rendent quelquefois odieuses par une inflexible roideur. Timon joignait à beaucoup d'esprit et de probité les lumières de la philosophie [2]; mais aigri peut-être par le malheur, peut-être par les progrès rapides de la corruption, il mit tant d'âpreté dans ses discours et dans ses formes, qu'il aliéna tous les esprits. Il combattait pour la même cause que Socrate, qui vivait de son temps; que Diogène, avec qui on lui trouve bien des rapports [3]. Leur destinée a dépendu de leurs différens genres d'attaque. Diogène combat les vices avec le ridicule, et nous rions avec lui; Socrate les poursuivit avec les armes de la raison, et il lui en coûta la vie; Timon avec celles de l'humeur : il cessa d'être dangereux, et fut traité de misanthrope, expression nouvelle alors, qui acheva de le décréditer auprès de la multitude, et le perdra peut-être auprès de la postérité [4].

Je ne puis croire que Timon ait enveloppé tout le genre humain dans sa censure. Il aimait les femmes [5]. Non, reprit Stratonicus aussitôt; il ne connut pas l'amour, puisqu'il ne connut pas l'amitié. Rappelez-vous ce qu'il dit à cet Athénien qu'il semblait chérir, et qui, dans un repas, tête à tête avec lui, s'étant écrié, O Timon, l'agréable souper! n'en reçut que cette réponse outrageante : Oui, si vous n'en étiez pas [6].

Ce ne fut peut-être, dit Philotas, qu'une plaisanterie amenée par la circonstance. Ne jugez pas Timon d'après de faibles rumeurs accréditées par ses ennemis; mais d'après ces effusions de cœur que lui arrachait l'indignation de sa vertu, et dont l'originalité ne peut jamais déplaire aux gens de goût. Car, de la part d'un homme qu'entraîne trop loin l'amour du bien public, les saillies de l'humeur sont piquantes, parce qu'elles dévoilent le caractère en entier. Il monta un jour à la tribune; le peuple, surpris de cette soudaine apparition, fit un grand silence : « Athéniens, dit-il, j'ai un petit terrain, je vais y bâtir. Il s'y

[1] Aristoph. in Lys. v. 816. — [2] Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385. Suid. in Τιμ. Schol. Aristoph. ibid. — [3] Plin. ibid. — [4] Anthol. lib. 3, p. 218. — [5] Aristoph. ibid. v. 820. — [6] Plut. in Anton. t. 1, p. 948.

» trouve un figuier; je dois l'arracher. Plusieurs citoyens s'y » sont pendus; si la même envie prend à quelqu'un de vous, » je l'avertis qu'il n'a pas un moment à perdre [1]. »

Stratonicus, qui ne savait pas cette anecdote, en fut si content, qu'il se désista de son accusation. Cependant on recueillit les avis, et l'on décida que, par l'amertume de son zèle, Timon perdit l'occasion de contribuer au salut de la morale; que, néanmoins, une vertu intraitable est moins dangereuse qu'une lâche complaisance, et que si la plupart des Athéniens avaient eu pour les scélérats la même horreur que Timon, la république subsisterait encore dans son ancienne splendeur.

Après ce jugement, on parut étonné de ce que les Grecs n'avaient point élevé de temples à l'Amitié : Je le suis bien plus, dit Lysis, de ce qu'ils n'en ont jamais consacré à l'Amour. Quoi! point de fêtes ni de sacrifices pour le plus ancien et le plus beau des dieux [2]! Alors s'ouvrit une carrière immense que l'on parcourut plusieurs fois. On rapportait sur la nature de l'Amour les traditions anciennes, les opinions des modernes. On n'en reconnaissait qu'un, on en distinguait plusieurs [3]; on n'en admettait que deux, l'un céleste et pur, l'autre terrestre et grossier [4]. On donnait ce nom au principe qui ordonna les parties de la matière agitées dans le chaos [5], à l'harmonie qui règne dans l'univers, aux sentimens qui rapprochent les hommes [6]. Fatigué de tant de savoir et d'obscurités, je priai les combattans de réduire cette longue dispute à un point unique. Regardez-vous, leur dis-je, l'Amour comme un dieu? Non, répondit Stratonicus; c'est un pauvre qui demande l'aumône [7]. Il commençait à développer sa pensée, lorsqu'un effroi mortel s'empara de lui. Le vent soufflait avec violence; notre pilote épuisait vainement les ressources de son art. Lysis, que Stratonicus n'avait cessé d'importuner de questions, saisit ce moment pour lui demander quels étaient les bâtimens où l'on court le moins de risques; si c'étaient les ronds ou les longs. Ceux qui sont à terre, répondit-il [8]. Ses vœux furent bientôt comblés; un coup de vent nous porta dans le port de Cos. (*Atlas*, *pl.* 38.) Nous sautâmes sur le rivage, et l'on mit le navire à sec.

L'île de Cos.

Cette île est petite, mais très-agréable. A l'exception de quel-

[1] Plut. in Anton. t. 1, p. 948. — [2] Hesiod. theogon. v. 120. Aristoph. in av. v. 701. Plat. in conv. t. 3, p. 177, 178, etc. — [3] Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 23, t. 2, p. 506. — [4] Plat. ibid. p. 180. — [5] Cudw. syst. intellect. t. 1, p. 160. Mosheim. not. x, p. 161. Bruck. t. 1, p. 416. — [6] Plat. ibid. p. 179, 186, etc. — [7] Id. ibid. p. 200 et 203. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 6, p. 280. — [8] Athen. lib. 8, cap. 10, p. 350.

ques montagnes qui la garantissent des vents impétueux du midi, le pays est uni et d'une grande fécondité [1]. Un tremblement de terre ayant détruit une partie de l'ancienne ville [2], et les habitans se trouvant ensuite déchirés par des factions, la plupart vinrent, il y a quelques années, s'établir au pied d'un promontoire, à quarante stades [a] du continent de l'Asie. Rien de si riche en tableaux que cette position; rien de si magnifique que le port, les murailles et l'intérieur de la nouvelle ville [3]. Le célèbre temple d'Esculape, situé dans le faubourg, est couvert d'offrandes, tribut de la reconnaissance des malades; et d'inscriptions qui indiquent et les maux dont ils étaient affligés, et les remèdes qui les en ont délivrés [4].

Hippocrate.

Un plus noble objet fixait notre attention. C'est dans cette île que naquit Hippocrate, la première année de la quatre-vingtième olympiade [5b]. Il était de la famille des Asclépiades [6], qui, depuis plusieurs siècles, conserve la doctrine d'Esculape, auquel elle rapporte son origine [7]. Elle a formé trois écoles, établies, l'une à Rhodes, la seconde à Cnide, et la troisième à Cos [8]. Il reçut de son père Héraclide les élémens des sciences; et convaincu bientôt que, pour connaître l'essence de chaque corps en particulier, il faudrait remonter aux principes constitutifs de l'univers [9], il s'appliqua tellement à la physique générale, qu'il tient un rang honorable parmi ceux qui s'y sont le plus distingués [10].

Les intérêts de la médecine se trouvaient alors entre les mains de deux classes d'hommes qui travaillaient, à l'insu l'une de l'autre, à lui ménager un triomphe éclatant. D'un côté, les philosophes ne pouvaient s'occuper du système général de la nature sans laisser tomber quelques regards sur le corps humain, sans assigner à certaines causes les vicissitudes qu'il éprouve souvent: d'un autre côté, les descendans d'Esculape traitaient les maladies suivant des règles confirmées par de nombreuses guérisons, et leurs trois écoles se félicitaient à l'envi de plusieurs excellentes découvertes [11]. Les philosophes discouraient, les Asclépiades agissaient. Hippocrate, enrichi des connaissances des uns et des autres, conçut une de ces grandes et importantes

[1] Strab. lib. 14, p. 657. — [2] Thucyd. lib. 8, cap. 41. Strab. ibid. — [a] Environ une lieue et demie. — [3] Diod. lib. 15, p. 386. — [4] Strab. lib. 8, p. 374; lib. 14, p. 657. — [5] Soran. vit. Hippocr. Fréret, déf. de la chronol. p. 121. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 199. — [b] L'an 460 avant J. C. — [6] Plat. in Phæd. t. 3, p. 270. — [7] Soran. ibid. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 841. — [8] Galen. method. med. lib. 1, t. 4, p. 35, lin. 17. — [9] Plat. ibid. Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2, p. 266. Galen. ibid. p. 36, lin. 28. — [10] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 554. — [11] Galen. ibid. p. 35, lin. 16.

idées qui servent d'époques à l'histoire du génie ; ce fut d'éclairer l'expérience par le raisonnement, et de rectifier la théorie par la pratique[1]. Dans cette théorie néanmoins, il n'admit que les principes relatifs aux divers phénomènes que présente le corps humain, considéré dans les rapports de maladie et de santé[2].

A la faveur de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir[3] ; et Hippocrate acheva paisiblement une révolution qui a changé la face de la médecine. Je ne m'étendrai ni sur les heureux essais de ses nouveaux remèdes[4], ni sur les prodiges qu'ils opérèrent dans tous les lieux honorés de sa présence, et surtout en Thessalie, où, après un long séjour, il mourut, peu de temps avant mon arrivée dans la Grèce. Mais je dirai que ni l'amour du gain, ni le désir de la célébrité, ne l'avaient conduit en des climats éloignés. D'après tout ce qu'on m'a rapporté de lui, je n'ai aperçu dans son âme qu'un sentiment, l'amour du bien ; et dans le cours de sa longue vie, qu'un seul fait, le soulagement des malades[5].

Il a laissé plusieurs ouvrages. Les uns ne sont que les journaux des maladies qu'il avait suivies ; les autres contiennent les résultats de son expérience et de celle des siècles antérieurs ; d'autres enfin traitent des devoirs du médecin, et de plusieurs parties de la médecine ou de la physique ; tous doivent être médités avec attention, parce que l'auteur se contente souvent d'y jeter les semences de sa doctrine[6], et que son style est toujours concis : mais il dit beaucoup de choses en peu de mots, ne s'écarte jamais de son but ; et, pendant qu'il y court, il laisse sur sa route des traces de lumière plus ou moins aperçues, suivant que le lecteur est plus ou moins éclairé[7]. C'était la méthode des anciens philosophes, plus jaloux d'indiquer des idées neuves que de s'appesantir sur les idées communes.

Ce grand homme s'est peint dans ses écrits. Rien de si touchant que cette candeur avec laquelle il rend compte de ses malheurs et de ses fautes. Ici, vous lirez les listes des malades qu'il avait traités pendant une épidémie, et dont la plupart étaient morts entre ses bras[8]. Là, vous le verrez auprès d'un Thessalien blessé d'un coup de pierre à la tête. Il ne s'aperçut pas d'abord qu'il fallait recourir à la voie du trépan. Des signes fu-

[1] Cels. de re med. in præfat. Dacier, préf. de la trad. des œuvres d'Hippocrate. Le Clerc, hist. de la médec. liv. 3, chap. 1. — [2] Hippocr. de princip. t. 1, p. 112. — [3] Galen. method. med. lib. 2, t. 4, p. 53, lin. 27 ; lib. 9, p. 134, lin. 23. — [4] Id. ibid. lib. 5, p. 84, lin. 36, et alibi. — [5] Id. de decret. lib. 9, t. 1, p. 334, lin. 25. — [6] Id. method. med. lib. 7, t. 4, p. 106, lin. 52. — [7] Id. de vict. rat. comm. 1, t. 5, p. 51, lin. 29 ; id de elem. lib. 2, t. 1, p. 58, lin. 25. — [8] Hippocr. epidem. lib. 1, 2, 3, etc.

nestes l'avertirent enfin de sa méprise. L'opération fut faite le quinzième jour, et le malade mourut le lendemain[1]. C'est de lui-même que nous tenons ces aveux; c'est lui qui, supérieur à toute espèce d'amour-propre, voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons.

Peu content d'avoir consacré ses jours au soulagement des malheureux, et déposé dans ses écrits les principes d'une science dont il fut le créateur, il laissa, pour l'institution du médecin, des règles dont je vais donner une légère idée.

La vie est si courte, et l'art que nous exerçons exige une si longue étude, qu'il faut, dès sa plus tendre jeunesse, en commencer l'apprentissage[2]. Voulez-vous former un élève, assurez-vous lentement de sa vocation. A-t-il reçu de la nature un discernement exquis, un jugement sain, un caractère mêlé de douceur et de fermeté, le goût du travail, et du penchant pour les choses honnêtes[3], concevez des espérances. Souffre-t-il des souffrances des autres, son âme compatissante aime-t-elle à s'attendrir sur les maux de l'humanité, concluez-en qu'il se passionnera pour un art qui apprend à secourir l'humanité[4].

Accoutumez de bonne heure ses mains aux opérations de la chirurgie[a], excepté à celle de la taille, qu'on doit abandonner aux artistes de profession[5]. Faites-lui parcourir successivement le cercle des sciences; que la physique lui prouve l'influence du climat sur le corps humain; et lorsque, pour augmenter ses connaissances, il jugera à propos de voyager en différentes villes[6], conseillez-lui d'observer scrupuleusement la situation des lieux, les variations de l'air, les eaux qu'on y boit, les alimens dont on s'y nourrit, en un mot, toutes les causes qui portent le trouble dans l'économie animale[7].

Vous lui montrerez, en attendant, à quels signes avant-coureurs on reconnaît les maladies, par quel régime on peut les éviter, par quels remèdes on doit les guérir.

Quand il sera instruit de vos dogmes, clairement exposés dans des conférences réglées, et réduits, par vos soins, en maximes courtes et propres à se graver dans la mémoire[8], il faudra l'avertir que l'expérience toute seule est moins dangereuse que la théorie dénuée d'expérience[9]; qu'il est temps d'appliquer les

[1] Hippocr. epidem. lib. 5, § 14, t. 1, p. 778. — [2] Id. in leg. § 2, p. 41; id. in aphor. § 1, p. 68. — [3] Id. in leg. § 2; id de decent. § 2, p. 53; § 5, p. 55; § 7, p. 56; § 11, p. 59. Le Clerc, hist de la médec. liv. 3, chap. 29. — [4] Hippocr. in præcept. § 5, t. 1, p. 63. — [a] Elles faisaient alors partie de la médecine. — [5] Hippocr. in jusjur. § 2, p. 43. — [6] Id. in leg. § 3, p. 42. — [7] Id. de aer. aq. et loc. p. 327. — [8] Id. in jusjur. § 1, p. 43. Dacier, trad. des œuvr. d'Hippocr. t. 1, p. 150. — [9] Hippocr. in præcept. § 1 et 2, p. 60. Aristot. metaph. t. 2, p. 839.

principes généraux aux cas particuliers, qui, variant sans cesse, ont souvent égaré les médecins par des ressemblances trompeuses [1]; que ce n'est ni dans la poussière de l'école, ni dans les ouvrages des philosophes et des praticiens [2] qu'on apprend l'art d'interroger la nature, et l'art plus difficile d'attendre sa réponse. Il ne la connaît pas encore cette nature; il l'a considérée jusqu'ici dans sa vigueur, et parvenant à ses fins sans obstacle [3]. Vous le conduirez dans ces séjours de douleur où, déjà couverte des ombres de la mort, exposée aux attaques violentes de l'ennemi, tombant, se relevant pour tomber encore, elle montre à l'œil attentif ses besoins et ses ressources. Témoin et effrayé de ce combat, le disciple vous verra épier et saisir le moment qui peut fixer la victoire, et décider de la vie du malade. Si vous quittez pour quelques instans le champ de bataille, vous lui ordonnerez d'y rester, de tout observer, et de vous rendre compte ensuite, et des changemens arrivés pendant votre absence, et de la manière dont il a cru devoir y remédier [4].

C'est en l'obligeaut d'assister fréquemment à ces spectacles terribles et instructifs, que vous l'initierez, autant qu'il est possible, dans les secrets intimes de la nature et de l'art. Mais ce n'est pas assez encore. Quand, pour un léger salaire, vous l'adoptâtes pour disciple, il jura de conserver dans ses mœurs et dans ses fonctions une pureté inaltérable [5]. Qu'il ne se contente pas d'en avoir fait le serment. Sans les vertus de son état, il n'en remplira jamais les devoirs. Quelles sont ces vertus? Je n'en excepte presque aucune, puisque son ministère a cela d'honorable, qu'il exige presque toutes les qualités de l'esprit et du cœur [6]. En effet, si l'on n'était assuré de sa discrétion et de sa sagesse, quel chef de famille ne craindrait pas, en l'appelant, d'introduire un espion ou un intrigant dans sa maison, un corrupteur auprès de sa femme ou de ses filles? Comment compter sur son humanité, s'il n'aborde ses malades qu'avec une gaieté révoltante, ou qu'avec une humeur brusque et chagrine [8]; sur sa fermeté, si, par une servile adulation, il ménage leur dégoût, et cède à leurs caprices [9]; sur sa prudence, si, toujours occupé de sa parure, toujours couvert d'essences et d'habits magnifiques, on le voit errer de ville en ville, pour y prononcer en l'honneur de son art des discours étayés du témoignage des poëtes [10]; sur ses lumières, si, outre cette justice générale que l'honnête homme observe à l'égard de tout le monde [11],

[1] Hippocr. epid. lib. 6, § 5, t. 1, p. 805; § 8, p. 822. — [2] Id. de princip. § 1, p. 112; id. de diæt. § 1, p. 79. — [3] Id. epid. lib. 6, § 5, p. 809. — [4] Id. de decent. § 12, p. 59. — [5] Id. in jusjur. § 2, p. 43. — [6] Id. de decent. § 5, p. 55. — [7] Id. in jusjur. § 2, p. 43; in de med. § 1, p. 45. — [8] Id. ibid. — [9] Id. de decent. § 10 et 11, p. 58. — [10] Id. ibid. § 2, p. 52 et 53; id. in præcept. § 9, p. 66; id. de med. § 1, p. 45. — [11] Id. ibid.

il ne possède pas celle que le sage exerce sur lui-même, et qui lui apprend qu'au milieu du plus grand savoir se trouve encore plus de disette que d'abondance [1]; sur ses intentions, s'il est dominé par un fol orgueil, et par cette basse envie qui ne fut jamais le partage de l'homme supérieur [2]; si, sacrifiant toutes les considérations à sa fortune, il ne se dévoue qu'au service des gens riches [3]; si, autorisé par l'usage à régler ses honoraires dès le commencement de la maladie, il s'obstine à terminer le marché, quoique le malade empire d'un moment à l'autre [4]?

Ces vices et ces défauts caractérisent surtout ces hommes ignorans et présomptueux dont la Grèce est remplie, et qui dégradent le plus noble des arts, en trafiquant de la vie et de la mort des hommes; imposteurs d'autant plus dangereux, que les lois ne sauraient les atteindre, et que l'ignominie ne peut les humilier [5].

Quel est donc le médecin qui honore sa profession? celui qui a mérité l'estime publique par un savoir profond, une longue expérience, une exacte probité, et une vie sans reproche [6]; celui, aux yeux duquel tous les malheureux étant égaux, comme tous les hommes le sont aux yeux de la Divinité, accourt avec empressement à leur voix, sans acception de personnes [7], leur parle avec douceur, les écoute avec attention, supporte leurs impatiences, et leur inspire cette confiance qui suffit quelquefois pour les rendre à la vie [8]; qui, pénétré de leurs maux, en étudie avec opiniâtreté la cause et les progrès, n'est jamais troublé par des accidens imprévus [9], se fait un devoir d'appeler au besoin quelques uns de ses confrères pour s'éclairer de leurs conseils [10]; celui enfin, qui, après avoir lutté de toutes ses forces contre la maladie, est heureux et modeste dans le succès, et peut du moins se féliciter, dans les revers, d'avoir suspendu des douleurs et donné des consolations.

Tel est le médecin philosophe qu'Hippocrate comparait à un dieu [11], sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même. Des gens qui, par l'excellence de leur mérite, étaient faits pour reconnaître la supériorité du sien, m'ont souvent assuré que les médecins le regarderont toujours comme le premier et le plus habile de leurs législateurs, et que sa doctrine, adoptée de toutes les nations, opérera encore des milliers de guérisons après des milliers d'années [12]. Si la prédiction s'accomplit, les plus vastes

[1] Hippocr. in præcept. § 7, t. 1, p. 65. — [2] Id. ibid. § 7, p. 64. — [3] Id. ibid. § 5 et 6, p. 63. — [4] Id. ibid. § 2, p. 62. — [5] Id. in leg. § 1, p. 40. — [6] Id. de med. § 1, p. 44; id. de decent. § 2, p. 53; § 4, p. 54; id. in præcept. § 1, p. 60. — [7] Id. in præcept. § 5, p. 63. — [8] Id. ibid. § 4, p. 62. — [9] Id. de decent. § 9, p. 57. — [10] Id. in præcept. § 6 et 7, p. 63 et 64. — [11] Id. de decent. § 5, p. 55. — [12] Cels. in præfat. Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395;

Empires ne pourront pas disputer à la petite île de Cos la gloire d'avoir produit l'homme le plus utile à l'humanité; et aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérans s'abaisseront devant celui d'Hippocrate.

Après avoir visité quelques unes des îles qui sont aux environs de Cos, nous partîmes pour Samos.

CHAPITRE LXXIV.

Description de Samos. Polycrate. (Atlas, pl. 38.)

Lorsqu'on entre dans la rade de Samos, on voit à droite le promontoire de Neptune, surmonté d'un temple consacré à ce dieu; à gauche, le temple de Junon, et plusieurs beaux édifices parsemés à travers les arbres dont les bords de l'Imbrasus sont ombragés; en face, la ville située en partie le long du rivage de la mer, en partie sur le penchant d'une montagne qui s'élève du côté du nord [1].

L'île a six cents stades de circonférence [a]. A l'exception du vin, les productions de la terre y sont aussi excellentes [2] que les perdrix et les différentes espèces de gibier, qui s'y trouvent en grande quantité [3]. Les montagnes, couvertes d'arbres, et d'une éternelle verdure, font jaillir de leurs pieds des sources qui fertilisent les campagnes voisines [4].

La ville se distingue parmi toutes celles que possèdent les Grecs et les barbares sur le continent voisin [5]. On s'empressa de nous en montrer les singularités. L'aquéduc, le môle et le temple de Junon, attirèrent notre attention.

Non loin des remparts, vers le nord, est une grotte taillée à mains d'hommes, dans une montagne qu'on a percée de part en part. La longueur de cette grotte est de sept stades; sa hauteur, ainsi que sa largeur, de huit pieds [b]. Dans toute son étendue, est creusé un canal large de trois pieds, profond de vingt coudées [c]. Des tuyaux, placés au fond du canal, amènent

id. lib. 18, t. 2, p. 108; lib. 26, p. 391; lib. 29, p. 493. Galen. passim. Hippocr. genus et vita ap. Vander-Linden, t. 2, p. 958, etc.

[1] Strab. lib. 14, p. 637. — [a] Vingt-deux lieues dix-sept cents toises. Voyez la note X à la fin du Voyage. — [2] Strab. ibid. — [3] Tournef. voyag. t. 1, p. 412. — [4] Plin. lib. 5, t. 1, p. 287. Tournef. ibid. p. 414. — [5] Herodot. lib. 3, cap. 139. — [b] Sept stades font six cent soixante-une toises trois pieds huit lignes; huit pieds grecs font sept de nos pieds six pouces huit lignes. — [c] Trois pieds grecs font deux de nos pieds dix pouces; vingt coudées, vingt-huit pieds quatre pouces. Il y a apparence que la grotte fut d'abord destinée à servir de chemin public; et lorsqu'ensuite il eut été résolu d'amener à Samos

à Samos les eaux d'une source abondante qui coule derrière la montagne[1].

Le môle est une chaussée destinée à mettre le port et les vaisseaux à l'abri du vent du midi. Sa hauteur est d'environ vingt orgyes, sa longueur de plus de deux stades[2 a].

A droite de la ville, dans le faubourg[3], est le temple de Junon, construit, à ce qu'on prétend, vers les temps de la guerre de Troie[4], reconstruit dans ces derniers siècles par l'architecte Rhécus: il est d'ordre dorique[5]. Je n'en ai pas vu de plus vaste[6]; on en connaît de plus élégans[b]. Il est situé non loin de la mer, sur les bords de l'Imbrasus, dans le lieu même que la déesse honora de ses premiers regards. On croit, en effet, qu'elle vint au monde sous un de ces arbustes nommés *agnus castus*, très-fréquens le long de la rivière. Cet édifice, si célèbre et si respectable, a toujours joui du droit d'asile[7].

La statue de Junon nous offrit les premiers essais de la sculpture; elle est de la main de Smilis, un des plus anciens artistes de la Grèce[8]. Le prêtre qui nous accompagnait nous dit qu'auparavant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Samiens[9]; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit carrées, soit de forme conique[10]; que ces simulacres grossiers subsistent, et sont même encore vénérés dans plusieurs temples anciens et modernes, et desservis par des ministres aussi ignorans que ces Scythes barbares qui adorent un cimeterre.

Quoique piqué de cette réflexion, je lui représentai doucement que les troncs d'arbres et les pierres ne furent jamais l'objet immédiat du culte, mais seulement des signes arbitraires auprès desquels se rassemblait la nation pour adresser ses vœux à la Divinité. Cela ne suffit pas, répondit-il, il faut qu'elle paraisse revêtue d'un corps semblable au nôtre, et avec des traits

les eaux d'une source dont le niveau était plus bas que la grotte, on profita du travail déjà fait, et l'on se contenta de creuser le canal en question.

[1] Herodot. lib. 3, cap. 60. Tournef. voyag. t. 1, p. 419. — [2] Herodot. ibid. — [a] Vingt orgyes font cent treize de nos pieds et quatre pouces; deux stades font cent quatre-vingt-neuf toises. — [3] Strab. lib. 14, p. 637. — [4] Pausan. lib. 7, cap. 4, p. 530. Menodot. ap. Athen. lib. 15, cap. 4, p. 672. — [5] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124. — [6] Herodot. ibid. — [b] Il reste encore des débris d'un ancien temple à Samos; mais il paraît qu'on ne doit pas les rapporter à celui dont parle Hérodote. Voyez Tournef. ibid. p. 422. Pococ. observ. vol. 2, part. 2, p. 27. Choiseul-Gouffier, voyag. pittor. de la Grèce, t. 1, p. 100. — [7] Cicer. in Verr. act. 2, lib. 1, cap. 19, t. 4, p. 165. Tacit. annal. lib. 4, cap. 14. — [8] Pausan. ibid. p. 531. — [9] Callim. ap. Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 8, p. 99. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 40. — [10] Tacit. hist. lib. 2, cap. 3. Pausan. ibid. cap. 22, p. 579. Pittur. antich. d'Ercol. t. 3, tavol. 52, p. 273. Médailles de Paphos, etc.

plus augustes et plus imposans. Voyez avec quel respect on se prosterne devant les statues du Jupiter d'Olympie et de la Minerve d'Athènes. C'est, repris-je, qu'elles sont couvertes d'or et d'ivoire. En faisant les dieux à notre image, au lieu d'élever l'esprit du peuple, vous n'avez cherché qu'à frapper ses sens; et de là vient que sa piété n'augmente qu'à proportion de la beauté, de la grandeur et de la richesse des objets exposés à sa vénération. Si vous embellissiez votre Junon, quelque grossier qu'en soit le travail, vous verriez les offrandes se multiplier.

Le prêtre en convint. Nous lui demandâmes ce que signifiaient deux paons de bronze placés aux pieds de la statue [1]. Il nous dit que ces oiseaux se plaisent à Samos, qu'on les a consacrés à Junon, qu'on les a représentés sur la monnaie courante, et que de cette île ils ont passé dans la Grèce [2]. Nous demandâmes à quoi servait une caisse d'où s'élevait un arbuste [3]. C'est, répondit-il, le même *agnus castus* qui servit de berceau à la déesse. Il a toute sa fraîcheur, ajouta-t-il; et cependant il est plus vieux que l'olivier d'Athènes, le palmier de Délos, le chêne de Dodone, l'olivier sauvage d'Olympie, le platane qu'Agamemnon planta de ses propres mains à Delphes [4], et tous ces arbres sacrés que l'on conserve depuis tant de siècles en différens temples [a].

Nous demandâmes pourquoi la déesse était vêtue d'un habit de noces. Il répondit : C'est à Samos qu'elle épousa Jupiter. La preuve en est claire : nous avons une fête où nous célébrons l'anniversaire de leur hymen [5]. On le célèbre aussi, dit Stratonicus, dans la ville de Cnosse en Crète, et les prêtres m'ont assuré qu'il fut conclu sur les bords du fleuve Théron [6]. Je vous avertis encore que les prêtresses d'Argos veulent ravir à votre île l'honneur d'avoir donné le jour à la déesse [7], comme d'autres pays se disputent celui d'avoir été le berceau de Jupiter [8]. Je serais embarrassé, si j'avais à chanter sur ma lyre ou leur naissance, ou leur mariage. Point du tout, répondit cet homme ; vous vous conformeriez à la tradition du pays: les poëtes ne sont pas si scrupuleux. Mais, repris-je, les ministres des autels devraient l'être davantage. Adopter des opinions fausses et ab-

[1] Médaille de Samos. — [2] Antiphan. et Menod. ap. Athen. lib. 14, cap. 20, p. 655. — [3] Médaille de Gordien, au cabinet royal. — [4] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 14. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 40. Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643. Cicer. de leg. lib. 1, cap. 1, t. 3, p. 115. — [a] Il paraît que tous ces arbres étaient dans des caisses : je le présume, d'après celui de Samos. Sur la médaille citée ci-dessus, il est dans une caisse sur les marches du vestibule. Voyez la planche des médailles, n° 6. — [5] Varr. ap. Lactant. de fals. relig. lib. 1, cap. 17, t. 1, p. 75. — [6] Diod. lib. 5, p. 339. — [7] Strab. lib. 9, p. 413. — [8] Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.

surdes, n'est qu'un défaut de lumières : en adopter de contradictoires et d'inconséquentes, c'est un défaut de logique; et alors on ne doit pas reprocher aux Scythes de se prosterner devant un cimeterre.

Vous me paraissez instruit, répondit le prêtre, et je vais vous révéler notre secret. Quand nous parlons de la naissance des dieux, nous entendons le temps où leur culte fut reçu dans un pays; et par leur mariage, l'époque où le culte de l'un fut associé à celui d'un autre [1]. Et qu'entendez-vous par leur mort? lui dit Stratonicus : car j'ai vu le tombeau de Jupiter en Crète [2]. Nous avons recours à une autre solution, répondit le prêtre. Les dieux se manifestent quelquefois aux hommes, revêtus de nos traits; et, après avoir passé quelque temps avec eux pour les instruire, ils disparaissent et retournent aux cieux [3]. C'est en Crète surtout qu'ils avaient autrefois coutume de descendre; c'est de là qu'ils partaient pour parcourir la terre [4]. Nous allions répliquer; mais il prit le sage parti de se retirer.

Nous jetâmes ensuite les yeux sur cet amas de statues dont le temple est entouré. Nous contemplâmes avec admiration trois statues colossales de la main du célèbre Myron [5], posées sur une même base, et représentant Jupiter, Minerve et Hercule [a]. Nous vîmes l'Apollon de Téléclès et de Théodore, deux artistes qui, ayant puisé les principes de l'art en Égypte, apprirent de leurs maîtres à s'associer pour exécuter un même ouvrage. Le premier demeurait à Samos, le second à Éphèse. Après être convenus des proportions que devait avoir la figure, l'un se chargea de la partie supérieure, et l'autre de l'inférieure. Rapprochées ensuite, elles s'unirent si bien, qu'on les croirait de la même main [6]. Il faut convenir néanmoins que la sculpture n'ayant pas fait alors de grands progrès, cet Apollon est plus recommandable par la justesse des proportions que par la beauté des détails.

Le Samien qui nous racontait cette anecdote ajouta : Vers la fin de la guerre du Péloponèse, Alcibiade croisait sur nos côtes avec la flotte des Athéniens. Il favorisa le parti du peuple, qui lui fit élever cette statue [7]. Quelque temps après, Lysander, qui commandait la flotte de Lacédémone, se rendit maître de Samos, et rétablit l'autorité des riches, qui envoyèrent sa statue

[1] Herodot. lib. 2, cap. 146. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 18, p. 17; t. 23, hist. p. 22. — [2] Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 21, t. 2, p. 504. Orig. contr. Cels. lib. 3, t. 1, p. 475. — [3] Diod. lib. 1, p. 20. Mém. de l'acad. t. 36, p. 292. — [4] Diod. lib. 5, p. 344. — [5] Strab. lib. 14, p. 637. — [a] Marc-Antoine les fit transporter à Rome; et quelque temps après, Auguste en renvoya deux à Samos, et ne garda que le Jupiter. (Strab. ibid.) — [6] Diod. ibid. p. 88. — [7] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 460.

au temple d'Olympie[1]. Deux généraux athéniens, Conon et Timothée, revinrent ensuite avec des forces supérieures, et voilà les deux statues que le peuple leur éleva[2] ; et voici la place que nous destinons à celle de Philippe, quand il s'emparera de notre île. Nous devrions rougir de cette lâcheté ; mais elle nous est commune avec les habitans des îles voisines, avec la plupart des nations grecques du continent, sans en excepter même les Athéniens. La haine qui a toujours subsisté entre les riches et les pauvres a partout détruit les ressources de l'honneur et de la vertu. Il finit par ces mots : Un peuple qui a, pendant deux siècles, épuisé son sang et ses trésors pour se ménager quelques momens d'une liberté plus pesante que l'esclavage, est excusable de chercher le repos, surtout quand le vainqueur n'exige que de l'argent et une statue.

Les Samiens sont le peuple le plus riche et le plus puissant de tous ceux qui composent la confédération ionienne[3]. Ils ont beaucoup d'esprit, ils sont industrieux et actifs : aussi leur histoire fournit-elle des traits intéressans pour celle des lettres, des arts et du commerce. Parmi les hommes célèbres que l'île a produits, je citerai Créophyle, qui mérita, dit-on, la reconnaissance d'Homère, en l'accueillant dans sa misère, et celle de la postérité, en nous conservant ses écrits[4] ; Pythagore, dont le nom suffirait pour illustrer le plus beau siècle et le plus grand Empire. Après ce dernier, mais dans un rang très-inférieur, nous placerons deux de ses contemporains, Rhécus et Théodore[5], sculpteurs habiles pour leur temps, qui, après avoir, à ce qu'on prétend, perfectionné la règle, le niveau et d'autres instrumens utiles[6], découvrirent le secret de forger les statues de fer[7], et de nouveaux moyens pour jeter en fonte celles de cuivre[8].

La terre de Samos non-seulement a des propriétés dont la médecine fait usage[9], mais elle se convertit encore, sous la main de quantité d'ouvriers, en des vases qu'on recherche de toutes parts[10].

Les Samiens s'appliquèrent de très-bonne heure à la navigation, et firent autrefois un établissement dans la haute Égypte[11]. Il y a trois siècles environ qu'un de leurs vaisseaux marchands,

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 440. Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 459. — [2] Id. ibid. p. 460. — [3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 167. — [4] Strab. lib. 14, p. 638. Callim. t. 1, p. 188. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 41. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 330. — [5] Plat. in Ion, t. 1, p. 533. — [6] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 414. — [7] Pausan. lib. 3, cap. 12, p. 237. — [8] Id. lib. 8, cap. 14, p. 629; lib. 10, cap. 38, p. 896. Plin. lib. 35, cap. 12, t. 2, p. 710. — [9] Hippocr. de nat. mul. t. 2, 379. Plin. ibid. cap. 16, p. 717. — [10] Cicer. pro Mur. cap. 36, t. 5, p. 233. Plin. lib. 35, p. 711. — [11] Herodot. lib. 3, cap. 26.

qui se rendait en Égypte, fut poussé par les vents contraires au-delà des colonnes d'Hercule, dans l'île de Tartessus, située sur les côtes de l'Ibérie, et jusqu'alors inconnue aux Grecs. L'or s'y trouvait en abondance. Les habitans, qui en ignoraient le prix, le prodiguèrent à ces étrangers; et ceux-ci, en échange de leurs marchandises, rapportèrent chez eux des richesses estimées soixante talens[a], somme alors exorbitante, et qu'on aurait eu de la peine à rassembler dans une partie de la Grèce. On en préleva le dixième; il fut destiné à consacrer au temple de Junon un grand cratère de bronze qui subsiste encore. Les bords en sont ornés de têtes de griffons. Il est soutenu par trois statues colossales à genoux, et de la proportion de sept coudées de hauteur[b]. Ce groupe est aussi de bronze [1].

Samos ne cessa depuis d'augmenter et d'exercer sa marine. Des flottes redoutables sortirent souvent de ses ports, et maintinrent pendant quelque temps sa liberté contre les efforts des Perses et des puissances de la Grèce, jaloux de la réunir à leur domaine [2]; mais on vit plus d'une fois des divisions s'élever dans son sein, et se terminer, après de longues secousses, par l'établissement de la tyrannie. C'est ce qui arriva du temps de Polycrate.

Polycrate.

Il reçut de la nature de grands talens, et de son père Eacès de grandes richesses. Ce dernier avait usurpé le pouvoir souverain, et son fils résolut de s'en revêtir à son tour [3]. Il communiqua ses vues à ses deux frères, qui crurent entrer dans la conspiration comme ses associés, et n'en furent que les instrumens. Le jour où l'on célèbre la fête de Junon, leurs partisans s'étant placés aux postes assignés, les uns fondirent sur les Samiens assemblés autour du temple de la déesse, et en massacrèrent un grand nombre; les autres s'emparèrent de la citadelle, et s'y maintinrent à la faveur de quelques troupes envoyées par Lygdamis, tyran de Naxos [4]. L'île fut divisée entre les trois frères, et bientôt après elle tomba sans réserve entre les mains de Polycrate, qui condamna l'un d'eux à la mort, et l'autre à l'exil [5].

Employer, pour retenir le peuple dans la soumission, tantôt la voie des fêtes et des spectacles [6], tantôt celle de la violence et de la cruauté [7]; le distraire du sentiment de ses maux en le

[a] Trois cent vingt-quatre mille livres. — [b] Environ dix pieds. — [1] Herodot. lib. 4, p. 152. — [2] Strab. lib. 14, p. 637. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 232. — [3] Herodot. lib. 3, cap. 39. — [4] Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 23. — [5] Herodot. ibid. — [6] Athen. lib. 12, cap. 10, p. 541. — [7] Diod. lib. 1, p. 85.

conduisant à des conquêtes brillantes, de celui de ses forces en l'assujétissant à des travaux pénibles [1] [a]; s'emparer des revenus de l'État [2], quelquefois des possessions des particuliers; s'entourer de satellites et d'un corps de troupes étrangères [3]; se renfermer au besoin dans une forte citadelle; savoir tromper les hommes, et se jouer des sermens les plus sacrés [4]: tels furent les principes qui dirigèrent Polycrate après son élévation. On pourrait intituler l'histoire de son règne: L'art de gouverner, à l'usage des tyrans.

Ses richesses le mirent en état d'armer cent galères, qui lui assurèrent l'empire de la mer, et lui soumirent plusieurs îles voisines et quelques villes du continent [5]. Ses généraux avaient un ordre secret de lui apporter les dépouilles, non-seulement de ses ennemis, mais encore de ses amis, qui ensuite les demandaient et les recevaient de ses mains comme un gage de sa tendresse ou de sa générosité [6].

Pendant la paix, les habitans de l'île, les prisonniers de guerre, ensemble ou séparément, ajoutaient de nouveaux ouvrages aux fortifications de la capitale, creusaient des fossés autour de ses murailles, élevaient dans son intérieur ces monumens qui décorent Samos, et qu'exécutèrent des artistes que Polycrate avait à grands frais attirés dans ses États [7].

Également attentif à favoriser les lettres, il réunit auprès de sa personne ceux qui les cultivaient, et dans sa bibliothèque les plus belles productions de l'esprit humain [8]. On vit alors un contraste frappant entre la philosophie et la poésie. Pendant que Pythagore, incapable de soutenir l'aspect d'un despote barbare, fuyait loin de sa patrie opprimée [9], Anacréon amenait à Samos les Grâces et les Plaisirs. Il obtint sans peine l'amitié de Polycrate [10], et le célébra sur sa lyre [11] avec la même ardeur que s'il eût chanté le plus vertueux des princes.

Polycrate, voulant multiplier dans ses États les plus belles espèces d'animaux domestiques, fit venir des chiens d'Épire et de Lacédémone, des cochons de Sicile, des chèvres de Scyros et de Naxos, des brebis de Milet et d'Athènes [12]; mais, comme

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407. — [a] Aristote dit que dans les gouvernemens despotiques, on fait travailler le peuple à des ouvrages publics, pour le tenir dans la dépendance. Entre autres exemples, il cite celui de Polycrate, et celui des rois d'Égypte, qui firent construire les pyramides. (De rep. ibid.) — [2] Herodot. lib. 3, cap. 142. — [3] Id. ibid. cap. 39, etc. — [4] Plut. in Lys. t. 1, p. 437. — [5] Herodot. ibid. cap. 39 et 122, etc. — [6] Id. ibid. cap. 39. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 23. — [7] Athen. lib. 12, cap. 10, p. 540. — [8] Id. lib. 1, p. 3. — [9] Aristox. ap. Porphyr. de vit. Pythag. p. 13. Jamblic. de vit. Pythag. cap. 2, p. 8; cap. 18, p. 73. — [10] Herodot. lib. 3, cap. 121. AElian. var. hist. lib. 9, cap. 4; lib. 12, cap. 25. — [11] Strab. lib. 14, p. 638. — [12] Cleith. et Alex. ap. Athen. lib. 12, cap. 10, p. 540.

il ne faisait le bien que par ostentation, il introduisait en même temps parmi ses sujets le luxe et les vices des Asiatiques. Il savait qu'à Sardes, capitale de la Lydie, des femmes distinguées par leur beauté, et rassemblées dans un même lieu, étaient destinées à raffiner sur les délices de la table et sur les différens genres de volupté [1]; Samos vit former dans ses murs un pareil établissement, et *les fleurs* de cette ville furent aussi fameuses que celles des Lydiens: car c'est de ce nom qu'on appelait ces sociétés, où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, donnant et recevant des leçons d'intempérance, passait les jours et les nuits dans les fêtes et dans la débauche [2]. La corruption s'étendit parmi les autres citoyens, et devint funeste à leurs descendans. On dit aussi que les découvertes des Samiennes passèrent insensiblement chez les autres Grecs, et portèrent partout atteinte à la pureté des mœurs [3].

Cependant plusieurs habitans de l'île ayant murmuré contre ces dangereuses innovations, Polycrate les fit embarquer sur une flotte qui devait se joindre aux troupes que Cambyse, roi de Perse, menait en Égypte. Il s'était flatté qu'ils périraient dans le combat, ou que du moins Cambyse les retiendrait pour toujours dans son armée. Instruits de ses desseins, ils résolurent de le prévenir, et de délivrer leur patrie d'une servitude honteuse. Au lieu de se rendre en Égypte, ils retournèrent à Samos, et furent repoussés: quelque temps après ils reparurent avec des troupes de Lacédémone et de Corinthe, et cette tentative ne réussit pas mieux que la première [4].

Polycrate semblait n'avoir plus de vœux à former; toutes les années de son règne, presque toutes ses entreprises avaient été marquées par des succès [5]. Ses peuples s'accoutumaient au joug; ils se croyaient heureux de ses victoires, de son faste et des superbes édifices élevés par ses soins à leurs dépens. Tant d'images de grandeur, les attachant à leur souverain, leur faisaient oublier le meurtre de son frère, le vice de son usurpation, ses cruautés et ses parjures. Lui-même ne se souvenait plus des sages avis d'Amasis, roi d'Égypte, avec qui des liaisons d'hospitalité l'avaient uni pendant quelque temps. « Vos prospérités m'épou-» vantent, » mandait-il un jour à Polycrate. « Je souhaite à ceux » qui m'intéressent un mélange de biens et de maux; car une » divinité jalouse ne souffre pas qu'un mortel jouisse d'une fé-» licité inaltérable. Tâchez de vous ménager des peines et des

[1] Athen. lib. 12, cap. 12, p. 545. — [2] Erasm. adag. in flor. Sam. chil. 2, cent. 9, p. 553. — [3] Duris, Asius et Heracl. ap. Athen. lib. 12, cap. 4, p. 525. Clearch. ap. eumd. lib. 12, cap. 10, p. 540. Casaub. ibid. — [4] Herodot. lib. 3, cap. 44, etc. — [5] Val. Max. lib. 5, cap. 9, extern. n° 5.

» revers pour les opposer aux faveurs opiniâtres de la fortune.» Polycrate, alarmé de ses réflexions, résolut d'affermir son bonheur par un sacrifice qui lui coûterait quelques momens de chagrin. Il portait à son doigt une émeraude montée en or, sur laquelle Théodore, dont j'ai déjà parlé, avait représenté je ne sais quel sujet [a], ouvrage d'autant plus précieux, que l'art de graver les pierres était encore dans son enfance parmi les Grecs. Il s'embarqua sur une galère, s'éloigna des côtes, jeta l'anneau dans la mer, et, quelques jours après, le reçut de la main d'un de ses officiers qui l'avait trouvé dans le sein d'un poisson. Il se hâta d'en instruire Amasis, qui dès cet instant rompit tout commerce avec lui [1].

Les craintes d'Amasis furent enfin réalisées. Pendant que Polycrate méditait la conquête de l'Ionie et des îles de la mer Égée, le satrape d'une province voisine de ses États, et soumise au roi de Perse, parvint à l'attirer dans son gouvernement, et, après l'avoir fait expirer dans des tourmens horribles [2], ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos [b].

Après sa mort, les habitans de l'île éprouvèrent successivement toutes les espèces de tyrannies, celle d'un seul, celle des riches, celle du peuple, celle des Perses, celle des puissances de la Grèce. Les guerres de Lacédémone et d'Athènes faisaient tour à tour prévaloir chez eux l'oligarchie et la démocratie [3]. Chaque révolution assouvissait la vengeance d'un parti, et préparait la vengeance de l'autre. Ils montrèrent la plus grande valeur dans ce fameux siége qu'ils soutinrent pendant neuf mois contre les forces d'Athènes réunies sous Périclès. Leur résistance fut opiniâtre, leurs pertes presque irréparables : ils consentirent à démolir leurs murailles, à livrer leurs vaisseaux, à donner des otages, à rembourser les frais de la guerre [4]. Les assiégeans et les assiégés signalèrent également leur cruauté sur les prisonniers qui tombaient entre leurs mains ; les Samiens leur imprimaient sur le front une chouette, les Athéniens une proue de navire [5] [c].

Ils se relevèrent ensuite, et retombèrent entre les mains des

[a] Voyez la note XI à la fin du Voyage. — [1] Herodot. lib. 3, cap. 40, etc. Strab. lib. 14, p. 637. Plin. lib. 33, cap. 1, t. 2, p. 605; lib. 37, cap. 1, p. 764. Pausan. lib. 8, cap. 14, p. 629. — [2] Herodot. ibid. cap. 125. Strab. lib. 14, p. 638. Cicer. de fin. lib. 5, cap. 30, t. 2, p. 230. Valer. Maxim. lib. 6, cap. 9, extern. nº. 5. — [b] Polycrate mourut vers l'an 522 avant J. C. — [3] Thucyd. lib. 8, cap. 73. — [4] Id. lib. 1, cap. 117. Diod. lib. 12, p. 89. — [5] Plut. in Pericl. t. 1, p. 166. — [c] Les monnaies des Athéniens représentaient ordinairement une chouette ; celles des Samiens, une proue de navire.

Lacédémoniens, qui bannirent les partisans de la démocratie [1]. Enfin les Athéniens, maîtres de l'île, la divisèrent, il y a quelques années, en deux mille portions distribuées par le sort à autant de colons chargés de les cultiver [2]. Néoclès était du nombre; il y vint avec Chérestrate sa femme [3]. Quoiqu'ils n'eussent qu'une fortune médiocre, ils nous obligèrent d'accepter un logement chez eux. Leurs attentions, et celles des habitans, prolongèrent notre séjour à Samos.

Tantôt nous passions le bras de mer qui sépare l'île de la côte d'Asie, et nous prenions le plaisir de la chasse sur le mont Mycale [4]; tantôt nous goûtions celui de la pêche au pied de cette montagne, vers l'endroit où les Grecs remportèrent sur la flotte et sur l'armée de Xerxès cette fameuse victoire qui acheva d'assurer le repos de la Grèce [a]. Nous avions soin, pendant la nuit, d'allumer des torches et de multiplier les feux [5]. A cette clarté reproduite dans les flots, les poissons s'approchaient des bateaux, se prenaient à nos piéges, ou cédaient à nos armes.

Cependant Stratonicus chantait la bataille de Mycale, et s'accompagnait de la cithare; mais il était sans cesse interrompu : nos bateliers voulaient absolument nous raconter les détails de cette action. Ils parlaient tous à la fois; et quoiqu'il fût impossible, au milieu des ténèbres, de discerner les objets, ils nous les montraient, et dirigeaient nos mains et nos regards vers différens points de l'horizon. Ici, était la flotte des Grecs; là, celle des Perses. Les premiers venaient de Samos : ils s'approchent; et voilà que les galères des Phéniciens prennent la fuite, que celles des Perses se sauvent sous ce promontoire, vers ce temple de Cérès que vous voyez là devant nous [6]. Les Grecs descendent sur le rivage; ils sont bien étonnés d'y trouver l'armée innombrable des Perses et de leurs alliés. Un nommé Tigrane les commandait [7]; il désarma un corps de Samiens qu'il avait avec lui [8] : il en avait peur. Les Athéniens attaquèrent de ce côté-ci : les Lacédémoniens de ce côté-là [9] : le camp fut pris. La plupart des barbares s'enfuirent. On brûla leurs vaisseaux; quarante mille soldats furent égorgés, et Tigrane tout comme un autre [10]. Les Samiens avaient engagé les Grecs à poursuivre la flotte des Perses [11] : les Samiens, pendant le combat, ayant retrouvé des armes, tombèrent sur les Perses [12] : c'est aux Samiens que les Grecs dûrent la plus belle victoire qu'ils aient remportée

[1] Plut. in Lys. t. 1, p. 440. — [2] Strab. lib. 14, p. 638. Diod. lib. 18, p. 593. Corsin. fast. attic. t. 4, p. 26. — [3] Diog. Laert. lib. 10, § 1. — [4] Strab. ibid. p. 636. — [a] L'an 479 avant J. C. — [5] Plat. soph. t. 1, p. 220. — [6] Herodot. lib. 9, cap. 97. — [7] Id. ibid. cap. 96. Diod. lib. 11, cap. 27. — [8] Herodot. ibid. cap. 99. — [9] Id. ibid. cap. 102. — [10] Id. ibid. — [11] Id. ibid. cap. 90. Diod. lib. 11, p. 28. — [12] Herodot. ibid. p. 103.

sur les Perses. En faisant ces récits, nos bateliers sautaient, jetaient leurs bonnets en l'air, et poussaient des cris de joie.

La pêche se diversifie de plusieurs manières. Les uns prennent les poissons à la ligne : c'est ainsi qu'on appelle un grand roseau ou bâton, d'où pend une ficelle de crin, terminée par un crochet de fer auquel on attache l'appât [1]. D'autres les percent adroitement avec des dards à deux ou trois pointes, nommés harpons ou tridens : d'autres enfin les enveloppent dans différentes espèces de filets [2], dont quelques uns sont garnis de morceaux de plomb qui les attirent dans la mer, et de morceaux de liége qui les tiennent suspendus à sa surface [3].

La pêche du thon nous inspira un vif intérêt. On avait tendu le long du rivage un filet très-long et très-ample. Nous nous rendîmes sur les lieux à la pointe du jour. Il régnait un calme profond dans toute la nature. Un des pêcheurs, étendu sur un rocher voisin [4], tenait les yeux fixés sur les flots presque transparens. Il aperçut une tribu de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet. Aussitôt ses compagnons avertis se divisèrent en deux bandes, et pendant que les uns tiraient le filet, les autres battaient l'eau à coups de rames pour empêcher les prisonniers de s'échapper. Ils étaient en assez grand nombre, et plusieurs d'une grosseur énorme : un, entre autres, pesait environ quinze talens [5] [a].

Au retour d'un petit voyage que nous avions fait sur la côte de l'Asie, nous trouvâmes Néoclès occupé des préparatifs d'une fête. Chérestrate sa femme était accouchée quelques jours auparavant ; il venait de donner un nom à son fils, c'était celui d'Épicure [b]. En ces occasions, les Grecs sont dans l'usage d'inviter leurs amis à souper. L'assemblée fut nombreuse et choisie. J'étais à l'un des bouts de la table, entre un Athénien qui parlait beaucoup, et un citoyen de Samos qui ne disait rien.

Parmi les autres convives, la conversation fut très-bruyante ; dans notre coin, d'abord vague et sans objet, ensuite plus soutenue et plus sérieuse. On parla, je ne sais à quel propos, du monde, de la société. Après quelques lieux communs, on interrogea le Samien, qui répondit : Je me contenterai de vous rap-

[1] Plat. soph. t. 1, p. 220. Theocrit. idyll. 21, v. 11. Poll. lib. 1, cap. 9, § 97. — [2] Plat. ibid. Oppian. de piscat. lib. 3, v. 72. — [3] Pind. pyth. 2, v. 146. — [4] Aristoph. in equit. v. 313. Schol. ibid. — [5] Archestr. ap. Athen. lib. 7, p. 301. Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 30, t. 1, p. 921. Plin. lib. 9, t. 1, p. 505. — [a] Poids, environ sept cent soixante-douze livres. — [b] C'est le célèbre Épicure, né sous l'archonte Sosigène (Diog. Laert. lib. 10, § 14), la 3e. année de la 109e. olympiade, le 7 de gamélion, c'est-à-dire le 11 janvier de l'an 341 avant J. C. Ménandre naquit dans la même année.

porter le sentiment de Pythagore ; il comparait la scène du monde à celle des jeux olympiques, où les uns vont pour combattre, les autres pour commercer, et d'autres simplement pour voir [1]. Ainsi les ambitieux et les conquérans sont nos lutteurs ; la plupart des hommes échangent leur temps et leurs travaux contre les biens de la fortune ; les sages, tranquilles spectateurs, examinent tout et se taisent.

A ces mots, je le considérai avec plus d'attention. Il avait l'air serein et le maintien grave. Il était vêtu d'une robe dont la blancheur égalait la propreté [2]. Je lui offris successivement du vin, du poisson, d'un morceau de bœuf [3], d'un plat de fèves. Il refusa tout : il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que des herbes. L'Athénien me dit à l'oreille : C'est un rigide Pythagoricien ; et tout à coup, élevant la voix : Nous avons tort, dit-il, de manger de ces poissons ; car, dans l'origine, nous habitions comme eux le sein des mers ; oui, nos premiers pères ont été poissons ; on n'en saurait douter ; le philosophe Anaximandre l'a dit [4]. Le dogme de la métempsycose me donne des scrupules sur l'usage de la viande : en mangeant de ce bœuf, je suis peut-être anthropophage. Quant aux fèves, c'est la substance qui participe le plus de la matière animée, dont nos âmes sont des parcelles [5]. Prenez les fleurs de cette plante quand elles commencent à noircir ; mettez-les dans un vase que vous enfouirez dans la terre ; quatre-vingt-dix jours après ôtez le couvercle, et vous trouverez au fond du vase une tête d'enfant [6] : Pythagore en fit l'expérience.

Il partit alors des éclats de rire aux dépens de mon voisin, qui continuait à garder le silence. On vous serre de près, lui dis-je. Je le vois bien, me dit-il, mais je ne répondrai point ; j'aurais tort d'avoir raison dans ce moment-ci : repousser sérieusement les ridicules est un ridicule de plus. Mais je ne cours aucun risque avec vous. Instruit par Néoclès des motifs qui vous ont fait entreprendre de si longs voyages, je sais que vous aimez la vérité, et je ne refuserai pas de vous la dire. J'acceptai ses offres, et nous eûmes après le souper l'entretien suivant.

[1] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 362. Diog. Laert. lib. 8, § 8. Jambl. vit. Pyth. cap. 12, p. 44. — [2] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 19. — [3] Aristox. ibid. § 20. — [4] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 730. — [5] Diog. Laert. ibid. § 24. — [6] Porph. vit. Pyth. p. 44.

CHAPITRE LXXV.

Entretien sur l'Institut de Pythagore.

Le Samien. Vous ne croyez pas sans doute que Pythagore ait avancé les absurdités qu'on lui attribue?

Anacharsis. J'en étais surpris en effet. D'un côté, je voyais cet homme extraordinaire enrichir sa nation des lumières des autres peuples, faire en géométrie des découvertes qui n'appartiennent qu'au génie, et fonder cette école qui a produit tant de grands hommes. D'un autre côté, je voyais ses disciples, souvent joués sur le théâtre, s'asservir avec opiniâtreté à des pratiques minutieuses, et les justifier par des raisons puériles, ou des allégories forcées. Je lus vos auteurs, j'interrogeai des Pythagoriciens : je n'entendis qu'un langage énigmatique et mystérieux. Je consultai d'autres philosophes, et Pythagore ne me parut qu'un chef d'enthousiastes, qui prescrit des dogmes incompréhensibles et des observances impraticables.

Le Samien. Le portrait n'est pas flatté.

Anacharsis. Écoutez jusqu'au bout le récit de mes préventions. Étant à Memphis, je reconnus la source où votre fondateur avait puisé les lois rigoureuses qu'il vous a laissées; elles sont les mêmes que celles des prêtres égyptiens [1]. Pythagore les adopta sans s'apercevoir [2] que le régime diététique doit varier suivant la différence des climats et des religions. Citons un exemple. Ces prêtres ont tellement les fèves en horreur, qu'on n'en sème point dans toute l'Égypte; et si par hasard il en survient quelque plante, ils en détournent les yeux comme de quelque chose d'impur [3]. Si ce légume est nuisible en Égypte, les prêtres ont dû le proscrire, mais Pythagore ne devait pas les imiter : il le devait encore moins, si la défense était fondée sur quelque vaine superstition. Cependant il vous l'a transmise, et jamais elle n'occasiona, dans les lieux de son origine, une scène aussi cruelle que celle qui s'est passée de nos jours.

Denys, roi de Syracuse, voulait pénétrer vos mystères. Les Pythagoriciens, persécutés dans ses États, se cachaient avec soin. Il ordonna qu'on lui en amenât d'Italie. Un détachement de soldats en aperçut dix qui allaient tranquillement de Tarente à Métaponte. Il leur donna la chasse comme à des bêtes fauves. Ils prirent la fuite; mais, à l'aspect d'un champ de fèves qu'ils trou-

[1] Chærem. ap. Porph. de abstin. lib. 4, p. 308. — [2] Recherch. philos. sur les Égypt. t. 1, p. 103. — [3] Herodot. lib. 2, cap. 37.

vèrent sur leur passage, ils s'arrêtèrent, se mirent en état de défense, et se laissèrent égorger plutôt que de souiller leur âme par l'attouchement de ce légume odieux [1]. Quelques momens après, l'officier qui commandait le détachement en surprit deux qui n'avaient pas pu suivre les autres. C'étaient Myllias de Crotone, et son épouse Timycha, née à Lacédémone, et fort avancée dans sa grossesse. Ils furent emmenés à Syracuse. Denys voulait savoir pourquoi leurs compagnons avaient mieux aimé perdre la vie que de traverser ce champ de fèves : mais ni ses promesses, ni ses menaces ne purent les engager à s'expliquer ; et Timycha se coupa la langue avec les dents, de peur de succomber aux tourmens qu'on offrait à sa vue. Voilà pourtant ce qu'opèrent les préjugés du fanatisme et les lois insensées qui le favorisent.

Le Samien. Je plains le sort de ces infortunés. Leur zèle peu éclairé était sans doute aigri par les rigueurs que depuis quelque temps on exerçait contre eux. Ils jugèrent de l'importance de leurs opinions par celle qu'on mettait à les leur ôter.

Anacharsis. Et pensez-vous qu'ils auraient pu sans crime violer le précepte de Pythagore ?

Le Samien. Pythagore n'a rien ou presque rien écrit [2]. Les ouvrages qu'on lui attribue sont tous ou presque tous de ses disciples [3]. Ce sont eux qui ont chargé sa règle de plusieurs nouvelles pratiques. Vous entendez dire, et l'on dira encore plus dans la suite, que Pythagore attachait un mérite infini à l'abstinence des fèves [4]. Il est certain néanmoins qu'il faisait un très-grand usage de ce légume dans ses repas. C'est ce que dans ma jeunesse j'appris de Xénophile et de plusieurs vieillards presque contemporains de Pythagore [5].

Anacharsis. Et pourquoi vous les a-t-on défendues depuis ?

Le Samien. Pythagore les permettait, parce qu'il les croyait salutaires ; ses disciples les condamnèrent, parce qu'elles produisent des flatuosités, et d'autres effets nuisibles à la santé [6]. Leur avis, conforme à celui des plus grands médecins, a prévalu [7].

Anacharsis. Cette défense n'est donc, suivant vous, qu'un réglement civil, qu'un simple conseil ? J'en ai pourtant ouï parler à d'autres Pythagoriciens comme d'une loi sacrée, et qui tient,

[1] Hippob. et Neant. ap. Jambl. vit. Pythag. cap. 31, p. 158. — [2] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Porph. vit. Pyth. p. 52. Lucian. pro laps. § 5, t. 1, p. 729. Diog. Laert. lib. 8, § 6. — [3] Id. ibid. lib. 8, § 7. — [4] Id. ibid. § 24. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Porph. vit. Pyth. p. 44. Lucian. vitar. auct. § 6, t. 1, p. 545; id ver. hist. lib. 2, § 24, t. 2, p. 122. Plin. lib. 18, cap. 12, t. 2, p. 115. — [5] Aristox. ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. — [6] Clem. Alexandr. strom. lib. 3, p. 521. Anonym. ap. Phot. p. 1316. Cicer. de divinat. lib. 1, cap. 30, t. 3, p. 26. — [7] Hippocr. de diæt. lib. 2, § 13, t. 1, p. 218.

soit aux mystères de la nature et de la religion, soit aux principes d'une sage politique [1].

Le Samien. Chez nous, ainsi que chez presque toutes les sociétés religieuses, les lois civiles sont des lois sacrées. Le caractère de sainteté qu'on leur imprime facilite leur exécution. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions. Les réglemens relatifs à l'abstinence sont violés tous les jours, quand ils n'ont que le mérite d'entretenir la santé. Tel qui, pour la conserver, ne sacrifierait pas un plaisir, exposerait mille fois sa vie pour maintenir des rites qu'il respecte sans en connaître l'objet.

Anacharsis. Ainsi donc ces ablutions, ces privations et ces jeûnes que les prêtres égyptiens observent si scrupuleusement, et qu'on recommande si fort dans les mystères de la Grèce, n'étaient dans l'origine que des ordonnances de médecine et des leçons de sobriété?

Le Samien. Je le pense; et en effet, personne n'ignore que les prêtres d'Égypte, en cultivant la plus salutaire des médecines, celle qui s'attache plus à prévenir les maux qu'à les guérir, sont parvenus de tout temps à se procurer une vie longue et paisible [2]. Pythagore apprit cette médecine à leur école, la transmit à ses disciples [3], et fut placé à juste titre parmi les plus habiles médecins de la Grèce [4]. Comme il voulait porter les âmes à la perfection, il fallait les détacher de cette enveloppe mortelle qui les tient enchaînées, et qui leur communique ses souillures. Il bannit en conséquence les alimens et les boissons qui, en excitant du trouble dans le corps, obscurcissent et appesantisent l'esprit [5].

Anacharsis. Il pensait donc que l'usage du vin, de la viande et du poisson, produisait ces funestes effets? car il vous l'a sévèrement interdit [6].

Le Samien. C'est une erreur. Il condamnait l'excès du vin [7]; il conseillait de s'en abstenir [8], et permettait à ses disciples d'en boire à souper, mais en petite quantité [9]. On leur servait quelquefois une portion des animaux offerts en sacrifice, excepté du bœuf et du belier [10]. Lui-même ne refusait pas d'en goûter [11], quoiqu'il se contentât pour l'ordinaire d'un peu de miel et de

[1] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 34. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Porph. vit. Pyth. p. 43. — [2] Isocr. in Busir. t. 2, p. 163. Diog. Laert. lib. 3, § 7. — [3] Jambl. ibid. cap. 29, p. 139; cap. 34, p. 196; cap. 35, p. 212. — [4] Corn. Cels. de re medic. lib. 1, præf. — [5] Jambl. ibid. cap. 16, p. 55. — [6] Athen. lib. 7, cap. 26, p. 308. Jambl. ibid. cap. 30, p. 156. Diog. Laert. lib. 8, § 13. — [7] Id. ibid. § 9. — [8] Clem. Alex. pæd. lib. 2, p. 170. — [9] Jambl. ibid. cap. 21, p. 83. — [10] Id. ibid. Aristox. ap. Diog. Laert. ibid. § 20. — [11] Porph. vit. Pyth. p. 37. Aristox. ap. Athen. lib. 10, p. 418; et ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. Alexis, ap. Aul. Gell. ibid.

quelques légumes [1]. Il défendait certains poissons, pour des raisons inutiles à rapporter [2]. D'ailleurs il préférait le régime végétal à tous les autres, et la défense absolue de la viande ne concernait que ceux de ses disciples qui aspiraient à une plus grande perfection [3].

Anacharsis. Mais la permission qu'il laisse aux autres, comment la concilier avec son système sur la transmigration des âmes [4]? car enfin, comme le disait tantôt cet Athénien, vous risquez tous les jours de manger votre père ou votre mère.

Le Samien. Je pourrais vous répondre qu'on ne fait paraître sur nos tables que la chair des victimes, et que nous n'immolons que les animaux qui ne sont pas destinés à recevoir nos âmes [5]; mais j'ai une meilleure solution à vous donner. Pythagore et ses premiers disciples ne croyaient pas à la métempsycose.

Anacharsis. Comment!

Le Samien. Timée de Locres, l'un des plus anciens et des plus célèbres d'entre eux, en a fait l'aveu. Il dit que la crainte des lois humaines ne faisant pas assez d'impression sur la multitude, il faut l'effrayer par des punitions imaginaires, et lui annoncer que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épuiseront tous les malheurs attachés à leur nouvelle condition [6].

Anacharsis. Vous renversez toutes mes idées. Pythagore ne rejetait-il pas les sacrifices sanglans? ne défendait-il pas de tuer les animaux? Pourquoi ce vif intérêt pour leur conservation, si ce n'est qu'il leur supposait une âme semblable à la nôtre [7]?

Le Samien. Le principe de cet intérêt était la justice. Et de quel droit, en effet, osons-nous arracher la vie à des êtres qui ont reçu comme nous ce présent du ciel [8]? Les premiers hommes, plus dociles aux cris de la nature, n'offraient aux dieux que les fruits, le miel et les gâteaux dont ils se nourrissaient [9]. On n'osait pas verser le sang des animaux, et surtout de ceux qui sont utiles à l'homme. La tradition nous a transmis avec effroi le souvenir du plus ancien parricide [10]: en nous conservant de même les noms de ceux qui, par inadvertance, ou dans un mouvement de colère, tuèrent, les premiers, des animaux de quelque

[1] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 19. Athen. lib. 10, p. 419. Porph. vit. Pyth. p. 37. — [2] Jambl. ibid. cap. 24, p. 92. Diog. Laert. ibid. § 19. Plut. in sympos. ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. — [3] Jambl. ibid. p. 90. — [4] Diog. Laert. ibid. § 13. Anonym. ap. Phot. p. 1316. — [5] Jambl. ibid. cap. 18, p. 71. — [6] Tim. ap. Plat. t. 3, p. 104. — [7] Diog. Laert. ibid. § 13. Jambl. ibid. cap. 24, p. 90. Porph. ibid. p. 24. Ritterhus. ibid. p. 22. Anonym. ibid. — [8] Emped. ap. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 541. — [9] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782. Theophr. ap. Porph. de abstin. lib. 2, p. 137. — [10] Plut. in Romul. t. 1, p. 39.

espèce [1], elle atteste l'étonnement et l'horreur dont cette nouvelle frappa successivement les esprits. Il fallut donc un prétexte. On trouva qu'ils occupaient trop de place sur la terre, et l'on supposa un oracle qui nous autorisait à vaincre notre répugnance. Nous obéîmes; et, pour nous étourdir sur nos remords, nous voulûmes au moins arracher le consentement de nos victimes. De là vient qu'aujourd'hui encore on n'en sacrifie aucune sans l'avoir auparavant, par des ablutions ou d'autres moyens, engagée à baisser la tête en signe d'approbation [2]. Voyez avec quelle indignité la violence se joue de la faiblesse!

Anacharsis. Cette violence était sans doute nécessaire; les animaux, en se multipliant, dévoraient les moissons.

Le Samien. Ceux qui peuplent beaucoup ne vivent qu'un petit nombre d'années; et la plupart, dénués de nos soins, ne perpétueraient pas leur espèce [3]. A l'égard des autres, les loups et les vautours nous en auraient fait justice: mais, pour vous montrer que ce ne furent pas leurs déprédations qui nous mirent les armes à la main, je vous demande s'ils ravageraient nos campagnes, ces poissons que nous poursuivons dans un monde si différent du nôtre [4]. Non, rien ne pouvait nous porter à souiller les autels du sang des animaux; et, puisqu'il ne m'est pas permis d'offrir au ciel des fruits enlevés au champ de mon voisin, devais-je lui présenter l'hommage d'une vie qui ne m'appartient pas [5]? Quelle est d'ailleurs la victime la plus agréable à la Divinité? A cette question, les peuples et les prêtres se partagent. Dans un endroit, on immole les animaux sauvages et malfaisans; dans un autre, ceux que nous associons à nos travaux. L'intérêt de l'homme, présidant à ce choix, a tellement servi son injustice, qu'en Égypte c'est une impiété de sacrifier des vaches, un acte de piété d'immoler des taureaux [6].

Au milieu de ces incertitudes, Pythagore sentit aisément qu'on ne pouvait déraciner tout à coup des abus consacrés par une longue suite de siècles. Il s'abstint des sacrifices sanglans. La première classe de ses disciples s'en abstint aussi. Les autres, obligés de conserver encore des relations avec les hommes, eurent la liberté de sacrifier un petit nombre d'animaux, et de goûter plutôt que de manger de leur chair [7].

Ce fut une condescendance que le respect de l'usage et de la religion semblait justifier. A cela près, nous vivons en communauté de biens avec les animaux doux et paisibles. Il nous est défendu

[1] Porph. de abstin. lib. 2, p. 117 et 119. — [2] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 729, F. — [3] Porph. ibid. lib. 4, p. 344. — [4] Plut. ibid. p. 730. — [5] Porph. ibid. lib. 2, p. 124. — [6] Herodot. lib. 2, cap. 45. Porph. ibid. p. 120. — [7] Jambl. vit. Pyth. cap. 28, p. 126.

de leur porter le moindre préjudice [1]. Nous avons, à l'exemple de notre fondateur, un véritable éloignement pour les professions qui sont destinées à leur donner la mort [2]. On ne sait que trop, par l'expérience, que l'effusion fréquente du sang fait contracter à l'âme une sorte de férocité. La chasse nous est interdite [3]. Nous renonçons à des plaisirs; mais nous sommes plus humains, plus doux, plus compatissans que les autres hommes [4]: j'ajoute, beaucoup plus maltraités. On n'a rien épargné pour détruire une congrégation pieuse et savante [5], qui, renonçant à toutes les douceurs de la vie, s'était dévouée sans réserve au bonheur des sociétés.

Anacharsis. Je connais mal votre institut; oserais-je vous prier de m'en donner une juste idée?

Le Samien. Vous savez qu'au retour de ses voyages Pythagore fixa son séjour en Italie; qu'à ses exhortations, les nations grecques établies dans cette fertile contrée mirent leurs armes à ses pieds, et leurs intérêts entre ses mains; que, devenu leur arbitre, il leur apprit à vivre en paix avec elles-mêmes et avec les autres; que les hommes et les femmes se soumirent avec une égale ardeur aux plus rudes sacrifices; que de toutes les parties de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, on vit accourir un nombre infini de disciples; que Pythagore parut à la cour des tyrans sans les flatter, et les obligea de descendre du trône sans regret; et qu'à l'aspect de tant de changemens les peuples s'écrièrent qu'un dieu avait paru sur la terre pour la délivrer des maux qui l'affligent [6].

Anacharsis. Mais lui ou ses disciples n'ont-ils pas employé le mensonge pour entretenir cette illusion? Rappelez-vous tous ces prodiges qu'on lui attribue [7]: à sa voix la mer calmée, l'orage dissipé, la peste suspendant ses fureurs [8]: et puis cet aigle qu'il appelle du haut du ciel, et qui vient se reposer sur sa main; et cette ourse qui, docile à ses ordres, n'attaque plus les animaux timides [9].

Le Samien. Ces récits extraordinaires m'ont toujours paru dénués de fondement. Je ne vois nulle part que Pythagore se soit arrogé le droit de commander à la nature.

Anacharsis. Vous conviendrez du moins qu'il prétendait lire

[1] Plut. de solert. animal. t. 2, p. 964. Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 84. — [2] Eudox. ap. Porph. ibid. p. 9. — [3] Jambl. ibid. — [4] Porph. de abstin. lib. 3, p. 263. — [5] Apul. ap. Bruck. t. 1, p. 633. — [6] Jambl. ibid. cap. 6, p. 23; cap. 28, p. 118 et 120. Porph. vit. Pyth. p. 25. — [7] AElian. var. hist. lib. 4, cap. 17. — [8] Jambl. ibid. p. 114 Porph. ibid. p. 31. — [9] Jambl. ibid. cap. 13, p. 46.

dans l'avenir [1], et avoir reçu ses dogmes de la prêtresse de Delphes [2].

Le Samien. Il croyait en effet à la divination ; et cette erreur, si c'en est une, lui fut commune avec les sages de son temps, avec ceux d'un temps postérieur, avec Socrate lui-même [3]. Il disait que sa doctrine émanait de l'oracle d'Apollon. Si c'est un crime, il faut accuser d'imposture Minos, Lycurgue, presque tous les législateurs, qui, pour donner plus d'autorité à leurs lois, ont feint que les dieux mêmes les leur avaient dictées [4].

Anacharsis. Permettez que j'insiste : on ne renonce pas facilement à d'anciens préjugés. Pourquoi sa philosophie est-elle entourée de cette triple enceinte de ténèbres ? Comment se fait-il qu'un homme qui eut assez de modestie pour préférer au titre de sage celui d'ami de la sagesse [5], n'ait pas eu assez de franchise pour annoncer hautement la vérité ?

Le Samien. Ces secrets qui vous étonnent, vous en trouverez de semblables dans les mystères d'Éleusis et de Samothrace, chez les prêtres égyptiens, parmi toutes les sociétés religieuses. Que dis-je ? nos philosophes n'ont-ils pas une doctrine exclusivement réservée à ceux de leurs élèves dont ils ont éprouvé la circonspection [6] ? Les yeux de la multitude étaient autrefois trop faibles pour supporter la lumière ; et aujourd'hui même, qui oserait, au milieu d'Athènes, s'expliquer librement sur la nature des dieux, et sur les vices du gouvernement populaire ? Il est donc des vérités que le sage doit garder comme en dépôt, et ne laisser, pour ainsi dire, tomber que goutte à goutte.

Anacharsis. Mais celles qu'on doit répandre à pleines mains, les vérités de la morale, par exemple, vous les couvrez d'enveloppes presque impénétrables. Lorsqu'au lieu de m'exhorter à fuir l'oisiveté, à ne pas irriter un homme en colère, vous me défendez de m'asseoir sur un boisseau, ou d'attiser le feu avec une épée [7], il est évident que vous ajoutez à la peine de pratiquer vos leçons celle de les entendre [8].

Le Samien. Et c'est cette peine qui les grave dans l'esprit. On conserve avec plus de soin ce qui coûte beaucoup à acquérir. Les

[1] Porph. vit. Pyth. p. 34. Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 399. Jambl. vit. Pyth. cap. 28, p. 126. Anonym. ap. Phot. p. 1316. — [2] Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 21. — [3] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 3, t. 3, p. 5. — [4] Diod. lib. 1, p. 84. Cicer. ibid. cap. 42, p. 36. — [5] Id. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 361. Val. Max. lib. 8, cap. 7, extern. n° 2. — [6] Cicer. de finib. lib. 5, cap. 5, p. 200. Aul. Gell. lib. 20, cap. 5. Clem. Alex. ibid. lib. 5, p. 680. — [7] Plut. in num. t. 1, p. 69 ; id. de lib. educ. t. 2, p. 12. Porph. ibid. p. 42. Jambl. ibid. cap. 22, p. 84. Diog. Laert. ibid. § 18. Demetr. Bysant. ap. Athen. lib. 10, cap. 19, p. 452. — [8] Jambl. ibid. cap. 34, p. 198.

symboles piquent la curiosité, donnent un air de nouveauté à des maximes usées ; et, comme ils se présentent plus souvent à nos sens que les autres signes de nos pensées, ils ajoutent du crédit aux lois qu'ils renferment. Aussi le militaire ne peut être assis auprès de son feu, et le laboureur regarder son boisseau, sans se rappeler la défense et le précepte.

Anacharsis. Vous aimez tellement le mystère, qu'un des premiers disciples de Pythagore encourut l'indignation des autres pour avoir publié la solution d'un problème de géométrie [1].

Le Samien. On était alors généralement persuadé que la science, ainsi que la pudeur, doit se couvrir d'un voile qui donne plus d'attraits aux trésors qu'il recèle, plus d'autorité à celui qui les possède. Pythagore profita sans doute de ce préjugé ; et j'avouerai même, si vous voulez, qu'à l'imitation de quelques législateurs, il employa de pieuses fraudes pour s'accréditer auprès de la multitude [2] : car je me défie également des éloges outrés qu'on lui donne, et des accusations odieuses dont on le noircit. Ce qui assure sa gloire [3], c'est qu'il conçut un grand projet : celui d'une congrégation qui, toujours subsistante, et toujours dépositaire des sciences et des mœurs, serait l'organe de la vérité et de la vertu, quand les hommes seraient en état d'entendre l'une et de pratiquer l'autre.

Un grand nombre d'élèves embrassèrent le nouvel institut [4]. Il les rassembla dans un édifice immense, où ils vivaient en commun [5], et distribués en différentes classes. Les uns passaient leur vie dans la méditation des choses célestes ; les autres cultivaient les sciences, et surtout la géométrie et l'astronomie [6] ; d'autres enfin, nommés économes ou politiques, étaient chargés de l'entretien de la maison et des affaires qui la concernaient [7].

On n'était pas facilement admis au nombre des novices. Pythagore examinait le caractère du postulant, ses habitudes, sa démarche, ses discours, son silence, l'impression que les objets faisaient sur lui, la manière dont il s'était conduit envers ses parens et ses amis. Dès qu'il était agréé, il déposait tout son bien entre les mains des économes [8].

Les épreuves du noviciat duraient plusieurs années. On les abrégeait en faveur de ceux qui parvenaient plus vite à la perfection [9]. Pendant trois ans entiers, le novice ne jouissait dans la société d'aucun égard, d'aucune considération ; il était comme

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 34, p. 198. — [2] Hermipp. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 41. — [3] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600. — [4] Diog. Laert. ibid. § 15. Jambl. ibid. cap. 6, p. 22. — [5] Id. ibid. Porph. vita Pyth. p. 25. — [6] Anonym. ap. Phot. cod. 249, p. 1313. Aul. Gell. lib. 1, cap. 9. — [7] Jambl. ibid. cap. 17, p. 59. — [8] Id. ibid. p. 58. — [9] Aul. Gell. ibid.

dévoué au mépris. Ensuite, condamné pendant cinq ans au silence [1], il apprenait à dompter sa curiosité [2], à se détacher du monde, à ne s'occuper que de Dieu seul [3]. Les purifications et différens exercices de piété remplissaient tous ses momens [4]. Il entendait par intervalle la voix de Pythagore, qu'un voile épais dérobait à ses regards [5], et qui jugeait de ses dispositions d'après ses réponses.

Quand on était content de ses progrès, on l'admettait à la doctrine sacrée : s'il trompait l'espérance de ses maîtres, on le renvoyait, en lui restituant son bien considérablement augmenté [6]; dès ce moment il était comme effacé du nombre des vivans, on lui dressait un tombeau dans l'intérieur de la maison, et ceux de la société refusaient de le reconnaître, si par hasard il s'offrait à leurs yeux [7]. La même peine était décernée contre ceux qui communiquaient aux profanes la doctrine sacrée [8].

Les associés ordinaires pouvaient, avec la permission, ou plutôt avec un ordre du chef, rentrer dans le monde, y remplir des emplois, y vaquer à leurs affaires domestiques, sans renoncer à leurs premiers engagemens.

Des externes, hommes et femmes, étaient agrégés aux différentes maisons [9]. Ils y passaient quelquefois des journées entières, et assistaient à divers exercices.

Enfin des hommes vertueux, la plupart établis en des endroits éloignés, s'affiliaient à l'ordre, s'intéressaient à ses progrès, se pénétraient de son esprit, et pratiquaient la règle.

Les disciples qui vivaient en commun se levaient de très-grand matin. Leur réveil était suivi de deux examens, l'un de ce qu'ils avaient dit ou fait la veille, l'autre de ce qu'ils devaient faire dans la journée : le premier pour exercer leur mémoire, le second pour régler leur conduite [10]. Après avoir passé une robe blanche et extrêmement propre [11], ils prenaient leur lyre, et chantaient des cantiques sacrés [12] jusqu'au moment où, le soleil se montrant à l'horizon, ils se prosternaient devant lui [13 a], et

[1] Diog. Laert. lib. 8, § 10. Lucian. vitar. auc. § 3, t. 1, p. 542. Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 59. — [2] Plut. de curios. t. 2, p. 519. — [3] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Jambl. ibid. p. 57. — [4] Id. ibid. p. 61. — [5] Id. ibid. Diog. Laert. lib. 8, § 10. — [6] Jambl. ibid. — [7] Orig. contr. Cels. lib. 3, t. 1, p. 481. Jambl. ibid. p. 61. — [8] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 680. Lysid. epist. ap. Jambl. ibid. p. 62. — [9] Jambl. ibid. cap. 36, p. 214. Porphyr. vit. Pyth. p. 25. Kust. ibid. — [10] Diod. in excerpt. Vales. p. 245. Jambl. ibid. cap. 29, p. 140 et 141; cap. 35, p. 206. Porph. ibid. p. 40 et 41. Aur. carm. v. 40. — [11] Aristot. ap. Diog. Laert. ibid. § 19. AElian. var. hist. lib. 2, cap. 32. Jambl. ibid. cap. 21, p. 84; cap. 28, p. 126. — [12] Jambl. ibid. cap. 25, p. 95. — [13] Id. ibid. cap. 35, p. 206. — [a] Il paraît qu'au lever du soleil, Socrate, à l'exemple peut-être des Pythagoriciens, se prosternait devant cet astre. (Plat. in conv. t. 3, p. 220.)

allaient chacun en particulier se promener dans des bosquets rians ou des solitudes agréables. L'aspect et le repos de ces beaux lieux mettaient leur âme dans une assiette tranquille, et la disposaient aux savantes conversations qui les attendaient à leur retour [1].

Elles se tenaient presque toujours dans un temple, et roulaient sur les sciences exactes ou sur la morale [2]. Des professeurs habiles en expliquaient les élémens, et conduisaient les élèves à la plus haute théorie. Souvent ils leur proposaient pour sujet de méditation un principe fécond, une maxime lumineuse. Pythagore, qui voyait tout d'un coup d'œil, comme il exprimait tout d'un seul mot, leur disait un jour : Qu'est-ce que l'univers ? l'ordre. Qu'est-ce que l'amitié ? l'égalité [3]. Ces définitions sublimes, et neuves alors, attachaient et élevaient les esprits. La première eut un tel succès, qu'elle fut substituée aux anciens noms que les Grecs avaient jusqu'alors donnés à l'univers. Aux exercices de l'esprit succédaient ceux du corps, tels que la course et la lutte ; et ces combats paisibles se livraient dans les bois ou dans les jardins [4].

A dîner on leur servait du pain et du miel, rarement du vin [5] : ceux qui aspiraient à la perfection, ne prenaient souvent que du pain et de l'eau [6]. En sortant de table, ils s'occupaient des affaires que les étrangers soumettaient à leur arbitrage [7]. Ensuite ils se réunissaient deux à deux, trois à trois, retournaient à la promenade, et discutaient entre eux les leçons qu'ils avaient reçues dans la matinée [8]. De ces entretiens étaient sévèrement bannies les médisances et les injures, les facéties et les paroles superflues [9].

Revenus à la maison, ils entraient dans le bain, au sortir duquel ils se distribuaient en différentes pièces où l'on avait dressé des tables, chacune de dix couverts. On leur servait du vin, du pain, des légumes cuits ou crus, quelquefois des portions d'animaux immolés, rarement du poisson. Le souper, qui devait finir avant le coucher du soleil, commençait par l'hommage de l'encens et de divers parfums qu'ils offraient aux dieux [10].

J'oubliais de vous dire qu'en certains jours de l'année on leur présentait un repas excellent et somptueux, qu'ils en repaissaient pendant quelque temps leurs yeux, qu'ils l'envoyaient ensuite aux esclaves, sortaient de table, et se passaient même de leur nourriture ordinaire [11].

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 20, p. 81. — [2] Id. ibid. — [3] Id. ibid. cap. 29, p. 138. Diog. Laert. lib. 8, § 10. Anonym. ap. Phot. p. 1317. — [4] Jambl. ibid. cap. 21. p. 81. — [5] Id. ibid. p. 82. — [6] Alexis. ap. Athen. lib. 4, p. 161. — [7] Jambl. ibid. p. 82. — [8] Id. ibid. — [9] Id. ibid. cap. 30, p. 145. — [10] Id. ibid. cap. 21, p. 83. — [11] Diod. excerpt. Vales. p. 245. Jambl. ibid. cap. 31, p. 137.

Le souper était suivi de nouvelles libations, et d'une lecture que le plus jeune était obligé de faire, que le plus ancien avait le droit de choisir. Ce dernier, avant de les congédier, leur rappelait ces préceptes importans : « Ne cessez d'honorer les dieux, » les génies et les héros; de respecter ceux dont vous avez reçu » le jour ou des bienfaits, et de voler au secours des lois vio- » lées. » Pour leur inspirer de plus en plus l'esprit de douceur et d'équité : « Gardez-vous, ajoutait-il, d'arracher l'arbre ou la » plante dont l'homme retire de l'utilité, et de tuer l'animal » dont il n'a point à se plaindre [1]. »

Retirés chez eux, ils se citaient à leur propre tribunal, repassaient en détail et se reprochaient les fautes de commission et d'omission [2]. Après cet examen, dont la constante pratique pourrait seule nous corriger de nos défauts, ils reprenaient leurs lyres, et chantaient des hymnes en l'honneur des dieux. Le matin, à leur lever, ils employaient l'harmonie pour dissiper les vapeurs du sommeil; le soir, pour calmer le trouble des sens [3]. Leur mort était paisible. On renfermait leurs corps, comme on fait encore, dans des cercueils garnis de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier [4], et leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies qu'il ne nous est pas permis de révéler [5].

Pendant toute leur vie, deux sentimens, ou plutôt un sentiment unique devait les animer, l'union intime avec les dieux, la plus parfaite union avec les hommes. Leur principale obligation était de s'occuper de la Divinité [6], de se tenir toujours en sa présence [7], de se régler en tout sur sa volonté [8]. De là ce respect qui ne leur permettait pas de mêler son nom dans leurs sermens [9], cette pureté de mœurs qui les rendait dignes de ses regards [10], ces exhortations qu'ils se faisaient continuellement de ne pas éloigner l'esprit de Dieu qui résidait dans leurs âmes [11], cette ardeur enfin avec laquelle ils s'appliquaient à la divination, seul moyen qui nous reste de connaître ses intentions [12].

De là découlaient encore les sentimens qui les unissaient entre eux et avec les autres hommes [13]. Jamais on ne connut, on ne sentit l'amitié comme Pythagore. Ce fut lui qui dit le premier ce mot, le plus beau, le plus consolant de tous : *Mon ami est un*

[1] Jambl. vit. Pythag. cap. 21, p. 84. — [2] Diog. Laert. lib. 8, § 22. Jambl. ibid. cap. 35, p. 206. Aur. carm. v. 40. Hierocl. ibid. Porphyr. vit Pyth. p. 41. — [3] Plut. de Isid. t. 2, p. 384. Quintil. de orat. lib. 9, cap. 4, p. 589. Jambl. ibid. cap. 25, p. 95. — [4] Plin. lib. 35, cap. 12, t. 2, p. 711. — [5] Plut. de gener. Socr. t. 2, p. 586. — [6] Plut. in Num. t. 1, p. 69. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Aur. carm. — [7] Jambl. ibid. cap. 16, p. 57. Anonym. ap. Phot. p. 1313. — [8] Jambl. cap. 28, p. 115. — [9] Id. ibid. p. 116. — [10] Id. cap. 16, p. 57. — [11] Id. cap. 33, p. 193. — [12] Id. cap. 28, p. 116. — [13] Id. cap. 33, p. 193.

autre moi-même [1]. En effet, quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux.

Comme dans le physique et dans le moral il rapportait tout à l'unité, il voulut que ses disciples n'eussent qu'une même pensée, qu'une seule volonté [2]. Dépouillés de toute propriété [3], mais libres dans leurs engagemens, insensibles à la fausse ambition, à la vaine gloire [4], aux petits intérêts qui, pour l'ordinaire, divisent les hommes, ils n'avaient plus à craindre que la rivalité de la vertu et l'opposition du caractère. Dès le noviciat, les plus grands efforts concouraient à surmonter ces obstacles. Leur union, cimentée par le désir de plaire à la Divinité, à laquelle ils rapportaient toutes leurs actions [5], leur procurait des triomphes sans faste et de l'émulation sans jalousie.

Ils apprenaient à s'oublier eux-mêmes, à se sacrifier mutuellement leurs opinions [6], à ne pas blesser l'amitié par la défiance, par les mensonges, même légers, par des plaisanteries hors de propos, par des protestations inutiles [7].

Ils apprenaient encore à s'alarmer du moindre refroidissement. Lorsque, dans ces entretiens, où s'agitaient des questions de philosophie, il leur échappait quelque expression d'aigreur, ils ne laissaient pas coucher le soleil sans s'être donné la main en signe de réconciliation [8]. Un d'eux, en pareille occasion, courut chez son ami, et lui dit: Oublions notre colère, et soyez le juge de notre différend. J'y consens volontiers, reprit le dernier; mais je dois rougir de ce qu'étant plus âgé que vous, je ne vous ai pas prévenu [9].

Ils apprenaient à vaincre ces inégalités d'humeur qui fatiguent et découragent l'amitié. Sentaient-ils bouillonner leur sang au fond de leur cœur, prévoyaient-ils un moment de tristesse ou de dégoût, ils s'écartaient au loin, et calmaient ce trouble involontaire, ou par la réflexion [10], ou par des chants appropriés aux différentes affections de l'âme [11].

C'est à leur éducation qu'ils devaient cette docilité d'esprit, cette facilité de mœurs qui les rapprochaient les uns des autres. Pendant leur jeunesse, on s'était fait un devoir de ne point aigrir leur caractère; des instituteurs respectables et indulgens les ramenaient par des corrections douces, faites à propos et en particulier, qui avaient plus l'air de la représentation que du reproche [12].

[1] Porph. vit. Pyth. p. 37.—[2] Jambl. ibid. cap. 33, p. 186.—[3] Id. ibid. cap. 30, p. 143.—[4] Id. cap. cap. 31, p. 165.—[5] Id. cap. 33, p. 193.—[6] Id. cap. 22, p. 85; cap. 33, p. 186.—[7] Id. cap. 30, p. 145; cap. 33, p. 187.—[8] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 488.—[9] Jambl. ibid. cap. 27, p. 107.—[10] Id. ibid. cap. 51, p. 163.—[11] AElian. var. hist. lib. 14, cap. 23. Chamel. ap. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 623. Jambl. ibid. cap. 25, p. 93; cap. 32, p. 181.—[12] Id. cap. 22, p. 85.

Pythagore, qui régnait sur tout le corps avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines [1]. C'était par ses attentions autant que par ses lumières qu'il dominait sur leur esprit, au point que ses moindres paroles étaient pour eux des oracles, et qu'ils ne répondaient souvent aux objections que par ces mots: *C'est lui qui l'a dit* [2]. Ce fut encore par là qu'il sut imprimer dans le cœur de ses disciples cette amitié rare et sublime qui a passé en proverbe [3].

Les enfans de cette grande famille, dispersée en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes [4], et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus. Leurs intérêts se trouvaient tellement mêlés ensemble, que plusieurs d'entre eux ont passé les mers et risqué leur fortune pour rétablir celle de l'un de leurs frères tombé dans la détresse ou dans l'indigence [5].

Voulez-vous un exemple touchant de leur confiance mutuelle? Un des nôtres, voyageant à pied, s'égare dans un désert, et arrive épuisé de fatigue dans une auberge où il tombe malade. Sur le point d'expirer, hors d'état de reconnaître les soins qu'on prend de lui, il trace d'une main tremblante quelques marques symboliques sur une tablette qu'il ordonne d'exposer près du grand chemin. Long-temps après sa mort, le hasard amène dans ces lieux écartés un autre disciple de Pythagore. Instruit, par les caractères énigmatiques offerts à ses yeux, de l'infortune du premier voyageur, il s'arrête, rembourse avec usure les frais de l'aubergiste, et continue sa route [6].

Anacharsis. Je n'en suis pas surpris. Voici ce qu'on me racontait à Thèbes. Vous avez connu Lysis?

Le Samien. Ce fut un des ornemens de l'ordre. Jeune encore, il trouva le moyen d'échapper à cette persécution qui fit périr tant d'illustres Pythagoriciens [7], et s'étant rendu quelques années après à Thèbes, il se chargea de l'éducation d'Épaminondas [8].

Anacharsis. Lysis mourut. Vos philosophes d'Italie, craignant qu'on n'eût pas observé dans ses funérailles les rites qui vous sont particuliers, envoyèrent à Thèbes Théanor, chargé de demander le corps de Lysis, et de distribuer des présens à ceux qui l'avaient secouru dans sa vieillesse. Théanor apprit qu'Épa-

[1] Porph. vit. Pyth. p. 37. — [2] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 400. Val. Max. lib. 8. extern. n°. 1. — [3] Jambl. vit. Pyth. cap. 33, p. 186. — [4] Id. ibid. p. 191. — [5] Diod. excerpt. Vales. p. 243. Jambl. vit. Pyth. cap. 33. p. 192. — [6] Id. ibid. — [7] Id. cap. 35, p. 200. — [8] Nep. in Epamin. cap. 2.

minondas, initié dans vos mystères, l'avait fait inhumer suivant vos statuts, et ne put faire accepter l'argent qu'on lui avait confié [1].

Le Samien. Vous me rappelez un trait de ce Lysis. Un jour, en sortant du temple de Junon [2], il rencontra sous le portique un de ses confrères, Euryphémus de Syracuse, qui, l'ayant prié de l'attendre un moment, alla se prosterner devant la statue de la déesse. Après une longue méditation, dans laquelle il s'engagea sans s'en apercevoir, il sortit par une autre porte. Le lendemain, le jour était assez avancé lorsqu'il se rendit à l'assemblée des disciples. Ils étaient inquiets de l'absence de Lysis; Euryphémus se souvint alors de la promesse qu'il en avait tirée : il courut à lui, le trouva sous le vestibule, tranquillement assis sur la même pierre où il l'avait laissé la veille.

On n'est point étonné de cette constance, quand on connaît l'esprit de notre congrégation : il est rigide et sans ménagement. Loin d'apporter la moindre restriction aux lois de rigueur, il fait consister la perfection à convertir les conseils en préceptes.

Anacharsis. Mais vous en avez de minutieux et de frivoles, qui rapetissent les âmes; par exemple, de n'oser croiser la jambe gauche sur la droite [3], ni vous faire les ongles les jours de fêtes, ni employer pour vos cercueils le bois de cyprès [4].

Le Samien. Eh ! ne nous jugez point d'après cette foule d'observances, la plupart ajoutées à la règle par des rigoristes qui voulaient réformer la réforme, quelques unes tenant à des vérités d'un ordre supérieur, toutes prescrites pour nous exercer à la patience et aux autres vertus. C'est dans les occasions importantes qu'il faut étudier la force de notre institution. Un disciple de Pythagore ne laisse échapper ni larmes ni plaintes dans les malheurs, ni crainte ni faiblesse dans les dangers. S'il a des discussions d'intérêt, il ne descend point aux prières, parce qu'il ne demande que la justice, ni aux flatteries, parce qu'il n'aime que la vérité [5].

Anacharsis. Épargnez-vous un plus long détail. Je sais tout ce que peuvent la religion et la philosophie sur des imaginations ardentes et subjuguées; mais je sais aussi qu'on se dédommage souvent des passions que l'on sacrifie par celles que l'on conserve. J'ai vu de près une société, partagée entre l'étude et la prière, renoncer sans peine aux plaisirs des sens et aux agrémens de la vie : retraite, abstinences, austérités [6], rien ne lui coûte,

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 585. — [2] Jambl. vit. Pyth. cap. 30, p. 155. — [3] Plut. de vitios. pud. t. 2, p. 532. — [4] Diog. Laert. lib. 8, § 10. Jambl. ibid. cap. 28, p. 131. — [5] Id. ibid. cap. 32 p. 174; cap. 33, p. 188. — [6] Herodot. lib. 2, cap. 37.

parce que c'est par là qu'elle gouverne les peuples et les rois. Je parle des prêtres égyptiens, dont l'institut me paraît parfaitement ressembler au vôtre [1].

Le Samien. Avec cette différence que, loin de s'appliquer à réformer la nation, ils n'ont d'autre intérêt que celui de leur société.

Anacharsis. Vous avez essuyé les mêmes reproches. Ne disait-on pas que, pleins d'une déférence aveugle pour votre chef, d'un attachement fanatique pour votre congrégation, vous ne regardiez les autres hommes que comme de vils troupeaux [2]?

Le Samien. Dégrader l'humanité! nous, qui regardons la bienfaisance comme un des principaux moyens pour nous rapprocher de la Divinité [3]; nous, qui n'avons travaillé que pour établir une étroite liaison entre le ciel et la terre, entre les citoyens d'une même ville, entre les enfans d'une même famille, entre tous les êtres vivans [4], de quelque nature qu'ils soient!

En Égypte, l'ordre sacerdotal n'aime que la considération et le crédit : aussi protége-t-il le despotisme, qui le protége à son tour [5]. Quant à Pythagore, il aimait tendrement les hommes, puisqu'il désirait qu'ils fussent tous libres et vertueux.

Anacharsis. Mais pouvait-il se flatter qu'ils le désireraient aussi vivement que lui, et que la moindre secousse ne détruirait pas l'édifice des lois et des vertus?

Le Samien. Il était beau du moins d'en jeter les fondemens, et les premiers succès lui firent espérer qu'il pourrait l'élever jusqu'à une certaine hauteur. Je vous ai parlé de la révolution que son arrivée en Italie causa d'abord dans les mœurs. Elle se serait étendue par degrés, si des hommes puissans, mais souillés de crimes, n'avaient eu la folle ambition d'entrer dans la congrégation. Ils en furent exclus, et ce refus occasiona sa ruine. La calomnie se souleva dès qu'elle se vit soutenue [6]. Nous devînmes odieux à la multitude en défendant d'accorder les magistratures par la voie du sort [7]; aux riches, en ne les faisant accorder qu'au mérite [8]. Nos paroles furent transformées en maximes séditieuses, nos assemblées en conseils de conspirateurs [9]. Pythagore, banni de Crotone, ne trouva point d'asile chez les peuples qui lui devaient leur félicité. Sa mort n'éteignit point la persécution. Plusieurs de ses disciples réunis dans une maison furent dévoués aux flammes, et périrent presque tous [10]. Les

[1] Chærem. ap. Porph. de abstin. lib. 4, p. 308. — [2] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 208. — [3] Anonym. ap. Phot. p. 1313. — [4] Jambl. ibid. cap. 33, p. 185. — [5] Diod. lib. 1, p. 66. — [6] Jambl. ibid. cap. 35, p. 210. — [7] Id. ibid. p. 209. — [8] Id. ibid. p. 204. — [9] Justin. lib. 20, cap. 4. — [10] Id. ibid. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 583.

autres s'étant dispersés, les habitans de Crotone, qui avaient reconnu leur innocence, les rappelèrent quelque temps après; mais une guerre étant survenue, ils se signalèrent dans un combat, et terminèrent une vie innocente par une mort glorieuse [1].

Quoique après ces malheureux événemens le corps fût menacé d'une dissolution prochaine, on continua pendant quelque temps à nommer un chef pour le gouverner [2]. Diodore, qui fut un des derniers, ennemi de la propreté que Pythagore nous avait si fort recommandée, affecta des mœurs plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtemens plus grossiers [3]. Il eut des partisans, et l'on distingua dans l'ordre ceux de l'ancien régime et ceux du nouveau.

Maintenant réduits à un petit nombre, séparés les uns des autres, n'excitant ni envie ni pitié, nous pratiquons en secret les préceptes de notre fondateur. Jugez du pouvoir qu'ils eurent à la naissance de l'institut par celui qu'ils ont encore. C'est nous qui avions formé Épaminondas, et Phocion s'est formé sur nos exemples.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que cette congrégation a produit une foule de législateurs, de géomètres, d'astronomes, de naturalistes, d'hommes célèbres dans tous les genres [4]; que c'est elle qui a éclairé la Grèce, et que les philosophes modernes ont puisé dans nos auteurs la plupart des découvertes qui brillent dans leurs ouvrages.

La gloire de Pythagore s'en est accrue; partout il obtient un rang distingué parmi les sages [5]: dans quelques villes d'Italie on lui décerne des honneurs divins [6]. Il en avait joui pendant sa vie [7]; vous n'en serez pas surpris. Voyez comme les nations, et même les philosophes, parlent des législateurs et des précepteurs du genre humain. Ce ne sont point des hommes, mais des dieux [8], des âmes d'un degré supérieur, qui, descendues du ciel dans le Tartare que nous habitons, ont daigné se revêtir d'un corps humain, et partager nos maux pour établir parmi nous les lois et la philosophie [9].

Anacharsis. Cependant, il faut l'avouer, ces génies bienfaisans n'ont eu que des succès passagers; et puisque leur réforme

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 12. — [2] Id. ibid. cap. 36, p. 213. — [3] Herm. Tim. et Sosicr. ap. Athen. lib. 4, p. 163. — [4] Jambl. ibid. cap. 29, p. 132; cap. 36, p. 215. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1101. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 490. — [5] Herodot. lib. 4, cap. 95. — [6] Justin. lib. 20, cap. 4. — [7] Porph. vit. Pyth. p. 28. Jambl. ibid. cap. 6, p. 23; cap. 28, p. 118 et 120. Dio Chrysost. orat. 17, p. 524. Philostr. vit. Apollon. cap. 1, p. 2. Diog. Laert. lib. 8, § 11. — [8] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 355. — [9] Plat. ap. Clem. Alex. ibid.

n'a pu ni s'étendre ni se perpétuer, j'en conclus que les hommes seront toujours également injustes et vicieux.

Le Samien. A moins, comme disait Socrate, que le ciel ne s'explique plus clairement, et que Dieu, touché de leur ignorance, ne leur envoie quelqu'un qui leur apporte sa parole et leur révèle ses volontés [1].

Le lendemain de cet entretien nous partîmes pour Athènes, et, quelques mois après, nous nous rendîmes aux fêtes de Délos.

CHAPITRE LXXVI.

Voyage à Délos et aux Cyclades (Atlas, pl. 39.)

Dans l'heureux climat que j'habite, le printemps est comme l'aurore d'un beau jour : on y jouit des biens qu'il amène et de ceux qu'il promet. Les feux du soleil ne sont plus obscurcis par des vapeurs grossières; ils ne sont pas encore irrités par l'aspect ardent de la canicule. C'est une lumière pure, inaltérable, qui se repose doucement sur tous les objets ; c'est la lumière dont les dieux sont couronnés dans l'Olympe.

Quand elle se montre à l'horizon, les arbres agitent leurs feuilles naissantes, les bords de l'Ilissus retentissent du chant des oiseaux, et les échos du mont Hymette, du son des chalumeaux rustiques. Quand elle est près de s'éteindre, le ciel se couvre de voiles étincelans, et les nymphes de l'Attique vont, d'un pas timide, essayer sur le gazon des danses légères : mais bientôt elle se hâte d'éclore, et alors on ne regrette ni la fraîcheur de la nuit qu'on vient de perdre, ni la splendeur du jour qui l'avait précédée ; il semble qu'un nouveau soleil se lève sur un nouvel univers, et qu'il apporte de l'orient des couleurs inconnues aux mortels. Chaque instant ajoute un nouveau trait aux beautés de la nature ; à chaque instant, le grand ouvrage du développement des êtres avance vers sa perfection.

O jours brillans ! ô nuits délicieuses ! quelle émotion excitait dans mon âme cette suite de tableaux que vous offriez à tous mes sens ! O dieu des plaisirs ! ô printemps ! je vous ai vu cette année dans toute votre gloire : vous parcouriez en vainqueur les campagnes de la Grèce, et vous détachiez de votre tête les fleurs qui devaient les embellir ; vous paraissiez dans les vallées, elles se changeaient en prairies riantes ; vous paraissiez sur les monta-

[1] Plat. apol. Socr. t. 1, p. 31 ; id. in Phæd. p. 85, E ; id. in Alcib. 2, t. 2, p. 150.

gnes, le serpolet et le thym exhalaient mille parfums; vous vous éleviez dans les airs, et vous y répandiez la sérénité de vos regards. Les amours empressés accouraient à votre voix; ils lançaient de toutes parts des traits enflammés : la terre en était embrasée. Tout renaissait pour s'embellir; tout s'embellissait pour plaire. Tel parut le monde au sortir du chaos, dans ces momens fortunés où l'homme, ébloui du séjour qu'il habitait, surpris et satisfait de son existence, semblait n'avoir un esprit que pour connaître le bonheur, un cœur que pour le désirer, une âme que pour le sentir.

Cette saison charmante ramenait des fêtes plus charmantes encore [1], celles qu'on célèbre de quatre en quatre ans à Délos pour honorer la naissance de Diane et d'Apollon [2 a]. Le culte de ces divinités subsiste dans l'île depuis une longue suite de siècles. Mais, comme il commençait à s'affaiblir, les Athéniens instituèrent pendant la guerre du Péloponèse [3] des jeux qui attirent cent peuples divers. La jeunesse d'Athènes brûlait d'envie de s'y distinguer : toute la ville était en mouvement. On y préparait aussi la députation solennelle qui va tous les ans offrir au temple de Délos un tribut de reconnaissance pour la victoire que Thésée remporta sur le Minotaure. Elle est conduite sur le même vaisseau qui transporta ce héros en Crète; et déjà le prêtre d'Apollon en avait couronné la poupe de ses mains sacrées [4]. Je descendis au Pirée avec Philotas et Lysis; la mer était couverte de bâtimens légers qui faisaient voile pour Délos. Nous n'eûmes pas la liberté du choix; nous nous sentîmes enlever par des matelots dont la joie tumultueuse et vive se confondait avec celle d'un peuple immense qui courait au rivage. Ils appareillèrent à l'instant : nous sortîmes du port, et nous abordâmes le soir à l'île de Céos [5].

Le lendemain nous rasâmes Syros; et ayant laissé Ténos à gauche, nous entrâmes dans le canal qui sépare Délos de l'île de Rhénée. Nous vîmes aussitôt le temple d'Apollon, et nous le saluâmes par de nouveaux transports de joie. La ville de Délos se développait presque toute entière à nos regards. Nous parcourions d'un œil avide ces édifices superbes, ces portiques élégans, ces forêts de colonnes dont elle est ornée; et ce spectacle, qui

[1] Dionys. perieg. v. 528, ap. geogr. min. t. 4, p. 100. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 26, p. 211. — [2] Corsin. fast. attic. t. 2, p. 326. — [a] Le 6 du mois attique thargélion, on célébrait la naissance de Diane; le 7, celle d'Apollon. Dans la 3e. année de la 109e. olympiade, le mois thargélion commença le 2 de mai de l'an 341 avant J. C. : ainsi, le 6 et le 7 de thargélion concoururent avec le 8 et le 9 de mai. — [3] Thucyd. lib. 3, cap. 104. — [4] Plat. in Phædon, t. 1, p. 58. Plut. in Thes. t. 1, p. 9. — [5] AEschin. epist. 1, in Demosth. oper. p. 205.

variait à mesure que nous approchions, suspendait en nous le désir d'arriver.

Parvenus au rivage, nous courûmes au temple, qui n'en est éloigné que d'environ cent pas [1]. Il y a plus de mille ans qu'Érysichthon, fils de Cécrops, en jeta les premiers fondemens [2], et que les divers États de la Grèce ne cessent de l'embellir : il était couvert de festons et de guirlandes qui, par l'opposition de leurs couleurs, donnaient un nouvel éclat au marbre de Paros dont il est construit [3]. Nous vîmes dans l'intérieur la statue d'Apollon, moins célèbre par la délicatesse du travail que par son ancienneté [4]. Le dieu tient son arc d'une main ; et, pour montrer que la musique lui doit son origine et ses agrémens, il soutient de la gauche les trois Grâces, représentées, la première avec une lyre, la seconde avec des flûtes, et la troisième avec un chalumeau.

Auprès de la statue est cet autel qui passe pour une des merveilles du monde [5]. Ce n'est point l'or, ce n'est point le marbre qu'on y admire; des cornes d'animaux pliées avec effort, entrelacées avec art et sans aucun ciment, forment un tout aussi solide que régulier. Des prêtres, occupés à l'orner de fleurs et de rameaux [6], nous faisaient remarquer l'ingénieux tissu de ses parties. C'est le dieu lui-même, s'écria un jeune ministre, qui, dans son enfance, a pris soin de les unir entre elles. Ces cornes menaçantes que vous voyez suspendues à ce mur, celles dont l'autel est composé, sont les dépouilles des chèvres sauvages qui paissaient sur le mont Cynthus, et que Diane fit tomber sous ses coups [7]. Ici les regards ne s'arrêtent que sur des prodiges. Ce palmier, qui déploie ses branches sur nos têtes, est cet arbre sacré qui servit d'appui à Latone, lorsqu'elle mit au monde les divinités que nous adorons [8]. La forme de cet autel est devenue célèbre par un problème de géométrie, dont on ne donnera peut-être jamais une exacte solution. La peste ravageait cette île, et la guerre déchirait la Grèce. L'oracle, consulté par nos pères, répondit que ces fléaux cesseraient s'ils faisaient cet autel une fois plus grand qu'il n'est en effet [9]. Ils crurent qu'il suffisait de l'augmenter du double en tous sens ;

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 300. — [2] Euseb. chron. lib. 2, p. 76. — [3] Spon, voyag. t. 1, p. 111. — [4] Plut. de mus. t. 2, p. 1136. — [5] Id. de solert. animal. t. 2, p. 983. Mart. epigr. 1. Diog. Laert. lib. 8, § 13. — [6] Spanh. in Callim. t. 2, p. 97. — [7] Callim. hymn. in Apoll. v. 60. — [8] Homer. odyss. lib. 6, v. 162. Callim. in Del. v. 208. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 14, p. 489. Cicer. de leg. lib. 1, t. 3, p. 115. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 40. Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643. — [9] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 579; de E Delph. p. 386. Val. Max. lib. 8, cap. 12, extern. n°. 1. Montucla, hist. des mathém. t. 1, p. 186.

mais ils virent avec étonnement qu'ils construisaient une masse énorme, qui contenait huit fois celle que vous avez sous les yeux. Après d'autres essais, tous infructueux, ils consultèrent Platon qui revenait d'Égypte. Il dit aux députés que le dieu, par cet oracle, se jouait de l'ignorance des Grecs, et les exhortait à cultiver les sciences exactes, plutôt que de s'occuper éternellement de leurs divisions. En même temps il proposa une voie simple et mécanique de résoudre le problème ; mais la peste avait cessé quand sa réponse arriva. C'est apparemment ce que l'oracle avait prévu, me dit Philotas.

Ces mots, quoique prononcés à demi-voix, fixèrent l'attention d'un citoyen de Délos. Il s'approcha, et, nous montrant un autel moins orné que le précédent : Celui-ci, nous dit-il, n'est jamais arrosé du sang des victimes ; on n'y voit jamais briller la flamme dévorante : c'est là que Pythagore venait, à l'exemple du peuple, offrir des gâteaux, de l'orge et du froment [1] ; et sans doute que le dieu était plus flatté de l'hommage éclairé de ce grand homme que de ces ruisseaux de sang dont nos autels sont continuellement inondés.

Il nous faisait ensuite observer tous les détails de l'intérieur du temple. Nous l'écoutions avec respect ; nous admirions la sagesse de ses discours, la douceur de ses regards, et le tendre intérêt qu'il prenait à nous. Mais quelle fut notre surprise lorsque des éclaircissemens mutuels nous firent connaître Philoclès ! C'était un des principaux habitans de Délos par ses richesses et ses dignités ; c'était le père d'Ismène, dont la beauté faisait l'entretien de toutes les femmes de la Grèce ; c'était lui qui, prévenu par des lettres d'Athènes, devait exercer à notre égard les devoirs de l'hospitalité. Après nous avoir embrassés à plusieurs reprises : Hâtez-vous, nous dit-il, venez saluer mes dieux domestiques ; venez voir Ismène, et vous serez témoins de son hymen ; venez voir Leucippe son heureuse mère, et vous partagerez sa joie : elles ne vous recevront pas comme des étrangers, mais comme des amis qu'elles avaient sur la terre, et que le ciel leur destinait depuis long-temps. Oui, je vous le jure, ajouta-t-il en nous serrant la main, tous ceux qui aiment la vertu ont des droits sur l'amitié de Philoclès et de sa famille.

Nous sortîmes du temple ; son zèle impatient nous permit à peine de jeter un coup d'œil sur cette foule de statues et d'autels dont il est entouré. Au milieu de ces monumens s'élève une figure d'Apollon, dont la hauteur est d'environ vingt-quatre pieds [2] ; de

[1] Clem. Alex. strom. lib. 7, p. 848. Porph. de abstin. lib. 2, p. 154, not. ibid. — [2] Tournef. voyag. t. 1, p. 301. Wheler, a journ. book 1, p. 56. Spon, voyag. t. 1, p. 107.

longues tresses de cheveux flottent sur ses épaules, et son manteau, qui se replie sur le bras gauche, semble obéir au souffle du zéphir. La figure et la plinthe qui la soutient sont d'un seul bloc de marbre, et ce furent les habitans de Naxos qui le consacrèrent en ce lieu [1]. Près de ce colosse, Nicias, général des Athéniens, fit élever un palmier de bronze [2], dont le travail est aussi précieux que la matière. Plus loin, nous lûmes sur plusieurs statues cette inscription fastueuse [3] : *L'île de Chio est célèbre par ses vins excellens ; elle le sera dans la suite par les ouvrages de Bupalus et d'Anthermus.* Ces deux artistes vivaient il y a deux siècles. Ils ont été suivis et effacés par Phidias et les Praxitèle ; et c'est ainsi qu'en voulant éterniser leur gloire, ils n'ont éternisé que leur vanité.

La ville de Délos n'a ni tours ni murailles, et n'est défendue que par la présence d'Apollon [4]. Les maisons sont de brique, ou d'une espèce de granit assez commun dans l'île [5]. Celle de Philoclès s'élevait sur le bord d'un lac [6] couvert de cygnes [7], et presque partout entouré de palmiers.

Leucippe, avertie du retour de son époux, vint au-devant de lui, et nous la prîmes pour Ismène ; mais bientôt Ismène parut, et nous la prîmes pour la déesse des amours. Philoclès nous exhorta mutuellement à bannir toute contrainte ; et dès cet instant nous éprouvâmes à la fois toutes les surprises d'une liaison naissante, et toutes les douceurs d'une ancienne amitié.

L'opulence brillait dans la maison de Philoclès ; mais une sagesse éclairée en avait si bien réglé l'usage, qu'elle semblait avoir tout accordé au besoin, et tout refusé au caprice. Des esclaves, heureux de leur servitude, couraient au-devant de nos désirs. Les uns répandaient sur nos mains et sur nos pieds une eau plus pure que le cristal ; les autres chargeaient de fruits une table placée dans le jardin [8], au milieu d'un bosquet de myrtes. Nous commençâmes par des libations en l'honneur des dieux qui président à l'hospitalité. On nous fit plusieurs questions sur nos voyages. Philoclès s'attendrit plus d'une fois au souvenir des amis qu'il avait laissés dans le continent de la Grèce. Après quelques instans d'une conversation délicieuse, nous sortîmes avec lui pour voir les préparatifs des fêtes.

C'était le jour suivant qu'elles devaient commencer [a] ; c'était

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 301. — [2] Plut. in Nic. t. 1, p. 525. — [3] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2. — [4] Callim. in Del. v. 24. Cicer. orat. pro leg. Manil. cap. 18, t. 5, p. 20. — [5] Tournef. ibid. p. 305. — [6] Herodot. lib. 2, cap. 171. Callim. in Apoll. v. 59; in Del. v. 261. Theogn. sent. v. 7. Spon, voyag. t. 1, p. 106. — [7] Euripid. in Ion. v. 167; in Iphig. in Taur. v. 1103. Aristoph. in av. v. 870. — [8] Theod. prod. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 2, p. 57. — [a] Le 8 mai de l'an 341 avant J. C.

le jour suivant qu'on honorait à Délos la naissance de Diane [1]. L'île se remplissait insensiblement d'étrangers attirés par la piété, l'intérêt et le plaisir. Ils ne trouvaient déjà plus d'asile dans les maisons ; on dressait des tentes dans les places publiques ; on en dressait dans la campagne : on se revoyait après une longue absence, et on se précipitait dans les bras les uns des autres. Ces scènes touchantes dirigeaient nos pas en différens endroits de l'île ; et, non moins attentifs aux objets qui s'offraient à nous qu'aux discours de Philoclès, nous nous instruisions de la nature et des propriétés d'un pays si fameux dans la Grèce.

L'île de Délos (*Atlas, pl.* 39) n'a que sept à huit mille pas de tour, et sa largeur n'est qu'environ le tiers de sa longueur [2]. Le mont Cynthus, dirigé du nord au midi, termine une plaine qui s'étend vers l'occident jusqu'aux bords de la mer. C'est dans cette plaine que la ville est située [3]. Le reste de l'île n'offre qu'un terrain inégal et stérile, à l'exception de quelques vallées agréables que forment diverses collines placées dans sa partie méridionale [4]. La source de l'Inopus est la seule dont la nature l'ait favorisée ; mais, en divers endroits, des citernes et des lacs conservent pendant plusieurs mois les eaux du ciel.

Délos fut d'abord gouvernée par des rois qui réunissaient le sacerdoce à l'Empire [5]. Dans la suite elle tomba sous la puissance des Athéniens, qui la purifièrent pendant la guerre du Péloponèse [6]. On transporta les tombeaux de ses anciens habitans dans l'île de Rhénée. C'est là que leurs successeurs ont vu pour la première fois la lumière du jour ; c'est là qu'ils doivent la voir pour la dernière fois. Mais s'ils sont privés de l'avantage de naître et de mourir dans leur patrie [7], ils y jouissent du moins pendant leur vie d'une tranquillité profonde : les fureurs des barbares [8], les haines des nations [9], les inimitiés particulières tombent à l'aspect de cette terre sacrée : les coursiers de Mars ne la foulent jamais de leurs pieds ensanglantés [10] : tout ce qui présente l'image de la guerre en est sévèrement banni : on n'y souffre pas même l'animal le plus fidèle à l'homme, parce qu'il y détruirait des animaux plus faibles et plus timides [a]. Enfin la paix a choisi Délos pour son séjour, et la maison de Philoclès pour son palais.

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 44. — [2] Tournef. voyag. t. 1, p. 287 et 288. — [3] Strab. lib. 10, p. 485. — [4] Euripid. Iphig. in Taur. v. 1235. Tournef. ibid. p. 311. — [5] Virg. AEneid. lib. 3, v. 80. Ovid. metam. lib. 13, v. 632. Dionys. Halic. antiq. roman. lib. 1, cap. 50, t. 1, p. 125. — [6] Thucyd. lib. 3, cap. 104. — [7] AEschin. epist. ad. Philocr. p. 205. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230. — [8] Herodot. lib. 6, cap. 97. — [9] Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269. Liv. lib. 44, cap. 29. — [10] Callim. in Del. v. 277. — [a] Il n'était pas permis d'avoir des chiens à Délos (Strab. ibid. p. 486), de peur qu'ils n'y détruisissent les lièvres et les lapins.

Nous en approchions, lorsque nous vîmes venir à nous un jeune homme dont la démarche, la taille et les traits n'avaient rien de mortel. C'est Théagène, nous dit Philoclès, c'est lui que ma fille a choisi pour son époux; et Leucippe vient de fixer le jour de son hymen. O mon père! répondit Théagène en se précipitant entre ses bras, ma reconnaissance augmente à chaque instant. Que ces généreux étrangers daignent la partager avec moi : ils sont mes amis, puisqu'ils sont les vôtres; et je sens que l'excès de la joie a besoin de soutien comme l'excès de la douleur. Vous pardonnerez ce transport, si vous avez aimé, ajouta-t-il en s'adressant à nous; et si vous n'avez point aimé, vous le pardonnerez en voyant Ismène. L'intérêt que nous prîmes à lui sembla calmer le désordre de ses sens et le soulager du poids de son bonheur.

Philoclès fut accueilli de Leucippe et d'Ismène comme Hector l'était d'Andromaque toutes les fois qu'il rentrait dans les murs d'Ilium. On servit le souper dans une galerie ornée de statues et de tableaux; et nos cœurs, ouverts à la joie la plus pure, goûtèrent les charmes de la confiance et de la liberté.

Cependant Philoclès mettait une lyre entre les mains d'Ismène, et l'exhortait à chanter un de ces hymnes destinés à célébrer la naissance de Diane et d'Apollon. Exprimez par vos chants, disait-il, ce que les filles de Délos retraceront demain dans le temple par la légèreté de leurs pas. Anacharsis et Philotas en reconnaîtront mieux l'origine de nos fêtes, et la nature du spectacle que nous offrirons à leurs yeux.

Ismène prit la lyre, en tira, comme par distraction, quelques sons tendres et touchans, qui n'échappèrent pas à Théagène; et tout à coup, préludant avec rapidité sur le mode dorien, elle peignit en traits de feu la colère implacable de Junon contre une rivale odieuse [1]. « C'est en vain que Latone veut se dérober » à sa vengeance; elle a eu le malheur de plaire à Jupiter, il » faut que le fruit de ses amours devienne l'instrument de son » supplice et périsse avec elle. Junon paraît dans les cieux; Mars, » sur le mont Hémus en Thrace; Iris, sur une montagne voi- » sine de la mer : ils effraient par leur présence les airs, la terre » et les îles. Tremblante, éperdue, pressée des douleurs de l'en- » fantement, Latone, après de longues courses, arrive en Thes- » salie, sur les bords du fleuve qui l'arrose. O Pénée! s'écrie-t- » elle, arrêtez-vous un moment, et recevez dans vos eaux plus » paisibles les enfans de Jupiter que je porte dans mon sein. » O nymphes de Thessalie, filles du dieu dont j'implore le » secours! unissez-vous à moi pour le fléchir. Mais il ne m'é-

[1] Callim. in Del. v. 40.

» coute point, et mes prières ne servent qu'à précipiter ses pas. » O Pélion ! ô montagnes affreuses ! vous êtes donc mon unique » ressource; hélas ! me refuserez-vous dans vos cavernes sombres » une retraite que vous accordez à la lionne en travail?

» A ces mots, le Pénée attendri suspend le mouvement de ses » flots bouillonnans. Mars le voit, frémit de fureur; et sur le » point d'ensevelir ce fleuve sous les débris fumans du mont » Pangée, il pousse un cri dans les airs, et frappe de sa lance » contre son bouclier. Ce bruit, semblable à celui d'une armée, » agite les campagnes de Thessalie, ébranle le mont Ossa, et va » au loin rouler en mugissant dans les antres profonds du Pinde. » C'en était fait du Pénée, si Latone n'eût quitté des lieux où » sa présence attirait le courroux du ciel. Elle vient dans nos îles » mendier une assistance qu'elles lui refusent; les menaces » d'Iris les remplissent d'épouvante.

» Délos seule est moins sensible à la crainte qu'à la pitié. » Délos n'était alors qu'un rocher stérile, désert, que les vents » et les flots poussaient de tous côtés. Ils venaient de le jeter au » milieu des Cyclades, lorsqu'il entendit les accens plaintifs de » Latone. Il s'arrête aussitôt, et lui offre un asile sur les bords » sauvages de l'Inopus. La déesse, transportée de reconnaissance, » tombe au pied d'un arbre qui lui prête son ombre, et qui, » pour ce bienfait, jouira d'un printemps éternel. C'est là qu'é- » puisée de fatigue, et dans les accès des plus cruelles souf- » frances, elle ouvre des yeux presque éteints, et que ses regards » où la joie brille au milieu des expressions de la douleur, ren- » contrent enfin ces gages précieux de tant d'amour, ces enfans » dont la naissance lui a coûté tant de larmes. Les nymphes » de l'Inopus, témoins de ses transports, les annoncent à l'uni- » vers par des cantiques sacrés, et Délos n'est plus le jouet des » vagues inconstantes; elle se repose sur des colonnes qui s'élè- » vent du fond de la mer [1], et qui s'appuient elles-mêmes sur » les fondemens du monde. Sa gloire se répand en tous lieux; » de tous les côtés les nations accourent à ses fêtes, et viennent » implorer ce dieu qui lui doit le jour, et qui la rend heureuse » par sa présence. »

Ismène accompagna ces dernières paroles d'un regard qu'elle jeta sur Théagène, et nous commençâmes à respirer en liberté; mais nos âmes étaient encore agitées par des secousses de terreur et de pitié. Jamais la lyre d'Orphée, jamais la voix des Syrènes n'ont rendu des sons si touchans. Pendant qu'Ismène chantait, je l'interrompais souvent, ainsi que Philotas, par des cris involontaires d'admiration; Philoclès et Leucippe lui prodi-

[1] Pind. ap. Strab. lib. 10, p. 485.

guaient des marques de tendresse qui la flattaient plus que nos éloges; Théagène écoutait et ne disait rien.

Enfin il arriva ce jour qu'on attendait avec tant d'impatience. L'aurore traçait faiblement à l'horizon la route du soleil, lorsque nous parvînmes au pied du Cynthus. Ce mont n'est que d'une médiocre élévation [1] : c'est un bloc de granit où brillent différentes couleurs, et surtout des parcelles de talc noirâtres et luisantes. Du haut de la colline on découvre une quantité surprenante d'îles de toutes grandeurs : elles sont semées au milieu des flots avec le même beau désordre que les étoiles le sont dans le ciel. L'œil les parcourt avec avidité, et les recherche après les avoir perdues. Tantôt il s'égare avec plaisir dans les détours des canaux qui les séparent entre elles; tantôt il mesure lentement les lacs et les plaines liquides qu'elles embrassent : car ce n'est point ici une de ces mers sans bornes, où l'imagination n'est pas moins accablée que surprise de la grandeur du spectacle; où l'âme inquiète, cherchant de tous côtés à se reposer, ne trouve partout qu'une vaste solitude qui l'attriste, qu'une étendue immense qui la confond. Ici le sein des ondes est devenu le séjour des mortels; c'est une ville dispersée sur la surface de la mer; c'est le tableau de l'Égypte lorsque le Nil se répand dans les campagnes, et semble soutenir sur ses eaux les collines qui servent de retraites aux habitans [2].

La plupart de ces îles, nous dit Philoclès, se nomment Cyclades [a] (*Atlas, pl.* 39), parce qu'elles forment comme une enceinte autour de Délos [3]. Sésostris, roi d'Égypte, en soumit une partie à ses armes [4]; Minos, roi de Crète, en gouverna quelques unes par ses lois [5]; les Phéniciens [6], les Cariens [7], les Perses, les Grecs [8], toutes les nations qui ont eu l'empire de la mer, les ont successivement conquises ou peuplées : mais les colonies de ces derniers ont fait disparaître les traces des colonies étrangères, et des intérêts puissans ont pour jamais attaché le sort des Cyclades à celui de la Grèce.

Les unes s'étaient dans l'origine choisi des rois; d'autres en avaient reçu des mains de leurs vainqueurs [9] : mais l'amour de la liberté, naturel à des Grecs, plus naturel encore à des insulaires, détruisit le joug sous lequel elles gémissaient. Tous ces peuples se formèrent en petites républiques, la plupart indépendantes, jalouses les unes des autres, et cherchant mutuellement

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 307. Spon, ibid. p. 111. Whel. a journ. book 1, p. 58. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 97. Diod. lib. 1, p. 35. — [a] *Cycle* en grec signifie *cercle*. — [3] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. — [4] Diod. ibid. p. 51. — [5] Thucyd. lib. 1, cap. 4. Diod. lib. 5, p. 349. — [6] Boch. geogr. p. 405. — [7] Thucyd. ibid. Diod. ibid. — [8] Herodot. lib. 8, cap. 46 et 48. Thucyd. passim. — [9] Herodot. lib. 1, cap. 64. Diod. ibid. p. 345.

à se tenir en équilibre par des alliances et des protections mendiées dans le continent. Elles jouissaient de ce calme heureux que les nations ne peuvent attendre que de leur obscurité, lorsque l'Asie fit un effort contre l'Europe, et que les Perses couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Les îles consternées s'affaiblirent en se divisant. Les unes eurent la lâcheté de se joindre à l'ennemi; les autres, le courage de lui résister. Après sa défaite, les Athéniens formèrent le projet de les conquérir toutes : ils leur firent un crime presque égal de les avoir secourus ou de les avoir abandonnés, et les assujétirent successivement, sous des prétextes plus ou moins plausibles.

Athènes leur a donné ses lois : Athènes en exige des tributs proportionnés à leurs forces. A l'ombre de sa puissance, elles voient fleurir dans leur sein le commerce, l'agriculture, les arts, et seraient heureuses si elles pouvaient oublier qu'elles ont été libres.

Mycone.

Elles ne sont pas toutes également fertiles : il en est qui suffisent à peine au besoin des habitans. Telle est Mycone, que vous entrevoyez à l'est de Délos (*Atlas, pl.* 39), dont elle n'est éloignée que de vingt-quatre stades [1 a]. On n'y voit point les ruisseaux tomber du haut des montagnes et fertiliser les plaines [2]. La terre, abandonnée aux feux brûlans du soleil, y soupire sans cesse après les secours du ciel; et ce n'est que par de pénibles efforts qu'on fait germer dans son sein le blé et les autres grains nécessaires à la subsistance du laboureur. Elle semble réunir toute sa vertu en faveur des vignes et des figuiers, dont les fruits [3] sont renommés. Les perdrix, les cailles et plusieurs oiseaux de passage s'y trouvent en abondance [4]. Mais ces avantages, communs à cette île et aux îles voisines, sont une faible ressource pour les habitans, qui, outre la stérilité du pays, ont encore à se plaindre de la rigueur du climat. Leurs têtes se dépouillent de bonne heure de leur ornement naturel [5]; et ces cheveux flottans, qui donnent tant de grâce à la beauté, ne semblent accordés à la jeunesse de Mycone que pour lui en faire bientôt regretter la perte.

On reproche aux Myconiens d'être avares et parasites [6] : on les blâmerait moins, si, dans une fortune plus brillante, ils étaient prodigues et fastueux; car le plus grand malheur de l'in-

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 278. — [a] Deux mille deux cent soixante-huit toises. — [2] Spon, voyag. t. 1, p. 115. Wehl. a journ. book 1, p. 65. — [3] Tournef. ibid. p. 281. — [4] Id. ibid. Spon, ibid. Whel. ibid. — [5] Plin. lib. 11, cap. 37, t. 1, p. 615. Strab. lib. 10, p. 487. Tournef. ibid. p. 280. — [6] Athen. lib. 3, cap. 7, p. 7. Suid. in *Μυκάϊ.*

digence est de faire sortir les vices et de ne pouvoir les faire pardonner.

Rhénée.

Moins grande, mais plus fertile que Mycone, Rhénée (*Atlas*, *pl.* 39), que vous voyez à l'ouest, et qui n'est éloignée de nous que d'environ cinq cents pas [1], se distingue par la richesse de ses collines et de ses campagnes. A travers le canal qui sépare les deux îles, était autrefois tendue une chaîne qui semblait les unir : c'était l'ouvrage de Polycrate, tyran de Samos [2]; il avait cru, par ce moyen, communiquer à l'une la sainteté de l'autre [a]. Mais l'île de Rhénée a des droits plus légitimes sur notre respect : elle renferme les cendres de nos pères; elle renfermera un jour les nôtres. Sur cette éminence, qui s'offre directement à nos regards, ont été transportés les tombeaux qui étaient auparavant à Délos [3]. Ils se multiplient tous les jours par nos pertes, et s'élèvent du sein de la terre comme autant de trophées que la mort couvre de son ombre menaçante.

Portez vos regards vers le nord-ouest, vous y découvrirez les côtes de l'île de Ténos (*Atlas*, *pl.* 39). Hors de l'enceinte de la capitale, est un de ces bois vénérables dont la religion consacre la durée, et sur lesquels le temps multiplie vainement les hivers [4]. Ses routes sombres servent d'avenues au superbe temple que, sur la foi des oracles d'Apollon, les habitans élevèrent autrefois à Neptune : c'est un des plus anciens asiles de la Grèce [5]. Il est entouré de plusieurs grands édifices où se donnent les repas publics, où s'assemblent les peuples pendant les fêtes de ce dieu [6]. Parmi les éloges qui retentissent en son honneur, on le loue d'écarter ou de dissiper les maladies qui affligent les humains [7], et d'avoir détruit les serpens qui rendaient autrefois cette île inhabitable [8].

Ceux qui la cultivèrent les premiers en firent une terre nouvelle, une terre qui répond aux vœux du laboureur ou les prévient. Elle offre à ses besoins les fruits les plus exquis, et des grains de toute espèce; mille fontaines y jaillissent de tous côtés [9],

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 315. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 13; lib. 3, cap. 104. — [a] Vers le même temps, Crœsus assiégea la ville d'Éphèse. Les habitans, pour obtenir la protection de Diane, leur principale divinité, tendirent une corde qui, d'un côté, s'attachait à leurs murailles, et de l'autre, au temple de la déesse, éloigné de sept stades, ou de six cent soixante-une toises et demie. (Herodot. lib. 1, cap. 26. Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 50. AElian. var. hist. lib. 3, cap. 26.) — [3] Thucyd. lib. 3, cap. 104. Strab. lib. 10, p. 486. Tournef. ibid. p. 316. — [4] Strab. ibid. p. 487. — [5] Tacit. annal. lib. 3, n°. 63. — [6] Strab. lib. 10, p. 487. — [7] Philochor. ap. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 26. — [8] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. Steph. Bysant. in Τῆνος. Hesych. Miles. — [9] Plin. ibid. Steph. Bysant. ibid. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. ibid. p. 357.

et les plaines, enrichies du tribut de leurs eaux, s'embellissent encore par le contraste des montagnes arides et désertes dont elles sont entourées [1]. Ténos est séparée d'Andros par un canal de douze stades de largeur [2 a].

Andros.

On trouve dans cette dernière île des montagnes couvertes de verdure, comme à Rhénée; des sources plus abondantes qu'à Ténos; des vallées aussi délicieuses qu'en Thessalie; des fruits qui flattent la vue et le goût [3]; enfin une ville renommée par les difficultés qu'eurent les Athéniens à la soumettre, et par le culte de Bacchus, qu'elle honore spécialement.

J'ai vu les transports de joie que ses fêtes inspirent [4]; je les ai vus dans cet âge où l'âme reçoit des impressions dont le souvenir ne se renouvelle qu'avec un sentiment de plaisir. J'étais sur un vaisseau qui revenait de l'Eubée : les yeux fixés vers l'orient, nous admirions les apprêts éclatans de la naissance du jour, lorsque mille cris perçans attirèrent nos regards sur l'île d'Andros. Les premiers rayons du soleil éclairaient une éminence couronnée par un temple élégant. Les peuples accouraient de tous côtés; ils se pressaient autour du temple, levaient les mains au ciel, se prosternaient par terre, et s'abandonnaient à l'impétuosité d'une joie effrénée. Nous abordons; nous sommes entraînés sur le haut de la colline; plusieurs voix confuses s'adressent à nous : Venez, voyez, goûtez. Ces flots de vin qui s'élançent à gros bouillons du temple de Bacchus n'étaient hier, cette nuit, ce matin, qu'une source d'eau pure : Bacchus est l'auteur de ce prodige; il l'opère tous les ans, le même jour, à la même heure; il l'opérera demain, après demain, pendant sept jours de suite [5]. A ces discours entrecoupés, succéda bientôt une harmonie douce et intéressante. « L'Achéloüs, disait-on, est célèbre » par ses roseaux; le Pénée tire toute sa gloire de la vallée qu'il » arrose, et le Pactole des fleurs dont ses rives sont couvertes : » mais la fontaine que nous chantons rend les hommes forts et » éloquens, et c'est Bacchus lui-même qui la fait couler [6]. »

Tandis que les ministres du temple, maîtres des souterrains d'où s'échappait le ruisseau, se jouaient ainsi de la crédulité du peuple, j'étais tenté de les féliciter du succès de leur artifice. Ils trompaient ce peuple, mais ils le rendaient heureux.

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 357. — [2] Scylax. ap. geogr. min. t. 1, p. 55. Tournef. ibid. p. 355. — [a] Près d'une demi-lieue. — [3] Tournef. ibid. p. 348. — [4] Pausan. lib. 6, cap. 26, p. 518. Philostr. icon. lib. 1, cap. 25, p. 799. — [5] Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 121; lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 549. — [6] Philostr. icon. lib. 1, cap. 25, p. 799.

Gyaros.

A une distance presque égale d'Andros et de Céos, on trouve la petite île de Gyaros, digne retraite des brigands, si on en purgeait la terre [1]; région sauvage et hérissée de rochers [2]. La nature lui a tout refusé, comme elle semble avoir tout accordé à l'île de Céos.

Céos.

Les bergers de Céos rendent des honneurs divins et consacrent leurs troupeaux au berger Aristée [3], qui, le premier, conduisit une colonie dans cette île. Ils disent qu'il revient quelquefois habiter leurs bois paisibles, et que, du fond de ces retraites, il veille sur leurs taureaux plus blancs que la neige. (*Atlas*, *pl.* 39.)

Les prêtres de Céos vont tous les ans sur une haute montagne observer le lever de la canicule [4], offrir des sacrifices à cet astre ainsi qu'à Jupiter, et leur demander le retour de ces vents favorables qui, pendant quarante jours, brisent les traits enflammés du soleil et rafraîchissent les airs.

Les habitans de Céos ont construit un temple en l'honneur d'Apollon [5]; ils conservent avec respect celui que Nestor, en revenant de Troie, fit élever à Minerve [6], et joignent le culte de Bacchus au culte de ces divinités [7]. Tant d'actes de religion semblent leur attirer la faveur des dieux. L'île abonde en fruits et en pâturages [8]; les corps y sont robustes, les âmes naturellement vigoureuses, et les peuples si nombreux, qu'ils ont été obligés de se distribuer en quatre villes [9], dont Ioulis est la principale. Elle est située sur une hauteur, et tire son nom d'une source féconde qui coule au pied de la colline [10]. Caressus, qui en est éloigné de vingt-cinq stades [a], lui sert de port et l'enrichit de son commerce.

On verrait dans Ioulis des exemples d'une belle et longue vieillesse [11], si l'usage ou la loi n'y permettait le suicide à ceux qui, parvenus à l'âge de soixante ans, ne sont plus en état de jouir de la vie, ou plutôt de servir la république [12]. Ils disent que c'est une honte de survivre à soi-même, d'usurper sur la terre une place qu'on ne peut plus remplir, et de s'approprier des

[1] Juven. sat. 1, v. 73. — [2] Tacit. annal. lib. 3, cap. 69. Juven. sat. 10, v. 170 — [3] Diod. lib. 4, t. 1, p. 325, edit. Wessel. Virg. georg. lib. 1, v. 14. — [4] Heracl. Pont. ap. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 57, t. 3, p. 47. Apoll. argon. v. 535. — [5] Strab. lib. 10, p. 487. — [6] Id. ibid. — [7] Athen. lib. 10, cap. 22, p. 456. — [8] Virg. ibid. — [9] Strab. ibid. p. 486. — [10] Steph. in Ἰουλ. Tournef. voyag. t. 1, p. 332. — [a] Près d'une lieue. — [11] Heraclit. Pont. de polit. — [12] Strab. ibid. AElian. var. hist. lib. 4, cap. 37. Steph. ibid. Val. Max. lib. 2, cap. 6, n°. 8.

jours qu'on n'avait reçus que pour la patrie. Celui qui doit les terminer est un jour de fête pour eux : ils assemblent leurs amis, ceignent leur front d'une couronne, et, prenant une coupe empoisonnée, ils se plongent insensiblement dans un sommeil éternel.

Des courages si mâles étaient capables de tout oser pour conserver leur indépendance. Un jour qu'assiégés par les Athéniens, ils étaient près de se rendre, faute de vivres, ils les menacèrent, s'ils ne se retiraient, d'égorger les plus âgés des citoyens renfermés dans la place [1]. Soit horreur, soit pitié, soit crainte uniquement, les Athéniens laissèrent en paix un peuple qui bravait également la nature et la mort. Ils l'ont soumis depuis, et l'ont adouci par la servitude et les arts. La ville est ornée d'édifices superbes : d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, et l'accès en est devenu facile par des chemins soutenus sur les penchans des hauteurs voisines [2] ; mais ce qui lui donne le plus d'éclat, c'est d'avoir produit plusieurs hommes célèbres, et entre autres, Simonide, Bacchylide et Prodicus [3].

Simonide.

Simonide [4], fils de Léoprépès, naquit vers la troisième année de la cinquante-cinquième olympiade [a]. Il mérita l'estime des rois, des sages et des grands hommes de son temps. De ce nombre furent Hipparque qu'Athènes aurait adoré, si Athènes avait pu souffrir un maître [5] ; Pausanias, roi de Lacédémone, que ses succès contre les Perses avaient élevé au comble de l'honneur et de l'orgueil [6] ; Alévas, roi de Thessalie, qui effaça la gloire de ses prédécesseurs et augmenta celle de sa nation [7] ; Hiéron, qui commença par être le tyran de Syracuse, et finit par en être le père [8] ; Thémistocle enfin, qui n'était pas roi, mais qui avait triomphé du plus puissant des rois [9].

Suivant un usage perpétué jusqu'à nous, les souverains appelaient à leur cour ceux qui se distinguaient par des connaissances ou des talens extraordinaires. Quelquefois ils les faisaient entrer en lice, et en exigeaient de ces traits d'esprit qui brillent plus qu'ils n'éclairent; d'autres fois ils les consultaient sur les mystères de la nature, sur les principes de la morale, sur la forme du gouvernement : on devait opposer à ces questions

[1] Strab. lib. 10, p. 486. — [2] Tournef. voyag. t. 1, p. 332 et 333. — [3] Strab. ibid. — [4] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 591. Bayle, dict. art. SIMONIDE. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 250. — [a] L'an 558 avant J. C. — [5] Plat. in Hipp. t. 2, p. 228. — [6] AElian. var. hist. lib. 9, cap. 41. — [7] Theocr. idyll. 16, v. 44. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 491. Sozon. hist. eccles. lib. 1, p. 322. — [8] Xenoph. in Hieron. p. 901. AElian. ibid. lib. 4, cap. 15. — [9] Plut. in Themist. t. 1, p. 114.

des réponses claires, promptes et précises, parce qu'il fallait instruire un prince, plaire à des courtisans et confondre des rivaux. La plupart de ces réponses couraient toute la Grèce, et ont passé à la postérité, qui n'est plus en état de les apprécier, parce qu'elles renferment des allusions ignorées ou des vérités à présent trop connues. Parmi celles qu'on cite de Simonide, il en est quelques unes que des circonstances particulières ont rendues célèbres.

Un jour, dans un repas [1], le roi de Lacédémone le pria de confirmer par quelque trait lumineux la haute opinion qu'on avait de sa philosophie. Simonide, qui, en pénétrant les projets ambitieux de ce prince, en avait prévu le terme fatal, lui dit : « Souvenez-vous que vous êtes homme. » Pausanias ne vit dans cette réponse qu'une maxime frivole ou commune; mais, dans les disgrâces qu'il éprouva bientôt, il y découvrit une vérité nouvelle, et la plus importante de celles que les rois ignorent.

Une autre fois [2], la reine de Syracuse lui demanda si le savoir était préférable à la fortune. C'était un piége pour Simonide, qu'on ne recherchait que pour le premier de ces avantages, et qui ne recherchait que le second. Obligé de trahir ses sentimens ou de condamner sa conduite, il eut recours à l'ironie, et donna la préférence aux richesses, sur ce que les philosophes assiégeaient à toute heure les maisons des gens riches. On a depuis résolu ce problème d'une manière plus honorable à la philosophie. Aristippe, interrogé par le roi Denys pourquoi le sage, négligé par le riche, lui faisait sa cour avec tant d'assiduité [3] : L'un, dit-il, connaît ses besoins, et l'autre ne connaît pas les siens.

Simonide était poëte et philosophe [4]. L'heureuse réunion de ces qualités rendit ses talens plus utiles, et sa sagesse plus aimable. Son style, plein de douceur, est simple, harmonieux, admirable pour le choix et l'arrangement des mots [5]. Les louanges des dieux, les victoires des Grecs sur les Perses, les triomphes des athlètes, furent l'objet de ses chants. Il décrivit en vers les règnes de Cambyse et de Darius; il s'exerça dans presque tous les genres de poésie, et réussit principalement dans les élégies et les chants plaintifs [6]. Personne n'a mieux connu l'art sublime et délicieux d'intéresser et d'attendrir; personne n'a peint avec plus de vérité les situations et les infortunes qui excitent la pitié [7]. Ce n'est pas lui qu'on entend, ce sont des cris

[1] AElian. var. hist. lib. 9, cap. 41. — [2] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 16, t. 2, p. 586. — [3] Diog. Laert. lib. 2, § 69. — [4] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 331. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 22, t. 2, p. 415. — [5] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 420. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631. — [6] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 592. — [7] Dionys. Halic. ibid. Quintil. ibid. Vita AEschyl.

et des sanglots; c'est une famille désolée qui pleure la mort d'un père ou d'un fils [1]; c'est Danaé, c'est une mère tendre qui lutte avec son fils contre la fureur des flots, qui voit mille gouffres ouverts à ses côtés, qui ressent mille morts dans son cœur [2]; c'est Achille enfin qui sort du fond du tombeau, et qui annonce aux Grecs, prêts à quitter les rivages d'Ilium, les maux sans nombre que le ciel et la mer leur préparent [3].

Ces tableaux, que Simonide a remplis de passion et de mouvement, sont autant de bienfaits pour les hommes; car c'est leur rendre un grand service que d'arracher de leurs yeux ces larmes précieuses qu'ils versent avec tant de plaisir, et de nourrir dans leur cœur ces sentimens de compassion destinés par la nature à les rapprocher les uns des autres, et les seuls en effet qui puissent unir des malheureux.

Comme les caractères des hommes influent sur leurs opinions, on doit s'attendre que la philosophie de Simonide était douce et sans hauteur. Son système, autant qu'on en peut juger d'après quelques uns de ses écrits et plusieurs de ses maximes, se réduit aux articles suivans.

« Ne sondons point l'immense profondeur de l'Être suprême [4]; » bornons-nous à savoir que tout s'exécute par son ordre [5], et » qu'il possède la vertu par excellence [6]. Les hommes n'en ont » qu'une faible émanation, et la tiennent de lui [7]; qu'ils ne se » glorifient point d'une perfection à laquelle ils ne sauraient » atteindre [8]; la vertu a fixé son séjour parmi des rochers es- » carpés [9] : si, à force de travaux, ils s'élèvent jusqu'à elle, » bientôt mille circonstances fatales les entraînent au précipice [10]. » Ainsi leur vie est un mélange de bien et de mal; et il est » aussi difficile d'être souvent vertueux qu'impossible de l'être » toujours [11]. Faisons-nous un plaisir de louer les belles actions; » fermons les yeux sur celles qui ne le sont pas, ou par devoir, » lorsque le coupable nous est cher à d'autres titres [12], ou par » indulgence, lorsqu'il nous est indifférent. Loin de censurer » les hommes avec tant de rigueur, souvenons-nous qu'ils ne » sont que faiblesse [13], qu'ils sont destinés à rester un moment » sur la surface de la terre, et pour toujours dans son sein [14]. Le » temps vole; mille siècles, par rapport à l'éternité, ne sont » qu'un point, ou qu'une très-petite partie d'un point imperceptible.

[1] Harpocr. in Ταμιύν. — [2] Dionys. Halic. de compos. verb. p. 221. — [3] Longin. de subl. cap. 15. — [4] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 22, t. 2, p. 415. — [5] Simonid. ap. Theoph. Antioch. ad Autolyc. lib. 2, p. 256. — [6] Plat. in Protag. t. 1, p. 341. — [7] Simonid. ibid. — [8] Plat. ibid. p. 344. — [9] Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 585. — [10] Plat. ibid. — [11] Id. ibid. Stob. p. 560. — [12] Plat. ibid. p. 346. — [13] Plut. de consol. t. 2, p. 107. — [14] Stob. serm. 120, p. 608.

» tible [1]. Employons des momens si fugitifs à jouir des biens » qui nous sont réservés [2], et dont les principaux sont la santé, » la beauté et les richesses acquises sans fraude [3]; que de leur » usage résulte cette aimable volupté, sans laquelle la vie, la » grandeur et l'immortalité même, ne sauraient flatter nos » désirs [4]. »

Ces principes, dangereux en ce qu'ils éteignent le courage dans les cœurs vertueux, et les remords dans les âmes coupables, ne seraient regardés que comme une erreur de l'esprit, si, en se montrant indulgent pour les autres, Simonide n'en avait été que plus sévère pour lui-même. Mais il osa proposer une injustice à Thémistocle [5], et ne rougit pas de louer les meurtriers d'Hipparque, qui l'avait comblé de bienfaits [6]. On lui reproche d'ailleurs une avarice que les libéralités d'Hiéron ne pouvaient satisfaire, et qui, suivant le caractère de cette passion, devenait de jour en jour plus insatiable [7]. Il fut le premier qui dégrada la poésie, en faisant un trafic honteux de la louange [8]. Il disait vainement que le plaisir d'entasser des trésors était le seul dont son âge fût susceptible [9]; qu'il aimait mieux enrichir ses ennemis après sa mort que d'avoir besoin de ses amis pendant sa vie [10]; qu'après tout, personne n'était exempt de défauts, et que, s'il trouvait jamais un homme irrépréhensible, il le dénoncerait à l'univers [11]. Ces étranges raisons ne le justifièrent pas aux yeux du public, dont les décrets invariables ne pardonnent jamais les vices qui tiennent plus à la bassesse qu'à la faiblesse du cœur.

Simonide mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans [12 a]. On lui fait un mérite d'avoir augmenté dans l'île de Céos l'éclat des fêtes religieuses [13], ajouté une huitième corde à la lyre [14], et trouvé l'art de la mémoire artificielle [15]; mais ce qui lui assure une gloire immortelle, c'est d'avoir donné des leçons utiles aux rois; c'est d'avoir fait le bonheur de la Sicile, en retirant Hiéron de ses égaremens [16], et le forçant de vivre en paix avec ses voisins, ses sujets et lui-même.

[1] Plut. de consol. t. 2, p. 111. — [2] Stob. serm. 96, p. 531. — [3] Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 574. — [4] Athen. lib. 12, p. 512. — [5] Plut. in Themist. t. 1, p. 114. — [6] Hephæst. in enchirid. p. 14. AElian. var. hist. lib. 8, cap. 2. — [7] Athen. lib. 14, cap. 21, p. 656. AElian. ibid. lib. 9, cap. 1. — [8] Schol. Pind. in isthm. 2, v. 9. Callim. fragm. ap. Spanh. t. 1, p. 264 et 337. — [9] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 786. — [10] Stob. serm. 10, p. 132. — [11] Plat. in Protag. t. 1, p. 345. — [12] Marm. oxon. epoch. 58. Suid. in Σιμων. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 228. — [a] L'an 468 avant J. C. — [13] Athen. lib. 10, cap. 22, p. 456. — [14] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416. — [15] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 86, t. 1, p. 275; id. de fin. lib. 2, cap. 32, t. 2, p. 137. Plin. ibid. cap. 24, t. 1, p. 387. — [16] Sines. ad. Theot. epist. 49, p. 187. Schol. Pind. in olymp. 2, v. 29. AElian. ibid. lib. 4, cap. 15.

Bacchylide.

La famille de Simonide était comme ces familles où le sacerdoce des Muses est perpétuel. Son petit-fils, de même nom que lui, écrivit sur les généalogies et sur les découvertes qui font honneur à l'esprit humain [1]. Bacchylide, son neveu, le fit en quelque façon revivre dans la poésie lyrique. La pureté du style, la correction du dessin, des beautés régulières et soutenues [2], méritèrent à Bacchylide des succès dont Pindare pouvait être jaloux [3]. Ces deux poëtes partagèrent pendant quelque temps la faveur du roi Hiéron, et les suffrages de la cour de Syracuse; mais lorsque la protection ne les empêcha plus de se remettre à leur place, Pindare s'éleva dans les cieux, et Bacchylide resta sur la terre.

Prodicus.

Tandis que ce dernier perpétuait en Sicile la gloire de sa patrie, le sophiste Prodicus la faisait briller dans les différentes villes de la Grèce [4]; il y récitait des harangues préparées avec art, semées d'allégories ingénieuses, d'un style simple, noble et harmonieux. Son éloquence était honteusement vénale, et n'était point soutenue par les agrémens de la voix [5]; mais comme elle présentait la vertu sous des traits séduisans, elle fut admirée des Thébains, louée des Athéniens, estimée des Spartiates [6]. Dans la suite, il avança des maximes qui détruisaient les fondemens de la religion [7], et, dès cet instant, les Athéniens le regardèrent comme le corrupteur de la jeunesse, et le condamnèrent à boire la ciguë.

Cythnos. — Syros.

Non loin de Céos est l'île de Cythnos, renommée pour ses pâturages [8]; et plus près de nous, cette terre que vous voyez à l'ouest est l'île fertile [9] de Syros (*Atlas, pl.* 39), où naquit un des plus anciens philosophes de la Grèce [10]. C'est Phérécide, qui vivait il y a deux cents ans [11]. Il excita une forte révolution dans les idées. Accablé d'une affreuse maladie, qui ne laissait aucune

[1] Suid. in Σιμων. — [2] Longin. de subl. cap. 33. — [3] Schol. Pind. in Pyth. 2, v. 171. — [4] Bayle, dict. art. PRODICUS. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 157. Voyez aussi ce que j'ai dit de Prodicus dans le chapitre LVIII de cet ouvrage. — [5] Philostr. de vit. sophist. lib. 1, p. 496. — [6] Id. ibid. p. 483. — [7] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 432. Sext. Empir. adv. physic. lib. 9, p. 552 et 561. Suid. in Πρόδικ. — [8] Steph. in Κύθν. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. voyag. t. 1, p. 326. — [9] Homer. odyss. lib. 15, v. 405. — [10] Diog. Laert. lib. 1, § 116. — [11] Id. ibid. § 121.

espérance, Pythagore son disciple quitta l'Italie, et vint recueillir ses derniers soupirs [1].

Étendez vos regards vers le midi; voyez à l'horizon ces vapeurs sombres et fixes qui en ternissent l'éclat naissant : ce sont les îles de Paros et de Naxos.

Paros.

Paros (*Atlas*, *pl.* 39) peut avoir trois cents stades de circuit [2] [a]. Des campagnes fertiles, de nombreux troupeaux [3], deux ports excellens [4], des colonies envoyées au loin [5], vous donneront une idée générale de la puissance de ses habitans. Quelques traits vous feront juger de leur caractère, suivant les circonstances qui ont dû le développer.

La ville de Milet en Ionie était tourmentée par de fatales divisions [6]. De tous les peuples distingués par leur sagesse, celui de Paros lui parut le plus propre à rétablir le calme dans ses États. Elle en obtint des arbitres qui, ne pouvant rapprocher des factions depuis long-temps aigries par la haine, sortirent de la ville, et parcoururent la campagne : ils la trouvèrent inculte et déserte, à l'exception de quelques portions d'héritages qu'un petit nombre de citoyens continuait à cultiver. Frappés de leur profonde tranquillité, ils les placèrent sans hésiter à la tête du gouvernement, et l'on vit bientôt l'ordre et l'abondance renaître dans Milet.

Dans l'expédition de Darius, les Pariens s'unirent avec ce prince, et partagèrent la honte de sa défaite à Marathon [7]. Contraints de se réfugier dans leur ville, ils y furent assiégés par Miltiade [8]. Après une longue défense, ils demandèrent à capituler : et déjà les conditions étaient acceptées de part et d'autre, lorsqu'on aperçut du côté de Mycone une flamme qui s'élevait dans les airs. C'était une forêt où le feu venait de prendre par hasard. On crut dans le camp et dans la place que c'était le signal de la flotte des Perses qui venait au secours de l'île. Dans cette persuasion, les assiégés manquèrent effrontément à leur parole, et Miltiade se retira. Ce grand homme expia par une dure prison le mauvais succès de cette entreprise; mais les Pariens furent punis avec plus de sévérité : leur parjure fut éternisé par un proverbe.

Lors de l'expédition de Xerxès, ils trahirent les Grecs, en

[1] Diod. in excerpt. Vales. p. 242. Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 202. Porph. vit. Pyth. p. 3. — [2] Plin. lib. 4, t. 1, cap. 12. Tournef. voyag. t. 1, p. 203. — [a] Onze lieues huit cent cinquante toises. — [3] Tournef. ibid. p. 302. — [4] Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 22. — [5] Strab. lib. 10, p. 487. — [6] Herodot. lib. 5, cap. 28. — [7] Id. lib. 6, cap. 133. — [8] Ephor. ap. Steph. in *Πάρ.* Eustath. in Dionys. v. 525. Nep. in Milt. cap. 7.

restant dans l'alliance des Perses; ils trahirent les Perses, en se tenant dans l'inaction. Leur flotte, oisive dans le port de Cythnos, attendait l'issue du combat pour se ranger du côté du vainqueur [1]. Ils n'avaient pas prévu que ne pas contribuer à sa victoire c'était s'exposer à sa vengeance; et qu'une petite république, pressée entre deux grandes puissances qui veulent étendre leurs limites aux dépens l'une de l'autre, n'a souvent pour toute ressource que de suivre le torrent, et de courir à la gloire en pleurant sur sa liberté. Les Pariens ne tardèrent pas à l'éprouver. Ils repoussèrent d'abord, à force de contributions, les vainqueurs de Salamine [2], mais ils tombèrent enfin sous leur joug, presque sans résistance.

Les Grâces ont des autels à Paros. Un jour que Minos, roi de Crète, sacrifiait à ces divinités [3], on vint lui annoncer que son fils Androgée avait été tué dans l'Attique. Il acheva la cérémonie en jetant au loin une couronne de laurier qui lui ceignait le front; et d'une voix qu'étouffaient les sanglots, il imposa silence au joueur de flûte. Les prêtres ont conservé le souvenir d'une douleur si légitime; et quand on leur demande pourquoi ils ont banni de leur sacrifice l'usage des couronnes et des instrumens de musique, ils répondent : C'est dans une pareille circonstance, c'est auprès de cet autel que le plus heureux des pères apprit la mort d'un fils qu'il aimait tendrement, et devint le plus malheureux des hommes.

Archiloque.

Plusieurs villes se glorifient d'avoir donné le jour à Homère; aucune ne dispute à Paros l'honneur ou la honte d'avoir produit Archiloque [4].

Ce poëte, qui vivait il y a environ trois cent cinquante ans [5], était d'une famille distinguée. La Pythie prédit sa naissance, et la gloire dont il devait se couvrir un jour [6]. Préparés par cet oracle, les Grecs admirèrent dans ses écrits la force des expressions et la noblesse des idées [7]; ils le virent montrer jusque dans ses écarts la mâle vigueur de son génie [8], étendre les limites de l'art, introduire de nouvelles cadences dans les vers, et de nouvelles beautés dans la musique [9]. Archiloque a fait pour la poésie lyrique ce qu'Homère avait fait pour la poésie épique. Tous deux ont eu cela de commun, que, dans leur genre, ils ont servi de

[1] Herodot. lib. 8, cap. 67. — [2] Id. ibid. cap. 112. — [3] Apollod. lib. 3, p. 251. — [4] Fabr. bibl. græc. t. 1, p. 572. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 36 et 239. — [5] Herodot. lib. 1, cap. 12. Aul. Gell. lib. 17, cap. 21. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 234. — [6] Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 33, p. 27. — [7] Quintil. lib. 10, cap. 1. — [8] Longin. de subl. cap. 33. — [9] Plut. de mus. t. 2, p. 1140.

modèles [1]; que leurs ouvrages sont récités dans les assemblées générales de la Grèce [2]; que leur naissance est célébrée en commun par des fêtes particulières [3]. Cependant, en associant leurs noms, la reconnaissance publique n'a pas voulu confondre leurs rangs : elle n'accorde que le second au poëte de Paros [4]; mais c'est obtenir le premier que de n'avoir qu'Homère au-dessus de soi.

Du côté des mœurs et de la conduite, Archiloque devrait être rejeté dans la plus vile classe des hommes. Jamais des talens plus sublimes ne furent unis à un caractère plus atroce et plus dépravé : il souillait ses écrits d'expressions licencieuses et de peintures lascives [5]; il y répandait avec profusion le fiel dont son âme se plaisait à se nourrir [6]. Ses amis, ses ennemis, les objets infortunés de ses amours, tout succombait sous les traits sanglans de ses satires; et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est de lui que nous tenons ces faits odieux [7] : c'est lui qui, en traçant l'histoire de sa vie, eut le courage d'en contempler à loisir toutes les horreurs, et l'insolence de les exposer aux yeux de l'univers.

Les charmes naissans de Néobule, fille de Lycambe, avaient fait une vive impression sur son cœur [8]. Des promesses mutuelles semblaient assurer son bonheur et la conclusion de son hymen, lorsque des motifs d'intérêt lui firent préférer un rival. Aussitôt le poëte, plus irrité qu'affligé, agita les serpens que les Furies avaient mis entre ses mains, et couvrit de tant d'opprobre Néobule et ses parens, qu'il les obligea tous à terminer par une mort violente des jours qu'il avait cruellement empoisonnés [9].

Arraché par l'indigence du sein de sa patrie, il se rendit à Thasos [10] avec une colonie de Pariens [11]. Sa fureur y trouva de nouveaux alimens, et la haine publique se déchaîna contre lui. L'occasion de la détourner se présenta bientôt. Ceux de Thasos étaient en guerre avec les nations voisines. Il suivit l'armée, vit l'ennemi, prit la fuite, et jeta son bouclier. Ce dernier trait est le comble de l'infamie pour un Grec; mais l'infamie ne flétrit que les âmes qui ne méritent pas de l'éprouver. Archiloque fit hautement l'aveu de sa lâcheté. « J'ai abandonné mon bouclier, » s'écrie-t-il dans un de ses ouvrages; mais j'en trouverai un » autre, et j'ai sauvé ma vie [12]. »

[1] Vell. Paterc. lib. 1, cap. 5. — [2] Chamæl. ap. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620. — [3] Anthol. lib. 2, cap. 47, p. 173. — [4] Val. Max. lib. 6, cap. 3, extern. nº. 1. — [5] OEnon. ap. Euseb. in præp. evang. lib. 5, cap. 32 et 33. Julian. imper. fragm. p. 300. — [6] Pind. pyth. 2, v. 100. — [7] AElian. var. hist. lib. 10, cap. 13. Synes. de insomn. p. 158. — [8] Schol. Horat. epod. 6, v. 13. — [9] Anthol. lib. 3, cap. 25, p. 271. Suid. in Λυκαμβ. — [10] AElian. ibid. — [11] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 398. — [12] Aristoph. in pac. v. 1296. Schol. ibid. Strab. lib. 12, p. 549.

C'est ainsi qu'il bravait les reproches du public, parce que son cœur ne lui en faisait point; c'est ainsi qu'après avoir insulté aux lois de l'honneur, il osa se rendre à Lacédémone. Que pouvait-il attendre d'un peuple qui ne séparait jamais son admiration de son estime? Les Spartiates frémirent de le voir dans l'enceinte de leurs murailles; ils l'en bannirent à l'instant [1], et proscrivirent ses écrits dans toutes les terres de la république [2].

L'assemblée des jeux olympiques le consola de cet affront. Il y récita, en l'honneur d'Hercule, cet hymne fameux qu'on y chante encore toutes les fois qu'on célèbre la gloire des vainqueurs [3]. Les peuples lui prodiguèrent leurs applaudissemens: et les juges lui décernant une couronne, dûrent lui faire sentir que jamais la poésie n'a plus de droits sur nos cœurs que lorsqu'elle nous éclaire sur nos devoirs.

Archiloque fut tué par Callondas de Naxos, qu'il poursuivait depuis long-temps. La Pythie regarda sa mort comme une insulte faite à la poésie. « Sortez du temple, dit-elle au meur» trier [4], vous qui avez porté vos mains sur le favori des Muses. » Callondas remontra qu'il s'était contenu dans les bornes d'une défense légitime; et quoique fléchie par ses prières, la Pythie le força d'apaiser par des libations les mânes irrités d'Archiloque [5]. Telle fut la fin d'un homme qui, par ses talens, ses vices et son impudence, était devenu un objet d'admiration, de mépris et de terreur.

Moins célèbres, mais plus estimables que ce poëte, Polygnote, Arcésilas et Nicanor de Paros, hâtèrent les progrès de la peinture encaustique [6]. Un autre artiste, né dans cet île, s'est fait une réputation par un mérite emprunté; c'est Agoracrite, que Phidias prit pour son élève, et qu'il voulut en vain élever au rang de ses rivaux [7]. Il lui cédait une partie de sa gloire; il traçait sur ses propres ouvrages le nom de son jeune disciple, sans s'apercevoir que l'élégance du ciseau dévoilait l'imposture et trahissait l'amitié.

Mais, au défaut de modèles, Paros fournit aux artistes des secours inépuisables. Toute la terre est couverte de monumens ébauchés dans les carrières [8] du mont Marpesse. Dans ces souterrains éclairés de faibles lumières [9], un peuple d'esclaves arrache avec douleur ces blocs énormes qui brillent dans les plus superbes édifices de la Grèce, et jusque sur la façade du laby-

[1] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239. — [2] Val. Max. lib. 6, cap. 3, extern. n°. 1. — [3] Pind. olymp. 9, v. 1. — [4] Plut. de serâ num. vind. t. 2, p. 560. OEnom. ap. Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 33, p. 228. — [5] Suid. in Ἀρχίλ. — [6] Plin. lib. 35, cap. 11, t. 2, p. 703. — [7] Id. lib. 36, cap. 5, p. 725. Suid. in Ῥαμνυς. — [8] Steph. in Μάρπ. Virgil. æneid. lib. 6, v. 471. Serv. ibid. — [9] Plin. ibid. Athen. lib. 5, p. 205.

rinthe en Égypte [1]. Plusieurs temples sont revêtus de ce marbre, parce que sa couleur, dit-on, est agréable aux Immortels [2]. Il fut un temps où les sculpteurs n'en employaient pas d'autre : aujourd'hui même ils le recherchent avec soin [3], quoiqu'il ne réponde pas toujours à leurs espérances ; car les grosses parties cristallines dont est formé son tissu égarent l'œil par des reflets trompeurs, et volent en éclats sous le ciseau [4]. Mais ce défaut est racheté par des qualités excellentes, et surtout par une blancheur extrême [5], à laquelle les poëtes font des allusions fréquentes, et quelquefois relatives au caractère de leur poésie. « J'é- » leverai un monument plus brillant que le marbre de Paros, » dit Pindare en parlant d'une de ses odes [6]. « O le plus habile des » peintres ! s'écriait Anacréon [7], emprunte, pour représenter » celle que j'adore, les couleurs de la rose, du lait, et du » marbre de Paros. »

Naxos.

Naxos (*Atlas, pl.* 39) n'est séparée de l'île précédente que par un canal très-étroit. Aucune des Cyclades ne peut l'égaler pour la grandeur ; elle le disputerait à la Sicile pour la fertilité [8]. Cependant sa beauté se dérobe aux premiers regards du voyageur attiré sur ses bords [9] : il n'y voit que des montagnes inaccessibles et désertes ; mais ces montagnes sont des barrières que la nature oppose à la fureur des vents, et qui défendent les plaines et les vallées qu'elle couvre de ses trésors [10]. C'est là qu'elle étale toute sa magnificence ; que des sources intarissables d'une onde vive et pure se reproduisent sous mille formes différentes, et que les troupeaux s'égarent dans l'épaisseur des prairies. Là, non loin des bords charmans du Biblinus [11], mûrissent en paix, et ces figues excellentes que Bacchus fit connaître aux habitans de l'île, et ces vins célèbres qu'on préfère à presque tous les autres vins. Les grenadiers, les amandiers [12], et les oliviers multiplient sans peine dans ces campagnes couvertes, tous les ans, de moissons abondantes ; des esclaves, toujours occupés, ne cessent de ramasser ces trésors [13], et des vaisseaux sans nombre de les transporter en des pays éloignés.

Malgré cette opulence, les habitans sont braves, généreux, souverainement jaloux de leur liberté. Il y a deux siècles que

[1] Plin. lib. 35, cap. 13, t. 2, p. 73. — [2] Plat. de leg. t. 2, lib. 12, p. 956. — [3] Strab. lib. 10, p. 487. Plin. lib. 36, cap. 5, p. 725. — [4] Tournef. voyag. t. 1, p. 202. — [5] Anton. itiner. p. 528. Horat. lib. 1, od. 1, v. 6. — [6] Pind. nem. 4, v. 131. — [7] Anacr. od. 28, v. 27. — [8] Agathem. lib. 1, cap. 5, ap. geogr. min. t. 2, p. 16. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 212. — [9] Tournef. ibid. p. 213. — [10] Id. ibid. — [11] Etymol. magn. in Βίβλινος. — [12] Athen. lib. 2, cap. 12, p. 52. — [13] Herodot. lib. 5, cap. 31.

leur république, parvenue au plus haut période de sa grandeur, pouvait mettre huit mille hommes sur pied [1]. Elle eut la gloire de résister aux Perses avant que de leur être soumise [2], et de secouer leur joug dans l'instant même qu'ils allaient soumettre la Grèce entière [3]. Ses forces de terre et de mer, jointes à celles des Grecs, se distinguèrent dans les batailles de Salamine et de Platée; mais elles avertirent en même temps les Athéniens de ne pas laisser croître une puissance déjà capable de leur rendre de si grands services. Aussi, lorsqu'au mépris des traités, Athènes résolut d'assujétir ses anciens alliés, elle porta ses premiers coups sur le peuple de Naxos [4], et ne lui laissa que la paisible possession de ses fêtes et de ses jeux.

Bacchus y préside; Bacchus protége Naxos, et tout y présente l'image du bienfait et de la reconnaissance. Les habitans s'empressent de montrer aux étrangers l'endroit où les Nymphes prirent soin de l'élever [5]. Ils racontent les merveilles qu'il opère en leur faveur; c'est de lui que viennent les richesses dont ils jouissent; c'est pour lui seul que leurs temples et leurs autels fument jour et nuit. Ici, leurs hommages s'adressent au dieu qui leur apprit à cultiver le figuier [6]: là, c'est au dieu qui remplit leurs vignes d'un nectar dérobé aux cieux [7]. Ils l'adorent sous plusieurs titres, pour multiplier des devoirs qu'ils chérissent.

Sériphe.

Aux environs de Paros, on trouve Sériphe, Siphnos et Mélos. (*Atlas, pl.* 39.) Pour avoir une idée de la première de ces îles [8], concevez plusieurs montagnes escarpées, arides, et ne laissant, pour ainsi dire, dans leurs intervalles que des gouffres profonds, où des hommes infortunés voient continuellement suspendus sur leurs têtes d'affreux rochers, monumens de la vengeance de Persée: car, suivant une traduction aussi ridicule qu'alarmante pour ceux de Sériphe, ce fut ce héros qui, armé de la tête de Méduse, changea autrefois leurs ancêtres en ces objets effrayans [9].

Siphnos.

Concevez à une légère distance de là, et sous un ciel toujours serein, des campagnes émaillées de fleurs et toujours couvertes de fruits, un séjour enchanté, où l'air le plus pur prolonge la vie des hommes au-delà des bornes ordinaires: c'est une faible

[1] Herodot. lib. 5, cap. 30. — [2] Id. ibid. — [3] Diod. lib. 5, p. 325. — [4] Thucyd. lib. 1, cap. 98 et 137. — [5] Diod. ibid. — [6] Athen. lib. 3, cap. 5, p. 78. — [7] Archyl. ap. Athen. lib. 1, cap. 24, p. 30. — [8] Tacit. annal. lib. 4, cap. 21. Plut. de exil. t. 2, p. 602. Tournef. voyag. t. 1, p. 179. — [9] Strab. lib. 10, p. 487. Pherec. ap. schol. Apoll. Rhod. lib. 4, v. 1515.

image des beautés que présente Siphnos[1]. Ses habitans étaient autrefois les plus riches de nos insulaires[2]. La terre, dont ils avaient ouvert les entrailles, leur fournissait tous les ans un immense tribut en or et en argent. Ils en consacraient la dixième partie à l'Apollon de Delphes, et leurs offrandes formaient un des plus riches trésors de ce temple. Ils ont vu, depuis, la mer en fureur combler ces mines dangereuses, et il ne leur reste de leur ancienne opulence que des regrets et des vices[3].

Mélos.

L'île de Mélos est une des plus fertiles de la mer Égée[4]. Le soufre et d'autres minéraux cachés dans le sein de la terre y entretiennent une chaleur active, et donnent un goût exquis à toutes ses productions.

Le peuple qui l'habite était libre depuis plusieurs siècles, lorsque, dans la guerre du Péloponèse, les Athéniens voulurent l'asservir, et le faire renoncer à la neutralité qu'il observait entre eux et les Lacédémoniens, dont il tirait son origine[5]. Irrités de ses refus, ils l'attaquèrent à plusieurs reprises, furent souvent repoussés, et tombèrent enfin sur lui avec toutes les forces de la république[6]. L'île fut soumise, mais la honte fut pour les vainqueurs. Ils avaient commencé la guerre par une injustice, ils la finirent par un trait de barbarie. Les vaincus furent transportés dans l'Attique; on fit mourir, de l'avis d'Alcibiade, tous ceux qui étaient en état de porter les armes[7]; les autres gémirent dans les fers, jusqu'à ce que l'armée de Lacédémone eût forcé les Athéniens à les renvoyer à Mélos[8].

Diagoras.

Un philosophe né dans cette île, témoin des maux dont elle était affligée, crut que les malheureux, n'ayant plus d'espoir du côté des hommes, n'avaient plus rien à ménager par rapport aux dieux. C'est Diagoras, à qui les Mantinéens doivent les lois et le bonheur dont ils jouissent[9]. Son imagination ardente, après l'avoir jeté dans les écarts de la poésie dithyrambique, le pénétra d'une crainte servile à l'égard des dieux; il chargeait son culte d'une foule de pratiques religieuses[10], et parcourait la Grèce pour se faire initier dans les mystères. Mais sa philosophie, qui le rassurait contre les désordres de l'univers, succomba

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 172. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 57. — [3] Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823. Hesych. et Suid. in Σιφνιάζ. Steph. in Σίφν. — [4] Tournef. ibid. p. 145. — [5] Thucyd. lib. 5, cap. 84. — [6] Id. ibid. cap. 85, etc. — [7] Id. ibid. cap. 116. Strab. lib. 10, p. 484. Plut. in Alcib. t. 1, p. 199. — [8] Id. in Lysandr. t. 1, p. 441. — [9] AElian. var. hist. lib. 2, cap. 23. — [10] Sext. Empir. adv. phys. lib. 9, p. 561.

sous une injustice dont il fut la victime. Un de ses amis refusa de lui rendre un dépôt, et appuya son refus d'un serment prononcé à la face des autels [1]. Le silence des dieux sur un tel parjure, ainsi que sur les cruautés exercées par les Athéniens dans l'île de Mélos, étonna le philosophe, et le précipita du fanatisme de la superstition dans celui de l'athéisme. Il souleva les prêtres, en divulguant dans ses discours et dans ses écrits les secrets des mystères [2]; le peuple, en brisant les effigies des dieux [3] [a]; la Grèce entière, en niant ouvertement leur existence [4]. Un cri général s'éleva contre lui; son nom devint une injure [5]. Les magistrats d'Athènes le citèrent à leur tribunal, et le poursuivirent de ville en ville [6]: on promit un talent à ceux qui apporteraient sa tête, deux talens à ceux qui le livreraient en vie; et pour perpétuer le souvenir de ce décret, on le grava sur une colonne de bronze [7]. Diagoras, ne trouvant plus d'asile dans la Grèce, s'embarqua, et périt dans un naufrage [8].

L'œil, en parcourant une prairie, n'aperçoit ni la plante dangereuse qui mêle son venin parmi les fleurs, ni la fleur modeste qui se cache sous l'herbe. C'est ainsi qu'en décrivant les régions qui forment une couronne autour de Délos, je ne dois vous parler ni des écueils semés dans leurs intervalles, ni de plusieurs petites îles dont l'éclat ne sert qu'à parer le fond du tableau qui s'offre à vos regards.

La mer sépare ces peuples, et le plaisir les réunit: ils ont des fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent, tantôt dans un endroit, et tantôt dans un autre; mais elles disparaissent dès que nos solennités commencent. C'est ainsi que, suivant Homère [9], les dieux suspendent leurs profondes délibérations, et se lèvent de leurs trônes, lorsqu'Apollon paraît au milieu d'eux. Les temples voisins vont être déserts; les divinités qu'on y adore permettent d'apporter à Délos l'encens qu'on leur destinait. Des députations solennelles, connues sous le nom de *théories*, sont chargées de ce glorieux emploi; elles amènent avec elles des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces chœurs sont le triomphe de la beauté, et le principal ornement

[1] Hesych. Miles. in Διαγόρ. p. 11. Schol. Aristoph. in nub. v. 828. — [2] Lysias. in Andoc. p. 111. Tatian. orat. adv. græc. p. 95. Suid. in Διαγόρ. Schol. Aristoph. in av. v. 1073. — [3] Id. ibid. in nub. v. 828. Athenag. in legat. p. 38. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 12. — [a] Un jour, dans une auberge, ne trouvant point d'autre bois, il mit une statue d'Hercule au feu; et faisant allusion aux douze travaux de ce héros: Il t'en reste un treizième, s'écria-t-il, fais cuire mon dîner. (Schol. Aristoph. ibid.) — [4] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416. Sext. Empir. pyrrhon. hypoth. lib. 3, cap. 24, p. 182. — [5] Aristoph. ibid. — [6] Schol. Aristoph. in ran. v. 323. — [7] Aristoph. in av. v. 1073. Schol. ibid. Suid. ibid. Joseph. in Appion. lib. 2, t. 2, p. 493. — [8] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 611. — [9] Homer. in Apoll. v. 4.

de nos fêtes. Il en vient des côtes de l'Asie, des îles de la mer Égée, du continent de la Grèce, des régions les plus éloignées [1]. Ils arrivent au son des instrumens, à la voix des plaisirs, avec tout l'appareil du goût et de la magnificence ; les vaisseaux qui les amènent sont couverts de fleurs ; ceux qui les conduisent en couronnent leur front ; et leur joie est d'autant plus expressive, qu'ils se font une religion d'oublier les chagrins et les soins qui pourraient la détruire ou l'altérer [2].

Dans le temps que Philoclès terminait son récit, la scène changeait à chaque instant, et s'embellissait de plus en plus. Déjà étaient sorties des ports de Mycone et de Rhénée les petites flottes qui conduisaient les offrandes à Délos. D'autres flottes se faisaient apercevoir dans le lointain : un nombre infini de bâtimens de toute espèce volaient sur la surface de la mer ; ils brillaient de mille couleurs différentes. On les voyait s'échapper des canaux qui séparent les îles, se croiser, se poursuivre et se réunir ; un vent frais se jouait dans leurs voiles teintes en pourpre ; et, sous leurs rames dorées, les flots se couvraient d'une écume que les rayons naissans du soleil pénétraient de leurs feux.

Plus bas, au pied de la montagne, une multitude immense inondait la plaine. Ses rangs pressés ondoyaient et se repliaient sur eux-mêmes, comme une moisson que les vents agitent ; et, des transports qui l'animaient il se formait un bruit vague et confus qui surnageait, pour ainsi dire, sur ce vaste corps.

Notre âme, fortement émue de ce spectacle, ne pouvait s'en rassasier, lorsque des tourbillons de fumée couvrirent le faîte du temple, et s'élevèrent dans les airs. La fête commence, nous dit Philoclès, l'encens brûle sur l'autel. Aussitôt, dans la ville, dans la campagne, sur le rivage, tout s'écria : la fête commence, allons au temple.

Nous y trouvâmes les filles de Délos couronnées de fleurs, vêtues de robes éclatantes, et parées de tous les attraits de la jeunesse et de la beauté. Ismène, à leur tête, exécuta le ballet des malheurs de Latone [3], et nous fit voir ce qu'elle nous avait fait entendre le jour d'auparavant. Ses compagnes accordaient à ses pas les sons de leurs voix et de leurs lyres : mais on était insensible à leurs accords ; elles-mêmes les suspendaient pour admirer Ismène.

Quelquefois elle se dérobait à la colère de Junon, et alors elle ne faisait qu'effleurer la terre ; d'autres fois elle restait immobile, et son repos peignait encore mieux le trouble de son âme. Théagène, déguisé sous les traits de Mars, devait, par ses me-

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 104. Callim. in Del. v. 279. Pausan. lib. 4, cap. 4, p. 287. — [2] Spanh. in hymn. in Del. p. 488. — [3] Lucian. de salt. t. 2, p. 291.

naces, écarter Latone des bords du Pénée : mais quand il vit Ismène à ses pieds lui tendre des mains suppliantes, il n'eut que la force de détourner ses yeux ; et Ismène, frappée de cette apparence de rigueur, s'évanouit entre les bras de ses suivantes.

Tous les assistans furent attendris, mais l'ordre des cérémonies ne fut point interrompu : à l'instant même, on entendit un chœur de jeunes garçons, qu'on eût pris pour les enfans de l'Aurore ; ils en avaient la fraîcheur et l'éclat. Pendant qu'ils chantaient un hymne en l'honneur de Diane, les filles de Délos exécutèrent des danses vives et légères [1] : les sons qui réglaient leurs pas remplissaient leur âme d'une douce ivresse ; elles tenaient des guirlandes de fleurs, et les attachaient d'une main tremblante à une ancienne statue de Vénus, qu'Ariadne avait apportée de Crète, et que Thésée consacra dans ce temple [2].

D'autres concerts vinrent frapper nos oreilles. C'étaient les théories des îles de Rhénée et de Mycone. Elles attendaient sous le portique le moment où l'on pourrait les introduire dans le lieu saint. Nous les vîmes, et nous crûmes voir les Heures et les Saisons à la porte du palais du Soleil.

Nous vîmes descendre sur le rivage les théories de Céos et d'Andros. On eût dit, à leur aspect, que les Grâces et les Amours venaient établir leur Empire dans une des îles Fortunées.

De tous côtés arrivaient des députations solennelles qui faisaient retentir les airs de cantiques sacrés [3]. Elles réglaient, sur le rivage même, l'ordre de leur marche, et s'avançaient lentement vers le temple, aux acclamations du peuple qui bouillonnait autour d'elles. Avec leurs hommages, elles présentaient au dieu les prémices des fruits de la terre [4]. Ces cérémonies, comme toutes celles qui se pratiquent à Délos, étaient accompagnées de danses, de chants et de symphonies [5]. Au sortir du temple, les théories étaient conduites dans des maisons entretenues aux dépens des villes dont elles apportaient les offrandes [6].

Les poëtes les plus distingués de notre temps avaient composé des hymnes pour la fête ; mais leurs succès n'effaçaient pas la gloire des grands hommes qui l'avaient célébrée avant eux : on croyait être en présence de leurs génies. Ici on entendait les chants harmonieux de cet Olen de Lycie, un des premiers qui aient consacré la poésie au culte des dieux [7]. Là, on était frappé des sons touchans de Simonide [8]. Plus loin, c'étaient les accords séduisans de Bacchylide [9], ou les transports fougueux de Pin-

[1] Callim. in Del. v. 303. — [2] Id. ibid. v. 306. Pausan. lib. 9, p. 793. Plut. in Thes. t. 1, p. 9. — [3] Id. in Nic. p. 535. — [4] Callim. ibid. p. 278. — [5] Lucian. de salt. t. 2, p. 277. — [6] Herodot. lib. 4, cap. 35. — [7] Id. ibid. Callim. ibid. v. 305. Pausan. ibid. cap. 27, p. 762. — [8] Suid. in Σιμωνίδ. — [9] Schol. Callim. ibid. v. 28.

dare [1] ; et, au milieu de ces sublimes accens, la voix d'Homère éclatait et se faisait écouter avec respect [2].

Cependant on apercevait dans l'éloignement la théorie des Athéniens. Tels que les filles de Nérée, lorsqu'elles suivent sur les flots le char de la souveraine des mers, une foule de bâtimens légers se jouaient autour de la galère sacrée. Leurs voiles, plus éclatantes que la neige, brillaient comme les cygnes qui agitent leurs ailes sur les eaux du Caïstre et du Méandre. A cet aspect, des vieillards qui s'étaient traînés sur le rivage regrettaient le temps de leur plus tendre enfance, ce temps où Nicias, général des Athéniens, fut chargé du soin de la théorie. Il ne l'amena point à Délos, nous disaient-ils ; il la conduisit secrètement dans l'île de Rhénée, qui s'offre à vos regards [3]. Toute la nuit fut employée à construire sur ce canal un pont dont les matériaux, préparés de longue main et enrichis de dorure et de couleurs, n'avaient besoin que d'être réunis. Il avait près de quatre stades de longueur [a] : on le couvrit de tapis superbes, on le para de guirlandes ; et, le jour suivant, au lever de l'aurore, la théorie traversa la mer ; mais ce ne fut pas, comme l'armée de Xerxès, pour détruire les nations ; elle leur amenait les plaisirs ; et, pour leur en faire goûter les prémices, elle resta longtemps suspendue sur les flots, chantant des cantiques, et frappant tous les yeux d'un spectacle que le soleil n'éclairera point une seconde fois.

La députation que nous vîmes arriver était presque toute choisie parmi les plus anciennes familles de la république [4]. Elle était composée de plusieurs citoyens qui prenaient le titre de théores [b] ; de deux chœurs de garçons et de filles [5], pour chanter des hymnes et danser des ballets ; de quelques magistrats chargés de recueillir les tributs, et de veiller aux besoins de la théorie [6], et de dix inspecteurs tirés au sort, qui devaient présider aux sacrifices [7] : car les Athéniens en ont usurpé l'intendance, et c'est en vain que les prêtres et les magistrats de Délos réclament des droits qu'ils ne sont pas en état de soutenir par la force [8].

Cette théorie parut avec tout l'éclat [9] qu'on devait attendre d'une ville où le luxe est poussé à l'excès. En se présentant devant le dieu, elle lui offrit une couronne d'or de la valeur de

[1] Pindar. isthm. 1, v. 4 ; id. ap. Philon. de mund. incorr. p. 960. — [2] Thucyd. lib. 3, cap. 104. — [3] Plut. in Nic. t. 1, p. 525. — [a] Environ trois cent soixante-dix huit toises. — [4] Herodot. lib. 6, cap. 87. — [b] Théore, ambassadeur sacré, et chargé d'offrir des sacrifices au nom d'une ville. (Suid. in Θεωρ.) — [5] Plat. in Phædon. t. 1, p. 58. Xenoph. memor. lib. 3, p. 765. — [6] Tayl. marm. Sandv. p. 50. — [7] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107, p. 927. Etymol. magn. in Ἱεροπ. Vales. in Harpocr. et Mauss. not. p. 132. — [8] Demosth. de cor. p. 495. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230. — [9] Xenoph. ibid.

quinze cents drachmes [1] [a], et bientôt on entendit les mugissemens de cent bœufs [2] qui tombaient sous les couteaux des prêtres. Ce sacrifice fut suivi d'un ballet, où les Athéniens représentèrent les courses et les mouvemens de l'île de Délos pendant qu'elle roulait au gré des vents sur les plaines de la mer [3]. A peine fut-il fini, que les jeunes Déliens se mêlèrent avec eux pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète, à l'exemple de Thésée, qui, après sa victoire sur le Minotaure, avait exécuté cette danse auprès de l'autel [4]. Ceux qui s'étaient le plus distingués reçurent pour récompense de riches trépieds [5], qu'ils consacrèrent au dieu; et leur nom fut proclamé par deux hérauts [6] venus à la suite de la théorie.

Il en coûte plus de quatre talens à la république pour les prix distribués aux vainqueurs, pour les présens et les sacrifices offerts au dieu, pour le transport et l'entretien de la théorie [7]. Le temple possède, soit dans les îles de Rhénée et de Délos, soit dans le continent de la Grèce, des bois, des maisons, des fabriques de cuivre, et des bains, qui lui ont été légués par la piété des peuples. C'est la première source de ses richesses : la seconde est l'intérêt des sommes qui proviennent de ces différentes possessions, et qui, après s'être accumulées dans le trésor de l'Artémisium [8] [b], sont placées, ou sur les particuliers, ou sur les villes voisines [9]. Ces deux objets principaux, joints aux amendes pour crime d'impiété, toujours appliquées au temple, forment, au bout de quatre ans, un fonds d'environ vingt talens [c], que les trois Amphictyons ou trésoriers nommés par le sénat d'Athènes sont chargés de recueillir, et sur lequel ils prélèvent en partie la dépense de la théorie [10] [d].

Quand elle eut achevé les cérémonies qui l'attiraient au pied des autels, nous fûmes conduits à un repas que le sénat de Délos donnait aux citoyens de cette île [11]. Ils étaient confusément assis sur les bords de l'Inopus, et sous des arbres qui formaient des berceaux. Toutes les âmes, avidement attachées au plaisir, cherchaient à s'échapper par mille expressions différentes, et nous communiquaient le sentiment qui les rendait heureuses. Une joie pure, bruyante et universelle, régnait sous ces feuil-

[1] Marm. Sandv. et not. Tayl. p. 66. — [a] Treize cent cinquante livres. — [2] Homer. hymn. in Apoll. v. 57. Tayl. in Marm. Sandv. p. 35. Corsin. in Marm. diss. 6, in append. ad not. græc. p. cxxiij. — [3] Lucian. de salt. t. 2, p. 291. — [4] Callim. in Del. v. 312. Plut. in Thes. t. 1, p. 9. Poll. lib. 4, cap. 14, § 101, p. 407. — [5] Marm. Sandv. ibid. p. 68. — [6] Poll. lib. 9, cap. 6, § 61. Athen. lib. 6, cap. 6, p. 234. — [7] Marm. Sandv. — [8] Append. in marm. Oxon. nº. clv, p. 54. — [b] Chapelle consacrée à Diane. — [9] Marm. Sandv. — [c] Environ cent huit mille livres. — [10] Marm. Sandv. — [d] Voyez la note XII à la fin du Voyage. — [11] Plut. in Nic. t. 1, p. 525.

lages épais ; et lorsque le vin de Naxos y pétillait dans les coupes, tout célébrait à grands cris le nom de Nicias, qui le premier avait assemblé le peuple dans ces lieux charmans, et assigné des fonds pour éterniser un pareil bienfait.

Le reste de la journée fut destiné à des spectacles d'un autre genre. Des voix admirables se disputèrent le prix de la musique [1], et des bras armés du ceste celui de la lutte [2]. Le pugilat, le saut et la course à pied fixèrent successivement notre attention, et nous rappelèrent ce que nous avions vu quelques années auparavant aux jeux olympiques [a]. On avait tracé vers l'extrémité méridionale de l'île un stade autour duquel étaient rangés les députés d'Athènes, le sénat de Délos, et toutes les théories parées de leurs vêtemens superbes. Cette jeunesse brillante était la plus fidèle image des dieux réunis dans l'Olympe. Des coursiers fougueux, conduits par Théagène et ses rivaux, s'élancèrent dans la lice [3], la parcoururent plusieurs fois, et balancèrent long-temps la victoire ; mais, semblable au dieu, qui, après avoir dégagé son char du sein des nuages, le précipite tout à coup à l'Occident, Théagène sortit comme un éclair du milieu de ses rivaux, et parvint au bout de la carrière dans l'instant que le soleil finissait la sienne. Il fut couronné aux yeux d'un monde de spectateurs accourus sur les hauteurs voisines, aux yeux de presque toutes les beautés de la Grèce, aux yeux d'Ismène, dont les regards le flattaient plus que ceux des hommes et des dieux.

On célébra le jour suivant la naissance d'Apollon [4 b]. Parmi les ballets qu'on exécuta, nous vîmes des nautoniers danser autour d'un autel, et le frapper à grands coups de fouets [5]. Après cette cérémonie bizarre, dont nous ne pûmes pénétrer le sens mystérieux, ils voulurent figurer les jeux innocens qui amusaient le dieu dans sa plus tendre enfance. Il fallait, en dansant les mains liées derrière le dos, mordre l'écorce d'un olivier que la religion a consacré. Leurs chutes fréquentes et leurs pas irréguliers excitaient parmi les spectateurs les transports éclatans d'une joie qui paraissait indécente, mais dont ils disaient que la majesté des cérémonies saintes n'était point blessée. En effet, les Grecs sont persuadés qu'on ne saurait trop bannir du culte que l'on rend aux dieux la tristesse et les pleurs [6] ; et de là vient que, dans certains endroits [7], il est permis aux hommes et aux femmes de s'attaquer en présence des autels par des traits de plaisanterie dont rien ne corrige la licence et la grossièreté.

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 104. — [2] Homer. in Apoll. v. 149. — [a] Voyez le chapitre XXXVIII de cet ouvrage. — [3] Thucyd. ibid. — [4] Diog. Laert. lib. 3, § 2. — [b] Le 7 du mois de thargélion, qui répondait au 9e. jour du mois de mai. — [5] Callim. in Del. v. 321. Schol. ibid. Hesych. in Δηλ. Spanh. in Callim. t. 2, p. 520. — [6] Id. ibid. p. 521. — [7] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 596.

Ces nautoniers étaient du nombre de ces marchands étrangers que la situation de l'île, les franchises dont elle jouit, l'attention vigilante des Athéniens, et la célébrité des fêtes attirent en foule à Délos [1]. Ils y venaient échanger leurs richesses particulières avec le blé, le vin et les denrées des îles voisines : ils les échangeaient avec ces tuniques de lin teintes en rouge qu'on fabrique dans l'île d'Amorgos [2] ; avec les riches étoffes de pourpre qui se font dans celle de Cos [3]; avec l'alun si renommé de Mélos [4] ; avec le cuivre précieux que, depuis un temps immémorial, on tire des mines de Délos, et que l'art industrieux convertit en vases élégans [5]. L'île était devenue comme l'entrepôt des trésors des nations ; et tout près de l'endroit où ils étaient accumulés, les habitans de Délos, obligés, par une loi expresse, de fournir de l'eau à toute la multitude [6], étalaient sur de longues tables des gâteaux et des mets préparés à la hâte [a].

J'étudiais avec plaisir les diverses passions que l'opulence et le besoin produisaient dans des lieux si voisins, et je ne croyais pas que pour un esprit attentif il y eût de petits objets dans la nature. Les Déliens ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille ; ils tirent de leur industrie un profit assez considérable [7]. J'en vis quelques uns qui, élevés sur des tréteaux, et montrant au peuple des œufs qu'ils tenaient dans les mains, distinguaient à leur forme les poules qui les avaient mis au jour [8]. J'avais à peine levé les yeux sur cette scène singulière, que je me sentis fortement secouer par un bras vigoureux ; c'était un sophiste d'Athènes avec qui j'avais eu quelques liaisons. Eh quoi! me dit-il, Anacharsis, ces objets sont-ils dignes d'un philosophe? Viens : de plus nobles soins, de plus hautes spéculations doivent remplir les momens de ta vie. Il me conduisit sur une éminence, où d'autres sophistes agitaient en fureur les questions subtiles de l'école de Mégare [9]. Le fougueux Eubulide de Milet, que nous avions vu autrefois à Mégare [b], était à leur tête, et venait de leur lancer cet argument : « Ce qui est à Mégare n'est » point à Athènes ; or il y a des hommes à Mégare ; il n'y a

[1] Strab. lib. 10, p. 486. — [2] Hesych. et Etymol. magn. in Αμοργ. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. voyag. t. 1, p. 233. — [3] Horat. lib. 4, od. 13. — [4] Diod. lib. 5, p. 293. Plin. lib. 35, cap. 15, t. 2, p. 714. Tournef. p. 156. — [5] Plin. lib. 34, cap. 2, p. 640. Cicer. orat. pro Rosc. Amer. cap. 46, t. 4, p. 19. — [6] Athen. lib. 4, cap. 22, p. 173. — [a] Il paraît, par Athénée, que pendant les fêtes de Délos on étalait dans le marché, de l'agneau, du porc, des poissons, et des gâteaux où l'on avait mêlé du cumin, espèce de graine ressemblante à celle du fenouil. — [7] Plin. lib. 10, cap. 50, t. 1, p. 571. Columel. de re rust. lib. 8, cap. 2. Varr. ibid. lib. 3, cap. 8, § 9. — [8] Cicer. in Lucull. cap. 18, t. 2, p. 26; cap. 26, p. 36. — [9] Diog. Laert. lib. 2, § 106. — [b] Voyez le chapitre XXXVII de cet ouvrage.

» donc pas d'hommes à Athènes[1]. » Tandis que ceux qui l'écoutaient se fatiguaient vainement à résoudre cette difficulté, des cris soudains nous annoncèrent l'arrivée de la théorie des Téniens, qui, outre ses offrandes particulières, apportait encore celles des Hyperboréens.

Ce dernier peuple habite vers le nord de la Grèce[2]; il honore spécialement Apollon, et l'on voit encore à Délos le tombeau de deux de ses prêtresses qui s'y rendirent autrefois pour ajouter de nouveaux rites au culte de ce dieu. On y conserve aussi, dans un édifice consacré à Diane, les cendres des derniers théores que les Hyperboréens avaient envoyés dans cette île[3] : ils y périrent malheureusement; et, depuis cet événement, ce peuple se contente d'y faire parvenir par des voies étrangères les prémices de ses moissons. Une tribu voisine des Scythes les reçoit de ses mains, et les transmet à d'autres nations qui les portent sur les bords de la mer Adriatique; de là elles descendent en Épire, traversent la Grèce, arrivent dans l'Eubée, et sont conduites à Ténos[4].

A l'aspect de ces offrandes sacrées, on s'entretenait des merveilles qu'on raconte du pays des Hyperboréens. C'est là que règnent sans cesse le printemps, la jeunesse et la santé; c'est là que, pendant dix siècles entiers, on coule des jours sereins dans les fêtes et les plaisirs[5]. Mais cette heureuse région est située à une des extrémités de la terre, comme le jardin des Hespérides en occupe une autre extrémité; et c'est ainsi que les hommes n'ont jamais su placer le séjour du bonheur que dans des lieux inaccessibles.

Pendant que l'imagination des Grecs s'enflammait au récit de ces fictions, j'observais cette foule de mâts qui s'élevaient dans le port de Délos. Les flottes des théores présentaient leurs proues aux rivages; et ces proues, que l'art avait décorées, offraient des attributs propres à chaque nation. Des Néréides caractérisaient celles des Phthiotes; on voyait sur la galère d'Athènes un char brillant que conduisait Pallas; et sur les vaisseaux des Béotiens, la figure de Cadmus armée d'un serpent[6]. Quelques unes de ces flottes mettaient à la voile; mais les beautés qu'elles ramenaient dans leur patrie étaient bientôt remplacées par des beautés nouvelles. Tels on voit dans le cours d'une nuit longue et tranquille des astres se perdre à l'occident, tandis que d'autres astres se lèvent à l'orient pour repeupler les cieux.

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 107; id. in Chrys. lib. 7, § 187. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, p. 113 et 127; t. 18, hist. p. 192. — [3] Herodot. lib. 4, cap. 35. — [4] Id. ibid. cap. 33. Callim. in Del. v. 283. — [5] Pind. pyth. od. 10, v. 53; id. et Simonid. ap. Strab. lib. 15, p. 711. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 219. — [6] Euripid. Iphig. in Aul. v. 240.

Les fêtes durèrent plusieurs jours; on renouvela plusieurs fois les courses de chevaux : nous vîmes souvent du rivage les plongeurs si renommés de Délos [1] se précipiter dans la mer, s'établir dans ses abîmes ou se reposer sur sa surface, retracer l'image des combats, et justifier, par leur adresse, la réputation qu'ils se sont acquise.

CHAPITRE LXXVII.

SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

Cérémonies du Mariage.

L'AMOUR présidait aux fêtes de Délos, et cette jeunesse nombreuse qu'il avait rassemblée autour de lui ne connaissait plus d'autres lois que les siennes. Tantôt, de concert avec l'Hymen, il couronnait la constance des amans fidèles; tantôt il faisait naître le trouble et la langueur dans une âme jusqu'alors insensible; et par ses triomphes multipliés, il se préparait au plus glorieux de tous, à l'hymen d'Ismène et de Théagène.

Témoin des cérémonies dont cette union fut accompagnée, je vais les rapporter, et décrire les pratiques que les lois, l'usage et la superstition ont introduites, afin de pourvoir à la sûreté et au bonheur du plus saint des engagemens; et s'il se glisse dans ce récit des détails frivoles en apparence, ils seront ennoblis par la simplicité des temps auxquels ils doivent leur origine.

Le silence et le calme commençaient à renaître à Délos. Les peuples s'écoulaient comme un fleuve qui, après avoir couvert la campagne, se retire insensiblement dans son lit. Les habitans de l'île avaient prévenu le lever de l'aurore; ils s'étaient couronnés de fleurs, et offraient sans interruption, dans le temple et devant leurs maisons, des sacrifices pour rendre les dieux favorables à l'hymen d'Ismène [2]. L'instant d'en former les liens était arrivé : nous étions assemblés dans la maison de Philoclès; la porte de l'appartement d'Ismène s'ouvrit, et nous en vîmes sortir les deux époux, suivis des auteurs de leur naissance, et d'un officier public [3] qui venait de dresser l'acte de leur engagement. Les conditions en étaient simples : on n'avait prévu aucune discussion d'intérêt entre les parens, aucune cause de divorce entre les parties contractantes; et à l'égard de la dot,

[1] Diog. Laert. lib. 2, § 22; id. lib. 9, § 11. Suid. in Δῆλ. — [2] Charit. de Chær. et Callirrh. amor. lib. 3, p. 44. — [3] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 3, p. 450.

comme le sang unissait déjà Théagène à Philoclès, on s'était contenté de rappeler une loi de Solon, qui, pour perpétuer les biens dans les familles, avait réglé que les filles uniques épouseraient leurs plus proches parens.

Nous étions vêtus d'habits magnifiques, que nous avions reçus d'Ismène [1]. Celui de son époux était son ouvrage. Elle avait pour parure un collier de pierres précieuses, et une robe où l'or et la pourpre confondaient leurs couleurs. Ils avaient mis l'un et l'autre, sur leurs cheveux flottans et parfumés d'essences [2], des couronnes de pavot, de sésame, et d'autres plantes consacrées à Vénus [3]. Dans cet appareil, ils montèrent sur un char [4], et s'avancèrent vers le temple. Ismène avait son époux à sa droite, et à sa gauche un ami de Théagène, qui devait le suivre dans cette cérémonie [5]. Les peuples empressés répandaient des fleurs et des parfums sur leur passage [6]; ils s'écriaient : Ce ne sont point des mortels, c'est Apollon et Coronis ; c'est Diane et Endymion; c'est Apollon et Diane. Ils cherchaient à nous rappeler des augures favorables, à prévenir les augures sinistres. L'un disait : J'ai vu ce matin deux tourterelles planer long-temps ensemble dans les airs, et se reposer ensemble sur une branche de cet arbre. Un autre disait : Écartez la corneille solitaire ; qu'elle aille gémir au loin sur la perte de sa fidèle compagne ; rien ne serait si funeste que son aspect [7].

Les deux époux furent reçus à la porte du temple par un prêtre qui leur présenta à chacun une branche de lierre, symbole des liens qui devaient les unir à jamais [8] : il les mena ensuite à l'autel, où tout était préparé pour le sacrifice d'une génisse qu'on devait offrir à Diane [9], à la chaste Diane, qu'on tâchait d'apaiser, ainsi que Minerve [10] et les divinités qui n'ont jamais subi le joug de l'hymen. On implorait aussi Jupiter et Junon, dont l'union et les amours seront éternelles [11] ; le ciel et la terre, dont le concours produit l'abondance et la fertilité [12] ; les Parques, parce qu'elles tiennent dans leurs mains la vie des mortels [13] ; les Grâces, parce qu'elles embellissent les jours des heureux époux ; Vénus

[1] Aristoph. in Plut. v. 529. Schol. ibid. ; id. in av. v. 671. Achill. Tat. lib. 2, p. 85. — [2] Aristoph. ibid. — [3] Euripid. Iphig. in Aul. v. 903. Schol. Aristoph. in pac. v. 869; in av. v. 159. Schol. ibid. — [4] Euripid. in Helen. v. 728. Suid. in Ζεῦξος. Lucian. de conv. t. 3, p. 450. — [5] Suid. ibid. Poll. lib. 10, cap. 7, § 33. Eustath. in iliad. lib. 6, t. 2, p. 652, lin. 45. — [6] Charit. de Chœr. et Callirrh. amor. lib. 3, p. 44. — [7] Ælian. de animal. lib. 3, cap. 9. Horus. Apoll. hierogl. 8. — [8] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 9, p. 422. — [9] Euripid. Iphig. in Aul. v. 1110. — [10] Potter. archæol. græc. lib. 4, cap. 11, p. 610. — [11] Aristoph. in Thesmoph. v. 982. Schol. ibid. Poll. lib. 3, cap. 3. Suid. in Τελεία. — [12] Procl. in Tim. lib. 5, p. 293, lin. 26. — [13] Poll. ibid.

enfin, à qui l'Amour doit sa naissance, et les hommes leur bonheur [1].

Les prêtres, après avoir examiné les entrailles des victimes, déclarèrent que le ciel approuvait cet hymen. Pour en achever les cérémonies, nous passâmes à l'Artémisium; et ce fut là que les deux époux déposèrent chacun une tresse de leurs cheveux sur le tombeau des derniers théores hyperboréens. Celle de Théagène était roulée autour d'une poignée d'herbes, et celle d'Ismène autour d'un fuseau [2]. Cet usage rappelait les époux à la première institution du mariage, à ce temps où l'un devait s'occuper par préférence des travaux de la campagne, et l'autre des soins domestiques.

Cependant Philoclès prit la main de Théagène, la mit dans celle d'Ismène, et proféra ces mots : « Je vous accorde ma fille, » afin que vous donniez à la république des citoyens légitimes [3]. » Les deux époux se jurèrent aussitôt une fidélité inviolable, et les auteurs de leurs jours, après avoir reçu leurs sermens, les ratifièrent par de nouveaux sacrifices [4].

Les voiles de la nuit commençaient à se déployer dans les airs, lorsque nous sortîmes du temple pour nous rendre à la maison de Théagène. La marche, éclairée par des flambeaux sans nombre, était accompagnée de chœurs de musiciens et de danseurs [5]. La maison était entourée de guirlandes, et couverte de lumières [6].

Dès que les deux époux eurent touché le seuil de la porte, on plaça pour un instant une corbeille de fruits sur leurs têtes [7]; c'était le présage de l'abondance dont ils devaient jouir. Nous entendîmes en même temps répéter de tous côtés le nom d'Hyménéus [8], de ce jeune homme d'Argos, qui rendit autrefois à leur patrie des filles d'Athènes que des corsaires avaient enlevées: il obtint pour prix de son zèle une de ces captives qu'il aimait tendrement; et depuis cette époque, les Grecs ne contractent point de mariages sans rappeler sa mémoire [9].

Ces acclamations nous suivirent dans la salle du festin, et continuèrent pendant le souper; alors des poëtes s'étant glissés auprès de nous, récitèrent des épithalames.

Un jeune enfant, à demi couvert de branches d'aubépine et de chêne, parut avec une corbeille de pains, entonna un hymne qui commençait ainsi : « J'ai changé mon ancien état contre un

[1] Etymol. magn. in Γαμηλ. — [2] Herodot. lib. 4, cap. 34. Callim. in Del. v. 296. — [3] Menandr. ap. Clem. Alex. strom. lib. 2, p. 502. — [4] Meurs. lect. attic. lib. 3, cap. 1. — [5] Homer. iliad. lib. 18, v. 491. Hesiod. scut. Herc. v. 275. Euripid. in Alcest. v. 915; id. in Helen. v. 728. — [6] Heliod. AEthiop. lib. 6, p. 278. — [7] Pierres gravées de Stosch, planche 70. — [8] Homer. ibid. Anacr. od. 18. Callim. ibid. v. 296. — [9] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 9, p. 307.

» état plus heureux[1]. » Les Athéniens chantent cet hymne dans une de leurs fêtes, destinée à célébrer l'instant où leurs ancêtres, nourris jusqu'alors de fruits sauvages, jouirent en société des présens de Cérès ; ils le mêlent dans les cérémonies du mariage, pour montrer qu'après avoir quitté les forêts, les hommes jouirent des douceurs de l'amour. Des danseuses, vêtues de robes légères, et couronnées de myrte, entrèrent ensuite, et peignirent, par des mouvemens variés, les transports, les langueurs et l'ivresse de la plus douce des passions.

Cette danse finie, Leucippe alluma le flambeau nuptial[2], et conduisit sa fille à l'appartement qu'on lui avait destiné. Plusieurs symboles retracèrent aux yeux d'Ismène les devoirs qu'on attachait autrefois à son nouvel état. Elle portait un de ces vases de terre où l'on fait rôtir de l'orge[3] ; une de ses suivantes tenait un crible, et sur la porte était suspendu un instrument propre à piler des grains[4]. Les deux époux goûtèrent d'un fruit dont la douceur devait être l'emblème de leur union[5].

Cependant, livrés aux transports d'une joie immodérée, nous poussions des cris tumultueux, et nous assiégions la porte, défendue par un des fidèles amis de Théagène[6]. Une foule de jeunes gens dansaient au son de plusieurs instrumens. Ce bruit fut enfin interrompu par la théorie de Corinthe, qui s'était chargée de chanter l'hyménée du soir. Après avoir félicité Théagène, elle ajoutait[7] :

« Nous sommes dans le printemps de notre âge : nous sommes » l'élite de ces filles de Corinthe si renommées par leur beauté[8]. » O Ismène ! il n'en est aucune parmi nous dont les attraits ne » cèdent aux vôtres[9]. Plus légère qu'un coursier de Thessalie, » élevée au-dessus de ses compagnes comme un lis qui fait » l'honneur d'un jardin, Ismène est l'ornement de la Grèce. » Tous les amours sont dans ses yeux ; tous les arts respirent » sous ses doigts. O fille, ô femme charmante ! nous irons de- » main dans la prairie cueillir des fleurs pour en former une » couronne. Nous la suspendrons au plus beau des platanes voi- » sins. Sous son feuillage naissant nous répandrons des parfums » en votre honneur, et sur son écorce nous graverons ces mots : » *Offrez-moi votre encens, je suis l'arbre d'Ismène.* Nous vous » saluons, heureuse épouse ; nous vous saluons, heureux époux : » puisse Latone vous donner des fils qui vous ressemblent ; Vé-

[1] Hesych. et Suid. in Ἔφυσον. — [2] Euripid. in Iphig. in Aul. v. 732 ; id. in Phœniss. v. 346. — [3] Poll. lib. 1, cap. 12, § 246. — [4] Id. lib. 3, cap. 3, § 37. — [5] Plut. in Solon. t. 1, p. 89 ; id. in conjug. præcept. t. 2, p. 138. — [6] Poll. lib. 3, cap. 3, § 376. — [7] Theocr. idyll. 18. — [8] Anacr. od. 32. — [9] Theocr. ibid.

» nus, vous embraser toujours de ses flammes; Jupiter, trans-
» mettre à vos derniers neveux la félicité qui vous entoure! Re-
» posez-vous dans le sein des plaisirs : ne respirez désormais que
» l'amour le plus tendre. Nous reviendrons au lever de l'au-
» rore, et nous chanterons de nouveau : O hymen, hyménée,
» hymen! »

Le lendemain, à la première heure du jour, nous revînmes au même endroit, et les filles de Corinthe firent entendre l'hyménée suivant[1] :

« Nous vous célébrons dans nos chants, Vénus, ornement de
» l'Olympe; Amour, délices de la terre; et vous, Hymen,
» source de vie : nous vous célébrons dans nos chants, Amour,
» Hymen, Vénus. O Théagène, éveillez-vous! jetez les yeux
» sur votre amante; jeune favori de Vénus, heureux et digne
» époux d'Ismène, ô Théagène, éveillez-vous! jetez les yeux
» sur votre épouse; voyez l'éclat dont elle brille; voyez cette
» fraîcheur de vie dont tous ses traits sont embellis. La rose est
» la reine des fleurs; Ismène est la reine des belles. Déjà sa
» paupière tremblante s'entr'ouvre aux rayons du soleil; heu-
» reux et digne époux d'Ismène, ô Théagène, éveillez-vous! »

Ce jour, que les deux amans regardèrent comme le premier de leur vie, fut presque tout employé de leur part à jouir du tendre intérêt que les habitans de l'île prenaient à leur hymen, et tous leurs amis furent autorisés à leur offrir des présens. Ils s'en firent eux-mêmes l'un à l'autre, et reçurent en commun ceux de Philoclès, père de Théagène. On les avait apportés avec pompe. Un enfant, vêtu d'une robe blanche, ouvrait la marche, tenant une torche allumée; venait ensuite une jeune fille ayant une corbeille sur sa tête : elle était suivie de plusieurs domestiques qui portaient des vases d'albâtre, des boîtes à parfums, diverses sortes d'essences, des pâtes d'odeur, et tout ce que le goût de l'élégance et de la propreté a pu convertir en besoins[2].

Sur le soir, Ismène fut ramenée chez son père; et, moins pour se conformer à l'usage que pour exprimer ses vrais sentimens, elle lui témoigna le regret d'avoir quitté la maison paternelle; le lendemain, elle fut rendue à son époux, et, depuis ce moment, rien ne troubla plus leur félicité.

[1] Theod. prodr. amor. p. 465.— [2] Harpocr. in Ἀναπαλ. Hesych. et Suid. in Ἐπαύλ. Eustath. in iliad. lib. 24, t. 2, p. 1337, lin. 44.

CHAPITRE LXXVIII.

SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

Sur le Bonheur.

PHILOCLÈS joignait au cœur le plus sensible un jugement exquis et des connaissances profondes. Dans sa jeunesse, il avait fréquenté les plus célèbres philosophes de la Grèce. Riche de leurs lumières, et encore plus de ses réflexions, il s'était composé un système de conduite qui répandait la paix dans son âme et dans tout ce qui l'environnait. Nous ne cessions d'étudier cet homme singulier, pour qui chaque instant de la vie était un instant de bonheur.

Un jour que nous errions dans l'île, nous trouvâmes cette inscription sur un petit temple de Latone : *Rien de si beau que la justice, de meilleur que la santé, de si doux que la possession de ce qu'on aime.* Voilà, dis-je, ce qu'Aristote blâmait un jour en notre présence. Il pensait que les qualifications énoncées dans cette maxime ne doivent pas être séparées, et ne peuvent convenir qu'au bonheur [1]. En effet, le bonheur est certainement ce qu'il y a de plus beau, de meilleur et de plus doux. Mais à quoi sert de décrire ses effets? il serait plus important de remonter à sa source. Elle est peu connue, répondit Philoclès : tous, pour y parvenir, choisissent des sentiers différens; tous se partagent sur la nature du souverain bien. Il consiste, tantôt dans la jouissance de tous les plaisirs, tantôt dans l'exemption de toutes les peines [2]. Les uns ont tâché d'en renfermer les caractères en de courtes formules : telle est la sentence que vous venez de lire sur ce temple; telle est encore celle qu'on chante souvent à table, et qui fait dépendre le bonheur de la santé, de la beauté, des richesses légitimement acquises, et de la jeunesse passée dans le sein de l'amitié [3]. D'autres, outre ces dons précieux, exigent la force du corps, le courage de l'esprit, la justice, la prudence, la tempérance, la possession enfin de tous les biens et de toutes les vertus [4 a] : mais comme la plupart de ces avantages ne dé-

[1] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 11; id. eudem. lib. 1, cap. 1, p. 195. — [2] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 7, p. 180. Democ. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 45; id. ap. Stob. serm. 1, p. 4. — [3] Plat. in Gorg. t. 1, p. 451. Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 574. Athen. lib. 15, cap. 14, p. 694. Stob. serm. 101, p. 552. — [4] Ap. Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 661; ap. Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 522. — [a] Plutarque parle d'un Scopas de Thessalie, qui faisait consister le bonheur dans le superflu. (In Cat. t. 1, p. 346, etc. E.)

pendent pas de nous, et que, même en les réunissant, notre cœur pourrait n'être pas satisfait, il est visible qu'ils ne constituent pas essentiellement l'espèce de félicité qui convient à chaque homme en particulier.

Et en quoi consiste-t-elle donc? s'écria l'un de nous avec impatience; et quel est le sort des mortels, si, forcés de courir après le bonheur, ils ignorent la route qu'ils doivent choisir? Hélas! reprit Philoclès, ils sont bien à plaindre, ces mortels. Jetez les yeux autour de vous: dans tous les lieux, dans tous les états, vous n'entendrez que des gémissemens et des cris; vous ne verrez que des hommes tourmentés par le besoin d'être heureux, et par des passions qui les empêchent de l'être; inquiets dans les plaisirs, sans force contre la douleur; presque également accablés par les privations et par la jouissance; murmurant sans cesse contre leur destinée, et ne pouvant quitter une vie dont le poids leur est insupportable.

Est-ce donc pour couvrir la terre de malheureux que le genre humain a pris naissance? et les dieux se feraient-ils un jeu cruel de persécuter des âmes aussi faibles que les nôtres? Je ne saurais me le persuader; c'est contre nous seuls que nous devons diriger nos reproches. Interrogeons-nous sur l'idée que nous avons du bonheur. Concevons-nous autre chose qu'un état où les désirs, toujours renaissans, seraient toujours satisfaits; qui se diversifierait suivant la différence des caractères, et dont on pourrait prolonger la durée à son gré[1]? Mais il faudrait changer l'ordre éternel de la nature pour que cet état fût le partage d'un seul d'entre nous. Ainsi, désirer un bonheur inaltérable et sans amertume, c'est désirer ce qui ne peut pas exister, et qui, par cette raison-là même, enflamme le plus nos désirs: car rien n'a plus d'attraits pour nous que de triompher des obstacles qui sont ou qui paraissent insurmontables.

Des lois constantes, et dont la profondeur se dérobe à nos recherches, mêlent sans interruption le bien avec le mal dans le système général de la nature; et les êtres qui font partie de ce grand tout si admirable dans son ensemble, si incompréhensible, et quelquefois si effrayant dans ses détails, doivent se ressentir de ce mélange, et éprouver de continuelles vicissitudes. C'est à cette condition que la vie nous est donnée. Dès l'instant que nous la recevons, nous sommes condamnés à rouler dans un cercle de biens et de maux, de plaisirs et de douleurs. Si vous demandiez des raisons d'un si funeste partage, d'autres vous répondraient peut-être que les dieux nous devaient des biens, et non pas des plaisirs; qu'ils ne nous accordent les seconds

[1] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 661.

que pour nous forcer à recevoir les premiers ; et que, pour la plupart des mortels, la somme des biens serait infiniment plus grande que celle des maux, s'ils avaient le bon esprit de mettre dans la première classe et les sensations agréables, et les momens exempts de troubles et de chagrins. Cette réflexion pourrait suspendre quelquefois nos murmures, mais la cause en subsisterait toujours ; car enfin il y a de la douleur sur la terre. Elle consume les jours de la plupart des hommes ; et quand il n'y en aurait qu'un seul qui souffrît, et quand il aurait mérité de souffrir, et quand il ne souffrirait qu'un instant dans sa vie, cet instant de douleur serait le plus désespérant des mystères que la nature offre à nos yeux.

Que résulte-t-il de ces réflexions ? Faudra-t-il nous précipiter en aveugles dans ce torrent qui entraîne et détruit insensiblement tous les êtres ; nous présenter sans résistance, et comme des victimes de la fatalité, aux coups dont nous sommes menacés ; renoncer enfin à cette espérance qui est le plus grand, et même le seul bien pour la plupart de nos semblables ? Non, sans doute : je veux que vous soyez heureux, mais autant qu'il vous est permis de l'être ; non de ce bonheur chimérique dont l'espoir fait le malheur du genre humain, mais d'un bonheur assorti à notre condition, et d'autant plus solide, que nous pouvons le rendre indépendant des événemens et des hommes.

Le caractère en facilite quelquefois l'acquisition, et on peut dire même que certaines âmes ne sont heureuses que parce qu'elles sont nées heureuses. Les autres ne peuvent combattre à la fois et leur caractère, et les contrariétés du dehors, sans une étude longue et suivie ; car, disait un ancien philosophe, « Les dieux nous vendent le bonheur au prix de nos travaux[1]. » Mais cette étude n'exige pas plus d'efforts que les projets et les mouvemens qui nous agitent sans cesse, et qui ne sont, à tout prendre, que la recherche d'un bonheur imaginaire.

Après ces mots Philoclès garda le silence. Il n'avait, disait-il, ni assez de loisirs, ni assez de lumières pour réduire en système les réflexions qu'il avait faites sur un sujet si important. Daignez du moins, dit Philotas, nous communiquer, sans liaisons et sans suite, celles qui vous viendront par hasard dans l'esprit ; daignez nous apprendre comment vous êtes parvenu à cet état paisible, que vous n'avez pu acquérir qu'après une longue suite d'essais et d'erreurs.

O Philoclès ! s'écria le jeune Lysis, les zéphirs semblent se jouer dans ce platane ; l'air se pénètre du parfum des fleurs qui s'empressent d'éclore ; ces vignes commencent à entrelacer leurs

[1] Epicharm. ap. Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.

rameaux autour de ces myrtes qu'elles ne quitteront plus ; ces troupeaux qui bondissent dans la prairie, ces oiseaux qui chantent leurs amours, le son des instrumens qui retentissent dans la vallée ; tout ce que je vois, tout ce que j'entends me ravit et me transporte. Ah, Philoclès ! nous sommes faits pour le bonheur ; je le sens aux émotions douces et profondes que j'éprouve : si vous connaissez l'art de les perpétuer, c'est un crime de nous en faire un mystère.

Vous me rappelez, répondit Philoclès, les premières années de ma vie. Je le regrette encore, ce temps où je m'abandonnais, comme vous, aux impressions que je recevais : la nature, à laquelle je n'étais pas encore accoutumé, se peignait à mes yeux sous des traits enchanteurs ; et mon âme, toute neuve et toute sensible, semblait respirer tour à tour la fraîcheur et la flamme.

Je ne connaissais pas les hommes ; je trouvais dans leurs paroles et dans leurs actions l'innocence et la simplicité qui régnaient dans mon cœur : je les croyais tous justes, vrais, capables d'amitié, tels qu'ils devraient être, tels que j'étais en effet ; humains surtout, car il faut de l'expérience pour se convaincre qu'ils ne le sont pas.

Au milieu de ces illusions, j'entrai dans le monde. La politesse qui distingue les sociétés d'Athènes, ces expressions qu'inspire l'envie de plaire [1], ces épanchemens de cœur qui coûtent si peu et qui flattent si fort, tous ces dehors trompeurs n'eurent que trop d'attraits pour un homme qui n'avait pas encore subi d'épreuve : je volai au-devant de la séduction ; et donnant à des liaisons agréables les droits et les sentimens de l'amitié, je me livrai sans réserve au plaisir d'aimer et d'être aimé. Mes choix, qui n'avaient pas été réfléchis, me devinrent funestes. La plupart de mes amis s'éloignèrent de moi, les uns par intérêt, d'autres par jalousie ou par légèreté. Ma surprise et ma douleur m'arrachèrent des larmes amères. Dans la suite, ayant éprouvé des injustices criantes et des perfidies atroces, je me vis contraint, après de longs combats, de renoncer à cette confiance si douce que j'avais en tous les hommes [2]. C'est le sacrifice qui m'a le plus coûté dans ma vie, j'en frémis encore ; il fut si violent, que je tombai dans un excès opposé [3] : j'aigrissais mon cœur, j'y nourrissais avec plaisir les défiances et les haines ; j'étais malheureux. Je me rappelai enfin que, parmi cette foule d'opinions sur la nature du bonheur, quelques unes, plus accréditées que les autres, le font consister dans la volupté, ou dans la pratique des vertus, ou dans l'exercice d'une

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. — [2] Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 12, p. 564. — [3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 89.

raison éclairée[1]. Je résolus de trouver le mien dans les plaisirs.

Je supprime les détails des égaremens de ma jeunesse pour venir au moment qui en arrêta le cours. Étant en Sicile, j'allai voir un des principaux habitans de Syracuse. Il était cité comme l'homme le plus heureux de son siècle. Son aspect m'effraya : quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge, il avait toutes les apparences de la décrépitude. Il s'était entouré de musiciens qui le fatiguaient à force de célébrer ses vertus, et de belles esclaves dont les danses allumaient par intervalles dans ses yeux un feu sombre et mourant. Quand nous fûmes seuls, je lui dis : Je vous salue, ô vous qui, dans tous les temps, avez su fixer les plaisirs auprès de vous. Des plaisirs ! me répondit-il avec fureur, je n'en ai plus ; mais j'ai le désespoir qu'entraîne leur privation : c'est l'unique sentiment qui me reste, et qui achève de détruire ce corps accablé de douleurs et de maux. Je voulus lui inspirer du courage ; mais je trouvai une âme abrutie, sans principes et sans ressources. J'appris ensuite qu'il n'avait jamais rougi de ses injustices, et que de folles dépenses ruinaient de jour en jour la fortune de ses enfans.

Cet exemple et les dégoûts que j'éprouvais successivement me tirèrent de l'ivresse où je vivais depuis quelques années et m'engagèrent à fonder mon repos sur la pratique de la vertu et sur l'usage de la raison. Je les cultivai l'une et l'autre avec soin ; mais je fus sur le point d'en abuser encore. Ma vertu, trop austère, me remplissait quelquefois d'indignation contre la société, et ma raison, trop rigide, d'indifférence pour tous les objets. Le hasard dissipa cette double erreur.

Je connus à Thèbes un disciple de Socrate dont j'avais ouï vanter la probité. Je fus frappé de la sublimité de ses principes, ainsi que de la régularité de sa conduite. Mais il avait mis par degrés tant de superstition et de fanatisme dans sa vertu, qu'on pouvait lui reprocher de n'avoir ni faiblesse pour lui ni indulgence pour les autres ; il devint difficile, soupçonneux, souvent injuste. On estimait les qualités de son cœur, et l'on évitait sa présence.

Peu de temps après, étant allé à Delphes pour la solennité des jeux pythiques, j'aperçus dans une allée sombre un homme qui avait la réputation d'être très-éclairé ; il me parut accablé de chagrins. J'ai dissipé à force de raison, me dit-il, l'illusion des choses de la vie. J'avais apporté en naissant tous les avantages qui peuvent flatter la vanité : au lieu d'en jouir, je voulus les analyser ; et, dès ce moment, les richesses, la naissance et les grâces de la figure ne furent à mes yeux que de vains titres dis-

[1] Aristot. eudem. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 195.

tribués au hasard parmi les hommes. Je parvins aux premières magistratures de la république ; j'en fus dégoûté par la difficulté d'y faire le bien et la facilité d'y faire le mal. Je cherchai la gloire dans les combats ; je plongeai ma main dans le sang des malheureux, et mes fureurs m'épouvantèrent. Je cultivai les sciences et les arts : la philosophie me remplit de doutes : je ne trouvai dans l'éloquence que l'art perfide de tromper les hommes ; dans la poésie, la musique et la peinture, que l'art puéril de les amuser. Je voulus me reposer sur l'estime du public ; mais, voyant à mes côtés des hypocrites de vertus qui ravissaient impunément ses suffrages, je me lassai du public et de son estime. Il ne me resta plus qu'une vie sans attrait, sans ressort, qui n'était en effet que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins.

Fatigué de mon existence, je la traînai en des pays lointains. Les pyramides d'Égypte m'étonnèrent au premier aspect ; bientôt je comparais l'orgueil des princes qui les ont élevées à celui d'une fourmi qui amoncellerait dans un sentier quelques grains de sable pour laisser à la postérité des traces de son passage. Le grand-roi de Perse me donna dans sa cour une place qui fit tomber ses sujets à mes pieds : l'excès de leur bassesse ne m'annonça que l'excès de leur ingratitude. Je revins dans ma patrie, n'admirant, n'estimant plus rien ; et, par une fatale conséquence, n'ayant plus la force de rien aimer. Quand je me suis aperçu de mon erreur, il n'était plus temps d'y remédier : mais quoique je ne sente pas un intérêt bien vif pour mes semblables, je souhaite que mon exemple vous serve de leçon ; car, après tout, je n'ai rien à craindre de vous, je n'ai jamais été assez malheureux pour vous rendre des services. Étant en Égypte, je connus un prêtre qui, après avoir tristement consumé ses jours à pénétrer l'origine et la fin des choses de ce monde, me dit en soupirant : Malheur à celui qui entreprend de lever le voile de la nature ! et moi, je vous dis : Malheur à celui qui leverait le voile de la société ! malheur à celui qui refuserait de se livrer à cette illusion théâtrale que les préjugés et les besoins ont répandue sur tous les objets ! bientôt son âme flétrie et languissante se trouverait en vie dans le sein du néant ; c'est le plus effroyable des supplices. A ces mots quelques larmes coulèrent de ses yeux, et il s'enfonça dans la forêt voisine.

Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs. Ainsi, dans mes voyages, je mettais à profit les fautes de mes semblables. Elles m'apprirent ce que la moindre réflexion aurait pu m'apprendre, mais qu'on ne sait jamais que par sa propre ex-

périence, que l'excès de la raison et de la vertu est presque aussi funeste que celui des plaisirs [1]; que la nature nous a donné des goûts qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser; que la société avait des droits sur mes services, que je devais en acquérir sur son estime; enfin que, pour parvenir à ce terme heureux, qui sans cesse se présentait et fuyait devant moi, je devais calmer l'inquiétude que je sentais au fond de mon âme, et qui la tirait continuellement hors d'elle-même.

Je n'avais jamais étudié les symptômes de cette inquiétude. Je m'aperçus que, dans les animaux, elle se bornait à la conservation de la vie et à la propagation de l'espèce; mais que, dans l'homme, elle subsistait après la satisfaction des premiers besoins; qu'elle était plus générale parmi les nations éclairées que parmi les peuples ignorans, beaucoup plus forte et plus tyrannique chez les riches que chez les pauvres. C'est donc le luxe des pensées et des désirs qui empoisonne nos jours; c'est donc ce luxe insatiable, qui se tourmente dans l'oisiveté, qui, pour se soutenir dans un état florissant, se repaît de nos passions, les irrite sans cesse, et n'en recueille que des fruits amers. Mais pourquoi ne pas lui fournir des alimens plus salutaires? pourquoi ne pas regarder cette agitation que nous éprouvons, même dans la satiété des biens et des plaisirs, comme un mouvement imprimé par la nature dans nos cœurs pour les forcer à se rapprocher les uns des autres, et à trouver leur repos dans une union mutuelle?

O humanité! penchant généreux et sublime, qui vous annoncez, dans notre enfance, par les transports d'une tendresse naïve; dans la jeunesse, par la témérité d'une confiance aveugle; dans le courant de notre vie, par la facilité avec laquelle nous contractons de nouvelles liaisons! ô cris de la nature, qui retentissez d'un bout de l'univers à l'autre, qui nous remplissez de remords quand nous opprimons nos semblables, d'une volupté pure quand nous pouvons les soulager! ô amour, ô amitié, ô bienfaisance, sources intarissables de biens et de douceurs! les hommes ne sont malheureux que parce qu'ils refusent d'entendre votre voix. O dieux, auteurs de si grands bienfaits! l'instinct pouvait sans doute, en rapprochant des êtres accablés de besoins et de maux, prêter un soutien passager à leur faiblesse; mais il n'y a qu'une bonté infinie comme la vôtre qui ait pu former le projet de nous rassembler par l'attrait du sentiment, et répandre sur ces grandes associations qui couvrent la terre une chaleur capable d'en éterniser la durée.

Cependant, au lieu de nourrir ce feu sacré, nous permettons

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 2, t. 2, p. 19.

que de frivoles dissensions, de vils intérêts travaillent sans cesse à l'éteindre. Si l'on nous disait que deux inconnus, jetés par hasard dans une île déserte, sont parvenus à trouver dans leur union des charmes qui les dédommagent du reste de l'univers; si l'on nous disait qu'il existe une famille uniquement occupée à fortifier les liens du sang par les liens de l'amitié; si l'on nous disait qu'il existe dans un coin de la terre un peuple qui ne connaît d'autre loi que celle de s'aimer, d'autre crime que de ne s'aimer pas assez : qui de nous oserait plaindre le sort de ces deux inconnus? qui ne désirerait appartenir à cette famille? qui ne volerait à cet heureux climat? O mortels ignorans et indignes de votre destinée! il n'est pas nécessaire de traverser les mers pour découvrir le bonheur; il peut exister dans tous les états, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans vous, autour de vous, partout où l'on aime.

Cette loi de la nature, trop négligée par nos philosophes, fut entrevue par le législateur d'une nation puissante. Xénophon, me parlant un jour de l'institution des jeunes Perses, me disait qu'on avait établi dans les écoles publiques un tribunal où ils venaient mutuellement s'accuser de leurs fautes, et qu'on y punissait l'ingratitude avec une extrême sévérité. Il ajoutait que sous le nom d'ingrats les Perses comprenaient tous ceux qui se rendaient coupables envers les dieux, les parens, la patrie et les amis [1]. Elle est admirable, cette loi, qui non-seulement ordonne la pratique de tous les devoirs, mais qui les rend encore aimables en remontant à leur origine. En effet, si l'on n'y peut manquer sans ingratitude, il s'ensuit qu'il faut les remplir par un motif de reconnaissance; et de là résulte ce principe lumineux et fécond, qu'il ne faut agir que par sentiment.

N'annoncez point une pareille doctrine à ces âmes qui, entraînées par des passions violentes, ne reconnaissent aucun frein; ni à ces âmes froides qui, concentrées en elles-mêmes, n'éprouvent que les chagrins qui leur sont personnels. Il faut plaindre les premières; elles sont plus faites pour le malheur des autres que pour leur bonheur particulier. On serait tenté d'envier le sort des secondes : car si nous pouvions ajouter à la fortune et à la santé une profonde indifférence pour nos semblables, déguisée néanmoins sous les apparences de l'intérêt, nous obtiendrions un bonheur uniquement fondé sur les plaisirs modérés des sens et qui peut-être serait moins sujet à des vicissitudes cruelles. Mais dépend-il de nous d'être indifférens? Si nous avions été destinés à vivre abandonnés à nous-mêmes sur le mont Caucase ou dans les déserts de l'Afrique, peut-être

[1] Xenoph. de instit. p. 4.

que la nature nous aurait refusé un cœur sensible ; mais si elle nous l'avait donné, plutôt que de ne rien aimer, ce cœur aurait apprivoisé les tigres et animé les pierres.

Il faut donc nous soumettre à notre destinée ; et puisque notre cœur est obligé de se répandre, loin de songer à le renfermer en lui-même, augmentons, s'il est possible, la chaleur et l'activité de ses mouvemens, en leur donnant une direction qui en prévienne les écarts.

Je ne propose point mon exemple comme une règle. Mais enfin vous voulez connaître le système de ma vie. C'est en étudiant la loi des Perses, c'est en resserrant de plus en plus les liens qui nous unissent avec les dieux, avec nos parens, avec la patrie, avec nos amis, que j'ai trouvé le secret de remplir à la fois les devoirs de mon état et les besoins de mon âme ; c'est encore là que j'ai appris que plus on vit pour les autres, et plus on vit pour soi [1].

Alors Philoclès s'étendit sur la nécessité d'appeler au secours de notre raison et de nos vertus une autorité qui soutienne leur faiblesse. Il montra jusqu'à quel degré de puissance peut s'élever une âme qui, regardant tous les événemens de la vie comme autant de lois émanées du plus grand et du plus sage des législateurs, est obligée de lutter, ou contre l'infortune, ou contre la prospérité. Vous serez utile aux hommes, ajoutait-il, si votre piété n'est que le fruit de la réflexion ; mais si vous êtes assez heureux pour qu'elle devienne un sentiment, vous trouverez plus de douceur dans le bien que vous leur ferez, plus de consolations dans les injustices qu'ils vous feront éprouver.

Il continuait à développer ces vérités, lorsqu'il fut interrompu par un jeune Crétois de nos amis, nommé Démophon, qui depuis quelque temps se parait du titre de philosophe. Il survint tout à coup et se déchaîna contre les opinions religieuses avec tant de chaleur et de mépris, que Philoclès crut devoir le ramener à des idées plus saines. Je renvoie cette discussion au chapitre suivant.

Des parens.

L'antique sagesse des nations, reprit Philoclès, a, pour ainsi dire, confondu parmi les objets du culte public, et les dieux auteurs de notre existence, et les parens auteurs de nos jours. Nos devoirs à l'égard des uns et des autres sont étroitement liés dans les codes des législateurs, dans les écrits des philosophes, dans les usages des nations.

De là cette coutume sacrée des Pisidiens, qui, dans leurs re-

[1] Plat. epist. 9, t. 3, p. 358.

pas, commencent par des libations en l'honneur de leurs parens [1]. De là cette belle idée de Platon : Si la divinité agrée l'encens que vous offrez aux statues qui la représentent, combien plus vénérables doivent être à ses yeux et aux vôtres ces monumens qu'elle conserve dans vos maisons, ce père, cette mère, ces aïeux, autrefois images vivantes de son autorité, maintenant objets de sa protection spéciale [2] ! N'en doutez pas, elle chérit ceux qui les honorent, elle punit ceux qui les négligent ou les outragent [3]. Sont-ils injustes à votre égard, avant que de laisser éclater vos plaintes, souvenez-vous de l'avis que donnait le sage Pittacus à un jeune homme qui poursuivait juridiquement son père : « Si vous avez tort, vous serez condamné; » si vous avez raison, vous mériterez de l'être [4]. »

Mais, loin d'insister sur le respect que nous devons à ceux de qui nous tenons le jour, j'aime mieux vous faire entrevoir l'attrait victorieux que la nature attache aux penchans qui sont nécessaires à notre bonheur.

Dans l'enfance, où tout est simple, parce que tout est vrai, l'amour pour les parens s'exprime par des transports qui s'affaiblissent à la vérité, quand le goût des plaisirs et de l'indépendance se glisse dans nos âmes; mais le principe qui les avait produits s'éteint avec peine. Jusque dans ces familles où l'on se borne à des égards, il se manifeste par des marques d'indulgence ou d'intérêt qu'on croit s'y devoir les uns aux autres, et par des retours d'amitié que les moindres occasions peuvent faciliter : il se manifeste encore dans ces maisons que de cruelles divisions déchirent; car les haines n'y deviennent si violentes que parce qu'elles sont l'effet d'une confiance trahie, ou d'un amour trompé dans ses espérances [5]. Aussi n'est-ce pas toujours par la peinture des passions fortes et désordonnées que la tragédie cherche à nous émouvoir; elle ne nous offre souvent que des combats de tendresse entre des parens que le malheur opprime, et ces tableaux ne manquent jamais de faire couler les larmes du peuple le plus capable d'entendre et d'interpréter la voix de la nature.

Je rends grâces aux dieux de ce que ma fille a toujours écouté cette voix si douce et si persuasive. Je leur rends grâces d'en avoir toujours emprunté les accens quand j'ai voulu l'instruire de ses devoirs; de ce que je me suis toujours montré à ses yeux comme un ami sincère, compatissant, incorruptible à la vérité, mais plus intéressé qu'elle à ses progrès, et surtout infiniment

[1] Stob. serm. 42, p. 292. — [2] Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 931. — [3] Ap. Stob. serm. 77, p. 454, etc. — [4] Id. ibid. p. 456. — [5] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, t. 2, p. 435.

juste. C'est cette dernière qualité qui a produit le plus grand effet sur son esprit : quand Ismène s'aperçut que je soumettais en quelque façon à sa raison naissante les décisions de la mienne, elle apprit à s'estimer, et à conserver l'opinion que mon âge et mon expérience lui avaient donnée de la supériorité de mes lumières ; au lieu de forcer sa tendresse, je cherchai à la mériter, et j'évitai avec soin d'imiter ces pères et ces bienfaiteurs qui excitent l'ingratitude par la hauteur avec laquelle ils exigent la reconnaissance.

J'ai tenu la même conduite à l'égard de Leucippe sa mère. Je ne me suis jamais assez reposé sur mes sentimens pour en négliger les apparences : quand je commençai à la connaître, je voulus lui plaire ; quand je l'ai mieux connue, j'ai voulu lui plaire encore. Ce n'est plus le même sentiment qui forma nos premiers nœuds ; c'est la plus haute estime, et l'amitié la plus pure. Dès les premiers momens de notre union, elle rougissait d'exercer dans ma maison l'autorité qu'exigent d'une femme vigilante les soins du ménage [1] ; elle la chérit maintenant, parce qu'elle l'a reçue de ma main : tant il est doux de dépendre de ce qu'on aime, de se laisser mener par sa volonté, et de lui sacrifier jusqu'à ses moindres goûts ! Ces sacrifices que nous nous faisons mutuellement répandent un charme inexprimable sur toute notre vie ; quand ils sont aperçus, ils ont reçu leur prix ; quand ils ne le sont pas, ils paraissent plus doux encore.

Une suite d'occupations utiles et diversifiées fait couler nos jours au gré de nos désirs. Nous jouissons en paix du bonheur qui règne autour de nous, et le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pouvoir rendre à ma patrie autant de services que je lui en ai rendu dans ma jeunesse.

De la patrie.

Aimer sa patrie [a], c'est faire tous ses efforts pour qu'elle soit redoutable au dehors et tranquille au dedans. Des victoires, ou des traités avantageux, lui attirent le respect des nations [2] ; le maintien des lois et des mœurs peut seul affermir sa tranquillité intérieure : ainsi, pendant qu'on oppose aux ennemis de l'État des généraux et des négociateurs habiles, il faut opposer à la li-

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 840. — [a] Les Grecs employèrent toutes les expressions de la tendresse pour désigner la société dont chacun de nous fait partie. En général, on l'appelait *patrie*, mot dérivé de *pater*, qui en grec signifie *père*. Les Crétois la nommèrent *matrie*, du mot qui signifie *mère*. (Plat. de rep. lib. 9, t. 2, p. 575, D. Plut. an seni, etc. t. 2, p. 792, E.) Il paraît qu'en certains endroits on lui donna le nom de *nourrice*. (Isocr. in paneg. t. 1, p. 130.) — [2] Xenoph. ibid. lib. 4, p. 813.

cence et aux vices, qui tendent à tout détruire, des lois et des vertus qui tendent à tout rétablir : et de là quelle foule de devoirs aussi essentiels qu'indispensables pour chaque classe de citoyens, pour chaque citoyen en particulier !

O vous qui êtes l'objet de ces réflexions, vous qui me faites regretter en ce moment de n'avoir pas une éloquence assez vive pour vous parler dignement des vérités dont je suis pénétré ; vous enfin que je voudrais embraser de tous les amours honnêtes, parce que vous n'en seriez que plus heureux, souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talens, sur vos vertus, sur vos sentimens et sur toutes vos actions ; qu'en quelque état que vous vous trouviez, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle, et de voler à son secours au moindre danger.

Pour remplir une si haute destinée, il ne suffit pas de vous acquitter des emplois qu'elle vous confie, de défendre ses lois, de connaître ses intérêts, de répandre même votre sang dans un champ de bataille ou dans la place publique. Il est pour elle des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et les divisions intestines ; c'est la guerre sourde et lente, mais vive et continue, que les vices font aux mœurs : guerre d'autant plus funeste, que la patrie n'a par elle-même aucun moyen de l'éviter ou de la soutenir. Permettez qu'à l'exemple de Socrate, je mette dans sa bouche le discours qu'elle est en droit d'adresser à ses enfans [1].

C'est ici que vous avez reçu la vie, et que de sages institutions ont perfectionné votre raison. Mes lois veillent à la sûreté du moindre des citoyens, et vous avez tous fait un serment formel ou tacite de consacrer vos jours à mon service. Voilà mes titres : quels sont les vôtres pour donner atteinte aux mœurs, qui servent mieux que les lois de fondement à mon Empire ? Ignorez-vous qu'on ne peut les violer sans entretenir dans l'Etat un poison destructeur ; qu'un seul exemple de dissolution peut corrompre une nation, et lui devenir plus funeste que la perte d'une bataille ; que vous respecteriez la décence publique, s'il vous fallait du courage pour la braver ; et que le faste avec lequel vous étalez des excès qui restent impunis est une lâcheté aussi méprisable qu'insolente ?

Cependant vous osez vous approprier ma gloire, et vous enorgueillir, aux yeux des étrangers [2], d'être nés dans cette ville qui a produit Solon et Aristide, de descendre de ces héros qui ont fait si souvent triompher mes armes. Mais quels rapports y a-t-il entre ces sages et vous ? je dis plus, qu'y a-t-il de commun entre

[1] Plat. in Crit. t. 1, p. 50. — [2] Thucyd. lib. 4, cap. 95.

vous et vos aïeux? Savez-vous qui sont les compatriotes et les enfans de ces grands hommes? les citoyens vertueux, dans quelque état qu'ils soient nés, dans quelque intervalle de temps qu'ils puissent naître[1].

Heureuse leur patrie, si aux vertus dont elle s'honore ils ne joignaient pas une indulgence qui concourt à sa perte! Écoutez ma voix à votre tour, vous qui de siècle en siècle perpétuez la race des hommes précieux à l'humanité. J'ai établi des lois contre les crimes; je n'en ai point décerné contre les vices, parce que ma vengeance ne peut être qu'entre vos mains, et que vous seuls pouvez les poursuivre par une haine vigoureuse[2]. Loin de la contenir dans le silence, il faut que votre indignation tombe en éclats sur la licence qui détruit les mœurs, sur les violences, les injustices et les perfidies qui se dérobent à la vigilance des lois, sur la fausse probité, la fausse modestie, la fausse amitié, et toutes ces viles impostures qui surprennent l'estime des hommes. Et ne dites pas que les temps sont changés, et qu'il faut avoir plus de ménagemens pour le crédit des coupables: une vertu sans ressort est une vertu sans principes; dès qu'elle ne frémit pas à l'aspect des vices, elle en est souillée.

Songez quelle ardeur s'emparerait de vous, si tout à coup on vous annonçait que l'ennemi prend les armes, qu'il est sur vos frontières, qu'il est à vos portes. Ce n'est pas là qu'il se trouve aujourd'hui; il est au milieu de vous, dans le sénat, dans les assemblées de la nation, dans les tribunaux, dans vos maisons. Ses progrès sont si rapides, qu'à moins que les dieux ou les gens de bien n'arrêtent ses entreprises, il faudra bientôt renoncer à tout espoir de réforme et de salut[3].

Si nous étions sensibles aux reproches que nous venons d'entendre, la société, devenue par notre excessive condescendance un champ abandonné aux tigres et aux serpens, serait le séjour de la paix et du bonheur. Ne nous flattons pas de voir un pareil changement: beaucoup de citoyens ont des vertus; rien de si rare qu'un homme vertueux, parce que, pour l'être en effet, il faut avoir le courage de l'être dans tous les temps, dans toutes les circonstances, malgré tous les obstacles, au mépris des plus grands intérêts.

Mais si les âmes honnêtes ne peuvent pas se confédérer contre les hommes faux et pervers, qu'elles se liguent du moins en faveur des gens de bien; qu'elles se pénètrent surtout de cet esprit d'humanité qui est dans la nature, et qu'il serait temps de restituer à la société, d'où nos préjugés et nos passions l'ont

[1] Iphicr. ap. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 576. — [2] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 334. — [3] Id. ibid. lib. 5, p. 473; lib. 6, p. 487 et 497.

banni. Il nous apprendrait à n'être pas toujours en guerre les uns avec les autres, à ne pas confondre la légèreté de l'esprit avec la méchanceté du cœur, à pardonner les défauts, à éloigner de nous ces préventions et ces défiances, sources funestes de tant de dissensions et de haines. Il nous apprendrait aussi que la bienfaisance s'annonce moins par une protection distinguée et des libéralités éclatantes que par le sentiment qui nous intéresse aux malheureux.

Vous voyez tous les jours des citoyens qui gémissent dans l'infortune; d'autres qui n'ont besoin que d'un mot de consolation, et d'un cœur qui se pénètre de leurs peines; et vous demandez si vous pouvez être utiles aux hommes! et vous demandez si la nature nous a donné des compensations pour les maux dont elle nous afflige! Ah! si vous saviez quelles douceurs elle répand dans les âmes qui suivent ses inspirations! Si jamais vous arrachez un homme de bien à l'indigence, au trépas, au déshonneur, j'en prends à témoin les émotions que vous éprouverez; vous verrez alors qu'il est dans la vie des momens d'attendrissement qui rachètent des années de peines. C'est alors que vous aurez pitié de ceux qui s'alarmeront de vos succès, ou qui les oublieront après en avoir recueilli le fruit. Ne craignez point les envieux, ils trouveront leur supplice dans la dureté de leur caractère; car l'envie est une rouille qui ronge le fer[1]. Ne craignez pas la présence des ingrats; ils fuiront la vôtre, ou plutôt ils la rechercheront, si le bienfait qu'ils ont reçu de vous fut accompagné et suivi de l'estime et de l'intérêt : car si vous avez abusé de la supériorité qu'il vous donne, vous êtes coupable, et votre protégé n'est qu'à plaindre. On a dit quelquefois : Celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit s'en souvenir[2]; et moi je vous dis que le second s'en souviendra, si le premier l'oublie. Et qu'importe que je me trompe? est-ce par intérêt qu'on doit faire le bien?

Évitez à la fois de vous laisser facilement protéger, et d'humilier ceux que vous avez protégés. Avec cette disposition, soyez obstiné à rendre service aux autres sans en rien exiger, quelquefois malgré eux, le plus que vous pourrez à leur insu[3], attachant peu de valeur à ce que vous faites pour eux, un prix infini à ce qu'ils font pour vous[4].

Des philosophes éclairés, d'après de longues méditations, ont conclu que le bonheur étant tout action, tout énergie, il ne peut se trouver que dans une âme dont les mouvemens, dirigés

[1] Menandr. Carcin. et Periand. ap. Stob. serm. 38, p. 222 et 225. — [2] Demosth. de cor. p. 517. — [3] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 31. — [4] Plat. de leg. lib. 5, p. 729.

par la raison et par la vertu, sont uniquement consacrés à l'utilité publique[1]. Conformément à leur opinion, je dis que nos liens avec les dieux, nos parens et notre patrie, ne sont qu'une chaîne de devoirs qu'il est de notre intérêt d'animer par le sentiment, et que la nature nous a ménagée pour exercer et soulager l'activité de notre âme. C'est à les remplir avec chaleur que consiste cette sagesse dont, suivant Platon, nous serions éperdument amoureux, si sa beauté se dévoilait à nos regards[2]. Quel amour! il ne finirait point : le goût des sciences, des arts, des plaisirs, s'use insensiblement; mais comment rassasier une âme qui, en se faisant une habitude des vertus utiles à la société, s'en est fait un besoin, et trouve tous les jours un nouveau plaisir à les pratiquer.

Ne croyez pas que son bonheur se termine aux sensations délicieuses qu'elle retire de ses succès; il est pour elle d'autres sources de félicité, non moins abondantes et non moins durables. Telle est l'estime publique[3]; cette estime qu'on ne peut se dispenser d'ambitionner sans avouer qu'on en est indigne; qui n'est due qu'à la vertu; qui tôt ou tard lui est accordée; qui la dédommage des sacrifices qu'elle fait, et la soutient dans les revers qu'elle éprouve. Telle est notre propre estime, le plus beau des priviléges accordés à l'humanité, le besoin le plus pur pour une âme honnête, le plus vif pour une âme sensible, sans laquelle on ne peut être ami de soi-même, avec laquelle on peut se passer de l'approbation des autres, s'ils sont assez injustes pour nous la refuser. Tel est enfin ce sentiment fait pour embellir nos jours, et dont il me reste à vous donner une légère idée.

Je continuerai à vous annoncer des vérités communes; mais, si elles ne l'étaient pas, elles ne vous seraient guère utiles.

Des amis.

Dans une des îles de la mer Égée, au milieu de quelques peupliers antiques, on avait autrefois consacré un autel à l'Amitié. Il fumait jour et nuit d'un encens pur, et agréable à la déesse. Mais bientôt entourée d'adorateurs mercenaires, elle ne vit dans leurs cœurs que des liaisons intéressées et mal assorties. Un jour elle dit à un favori de Crœsus : Porte ailleurs tes offrandes; ce n'est pas à moi qu'elles s'adressent, c'est à la Fortune. Elle répondit à un Athénien qui faisait des vœux pour

[1] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 9, E; lib. 10, cap. 6, p. 136; cap. 7, 8, etc. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, p. 150; id. de rep. lib. 7, cap. 3, p. 428, D. — [2] Plat. in Phæd. t. 2, p. 250. — [3] Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.

Solon, dont il se disait l'ami : En te liant avec un homme sage, tu veux partager sa gloire, et faire oublier tes vices. Elle dit à deux femmes de Samos qui s'embrassaient étroitement auprès de son autel : Le goût des plaisirs vous unit en apparence ; mais vos cœurs sont déchirés par la jalousie, et le seront bientôt par la haine.

Enfin deux Syracusains, Damon et Phintias [1], tous deux élevés dans les principes de Pythagore, vinrent se prosterner devant la déesse : Je reçois votre hommage, leur dit-elle ; je fais plus, j'abandonne un asile trop long-temps souillé par des sacrifices qui m'outragent, et je n'en veux plus d'autre que vos cœurs. Allez montrer au tyran de Syracuse, à l'univers, à la postérité, ce que peut l'amitié dans des âmes que j'ai revêtues de ma puissance.

A leur retour, Denys, sur une simple dénonciation, condamna Phintias à la mort. Celui-ci demanda qu'il lui fût permis d'aller régler des affaires importantes qui l'appelaient dans une ville voisine. Il promit de se présenter au jour marqué, et partit après que Damon eut garanti cette promesse au péril de sa propre vie.

Cependant les affaires de Phintias traînent en longueur. Le jour destiné à son trépas arrive ; le peuple s'assemble ; on blâme, on plaint Damon, qui marche tranquillement à la mort, trop certain que son ami allait revenir, trop heureux s'il ne revenait pas. Déjà le moment fatal approchait, lorsque mille cris tumultueux annoncèrent l'arrivée de Phintias. Il court, il vole au lieu du supplice ; il voit le glaive suspendu sur la tête de son ami ; et, au milieu des embrassemens et des pleurs, ils se disputent le bonheur de mourir l'un pour l'autre. Les spectateurs fondent en larmes, le roi lui-même se précipite du trône, et leur demande instamment de partager une si belle amitié.

Après ce tableau, qu'il aurait fallu peindre avec des traits de flamme, il serait inutile de s'étendre sur l'éloge de l'amitié, et sur les ressources dont elle peut être dans tous les états et dans toutes les circonstances de la vie [2].

Presque tous ceux qui parlent de ce sentiment le confondent avec des liaisons qui sont le fruit du hasard et l'ouvrage d'un jour [3]. Dans la ferveur de ces unions naissantes, on voit ses amis tels qu'on voudrait qu'ils fussent ; bientôt on les voit tels

[1] Diod. in excerpt. Vales. p. 242. Plut. de amicor. multit. t. 2, p. 93. Jambl. cap. 33, p. 189. Porph. de vitâ Pythag. p. 54. Cicer. de offic. lib. 3, cap. 10, t. 3, p. 269; id. tuscul. lib. 5, cap. 22, t. 2, p. 379. Val. Max. lib. 4, cap. 7, extern. n°. 1. — [2] Xenoph. memor. lib. 2, p. 746. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 101. — [3] Id. ibid. cap. 4, p. 104.

qu'ils sont en effet [1]. D'autres choix ne sont pas plus heureux ; et l'on prend le parti de renoncer à l'amitié, ou, ce qui est la même chose, d'en changer à tout moment l'objet [2].

Comme presque tous les hommes passent la plus grande partie de leur vie à ne pas réfléchir, et la plus petite à réfléchir sur les autres plutôt que sur eux-mêmes, ils ne connaissent guère la nature des liaisons qu'ils contractent. S'ils osaient s'interroger sur cette foule d'amis dont ils se croient quelquefois environnés, ils verraient que ces amis ne tiennent à eux que par des apparences trompeuses. Cette vue les pénétrerait de douleur ; car à quoi sert la vie, quand on n'a point d'amis [3] ? mais elle les engagerait à faire un choix dont ils n'eussent pas à rougir dans la suite.

L'esprit, les talens, le goût des arts, les qualités brillantes, sont très-agréables dans le commerce de l'amitié ; ils l'animent, ils l'embellissent quand il est formé ; mais ils ne sauraient par eux-mêmes en prolonger la durée.

L'amitié ne peut être fondée que sur l'amour de la vertu [4], sur la facilité du caractère, sur la conformité des principes, et sur un certain attrait qui prévient la réflexion, et que la réflexion justifie ensuite.

Si j'avais des règles à vous donner, ce serait moins pour vous apprendre à faire un bon choix que pour vous empêcher d'en faire un mauvais.

Il est presque impossible que l'amitié s'établisse entre deux personnes d'états différens et trop disproportionnés. Les rois sont trop grands pour avoir des amis [5] ; ceux qui les entourent ne voient pour l'ordinaire que des rivaux à leurs côtés, que des flatteurs au-dessous d'eux. En général, on est porté à choisir ses amis dans un rang inférieur, soit qu'on puisse plus compter sur leur complaisance, soit qu'on se flatte d'en être plus aimé [6]. Mais, comme l'amitié rend tout commun et exige l'égalité, vous ne chercherez pas vos amis dans un rang trop au-dessus ni trop au-dessous du vôtre [7].

Multipliez vos épreuves avant que de vous unir étroitement avec des hommes qui ont avec vous les mêmes intérêts d'ambition, de gloire et de fortune [8]. Il faudrait des efforts inouis pour que des liaisons toujours exposées aux dangers de la jalousie pus-

[1] Aristot. de mor. lib. 9, cap. 3, t. 2, p. 118. — [2] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 30. — [3] Aristot. ibid. lib. 8, cap. 1, p. 101, B. — [4] Plat. epist. 7, t. 3, p. 332. Xenoph. memor. lib. 2, p. 751. Aristot. ibid. cap. 4, p. 103. — [5] Id. ibid. cap. 9, p. 108, A. — [6] Id. ibid. cap. 9 et 10. — [7] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 10. Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 757. Aristot. ibid. cap. 7, p. 106. — [8] Xenoph. ibid. Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 10, p. 562. Isocr. ibid. p. 31.

sent subsister long-temps ; et nous ne devons pas avoir assez bonne opinion de nos vertus pour faire dépendre notre bonheur d'une continuité de combats et de victoires.

Défiez-vous des empressemens outrés, des protestations exagérées : ils tirent leur source d'une fausseté qui déchire les âmes vraies. Comment ne vous seraient-ils pas suspects dans la prospérité, puisqu'ils peuvent l'être dans l'adversité même ? car les égards qu'on affecte pour les malheureux ne sont souvent qu'un artifice pour s'introduire auprès des gens heureux [1].

Défiez-vous aussi de ces traits d'amitié qui s'échappent quelquefois d'un cœur indigne d'éprouver ce sentiment. La nature offre aux yeux un certain dérangement extérieur, une suite d'inconséquences apparentes dont elle tire le plus grand avantage. Vous verrez briller des lueurs d'équité dans une âme vendue à l'injustice ; de sagesse dans un esprit livré communément au délire ; d'humanité dans un caractère dur et féroce. Ces parcelles de vertus, détachées de leurs principes, et semées adroitement à travers les vices, réclament sans cesse en faveur de l'ordre qu'elles maintiennent. Il faut dans l'amitié, non une de ces ferveurs d'imagination qui vieillissent en naissant [2], mais une chaleur continue et de sentiment : quand de longues épreuves [3] n'ont servi qu'à la rendre plus vive et plus active, c'est alors que le choix est fait, et que l'on commence à vivre dans un autre soi-même.

Dès ce moment, les malheurs que nous essuyons s'affaiblissent, et les biens dont nous jouissons se multiplient [4]. Voyez un homme dans l'affliction ; voyez ces consolateurs que la bienséance entraîne malgré eux à ses côtés. Quelle contrainte dans leur maintien ! quelle fausseté dans leurs discours ! Mais ce sont des larmes, c'est l'expression ou le silence de la douleur qu'il faut aux malheureux. D'un autre côté, deux vrais amis croiraient presque se faire un larcin en goûtant des plaisirs à l'insu l'un de l'autre ; et quand ils se trouvent dans cette nécessité, le premier cri de l'âme est de regretter la présence d'un objet qui, en les partageant, lui en procurerait une impression plus vive et plus profonde. Il en est ainsi des honneurs et de toutes les distinctions, qui ne doivent nous flatter qu'autant qu'ils justifient l'estime que nos amis ont pour nous.

Ils jouissent d'un plus noble privilége encore, celui de nous instruire et de nous honorer par leurs vertus. S'il est vrai qu'on apprend à devenir plus vertueux en fréquentant ceux qui le

[1] Aristot. eudem. lib. 7, cap. 1, t. 2, p. 270. — [2] Euripid. in Herc. fur. v. 1223. — [3] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 4, p. 104. — [4] Xenoph. memor. lib. 2, p. 747.

sont[1], quelle émulation, quelle force ne doivent pas nous inspirer des exemples si précieux à notre cœur! Quel plaisir pour eux quand ils nous verront marcher sur leurs traces! Quelles délices, quel attendrissement pour nous, lorsque, par leur conduite, ils forceront l'admiration publique[2]!

Ceux qui sont amis de tout le monde ne le sont de personne; ils ne cherchent qu'à se rendre aimables[3]. Vous serez heureux si vous pouvez acquérir quelques amis[4], peut-être même faudrait-il les réduire à un seul, si vous exigiez de cette belle liaison toute la perfection dont elle est susceptible[5].

Si l'on me proposait toutes ces questions qu'agitent les philosophes touchant l'amitié[6]; si l'on me demandait des règles pour en connaître les devoirs et en perpétuer la durée, je répondrais: Faites un bon choix, et reposez-vous ensuite sur vos sentimens et sur ceux de vos amis; car la décision du cœur est toujours plus prompte et plus claire que celle de l'esprit.

Ce ne fut sans doute que dans une nation déjà corrompue qu'on osa prononcer ces paroles: « Aimez vos amis comme si » vous deviez les haïr un jour[7]; » maxime atroce, à laquelle il faut substituer cette autre maxime plus consolante, et peut-être plus ancienne: « Haïssez vos ennemis comme si vous les deviez » aimer un jour[8]. »

Qu'on ne dise pas que l'amitié portée si loin devient un supplice, et que c'est assez des maux qui nous sont personnels sans partager ceux des autres. On ne connaît point ce sentiment quand on en redoute les suites. Les autres passions sont accompagnées de tourmens; l'amitié n'a que des peines qui resserrent ses liens. Mais si la mort... Éloignons des idées si tristes; ou plutôt profitons-en pour nous pénétrer de deux grandes vérités; l'une qu'il faut avoir de nos amis, pendant leur vie, l'idée que nous en aurions si nous venions à les perdre; l'autre, qui est une suite de la première, qu'il faut se souvenir d'eux, non-seulement quand ils sont absens, mais encore quand ils sont présens.

Par là nous écarterons les négligences qui font naître les soupçons et les craintes; par là s'écouleront sans trouble ces momens heureux, les plus beaux de notre vie, où les cœurs à découvert savent donner tant d'importance aux plus petites attentions, où le silence même prouve que les âmes peuvent être

[1] Theogn. ap. Aristot. de mor. lib. 9, cap. 9, p. 126. — [2] Xenoph. memor. lib. 2, p. 753, E. — [3] Aristot. ibid. cap. 10, p. 127, D. — [4] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 16, p. 194. — [5] Id. de mor. lib. 8, cap. 7, p. 106. — [6] Id. ibid. cap. 2, p. 102; id. magn. moral. lib. 2, cap. 11, p. 187; id. eudem. lib. 7, cap. 1, p. 268. — [7] Sophocl. in Ajac. v. 690. Cicer. de amicit. cap. 16, t. 3, p. 341. Aul. Gell. lib. 17, cap. 14. — [8] Zaleuch. ap. Diod. lib. 12, p. 85. Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 21, p. 572.

heureuses par la présence l'une de l'autre ; car ce silence n'opère ni le dégoût ni l'ennui : on ne dit rien, mais on est ensemble.

Il est d'autres liaisons que l'on contracte tous les jours dans la société, et qu'il est avantageux de cultiver. Telles sont celles qui sont fondées sur l'estime et sur le goût. Quoiqu'elles n'aient pas les mêmes droits que l'amitié, elles nous aident puissamment à supporter le poids de la vie.

Que votre vertu ne vous éloigne pas des plaisirs honnêtes assortis à votre âge et aux différentes circonstances où vous êtes. La sagesse n'est aimable et solide que par l'heureux mélange des délassemens qu'elle se permet et des devoirs qu'elle s'impose.

Si aux ressources dont je viens de parler vous ajoutez cette espérance qui se glisse dans les malheurs que nous éprouvons, vous trouverez, Lysis, que la nature ne nous a pas traités avec toute la rigueur dont on l'accuse. Au reste, ne regardez les réflexions précédentes que comme le développement de celle-ci : C'est dans le cœur que tout l'homme réside ; c'est là uniquement qu'il doit trouver son repos et son bonheur.

CHAPITRE LXXIX.

SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

Sur les Opinions religieuses.

J'AI dit que le discours de Philoclès fut interrompu par l'arrivée de Démophon. Nous avions vu de loin ce jeune homme s'entretenir avec un philosophe de l'école d'Élée. S'étant informé du sujet que nous traitions : N'attendez votre bonheur que de vous-même, nous dit-il ; j'avais encore des doutes, on vient de les éclaircir. Je soutiens qu'il n'y a point de dieux, ou qu'ils ne se mêlent pas des choses d'ici-bas. Mon fils, répondit Philoclès, j'ai vu bien des gens qui, séduits à votre âge par cette nouvelle doctrine, l'ont abjurée dès qu'ils n'ont plus eu d'intérêt à la soutenir [1]. Démophon protesta qu'il ne s'en départirait jamais, et s'étendit sur les absurdités du culte religieux. Il insultait avec mépris à l'ignorance des peuples, avec dérision à nos préjugés [2]. Écoutez, reprit Philoclès, comme nous n'avons aucune prétention, il ne faut pas nous humilier. Si nous sommes dans l'erreur, votre devoir est de nous éclairer ou de nous plaindre : car la vraie philosophie est douce, compatissante, et surtout modeste.

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 888, A. — [2] Id. ibid. p. 885.

Expliquez-vous nettement. Que va-t-elle nous apprendre par votre bouche? Le voici, répondit le jeune homme : La nature et le hasard ont ordonné toutes les parties de l'univers; la politique des législateurs a soumis les sociétés à des lois [1]. Ces secrets sont maintenant révélés.

Philoclès. Vous semblez vous enorgueillir de cette découverte.

Démophon. Et c'est avec raison.

Philoclès. Je ne l'aurais pas cru : elle peut calmer les remords de l'homme coupable ; mais tout homme devrait s'en affliger.

Démophon. Et qu'aurait-il à perdre?

Philoclès. S'il existait une nation qui n'eût aucune idée de la Divinité, et qu'un étranger, paraissant tout à coup dans une de ses assemblées, lui adressât ces paroles : Vous admirez les merveilles de la nature sans remonter à leur auteur; je vous annonce qu'elles sont l'ouvrage d'un être intelligent qui veille à leur conservation, et qui vous regarde comme ses enfans. Vous comptez pour inutiles les vertus ignorées, et pour excusables les fautes impunies; je vous annonce qu'un juge invisible est toujours auprès de nous, et que les actions qui se dérobent à l'estime ou à la justice des hommes n'échappent point à ses regards. Vous bornez votre existence à ce petit nombre d'instans que vous passez sur la terre, et dont vous n'envisagez le terme qu'avec un secret effroi; je vous annonce qu'après la mort, un séjour de délices ou de peines sera le partage de l'homme vertueux ou du scélérat. Ne pensez-vous pas, Démophon, que les gens de bien, prosternés devant le nouveau législateur, recevraient ses dogmes avec avidité, et seraient pénétrés de douleur, s'ils étaient dans la suite obligés d'y renoncer?

Démophon. Ils auraient les regrets qu'on éprouve au sortir d'un rêve agréable.

Philoclès. Je le suppose. Mais enfin, si vous dissipiez ce rêve, n'auriez-vous pas à vous reprocher d'ôter au malheureux l'erreur qui suspendait ses maux? lui-même ne vous accuserait-il pas de le laisser sans défense contre les coups du sort et contre la méchanceté des hommes?

Démophon. J'éleverais son âme, en fortifiant sa raison. Je lui montrerais que le vrai courage consiste à se livrer aveuglément à la nécessité.

Philoclès. Quel étrange dédommagement! s'écrierait-il. On m'attache avec des liens de fer au rocher de Prométhée, et quand un vautour me déchire les entrailles, on m'avertit froidement d'étouffer mes plaintes. Ah! si les malheurs qui m'oppri-

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 889.

ment ne viennent pas d'une main que je puisse respecter et chérir, je ne me regarde plus que comme le jouet du hasard et le rebut de la nature. Du moins, l'insecte, en souffrant, n'a pas à rougir du triomphe de ses ennemis, ni de l'insulte faite à sa faiblesse. Mais outre les maux qui me sont communs avec lui, j'ai cette raison, qui est le plus cruel de tous, et qui les aigrit sans cesse par la prévoyance des suites qu'ils entraînent, et par la comparaison de mon état à celui de mes semblables.

Combien de pleurs m'eût épargnés cette philosophie que vous traitez de grossière, et suivant laquelle il n'arrive rien sur la terre sans la volonté ou la permission d'un être suprême [1] ! J'ignorais pourquoi il me choisissait pour me frapper; mais, puisque l'auteur de mes souffrances l'était en même temps de mes jours, j'avais lieu de me flatter qu'il en adoucirait l'amertume, soit pendant ma vie, soit après ma mort [2]. Et comment se pourrait-il en effet que, sous l'empire du meilleur des maîtres, on pût être à la fois rempli d'espoir et malheureux? Dites-moi, Démophon, seriez-vous assez barbare pour n'opposer à ces plaintes qu'un mépris outrageant ou de froides plaisanteries?

Démophon. Je leur opposerais l'exemple de quelques philosophes qui ont supporté la haine des hommes, la pauvreté, l'exil, tous les genres de persécution, plutôt que de trahir la vérité.

Philoclès. Ils combattaient en plein jour, sur un grand théâtre, en présence de l'univers et de la postérité. On est bien courageux avec de pareils spectateurs [3]. C'est l'homme qui gémit dans l'obscurité, qui pleure sans témoins qu'il faut soutenir.

Démophon. Je consens à laisser aux âmes faibles le soutien que vous leur accordez.

Philoclès. Elles en ont également besoin pour résister à la violence de leurs passions.

Démophon. A la bonne heure. Mais je dirai toujours qu'une âme forte, sans la crainte des dieux, sans l'approbation des hommes, peut se résigner aux rigueurs du destin, et même exercer les actes pénibles de la vertu la plus sévère.

Philoclès. Vous convenez donc que nos préjugés sont nécessaires à la plus grande partie du genre humain, et sur ce point vous êtes d'accord avec tous les législateurs [4]. Examinons maintenant s'ils ne seraient pas utiles à ces âmes privilégiées qui prétendent trouver dans leurs seules vertus une force invincible.

[1] Theogn. sent. v. 165. — [2] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 613, A; id. de leg. lib. 5, p. 732, D. — [3] Id. de rep. lib. 10, p. 604, A. — [4] Hippod. de rep. ap. Stob. lib. 41, p. 250. Zaleuch. ibid. p. 279. Charond. ibid. [illegible]. Hermipp. ap. Porphyr. de abstin. lib. 4, [illegible].

Vous êtes du nombre, sans doute; et, comme vous devez être conséquent, nous commencerons par comparer nos dogmes avec les vôtres.

Nous disons : Il existe pour l'homme des lois antérieures à toute institution humaine [1]. Ces lois, émanées de l'intelligence qui forma l'univers et qui le conserve, sont les rapports que nous avons avec elle et avec nos semblables. Commettre une injustice, c'est les violer, c'est se révolter et contre la société et contre le premier auteur de l'ordre qui maintient la société.

Vous dites, au contraire : Le droit du plus fort est la seule notion que la nature a gravée dans mon cœur [2]. Ce n'est pas d'elle, mais des lois positives, que vient la distinction du juste et de l'injuste, de l'honnête et du déshonnête. Mes actions, indifférentes en elles-mêmes, ne se transforment en crimes que par l'effet des conventions arbitraires des hommes [3].

Supposez à présent que nous agissons l'un et l'autre suivant nos principes, et plaçons-nous dans une de ces circonstances où la vertu, entourée de séductions, a besoin de toutes ses forces : d'un côté, des honneurs, des richesses, du crédit, toutes les espèces de distinctions; de l'autre, votre vie en danger, votre famille livrée à l'indigence, et votre mémoire à l'opprobre. Choisissez, Démophon : on ne vous demande qu'une injustice. Observez auparavant qu'on armera votre main de l'anneau qui rendait Gygès invisible [4]; je veux dire que l'auteur, le complice de votre crime sera mille fois plus intéressé que vous à l'ensevelir dans l'oubli. Mais quand même il éclaterait, qu'auriez-vous à redouter? Les lois? on leur imposera silence; l'opinion publique? elle se tournera contre vous, si vous résistez; vos liens avec la société? elle va les rompre en vous abandonnant aux persécutions de l'homme puissant; vos remords? préjugés de l'enfance, qui se dissiperont quand vous aurez médité sur cette maxime de vos auteurs et de vos politiques, qu'on ne doit juger du juste et de l'injuste que sur les avantages que l'un ou l'autre peut procurer [5].

Démophon. Des motifs plus nobles suffiront pour me retenir : l'amour de l'ordre, la beauté de la vertu, l'estime de moi-même.

Philoclès. Si ces motifs respectables ne sont pas animés par un principe surnaturel, qu'il est à craindre que de si faibles

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 807. Aristot. magn. mor. lib. 1, cap. 34, t. 2, p. 166, E; id. rhet. lib. 1, cap. 13, p. 541, A. Cudworth. de æter. just. et honest. notion. t. 2, p. 628. — [2] Ap. Plat. de leg. t. 2, p. 890. Ap. Aristot. ibid. — [3] Theod. ap. Laert. lib. 2, § 99; id. ap. Suid. in Σωκρ. — [4] Plat. de rep. lib. 10, p. 612. — [5] Lysand. ap. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 229.

roseaux ne se brisent sous la main qu'ils soutiennent! Eh quoi! vous vous croiriez fortement lié par des chaînes que vous auriez forgées et dont vous tenez la clef vous-même! Vous sacrifierez à des abstractions de l'esprit, à des sentimens factices, votre vie et tout ce que vous avez de plus cher au monde! Dans l'état de dégradation où vous vous êtes réduit, ombre, poussière, insecte, sous lequel de ces titres prétendez-vous que vos vertus sont quelque chose, que vous avez besoin de votre estime, et que le maintien de l'ordre dépend du choix que vous allez faire? Non, vous n'agrandirez jamais le néant en lui donnant de l'orgueil; jamais le véritable amour de la justice ne sera remplacé par un fanatisme passager; et cette loi impérieuse, qui nécessite les animaux à préférer leur conservation à l'univers entier, ne sera jamais détruite ou modifiée que par une loi plus impérieuse encore.

Quant à nous, rien ne saurait justifier nos chutes à nos yeux, parce que nos devoirs ne sont point en opposition avec nos vrais intérêts. Que notre petitesse nous cache au sein de la terre, que notre puissance nous élève jusqu'aux cieux [1], nous sommes environnés de la présence d'un juge dont les yeux sont ouverts sur nos actions et sur nos pensées [2], et qui seul donne une sanction à l'ordre, des attraits puissans à la vertu, une dignité réelle à l'homme, un fondement légitime à l'opinion qu'il a de lui-même. Je respecte les lois positives, parce qu'elles découlent de celles que Dieu a gravées au fond de mon cœur [3]; j'ambitionne l'approbation de mes semblables, parce qu'ils portent comme moi dans leur esprit un rayon de sa lumière, et dans leur âme les germes des vertus dont il leur inspire le désir; je redoute enfin mes remords, parce qu'ils me font déchoir de cette grandeur que j'avais obtenue en me conformant à sa volonté. Ainsi les contre-poids qui vous retiennent sur les bords de l'abîme, je les ai tous, et j'ai de plus une force supérieure qui leur prête une plus vigoureuse résistance.

Démophon. J'ai connu des gens qui ne croyaient rien, et dont la conduite et la probité furent toujours irréprochables [4].

Philoclès. Et moi je vous en citerais un plus grand nombre qui croyaient tout, et qui furent toujours des scélérats. Qu'en doit-on conclure? qu'ils agissaient également contre leurs principes, les uns en faisant le bien, les autres en opérant le mal. De pareilles inconséquences ne doivent pas servir de règle. Il s'agit de savoir si une vertu fondée sur des lois que l'on croirait

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 905. — [2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728, c. — [3] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 267. — [4] Plat. ibid. p. 908, B. Clem. Alex. in protrept. t. 1, p. 20 et 21.

descendues du ciel, ne serait pas plus pure et plus solide, plus consolante et plus facile, qu'une vertu uniquement établie sur les opinions mobiles des hommes.

Démophon. Je vous demande à mon tour si la saine morale pourra jamais s'accorder avec une religion qui ne tend qu'à détruire les mœurs, et si la supposition d'un amas de dieux injustes et cruels n'est pas la plus extravagante idée qui soit jamais tombée dans l'esprit humain. Nous nions leur existence ; vous les avez honteusement dégradés : vous êtes plus impies que nous [1].

Philoclès. Ces dieux sont l'ouvrage de nos mains, puisqu'ils ont nos vices. Nous sommes plus indignés que vous des faiblesses qu'on leur attribue. Mais si nous parvenions à purifier le culte des superstitions qui le défigurent, en seriez-vous plus disposé à rendre à la Divinité l'hommage que nous lui devons?

Démophon. Prouvez qu'elle existe et qu'elle prend soin de nous, et je me prosterne devant elle.

Philoclès. C'est à vous de prouver qu'elle n'existe point, puisque c'est vous qui attaquez un dogme dont tous les peuples sont en possession depuis une longue suite de siècles. Quant à moi, je voulais seulement repousser le ton railleur et insultant que vous aviez pris d'abord. Je commençais à comparer votre doctrine à la nôtre, comme on rapproche deux systèmes de philosophie. Il aurait résulté de ce parallèle que chaque homme, étant, selon vos auteurs, la mesure de toutes choses, doit tout rapporter à lui seul [2]; que, suivant nous, la mesure de toutes choses étant Dieu même [3], c'est d'après ce modèle que nous devons régler nos sentimens et nos actions [4].

Vous demandez quel monument atteste l'existence de la Divinité. Je réponds : L'univers, l'éclat éblouissant et la marche majestueuse des astres, l'organisation des corps, la correspondance de cette innombrable quantité d'êtres, enfin cet ensemble et ces détails admirables, où tout porte l'empreinte d'une main divine, où tout est grandeur, sagesse, proportion et harmonie ; j'ajoute le consentement des peuples [5], non pour vous subjuguer par la voie de l'autorité, mais parce que leur persuasion, toujours entretenue par la cause qui l'a produite, est un témoignage incontestable de l'impression qu'ont toujours faite sur les esprits les beautés ravissantes de la nature [6].

[1] Plut. de supert. t. 2, p. 169, F. Bayle, pens. sur la com. t. 1, § 116. — [2] Protag. ap. Plat. in Theæt. t. 1, p. 167 et 170, E. Sext. Emp. pyrrh. hypoth. lib. 1, cap. 32, p. 55. — [3] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716, D. — [4] Id. epist. 8, t. 3, p. 354, E. — [5] Id. de leg. lib. 10, t. 2, p. 886. Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 434, E. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 17, t. 2, p. 411. — [6] Plat. ibid. Aristot. ap. Cicer. ibid. lib. 2, cap. 37, p. 464.

La raison, d'accord avec mes sens, me montre aussi le plus excellent des ouvriers dans le plus magnifique des ouvrages. Je vois un homme marcher; j'en conclus qu'il a intérieurement un principe actif. Ses pas le conduisent où il veut aller; j'en conclus que ce principe combine ses moyens avec la fin qu'il se propose. Appliquons cet exemple. Toute la nature est en mouvement; il y a donc un premier moteur. Ce mouvement est assujéti à un ordre constant; il existe donc une intelligence suprême. Ici finit le ministère de ma raison; si je la laissais aller plus loin, je parviendrais, ainsi que plusieurs philosophes, à douter de mon existence. Ceux même de ces philosophes qui soutiennent que le monde a toujours été n'en admettent pas moins une première cause qui de toute éternité agit sur la matière. Car, suivant eux, il est impossible de concevoir une suite de mouvemens réguliers et concertés sans recourir à un moteur intelligent [1].

Démophon. Ces preuves n'ont pas arrêté parmi nous les progrès de l'athéisme.

Philoclès. Il ne les doit qu'à la présomption et à l'ignorance [2].

Démophon. Il les doit aux écrits des philosophes. Vous connaissez leurs sentimens sur l'existence et sur la nature de la Divinité [a].

Philoclès. On les soupçonne, on les accuse d'athéisme [3], parce qu'ils ne ménagent pas assez les opinions de la multitude, parce qu'ils hasardent des principes dont ils ne prévoient pas les conséquences, parce qu'en expliquant la formation et le mécanisme de l'univers, asservis à la méthode des physiciens, ils n'appellent pas à leur secours une cause surnaturelle. Il en est, mais en petit nombre, qui rejettent formellement cette cause, et leurs solutions sont aussi incompréhensibles qu'insuffisantes.

Démophon. Elles ne le sont pas plus que les idées qu'on a de la Divinité. Son essence n'est pas connue, et je ne saurais admettre ce que je ne conçois pas.

Philoclès. Vous avancez un faux principe. La nature ne vous offre-t-elle pas à tous momens des mystères impénétrables? Vous avouez que la matière existe, sans connaître son essence; vous savez que votre bras obéit à votre volonté, sans apercevoir la liaison de la cause à l'effet.

Démophon. On nous parle tantôt d'un seul dieu, et tantôt de plusieurs dieux. Je ne vois pas moins d'imperfections que d'op-

[1] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 7, etc. t. 2, p. 1000. — [2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 886. — [a] Voyez la note XIII à la fin du Voyage. — [3] Bayle, contin. des pens. sur la com. t. 3, § 21 et 26.

positions dans les attributs de la Divinité. Sa sagesse exige qu'elle maintienne l'ordre sur la terre, et le désordre y triomphe avec éclat. Elle est juste, et je souffre sans l'avoir mérité.

Philoclès. On supposa, dès la naissance des sociétés, que des génies, placés dans les astres, veillaient à l'administration de l'univers : comme ils paraissaient revêtus d'une grande puissance, ils obtinrent les hommages des mortels, et le souverain fut presque partout négligé pour les ministres.

Cependant son souvenir se conserva toujours parmi tous les peuples [1]. Vous en trouverez des traces plus ou moins sensibles dans les monumens les plus anciens; des témoignages plus formels dans les écrits des philosophes modernes. Voyez la prééminence qu'Homère accorde à l'un des objets du culte public : Jupiter est le père des dieux et des hommes. Parcourez la Grèce : vous trouverez l'Être unique, adoré depuis long-temps en Arcadie, sous le nom du Dieu bon par excellence [2]; dans plusieurs villes, sous celui du Très-Haut [3], ou du Très-Grand [4].

Écoutez ensuite Timée, Anaxagore, Platon : C'est le Dieu unique qui a ordonné la matière et produit le monde [5].

Écoutez Antisthène, disciple de Socrate : Plusieurs Divinités sont adorées parmi les nations, mais la nature n'en indique qu'une seule [6].

Écoutez enfin ceux de l'école de Pythagore. Tous ont considéré l'univers comme une armée qui se meut au gré du général; comme une vaste monarchie où la plénitude du pouvoir réside dans le souverain [7].

Mais pourquoi donner aux génies qui lui sont subordonnés un titre qui n'appartient qu'à lui seul? C'est que, par un abus depuis long-temps introduit dans toutes les langues, ces expressions *dieu* et *divin* ne désignent souvent qu'une supériorité de rang, qu'une excellence de mérite, et sont prodiguées tous les jours aux princes qu'il a revêtus de son pouvoir, aux esprits qu'il a remplis de ses lumières, aux ouvrages qui sont sortis de ses mains

[1] Act. Apost. cap. 10, v. 35; id. cap. 17, v. 23 et 28. S. Paul. epist. ad Rom. cap. 1, v. 21. Jablonsk. panth. lib. 1, cap. 2, p. 38; id. in proleg. § 22. Fréret, défense de la chronologie, p. 335. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 467. Cudworth. cap. 4, § 14, etc., etc. — [2] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 673. Macrob. in somn. Scip. lib. 1, cap. 2. — [3] Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62; lib. 5, cap. 15, p. 414; lib. 8, cap. 2, p. 600; lib. 9, cap. 8, p. 728. — [4] Id. lib. 10, cap. 37, p. 893. — [5] Tim. de anim. mund. Plat. in Tim. Anaxag. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881. — [6] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 407. Lactant. instit. divin. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 18; id. de irâ Dei, cap. 11, t. 2, p. 153. Plut. de orac. def. t. 2, p. 420. — [7] Archyt. de doctr. mor. ap. Stob. serm. 1, p. 15. Onat. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 3, p. 4. Stheneid. ap. Stob. serm. 46, p. 332. Diotog. ibid. p. 330.

ou des nôtres [1]. Il est si grand, en effet, que, d'un côté, on n'a d'autre moyen de relever les grandeurs humaines qu'en les rapprochant des siennes, et que, d'un autre côté, on a de la peine à comprendre qu'il puisse ou daigne abaisser ses regards jusqu'à nous.

Vous qui niez son immensité, avez-vous jamais réfléchi sur la multiplicité des objets que votre esprit et vos sens peuvent embrasser? Quoi! votre vue se prolonge sans effort sur un grand nombre de stades, et la sienne ne pourrait pas en parcourir une infinité! Votre attention se porte, presque au même instant, sur la Grèce, sur la Sicile, sur l'Égypte; et la sienne ne pourrait s'étendre sur tout l'univers [2]!

Et vous qui mettez des bornes à sa bonté, comme s'il pouvait être grand sans être bon, croyez-vous qu'il rougisse de son ouvrage? qu'un insecte, un brin d'herbe, soient méprisables à ses yeux? qu'il ait revêtu l'homme de qualités éminentes [3], qu'il lui ait donné le désir, le besoin et l'espérance de le connaître, pour l'éloigner à jamais de sa vue? Non, je ne saurais penser qu'un père oublie ses enfans, et que, par une négligence incompatible avec ses perfections [4], il ne daigne pas veiller sur l'ordre qu'il a établi dans son Empire.

Démophon. Si cet ordre émane de lui, pourquoi tant de crimes et de malheurs sur la terre? Où est sa puissance, s'il ne peut les empêcher? sa justice, s'il ne le veut pas?

Philoclès. Je m'attendais à cette attaque. On l'a faite, on la fera dans tous les temps; et c'est la seule qu'on puisse nous opposer. Si tous les hommes étaient heureux, ils ne se révolteraient pas contre l'auteur de leurs jours; mais ils souffrent sous ses yeux, et il semble les abandonner. Ici ma raison confondue interroge les traditions anciennes; toutes déposent en faveur d'une Providence. Elle interroge les sages [5]; presque tous d'accord sur le fond du dogme, ils hésitent et se partagent dans la manière de l'expliquer. Plusieurs d'entre eux, convaincus que limiter la justice ou la bonté de Dieu, c'était l'anéantir, ont mieux aimé donner des bornes à son pouvoir. Les uns répondent : Dieu n'opère que le bien; mais la matière, par un vice inhérent à sa nature, occasione le mal en résistant à la volonté de l'Être suprême [6]. D'autres : L'influence divine s'étend avec plénitude jusqu'à la sphère de la lune, et n'agit que faiblement dans les

[1] Menand. ap. Stob. serm. 32, p. 213. Cleric. ars crit. sect. 1, cap. 3, t. 1, p. 2. Moshem. in Cudworth. cap. 4, § 5, p. 271. — [2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728. — [3] Id. ibid. p. 725 et 726. — [4] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 902. — [5] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 398. — [6] Plat. in Tim. t. 3, passim.

régions inférieures [1]. D'autres : Dieu se mêle des grandes choses et néglige les petites [2]. Il en est enfin qui laissent tomber sur mes ténèbres un trait de lumière qui les éclaircit. Faibles mortels ! s'écrient-ils, cessez de regarder comme des maux réels, la pauvreté, la maladie et les malheurs qui vous viennent du dehors. Ces accidens, que votre résignation peut convertir en bienfaits, ne sont que la suite des lois nécessaires à la conservation de l'univers. Vous entrez dans le système général des choses, mais vous n'en êtes qu'une portion. Vous fûtes ordonnés pour le tout, et le tout ne fut pas ordonné pour vous [3].

Ainsi, tout est bien dans la nature, excepté dans la classe des êtres où tout devrait être mieux. Les corps inanimés suivent sans résistance les mouvemens qu'on leur imprime. Les animaux, privés de raison, se livrent sans remords à l'instinct qui les entraîne. Les hommes seuls se distinguent autant par leurs vices que par leur intelligence. Obéissent-ils à la nécessité, comme le reste de la nature? pourquoi peuvent-ils résister à leurs penchans? pourquoi reçurent-ils ces lumières qui les égarent, ce désir de connaître leur auteur, ces notions du bien, ces larmes précieuses que leur arrache une belle action, ce don le plus funeste, s'il n'est pas le plus beau de tous, le don de s'attendrir sur les malheurs de leurs semblables? A l'aspect de tant de priviléges qui les caractérisent essentiellement, ne doit-on pas conclure que Dieu, par des vues qu'il n'est pas permis de sonder, a voulu mettre à de fortes épreuves le pouvoir qu'ils ont de délibérer et de choisir? Oui, s'il y a des vertus sur la terre, il y a une justice dans le ciel. Celui qui ne paie pas un tribut à la règle doit une satisfaction à la règle [4]. Il commence sa vie dans ce monde; il la continue dans un séjour où l'innocence reçoit le prix de ses souffrances, où l'homme coupable expie ses crimes, jusqu'à ce qu'il en soit purifié.

Voilà, Démophon, comment nos sages justifient la Providence. Ils ne connaissent pour nous d'autre mal que le vice, et d'autre dénoûment au scandale qu'il produit qu'un avenir où toutes choses seront mises à leur place. Demander à présent pourquoi Dieu ne l'a pas empêché dès l'origine, c'est demander pourquoi il a fait l'univers selon ses vues, et non suivant les nôtres.

Démophon. La religion n'est qu'un tissu de petites idées, de

[1] Ocell. Lucan. cap. 2. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 453; id. de part. animal. lib. 1, cap. 1, p. 970. Moshem. in Cudw. cap. 1, § 45, not. *S*. — [2] Ap. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 901. Ap. Aristot. de mundo, cap. 6, t. 1, p. 611. Euripid. ap. Plut. de reip. ger. t. 2, p. 811. — [3] Plat. ibid. p. 903. — [4] Id. ibid. p. 905.

pratiques minutieuses. Comme s'il n'y avait pas assez de tyrans sur la terre, vous en peuplez les cieux; vous m'entourez de surveillans, jaloux les uns des autres, avides de mes présens, à qui je ne puis offrir que l'hommage d'une crainte servile; le culte qu'ils exigent n'est qu'un trafic honteux; ils vous donnent des richesses, vous leur rendez des victimes [1]. L'homme abruti par la superstition est le plus vil des esclaves. Vos philosophes mêmes n'ont pas insisté sur la nécessité d'acquérir des vertus avant que de se présenter à la Divinité, ou de lui en demander dans leurs prières [2].

Philoclès. Je vous ai déjà dit que le culte public est grossièrement défiguré, et que mon dessein était simplement de vous exposer les opinions des philosophes qui ont réfléchi sur les rapports que nous avons avec la Divinité. Doutez de ces rapports, si vous êtes assez aveugle pour les méconnaître. Mais ne dites pas que c'est dégrader nos âmes que de les séparer de la masse des êtres, que de leur donner la plus brillante des origines et des destinées, que d'établir entre elles et l'Être suprême un commerce de bienfaits et de reconnaissance.

Voulez-vous une morale pure et céleste, qui élève votre esprit et vos sentimens? étudiez la doctrine et la conduite de ce Socrate, qui ne vit dans sa condamnation, sa prison et sa mort, que le décret d'une sagesse infinie, et ne daigna pas s'abaisser jusqu'à se plaindre de l'injustice de ses ennemis.

Contemplez en même temps, avec Pythagore, les lois de l'harmonie universelle [3], et mettez ce tableau devant vos yeux. Régularité dans la distribution des mondes, régularité dans la distribution des corps célestes; concours de toutes les volontés dans une sage république, concours de tous les mouvemens dans une âme vertueuse; tous les êtres travaillant de concert au maintien de l'ordre, et l'ordre conservant l'univers et ses moindres parties; un Dieu auteur de ce plan sublime, et des hommes destinés à être par leurs vertus ses ministres et ses coopérateurs. Jamais système n'étincela de plus de génie; jamais rien n'a pu donner une plus haute idée de la grandeur et de la dignité de l'homme.

Permettez que j'insiste; puisque vous attaquez nos philosophes, il est de mon devoir de les justifier. Le jeune Lysis est intruit de leurs dogmes; j'en juge par les instituteurs qui élevèrent son enfance. Je vais l'interroger sur différens articles relatifs à cet

[1] Plat. in Eutyphr. t. 1, p. 14, c. — [2] Bayle, contin. des pens. t. 3, § 51, 54, etc. — [3] Theag. ap. Stob. serm. 1, p. 11. Criton. ibid. serm. 3, p. 43. Polus, ibid. serm. 9, p. 105. Diotog. ibid. serm. 46, p. 330. Hippodam. ibid. serm. 101, p. 555. Ocell. ibid. eclog. phys. lib. 1, p. 32.

entretien. Écoutez ses réponses. Vous verrez d'un coup d'œil l'ensemble de notre doctrine; et vous jugerez si la raison abandonnée à elle-même pouvait concevoir une théorie plus digne de la Divinité, et plus utile aux hommes [a].

PHILOCLÈS.

Dites-moi, Lysis, qui a formé le monde?

LYSIS.

Dieu [1].

PHILOCLÈS.

Par quel motif l'a-t-il formé?

LYSIS.

Par un effet de sa bonté [2].

PHILOCLÈS.

Qu'est-ce que Dieu?

LYSIS.

Ce qui n'a ni commencement ni fin [3] : l'Être éternel [4], nécessaire, immuable, intelligent [5].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous connaître son essence?

LYSIS.

Elle est incompréhensible et ineffable [6]; mais il a parlé clairement par ses œuvres [7], et ce langage a le caractère des grandes vérités, qui est d'être à la portée de tout le monde. De plus vives lumières nous seraient inutiles, et ne convenaient sans doute ni à son plan ni à notre faiblesse. Qui sait même si l'impatience de nous élever jusqu'à lui ne présage pas la destinée qui nous attend? En effet, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il est heureux par la seule vue de ses perfections [8], désirer de le connaître, c'est désirer de partager son bonheur.

PHILOCLÈS.

Sa providence s'étend-elle sur toute la nature?

LYSIS.

Jusque sur les plus petits objets [9].

[a] Voyez la note XIV à la fin du Voyage. — [1] Tim. Locr. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. ibid. p. 30, etc.; id. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 403. — [2] Plat. in Tim. t. 3, p. 29, E. — [3] Thal. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 36. — [4] Tim. ibid. p. 96. — [5] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 6, t. 1, p. 416; cap. 7, p. 418; cap. 15, p. 430; id. metaph. lib. 14, cap. 7, p. 1001. — [6] Plat. ibid. p. 28. — [7] Onat. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 4. — [8] Aristot. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E; id. de rep. lib. 7, cap. 1, p. 425, E. — [9] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 900, C. Theolog. païenne, t. 1, p. 190.

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous lui dérober la vue de nos actions?

LYSIS.

Pas même celle de nos pensées [1].

PHILOCLÈS.

Dieu est-il l'auteur du mal?

LYSIS.

L'Être bon ne peut faire que ce qui est bon [2].

PHILOCLÈS.

Quels sont vos rapports avec lui?

LYSIS.

Je suis son ouvrage, je lui appartiens; il a soin de moi [3].

PHILOCLÈS.

Quel est le culte qui lui convient?

LYSIS.

Celui que les lois de la patrie ont établi; la sagesse humaine ne pouvant savoir rien de positif à cet égard [4].

PHILOCLÈS.

Suffit-il de l'honorer par des sacrifices et par des cérémonies pompeuses?

LYSIS.

Non.

PHILOCLÈS.

Que faut-il encore?

LYSIS.

La pureté du cœur [5]. Il se laisse plutôt fléchir par la vertu que par les offrandes [6]; et comme il ne peut y avoir aucun commerce entre lui et l'injustice [7], quelques uns pensent qu'il faudrait arracher des autels les méchans qui y trouvent un asile [8].

PHILOCLÈS.

Cette doctrine, enseignée par les philosophes, est-elle reconnue par les prêtres?

[1] Epicharm. ap. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 708. AEschyl. ap. Theophil. ad. Autolyc. lib. 2, § 54. Euripid. ap. Stob. eclog. phys. cap. 7, p. 8. Thal. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 36. — [2] Plat. in Tim. t. 3, p. 30, A; id. de rep. lib. 2, t. 2, p. 379, D. — [3] Id. in Phædon. t. 1, p. 62, D. — [4] Id. in Epinom. t. 2, p. 985, D. — [5] Zaleuch. ap. Stob. p. 279. Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 149, E. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 61. — [6] Zaleuch. ap. Diod. lib. 12, p. 34; et ap. Stob. p. 279. Xenoph. memor. lib. 1, p. 722. — [7] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289. — [8] Euripid. ap. Stob. serm. 44, p. 307.

LYSIS.

Ils l'ont fait graver sur la porte du temple d'Épidaure : L'ENTRÉE DE CES LIEUX, dit l'inscription, N'EST PERMISE QU'AUX AMES PURES [1]. Ils l'annoncent avec éclat dans nos cérémonies saintes, où, après que le ministre des autels a dit, *qui est-ce qui est ici?* les assistans répondent de concert : *Ce sont tous gens de bien* [2].

PHILOCLÈS.

Vos prières ont-elles pour objet les biens de la terre?

LYSIS.

Non. J'ignore s'ils ne me seraient pas nuisibles, et je craindrais qu'irrité de l'indiscrétion de mes vœux, Dieu ne les exauçât [3].

PHILOCLÈS.

Que lui demandez-vous donc?

LYSIS.

De me protéger contre mes passions [4]; de m'accorder la vraie beauté, celle de l'âme [5]; les lumières et les vertus dont j'ai besoin [6]; la force de ne commettre aucune injustice, et surtout le courage de supporter, quand il le faut, l'injustice des autres [7].

PHILOCLÈS.

Que doit-on faire pour se rendre agréable à la Divinité?

LYSIS.

Se tenir toujours en sa présence [8]; ne rien entreprendre sans implorer son secours [9]; s'assimiler en quelque façon à elle par la justice et par la sainteté [10]; lui rapporter toutes ses actions [11]; remplir exactement les devoirs de son état, et regarder comme le premier de tous celui d'être utile aux hommes [12]; car, plus on opère le bien, plus on mérite d'être mis au nombre de ses enfans et de ses amis [13].

[1] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 652. — [2] Aristoph. in pac. v. 435 et 967. — [3] Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 138, etc. — [4] Zaleuch. ap. Stob. serm. 42, p. 279. — [5] Plat. in Phæd. t. 3, p. 279; id. in Alcib. 2, t. 2, p. 148. Clem. Alex. ibid. p. 705. — [6] Plat. in Men. p. 100; ap. eumd. de virt. t. 3, p. 379. — [7] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239, A. — [8] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728. — [9] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289. Plat. in Tim. t. 3, p. 27 et 48; id. de leg. lib. 4, t. 2, p. 712; id. epist. 8, t. 3, p. 352, E. — [10] Id. in Theæt. t. 1, p. 176, B. Aur. carm. vers. ult. — [11] Bias ap. Laert. lib. 1, § 88. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1072. — [12] Xenoph. ibid. lib. 3, p. 780. — [13] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 612, E; id. de leg. lib. 4, p. 716, D. Alexand. ap. Plut. t. 1, p. 681, A.

PHILOCLÈS.

Peut-on être heureux en observant ces préceptes?

LYSIS.

Sans doute, puisque le bonheur consiste dans la sagesse, et la sagesse dans la connaissance de Dieu [1].

PHILOCLÈS.

Mais cette connaissance est bien imparfaite.

LYSIS.

Aussi notre bonheur ne sera-t-il entier que dans une autre vie [2].

PHILOCLÈS.

Est-il vrai qu'après notre mort nos âmes comparaissent dans le champ de la vérité, et rendent compte de leur conduite à des juges inexorables; qu'ensuite les unes, transportées dans des campagnes riantes, y coulent des jours paisibles au milieu des fêtes et des concerts; que les autres sont précipitées par les Furies dans le Tartare, pour subir à la fois la rigueur des flammes et la cruauté des bêtes féroces [3]?

LYSIS.

Je l'ignore.

PHILOCLÈS.

Dirons-nous que les unes et les autres, après avoir été, pendant mille ans au moins, rassasiées de douleurs ou de plaisirs, reprendront un corps mortel, soit dans la classe des hommes, soit dans celle des animaux, et commenceront une nouvelle vie [4]; mais qu'il est pour certains crimes des peines éternelles [5]?

LYSIS.

Je l'ignore encore. La Divinité ne s'est point expliquée sur la nature des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort. Tout ce que j'affirme, d'après les notions que nous avons de l'ordre et de la justice, d'après le suffrage de tous les peuples et de tous les temps [6], c'est que chacun sera traité suivant ses mérites [7], et que l'homme juste, passant tout à coup du jour ténébreux de cette vie [8] à la lumière pure

[1] Theag. ap. Stob. serm. 1, p. 11, lin. 50. Archyt. ibid. p. 15. Plat. in Theæt. t. 1, p. 176; in Euthyd. p. 280; id. epist. 8, t. 3, p. 354; ap. Aug. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9. — [2] Plat. in Epinom. t. 2, p. 992. — [3] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371. — [4] Id. ibid. Virgil. æneid. lib. 6, v. 748. — [5] Plat. ibid. p. 615; id. in Gorg. t. 1, p. 525. — [6] Id. ibid. 523. Plut. de consol. t. 2, p. 120. — [7] Id. de leg. lib. 10, p. 905. — [8] Id. de rep. lib. 7, p. 521.

et brillante d'une seconde vie, jouira de ce bonheur inaltérable dont ce monde n'offre qu'une faible image [1].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers nous-mêmes?

LYSIS.

Décerner à notre âme les plus grands honneurs après ceux que nous rendons à la Divinité; ne la jamais remplir de vices et de remords; ne la jamais vendre au poids de l'or, ni la sacrifier à l'attrait des plaisirs; ne jamais préférer, dans aucune occasion, un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle [2].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers les hommes?

LYSIS.

Ils sont tous renfermés dans cette formule : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent [3].

PHILOCLÈS.

Mais n'êtes-vous pas à plaindre, si tous ces dogmes ne sont qu'une illusion, et si votre âme ne survit pas à votre corps?

LYSIS.

La religion n'est pas plus exigeante que la philosophie. Loin de prescrire à l'honnête homme aucun sacrifice qu'il puisse regretter, elle répand un charme secret sur ses devoirs, et lui procure deux avantages inestimables, une paix profonde pendant la vie, une douce espérance au moment de la mort [4].

CHAPITRE LXXX.

Suite de la Bibliothèque. La Poésie.

J'AVAIS mené chez Euclide le jeune Lysis, fils d'Apollodore. Nous entrâmes dans une des pièces de la bibliothèque; elle ne contenait que des ouvrages de poésie et de morale, les uns en très-grande quantité, les autres en très-petit nombre. Lysis parut étonné de cette disproportion; Euclide lui dit : Il faut peu de livres pour instruire les hommes; il en faut beaucoup pour les amuser. Nos devoirs sont bornés; les plaisirs de l'esprit et du

[1] Plut. in Epinom. t. 2, p. 973 et 992. — [2] Plat. de leg. lib. 5, p. 727, etc. — [3] Isocr. ad. Nicocl. t. 1, p. 116. — [4] Plat. in Phædon. t. 1, p. 91 et 114.

cœur ne sauraient l'être : l'imagination, qui sert à les alimenter, est aussi libérale que féconde; tandis que la raison, pauvre et stérile, ne nous communique que les faibles lumières dont nous avons besoin; et comme nous agissons plus d'après nos sensations que d'après nos réflexions, les talens de l'imagination auront toujours plus d'attraits pour nous que les conseils de la raison sa rivale.

Cette faculté brillante s'occupe moins du réel que du possible, plus étendu que le réel; souvent même elle préfère au possible des fictions auxquelles on ne peut assigner des limites. Sa voix peuple les déserts, anime les êtres les plus insensibles, transporte d'un objet à l'autre les qualités et les couleurs qui servaient à les distinguer; et, par une suite de métamorphoses, nous entraîne dans le séjour des enchantemens, dans ce monde idéal où les poëtes, oubliant la terre, s'oubliant eux-mêmes, n'ont plus de commerce qu'avec des intelligences d'un ordre supérieur.

C'est là qu'ils cueillent leurs vers dans les jardins des Muses [1], que les ruisseaux paisibles roulent en leur faveur des flots de lait et de miel [2], qu'Apollon descend des cieux pour leur remettre sa lyre [3], qu'un souffle divin, éteignant tout à coup leur raison, les jette dans les convulsions du délire, et les force de parler le langage des dieux, dont ils ne sont plus que les organes [4].

Vous voyez, ajouta Euclide, que j'emprunte les paroles de Platon. Il se moquait souvent de ces poëtes qui se plaignent avec tant de froideur du feu qui les consume intérieurement. Mais il en est parmi eux qui sont en effet entraînés par cet enthousiasme qu'on appelle inspiration divine, fureur poétique [5]. Eschyle, Pindare, et tous nos grands poëtes le ressentaient, puisqu'il domine encore dans leurs écrits. Que dis-je? Démosthène à la tribune, des particuliers dans la société nous le font éprouver tous les jours. Ayez vous-même à peindre les transports ou les malheurs d'une de ces passions qui, parvenues à leur comble, ne laissent plus à l'âme aucun sentiment de libre, il ne s'échappera de votre bouche et de vos yeux que des traits enflammés, et vos fréquens écarts passeront pour des accès de fureur ou de folie. Cependant vous n'aurez cédé qu'à la voix de la nature.

Cette chaleur, qui doit animer toutes les productions de l'esprit, se développe dans la poésie [6] avec plus ou moins d'in-

[1] Plat. in Ion. t. 1, p. 534. — [2] Id. ibid. — [3] Pind. pyth. 1, v. 1. — [4] Plat. ibid. — [5] Id. in Phæd. t. 3, p. 245; id. et Democrit. ap. Cicer. de orat. cap. 46, t. 1, p. 237. — [6] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 26, t. 2, p. 254; id. ad Quint. lib. 3, epist. 4, t. 9, p. 87; epist. 5, p. 89.

tensité, suivant que le sujet exige plus ou moins de mouvement, suivant que l'auteur possède plus ou moins ce talent sublime qui se prête aisément aux caractères des passions, ou ce sentiment profond qui tout à coup s'allume dans son cœur et se communique rapidement aux nôtres [1]. Ces deux qualités ne sont pas toujours réunies. J'ai connu un poëte de Syracuse qui ne faisait jamais de si beaux vers que lorsqu'un violent enthousiasme le mettait hors de lui-même [2].

Lysis fit alors quelques questions dont on jugera par les réponses d'Euclide. La poésie, nous dit ce dernier, a sa marche et sa langue particulière. Dans l'épopée et la tragédie, elle imite une grande action, dont elle lie toutes les parties à son gré, altérant les faits connus, y en ajoutant d'autres qui augmentent l'intérêt, les relevant tantôt au moyen des incidens merveilleux, tantôt par les charmes variés de la diction ou par la beauté des pensées et des sentimens. Souvent la fable, c'est-à-dire la manière de disposer l'action [3], coûte plus et fait plus d'honneur au poëte que la composition même des vers [4].

Les autres genres de poésie n'exigent pas de lui une construction si pénible. Mais toujours doit-il montrer une sorte d'invention, donner, par des fictions neuves, un esprit de vie à tout ce qu'il touche, nous pénétrer de sa flamme, et ne jamais oublier que, suivant Simonide [5], la poésie est une peinture parlante, comme la peinture est une poésie muette.

Il suit de là que le vers seul ne constitue pas le poëte. L'histoire d'Hérodote mise en vers ne serait qu'une histoire [6], puisqu'on n'y trouverait ni fable ni fictions [7]. Il suit encore qu'on ne doit pas compter parmi les productions de la poésie les sentences de Théognis, de Phocylide, etc., ni même les systèmes de Parménide et d'Empédocle sur la nature [8], quoique ces deux derniers auteurs aient quelquefois inséré dans leurs ouvrages des descriptions brillantes [9] ou des allégories ingénieuses [10].

J'ai dit que la poésie avait une langue particulière. Dans les partages qui se sont faits entre elle et la prose, elle est convenue de ne se montrer qu'avec une parure très-riche, ou du moins très-élégante; et l'on a remis entre ses mains toutes les couleurs de la nature, avec l'obligation d'en user sans cesse, et l'espérance du pardon, si elle en abuse quelquefois.

[1] Aristot. de poet. cap. 17, t. 2, p. 665, c. — [2] Id. probl. p. 817, c. — [3] Id. de poet. cap. 6, p. 656, E. — [4] Id. ibid. cap. 9, p. 659, E. — [5] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 17. Voss. de art. poet. nat. p. 6. — [6] Aristot. ibid. — [7] Plat. in Phædon. t. 1, p. 61, B. — [8] Aristot. ibid. cap. 1, p. 653. Plut. ibid. p. 16. — [9] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 57. Emped. ap. Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 396. — [10] Id. ibid. p. 392.

Elle a réuni à son domaine quantité de mots interdits à la prose, d'autres qu'elle allonge ou raccourcit, soit par l'addition, soit par le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe. Elle a le pouvoir d'en produire de nouveaux [1], et le privilége presque exclusif d'employer ceux qui ne sont plus en usage, ou qui ne le sont que dans un pays étranger [2]; d'en identifier plusieurs dans un seul [3], de les disposer dans un ordre inconnu jusqu'alors [4], et de prendre toutes les licences qui distinguent l'élocution poétique du langage ordinaire.

Les facilités accordées au génie s'étendent sur tous les instrumens qui secondent ses opérations. De là ces formes nombreuses que les vers ont reçues de ses mains, et qui toutes ont un caractère indiqué par la nature. Le vers héroïque marche avec une majesté imposante; on l'a destiné à l'épopée : l'iambe revient souvent dans la conversation; la poésie dramatique l'emploie avec succès. D'autres formes s'assortissent mieux aux chants accompagnés de danses [5 a]; elles se sont appliquées sans effort aux odes et aux hymnes. C'est ainsi que les poëtes ont multiplié les moyens de plaire.

Euclide, en finissant, nous montra les ouvrages qui ont paru en différens temps sous les noms d'Orphée, de Musée, de Thamyris [6], de Linus, d'Anthès [7], de Pamphus [8], d'Olen [9], d'Abaris [10], d'Épiménide [11], etc. Les uns ne contiennent que des hymnes sacrés ou des chants plaintifs; les autres traitent des sacrifices, des oracles, des expiations et des enchantemens. Dans quelques uns, et surtout dans le *Cycle épique*, qui est un recueil de traditions fabuleuses où les auteurs tragiques ont souvent puisé les sujets de leurs pièces [12], on a décrit les généalogies des dieux, le combat des Titans, l'expédition des Argonautes, les guerres de Thèbes et de Troie [13]. Tels furent les principaux objets qui occupèrent les gens de lettres pendant plusieurs siècles. Comme la plupart de ces ouvrages n'appartiennent pas à ceux dont ils portent les noms [b], Euclide avait négligé de les disposer dans un certain ordre.

[1] Aristot. de poet. cap. 21, t. 2, p. 669, B. — [2] Id. ibid. p. 668, D; et cap. 22, p. 669, E. — [3] Id. ibid. cap. 20, p. 668, A. — [4] Id. ibid. cap. 22, p. 670, C. — [5] Id. ibid. cap. 24, p. 672, B. — [a] Voyez, sur les diverses formes des vers grecs, le chapitre XXVII de cet ouvrage, t. 1. — [6] Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 364; id. de leg. lib. 8, p. 829. Aristot. de gener. animal. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 1073. — [7] Heracl. ap. Plut. de mus. t. 2, p. 1132. — [8] Pausan. lib. 1, p. 92, 94, etc. — [9] Herodot. lib. 4, cap. 35. — [10] Plat. in Charmid. t. 2, p. 158. — [11] Diog. Laert. lib. 1, § 111. — [12] Casaub. in Athen. p. 301. — [13] Fabr. bibl. græc. lib. 1, cap. 17, etc. — [b] Voyez la note XV, à la fin du Voyage.

L'épopée.

Venaient ensuite ceux d'Hésiode et d'Homère. Ce dernier était escorté d'un corps redoutable d'interprètes et de commentateurs [1]. J'avais lu avec ennui les explications de Stésimbrote et de Glaucon [2]; et j'avais ri de la peine que s'était donnée Métrodore de Lampsaque pour découvrir une allégorie continuelle dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* [3].

A l'exemple d'Homère, plusieurs poëtes entreprirent de chanter la guerre de Troie. Tels furent, entre autres, Arctinus, Stésichore [4], Sacadas [5], Leschès [6], qui commença son ouvrage par ces mots emphatiques : *Je chante la fortune de Priam et la guerre fameuse* [7]... Le même Leschès dans sa *Petite Iliade* [8], et Dicéogène dans ses *Cypriaques* [9], décrivirent tous les événemens de cette guerre. Les poëmes de l'Héracléide et de la Théséide n'omettent aucun des exploits d'Hercule et de Thésée [10]. Ces auteurs ne connurent jamais la nature de l'épopée; ils étaient placés à la suite d'Homère, et se perdaient dans ses rayons, comme les étoiles se perdent dans ceux du soleil.

Les pièces de théâtre.

Euclide avait tâché de réunir toutes les tragédies, comédies et satires, que depuis près de deux cents ans on a représentées sur les théâtres de la Grèce [11] et de la Sicile. Il en possédait environ trois mille [12 a], et sa collection n'était pas complète. Quelle haute idée ne donnait-elle pas de la littérature des Grecs et de la fécondité de leur génie? Je comptai souvent plus de cent pièces qui venaient de la même main. Parmi les singularités qu'Euclide nous faisait remarquer, il nous montra l'*Hippocentaure*, tragédie, où Chérémon avait, il n'y a pas long-temps, introduit, contre l'usage reçu, toutes les espèces de vers [13]. Cette nouveauté ne fut pas goûtée.

Les mimes ne furent, dans l'origine, que des farces obscènes ou satiriques qu'on représentait sur le théâtre. Leur nom s'est transmis ensuite à de petits poëmes qui mettent sous les yeux du

[1] Fabr. bibl. græc. lib. 1, cap. 17, p. 330. — [2] Plat. in Ion. t. 1, p. 530. — [3] Id. ibid. Tatian. adv. gent. § 37, p. 80. — [4] Fabr. ibid. t. 1, p. 9 et 597. — [5] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 610. Meurs. bibl. græc. cap. 1. — [6] Pausan. lib. 10, cap. 25, p. 860. — [7] Horat. de art. poet. v. 137. — [8] Fabric. ibid. p. 280. — [9] Herodot. lib. 2, cap. 117. Aristot. de poet. cap. 16, t. 2, p. 664; cap. 23, p. 671. Athen. lib. 15, cap. 8, p. 682. Perizon. ad AElian. var. hist. lib. 9, cap. 15. — [10] Aristot. ibid. cap. 8, p. 658. — [11] AEschin. de fals. leg. p. 398. — [12] Meurs. bibl. græc. et attic. Fabr. bibl. græc. etc. — [a] Voyez la note XVI à la fin du Voyage. — [13] Aristot. ibid. cap. 1, p. 653; cap. 24, p. 672.

lecteur des aventures particulières [1]. Ils se rapprochent de la comédie par leur objet ; ils en diffèrent par le défaut d'intrigue, quelques uns par une extrême licence [2]. Il en est où il règne une plaisanterie exquise et décente. Parmi les mimes qu'avait rassemblés Euclide, je trouvai ceux de Xénarque et ceux de Sophron de Syracuse [3] : ces derniers faisaient les délices de Platon, qui, les ayant reçus de Sicile, les fit connaître aux Athéniens. Le jour de sa mort, on les trouva sous le chevet de son lit [4 a].

L'élégie.

Avant la découverte de l'art dramatique, nous dit encore Euclide, les poëtes à qui la nature avait accordé une âme sensible, et refusé le talent de l'épopée, tantôt retraçaient dans leurs tableaux les désastres d'une nation ou les infortunes d'un personnage de l'antiquité, tantôt déploraient la mort d'un parent ou d'un ami, et soulageaient leur douleur en s'y livrant. Leurs chants plaintifs, presque toujours accompagnés de la flûte, furent connus sous le nom d'élégies ou de lamentations [5].

Ce genre de poésie procède par une marche régulièrement irrégulière ; je veux dire que le vers de six pieds et celui de cinq s'y succèdent alternativement [6]. Le style en doit être simple, parce qu'un cœur véritablement affligé n'a plus de prétention ; il faut que les expressions en soient quelquefois brûlantes comme la cendre qui couvre un feu dévorant, mais que dans le récit elles n'éclatent point en imprécations et en désespoir. Rien de si intéressant que l'extrême douceur jointe à l'extrême souffrance. Voulez-vous le modèle d'une élégie aussi courte que touchante? vous la trouverez dans Euripide. Andromaque, transportée en Grèce, se jette aux pieds de la statue de Thétis, de la mère d'Achille : elle ne se plaint pas de ce héros ; mais, au souvenir du jour fatal où elle vit Hector traîné autour des murailles de Troie, ses yeux se remplissent de larmes, elle accuse Hélène de tous ses malheurs, elle rappelle les cruautés qu'Hermione lui a fait éprouver ; et, après avoir prononcé une seconde fois le nom de son époux, elle laisse couler ses pleurs avec plus d'abondance [7].

L'élégie peut soulager nos maux quand nous sommes dans

[1] Voss. de instit. poet. lib. 2, cap. 1, p. 150. — [2] Plut. sympos. lib. 7, quæst. 8, t. 2, p. 712. Diomed. de orat. lib. 3, p. 488. — [3] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 653. — [4] Diog. Laert. lib. 3, § 18. Menag. ibid. p. 146. Voss. ibid. cap. 33, p. 161. — [a] On peut présumer que quelques uns des poëmes qu'on appelait mimes étaient dans le goût des contes de La Fontaine. — [5] Procl. chrestom. ap. Phot. biblioth. p. 984. Voss. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 49. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 6, hist. p. 277; t. 7, mém. p. 337. — [6] Horat. de art. poet. v. 75. — [7] Euripid. in Androm. v. 103.

l'infortune ; elle doit nous inspirer du courage quand nous sommes près d'y tomber. Elle prend alors un ton plus vigoureux, et, employant les images les plus fortes, elle nous fait rougir de notre lâcheté, et envier les larmes répandues aux funérailles d'un héros mort pour le service de la patrie.

C'est ainsi que Tyrtée ranima l'ardeur éteinte des Spartiates [1], et Callinus celle des habitans d'Éphèse [2]. Voilà leurs élégies, et voici la pièce qu'on nomme *la Salamine*, et que Solon composa pour engager les Athéniens à reprendre l'île de ce nom [3].

Lasse enfin de gémir sur les calamités trop réelles de l'humanité, l'élégie se chargea d'exprimer les tourmens de l'amour [4]. Plusieurs poëtes lui dûrent un éclat qui rejaillit sur leurs maîtresses. Les charmes de Nanno furent célébrés par Mimnerme de Colophon, qui tient un des premiers rangs parmi nos poëtes [5]; ceux de Battis le sont tous les jours par Philétas de Cos [6], qui, jeune encore, s'est fait une juste réputation. On dit que son corps est si grêle et si faible, que, pour se soutenir contre la violence du vent, il est obligé d'attacher à sa chaussure des semelles de plomb ou des boules de ce métal [7]. Les habitans de Cos, fiers de ses succès, lui ont consacré sous un platane une statue de bronze [8].

Je portai ma main sur un volume intitulé *la Lydienne*. Elle est, me dit Euclide, d'Antimaque de Colophon, qui vivait dans le siècle dernier [9]; c'est le même qui nous a donné le poëme si connu de *la Thébaïde* [10]. Il était éperdument amoureux de la belle Chryséis; il la suivit en Lydie, où elle avait reçu le jour; elle y mourut entre ses bras. De retour dans sa patrie, il ne trouva d'autre remède à son affliction que de la répandre dans ses écrits, et de donner à cette élégie le nom qu'elle porte [11].

Je connais sa Thébaïde, répondis-je : quoique la disposition n'en soit pas heureuse [12], et qu'on y retrouve de temps en temps des vers d'Homère transcrits presque syllabe pour syllabe [13], je conviens qu'à bien des égards l'auteur mérite des éloges. Cependant l'enflure [14], la force, et j'ose dire la séche-

[1] Stob. serm. 49, p. 353. — [2] Id. ibid. p. 355. — [3] Plut. in Sol. t. 1, p. 82. — [4] Horat. de art. poet. v. 76. — [5] Chamæl. ap. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 620. Strab. lib. 14, p. 633 et 643. Suid. in *Μίμνερ.* Horat. lib. 2, epist. 2, v. 101. Propert. lib. 1, eleg. 9, v. 11. Gyrald. de poet. hist. dialog. 3, p. 161. — [6] Hermesian. ap. Athen. ibid. cap. 8, p. 598. — [7] Athen. lib. 12, cap. 13, p. 552. AElian. var. hist. lib. 9, cap. 14; lib. 10, cap. 6. Suid. in *Φιλήτ.* — [8] Hermesian. ibid. — [9] Schol. Pind. pyth. 4, v. 398. Schol. Apoll. Rhod. lib. 1, v. 1289; lib. 2, v. 297, etc. — [10] Athen. lib. 11, p. 468, 475 et 482. — [11] Hermesian. ap. Athen. lib. 13, p. 598. Plut. de consol. t. 2, p. 106. — [12] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 629. — [13] Porphyr. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, p. 467. — [14] Catul. de Cinn. de Volus. carm. LXXXVII.

resse du style [1], me font présumer qu'il n'avait ni assez d'agrément dans l'esprit, ni assez de sensibilité dans l'âme [2] pour nous intéresser à la mort de Chryséis. Mais je vais m'en éclaircir. Je lus en effet *la Lydienne* pendant qu'Euclide montrait à Lysis les élégies d'Archiloque, de Simonide, de Clonas, d'Ion, etc. [3]. Ma lecture achevée : Je ne me suis pas trompé, repris-je ; Antimaque a mis de la pompe dans sa douleur. Sans s'apercevoir qu'on est consolé quand on cherche à se consoler par des exemples, il compare ses maux à ceux des anciens héros de la Grèce [4], et décrit longuement les travaux pénibles qu'éprouvèrent les Argonautes dans leur expédition [5].

Archiloque, dit Lysis, crut trouver dans le vin un dénoûment plus heureux à ses peines. Son beau-frère venait de périr sur mer ; dans une pièce de vers que le poëte fit alors, après avoir donné quelques regrets à sa perte, il se hâte de calmer sa douleur. Car enfin, dit-il, nos larmes ne le rendront pas à la vie ; nos jeux et nos plaisirs n'ajouteront rien aux rigueurs de son sort [6].

Euclide nous fit observer que le mélange des vers de six pieds avec ceux de cinq n'était autrefois affecté qu'à l'élégie proprement dite, et que dans la suite il fut appliqué à différentes espèces de poésie. Pendant qu'il nous en citait des exemples [7], il reçut un livre qu'il attendait depuis long-temps. C'était l'Iliade en vers élégiaques, c'est-à-dire qu'après chaque vers d'Homère, l'auteur n'avait pas rougi d'ajouter un plus petit vers de sa façon. Cet auteur s'appelle Pigrès : il était frère de la feue reine de Carie, Artémise, femme de Mausole [8] ; ce qui ne l'a pas empêché de produire l'ouvrage le plus extravagant et le plus mauvais qui existe peut-être.

Plusieurs tablettes étaient chargées d'hymnes en l'honneur des dieux, d'odes pour les vainqueurs aux jeux de la Grèce, d'éclogues, de chansons et de quantité de pièces fugitives.

L'éclogue.

L'éclogue, nous dit Euclide, doit peindre les douceurs de la vie pastorale : des bergers assis sur un gazon, aux bords d'un ruisseau, sur le penchant d'une colline, à l'ombre d'un arbre antique, tantôt accordent leurs chalumeaux au murmure des eaux

[1] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 150; id. de cens. vet. script. cap. 2, p. 419. — [2] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 629. — [3] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, p. 352. — [4] Plut. de consol. t. 2, p. 160. — [5] Schol. Pind. pyth. 4, v. 398. Schol. Apoll. Rhod. lib. 1, v. 1289; lib. 3, v. 409, lib. 4, v. 259, etc. — [6] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 33. — [7] Mém. ibid. p. 383. — [8] Suid. in Πίγρ.

et du zéphyr, tantôt chantent leurs amours, leurs démêlés innocens, leurs troupeaux et les objets ravissans qui les environnent.

Ce genre de poésie n'a fait aucun progrès parmi nous. C'est en Sicile qu'on doit en chercher l'origine [1]. C'est là, du moins, à ce qu'on dit, qu'entre des montagnes couronnées de chênes superbes, se prolonge un vallon où la nature a prodigué ses trésors. Le berger Daphnis y naquit au milieu d'un bosquet de lauriers [2], et les dieux s'empressèrent à le combler de leurs faveurs. Les nymphes de ces lieux prirent soin de son enfance; il reçut de Vénus les grâces et la beauté, de Mercure le talent de la persuasion; Pan dirigea ses doigts sur la flûte à sept tuyaux, et les Muses réglèrent les accens de sa voix touchante. Bientôt, rassemblant autour de lui les bergers de la contrée, il leur apprit à s'estimer heureux de leur sort. Les roseaux furent convertis en instrumens sonores. Il établit des concours, où deux jeunes émules se disputaient le prix du chant et de la musique instrumentale. Les échos, animés à leurs voix, ne firent plus entendre que les expressions d'un bonheur tranquille et durable. Daphnis ne jouit pas long-temps du spectacle de ses bienfaits. Victime de l'amour, il mourut à la fleur de son âge [3]; mais jusqu'à nos jours [4] ses élèves n'ont cessé de célébrer son nom, et de déplorer les tourmens qui terminèrent sa vie [5]. Le poëme pastoral, dont on prétend qu'il conçut la première idée, fut perfectionné dans la suite par deux poëtes de Sicile, Stésichore d'Himère et Diomus de Syracuse [6].

Je conçois, dit Lysis, que cet art a dû produire de jolis paysages, mais étrangement enlaidis par les figures ignobles qu'on y représente. Quel intérêt peuvent inspirer des pâtres grossiers et occupés de fonctions viles? Il fut un temps, répondit Euclide, où le soin des troupeaux n'était pas confié à des esclaves. Les propriétaires s'en chargeaient eux-mêmes, parce qu'on ne connaissait pas alors d'autres richesses. Ce fait est attesté par la tradition, qui nous apprend que l'homme fut pasteur avant d'être agricole; il l'est par le récit des poëtes, qui, malgré leurs écarts, nous ont souvent conservé le souvenir des mœurs antiques [7]. Le berger Endymion fut aimé de Diane; Pâris conduisait sur le mont Ida les troupeaux du roi Priam son père; Apollon gardait ceux du roi Admète.

Un poëte peut donc, sans blesser les règles de la convenance, remonter à ces siècles reculés, et nous conduire dans ces re-

[1] Diod. lib. 4, p. 383. — [2] Id. ibid. — [3] Voss. de instit. poet. lib. 3, cap. 8. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, hist. p. 85; t. 6, mém. p. 459. — [4] Diod. ibid. — [5] AElian. var. hist. lib. 10, cap. 18. Theocr. idyll. 1. — [6] AElian. ibid. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 619. — [7] Plat. de leg. t. 2, p. 682.

traites écartées où coulaient sans remords leurs jours des particuliers qui, ayant reçu de leurs pères une fortune proportionnée à leurs besoins, se livraient à des jeux paisibles, et perpétuaient pour ainsi dire leur enfance jusqu'à la fin de leur vie.

Il peut donner à ses personnages une émulation qui tiendra les âmes en activité ; ils penseront moins qu'ils ne sentiront ; leur langage sera toujours simple, naïf, figuré, plus ou moins relevé, suivant la différence des états, qui, sous le régime pastoral, se réglait sur la nature des possessions. On mettait alors au premier rang des biens les vaches, ensuite les brebis, les chèvres et les porcs [1]. Mais, comme le poëte ne doit prêter à ses bergers que des passions douces et des vices légers, il n'aura qu'un petit nombre de scènes à nous offrir ; et les spectateurs se dégoûteront d'une uniformité aussi fatigante que celle d'une mer toujours tranquille et d'un ciel toujours serein.

Les chansons.

Faute de mouvement et de variété, l'éclogue ne flattera jamais autant notre goût que cette poésie où le cœur se déploie dans l'instant du plaisir, dans celui de la peine. Je parle des chansons, dont vous connaissez les différentes espèces. Je les ai divisées en deux classes. L'une contient les chansons de table [2] ; l'autre, celles qui sont particulières à certaines professions, telles que les chansons des moissonneurs, des vendangeurs, des épluchеuses, des meuniers, des ouvriers en laine, des tisserands, des nourrices, etc. [3].

L'ivresse du vin, de l'amour, de l'amitié, de la joie, du patriotisme, caractérisent les premières. Elles exigent un talent particulier : il ne faut point de préceptes à ceux qui l'ont reçu de la nature ; ils seraient inutiles aux autres. Pindare a fait des chansons à boire [4] ; mais on chantera toujours celles d'Anacréon et d'Alcée. Dans la seconde espèce de chansons, le récit des travaux est adouci par le souvenir de certaines circonstances, ou par celui des avantages qu'ils procurent. J'entendis une fois un soldat à demi ivre chanter une chanson militaire, dont je rendrai plutôt le sens que les paroles. « Une lance, une épée, un » bouclier, voilà tous mes trésors ; avec la lance, l'épée et le » bouclier, j'ai des champs, des moissons et du vin. J'ai vu des » gens prosternés à mes pieds ; ils m'appelaient leur souverain, » leur maître ; ils n'avaient point la lance, l'épée et le bou» clier [5]. »

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 4, p. 534. — [2] Ibid. t. 9, p. 320. — [3] Ibid. p. 347. — [4] Athen. lib. 10, cap. 7, p. 427. Suid. in Πίνδ. — [5] Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695.

Les hymnes.

Combien la poésie doit se plaire dans un pays où la nature et les institutions forcent sans cesse des imaginations vives et brillantes à se répandre avec profusion ! car ce n'est pas seulement aux succès de l'épopée et de l'art dramatique que les Grecs accordent des statues, et l'hommage plus précieux encore d'une estime réfléchie. Des couronnes éclatantes sont réservées pour toutes les espèces de poésies lyriques. Point de ville qui, dans le courant de l'année, ne solennise quantité de fêtes en l'honneur de ses dieux ; point de fête qui ne soit embellie par des cantiques nouveaux ; point de cantique qui ne soit chanté en présence de tous les habitans, et par des chœurs de jeunes gens tirés des principales familles. Quel motif d'émulation pour le poëte ! Quelle distinction encore, lorsqu'en célébrant les victoires des athlètes, il mérite lui-même la reconnaissance de leur patrie ! Transportons-le sur un plus beau théâtre. Qu'il soit destiné à terminer par ses chants les fêtes d'Olympie ou des autres grandes solennités de la Grèce ; quel moment que celui où vingt, trente milliers de spectateurs, ravis de ses accords, poussent jusqu'au ciel des cris d'admiration et de joie ! Non, le plus grand potentat de la terre ne saurait accorder au génie une récompense de si haute valeur.

De là vient cette considération dont jouissent parmi nous les poëtes qui concourent à l'embellissement de nos fêtes, surtout lorsqu'ils conservent dans leurs compositions le caractère spécial de la divinité qui reçoit leurs hommages : car, relativement à son objet, chaque espèce de cantique devrait se distinguer par un genre particulier de style et de musique. Vos chants s'adressent-ils au maître des dieux, prenez un ton grave et imposant ; s'adressent-ils aux Muses, faites entendre des sons plus doux et plus harmonieux. Les anciens observaient exactement cette juste proportion ; mais la plupart des modernes, qui se croient plus sages, parce qu'ils sont plus instruits, l'ont dédaignée sans pudeur [1].

Cette convenance, dis-je alors, je l'ai trouvée dans vos moindres usages, dès qu'ils remontent à une certaine antiquité ; et j'ai admiré vos premiers législateurs, qui s'aperçurent de bonne heure qu'il valait mieux enchaîner votre liberté par des formes que par la contrainte. J'ai vu de même, en étudiant l'origine des nations, que l'empire des rites avait précédé partout celui des lois. Les rites sont comme des guides qui nous conduisent par la

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. Plut. de mus. t. 2, p. 1133. Lettre sur la musique, par M. l'abbé Arnaud, p. 16.

main dans des routes qu'ils ont souvent parcourues; les lois, comme des plans de géographie où l'on a tracé les chemins par un simple trait, et sans égard à leurs sinuosités.

Je ne vous lirai point, reprit Euclide, la liste fastidieuse de tous les auteurs qui ont réussi dans la poésie lyrique; mais je vous en citerai les principaux. Ce sont, parmi les hommes, Stésichore, Ibycus, Alcée, Alcman, Simonide, Bacchylide, Anacréon et Pindare; parmi les femmes, car plusieurs d'entre elles se sont exercées avec succès dans un genre si susceptible d'agrémens, Sapho, Érinne, Télésille, Praxille, Myrtis et Corinne [1].

Les dithyrambes.

Avant que d'aller plus loin, je dois faire mention d'un poëme où souvent éclate cet enthousiasme dont nous avons parlé. Ce sont des hymnes en l'honneur de Bacchus, connus sous le nom de dithyrambes. Il faut être dans une sorte de délire quand on les compose; il faut y être quand on les chante [2]: car ils sont destinés à diriger des danses vives et turbulentes, le plus souvent exécutées en rond [3].

Ce poëme se reconnaît aisément aux propriétés qui le distinguent des autres [4]. Pour peindre à la fois les qualités et les rapports d'un objet, on s'y permet souvent de réunir plusieurs mots en un seul, et il en résulte des expressions quelquefois si volumineuses, qu'elles fatiguent l'oreille; si bruyantes, qu'elles ébranlent l'imagination [5]. Des métaphores qui semblent n'avoir aucun rapport entre elles s'y succèdent sans se suivre; l'auteur, qui ne marche que par des saillies impétueuses, entrevoit la liaison des pensées, et néglige de la marquer. Tantôt il s'affranchit des règles de l'art; tantôt il emploie les différentes mesures de vers, et les diverses espèces de modulation [6].

Tandis qu'à la faveur de ces licences, l'homme de génie déploie à nos yeux les grandes richesses de la poésie, ses faibles imitateurs s'efforcent d'en étaler le faste. Sans chaleur et sans intérêt, obscurs pour paraître profonds, ils répandent sur des idées communes des couleurs plus communes encore. La plupart, dès le commencement de leurs pièces, cherchent à nous éblouir par la magnificence des images tirées des météores et des phé-

[1] Voss. de inst. poet. lib. 3, cap. 15, p. 80. — [2] Plat. in Ion. t. 1, p. 534; id. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. — [3] Procl. chrestom. ap. Phot. bibl. p. 985. Schol. Pind. in olymp. 13, v. 25. Schol. Aristoph. in av. v. 1403. — [4] Schmidt, de dithyr. ad calc. edit. Pind. p. 251. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 307. — [5] Aristoph. in pac. v. 831. Schol. ibid. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 3, t. 2, p. 587, E. Suid. in Διθυραμβος et in Ἐνδιατρίβειν. — [6] Dionys. Halic. de compos. verb. § 19, t. 5, p. 131.

nomènes célestes [1]. De là cette plaisanterie d'Aristophane : il suppose, dans une de ses comédies, un homme descendu du ciel; on lui demande ce qu'il a vu. Deux ou trois poëtes dithyrambiques, répond-il; ils couraient à travers les nuages et les vents, pour y ramasser les vapeurs et les tourbillons dont ils devaient construire leurs prologues [2]. Ailleurs, il compare les expressions de ces poëtes à des bulles d'air qui s'évaporent en perçant leur enveloppe avec éclat [3].

C'est ici que se montre encore aujourd'hui le pouvoir des conventions. Le même poëte qui, pour célébrer Apollon, avait mis son esprit dans une assiette tranquille, s'agite avec violence lorsqu'il entame l'éloge de Bacchus; et si son imagination tarde à s'exalter, il la secoue par l'usage immodéré du vin [4]. Frappé de cette liqueur [a] comme d'un coup de tonnerre, disait Archiloque, je vais entrer dans la carrière [5].

Euclide avait rassemblé les dithyrambes de ce dernier poëte [6], ceux d'Arion [7], de Lasus [8], de Pindare [9], de Mélanippide [10], de Philoxène [11], de Timothée, de Télestès, de Polyidès [12], d'Ion [13], et de beaucoup d'autres, dont la plupart ont vécu de nos jours. Car ce genre, qui tend au sublime, a un singulier attrait pour les poëtes médiocres; et comme tout le monde cherche maintenant à se mettre au-dessus de son état, chaque auteur veut de même s'élever au-dessus de son talent.

Je vis ensuite un recueil d'impromptus [14], d'énigmes, d'acrostiches, et de toutes sortes des griphes [15 b]. On avait dessiné, dans les dernières pages, un œuf, un autel, une hache à deux tranchans, les ailes de l'Amour. En examinant de près ces desseins, je m'aperçus que c'étaient des pièces de poésie, composées de vers dont les différentes mesures indiquaient l'objet qu'on s'était fait un jeu de représenter. Dans l'œuf, par exemple, les deux premiers vers étaient de trois syllabes chacun : les suivans croissaient toujours jusqu'à un point donné, d'où, décroissant dans la même proportion qu'ils avaient augmenté, ils se terminaient en deux vers de trois syllabes comme ceux du commen-

Suid. in Διθυρ. — [2] Aristoph. in av. v. 1383. Schol. ibid. Id. in pac. v. 829. Schol. ibid. Flor. christian. ibid. v. 177. — [3] Aristoph. in ran. v. 251. Schol. ibid. Voss. de instit. poet. lib. 3, cap. 16, p. 88. — [4] Philoch. et Epicharm. ap. Athen. lib. 14, cap. 6, p. 628. — [a] Le texte dit : Foudroyé par le vin. — [5] Archil. ap. Athen. ibid. — [6] Athen. ibid. — [7] Herodot. lib. 1, cap. 23. Suid. in Ἀρίων. — [8] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 365. AElian. var. hist. anim. lib. 7, cap. 47. — [9] Strab. lib. 9, p. 404. Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 152. Suid. in Πίνδ. — [10] Xenoph. memor. lib. 1, p. 725. — [11] Dionys. Halic. ibid. p. 132. Suid. in Φιλόξεν. — [12] Diod. lib. 14, p. 273. — [13] Aristoph. in pac. v. 835. Schol. ibid. — [14] Simon ap. Athen. lib. 3, cap. 35, p. 125. — [15] Call. ap. Athen. lib. 10, cap. 20, p. 453. Thes. epist. Lacrozian. t. 3, p. 257. — [b] Espèces de logogriphes. Voyez la note XVII à la fin du Voyage.

cement [1]. Simmias de Rhodes venait d'enrichir la littérature de ces productions aussi puériles que laborieuses.

Lysis, passionné pour la poésie, craignait toujours qu'on ne la mît au rang des amusemens frivoles; et s'étant aperçu qu'Euclide avait déclaré plus d'une fois qu'un poëte ne doit pas se flatter du succès lorsqu'il n'a pas le talent de plaire, il s'écria dans un moment d'impatience : C'est la poésie qui a civilisé les hommes, qui instruisit mon enfance, qui tempère la rigueur des préceptes, qui rend la vertu plus aimable en lui prêtant ses grâces, qui élève mon âme dans l'épopée, l'attendrit au théâtre, la remplit d'un saint respect dans nos cérémonies, l'invite à la joie pendant nos repas, lui inspire une noble ardeur en présence de l'ennemi : et, quand même ses fictions se borneraient à calmer l'activité inquiète de notre imagination, ne serait-ce pas un bien réel de nous ménager quelques plaisirs innocens au milieu de tant de maux dont j'entends sans cesse parler?

Euclide sourit de ce transport; et, pour l'exciter encore, il répliqua : Je sais que Platon s'est occupé de votre éducation : auriez-vous oublié qu'il regardait ces fictions poëtiques comme des tableaux infidèles et dangereux, qui, en dégradant les dieux et les héros, n'offrent à notre imitation que des fantômes de vertu [2]?

Si j'étais capable de l'oublier, reprit Lysis, ses écrits me le rappelleraient bientôt; mais je dois l'avouer, quelquefois je me crois entraîné par la force de ses raisons, et je ne le suis que par la poésie de son style; d'autres fois, le voyant tourner contre l'imagination les armes puissantes qu'elle avait mises entre ses mains, je suis tenté de l'accuser d'ingratitude et de perfidie. Ne pensez-vous pas, me dit-il ensuite, que le premier et le principal objet des poëtes est de nous instruire de nos devoirs par l'attrait du plaisir? Je lui répondis : Depuis que, vivant parmi des hommes éclairés, j'ai étudié la conduite de ceux qui aspirent à la célébrité, je n'examine plus que le second motif de leurs actions; le premier est presque toujours l'intérêt ou la vanité. Mais, sans entrer dans ces discussions, je vous dirai simplement ce que je pense : les poëtes veulent plaire [3], la poésie peut être utile.

[1] Salmas. ad Dosiad. aras, Simmiæ ovum, etc. p. 183. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 387, etc.; lib. 10, p. 599, etc. — [3] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 659; cap. 14, p. 662, D. Voss. de art. poet. nat. cap. 8, p. 42.

CHAPITRE LXXXI.

Suite de la Bibliothèque. La Morale.

La morale, nous dit Euclide, n'était autrefois qu'un tissu de maximes. Pythagore et ses premiers disciples, toujours attentifs à remonter aux causes, la lièrent à des principes trop élevés au-dessus des esprits vulgaires [1] : elle devint alors une science ; et l'homme fut connu, du moins autant qu'il peut l'être. Il ne le fut plus lorsque les sophistes étendirent leurs doutes sur les vérités les plus utiles. Socrate, persuadé que nous sommes faits plutôt pour agir que pour penser, s'attacha moins à la théorie qu'à la pratique. Il rejeta les notions abstraites, et, sous ce point de vue, on peut dire qu'il fit descendre la philosophie sur la terre [2] ; ses disciples développèrent sa doctrine, et quelques uns l'altérèrent par des idées si sublimes, qu'ils firent remonter la morale dans le ciel. L'école de Pythagore crut devoir renoncer quelquefois à son langage mystérieux pour nous éclairer sur nos passions et sur nos devoirs. C'est ce que Théagès, Métopus et Archytas exécutèrent avec succès [3].

Différens traités sortis de leurs mains se trouvaient placés, dans la bibliothèque d'Euclide, avant les livres qu'Aristote a composés sur les mœurs. En parlant de l'éducation des Athéniens, j'ai tâché d'exposer la doctrine de ce dernier, qui est parfaitement conforme à celle des premiers. Je vais maintenant rapporter quelques observations qu'Euclide avait tirées de plusieurs ouvrages rassemblés par ses soins.

Le mot *vertu*, dans son origine, ne signifiait que la force et la vigueur du corps [4] ; c'est dans ce sens qu'Homère a dit, la *vertu* d'un cheval [5], et qu'on dit encore, la *vertu* d'un terrain [6]. Dans la suite, ce mot désigna ce qu'il y a de plus estimable dans un objet. On s'en sert aujourd'hui pour exprimer les qualités de l'esprit, et plus souvent celles du cœur [7].

L'homme solitaire n'aurait que deux sentimens, le désir et la crainte ; tous ces mouvemens seraient de poursuite ou de fuite [8]. Dans la société, ces deux sentimens, pouvant s'exercer sur un grand nombre d'objets, se divisent en plusieurs espèces : de là l'ambition, la haine et les autres mouvemens dont son âme est

[1] Aristot. magn. moral. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 145.— [2] Cicer. tuscul. cap. 4, t. 2, p. 362. — [3] Stob. passim. — [4] Homer. iliad. lib. 15, v. 642. — [5] Id. ibid. lib. 23, v. 374.— [6] Thucyd. lib. 1, cap. 2.— [7] Aristot. eudem. lib. 2, cap. 1, p. 202.— [8] Id. de animâ, lib. 3, cap. 10, t. 1, p. 657, D.

agitée. Or, comme il n'avait reçu le désir et la crainte que pour sa propre conservation, il faut maintenant que toutes ses affections concourent tant à sa conservation qu'à celle des autres. Lorsque, réglées par la droite raison, elles produisent cet heureux effet, elles deviennent des vertus.

On en distingue quatre principales : la force, la justice, la prudence et la tempérance [1]. Cette distinction, que tout le monde connaît, suppose dans ceux qui l'établirent des lumières profondes. Les deux premières, plus estimées, parce qu'elles sont d'une utilité plus générale, tendent au maintien de la société; la force ou le courage pendant la guerre, la justice pendant la paix [2]. Les deux autres tendent à notre utilité particulière. Dans un climat où l'imagination est si vive, où les passions sont si ardentes, la prudence devait être la première qualité de l'esprit; la tempérance, la première du cœur.

Lysis demanda si les philosophes se partageaient sur certains points de morale. Quelquefois, répondit Euclide : en voici des exemples.

On établit pour principe qu'une action, pour être vertueuse ou vicieuse, doit être volontaire : il est question ensuite d'examiner si nous agissons sans contrainte. Des auteurs excusent les crimes de l'amour et de la colère, parce que, suivant eux, ces passions sont plus fortes que nous [3]; ils pourraient citer en faveur de leur opinion cet étrange jugement prononcé dans un de nos tribunaux. Un fils qui avait frappé son père fut traduit en justice, et dit pour sa défense que son père avait frappé le sien; les juges, persuadés que la violence du caractère était héréditaire dans cette famille, n'osèrent condamner le coupable [4]. Mais d'autres philosophes plus éclairés s'élèvent contre de pareilles décisions. Aucune passion, disent-ils, ne saurait nous entraîner malgré nous-mêmes; toute force qui nous contraint est extérieure, et nous est étrangère [5].

Est-il permis de se venger de son ennemi? Sans doute, répondent quelques uns; car il est conforme à la justice de repousser l'outrage par l'outrage [6]. Cependant une vertu pure trouve plus de grandeur à l'oublier. C'est elle qui a dicté ces maximes que vous trouverez dans plusieurs auteurs : Ne dites pas du mal de vos ennemis [7]; loin de chercher à leur nuire, tâchez

[1] Archyt. ap. Stob. serm. 1, p. 14. Plat. de leg. lib. 12, t. 2, p. 964, B. — [2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 531, A. — [3] Id. eudem. lib. 2, cap. 8, p. 212, D. — [4] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 6, p. 178, A. — [5] Id. de mor. lib. 3, cap. 3, p. 30; cap. 7, p. 33. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 15, p. 156. — [6] Id. rhet. lib. 1, cap. 9, p. 531, E. — [7] Pittac. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 78.

de convertir leur haine en amitié [1]. Quelqu'un disait à Diogène : Je veux me venger ; apprenez-moi par quels moyens ? En devenant plus vertueux, répondit-il [2].

Ce conseil, Socrate en fit un précepte rigoureux. C'est de la hauteur où la sagesse humaine peut atteindre qu'il criait aux hommes : « Il ne vous est jamais permis de rendre le mal pour » le mal [3]. »

Certains peuples permettent le suicide [4] ; mais Pythagore et Socrate, dont l'autorité est supérieure à celle de ces peuples, soutiennent que personne n'est en droit de quitter le poste que les dieux lui ont assigné dans la vie [5].

Les citoyens des villes commerçantes font valoir leur argent sur la place ; mais dans le plan d'une république fondée sur la vertu, Platon ordonne de prêter sans exiger aucun intérêt [6].

De tout temps on a donné des éloges à la probité, à la pureté des mœurs, à la bienfaisance ; de tout temps on s'est élevé contre l'homicide, l'adultère, le parjure, et toutes les espèces de vices. Les écrivains les plus corrompus sont forcés d'annoncer une saine doctrine, et les plus hardis de rejeter les conséquences qu'on tire de leurs principes. Aucun d'eux n'oserait soutenir qu'il vaut mieux commettre une injustice que de la souffrir [7].

Que nos devoirs soient tracés dans nos lois et dans nos auteurs, vous n'en serez pas surpris ; mais vous le serez en étudiant l'esprit de nos institutions. Les fêtes, les spectacles et les arts eurent parmi nous, dans l'origine, un objet moral dont il serait facile de suivre les traces.

Des usages qui paraissent indifférens présentent quelquefois une leçon touchante. On a soin d'élever les temples des Grâces dans des endroits exposés à tous les yeux, parce que la reconnaissance ne peut être trop éclatante [8]. Jusque dans le mécanisme de notre langue, les lumières de l'instinct ou de la raison ont introduit des vérités précieuses. Parmi ces anciennes formules de politesse que nous plaçons au commencement d'une lettre, et que nous employons en différentes rencontres, il en est une qui mérite de l'attention. Au lieu de dire, *Je vous salue*, je vous dis simplement, *Faites le bien* [9] ; c'est vous souhaiter le plus grand bonheur. Le même mot [a] désigne celui qui se distingue par sa valeur ou par sa vertu, parce que le courage est

[1] Cleobul. ap. Diog. Laert. lib. 1, § 91. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 218, A. Themist. orat. 7, p. 95. — [2] Plut. de aud. poet. p. 21, E. — [3] Plat. in Crit. t. 1, p. 49. — [4] Strab. lib. 10, p. 486. AElian. var. hist. lib. 3, cap. 37 ; et alii. — [5] Plat. in Phædon. t. 1, p. 62. Cicer. de senect. cap. 20, t. 3, p. 318. — [6] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 742. — [7] Aristot. topic. lib. 8, cap. 9, t. 1, p. 275. — [8] Id. de mor. lib. 5, cap. 8, t. 2, p. 64, D. — [9] Id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, p. 149. — [a] Ἀγαθός, qu'on peut traduire par excellent.

aussi nécessaire à l'une qu'à l'autre. Veut-on donner l'idée d'un homme parfaitement vertueux, on lui attribue la beauté et la bonté [1] [a], c'est-à-dire, les deux qualités qui attirent le plus l'admiration et la confiance.

Avant que de terminer cet article, je dois vous parler d'un genre qui, depuis quelque temps, exerce nos écrivains; c'est celui des caractères [2]. Voyez, par exemple, avec quelles couleurs Aristote a peint la grandeur d'âme [3].

Nous appelons magnanime celui dont l'âme, naturellement élevée, n'est jamais éblouie par la prospérité, ni abattue par les revers [4].

Parmi tous les biens extérieurs, il ne fait cas que de cette considération qui est acquise et accordée par l'honneur. Les distinctions les plus importantes ne méritent pas ses transports, parce qu'elles lui sont dues; il y renoncerait plutôt que de les obtenir pour des causes légères, ou par des gens qu'il méprise [5].

Comme il ne connaît pas la crainte, sa haine, son amitié, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, est à découvert; mais ses haines ne sont pas durables : persuadé que l'offense ne saurait l'atteindre, souvent il la néglige, et finit par l'oublier [6].

Il aime à faire des choses qui passent à la postérité; mais il ne parle jamais de lui, parce qu'il n'aime pas la louange. Il est plus jaloux de rendre des services que d'en recevoir. Jusque dans ses moindres actions, on aperçoit l'empreinte de la grandeur; s'il fait des acquisitions, s'il veut satisfaire des goûts particuliers, la beauté le frappe plus que l'utilité [7].

J'interrompis Euclide : Ajoutez, lui dis-je, que, chargé des intérêts d'un grand État, il développe dans ses entreprises et dans ses traités toute la noblesse de son âme; que, pour maintenir l'honneur de la nation, loin de recourir à de petits moyens, il n'emploie que la fermeté, la franchise et la supériorité du talent; et vous aurez ébauché le portrait de cet Arsame avec qui j'ai passé en Perse des jours si fortunés, et qui, de tous les vrais citoyens de cet Empire, fut le seul à ne pas s'affliger de sa disgrâce.

Je parlai à Euclide d'un autre portrait qu'on m'avait montré en Perse, et dont je n'avais retenu que les traits suivans :

Je consacre à l'épouse d'Arsame l'hommage que la vérité doit à la vertu. Pour parler de son esprit, il faudrait en avoir autant

[1] Aristot. magn. moral. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 186, A. — [a] Καλὸς κἀγαθὸς, bel et bon. — [2] Aristot. Theophr. et alii. — [3] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, p. 49; id. eudem. lib. 3, cap. 5, p. 223. — [4] Id. de mor. lib. 4, cap. 7 p. 50. — [5] Id. ibid.; id. magn. moral. lib. 1, cap. 26, p. 162. — [6] Id. de mor. lib. 4, cap. 8, p. 51. — [7] Id. ibid.

qu'elle ; mais pour parler de son cœur, son esprit ne suffirait pas, il faudrait avoir son âme.

Phédime discerne d'un coup d'œil les différens rapports d'un objet ; d'un seul mot elle sait les exprimer. Elle semble quelquefois se rappeler ce qu'elle n'a jamais appris. D'après quelques notions, il lui serait aisé de suivre l'histoire des égaremens de l'esprit : d'après plusieurs exemples, elle ne suivrait pas celle des égaremens du cœur ; le sien est trop pur et trop simple pour les concevoir. . . . .

Elle pourrait, sans en rougir, contempler la suite des pensées et des sentimens qui l'ont occupée pendant toute sa vie. Sa conduite a prouvé que les vertus, en se réunissant, n'en font plus qu'une ; elle a prouvé aussi qu'une telle vertu est le plus sûr moyen d'acquérir l'estime générale sans exciter l'envie. . . . .

Au courage intrépide que donne l'énergie du caractère elle joint une bonté aussi active qu'inépuisable ; son âme, toujours en vie, semble ne respirer que pour le bonheur des autres. . . . .

Elle n'a qu'une ambition, celle de plaire à son époux : si, dans sa jeunesse, vous aviez relevé les agrémens de sa figure, et ces qualités dont je n'ai donné qu'une faible idée, vous l'auriez moins flattée que si vous lui aviez parlé d'Arsame. . . . .

CHAPITRE LXXXII ET DERNIER.

Nouvelles Entreprises de Philippe ; Bataille de Chéronée (Atlas, pl. 25) ; *Portrait d'Alexandre.*

La Grèce s'était élevée au plus haut point de la gloire ; il fallait qu'elle descendît au terme d'humiliation fixé par cette destinée qui agite sans cesse la balance des Empires. Le déclin, annoncé depuis long-temps, fut très-marqué pendant mon séjour en Perse, et très-rapide quelques années après. Je cours au dénoûment de cette grande révolution ; j'abrégerai le récit des faits, et me contenterai quelquefois d'extraire le journal de mon voyage.

SOUS L'ARCHONTE NICOMAQUE.

La 4e. année de la 109e. olympiade.

(*Depuis le* 30 *juin de l'an* 341, *jusqu'au* 19 *juillet de l'an* 340 *avant J. C.*)

Philippe avait formé de nouveau le dessein de s'emparer de l'île d'Eubée par ses intrigues, et de la ville de Mégare par les armes des Béotiens ses alliés. Maître de ces deux postes, il l'eût

été bientôt d'Athènes. Phocion a fait une seconde expédition en Eubée, et en a chassé les tyrans établis par Philippe; il a marché ensuite au secours des Mégariens, a fait échouer les projets des Béotiens, et mis la place hors d'insulte [1].

Si Philippe pouvait assujétir les villes grecques qui bornent ses États du côté de l'Hellespont et de la Propontide, il disposerait du commerce des blés que les Athéniens tirent du Pont-Euxin, et qui sont absolument nécessaires à leur subsistance [2]. Dans cette vue, il avait attaqué la forte place de Périnthe. Les assiégés ont fait une résistance digne des plus grands éloges. Ils attendaient du secours de la part du roi de Perse; ils en ont reçu des Byzantins [3]. Philippe, irrité contre ces derniers, a levé le siége de Périnthe, et s'est placé sous les murs de Byzance, qui tout de suite a fait partir des députés pour Athènes. Ils ont obtenu des vaisseaux et des soldats commandés par Charès [4].

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHRASTE.

La 1re. année de la 110e. olympiade.

(*Depuis le* 18 *juillet de l'an* 340, *jusqu'au* 8 *juillet de l'an* 339 *avant J. C.*)

La Grèce a produit de mon temps plusieurs grands hommes dont elle peut s'honorer, trois surtout dont elle doit s'enorgueillir; Épaminondas, Timoléon et Phocion. Je ne fis qu'entrevoir les deux premiers, j'ai mieux connu le dernier. Je le voyais souvent dans la petite maison qu'il occupait au quartier de Mélite [5]. Je le trouvais toujours différent des autres hommes, mais toujours semblable à lui-même. Lorsque je me sentais découragé à l'aspect de tant d'injustices et d'horreurs qui dégradent l'humanité, j'allais respirer un moment auprès de lui, et je revenais plus tranquille et plus vertueux.

23 février 339.

Le 13 *d'anthestérion.* J'assistais hier à la représentation d'une nouvelle tragédie [6], qui fut tout à coup interrompue. Celui qui jouait le rôle de reine refusait de paraître, parce qu'il n'avait pas un cortége assez nombreux. Comme les spectateurs s'impatientaient, l'entrepreneur Mélanthius poussa l'acteur jusqu'au milieu de la scène, en s'écriant : « Tu me demandes plusieurs » suivantes, et la femme de Phocion n'en a qu'une quand elle » se montre dans les rues d'Athènes [7] ! » Ces mots, que tout le monde entendit, furent suivis de si grands applaudissemens,

[1] Diod. lib. 16, p. 446. Plut. in Phoc. t. 1, p. 748. — [2] Demosth. de coron. p. 487. — [3] Diod. ibid. — [4] Id. ibid. p. 468. — [5] Plut. ibid. p. 750. — [6] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, p. 176 et 183. — [7] Plut. ibid.

que, sans attendre la fin de la pièce, je courus au plus vite chez Phocion. Je le trouvai tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant le pain du ménage [1]. Je tressaillis à cette vue, et racontai avec plus de chaleur ce qui venait de se passer au théâtre. Ils m'écoutèrent avec indifférence. J'aurais dû m'y attendre. Phocion était peu flatté des éloges des Athéniens, et sa femme l'était plus des actions de son époux que de la justice qu'on leur rendait [2].

Il était alors dégoûté de l'inconstance du peuple, et encore plus indigné de la bassesse des orateurs publics. Pendant qu'il me parlait de l'avidité des uns, de la vanité des autres, Démosthène entra. Ils s'entretinrent de l'état actuel de la Grèce. Démosthène voulait déclarer la guerre à Philippe, Phocion maintenir la paix.

Ce dernier était persuadé que la perte d'une bataille entraînerait celle d'Athènes; qu'une victoire prolongerait une guerre que les Athéniens trop corrompus n'étaient plus en état de soutenir; que, loin d'irriter Philippe et de lui fournir un prétexte d'entrer dans l'Attique, il fallait attendre qu'il s'épuisât en expéditions lointaines, et qu'il continuât d'exposer des jours dont le terme serait le salut de la république.

Démosthène ne pouvait renoncer au rôle brillant dont il s'est emparé. Depuis la dernière paix, deux hommes de génies différens, mais d'une obstination égale, se livrent un combat qui fixe les regards de la Grèce. On voit d'un côté un souverain jaloux de dominer sur toutes les nations, soumettant les unes par la force de ses armes, agitant les autres par ses émissaires, lui-même couvert de cicatrices, courant sans cesse à de nouveaux dangers, et livrant à la fortune telle partie de son corps qu'elle voudra choisir, pourvu qu'avec le reste il puisse vivre comblé d'honneur et de gloire [3]. D'un autre côté, c'est un simple particulier qui lutte avec effort contre l'indolence des Athéniens, contre l'aveuglement de leurs alliés, contre la jalousie de leurs orateurs; opposant la vigilance à la ruse, l'éloquence aux armées; faisant retentir la Grèce de ses cris, et l'avertissant de veiller sur les démarches du prince [4]; envoyant de tous côtés des ambassadeurs, des troupes, des flottes pour s'opposer à ses entreprises, et parvenu au point de se faire redouter du plus redoutable des vainqueurs [5].

Mais l'ambition de Démosthène, qui n'échappait pas à Phocion, se cachait adroitement sous les motifs qui devaient engager

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 749.— [2] Id. ibid. p. 750; id. de mus. t. 2, p. 1131. — [3] Demosth. de cor. p. 483, c.— [4] Id. ibid. p. 480.— [5] Lucian. in Demosth. encom. cap. 37, t. 3, p. 518.

les Athéniens à prendre les armes, motifs que j'ai développés plus d'une fois. Ces deux orateurs les discutèrent de nouveau dans la conférence où je fus admis. Ils parlèrent l'un et l'autre avec véhémence, Démosthène toujours avec respect, Phocion quelquefois avec amertume. Comme ils ne purent s'accorder, le premier dit en s'en allant : « Les Athéniens vous feront mou-» rir dans un moment de délire. — Et vous, répliqua le second, » dans un retour de bon sens [1]. »

26 février 339.

Le 16 *d'anthestérion.* On a nommé aujourd'hui quatre députés pour l'assemblée des amphictyons, qui doit se tenir au printemps prochain à Delphes [2].

Vers le même temps.

Le . . . . . Il s'est tenu ici une assemblée générale. Les Athéniens, alarmés du siége de Byzance, venaient de recevoir une lettre de Philippe, qui les accusait d'avoir enfreint plusieurs articles du traité de paix et d'alliance qu'ils signèrent il y a sept ans [3]. Démosthène a pris la parole ; et, d'après son conseil, vainement combattu par Phocion, le peuple a ordonné de briser la colonne où se trouve inscrit ce traité, d'équiper des vaisseaux, et de se préparer à la guerre [4].

On avait appris, quelques jours auparavant, que ceux de Byzance aimaient mieux se passer du secours des Athéniens que de recevoir dans leurs murs des troupes commandées par un général aussi détesté que Charès [5]. Le peuple a nommé Phocion pour le remplacer.

10 avril 339.

Le 30 *d'élaphébolion.* Dans la dernière assemblée des amphictyons, un citoyen d'Amphissa, capitale des Locriens Ozoles, située à soixante stades de Delphes, vomissait des injures atroces contre les Athéniens, et proposait de les condamner à une amende de cinquante talens [a], pour avoir autrefois suspendu au temple des boucliers dorés, monumens de leurs victoires sur les Mèdes et les Thébains [6]. Eschine, voulant détourner cette accusation, fit voir que les habitans d'Amphissa, s'étant emparés du port de Cirrha et de la contrée voisine, pays originairement con-

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 745, E. — [2] AEschin. in Ctes. p. 446. Demosth. encom. cap. 37, t. 3, p. 498. — [3] Litter. Phil. in oper. Demosth. p. 114. Dionys. Halic. epist. ad Amm. t. 6, p. 740. — [4] Demosth. ad Phil. epist. p. 117. Philoch. ap. Dionys. Halic. t. 6, p. 741. — [5] Plut. ibid. p. 747. — [a] Deux cent soixante-dix mille livres. — [6] AEschin. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 19, p. 843.

sacré au temple, avaient encouru la peine portée contre les sacriléges. Le lendemain, les députés de la ligue amphictyonique, suivis d'un grand nombre de Delphiens, descendirent dans la plaine, brûlèrent les maisons, et comblèrent en partie le port. Ceux d'Amphissa, étant accourus en armes, poursuivirent les agresseurs jusqu'aux portes de Delphes.

Les amphictyons, indignés, méditent une vengeance éclatante. Elle sera prononcée dans la diète des Thermopyles, qui s'assemble pour l'ordinaire en automne; mais on la tiendra plus tôt cette année [1].

On ne s'attendait point à cette guerre. On soupçonne Philippe de l'avoir suscitée; quelques uns accusent Eschine d'avoir agi de concert avec ce prince [2].

Vers le mois de mai ou de juin 339.

Le . . . . . Phocion campait sous les murs de Byzance. Sur la réputation de sa vertu, les magistrats de la ville introduisirent ses troupes dans la place. Leur discipline et leur valeur rassurèrent les habitans, et contraignirent Philippe à lever le siége. Pour couvrir la honte de sa retraite, il dit que sa gloire le forçait à venger une offense qu'il venait de recevoir d'une tribu de Scythes. Mais, avant de partir, il eut soin de renouveler la paix avec les Athéniens [3], qui tout de suite oublièrent les décrets et les préparatifs qu'ils avaient faits contre lui.

Vers le même temps.

Le . . . . On a lu dans l'assemblée générale deux décrets, l'un des Byzantins, l'autre de quelques villes de l'Hellespont. Celui des premiers porte qu'en reconnaissance des secours que ceux de Byzance et de Périnthe ont reçus des Athéniens, ils leur accordent le droit de cité dans leurs villes, la permission d'y contracter des alliances et d'y acquérir des terres ou des maisons, avec la préséance aux spectacles, et plusieurs autres priviléges. On doit ériger au Bosphore trois statues de seize coudées [a] chacune, représentant le peuple d'Athènes couronné par ceux de Byzance et de Périnthe [4]. Il est dit, dans le second décret, que quatre villes de la Chersonèse de Thrace, protégées contre Philippe par la générosité des Athéniens, ont résolu de leur offrir une couronne du prix de soixante talens [b], et d'élever deux autels, l'un à la Reconnaissance, et l'autre au Peuple d'Athènes [5].

[1] AEschin. in Ctesiph. p. 447. — [2] Demosth. de cor. p. 497, E. — [3] Diod. lib. 16, p. 468. — [a] Vingt-deux de nos pieds et huit pouces. — [4] Demosth. de cor. p. 487 — [b] Trois cent vingt-quatre mille livres. Cette somme est si forte, que je soupçonne le texte altéré en cet endroit. — [5] Demosth. ibid. p. 488.

SOUS L'ARCHONTE LYSIMACHIDE.

La 2e. année de la 110e. olympiade.

(*Depuis le* 8 *juillet de l'an* 339, *jusqu'au* 28 *juin de l'an* 338 *avant J. C.*)

Vers le mois d'août 339.

Le . . . . Dans la diète tenue aux Thermopyles, les amphictyons ont ordonné de marcher contre ceux d'Amphissa, et ont nommé Cottyphe général de la ligue. Les Athéniens et les Thébains, qui désapprouvent cette guerre, n'avaient point envoyé de députés à l'assemblée. Philippe est encore en Scythie, et n'en reviendra pas sitôt [1]; mais on présume que, du fond de ces régions éloignées, il a dirigé les opérations de la diète.

Au printemps de 338.

Le . . . . . Les malheureux habitans d'Amphissa, vaincus dans un premier combat, s'étaient soumis à des conditions humiliantes; loin de les remplir, ils avaient, dans une seconde bataille, repoussé l'armée de la ligue, et blessé même le général. C'était peu de temps avant la dernière assemblée des amphictyons: elle s'est tenue à Delphes. Des Thessaliens vendus à Philippe ont fait si bien par leurs manœuvres [2], qu'elle lui a confié le soin de venger les outrages faits au temple de Delphes [3]. Il dut à la première guerre sacrée d'être admis au rang des amphictyons; celle-ci le placera pour jamais à la tête d'une confédération à laquelle on ne pourra résister sans se rendre coupable d'impiété. Les Thébains ne peuvent plus lui disputer l'entrée des Thermopyles. Ils commencent néanmoins à pénétrer ses vues; et, comme il se défie de leurs intentions, il a ordonné aux peuples du Péloponèse qui font partie du corps amphictyonique de se réunir au mois de boédromion [a], avec leurs armes et des provisions pour quarante jours [4].

Le mécontentement est général dans la Grèce. Sparte garde un profond silence; Athènes est incertaine et tremblante; elle voudrait et n'ose pas se joindre aux prétendus sacriléges. Dans une de ses assemblées, on proposait de consulter la Pythie. *Elle philippise*, s'est écrié Démosthène [5]; et la proposition n'a pas passé.

Dans une autre, on a rapporté que la prêtresse, interrogée, avait répondu que tous les Athéniens étaient d'un même avis, à l'exception d'un seul. Les partisans de Philippe avaient suggéré

[1] AEschin. in Ctes. p. 448.— [2] Demosth. de cor. p. 498.— [3] Id. ibid. p. 499. — [a] Ce mois commença le 26 août de l'an 338.— [4] Demosth. ibid.— [5] AEschin. in Ctes. p. 449. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854.

cet oracle, pour rendre Démosthène odieux au peuple ; celui-ci le retournait contre Eschine. Pour terminer ces débats puérils, Phocion a dit : « Cet homme que vous cherchez, c'est moi, » qui n'approuve rien de ce que vous faites [1]. »

27 mars 338.

Le 25 d'élaphébolion. Le danger devient tous les jours plus pressant; les alarmes croissent à proportion. Ces Athéniens qui, l'année dernière, résolurent de rompre le traité de paix qu'ils avaient avec Philippe, lui envoient des ambassadeurs [2], pour l'engager à maintenir ce traité jusqu'au mois de thargélion [a].

31 mars.

Le premier de munychion. On avait envoyé de nouveaux ambassadeurs au roi pour le même objet [3]. Ils ont rapporté sa réponse. Il n'ignore point, dit-il dans sa lettre, que les Athéniens s'efforcent à détacher de lui les Thessaliens, les Béotiens et les Thébains. Il veut bien cependant souscrire à leur demande, et signer une trêve, mais à condition qu'ils n'écouteront plus les funestes conseils de leurs orateurs [4].

12 juin 338.

Le 15 de scirophorion. Philippe avait passé les Thermopyles, et pénétré dans la Phocide. Les peuples voisins étaient saisis de frayeur; cependant, comme il protestait qu'il n'en voulait qu'aux Locriens, on commençait à se rassurer. Tout à coup il est tombé sur Élatée [5]; c'est une de ces villes qu'il eut soin d'épargner en terminant la guerre des Phocéens. Il compte s'y établir, s'y fortifier; peut-être même a-t-il continué sa route : si les Thébains, ses alliés, ne l'arrêtent pas, nous le verrons dans deux jours sous les murs d'Athènes [6].

La nouvelle de la prise d'Élatée est arrivée aujourd'hui. Les prytanes [b] étaient à souper; ils se lèvent aussitôt; il s'agit de convoquer l'assemblée pour demain. Les uns mandent les généraux et le trompette; les autres courent à la place publique, en délogent les marchands, et brûlent les boutiques [7]. La ville est pleine de tumulte : un mortel effroi glace tous les esprits.

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 745. — [2] Demosth. de cor. p. 500. — [a] Ce mois commença le 30 avril de l'an 338. — [3] Demosth. ibid. — [4] Id. ibid. p. 501. — [5] Id. ibid. p. 498. — [6] Diod. lib. 16, p. 474. — [b] C'étaient cinquante sénateurs qui logeaient au Prytanée pour veiller sur les affaires importantes de l'État, et convoquer au besoin l'assemblée générale. — [7] Demosth. ibid. Diod. ibid.

13 juin 338.

Le 16 *de scirophorion.* Pendant la nuit, les généraux ont couru de tous côtés, et la trompette a retenti dans toutes les rues [1]. Au point du jour, les sénateurs se sont assemblés, sans rien conclure; le peuple les attendait avec impatience dans la place. Les prytanes ont annoncé la nouvelle; le courrier l'a confirmée; les généraux, les orateurs étaient présens. Le héraut s'est avancé, et a demandé si quelqu'un voulait monter à la tribune : il s'est fait un silence effrayant. Le héraut a répété plusieurs fois les mêmes paroles. Le silence continuait, et les regards se tournaient avec inquiétude sur Démosthène; il s'est levé : « Si Philippe, a-t-il dit, était d'intelligence avec les Thébains, » il serait déjà sur les frontières de l'Attique; il ne s'est emparé » d'une place si voisine de leurs États que pour réunir en sa » faveur les deux factions qui les divisent, en inspirant de la » confiance à ses partisans, et de la crainte à ses ennemis. Pour » prévenir cette réunion, Athènes doit oublier aujourd'hui tous » les sujets de haine qu'elle a depuis long-temps contre Thèbes » sa rivale; lui montrer le péril qui la menace; lui montrer » une armée prête à marcher à son secours; s'unir, s'il est pos- » sible, avec elle par une alliance et des sermens qui garan- » tissent le salut des deux républiques, et celui de la Grèce » entière. »

Ensuite il a proposé un décret, dont voici les principaux articles. « Après avoir imploré l'assistance des dieux protecteurs » de l'Attique, on équipera deux cents vaisseaux; les généraux » conduiront les troupes à Éleusis; des députés iront dans toutes » les villes de la Grèce; ils se rendront à l'instant même chez » les Thébains, pour les exhorter à défendre leur liberté, leur » offrir des armes, des troupes, de l'argent, et leur représenter » que, si Athènes a cru jusqu'ici qu'il était de sa gloire de leur » disputer la prééminence, elle pense maintenant qu'il serait » honteux pour elle, pour les Thébains, pour tous les Grecs, » de subir le joug d'une puissance étrangère. »

Ce décret a passé sans la moindre opposition; on a nommé cinq députés, parmi lesquels sont Démosthène et l'orateur Hypéride : ils vont partir incessamment [2].

Le . . . . Nos députés trouvèrent à Thèbes les députés des alliés de cette ville. Ces derniers, après avoir comblé Philippe d'éloges et les Athéniens de reproches, représentèrent aux Thébains qu'en reconnaissance des obligations qu'ils avaient à ce prince, ils devaient lui ouvrir un passage dans leurs États [3], et

[1] Diod. lib. 16, p. 474. — [2] Demosth. de cor. p. 505. — [3] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 575.

même tomber avec lui sur l'Attique. On leur faisait envisager cette alternative, ou que les dépouilles des Athéniens seraient transportées à Thèbes, ou que celles des Thébains deviendraient le partage des Macédoniens [1]. Ces raisons, ces menaces, furent exposées avec beaucoup de force par un des plus célèbres orateurs de ce siècle, Python de Byzance, qui parlait au nom de Philippe [2]; mais Démosthène répondit avec tant de supériorité, que les Thébains n'hésitèrent pas à recevoir dans leurs murs l'armée des Athéniens, commandée par Charès et par Stratoclès [3 a]. Le projet d'unir les Athéniens avec les Thébains est regardé comme un trait de génie; le succès, comme le triomphe de l'éloquence.

Le . . . . . En attendant des circonstances plus favorables, Philippe prit le parti d'exécuter le décret des amphictyons, et d'attaquer la ville d'Amphissa; mais, pour en approcher, il fallait forcer un défilé que défendaient Charès et Proxène, le premier avec un détachement de Thébains et d'Athéniens, le second avec un corps d'auxiliaires que les Amphissiens venaient de prendre à leur solde [4]. Après quelques vaines tentatives, Philippe fit tomber entre leurs mains une lettre dans laquelle il marquait à Parménion que les troubles tout à coup élevés dans la Thrace exigeaient sa présence, et l'obligeaient de renvoyer à un autre temps le siége d'Amphissa. Ce stratagème réussit. Charès et Proxène abandonnèrent le défilé; le roi s'en saisit aussitôt, battit les Amphissiens, et s'empara de leur ville [5].

SOUS L'ARCHONTE CHARONDAS.

La 3e. année de la 110e. olympiade.

(*Depuis le 28 juin de l'an 338, jusqu'au 17 juillet de l'an 337 avant J. C.*)

Dans les premiers jours de juillet de l'an 338.

Le . . . . Il paraît que Philippe veut terminer la guerre; il doit nous envoyer des ambassadeurs. Les chefs des Thébains ont entamé des négociations avec lui, et sont même près de conclure. Ils nous ont communiqué ses propositions, et nous exhortent à les accepter [6]. Beaucoup de gens ici opinent à suivre leur conseil; mais Démosthène, qui croit avoir humilié Philippe, voudrait l'abattre et l'écraser.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, il s'est ouvertement déclaré

[1] Demosth. de cor. p. 509. — [2] Diod. lib. 16, p. 475. — [3] Id. ibid. — [a] Diodore l'appelle Lysiclès; mais Eschine (de fals. leg. p. 451) et Polyen (strat. lib. 4, cap. 2, § 2) le nomment Stratoclès. Le témoignage d'Eschine doit faire préférer cette dernière leçon. — [4] AEschin. in Ctes. p. 451. Demosth. ibid. — [5] Polyæn. ibid. § 8. — [6] AEschin. ibid.

pour la continuation de la guerre ; Phocion, pour l'avis contraire. « Quand conseillerez-vous donc la guerre ? » lui a demandé l'orateur Hypéride. Il a répondu : « Quand je verrai les » jeunes gens observer la discipline, les riches contribuer, les » orateurs ne pas épuiser le trésor [1]. » Un avocat, du nombre de ceux qui passent leur vie à porter des accusations aux tribunaux de justice, s'est écrié : « Eh quoi ! Phocion, maintenant » que les Athéniens ont les armes à la main, vous osez leur pro- » poser de les quitter ! Oui, je l'ose, a-t-il repris, sachant très- » bien que j'aurai de l'autorité sur vous pendant la guerre, » et vous sur moi pendant la paix [2]. » L'orateur Polyeucte a pris ensuite la parole ; comme il est extrêmement gros, et que la chaleur était excessive, il suait à grosses gouttes, et ne pouvait continuer son discours sans demander à tout moment un verre d'eau. « Athéniens, a dit Phocion, vous avez raison » d'écouter de pareils orateurs ; car cet homme, qui ne peut » dire quatre mots en votre présence sans étouffer, fera sans » doute des merveilles lorsque, chargé de la cuirasse et du bou- » clier, il sera près de l'ennemi [3]. » Comme Démosthène insistait sur l'avantage de transporter le théâtre de la guerre dans la Béotie, loin de l'Attique : « N'examinons pas, a répondu Pho- » cion, où nous donnerons la bataille, mais où nous la gagne- » rons [4]. » L'avis de Démosthène a prévalu : au sortir de l'assemblée, il est parti pour la Béotie.

Vers le même temps.

Le . . . . Démosthène a forcé les Thébains et les Béotiens à rompre toute négociation avec Philippe. Plus d'espérance de paix [5].

Le . . . . . Philippe s'est avancé à la tête de trente mille hommes de pied, et de deux mille chevaux au moins [6], jusqu'à Chéronée en Béotie ; il n'est plus qu'à sept cents stades d'Athènes [7 a].

Démosthène est partout, il fait tout : il imprime un mouvement rapide aux diètes des Béotiens, aux conseils des généraux [8]. Jamais l'éloquence n'opéra de si grandes choses ; elle a excité dans toutes les âmes l'ardeur de l'enthousiasme et la soif des combats [9]. A sa voix impérieuse on voit s'avancer vers la Béotie les bataillons nombreux des Achéens, des Corinthiens, des Leuca-

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 752. — [2] Id. ibid. p. 748. — [3] Id. ibid. p. 746. — [4] Id. ibid. p. 748. — [5] AEschin. in Ctes. p. 451. — [6] Diod. lib. 16, p. 475. — [7] Demosth. de cor. p. 511. — [a] Sept cents stades font vingt-six de nos lieues et onze cent cinquante toises. — [8] AEschin. ibid. p. 452. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854. — [9] Theop. ap. Plut. in Demosth. ibid.

diens et de plusieurs autres peuples [1]. La Grèce étonnée s'est levée, pour ainsi dire, en pieds, les yeux fixés sur la Béotie, dans l'attente cruelle de l'événement qui va décider de son sort [2]. Athènes passe à chaque instant par toutes les convulsions de l'espérance et de la terreur. Phocion est tranquille. Hélas! je ne saurais l'être ; Philotas est à l'armée. On dit qu'elle est plus forte que celle de Philippe [3].

Bataille de Chéronée.

La bataille est perdue. Philotas est mort; je n'ai plus d'amis ; il n'y a plus de Grèce. Je retourne en Scythie. (*Atlas, pl.* 25.)

Mon journal finit ici, je n'eus pas la force de le continuer ; mon dessein était de partir à l'instant ; mais je ne pus résister aux prières de la sœur de Philotas et d'Apollodore son époux ; je passai encore un an avec eux, et nous pleurâmes ensemble.

Je vais maintenant me rappeler quelques circonstances de la bataille. Elle se donna le sept du mois de métagéitnion [4 a].

Jamais les Athéniens et les Thébains ne montrèrent plus de courage. Les premiers avaient même enfoncé la phalange macédonienne ; mais leurs généraux ne surent pas profiter de cet avantage. Philippe, qui s'en aperçut, dit froidement que les Athéniens ne savaient pas vaincre, et il rétablit l'ordre dans son armée [5]. Il commandait l'aile droite, Alexandre son fils l'aile gauche. L'un et l'autre montrèrent la plus grande valeur. Démosthène fut des premiers à prendre la fuite [6]. Du côté des Athéniens, plus de mille hommes périrent d'une mort glorieuse : plus de deux mille furent prisonniers. La perte des Thébains fut à peu près égale [7].

Le roi laissa d'abord éclater une joie indécente. Après un repas où ses amis, à son exemple, se livrèrent aux plus grands excès [8], il alla sur le champ de bataille, n'eut pas de honte d'insulter ces braves guerriers qu'il voyait étendus à ses pieds, et se mit à déclamer, en battant la mesure, le décret que Démosthène avait dressé pour susciter contre lui les peuples de la Grèce [9]. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit : « Philippe, » vous jouez le rôle de Thersite, et vous pourriez jouer celui » d'Agamemnon [10]. » Ces mots le firent rentrer en lui-même. Il jeta la couronne de fleurs qui ceignait sa tête, remit Démade en liberté, et rendit justice à la valeur des vaincus [11].

[1] Demosth. de cor. p. 512. Lucian. in Demosth. encom. cap. 39, t. 3, p. 519. — [2] Plut. in Demosth. t. 1, p. 854. — [3] Justin. lib. 9, cap. 3. — [4] Plut. in Camill. p. 138. Corsin. de nat. die Plat. in symbol. litter. vol. 6, p. 95. — — [a] Le 3 août de l'an 338 avant J. C. — [5] Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2. — [6] Plut. in Demosth. p. 855. — [7] Diod. lib. 16, p. 476. — [8] Id. ibid. — [9] Plut. ibid. — [10] Diod. ibid. p. 477. — [11] Plut. in Pelopid. p. 287.

La ville de Thèbes, qui avait oublié ses bienfaits, fut traitée avec plus de rigueur. Il laissa une garnison dans la citadelle; quelques uns des principaux habitans furent bannis, d'autres mis à mort [1]. Cet exemple de sévérité qu'il crut nécessaire, éteignit sa vengeance, et le vainqueur n'exerça plus que des actes de modération. On lui conseillait de s'assurer des plus fortes places de la Grèce; il dit qu'il aimait mieux une longue réputation de clémence que l'éclat passager de la domination [2]. On voulait qu'il sévît du moins contre ces Athéniens qui lui avaient causé de si vives alarmes; il répondit: « Aux dieux ne plaise que je détruise le théâtre de la gloire, moi qui ne travaille que pour elle [3] ! » Il leur permit de retirer leurs morts et leurs prisonniers. Ces derniers, enhardis par ses bontés, se conduisirent avec l'indiscrétion et la légèreté qu'on reproche à leur nation; ils demandèrent hautement leurs bagages, et se plaignirent des officiers macédoniens. Philippe eut la complaisance de se prêter à leurs vœux, et ne put s'empêcher de dire en riant: « Ne semble-t-il pas que nous les ayons vaincus au jeu des os-» selets [4] ? »

Quelque temps après, et pendant que les Athéniens se préparaient à soutenir un siége [5], Alexandre vint, accompagné d'Antipater, leur offrir un traité de paix et d'alliance [6]. Je le vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil. Il avait dix-huit ans, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats. A la bataille de Chéronée, il avait enfoncé et mis en fuite l'aile droite de l'armée ennemie. Cette victoire ajoutait un nouvel éclat aux charmes de sa figure. Il a les traits réguliers, le teint beau et vermeil, le nez aquilin, les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la tête haute, mais un peu penchée vers l'épaule gauche, la taille moyenne, fine et dégagée, le corps bien proportionné et fortifié par un exercice continuel [7]. On dit qu'il est très-léger à la course, et très-recherché dans sa parure [8]. Il entra dans Athènes sur un cheval superbe qu'on nommait Bucéphale, que personne n'avait pu dompter jusqu'à lui [9], et qui avait coûté treize talens [a].

Bientôt on ne s'entretint que d'Alexandre. La douleur où j'étais plongé ne me permit pas de l'étudier de près. J'interrogeai un

[1] Justin. lib. 9, cap. 4. — [2] Plut. apophth. t. 2, p. 177. — [3] Id. ibid. p. 178. — [4] Plut. ibid. — [5] Lycurg. in Leocr. p. 153. Demosth. de cor. p. 514. — [6] Justin. ibid. — [7] Arrian. de exped. Alex. lib. 7, p. 309. Plut. in Alex. t. 1, p. 666 et 678; id. apophth. t. 2, p. 179. Quint. Curt. lib. 6, cap. 5, § 29. Solin. cap. 9. AElian. var. hist. lib. 12, cap. 14. Anthолog. lib. 4, p. 314. — [8] Ap. Aristot. rhet. ad Alex. cap. 1, t. 2, p. 608. — [9] Plut. ibid. p. 667. Aul. Gell. lib. 5, cap. 2. — [a] Soixante-dix mille deux cents livres.

Athénien qui avait long-temps séjourné en Macédoine : il me dit :

Ce prince joint à beaucoup d'esprit et de talens un désir insatiable de s'instruire [1], et du goût pour les arts, qu'il protége sans s'y connaître. Il a de l'agrément dans la conversation, de la douceur et de la fidélité dans le commerce de l'amitié [2], une grande élévation dans les sentimens et dans les idées. La nature lui donna le germe de toutes les vertus, et Aristote lui en développa les principes. Mais au milieu de tant d'avantages règne une passion funeste pour lui, et peut-être pour le genre humain ; c'est une envie excessive de dominer, qui le tourmente jour et nuit. Elle s'annonce tellement dans ses regards, dans son maintien, dans ses paroles et ses moindres actions, qu'en l'approchant on est comme saisi de respect et de crainte [3]. Il voudrait être l'unique souverain de l'univers [4], et le seul dépositaire des connaissances humaines [5]. L'ambition et toutes ces qualités brillantes qu'on admire dans Philippe se retrouvent dans son fils, avec cette différence, que chez l'un elles sont mêlées avec des qualités qui les tempèrent, et que chez l'autre la fermeté dégénère en obstination, l'amour de la gloire en frénésie, le courage en fureur : car toutes ses volontés ont l'inflexibilité du destin, et se soulèvent contre les obstacles [6], de même qu'un torrent s'élance en mugissant au-dessus du rocher qui s'oppose à son cours.

Philippe emploie différens moyens pour aller à ses fins ; Alexandre ne connaît que son épée. Philippe ne rougit pas de disputer aux jeux olympiques la victoire à de simples particuliers ; Alexandre ne voudrait y trouver pour adversaires que des rois [7]. Il semble qu'un sentiment secret avertit sans cesse le premier qu'il n'est parvenu à cette haute élévation qu'à force de travaux, et le second, qu'il est né dans le sein de la grandeur [a].

Jaloux de son père, il voudra le surpasser ; émule d'Achille [8], il tâchera de l'égaler. Achille est à ses yeux le plus grand des héros, et Homère le plus grand des poëtes [9], parce qu'il a immortalisé Achille. Plusieurs traits de ressemblance rapprochent Alexandre du modèle qu'il a choisi. C'est la même violence dans

[1] Isocr. epist. ad. Alex. t. 1, p. 466. — [2] Plut. in Alex. t. 1, p. 677. — [3] AElian. var. hist. lib. 12, cap. 14. — [4] Plut. ibid. p. 680. — [5] Id. ibid. p. 668. Ap. Aristot. rhet. ad Alex. cap. 1, t. 2, p. 609. — [6] Plut. ibid. p. 680. — [7] Id. ibid. p. 666 ; id. apophth. t. 2, p. 179. — [a] Voyez la comparaison de Philippe et d'Alexandre dans l'excellente histoire que M. Olivier de Marseille publia du premier de ces princes en 1740 (t. 2, p. 425). — [8] Plut. in Alex. t. 1, p. 667. — [9] Id. de fort. Alex. orat. 1, t. 2, p. 327, 331, etc. Dio Chrysost. de regn. orat. p. 19.

le caractère, la même impétuosité dans les combats, la même sensibilité dans l'âme. Il disait un jour qu'Achille fut le plus heureux des mortels, puisqu'il eut un ami tel que Patrocle, et un panégyriste tel qu'Homère [1].

La négociation d'Alexandre ne traîna pas en longueur. Les Athéniens acceptèrent la paix. Les conditions en furent très-douces. Philippe leur rendit même l'île de Samos [2], qu'il avait prise quelque temps auparavant. Il exigea seulement que leurs députés se rendissent à la diète qu'il allait convoquer à Corinthe pour l'intérêt général de la Grèce [3].

SOUS L'ARCHONTE PHRYNICUS.

La 4e. année de la 110e. olympiade.

(*Depuis le 17 juillet de l'an 337, jusqu'au 7 juillet de l'an 336 avant J. C.*)

Les Lacédémoniens refusèrent de paraître à la diète de Corinthe. Philippe s'en plaignit avec hauteur, et reçut pour toute réponse ces mots : « Si tu te crois plus grand après ta victoire, » mesure ton ombre; elle n'a pas augmenté d'une ligne [4]. » Philippe irrité répliqua : « Si j'entre dans la Laconie, je vous en » chasserai tous. » Ils lui répondirent : « Si [5]. »

Un objet plus important l'empêcha d'effectuer ses menaces. Les députés de presque toute la Grèce étant assemblés, ce prince leur proposa d'abord d'éteindre toutes les dissensions qui jusqu'alors avaient divisé les Grecs, et d'établir un conseil permanent, chargé de veiller au maintien de la paix universelle. Ensuite il leur représenta qu'il était temps de venger la Grèce des outrages qu'elle avait éprouvés autrefois de la part des Perses, et de porter la guerre dans les États du grand-roi [6]. Ces deux propositions furent reçues avec applaudissement, et Philippe fut élu tout d'une voix généralissime de l'armée des Grecs, avec les pouvoirs les plus amples. En même temps on régla le contingent des troupes que chaque ville pourrait fournir; elles se montaient à deux cent mille hommes de pied et quinze mille de cavalerie, sans y comprendre les soldats de la Macédoine, et ceux des nations barbares soumises à ses lois [7]. Après ces résolutions, il retourna dans ses États pour se préparer à cette glorieuse expédition.

Ce fut alors qu'expira la liberté de la Grèce [8]. Ce pays si fécond en grands hommes sera pour long-temps asservi aux rois

[1] Plut. in Alex. t. 1, p. 672. Cicer. pro Arch. cap. 10, t. 5, p. 315. — [2] Plut. ibid. p. 681. — [3] Id. in Phoc. t. 1, p. 748. — [4] Id. apophth. lacon. t. 2, p. 218. — [5] Id. de garrul. t. 2, p. 511. — [6] Diod. lib. 16, p. 478. — [7] Justin. lib. 9, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 14. — [8] Oros. ibid. cap. 13.

de Macédoine. Ce fut alors aussi que je m'arrachai d'Athènes, malgré les nouveaux efforts qu'on fit pour me retenir. Je revins en Scythie, dépouillé des préjugés qui m'en avaient rendu le séjour odieux. Accueilli d'une nation établie sur les bords du Borysthène, je cultive un petit bien qui avait appartenu au sage Anacharsis, un de mes aïeux. J'y goûte le calme de la solitude; j'ajouterais, toutes les douceurs de l'amitié, si le cœur pouvait réparer ses pertes. Dans ma jeunesse je cherchai le bonheur chez les nations éclairées; dans un âge plus avancé, j'ai trouvé le repos chez un peuple qui ne connaît que les biens de la nature.

FIN DU VOYAGE.

NOTES.

NOTE I. *Sur le Chant et sur la Déclamation de la Tragédie.* (Page 5.)

Les anciens ne nous ont laissé sur ce sujet que de faibles lumières; et les critiques modernes se sont partagés quand ils ont entrepris de l'éclaircir. On a prétendu que les scènes étaient chantées; on a dit qu'elles n'étaient que déclamées; quelques uns ont ajouté qu'on notait la déclamation. Je vais donner en peu de mots le résultat de mes recherches.

1°. *On déclamait souvent dans les scènes.* Aristote, parlant des moyens dont certains genres de poésie se servent pour imiter, dit que les dithyrambes, les nomes, la tragédie et la comédie, emploient le rhythme, le chant et le vers, avec cette différence, que les dithyrambes et les nomes les emploient tous trois ensemble, au lieu que la tragédie et la comédie les emploient séparément [1]. Et plus bas il dit que, dans une même pièce, la tragédie emploie quelquefois le vers seul, et quelquefois le vers accompagné du chant [2].

On sait que les scènes étaient communément composées de vers iambes, parce que cette espèce de vers est la plus propre au dialogue. Or Plutarque, parlant de l'exécution musicale des vers iambes, dit que dans la tragédie les uns sont récités pendant le jeu des instrumens, tandis que les autres se chantent [3]. La déclamation était donc admise dans les scènes.

2°. *On chantait quelquefois dans les scènes.* A la preuve tirée du précédent passage de Plutarque, j'ajoute les preuves suivantes. Aristote assure que les modes ou tons hypodorien et hypophrygien étaient employés dans les scènes, quoiqu'ils ne le fussent pas dans les chœurs [4]. Qu'Hécube et Andromaque chantent sur le théâtre, dit Lucien, on peut le leur pardonner; mais qu'Hercule s'oublie au point de chanter, c'est une chose intolérable [5]. Les personnages d'une pièce chantaient donc en certaines occasions.

3°. *La déclamation n'avait jamais lieu dans les intermèdes, mais tout le chœur y chantait.* Cette proposition n'est point contestée.

4°. *Le chœur chantait quelquefois dans le courant d'une scène.* Je le prouve par ce passage de Pollux : « Lorsqu'au lieu d'un quatrième acteur on fait chanter quelqu'un du chœur, etc. [6]; » par ce passage d'Horace : « Que le chœur ne chante rien entre les intermèdes qui ne » se lie étroitement à l'action [7]; » par quantité d'exemples, dont il

[1] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 653, B. — [2] Id. ibid. cap. 6, p. 656, C. — [3] Plut. de mus. t. 2, p. 1141, A. Buret. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 253. — [4] Aristot. probl. sect. 19, § 48, p. 770, B. — [5] Lucian. de salt. § 27, t. 2, p. 285. — [6] Poll. lib. 4, cap. 15, § 110. — [7] Horat. de art. poet. v. 194.

suffit de citer les suivans : voyez dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, depuis le vers 1099 jusqu'au vers 1186; dans l'*Hippolyte* d'Euripide, depuis le vers 58 jusqu'au vers 72; dans l'*Oreste* du même, depuis le vers 140 jusqu'au vers 207, etc., etc.

5°. *Le chœur, ou plutôt son coryphée, dialoguait quelquefois avec les acteurs, et ce dialogue n'était que déclamé.* C'est ce qui arrivait surtout lorsqu'on lui demandait des éclaircissemens, ou que lui-même en demandait à l'un des personnages; en un mot, toutes les fois qu'il participait immédiatement à l'action. Voyez dans la *Médée* d'Euripide, vers 811; dans *les Suppliantes* du même, vers 634; dans l'*Iphigénie en Aulide* du même, vers 917, etc.

Les premières scènes de l'*Ajax* de Sophocle suffiront, si je ne me trompe, pour indiquer l'emploi successif qu'on y faisait de la déclamation et du chant.

Scène première, *Minerve et Ulysse;* scène seconde, *les mêmes et Ajax;* scène troisième, *Minerve et Ulysse.* Ces trois scènes forment l'exposition du sujet. Minerve apprend à Ulysse qu'Ajax, dans un accès de fureur, vient d'égorger les troupeaux et les bergers, croyant immoler à sa vengeance les principaux chefs de l'armée. C'est un fait: il est raconté en vers ïambes, et j'en conclus que les trois scènes étaient déclamées.

Minerve et Ulysse sortent; le chœur arrive: il est composé de Salaminiens qui déplorent le malheur de leur souverain, dont on leur a raconté les fureurs; il doute, il cherche à s'éclaircir. Il ne s'exprime point en verbes ïambes; son style est figuré. Il est seul, il fait entendre une strophe et une antistrophe, l'une et l'autre contenant la même espèce et le même nombre de vers. C'est donc là ce qu'Aristote appelle le premier discours de tout le chœur[1], et par conséquent le premier intermède, toujours chanté par toutes les voix du chœur.

Après l'intermède, scène première, *Tecmesse et le chœur.* Cette scène, qui va depuis le vers 200 jusqu'au 347, est comme divisée en deux parties. Dans la première, qui contient soixante-deux vers, Tecmesse confirme la nouvelle des fureurs d'Ajax: plaintes de sa part, ainsi que de la part du chœur. Les vers sont anapestes. On y trouve, pour le chœur, une strophe à laquelle correspond une antistrophe parfaitement semblable pour le nombre et l'espèce des vers. Je pense que tout cela était chanté. La seconde partie de la scène était sans doute déclamée: elle n'est composée que de vers ïambes. Le chœur interroge Tecmesse, qui entre dans de plus grands détails sur l'action d'Ajax. On entend les cris d'Ajax; on ouvre la porte de sa tente; il paraît.

Scène seconde, *Ajax, Tecmesse et le chœur.* Cette scène, comme la précédente, était en partie chantée et en partie déclamée. Ajax (vers 348) chante quatre strophes avec leurs antistrophes correspondantes. Tecmesse et le chœur lui répondent par deux ou trois vers ïambes, qui doivent être chantés, comme je le dirai bientôt. Après la dernière antistrophe et la réponse du chœur, commencent au vers 430

[1] Aristot. de poet. cap. 12, t. 2, p. 662.

des ïambes qui continuent jusqu'au vers 600, ou plutôt 595. C'est là que ce prince, revenu de son délire, laisse pressentir à Tecmesse et au chœur le parti qu'il a pris de terminer ses jours: on le presse d'y renoncer; il demande son fils; il le prend entre ses bras, et lui adresse un discours touchant. Tout cela est déclamé. Tecmesse sort avec son enfant. Ajax reste sur le théâtre; mais il garde un profond silence, pendant que le chœur exécute le second intermède.

D'après cette analyse, que je pourrais pousser plus loin, il est visible que le chœur était envisagé sous deux aspects différens, suivant les deux espèces de fonctions qu'il avait à remplir. Dans les intermèdes, qui tenaient lieu de nos entr'actes, toutes les voix se réunissaient et chantaient ensemble; dans les scènes où il se mêlait à l'action, il était représenté par son coryphée. Voilà pourquoi Aristote et Horace ont dit que le chœur faisait l'office d'un acteur [1].

6°. *A quels signes peut-on distinguer les parties du drame qui se chantaient d'avec celles qu'on se contentait de réciter?* Je ne puis donner ici des règles applicables à tous les cas. Il m'a paru seulement que la déclamation avait lieu toutes les fois que les interlocuteurs, en suivant le fil de l'action sans l'intervention du chœur, s'exprimaient en une longue suite d'ïambes, à la tête desquels les scholiastes ont écrit ce mot: IAMBOI. Je croirais volontiers que tous les autres vers étaient chantés, mais je ne l'assure point. Ce qu'on peut affirmer en général, c'est que les premiers auteurs s'appliquaient plus à la mélopée que ne firent leurs successeurs [2]; la raison en est sensible. Les poëmes dramatiques tirant leur origine de ces troupes de farceurs qui parcouraient l'Attique, il était naturel que le chant fût regardé comme la principale partie de la tragédie naissante [3]: de là vient sans doute qu'il domine plus dans les pièces d'Eschyle et de Phrynichus [4] son contemporain, que dans celles d'Euripide et de Sophocle.

Plus haut, d'après le témoignage de Plutarque, j'ai dit que les vers ïambes se chantaient quelquefois lorsque le chœur faisait l'office d'acteur. Nous trouvons en effet de ces vers dans des stances irrégulières et soumises au chant. Eschyle les a souvent employés dans ses scènes modulées. Je cite pour exemple celles du roi d'Argos et du chœur, dans la pièce des Suppliantes, vers 352: le chœur chante des strophes et des antistrophes correspondantes; le roi répond cinq fois, et chaque fois par cinq vers ïambes: preuve, si je ne me trompe, que toutes ces réponses étaient sur le même air. Voyez des exemples semblables dans les pièces du même auteur; dans celle des Sept Chefs, vers 209 et 692; dans celle des Perses, vers 256; dans celle d'Agamemnon, vers 1099; dans celle des Suppliantes, vers 747 et 883.

7°. *La déclamation était-elle notée?* L'abbé Dubos l'a prétendu [5]. Il a été réfuté dans les mémoires de l'académie des belles-lettres [6]. On y prouve que l'instrument dont la voix de l'acteur était accompagnée

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666, D. Dacier, ibid. p. 312. Horat. de art. poet. v. 193. — [2] Aristot. probl. sect. 19, § 31; p. 766. — [3] Athen. lib. 14, cap. 7, p. 630, C. Diog. Laert. lib. 3, § 56. — [4] Aristot. ibid. — [5] Dubos, réflex. crit. t. 3, p. 54, etc. — [6] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 191 et 209.

n'était destiné qu'à la soutenir de temps en temps, et l'empêcher de monter trop haut ou de descendre trop bas.

NOTE II. *Sur les Vases des Théâtres.* (Page 8.)

VITRUVE rapporte que, sous les gradins où devaient s'asseoir les spectateurs, les architectes grecs ménageaient de petites cellules entr'ouvertes, et qu'ils y plaçaient des vases d'airain, destinés à recevoir dans leur cavité les sons qui venaient de la scène, et à les rendre d'une manière forte, claire et harmonieuse. Ces vases montés à la quarte, à la quinte, à l'octave l'un de l'autre [1], avaient donc les mêmes proportions entre eux qu'avaient entre elles les cordes de la lyre qui soutenaient la voix; mais l'effet n'en était pas le même. La lyre indiquait et soutenait le ton; les vases ne pouvaient que le reproduire et le prolonger. Et quel avantage résultait-il de cette suite d'échos dont rien n'amortissait le son? Je l'ignore, et c'est ce qui m'a engagé à n'en pas parler dans le texte de mon ouvrage. J'avais une autre raison: rien ne prouve que les Athéniens aient employé ce moyen. Aristote se fait ces questions: Pourquoi une maison est-elle plus résonnante quand elle vient d'être reblanchie, quand on y enfouit des vases vides, quand il s'y trouve des puits et des cavités semblables [2]? Ses réponses sont inutiles à rapporter; mais il aurait certainement cité les vases du théâtre, s'il les avait connus. Mummius en trouva au théâtre de Corinthe; ce fut deux cents ans après l'époque que j'ai choisie. L'usage s'en introduisit ensuite en plusieurs villes de la Grèce et de l'Italie, où l'on substituait quelquefois des vases de terre cuite aux vases d'airain [3]. Rome ne l'adopta jamais; ses architectes s'aperçurent sans doute que, si d'un côté il rendait le théâtre plus sonore, d'un autre côté il avait des inconvéniens qui balançaient cet avantage.

NOTE III. *Sur Callipide.* (Page 10.)

CET acteur, qui se vantait d'arracher des larmes à tout un auditoire [4], était tellement enorgueilli de ses succès, qu'ayant rencontré Agésilas, il s'avança, le salua, et s'étant mêlé parmi ceux qui l'accompagnaient, il attendit que ce prince lui dît quelque chose de flatteur; trompé dans son espérance: « Roi de Lacédémone, lui dit-il à la fin, » est-ce que vous ne me connaîtriez pas? » Agésilas, ayant jeté un coup d'œil sur lui, se contenta de lui demander s'il n'était pas Callipide l'histrion. Le talent de l'acteur ne pouvait plaire au Spartiate. On proposait un jour à ce dernier d'entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol: « J'ai entendu le rossignol, » répondit-il [5].

NOTE IV. *Sur les Masques.* (Page 13.)

ON découvrit il y a quelques années, à Athènes, une grande quantité de médailles d'argent, la plupart représentant d'un côté une aire en

[1] Vitruv. de archit. lib. 5, cap. 5. — [2] Aristot. probl. sect. 11, § 7, 8, 9, t. 2, p. 736. — [3] Vitruv. ibid. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643. — [4] Xenoph. in conv. p. 880, c. — [5] Plut. in Ages. t. 1, p. 607, D; id. apophth. lacon. t. 2, p. 212, E.

creux, toutes d'un travail grossier et sans légendes. J'en acquis plusieurs pour le cabinet royal. D'après les différens types dont elles sont chargées, je ne crains pas d'avancer qu'elles furent frappées à Athènes, ou dans les contrées voisines ; et d'après leur fabrique, que les unes sont du temps d'Eschyle, les autres, antérieures à ce poëte. Deux de ces médailles nous présentent ce masque hideux dont j'ai parlé dans le texte de mon ouvrage. Ce masque fut donc employé dès la naissance de l'art dramatique.

NOTE V. *Sur le lieu de la scène où Ajax se tuait.* (Page 26.)

Plusieurs critiques modernes ont supposé que, dans la tragédie de Sophocle, Ajax se perçait de son épée à la vue des spectateurs. Ils s'autorisaient du scholiaste qui observe que les héros se donnaient rarement la mort sur le théâtre [1]. Je pense que la règle n'a pas été violée en cette occasion : il suffit, pour s'en convaincre, de suivre le fil de l'action.

Le chœur, instruit qu'Ajax n'est plus dans sa tente [2], sort par les deux côtés du théâtre pour le chercher et le ramener [3]. Le héros reparaît. Après un monologue touchant, il se précipite sur la pointe de son épée, dont il avait enfoncé auparavant la garde dans la terre [4]. Le chœur revient [5] : pendant qu'il se plaint de l'inutilité de ses recherches, il entend les cris de Tecmesse qui a trouvé le corps de son mari [6], et il s'avance pour voir ce funeste spectacle [7]. Ce n'est donc pas sur la scène qu'Ajax s'est tué.

J'ai supposé qu'à côté de la tente d'Ajax, placée au fond du théâtre, était une issue qui conduisait à la campagne, et qui était cachée par un rideau qu'on avait tiré lors de la sortie du chœur. C'est dans cet enfoncement qu'Ajax s'était montré, et qu'il avait déclaré hautement sa dernière résolution. Voilà pourquoi il est dit que le rôle de ce héros demandait une voix très-forte [8]. A quelques pas de là, derrière la tente, il avait placé son épée. Ainsi les spectateurs pouvaient le voir et l'entendre lorsqu'il récitait son monologue, et ne pouvaient pas être témoins de sa mort.

NOTE VI. *Sur la manière dont l'acteur Hégélochus prononça un vers d'Euripide.* (Page 44.)

En grec Γαλήνα, *galêna*, désigne le calme : Γαλῆν, *galên*, signifie un *chat*. Dans le passage dont il s'agit, Hégélochus devait faire entendre *galêna oro*, c'est-à-dire, *le calme je vois*. Or ces deux mots se prononçaient de telle manière, qu'on entendait à la fois la dernière voyelle du premier, et la première du second. L'acteur épuisé, et manquant tout à coup de respiration, fut obligé de s'arrêter après le mot *galêna*, dont il omit la voyelle finale, et dit *galên... oro*, c'est-à-dire, *un chat... je vois* [9].

[1] Schol. Sophocl. in Ajac. v. 826. — [2] Sophocl. ibid. v. 805. — [3] Id. ibid. v. 824. — [4] Id. ibid. v. 826. — [5] Id. ibid. v. 877. — [6] Id. ibid. v. 900. — [7] Id. ibid. v. 924 et 1022. — [8] Schol. ibid. v. 875. — [9] Euripid. in Orest. v. 279. Schol. ibid. Markl. in suppl. Euripid. v. 901. Aristoph. in ran. v. 306. Schol. ibid. Brunck, ibid.

NOTE VII. *Sur le temple de Diane à Ephèse et sur la statue de la Déesse.* (Page 65.)

L'an 356 avant Jésus-Christ, le temple d'Éphèse fut brûlé par Érostrate [1]. Quelques années après les Ephésiens le rétablirent. Il paraît que la flamme ne détruisit que le toit et les parties qui ne pouvaient se dérober à son activité. On peut voir à cet égard un excellent mémoire de M. le marquis de Poléni, inséré parmi ceux de l'académie de Cortone [2]. Si l'on s'en rapporte à son opinion, il faudra dire que, soit avant, soit après Érostrate, le temple avait les mêmes dimensions, et que sa longueur, suivant Pline [3], était de quatre cent vingt-cinq pieds (quatre cent un de nos pieds cinq pouces huit lignes); sa largeur de deux cent vingt pieds (deux cent sept pieds neuf pouces quatre lignes); sa hauteur de soixante pieds (cinquante-six pieds huit pouces). Je suppose qu'il est question de pieds grecs dans le passage de Pline.

Les Ephésiens avaient commencé à restaurer le temple, lorsque Alexandre leur proposa de se charger seul de la dépense, à condition qu'ils lui en feraient honneur dans une inscription. Il essuya un refus dont ils obtinrent facilement le pardon. « Il ne convient pas à un » dieu, lui dit le député des Ephésiens, de décorer le temple d'une » autre divinité [4]. »

Je me suis contenté d'indiquer en général les ornemens de la statue, parce qu'ils varient sur les monumens qui nous restent, et qui sont postérieurs à l'époque du voyage d'Anacharsis: il est même possible que ces monumens ne se rapportent pas tous à la Diane d'Ephèse. Quoi qu'il en soit, dans quelques uns, la partie supérieure du corps ou de la gaîne qui en tient lieu, est couverte de mamelles; viennent ensuite plusieurs compartimens, séparés les uns des autres par un listel qui règne tout autour, et sur lequel on avait placé de petites figures représentant des victoires, des abeilles, des bœufs, des cerfs, et d'autres animaux à mi-corps: quelquefois des lions en ronde-bosse sont attachés aux bras [5]. Je pense que sur la statue ces symboles étaient en or. Xénophon, qui avait consacré dans son petit temple de Scillonte une statue de Diane semblable à celle d'Ephèse, dit que cette dernière était d'or, et que la sienne n'était que de cyprès [6]. Comme il paraît, par d'autres auteurs, que la statue de la Diane d'Ephèse était de bois, il est à présumer que Xénophon n'a parlé que des ornemens dont elle était couverte.

Je hasarde ici l'explication d'un petit monument en or, qui fut découvert dans le territoire de l'ancienne Lacédémone, et que M. le comte de Caylus a fait graver dans le second volume de son Recueil d'Antiquités [7]. L'or en est de bas titre, et allié d'argent; le travail grossier, et d'une haute antiquité. Il représente un bœuf, ou plutôt un cerf accroupi: les trous dont il est percé montrent clairement qu'on l'avait

[1] Plut. in Alex. t. 1, p. 665. — [2] Saggi di dissert. t. 1, part. 2, nos. 13, 14, p. 21, etc. — [3] Plin. lib. 36, cap. 14, t. 2, p. 740. — [4] Strab. lib. 14, p. 641. — [5] Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat. — [6] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 5, p. 350, E. — [7] Recueil d'antiq. t. 2, p. 42, pl. XI.

attaché à un corps plus considérable ; et si l'on veut le rapprocher des différentes figures de la Diane d'Ephèse, on tardera d'autant moins à se convaincre qu'il appartenait à quelque statue, qu'il ne pèse qu'une once un gros soixante grains, et que sa plus grande longueur n'est que de deux pouces deux lignes, et sa plus grande élévation, jusqu'à l'extrémité des cornes, de trois pouces une ligne. Peut-être fut-il transporté autrefois à Lacédémone ; peut-être y décorait-il une des statues de Diane, ou même celle de l'Apollon d'Amyclæ, à laquelle on avait employé la quantité de l'or que Crœsus avait envoyé aux Lacédémoniens [1].

Je crois que plus les figures de la Diane d'Ephèse sont chargées d'ornemens, moins elles sont anciennes. Sa statue ne présenta d'abord qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaîne. On y appliqua ensuite les symboles des autres divinités, et surtout ceux qui caractérisent Isis, Cybèle, Cérès, etc. [2].

Le pouvoir de la déesse et la dévotion des peuples augmentant dans la même proportion que ses attributs, elle fut regardée, par les uns, comme l'image de la nature productrice ; par les autres, comme une des plus grandes divinités de l'Olympe. Son culte, connu depuis longtemps dans quelques pays éloignés [3], s'étendit dans l'Asie mineure, dans la Syrie [4], et dans la Grèce proprement dite [5]. Il était dans son plus grand éclat sous les premiers empereurs romains ; et ce fut alors que, d'autres divinités ayant obtenu par le même moyen un accroissement de puissance [6], on conçut l'idée de ces figures Panthées que l'on conserve encore dans les cabinets, et qui réunissent les attributs de tous les dieux.

NOTE VIII. *Sur les Rhodiens.* (Page 76.)

Le caractère que je donne aux Rhodiens est fondé sur quantité de passages des anciens auteurs, en particulier sur les témoignages d'estime qu'ils reçurent d'Alexandre [7] ; sur ce fameux siége qu'ils soutinrent avec tant de courage contre Démétrius Poliorcète, trente-huit ans après le voyage d'Anacharsis dans leur île [8] ; sur les puissans secours qu'ils fournirent aux Romains, et sur les marques de reconnaissance qu'ils en reçurent [9].

NOTE IX. *Sur le Labyrinthe de Crète.* (Page 80.)

Je n'ai dit qu'un mot sur le fameux Labyrinthe de Crète, et ce mot je dois le justifier.

Hérodote nous a laissé une description de celui qu'il avait vu en Egypte auprès du lac Mœris. C'étaient douze grands palais contigus,

[1] Pausan. lib. 3, cap. 3, p. 231. — [2] Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat. — [3] Strab. lib. 4, p. 179 et 180. — [4] Médailles impériales de Cyzique, de Philadelphie en Lydie, d'Hiérapolis en Phrygie, d'Ancyre en Galatie, de Néapolis en Palestine, etc. etc. Spanh. de præst. numism. t. 1, p. 507. Cuper. in apoth. Homer. p. 250. — [5] Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 115 ; lib. 4, cap. 31, p. 357. — [6] Joan. Petr. Bellor. symbol. deæ Syr. simulacr. — [7] Diod. lib. 20, p. 809. — [8] Id. ibid. p. 810. Plut. in Demetr. t. 1, p. 898. — [9] Liv. lib. 31, cap. 15 ; lib. 37, cap. 12. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3.

communiquant les uns aux autres, dans lesquels on comptait trois mille chambres, dont quinze cents étaient sous terre[1]. Strabon, Diodore de Sicile, Pline, Mela parlent de ce monument avec la même admiration qu'Hérodote[2]. Aucun d'eux n'a dit qu'on l'eût construit pour égarer ceux qui entreprenaient de le parcourir; mais il est visible qu'en le parcourant sans guide, on courait risque de s'égarer.

C'est ce danger qui, sans doute, introduisit une nouvelle expression dans la langue grecque. Le mot *labyrinthe*, pris au sens littéral, désigna un espace circonscrit, et percé d'une quantité de routes dont les unes se croisent en tout sens, comme celles des carrières et des mines, dont les autres font des révolutions plus ou moins grandes autour du point de leur naissance, comme ces lignes spirales que l'on voit sur certaines coquilles[3]. Dans le sens figuré, il fut appliqué aux questions obscures et captieuses[4], aux réponses ambiguës et détournées[5], à ces discussions qui, après de longs écarts, nous ramènent au terme d'où nous sommes partis[6].

De quelle nature était le labyrinthe de Crète? Diodore de Sicile rapporte comme une conjecture, et Pline comme un fait certain, que Dédale avait construit ce labyrinthe sur le modèle de celui d'Egypte, quoique sur de moindres proportions[7]. Ils ajoutent que Minos en avait ordonné l'exécution, qu'il y tenait le Minotaure renfermé, et que de leur temps il ne subsistait plus, soit qu'il eût péri de vétusté, soit qu'on l'eût démoli à dessein[8]. Ainsi Diodore de Sicile et Pline regardaient ce labyrinthe comme un grand édifice, tandis que d'autres écrivains le représentent simplement comme un antre creusé dans le roc et plein de routes tortueuses[9]. Les premiers et les seconds ont rapporté deux traditions différentes. Il reste à choisir la plus vraisemblable.

Si le labyrinthe de Crète avait été construit par Dédale sous Minos, pourquoi n'en serait-il pas fait mention ni dans Homère, qui parle plus d'une fois de ce prince, ainsi que de la Crète, ni dans Hérodote, qui décrit celui d'Egypte, après avoir dit que les monumens des Egyptiens sont fort supérieurs à ceux des Grecs; ni dans les plus anciens géographes, ni dans aucun des écrivains des beaux temps de la Grèce?

On attribuait cet ouvrage à Dédale, dont le nom suffirait pour décréditer une tradition. En effet, ce nom est devenu, comme celui d'Hercule, la ressource de l'ignorance, lorsqu'elle porte ses regards sur les siècles anciens. Toutes les grandes entreprises, tous les ouvrages qui demandent plus de force que d'esprit, elle les attribue à Hercule; tous ceux qui tiennent aux arts, et qui exigent une certaine intelligence dans l'exécution, elle les rapporte à Dédale. On peut se rappeler

[1] Herodot. lib. 2, cap. 148. — [2] Strab. lib. 17, p. 811. Diod. lib. 1, p. 55. Plin. lib. 36, cap. 13, t. 2, p. 739. Pomp. Mela, lib. 1, cap. 9, p. 56. — [3] Hesych. et Suid. etymol. magn. in Λαβύρ. — [4] Lucian. in fugit. t. 3, p. 371. — [5] Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 913. — [6] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 291, B. Lucian. in Icarom. t. 2, p. 786. — [7] Diod. ibid.; lib. 4, p. 264 et 277. Plin. ibid. — [8] Diod. ibid. p. 56. — [9] Eustath. in odyss. lib. 11, p. 1688, lin. 51. Etymol. ibid.

que, dans le cours de cet ouvrage [a], j'ai déjà cité les principales découvertes dans les arts et métiers, dont les anciens ont fait honneur à un artiste de ce nom.

L'opinion de Diodore et de Pline suppose que, de leur temps, il n'existait plus en Crète aucune trace du labyrinthe, et qu'on avait même oublié l'époque de sa destruction. Cependant il est dit qu'il fut visité par les disciples d'Apollonius de Tyane, contemporain de ces deux auteurs [1]. Les Crétois croyaient donc alors posséder encore le labyrinthe.

Je demande qu'on fasse attention à ce passage de Strabon : « A » Nauplie, près de l'ancienne Argos, dit ce judicieux écrivain, on » voit encore de vastes cavernes où sont construits des labyrinthes qu'on » croit être l'ouvrage des Cyclopes [2 b]. » Ce qui signifie que la main des hommes avait ouvert dans le roc des routes qui se croisaient et se repliaient sur elles-mêmes, comme on le pratique dans les carrières. Telle est, si je ne me trompe, l'idée qu'il faut se faire du labyrinthe de Crète.

Y avait-il plusieurs labyrinthes dans cette île ? Les auteurs anciens ne parlent que d'un seul. La plupart le placent à Cnosse ; quelques uns, en petit nombre, à Gortyne [3].

Bélon et Tournefort [4] nous ont donné la description d'une caverne située au pied du mont Ida, du côté du midi, à une légère distance de Gortyne. Ce n'était qu'une carrière, suivant le premier ; c'était l'ancien labyrinthe, suivant le second. J'ai suivi ce dernier, et j'ai abrégé son récit dans mon texte. Ceux qui ont ajouté des notes critiques à son ouvrage, outre ce labyrinthe, en admettent un second à Cnosse, et citent principalement en leur faveur les médailles de cette ville qui en représentent le plan, suivant la manière dont le concevaient les artistes. Car il y paraît, tantôt de forme carrée, tantôt de forme ronde ; sur quelques unes, il n'est qu'indiqué ; sur d'autres, il renferme dans son milieu la tête du Minotaure [5]. J'en ai fait graver une, dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres, qui me paraît être du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et sur laquelle on voit d'un côté la figure du Minotaure, et de l'autre le plan informe du labyrinthe [6]. Il est donc certain que, dès ce temps-là, les Cnossiens se croyaient en possession de cette célèbre caverne ; il paraît encore que les Gortyniens ne croyaient pas devoir la revendiquer, puisqu'ils ne l'ont jamais représentée sur leurs monnaies.

Le lieu où je place le labyrinthe de Crète n'est, suivant Tournefort [7], qu'à une lieue de Gortyne ; et suivant Strabon [8], il est éloigné de Cnosse de six à sept lieues. Tout ce qu'on en doit conclure, c'est que le territoire de cette dernière ville s'étendait jusques auprès de la première.

[a] Chapitre XXXVII, article de Sycione et la note correspondante. — [1] Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 34, p. 174. — [2] Strab. lib. 8, p. 369 et 373. — [b] J'en ai parlé dans le chapitre LIII de cet ouvrage, t. 2, p. 266. — [3] Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 2. — [4] Bélon, observat. liv. 1, chap. 6. Tournef. voyag. t. 1, p. 65. — [5] Médailles du Cabinet royal. — [6] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 24, p. 40. — [7] Tournef. ibid. — [8] Strab. lib. 10, p. 476.

A quoi servaient ces cavernes auxquelles on donnait le nom de labyrinthe ? Je pense qu'elles furent d'abord ébauchées par la nature ; qu'en certains endroits on en tira des pierres pour en construire des villes ; que, plus anciennement, elles servirent de demeure ou d'asile aux habitans d'un canton exposé à des invasions fréquentes. Dans le voyage d'Anacharsis en Phocide, j'ai parlé de deux grandes cavernes du Parnasse, où se réfugièrent les peuples voisins ; dans l'une, lors du déluge de Deucalion ; dans l'autre, à l'arrivée de Xerxès [1]. J'ajoute ici que, suivant Diodore de Sicile, les plus anciens Crétois habitaient les antres du mont Ida [2]. Ceux qu'on interrogeait sur les lieux mêmes disaient que leur labyrinthe ne fut, dans l'origine, qu'une prison [3]. On a pu quelquefois le destiner à cet usage ; mais il est difficile de croire que, pour s'assurer de quelques malheureux, on eût entrepris des travaux si immenses.

NOTE X. *Sur la grandeur de l'île de Samos.* (Page 94.)

Strabon, Agathémère, Pline et Isidore, varient sur la circonférence de Samos. Suivant le premier, elle est de six cents stades [4], qui font vingt-deux de nos lieues et mille sept cents toises, chaque lieue de deux mille cinq cents toises ; suivant le second [5], de six cent trente stades, ou vingt-trois lieues et deux mille trente-cinq toises ; suivant Pline [6], de quatre-vingt-sept milles romains, c'est-à-dire, de vingt-six lieues et deux cent soixante-douze toises ; enfin, suivant Isidore [7], de cent milles romains, c'est-à-dire de huit cents stades, ou trente lieues et six cents toises. On trouve souvent de pareilles différences dans les mesures des anciens.

NOTE XI. *Sur l'Anneau de Polycrate.* (Page 102.)

Suivant S. Clément d'Alexandrie, cet anneau représentait une lyre [8]. Ce fait est peu important. Mais on peut remarquer avec quelle attention les Romains conservaient les débris de l'antiquité. Du temps de Pline, on montrait à Rome, dans le temple de la Concorde, une sardoine-onyx, que l'on disait être l'anneau de Polycrate, et que l'on tenait renfermée dans un cornet d'or ; c'était un présent d'Auguste [9]. Solin donne aussi le nom de sardoine à la pierre de Polycrate [10] ; mais il paraît, par le témoignage de quelques auteurs, et surtout d'Hérodote, que c'était une émeraude [11].

NOTE XII. *Sur une inscription relative aux Fêtes de Délos.* (Page 151.)

En 1739, M. le comte de Sandwich apporta d'Athènes à Londres un marbre sur lequel est gravée une longue inscription. Elle contient l'état des sommes qui se trouvaient dues au temple de Délos, soit par des

[1] Chapitre XXII de cet ouvrage. — [2] Diod. lib. 5, p. 334. — [3] Philoch. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 6, E. — [4] Strab. lib. 14, p. 637. — [5] Agath. lib. 1, cap. 5, ap. geogr. min. t. 2, p. 17. — [6] Plin. lib. 5, cap. 31, p. 286. — [7] Isid. ap. Plin. ibid. — [8] Clem. Alex. in pædag. lib. 3, p. 289. Mariette, pierr. grav. t. 1, p. 13. — [9] Plin. lib. 37, cap. 1, t. 2, p. 764. — [10] Solin. cap. 33, p. 63. — [11] Herodot. lib. 3, cap. 41.

particuliers, soit par des villes entières. On y spécifie les sommes qui ont été acquittées et celles qui ne l'ont pas été. On y marque aussi les frais de la théorie ou députation des Athéniens; savoir, pour la couronne d'or qui fut présentée au dieu, la main-d'œuvre comprise, mille cinq cents drachmes (mille trois cent cinquante livres); pour les trépieds donnés aux vainqueurs, la main-d'œuvre également comprise, mille drachmes (neuf cents livres); pour les architéores, un talent (cinq mille quatre cents livres); pour le capitaine de la galère qui avait transporté la théorie, sept mille drachmes (six mille trois cents livres); pour l'achat de cent neuf bœufs destinés aux sacrifices, huit mille quatre cent quinze drachmes (sept mille cinq cent soixante-treize livres dix sous), etc. etc. Cette inscription, éclaircie par M. Taylor [1] et par le P. Corsini [2], est de l'an avant Jésus-Christ 373 ou 372, et n'est antérieure que d'environ 32 ans au voyage du Jeune Anacharsis à Délos.

NOTE XIII. *Si les anciens Philosophes grecs ont admis l'unité de Dieu.* (Page 185.)

Les premiers apologistes du christianisme, et plusieurs auteurs modernes, à leur exemple, ont soutenu que les anciens philosophes n'avaient reconnu qu'un seul Dieu. D'autres modernes, au contraire, prétendant que les passages favorables à cette opinion ne doivent s'entendre que de la nature, de l'âme du monde, du soleil, placent presque tous ces philosophes au nombre des spinosistes et des athées [3]. Enfin il a paru dans ces derniers temps des critiques qui, après de longues veilles consacrées à l'étude de l'ancienne philosophie, ont pris un juste milieu entre ces deux sentimens. De ce nombre sont Brucker et Moshem, dont les lumières m'ont été très-utiles.

Plusieurs causes contribuent à obscurcir cette question importante. Je vais en indiquer quelques unes; mais je dois avertir auparavant qu'il s'agit ici principalement des philosophes qui précédèrent Aristote et Platon, parce que ce sont les seuls dont je parle dans mon ouvrage.

1°. La plupart d'entre eux voulaient expliquer la formation et la conservation de l'univers par les seules qualités de la matière; cette méthode était si générale, qu'Anaxagore fut blâmé, ou de ne l'avoir pas toujours suivie, ou de ne l'avoir pas toujours abandonnée. Comme, dans l'explication des faits particuliers, il avait recours, tantôt à des causes naturelles, tantôt à cette intelligence qui, suivant lui, avait débrouillé le chaos, Aristote lui reprochait de faire au besoin descendre un Dieu dans la machine [4], et Platon de ne pas nous montrer dans chaque phénomène les voies de la sagesse divine [5]. Cela supposé, on ne peut conclure du silence des premiers physiciens qu'ils n'aient pas admis un Dieu [6], et de quelques unes de leurs expressions, qu'ils aient voulu donner à la matière toutes les perfections de la Divinité.

[1] Marmor. Sandvicence, cum comment. et notis Joan. Taylor. — [2] Corsin. dissert. in append. ad not. græcor. — [3] Moshem. in Cudw. cap. 4, § 26, t. 1, p. 681. — [4] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844. — [5] Plat. in Phædon. t. 1, p. 98. — [6] Bruck. t. 1, p. 469 et 1174.

2°. De tous les ouvrages philosophiques qui existaient du temps d'Aristote, il ne nous reste en entier qu'une partie des siens, une partie de ceux de Platon, un petit traité du Pythagoricien Timée de Locres sur l'âme du monde, un traité de l'univers par Ocellus de Lucanie, autre disciple de Pythagore. Ocellus, dans ce petit traité, cherchant moins à développer la formation du monde qu'à prouver son éternité, n'a pas occasion de faire agir la Divinité. Mais, dans un de ses ouvrages dont Stobée nous a transmis un fragment, il disait que l'harmonie conserve le monde, et que Dieu est l'auteur de cette harmonie [1]. Cependant je veux bien ne pas m'appuyer de son autorité; mais Timée, Platon et Aristote ont établi formellement l'unité d'un Dieu; et ce n'est pas en passant, c'est dans des ouvrages suivis, et dans l'exposition de leurs systèmes fondés sur ce dogme.

Les écrits des autres philosophes ont péri. Nous n'en avons que des fragmens, dont les uns déposent hautement en faveur de cette doctrine, dont les autres, en très-petit nombre, semblent la détruire: parmi ces derniers, il en est qu'on peut interpréter de diverses manières, et d'autres qui ont été recueillis et altérés par des auteurs d'une secte opposée, tels que ce Velléius que Cicéron introduit dans son ouvrage sur la nature des dieux, et qu'on accuse d'avoir défiguré plus d'une fois les opinions des anciens [2]. Si, d'après de si faibles témoignages, on voulait juger des opinions des anciens philosophes, on risquerait de faire à leur égard ce que, d'après quelques expressions détachées et mal interprétées, le P. Hardouin a fait à l'égard de Descartes, Mallebranche, Arnaud, et autres qu'il accuse d'athéisme.

3°. Les premiers philosophes posaient pour principe que rien ne se fait de rien [3]. De là ils conclurent, ou que le monde avait toujours été tel qu'il est, ou que du moins la matière est éternelle [4]. D'autre part il existait une ancienne tradition suivant laquelle toutes choses avaient été mises en ordre par l'Être suprême [5]. Plusieurs philosophes, ne voulant abandonner ni le principe ni la tradition, cherchèrent à les concilier. Les uns, comme Aristote, dirent que cet être avait formé le monde de toute éternité [6]; les autres, comme Platon, qu'il ne l'avait formé que dans le temps, et d'après une matière préexistante, informe, dénuée des perfections qui ne conviennent qu'à l'Être suprême [7]. L'un et l'autre étaient si éloignés de penser que leur opinion pût porter atteinte à la croyance de la Divinité, qu'Aristote n'a pas hésité à reconnaître Dieu comme première cause du mouvement [8], et Platon comme l'unique ordonnateur de l'univers [9].

[1] Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 16, p. 32. — [2] Sam. Parker. disput. de Deo, disp. 1, sect. 6, p. 16. Reinman. hist. atheism. cap. 22, § 6, p. 166. Bruck. t. 1, p. 738. Moshem. in Cudw. cap. 1, § 7, not. *y*, t. 1, p. 16. — [3] Aristot. nat. auscult. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 316; id. de gener. et corrupt. lib. 1, cap. 3, p. 499, A; id. de Xenoph. cap. 1, p. 1241. Democr. ap. Diog. Laert. lib. 9, § 44, etc. etc. — [4] Moshem. ibid. § 31, p. 64. — [5] De mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 610. — [6] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 1, p. 452; id. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1001. — [7] Plat. in Tim. t. 3, p. 31, etc. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 403. — [8] Aristot. ibid. p. 1000, etc. — [9] Plat. in Tim. Moshem. de creat. ex nihilo, in Cudw. t. 2, p. 310, etc.

Or, de ce que les plus anciens philosophes n'ont pas connu la création, proprement dite, plusieurs savans critiques prétendent qu'on ne les doit pas ranger dans la classe des athées [1].

4°. Les anciens attachaient en général une autre idée que nous aux mots *incorporel*, *immatériel*, *simple* [2]. Quelques uns, à la vérité, paraissent avoir conçu la Divinité comme une substance indivisible, sans étendue et sans mélange [3]; mais par substance spirituelle, la plupart n'entendaient qu'une matière infiniment déliée [4]. Cette erreur a subsisté pendant une longue suite de siècles [5], et même parmi des auteurs que l'Église révère; et, suivant quelques savans, on pourrait l'admettre sans mériter d'être accusé d'athéisme [6].

5°. Outre la disette de monumens dont j'ai parlé plus haut, nous avons encore à nous plaindre de l'espèce de servitude où se trouvaient réduits les anciens philosophes. Le peuple se moquait de ses dieux, mais ne voulait pas en changer. Anaxagore avait dit que le soleil n'était qu'une pierre ou qu'une lame de métal enflammée [7]. Il fallait le condamner comme physicien, on l'accusa d'impiété. De pareils exemples avaient depuis long-temps accoutumé les philosophes à user de ménagemens. De là cette doctrine secrète qu'il n'était pas permis de révéler aux profanes. Il est très-difficile, dit Platon [8], de se faire une juste idée de l'auteur de cet univers; et si on parvenait à la concevoir, il faudrait bien se garder de la publier. De là ces expressions équivoques qui conciliaient en quelque manière l'erreur et la vérité. Le nom de Dieu est de ce nombre. Un ancien abus en avait étendu l'usage à tout ce qui, dans l'univers, excite notre admiration; à tout ce qui, parmi les hommes, brille par l'excellence du mérite ou du pouvoir. On le trouve, dans les auteurs les plus religieux, employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel [9]. En se montrant tour à tour sous l'une ou l'autre de ces formes, il satisfaisait également le peuple et les gens instruits. Ainsi, quand un auteur accorde le nom de Dieu à la nature, à l'âme du monde, aux astres, on est en droit de demander en quel sens il prenait cette expression; et si, au-dessus de ces objets il ne plaçait pas un Dieu unique auteur de toutes choses.

6°. Cette remarque est surtout applicable à deux opinions généralement introduites parmi les peuples de l'antiquité. L'une admettait au-dessus de nous des génies destinés à régler la marche de l'univers. Si cette idée n'a pas tiré son origine d'une tradition ancienne et respectable, elle a dû naître dans les pays où le souverain confiait le

[1] Cudw. cap. 4, § 7, t. 1, p. 276. Beausobre, hist. du manich. liv. 5, chap. 5, t. 2, p. 239. Bruck. hist. phil. t. 1, p. 508 Zimmerm. de atheism. Plat. in amœn. litter. t. 12, p. 387. — [2] Bruck. ibid. p. 690. Moshem. in Cudw. cap. 4, § 24, p. 630. — [3] Anaxag. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 851, A; de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620, D; lib. 3, cap. 5, p. 652, E. — [4] Moshem. ibid. cap. 1, § 26, p. 47, not. *y*; id. in cap. 5, sect. 3, t. 2, p. 360. Beausobre, ibid. liv. 3, chap. 1, t. 1, p. 474; chap. 2, p. 482. — [5] Moshem. ibid. cap. 5, sect. 3, § 26, not. *l*, t. 2, p. 434. — [6] Moshem. ibid. cap. 3, § 4, t. 1, p. 136. Beausobre, ibid. chap. 2, t. 1, p. 485. — [7] Plut. de superst. t. 2, p. 169, F. Sotion. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 12. Euseb. præp. evang. lib. 14, § 14, p. 750. — [8] Plat. in Tim. t. 3, p. 28. — [9] Xenoph. Plat.

soin de son royaume à la vigilance de ses ministres. Il paraît en effet que les Grecs la reçurent des peuples qui vivaient sous un gouvernement monarchique [1]; et de plus, l'auteur d'un ouvrage attribué faussement à Aristote, mais néanmoins très-ancien, observe que, puisqu'il n'est pas de la dignité du roi de Perse de s'occuper des minces détails de l'administration, ce travail convient encore moins à l'Être suprême [2].

La seconde opinion avait pour objet cette continuité d'actions et de réactions qu'on voit dans toute la nature. On supposa des âmes particulières dans la pierre d'aimant [3], dans les corps où l'on croyait distinguer un principe de mouvement et des étincelles de vie. On supposa une âme universelle répandue dans toutes les parties de ce grand tout. Cette idée n'était pas contraire à la saine doctrine. Car rien n'empêche de dire que Dieu a renfermé dans la matière un agent invisible, un principe vital qui en dirige les opérations [4]. Mais, par une suite de l'abus dont je viens de parler, le nom de Dieu fut quelquefois décerné aux génies et à l'âme du monde. De là les accusations intentées contre plusieurs philosophes, et en particulier contre Platon et contre Pythagore.

Comme le premier, ainsi que je l'ai déjà dit, emploie le nom de Dieu tantôt au singulier, tantôt au pluriel [5], on lui a reproché de s'être contredit [6]. La réponse était facile. Dans son Timée, Platon, développant avec ordre ses idées, dit que Dieu forma l'univers, et que, pour le régir, il établit des dieux subalternes, ou des génies, ouvrages de ses mains, dépositaires de sa puissance, et soumis à ses ordres. Ici la distinction entre le Dieu suprême et des autres dieux est si clairement énoncée, qu'il est impossible de la méconnaître, et Platon pouvait prêter les mêmes vues, et demander les mêmes grâces au souverain et à ses ministres. Si quelquefois il donne le nom de Dieu au monde, au ciel, aux astres, à la terre, etc., il est visible qu'il entend seulement les génies et les âmes que Dieu a semés dans les différentes parties de l'univers, pour en diriger les mouvemens. Je n'ai rien trouvé dans ses autres ouvrages qui démentît cette doctrine.

Les imputations faites à Pythagore ne sont pas moins graves, et ne paraissent pas mieux fondées. Il admettait, dit-on, une âme répandue dans toute la nature, étroitement unie avec tous les êtres qu'elle meut, conserve et reproduit sans cesse; principe éternel dont nos âmes sont émanées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu [7]. On ajoute que, n'ayant pas d'autre idée de la Divinité, il doit être rangé parmi les athées.

De savans critiques se sont élevés contre cette accusation [8], fondée

[1] Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. — [2] De mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. — [3] Thales. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620, D. — [4] Cudw. cap. 3, § 2, t. 1, p. 99. Moshem. ibid. — [5] Plat. in Tim. t. 3, p. 27; id. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716, etc. etc. — [6] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 12, t. 2, p. 406. Bayle, contin. des pens. t. 3, § 26. — [7] Cicer. ibid. cap. 11, p. 405. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 62. Minuc. Felix, p. 121. Cyrill. ap. Bruck. t. 1, p. 1075. Justin. mart. cohort. ad gentes, p. 20. — [8] Beausobre, hist. du manich. liv. 5, chap. 2, t. 2, p. 172. Reimman. hist. atheism. cap. 20, p. 150; et alii ap. Bruck. t. 1, p. 1081.

uniquement sur un petit nombre de passages susceptibles d'une interprétation favorable. Des volumes entiers suffiraient à peine pour rédiger ce qu'on a écrit pour et contre ce philosophe; je me borne à quelques réflexions.

On ne saurait prouver que Pythagore ait confondu l'âme du monde avec la Divinité, et tout concourt à nous persuader qu'il a distingué l'une de l'autre. Comme nous ne pouvons juger de ses sentimens que par ceux de ses disciples, voyons comment quelques uns d'entre eux se sont exprimés dans des fragmens qui nous restent de leurs écrits.

Dieu ne s'est pas contenté de former toutes choses, il conserve et gouverne tout [1]. Un général donne ses ordres à son armée, un pilote à son équipage, Dieu au monde [2]. Il est par rapport à l'univers ce qu'un roi est par rapport à son Empire [3]. L'univers ne pourrait subsister, s'il n'était dirigé par l'harmonie et par la Providence [4]. Dieu est bon, sage et heureux par lui-même [5]. Il est regardé comme le père des dieux et des hommes, parce qu'il répand ses bienfaits sur tous ses sujets. Législateur équitable, précepteur éclairé, il ne perd jamais de vue les soins de son Empire. Nous devons modeler nos vertus sur les siennes, qui sont pures et exemptes de toute affection grossière [6].

Un roi qui remplit ses devoirs est l'image de Dieu [7]. L'union qui règne entre lui et ses sujets est la même qui règne entre Dieu et le monde [8].

Il n'y a qu'un Dieu très-grand, très-haut, et gouvernant toutes choses. Il en est d'autres qui possèdent différens degrés de puissance, et qui obéissent à ses ordres. Ils sont à son égard ce qu'est le chœur par rapport au coryphée, ce que sont les soldats par rapport au général [9].

Ces fragmens contredisent si formellement l'idée qu'on a voulu nous donner des opinions de Pythagore, que des critiques [10] ont pris le parti de jeter sur leur authenticité des doutes qui n'ont pas arrêté des savans également exercés dans la critique [11]. Et en effet, la doctrine déposée dans ces fragmens est conforme à celle de Timée, qui distingue expressément l'Être suprême d'avec l'âme du monde, qu'il suppose produite par cet être. On a prétendu qu'il avait altéré le système de son maître [12]. Ainsi, pour condamner Pythagore, il suffira de rapporter quelques passages recueillis par des écrivains postérieurs de cinq à six cents ans à ce philosophe, et dont il est possible qu'ils n'aient pas saisi le véritable sens; et pour le justifier, il ne suffira pas de citer une foule d'autorités qui déposent en sa faveur, et surtout celle d'un de ses disciples qui vivait presque dans le même temps que lui, et qui, dans un ouvrage conservé en entier, expose un système lié dans toutes ses parties!

[1] Stheneid. ap. Stob. serm. 46, p. 332. — [2] Archit. ibid. serm. 1, p. 15. — [3] Diotog. ibid. serm. 46. p. 330. — [4] Hippod. ibid. serm. 101, p. 555, lin. 26. — [5] Stheneid. ibid. p. 332. Euryphant. ibid. p. 555. — [6] Stheneid. ibid. Archit. ibid. serm. 1, p. 13. — [7] Diotog. ibid. serm. 46, p. 330. — [8] Ecphant. ibid. p. 334. — [9] Onatas, ibid. eclog. phys. lib. 1, cap. 3, p. 4. — [10] Conring. et Thomas. ap. Bruck. t. 1, p. 1040 et 1102. — [11] Fabr. bibl. græc. t. 1, p. 529. — [12] Bruck. p. 1093.

Cependant on peut, à l'exemple de plusieurs critiques éclairés, concilier le témoignage de Timée avec ceux qu'on lui oppose. Pythagore reconnaissait un Dieu suprême, auteur et conservateur du monde, être infiniment bon et sage, qui étend sa providence partout, voilà ce qu'attestent Timée et les autres Pythagoriciens dont j'ai cité les fragmens. Pythagore supposait que Dieu vivifie le monde par une âme tellement attachée à la matière, qu'elle ne peut pas en être séparée ; cette âme peut être considérée comme un feu subtil, comme une flamme pure ; quelques Pythagoriciens lui donnaient le nom de Dieu, parce que c'est le nom qu'ils accordaient à tout ce qui sortait des mains de l'Être suprême : voilà, si je ne me trompe, la seule manière d'expliquer les passages qui jettent des doutes sur l'orthodoxie de Pythagore.

Enfin il est possible que quelques Pythagoriciens, voulant nous donner une image sensible de l'action de Dieu sur toute la nature, aient pensé qu'il est tout entier en tous lieux, et qu'il *informe* l'univers comme notre âme *informe* notre corps. C'est l'opinion que semble leur prêter le grand-prêtre de Cérès, au chapitre xxx de cet ouvrage. J'en ai fait usage en cet endroit, pour me rapprocher des auteurs que je citais en note, et pour ne pas prononcer sur des questions qu'il est aussi pénible qu'inutile d'agiter. Car, enfin, ce n'est pas d'après quelques expressions équivoques, et par un long étalage de principes et de conséquences qu'il faut juger de la croyance de Pythagore : c'est par sa morale pratique, et surtout par cet institut qu'il avait formé, et dont un des principaux devoirs était de s'occuper de la Divinité [1], de se tenir toujours en sa présence, et de mériter ses faveurs par les abstinences, la prière, la méditation et la pureté du cœur [2]. Il faut avouer que ces pieux exercices ne conviendraient guère à une société de spinosistes.

7°. Écoutons maintenant l'auteur des pensées sur la comète. « Quel » est l'état de la question, lorsqu'on veut philosopher touchant l'u» nité de Dieu? C'est de savoir s'il y a une intelligence parfaitement » simple, totalement distinguée de la matière et de la forme du » monde, et productrice de toutes choses. Si l'on affirme cela, l'on » croit qu'il n'y a qu'un Dieu ; mais si l'on ne l'affirme pas, on a » beau siffler tous les dieux du paganisme, et témoigner de l'horreur » pour la multitude des dieux, on admettra réellement une infinité » de dieux. » Bayle ajoute qu'il serait malaisé de trouver, parmi les anciens, des auteurs qui aient admis l'unité de Dieu sans entendre une substance composée. « Or une telle substance n'est une qu'abu» sivement et improprement, ou que sous la notion arbitraire d'un » certain tout, ou d'un être collectif [3]. »

Si, pour être placé parmi les polythéistes, il suffit de n'avoir pas de justes idées sur la nature des esprits, il faut, suivant Bayle lui-même, condamner non-seulement Pythagore, Platon, Socrate, et

[1] Plut. in num. t. 1, p. 69. Clem. Alexand. strom. lib. 5, p. 685. Aur. carm. — [2] Jambl. cap. 16, p. 57. Anonym. ap. Phot. p. 1313. Diod. excerpt. Vales. p. 245 et 246. — [3] Bayle, continuation des pensées, t. 3, § 66.

tous les anciens [1], mais encore presque tous ceux qui, jusqu'à nos jours, ont écrit sur ces matières : car voici ce qu'il dit dans son dictionnaire [2] : « Jusqu'à M. Descartes, tous nos docteurs, soit théologiens, » soit philosophes, avaient donné une étendue aux esprits, infinie à » Dieu, finie aux anges et aux âmes raisonnables. Il est vrai qu'ils » soutenaient que cette étendue n'est point matérielle, ni composée » de parties, et que les esprits sont tout entiers dans chaque partie de » l'espace qu'ils occupent. De là sont sorties les trois espèces de pré- » sence locale : la première pour les corps, la seconde pour les esprits » créés, la troisième pour Dieu. Les Cartésiens ont renversé tous » ces dogmes; ils disent que les esprits n'ont aucune sorte d'éten- » due, ni de présence locale ; mais on rejette leur sentiment, comme » très-absurde. Disons donc qu'encore aujourd'hui tous nos philo- » sophes et tous nos théologiens enseignent, conformément aux » idées populaires, que la substance de Dieu est répandue dans des » espaces infinis. Or il est certain que c'est ruiner d'un côté ce que » l'on avait bâti de l'autre ; c'est redonner en effet à Dieu la matéria- » lité que l'on lui avait ôtée. »

L'état de la question n'est donc pas tel que Bayle l'a proposé. Mais il s'agit de savoir si Platon, et d'autres philosophes antérieurs à Platon, ont reconnu un premier être, éternel, infiniment intelligent, infiniment sage et bon ; qui a formé l'univers de toute éternité ou dans le temps, qui le conserve et le gouverne par lui-même ou par ses ministres ; qui a destiné dans ce monde ou dans l'autre des récompenses à la vertu et des punitions au crime. Ces dogmes sont clairement énoncés dans les écrits de presque tous les anciens philosophes. S'ils y sont accompagnés d'erreurs grossières sur l'essence de Dieu, nous répondrons que ces auteurs ne les avaient pas aperçues, ou du moins ne croyaient pas qu'elles détruisissent l'unité de l'Être suprême [3]. Nous dirons encore qu'il n'est pas juste de reprocher à des écrivains qui ne sont plus des conséquences qu'ils auraient vraisemblablement rejetées, s'ils en avaient connu le danger [4]. Nous dirons aussi que notre intention n'est pas de soutenir que les philosophes dont je parle avaient des idées aussi saines sur la Divinité que les nôtres, mais seulement qu'ils étaient en général aussi éloignés de l'athéisme que du polythéisme.

NOTE XIV. *Sur la Théologie morale des anciens Philosophes grecs.* (Page 190.)

Les premiers écrivains de l'Eglise eurent soin de recueillir les témoignages des poëtes et des philosophes grecs favorables au dogme de l'unité d'un Dieu, à celui de la Providence, et à d'autres également essentiels [5].

Ils crurent aussi devoir rapprocher de la morale du christianisme,

[1] Moshem. in Cudw. cap. 4, § 27, not. *n*, p. 684. — [2] Art. Simonide, not. E. — [3] Moshem. dissert. de creat. ap. Cudw. t. 2, p. 315. — [4] Moshem. in Cudw. cap. 4, t. 1, p. 685. — [5] Clem. Alex. strom. lib. 5 et 6. Lactant. de divin. inst. lib. 1, cap. 5. August. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9; lib. 18, cap. 47. Euseb. præp. evang. lib. 11. Minuc. Felix, etc.

celle que les anciens philosophes avaient établie parmi les nations, et reconnurent que la seconde, malgré son imperfection, avait préparé les esprits à recevoir la première, beaucoup plus pure [1].

Il a paru dans ces derniers temps différens ouvrages sur la doctrine religieuse des païens [2], et de très-savans critiques, après l'avoir approfondie, ont reconnu que, sur certains points, elle mérite les plus grands éloges. Voici comment s'explique M. Fréret par rapport au plus essentiel des dogmes : « Les Egyptiens et les Grecs ont donc connu et adoré » le Dieu suprême, le vrai Dieu, quoique d'une manière indigne de » lui [3]. » Quant à la morale, écoutons le célèbre Huet, évêque d'Avranche : *Ac mihi quidem sæpenumerò contigit, ut cùm ea legerem quæ ad vitam rectè probèque instituendam, vel à Platone, vel ab Aristotele, vel à Cicerone, vel ab Epicteto tradita sunt, mihi viderer ex aliquibus christianorum scriptis capere normam pietatis* [4].

Autorisé par de si grands exemples, et forcé, par le plan de mon ouvrage, à donner un précis de la théologie morale des Grecs, je suis bien éloigné de penser qu'on puisse la confondre avec la nôtre, qui est d'un ordre infiniment supérieur. Sans relever ici les avantages qui distinguent l'ouvrage de la sagesse divine, je me borne à un seul article. Les législateurs de la Grèce s'étaient contentés de dire : *Honorez les dieux*. L'évangile dit : *Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur, et le prochain comme vous-même* [5]. Cette loi, qui les renferme et qui les anime toutes, S. Augustin prétend que Platon l'avait connue en partie [6]; mais ce que Platon avait enseigné à cet égard n'était qu'une suite de sa théorie sur le souverain bien, et influa si peu sur la morale des Grecs, qu'Aristote assure qu'il serait absurde de dire qu'on aime Jupiter [7].

NOTE XV. *Sur quelques Citations de cet Ouvrage.* (Page 197.)

A L'ÉPOQUE que j'ai choisie, il courait dans la Grèce des hymnes et d'autres poésies qu'on attribuait à de très-anciens poëtes; les personnes instruites en connaissaient si bien la supposition, qu'Aristote doutait même de l'existence d'Orphée [8]. Dans la suite, on plaça les noms les plus célèbres à la tête de quantité d'écrits dont les vrais auteurs étaient ignorés. Tels sont quelques traités qui se trouvent aujourd'hui dans les éditions de Platon et d'Aristote; je les ai cités quelquefois sous les noms de ces grands hommes, pour abréger, et parce qu'ils sont insérés parmi leurs ouvrages.

NOTE XVI. *Sur le nombre des Pièces de théâtre qui existaient parmi les Grecs vers le milieu du quatrième siècle avant J. C.* (Page 198.)

C'EST d'après Suidas, Athénée, et d'autres auteurs dont les témoi-

[1] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 331, 366, 376, etc. — [2] Mourg. plan théol. du Pythagor. Thomassin, méthode d'enseigner les lettres hum.; id. méthode d'enseigner la philosophie. Burigny, théolog. païenne. Cudw. syst. intellect. passim. — [3] Déf. de la chronol. p. 379 et 380. — [4] Huet. Alnetan. quæst. lib. 2, p. 92. — [5] Luc. cap. 22, v. 37. — [6] Augustin. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9. — [7] Aristot. magn. mor. lib. 2, cap. 11, t. 2, p. 187, D. — [8] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 38, t. 2, p. 429.

gnages ont été recueillis par Fabricius [1], que j'ai porté à environ trois mille le nombre de ces pièces. Les calculs de ces écrivains ne méritent pas la même confiance pour chaque article en particulier. Mais il faut observer qu'ils ont cité quantité d'auteurs dramatiques qui vécurent avant le jeune Anacharsis ou de son temps, sans spécifier le nombre de pièces qu'ils avaient composées. S'il y a exagération d'un côté, il y a omission de l'autre, et le résultat ne pouvait guère différer de celui que j'ai donné. Il monterait peut-être au triple et au quadruple, si, au lieu de m'arrêter à une époque précise, j'avais suivi toute l'histoire du théâtre grec. Car, dans le peu de monumens qui servent à l'éclaircir, il est fait mention d'environ trois cent cinquante poëtes qui avaient composé des tragédies et des comédies [2].

Il ne nous reste en entier que sept pièces d'Eschyle, sept de Sophocle, dix-neuf d'Euripide, onze d'Aristophane, en tout quarante-quatre. On peut y joindre les dix-neuf pièces de Plaute et les six de Térence, qui sont des imitations des comédies grecques.

Le temps n'a épargné aucune des branches de la littérature des Grecs; livres d'histoire, ouvrages relatifs aux sciences exactes, systèmes de philosophie, traités de politique, de morale, de médecine, etc., presque tout a péri; les livres des Romains ont eu le même sort; ceux des Egyptiens, des Phéniciens et de plusieurs autres nations éclairées, ont été engloutis dans un naufrage presque universel.

Les copies d'un ouvrage se multipliaient autrefois si difficilement, il fallait être si riche pour se former une petite bibliothèque, que les lumières d'un pays avaient beaucoup de peine à pénétrer dans un autre, et encore plus à se perpétuer dans le même endroit. Cette considération devrait nous rendre très-circonspects à l'égard des connaissances que nous accordons ou que nous refusons aux anciens.

Le défaut des moyens, qui les égaraient souvent au milieu de leurs recherches, n'arrête plus les modernes. L'imprimerie, cet heureux fruit du hasard, cette découverte, peut-être la plus importante de toutes, met et fixe dans le commerce les idées de tous les temps et de tous les peuples. Jamais elle ne permettra que les lumières s'éteignent, et peut-être les portera-t-elle à un point, qu'elles seront autant au-dessus des nôtres que les nôtres nous paraissent être au-dessus de celles des anciens. Ce serait un beau sujet à traiter que l'influence qu'a eue jusqu'à présent l'imprimerie sur les esprits, et celle qu'elle aura dans la suite.

NOTE XVII. *Sur les Griphes et sur les Impromptus.* (Page 206.)

Le mot *griphe* signifie un filet; et c'est ainsi que furent désignés certains problèmes qu'on se faisait un jeu de proposer pendant le souper, et dont la solution embarrassait quelquefois les convives [3]. Ceux qui ne pouvaient pas les résoudre se soumettaient à une peine.

On distinguait différentes espèces de griphes. Les uns n'étaient, à proprement parler, que des énigmes. Tel est celui-ci : « Je suis très-

[1] Fabr. bibl. græc. t. 1, p. 736. — [2] Id. ibid. p. 736 et 62. — [3] Suid. in Γρῖφ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 20.

» grande à ma naissance, très-grande dans ma vieillesse, très-petite dans la vigueur de l'âge [1]. » *L'ombre.* Tel est cet autre : « Il » existe deux sœurs qui ne cessent de s'engendrer l'une et l'autre [2]. » *Le jour et la nuit.* Le mot qui désigne le jour est féminin en grec.

D'autres griphes roulaient sur la ressemblance des noms. Par exemple : « Qu'est-ce qui se trouve à la fois sur la terre, dans la mer et » dans les cieux [3] ? *Le chien, le serpent, et l'ours.* » On a donné le nom de ces animaux à des constellations.

D'autres jouaient sur les lettres, sur les syllabes, sur les mots. On demandait un vers déjà connu qui commençât par telle lettre, ou qui manquât de telle autre ; un vers qui commençât ou se terminât par des syllabes indiquées [4] ; des vers dont les pieds fussent composés d'un même nombre de lettres, ou pussent changer mutuellement de place sans nuire à la clarté ou à l'harmonie [5].

Ces derniers griphes, et d'autres que je pourrais citer [6], ayant quelques rapports avec nos logogriphes, qui sont plus connus, j'ai cru pouvoir leur donner ce nom dans le chapitre XXV de cet ouvrage.

Les poëtes, et surtout les auteurs de comédies, faisaient souvent usage de ces griphes. Il paraît qu'on en avait composé des recueils, et c'est un de ces recueils que je suppose dans la bibliothèque d'Euclide.

Je dis dans le même endroit que la bibliothèque d'Euclide contenait des impromptus. Je cite un passage d'Athénée qui rapporte six vers de Simonide faits sur-le-champ. On peut demander en conséquence si l'usage d'improviser n'était pas connu de ces Grecs, doués d'une imagination au moins aussi vive que les Italiens, et dont la langue se prêtait encore plus à la poésie que la langue italienne. Voici deux faits dont l'un est antérieur de deux siècles, et l'autre postérieur de trois siècles au voyage d'Anacharsis. 1°. Les premiers essais de la tragédie ne furent que des impromptus, et Aristote fait entendre qu'ils étaient en vers [7]. 2°. Strabon cite un poëte qui vivait de son temps, et qui était de Tarse en Cilicie : quelque sujet qu'on lui proposât, il le traitait en vers avec tant de supériorité, qu'il semblait inspiré par Apollon ; il réussissait surtout dans les sujets de tragédie [8]. Strabon observe que ce talent était assez commun parmi les habitans de Tarse [9]. Et de là était venu sans doute l'épithète de *tarsique*, qu'on donnait à certains poëtes qui produisaient, sans préparation, des scènes de tragédie au gré de ceux qui les demandaient [10].

[1] Theodect. ap. Athen. lib. 10, cap. 18, p. 451, F. — [2] Id. ibid. — [3] Id. ibid. cap. 20, p. 453, B. — [4] Id. ibid. cap. 15, p. 448, D. — [5] Id. ibid. cap. 20, p. 455, B. — [6] Id. ibid. p. 453, D. — [7] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654, E, et 655, B. — [8] Strab. lib. 14, p. 676. — [9] Id. ibid. p. 674. — [10] Diog. Laert. lib. 4, § 58. Menag. ibid.

FIN DES NOTES.

TABLES.

AVERTISSEMENT

SUR LES TABLES SUIVANTES.

J'ai pensé que ces Tables pourraient être utiles à ceux qui liront le Voyage du jeune Anacharsis, et à ceux qui ne le liront pas.

La première contient les principales époques de l'Histoire Grecque, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre. Je les ai toutes discutées avec soin; et quoique j'eusse choisi des guides très-éclairés, je n'ai presque jamais déféré à leurs opinions qu'après les avoir comparées à celles des autres chronologistes.

J'ai donné des Tables d'approximation pour les distances des lieux et pour la valeur des monnaies d'Athènes, parce qu'il est souvent question dans mon ouvrage, et de ces monnaies, et de ces distances. Les Tables des mesures itinéraires des Romains étaient nécessaires pour parvenir à la connaissance des mesures des Grecs.

Je n'ai évalué ni les mesures cubiques des anciens, ni les monnaies des différens peuples de la Grèce, parce que j'ai rarement occasion d'en parler, et que je n'ai trouvé que des résultats incertains.

Sur ces sortes de matières, on n'obtient souvent, à force de recherches, que le droit d'avouer son ignorance, et je crois l'avoir acquis.

Nota. Les trois Tables marquées d'un astérique sont nouvelles ; elles ont été ajoutées aux douze anciennes, conformément aux vues de l'abbé Barthélemy, qui avait même invité plus d'une fois le rédacteur de la Table des Hommes illustres à s'en occuper.

I^re^. PRINCIPALES Époques de l'Histoire Grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre.

* II^e^. Mois attiques, avec le nom des fêtes.

* III^e^. Tribunaux et Magistrats d'Athènes.

* IV^e^. Colonies grecques.

V^e^. Noms de ceux qui se sont distingués dans les Lettres et dans les Arts, depuis l'arrivée de la Colonie phénicienne en Grèce, jusqu'à l'établissement de l'École d'Alexandrie.

VI^e^. Les mêmes Noms par ordre alphabétique.

VII^e^. Rapport des Mesures romaines avec les nôtres.

VIII^e^. Rapport du Pied romain avec le pied-de-roi.

IX^e^. Rapport des Pas romains avec nos toises.

X^e^. Rapport des Milles romains avec nos toises.

XI^e^. Rapport du Pied grec avec le pied-de-roi.

XII^e^. Rapport des Stades avec nos toises, ainsi qu'avec les milles romains.

XIII^e^. Rapport des Stades avec nos lieues de deux mille cinq cents toises.

XIV^e^. Évaluation des Monnaies d'Athènes.

XV^e^. Rapport des Poids grecs avec les nôtres.

TABLE PREMIÈRE,

CONTENANT

Les principales époques de l'Histoire grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos jusqu'à la fin du règne d'Alexandre.

Je dois avertir que, pour les temps antérieurs à la première des olympiades, j'ai presque toujours suivi les calculs de feu M. Fréret, tels qu'ils sont exposés, soit dans sa Défense de la Chronologie, soit dans plusieurs de ses Mémoires insérés parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres. Quant aux temps postérieurs à la première olympiade, je me suis communément réglé sur les Fastes attiques du P. Corsini.

N. B. Dans cette nouvelle édition, plusieurs dates ont été rectifiées, et quelques unes ajoutées, d'après les monumens anciens et les ouvrages des plus habiles chronologistes, entre autres celui du savant Larcher sur la Chronologie d'Hérodote.

	Années av. J.C.
Colonie conduite par Inachus à Argos	1970.
Phoronée son fils	1945.
Déluge d'Ogygès dans la Béotie	1796.
Colonie de Cécrops à Athènes	1657.
Colonie de Cadmus à Thèbes	1594.
Colonie de Danaüs à Argos	1586.
Déluge de Deucalion aux environs du Parnasse, ou dans la partie méridionale de la Thessalie	1580.
Commencement des arts dans la Grèce	1547.
Règne de Persée à Argos	1458.
Fondation de Troie	1425.
Naissance d'Hercule	1384.
Arrivée de Pélops dans la Grèce	1362.
Expédition des Argonautes : on peut placer cette époque vers l'an	1360.
Naissance de Thésée	1346.
Première guerre de Thèbes entre Étéocle et Polynice, fils d'OEdipe	1317.
Guerre de Thésée contre Créon, roi de Thèbes	1314.
Règne d'Atrée, fils de Pélops, à Argos	1310.
Seconde guerre de Thèbes, ou guerre des Épigones	1307.
Prise de Troie, dix-sept jours avant le solstice d'été	1270.

	Années av. J. C.
Conquête du Péloponèse par les Héraclides.....	1190.
Mort de Codrus, dernier roi d'Athènes, et établissement des archontes perpétuels en cette ville.....	1132.
Passage des Ioniens dans l'Asie mineure. Ils y fondent les villes d'Éphèse, de Milet, de Colophon, etc.	1130.
Homère, vers l'an.....	900.
Rétablissement des jeux olympiques par Iphitus.....	884.
Législation de Lycurgue.....	845.
Sa mort.....	841.
Nicandre, fils de Charilaüs, roi de Lacédémone.....	824.

HUITIÈME SIÈCLE

AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 800 jusqu'à l'an 700.

Olympiades.	Années.		
j.		Olympiade où Corœbus remporta le prix du stade, et qui a depuis servi de principale époque à la chronologie..... (Chaque olympiade est composée de quatre années. Chacune de ces années, commençant à la nouvelle lune qui suit le solstice d'été, répond à deux années juliennes, et comprend les six derniers mois de l'une, et les six premiers de la suivante.)	776.
ij.	3.	Théopompe, petit-fils de Charilaüs, neveu de Lycurgue, monte sur le trône de Lacédémone.....	770.
v.	3.	Ceux de Chalcis dans l'Eubée envoient une colonie à Naxos en Sicile.....	758.
		Fondation de Crotone.	
	4.	Syracuse fondée par les Corinthiens...	757.
		Fondation de Sybaris.	
vj.	3.	Charops, premier archonte décennal à Athènes.....	754.
vij.	1.	Ceux de Naxos en Sicile établissent une colonie à Catane.....	752.
ix.	2.	Commencement de la première guerre de Messénie.....	743.

Olympiades.	Années.		Années av. J. C.
xiv.	1.	Fin de la première guerre de Messénie. La double course du stade admise aux Jeux olympiques.....	724.
xviij.	1.	Rétablissement de la lutte et du pentathle aux Jeux olympiques.....	708.
xix.	2.	Phalante, Lacédémonien, conduit une colonie à Tarente.....	703.

SEPTIÈME SIÈCLE

AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600.

xxiv.	1.	Cléon premier archonte annuel à Athènes.....	684.
	3.	Commencement de la seconde guerre de Messénie.....	682.
		Vers le même temps le poëte Alcée fleurit.	
xxv.	1.	Course des chars à quatre chevaux instituée à Olympie vers l'an.....	680.
xxvj.	1.	Établissement des Jeux carnéens à Sparte.....	676.
xxviij.	1.	Fin de la seconde guerre de Messénie par la prise d'Ira.....	668.
		Une colonie de Messéniens, de Pyliens et de Mothonéens s'établit à Zancle en Sicile. Cette ville prit dans la suite le nom de Messane.....	667.
xxix.	2.	Cypsélus s'empare du trône de Corinthe, et règne trente ans.....	663.
		Fondation de Byzance par ceux de Mégare.	
xxxiij.	1.	Le combat du pancrace admis aux Jeux olympiques.....	648.
xxxiv.	1.	Terpandre, poëte et musicien de Lesbos, fleurit.....	644.

Olympiades.	Années.		Années av. J.C.
xxxv.	1.	Naissance de Thalès, chef de l'école d'Ionie	640.
	3.	Naissance de Solon	638.
xxxvij.	1.	Le combat de la course et de la lutte pour les enfans introduit aux Jeux olympiques	632.
xxxviij.	1.	Mort de Cypsélus, tyran de Corinthe. Son fils Périandre lui succède	628.
xxxix.	1.	Archontat et législation de Dracon à Athènes	624.
xlj.	1.	Pugilat des enfans établi aux Jeux olympiques	616.
xlij.	1.	Meurtre des partisans de Cylon à Athènes	612.
	2.	Alcée et Sapho, poëtes, fleurissent	611.
	3.	Naissance du philosophe Anaximandre.	610.
xliij.	1.	Naissance de Pythagore. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.	608.

SIXIÈME SIÈCLE

AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 600 jusqu'à l'an 500.

xlv.	2.	Fondation de Marseille	599.
	4.	Éclipse de soleil prédite par Thalès, et survenue pendant la bataille que se livraient Cyaxare, roi des Mèdes, et Alyatès, roi de Lydie, le 21 juillet, à 5 heures $\frac{1}{4}$ du matin	597.
		Épiménide de Crète purifie la ville d'Athènes souillée par le meurtre des partisans de Cylon.	
xlvj.	1.	Solon, dans l'assemblée des amphictyons, fait prendre la résolution de marcher contre ceux de Cyrrha, accusés d'impiété envers le temple de Delphes	596.

Olympiades.	Années.		Années av. J. C.
	3.	Archontat et législation de Solon.....	594.
xlvij.	1.	Arrivée du sage Anacharsis à Athènes.	592.
	3.	Pittacus commence à régner à Mytilène. Il conserve le pouvoir pendant dix ans. Prise et destruction de Cyrrha ou Crissa.	590.
xlviij.	4.	Concours de musiciens établi aux Jeux pythiques ..... Ces jeux se célébraient à Delphes au printemps.	585.
xlix.	4.	Première Pythiade, servant d'époque au calcul des années où l'on célébrait les jeux publics à Delphes.....	581.
l.	1.	Premiers essais de la comédie par Susarion ..... Pittacus abdique la tyrannie de Mytilène. Quelques années après, Thespis donne les premiers essais de la tragédie.	580.
lj.	2.	Anaximandre, philosophe de l'école ionique, devient célèbre.....	575.
	3.	Ésope florissait	574.
	4.	Solon va en Égypte, à Sardes.....	573.
liv.	2.	Mort de Périandre, après un règne de soixante-dix ans. Les Corinthiens recouvrent leur liberté.....	563.
lv.	1.	Cyrus monte sur le trône. Commencement de l'Empire des Perses..... Pisistrate usurpe le pouvoir souverain à Athènes.	560.
	2.	Il est chassé de cette ville..... Solon meurt âgé de quatre-vingts ans.	559.
	3.	Naissance du poëte Simonide de Céos.	558.
	4.	Rétablissement de Pisistrate	557.
lvij.	3.	Le poëte Théognis florissait.....	550.
lviij.	1.	Incendie du temple de Delphes, rétabli ensuite par les Alcméonides	548.
lix.	1.	Bataille de Thymbrée. Crœsus, roi de Lydie, est défait. Cyrus s'empare de la ville de Sardes..... Mort du philosophe Thalès.	544.

Olympiades.	Années.		Années av. J. C.
lxj.	1.	Thespis donne son *Alceste*. Prix établi pour la tragédie	536.
lxij.	1.	Anacréon florissait	532.
	4.	Mort de Cyrus. Son fils Cambyse lui succède	529.
lxiij.	2.	Mort de Pisistrate, tyran d'Athènes. Ses fils Hippias et Hipparque lui succèdent	527.
	4	Naissance du poëte Eschyle	525.
lxiv.	1.	Chœrilus, auteur tragique, florissait	524.
	3.	Mort de Polycrate, tyran de Samos, après onze ans de règne	522.
	4.	Darius, fils d'Hystaspe, commence à régner en Perse	521.
lxv.	2.	Naissance de Pindare	519.
lxvj.	4.	Mort d'Hipparque, tyran d'Athènes, tué par Harmodius et Aristogiton	513.
lxvij.	1.	Darius s'empare de Babylone, et la remet sous l'obéissance des Perses	512.
		Hippias chassé d'Athènes.	
	4.	Clisthène, archonte à Athènes, y établit dix tribus, au lieu de quatre qu'il y en avait auparavant	509.
		Émeute de Crotone contre les Pythagoriciens, qui sont chassés de la Grande-Grèce.	
lxviij.	1.	Expédition de Darius contre les Scythes.	508.
lxix.	1.	L'Ionie se soulève contre Darius. Incendie de Sardes.	

CINQUIÈME SIÈCLE.

AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 500 jusqu'à l'an 400.

lxx.	1.	Course de char traîné par deux mules, introduite aux Jeux olympiques, l'an	500.

Olympiades.	Années.		Années av. J. C.
lxx.	1.	Naissance du philosophe Anaxagore. Eschyle, âgé de vingt-cinq ans, concourt pour le prix de la tragédie avec Pratinas et Chœrilus.....	500.
	3.	Naissance de Sophocle.....	498.
	4.	Les Samiens s'emparent, en Sicile, de Zancle.....	497.
lxxj.	1.	Prise et destruction de Milet par les Perses. Phrynichus, disciple de Thespis, en fit le sujet d'une tragédie. Il introduisit les rôles de femmes sur la scène.....	496.
		Naissance de Démocrite. Il vécut quatre-vingt-dix ans.	
	2.	Naissance de l'historien Hellanicus....	495.
lxxij.	2.	Gélon s'empare de Géla.....	491.
	3.	Bataille de Marathon, gagnée par Miltiade, le 6 boédromion (13 septembre).	490.
	4.	Miltiade n'ayant pas réussi au siége de Paros, est poursuivi en justice, et meurt en prison.....	489.
lxxiij.	1.	Chionidès donne, à Athènes, une comédie.....	488.
	2.	Mort de Darius, roi de Perse. Xerxès, son fils, lui succède.....	487.
	4.	Naissance d'Euripide.....	485.
		Gélon se rend maître de Syracuse. Naissance d'Hérodote.	
lxxiv.	4.	Xerxès passe l'hiver à Sardes.....	481.
		Il traverse l'Hellespont au printemps, et séjourne un mois.	
lxxv.	1.	Combat des Thermopyles, le 6 hécatombæon (7 août). Xerxès arrive à Athènes vers la fin de ce mois.....	480.
		Combat de Salamine, le 20 boédromion (19 octobre). Le même jour les Carthaginois sont défaits à Himère, par Gélon.	
		Naissance de l'orateur Antiphon.	

Olympyades.	Années.		Années av. J. C.
lxxv.	2.	Batailles de Platée et de Mycale, le 4 boédromion (22 septembre).....	479.
		Prise de Sestos.	
		Fin de l'histoire d'Hérodote.	
lxxvj.	3.	Mort de Gélon : Hiéron, son frère, lui succède ; et rétablissement des murs d'Athènes.....	474.
lxxvij.	1.	Éruption du Vésuve.....	472.
	2.	Thémistocle banni par l'ostracisme....	471.
	3.	Victoire de Cimon contre les Perses auprès de l'Eurymédon.....	470.
		Naissance de Thucydide.	
	4.	Eschyle et Sophocle se disputent le prix de la tragédie, qui est décerné au second.....	469.
		Naissance de Socrate, le 6 thargélion (5 juin).	
		Cimon transporte les ossemens de Thésée à Athènes.	
lxxviij.	1.	Mort de Simonide, âgé de cent ans...	468.
	2.	Mort d'Aristide.....	467.
	4.	Mort de Xerxès. Artaxerxès Longuemain lui succède, et règne quarante ans..	465.
lxxix.	1.	Tremblement de terre à Lacédémone..	464.
		Troisième guerre de Messénie ; elle dura dix ans.	
		Héraclite d'Éphèse florissait.	
	4.	Cimon conduit les Athéniens au secours des Lacédémoniens, qui, les soupçonnant de perfidie, les renvoient, source de la mésintelligence entre les deux nations. Exil de Cimon.....	461.
lxxx.	1.	Naissance d'Hippocrate.....	460.
		Éphialtès diminue l'autorité de l'Aréopage.	
	2.	Naissance de l'orateur Lysias.....	459.
lxxxj.	1.	Mort d'Eschyle.....	456.
		Les Athéniens, sous la conduite de Tolmidès, et ensuite de Périclès, ravagent les côtes de la Laconie.	

	2.	Cratinus et Platon, poëtes de l'ancienne comédie.....	455.
lxxxij.	1.	Ion donne ses tragédies.....	452.
		Mort de Pindare.	
	3.	Trève de cinq ans entre ceux du Péloponèse et les Athéniens, par les soins de Cimon, qui avait été rappelé de son exil, et qui bientôt après conduisit une armée en Chypre.....	450.
		Mort de Thémistocle, âgé de soixante-cinq ans.	
	4.	Cimon contraint le roi de Perse à signer avec les Grecs un traité ignominieux pour ce prince.....	449.
		Mort de Cimon.	
lxxxiij.	3.	Les Eubéens et les Mégariens se séparent des Athéniens, qui les soumettent sous la conduite de Périclès....	446.
		Expiration de la trève de cinq ans entre les Lacédémoniens et les Athéniens. Nouvelle trève de trente ans.	
lxxxiv.	1.	Mélissus, Protagoras et Empédocle, philosophes, florissaient.....	444.
		Hérodote lit son Histoire aux Jeux olympiques.	
		Périclès reste sans concurrens. Il se mêlait de l'administration depuis vingt-cinq ans; il jouit d'un pouvoir presque absolu pendant quinze ans encore.	
	3.	Euripide, âgé de quarante-trois ans, remporte pour la première fois le prix de la tragédie.....	442.
lxxxv.	3.	Les Athéniens envoient une colonie à Amphipolis.....	438.
		Construction des propylées à la citadelle d'Athènes.	
		Inauguration de la statue de Minerve, faite par Phidias. Mort de cet artiste.	
		L'orateur Antiphon florissait.	

Olympiades.	Années.		Années av. J.C.
lxxxv.	3.	Rétablissement de la comédie, interdite trois ans auparavant.	
lxxxvj.	1.	La guerre commence entre ceux de Corinthe et ceux de Corcyre	436.
		Naissance d'Isocrate.	
		Alors florissaient les philosophes Démocrite, Empédocle, Hippocrate, Gorgias, Hippias, Prodicus, Zénon d'Élée, Parménide, et Socrate.	
lxxxvij.	1.	Le 27 juin, Méton observa le solstice d'été, et produisit un nouveau cycle, qu'il fit commencer à la nouvelle lune qui suivit le solstice, le 1er. du mois hécatombæon, qui répondait alors au 16 juillet	432.
		L'année civile concourait auparavant avec la nouvelle lune qui suit le solstice d'hiver. Elle commença depuis avec celle qui vient après le solstice d'été. Ce fut aussi à cette dernière époque que les nouveaux archontes entrèrent en charge.	
	2.	Commencement de la guerre du Péloponèse au printemps de l'année....	431.
	3.	Peste d'Athènes.....	430.
		Eupolis commence à donner des comédies.	
	4.	Naissance de Platon, le 7 thargélion (6 juin).....	429.
		Mort de Périclès vers le mois de boédromion (octobre).	
lxxxviij.	1.	Mort d'Anaxagore.....	428.
	2.	Les Athéniens s'emparent de Mytilène, et se divisent les terres de Lesbos...	427.
		L'orateur Gorgias persuade aux Athéniens de secourir les Léontins en Sicile.	
	3.	Éruption de l'Etna	426.
	4.	Les Athéniens purifient l'île de Délos.	
		Ils s'emparent de Pylos dans le Péloponèse.....	425.

Olympiades.	Années.		Années av. J. C.
		Mort d'Artaxerxès Longuemain. Xerxès II lui succède.	
lxxxix.	1.	Bataille de Délium entre les Athéniens et les Béotiens, qui remportent la victoire. Socrate y sauve les jours au jeune Xénophon.....	424.
		Mort de Xerxès II, roi de Perse. Sogdien lui succède, et règne sept mois.	
	2.	Première représentation des *Nuées* d'Aristophane.....	423.
		Incendie du temple de Junon à Argos, dans la 56e. année du sacerdoce de Chrysis.	
		Darius II, dit Nothus, succède à Sogdien.	
	3.	Bataille d'Amphipolis, où périssent Brasidas, général des Lacédémoniens, et Cléon, général des Athéniens.....	422.
		Trève de cinquante ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens.	
	4.	Les Athéniens, sous différens prétextes, songent à rompre la trève, et se lient avec les Argiens, les Éléens et les Mantinéens.....	421.
xc.	1.	Rétablissement des habitans de Délos par les Athéniens.....	420.
	3.	Prise d'Himère par les Carthaginois...	418.
xcj.	1.	Alcibiade remporte le prix aux Jeux olympiques.....	416.
		Les Athéniens s'emparent de Mélos.	
	2.	Leur expédition en Sicile.....	415.
	3.	La trève de cinquante ans, conclue entre les Lacédémoniens et les Athéniens, finit par une rupture ouverte, après avoir duré six ans et dix mois.	414.
	4.	Les Lacédémoniens s'emparent de Décélie, et la fortifient.....	413.
		L'armée des Athéniens est totalement défaite en Sicile. Nicias et Démosthène mis à mort au mois de métagéitnion, qui commençait le 15 août.	

OLYMPIADES.	ANNÉES.		ANNÉES av. J. C.
xcj.	4.	Exil d'Hyperbolus ; cessation de l'ostracisme.....	413.
xcij.	1.	Alcibiade quitte le parti des Lacédémoniens.....	412.
		Diocles donne des lois aux Syracusains.	
	2.	Quatre cents citoyens mis à la tête du gouvernement, vers le commencement d'élaphébolion, dont le 1er. répondait au 27 février.....	411.
	3.	Les quatre cents sont déposés quatre mois après.....	410.
		Fin de l'Histoire de Thucydide, qui se termine à la 21e. année de la guerre du Péloponèse.	
xciij.	2.	Mort d'Euripide.....	407.
	3.	Denys l'ancien monte sur le trône de Syracuse.....	406.
		Mort de Sophocle dans sa 92e. année.	
		Combat des Arginuses, où la flotte des Athéniens battit celle des Lacédémoniens.	
	4.	Lysander remporte une victoire signalée sur les Athéniens auprès d'Ægos-Potamos.....	405.
		Mort de Darius Nothus. Artaxerxès Mnémon lui succède.	
		Prise d'Athènes, le 16 munychion (24 avril).	
xciv.	1.	Lysander établit à Athènes trente magistrats connus sous le nom de tyrans.	404.
		Leur tyrannie est abolie huit mois après.	
	2.	La démocratie rétablie à Athènes. Archontat d'Euclide ; amnistie qui réunit tous les citoyens d'Athènes.....	403.
		Adoption de l'alphabet ionique.	
		Expédition du jeune Cyrus.	

QUATRIÈME SIÈCLE

AVANT JÉSUS-CHRIST,

Depuis l'an 400 jusqu'à la mort d'Alexandre.

OLYMPIADES.	ANNÉES.	ÉPOQUES.	ANNÉES av. J.C.
XCV.	1.	MORT de Socrate, vers la fin de thargélion (mai)	400.
	3.	Fin de l'Histoire de Ctésias	398.
XCVj.	1.	Défaite des Carthaginois par Denys de Syracuse	396.
	3.	Victoire de Conon sur les Lacédémoniens, auprès de Gnide	394.
	4.	Agésilas, roi de Lacédémone, défait les Thébains à Coronée	393.
		Conon rétablit les murs du Pirée.	
XCVij.	1.	Les Athéniens, sous la conduite de Thrasybule, se rendent maîtres d'une partie de Lesbos	392.
	2.	Thucydide, rappelé de son exil, meurt.	391.
XCViij.	2.	Paix d'Antalcidas entre les Perses et les Grecs	387.
		Commencement de l'Histoire de Callisthène.	
	3.	Naissance de Démosthène	386.
XCix.	1.	Naissance d'Aristote	384.
C.	1.	Mort de Philoxène, poëte dithyrambique	380.
	3.	Pélopidas et les autres réfugiés thébains partent d'Athènes, et se rendent maîtres de la citadelle de Thèbes, dont les Lacédémoniens s'étaient emparés peu de temps auparavant	378.
	4.	Bataille navale auprès de Naxos, où Chabrias, général des Athéniens, défait les Lacédémoniens	377.
Cj.	1.	Eubulus, d'Athènes, auteur de plusieurs comédies	376.
	2.	Timothée, général athénien, s'empare de Corcyre, et défait les Lacédémoniens à Leucade	375.

Olympiades.	Années.		Années av. J.C.
cj.	3.	Artaxerxès Mnémon, roi de Perse, pacifie la Grèce. Les Lacédémoniens conservent l'empire de la terre; les Athéniens obtiennent celui de la mer.	374.
		Mort d'Évagoras, roi de Chypre.	
	4.	Platée détruite par les Thébains.....	373.
		Tremblement de terre dans le Péloponèse. Les villes d'Hélice et de Bura détruites.	
cij.		Apparition d'une comète dans l'hiver de 373 à 372.	
	1.	Bataille de Leuctres, le 5 hécatombæon (18 juillet). Les Thébains, commandés par Épaminondas, défont les Lacédémoniens, commandés par le roi Cléombrote, qui est tué.....	372.
		Fondation de la ville de Mégalopolis en Arcadie.	
	2.	Expédition d'Épaminondas en Laconie. Fondation de la ville de Messène..	371.
	3.	Mort de Jason, tyran de Phères.....	370.
	4.	Les Athéniens, commandés par Iphicrate, viennent au secours des Lacédémoniens.....	369.
		Apharée, fils adoptif d'Isocrate, commence à donner des tragédies.	
ciij.	1.	Eudoxe de Cnide florissait.....	368.
		Mort de Denys l'ancien, roi de Syracuse. Son fils, de même nom, lui succède au printemps de l'année.	
	2.	Aristote vient s'établir à Athènes, âgé de dix-huit ans.....	367.
civ.	1.	Pélopidas attaque et défait Alexandre, tyran de Phères, et périt lui-même dans le combat.....	364.
	2.	Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas, le 12 scirophorion (4 juillet).	363.
		Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone.	
	3.	Mort d'Artaxerxès Mnémon. Ochus lui succède.....	362.
		Fin de l'Histoire de Xénophon.	

Olympiades.	Années.		Années av. J.C.
		Troisième voyage de Platon en Sicile. Il y passe quinze à 16 mois.	361.
cv.	1.	Philippe monte sur le trône de Macédoine.....	360.
		Commencement de l'Histoire de Théopompe.	
	3.	Guerre sociale. Les îles de Chio, de Rhodes, de Cos, et la ville de Byzance, se séparent des Athéniens...	358.
	4.	Expédition de Dion en Sicile; il s'embarque à Zacynthe, au mois de métagéitnion, qui commençait le 26 juillet...	357.
		Éclipse de lune le 19 septembre, à 11 heures $\frac{1}{4}$ du matin.	
cvj.	1.	Naissance d'Alexandre, le 6 hécatombæon (22 juillet), jour de l'incendie du temple de Diane à Éphèse.....	356.
		Philippe, son père, couronné vainqueur aux Jeux olympiques, vers le même temps.	
		Fin de l'Histoire d'Éphore; son fils Démophile la continue.	
	2.	Commencement de la troisième guerre sacrée. Prise de Delphes, et pillage de son temple par les Phocéens	355.
	3.	Iphicrate et Timothée accusés, et privés du commandement.....	354.
	4.	Mort de Mausole, roi de Carie. Artémise, son épouse et sa sœur, lui succède, et règne deux ans.....	353.
cvij.	1.	Démosthène prononce sa première harangue contre Philippe, roi de Macédoine.....	352.
	4.	Les Olynthiens, assiégés par Philippe, implorent le secours des Athéniens..	349.
cviij.	1.	Mort de Platon.....	348.
		Fin de la troisième guerre sacrée.	
	2.	Traité d'alliance et de paix entre Philippe et les Athéniens.....	347.
		Les députés de Philippe prennent séance dans l'assemblée des Amphictyons.	

Olympiades.	Années		Années av. J. C.
cviij.	3.	Ce prince s'empare des villes de la Phocide, les détruit, et force leurs habitans à s'établir dans les villages.....	346.
cix.	2.	Timoléon chasse de Syracuse le jeune Denys, et l'envoie à Corinthe.....	343.
	3.	Naissance d'Épicure, le 7 gamélion (12 janvier).....	342.
		Naissance de Ménandre vers le même temps.	
	4.	Apparition d'une comète vers le cercle équinoxial.....	341.
cx.	3.	Bataille de Chéronée, le 7 métagéitnion (2 août).....	338.
		Mort d'Isocrate, âgé de cent deux ans.	
	4.	Timoléon meurt à Syracuse.....	337.
cxj.	1.	Mort de Philippe, roi de Macédoine...	336.
	2.	Sac de Thèbes.....	335.
		Passage d'Alexandre en Asie.	
		Combat du Granique.	
	4.	Bataille d'Issus.....	333.
cxij.	1.	Prise de Tyr.....	332.
		Fondation d'Alexandrie.	
	2.	Éclipse totale de lune, le 20 septembre, à 7 heures $\frac{1}{2}$ du soir.....	331.
		Bataille de Gaugamèle ou d'Arbèles, le 26 boédromion (3 octobre).	
	3.	Mort de Darius Codoman, dernier roi de Perse.....	330.
		Commencement de la période de Calippe, le 25 posidéon (20 décembre).	
cxiij.	1.	Philémon commence à donner ses comédies.....	328.
	2.	Défaite de Porus par Alexandre.....	327.
cxiv.	1.	Mort d'Alexandre à Babylone, âgé de trente-trois ans huit mois, le 29 thargélion (1er. juin).....	324.
		Le même jour, Diogène le cynique meurt à Corinthe, âgé de quatre-vingt-dix ans.	

	2.	Guerre lamiaque : Antipater est défait.	323.
		Aristote, après avoir enseigné treize ans au Lycée, s'enfuit à Chalcis, et y meurt.	
	3.	Fin de la guerre lamiaque. Les Athéniens reçoivent la loi du vainqueur..	322.
		Démosthène, réfugié dans l'île de Calaurie, est forcé de se donner la mort, le 16 puanepsion, qui répondait au 12 novembre, selon le cycle de Calippe, et d'après l'ordre des mois attiques, indiqué dans la table suivante.	

TABLE DEUXIÈME.

MOIS ATTIQUES.

Depuis Théodore Gaza, savant Grec de Thessalonique, mort à Rome en 1478, jusqu'à Édouard Corsini, le plus habile chronologiste de notre siècle, on n'a cessé de bouleverser l'ordre des anciens mois de l'année attique. L'abbé Barthelemy seul, écartant toute idée systématique, a rétabli cet ordre, par rapport au quatrième et cinquième mois, et a mis les autres dans leur véritable place. Il en donne des preuves convaincantes dans ses notes sur le marbre de Choiseul [a]. Ce qui nous a paru remarquable, et bien propre à confirmer son opinion, c'est l'accord parfait qui se trouve là-dessus entre lui et l'écrivain grec anonyme. A la vérité, celui-ci ne vivait qu'au temps de la prise de Constantinople par Mahomet II ; mais il cite des auteurs plus anciens, d'après lesquels il rapporte la suite des mois attiques dans le même ordre qu'adopte l'abbé Barthelemy. L'écrit de cet anonyme est resté manuscrit, et se trouve dans la bibliothèque du roi, *Manus. cod. gr. in*-8°, coté n°. 1630.

Rien ensuite n'était plus difficile que de fixer le jour de chaque fête. Apollonius et plusieurs anciens grammairiens avaient fait des ouvrages sur ce sujet ; malheureusement ils ont tous péri, et on est réduit à un petit nombre de passages d'auteurs de l'an-

[a] Dissertation sur une ancienne inscription grecque. Paris, 1792, p. 88.

tiquité, qui, la plupart, ne sont ni clairs, ni bien décisifs. Quoique Corsini s'en soit servi avec succès, il n'a pourtant pas réussi à déterminer le jour d'un grand nombre de fêtes dont le nom nous est parvenu. Nous avons été plus loin, en faisant usage d'un fragment de calendrier rustique, conservé parmi les marbres d'Oxford, que ce savant avait négligé, et d'après quelques nouvelles observations.

Le rapport de l'année des Athéniens avec notre année solaire ne devait pas entrer dans notre travail. On observera seulement que ce peuple, pour faire correspondre ces deux années, a employé plusieurs cycles. Au temps de Solon, il y en avait un de quatre ans. Cléostrate et Harpalus en imaginèrent d'autres. Ce dernier fit adopter son *Heccædécaétéride*, ou période de seize ans, qui précéda l'*Ennéadécaétéride*, ou période de dix-neuf ans, de Méton. Celle-ci fut réformée par Calippe, vers la mort d'Alexandre. L'année était d'abord purement lunaire, c'est-à-dire, de trois cent cinquante-quatre jours; ensuite civile et lunaire, de trois cent soixante. Elle commençait, avant Méton, au solstice d'hiver, et après lui, au solstice d'été. Afin de rendre plus sensible ce qui résulte d'un pareil changement dans la correspondance des mois attiques avec les nôtres, on a ajouté deux Tableaux qui y sont relatifs. Sans doute que cette matière aurait encore besoin de grands éclaircissemens; mais ils nous entraîneraient trop loin; et nous renvoyons aux ouvrages des différens chronologistes, entre autres à celui de Dodwell, *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*.

N. B. Dans cette II^e^. Table, on a ajouté les jours de séance de l'Aréopage, d'après Julius Pollux, et on a rejeté au bas des pages les fêtes dont le jour ne peut être fixé.

HECATOMBÆON.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἐσχατιᾶς. Mois commençant.	
1	Néoménie, et sacrifice à Hécate. Eisitéries, sacrifice et repas en commun, des magistrats et des généraux.
2	
3	
4	
5	Bataille de Leuctres.
6	
7	Jour consacré à Apollon. Connidées, en l'honneur du tuteur de Thésée.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
Μηνὸς μεσέτος. Milieu du Mois.	
11	Première Ecclésie, ou assemblée générale.
12	Cronies en l'honneur de Saturne.
13	
14	Les petites Panathénées annuelles, consacrées à Minerve.
15	
16	Métœcies, ou Synœcies, en mémoire de la réunion des bourgs de l'Attique.
17	
18	
19	
20	Théoxénies en l'honneur des dieux étrangers.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	
21	
22	
23	Séances de l'Aréopage.
24	
25	
26	
27	
28	Les grandes Panathénées quinquennales, en l'honneur de Minerve.
29	Androgéonies, fête expiatoire en mémoire de la mort d'Androgée, fils de Minos.
30	

Hécatombées en l'honneur de Junon.
Haloades, en celui de Cérès.

MÉTAGÉITNION.

Jours du Mois.		FÊTES.
Μὴν ἱσταμένου. Mois commençant.	1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
	2	Sacrifice aux Euménides.
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	Jour consacré à Apollon.
	8	Fête de Neptune et de Thésée.
	9	
	10	
Μὴν μεσῶν. Milieu du Mois.	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
Μὴν φθίνων. Mois finissant.	21	
	22	
	23	Séances de l'Aréopage.
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	

Métagéitnies, en l'honneur d'Apollon.

BOÉDROMION.

Jours du Mois.	FÊTES.	
	Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	
1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.	
2		
3		
4	Victoire de Platée, et Eleuthéries quinquennales.	
5		
6	Victoire de Marathon.	
7	Fête d'Apollon et celle de Pan.	
8	Fête de Neptune et de Thésée.	
9		
10		
	Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du Mois.	
11		
12	Charistéries, ou Actions de grâces pour le rétablissement de la liberté par Thrasybule.	
13		
14	Combat des Coqs, institué par Thémistocle, en mémoire du combat de Salamine.	
15	Agyrme, ou Rassemblement des Initiés.	Eleusinies, ou Grands Mystères.
16	Leur Procession à la mer. Victoire de Chabrias à Naxos.	
17	Jour de jeûne.	
18	Sacrifice général.	
19	Lampadophorie, ou Procession des flambeaux.	
20	Pompe d'Iacchus. Victoire de Salamine.	
	Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	
21	Retour solennel des Initiés.	
22	Epidaurie, ou Commémoraison de l'initiation d'Esculape.	
23	Plémochoé; effusion mystérieuse d'eau.	
24	Jeux gymniques à Eleusis	
25	Victoire de Gaugamèle, vulgairement d'Arbèles.	
26		
27		
28		
29		
30		

Boédromies, consacrées à Apollon, en mémoire de la victoire de Thésée sur les Amazones.

PUANEPSION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἰσταμένου. Mois commençant. 1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	
7	Puanepsies, en l'honneur d'Apollon et de Diane. Oschéphories, en celui de Bacchus et d'Ariadne.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
Μηνὸς μέσου. Milieu du Mois. 11	Sténie, préparation aux Thesmophories.
12	
13	
14	Ouverture des Thesmophories.
15	Second jour de cette fête consacrée spécialement à Cérès.
16	Jour de jeûne, observé par les femmes qui la célébraient.
17	Zémie, sacrifice expiatoire usité par elles.
18	Diogme, ou poursuite; dernier jour de cette fête.
19	
20	Féries.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. 21	
22	Dorpéie, ou Festin. } Apaturies, en l'honneur de Bacchus.
23	Anarrysis, ou Sacrifice. }
24	Courétis, ou Tonsion. }
25	
26	
27	
28	
29	
30	Chalcies, ou Pandémies, fête en l'honneur de Vulcain, célébrée par tous les forgerons de l'Attique.

MÆMACTÉRION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	
1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	
7	Jour consacré à Apollon.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
Μηνὸς μεσέντος. Milieu du Mois.	
11	
12	
13	
14	
15	Proérosies, fêtes des semailles, en l'honneur de Cérès.
16	Fête funèbre, en mémoire des Grecs tués à la bataille de Platée.
17	
18	
19	
20	Mæmactéries, en l'honneur de Jupiter.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	
21	
22	
23	Séances de l'Aréopage.
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

POSIDÉON.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἰσταμένου. Mois commençant. 1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	
7	Jour consacré à Apollon.
8	Fête de Thésée. Les grandes Posidéies, fête de Neptune.
9	Fête consacrée aux Vents.
10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du Mois. 11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. 21	
22	Séances de l'Aréopage.
23	
24	
25	
26	
27	
28	Thoinie, Ascholie, Iobachée, } Dionysiaques des Champs ou du Pirée.
29	
30	

GAMÉLION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. 1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	
7	Jour consacré à Apollon.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du Mois. 11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	Cittophories, en l'honneur de Bacchus.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. 21	
22	Séances de l'Aréopage.
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

Gamélies, en l'honneur de Junon.

ANTHESTÉRION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. 1	Néoménie, et Hydrophories, fête lugubre en mémoire du Déluge.
2	
3	
4	
6	
7	Jour consacré à Apollon.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du Mois. 11	Pithoégie, Choés, Chytres, } Dionysiaques lénéennes.
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. 21	Diasies, fête hors de la ville, consacrée à Jupiter *Meilichius*.
22	Séances de l'Aréopage.
23	
24	
25	Petits Mystères.
26	
27	
28	
29	
30	

ÉLAPHÉBOLION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. 1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	
7	Jour consacré à Apollon.
8	Fête de Neptune et de Thésée. Asclépies, ou fête d'Esculape.
9	
10	
Μηνὸς μεσοῦντος. Milieu du Mois. 11	.....
12	Phellos, } Dionysiaques de la ville.
13	.....
14	Pandies, fête de Jupiter.
15	Cronies, en l'honneur de Saturne.
16	
17	
18	
19	
20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. 21	
22	
23	Séances de l'Aréopage.
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

Élaphébolies, en l'honneur de Diane.
Anacéies, fête de Castor et de Pollux.

MUNYCHION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant. 1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	Delphinies, fête propitiatoire et commémorative du départ de Thésée pour la Crète, en l'honneur d'Apollon.
7	Jour de la naissance de ce dieu.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
Μηνὸς μεσόντος. Milieu du Mois. 11	
12	
13	
14	
15	
16	Munychies, fêtes de Diane en mémoire de la victoire de Salamine en Chypre.
17	
18	
19	Diasies équestres, ou Cavalcade en l'honneur de Jupiter.
20	
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant. 21	
22	
23	Séances de l'Aréopage.
24	
25	
26	
27	
28	
29	Héraclées, fête rurale en l'honneur d'Hercule.
30	

THARGÉLION.

Jours du Mois.	FÊTES.
Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.	
1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	Naissance d'Apollon. } Thargélies.
7	Naissance de Diane. }
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	Délies annuelles en l'honneur d'Apollon. Lustration d'Athènes.
Μηνὸς μέσσου. Milieu du Mois.	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	Callyntéries, fête lugubre, en mémoire de la mort d'Agraule, fille de Cécrops.
20	Bendidies, en l'honneur de Diane.
Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.	
21	
22	
23	Séances de l'Aréopage.
24	
25	Plyntéries, fête triste, en l'honneur de Minerve.
26	
27	
28	

Délies quinquennales.

SCIROPHORION.

Jours du Mois.	FÊTES.
	Μηνὸς ἱσταμένου. Mois commençant.
1	Néoménie, et sacrifice à Hécate.
2	
3	
4	
5	
6	
7	Jour consacré à Apollon.
8	Fête de Neptune et de Thésée.
9	
10	
	Μηνὸς μέσου. Milieu du Mois.
11	
12	Scirophories, en l'honneur de Minerve, de Cérès et de Proserpine. Bataille de Mantinée.
13	
14	Diipolies, ou Bouphonies, sacrifice de bœufs à Jupiter *Polieus*, ou protecteur de la ville.
15	
16	
17	
18	
19	
20	Adonies, fête lugubre en mémoire de la mort d'Adonis.
	Μηνὸς φθίνοντος. Mois finissant.
21	
22	
23	Séances de l'Aréopage.
24	
25	Horaïes, sacrifices au Soleil et aux Heures.
26	
27	
28	Héraclées annuelles en l'honneur d'Hercule.
29	
30	Sacrifice à Jupiter sauveur.

Arréphories, ou Herséphories, en l'honneur de Minerve.

RAPPORT DES MOIS ATTIQUES

AVEC CEUX DU CALENDRIER EUROPÉEN,

Dans la première année de la lxxxj^e. olympiade, 448^e. année avant J. C.

MOIS d'hiver.	1 Gamélion	6 Février.
	1 Anthestérion	8 Mars.
	1 Elaphébolion	6 Avril.
MOIS de printemps.	1 Munychion	6 Mai.
	1 Thargélion	4 Juin.
	1 Scirophorion	4 Juillet.
MOIS d'été.	1 Hécatombæon	2 Août.
	1 Métagéitnion	1 Septembre.
	1 Boédromion	30 Septembre.
MOIS d'automne.	1 Puanepsion	30 Octobre.
	1 Mæmactérion	28 Novembre.
	1 Posidéon	28 Décembre.

N. B. Ce Tableau présente l'ordre des mois d'après le cycle d'Harpalus; et le suivant, d'après celui de Méton. Dans ces deux périodes on intercalait un treizième mois, POSIDÉON II, pour accorder, au temps déterminé, les années lunaires, ou civiles et lunaires, avec le cours du soleil.

RAPPORT DES MOIS ATTIQUES

AVEC CEUX DU CALENDRIER EUROPÉEN,

Dans la première année de la xcij^e. olympiade, $\frac{411^{e}}{411}$. année avant J. C.

MOIS d'été.	1	Hécatombæon	6 Juillet.
	1	Métagéitnion	4 Août.
	1	Boédromion	5 Septembre.
MOIS d'automne.	1	Puanepsion	2 Octobre.
	1	Mæmactérion	1 Novembre.
	1	Posidéon	30 Novembre.
MOIS d'hiver.	1	Gamélion	30 Décembre.
	1	Anthestérion	28 Janvier.
	1	Elaphébolion	27 Février.
MOIS de printemps.	1	Munychion	27 Mars.
	1	Thargélion	27 Avril.
	1	Scirophorion	27 Mai.

TABLE TROISIÈME.

TRIBUNAUX ET MAGISTRATS D'ATHÈNES

Dans le XVI^e^. Chapitre, on lit des résultats sur les différens magistrats d'Athènes. Sans doute que, si l'abbé Barthelemy eût donné lui-même une nouvelle édition de son ouvrage, on y aurait trouvé des notions plus détaillées, soit dans une note, soit dans une table particulière. Nous avons cru devoir y suppléer par la nomenclature suivante, qui est accompagnée de quelques explications dans les articles sur lesquels l'abbé Barthelemy a gardé le silence. On s'est servi de tout ce qu'en rapportent Harpocration, Julius Pollux, et les anciens lexicographes imprimés, ainsi que Phocius et Eudème, dont les ouvrages sont encore manuscrits. Quoique les orateurs, les historiens, et les autres auteurs de l'antiquité ne fournissent pas sur cette matière des notions suffisantes, nous les avons néanmoins consultés avec soin. Parmi les écrivains modernes, Sigonius est celui qui l'a traitée le mieux; mais les détails qu'il en offre ne sont pas toujours exacts, ni assez complets.

TRIBUNAUX.

1°. L'ECCLÉSIE (Ἐκκλησία), ou Assemblée générale.

2°. Le Sénat (Βουλή), ou Conseil des cinq cents.

3°. L'Aréopage (Ἄρειος πάγος), ou Tribunal de la colline de Mars.

4°. Le Tribunal héliastique (Ἡλιαστικὸν), ou des Héliastes (Ἡλιασταὶ), en deux et trois divisions, suivant les causes.

5°. L'Épipalladium (τὸ ἐπὶ Παλλαδίῳ), tribunal qui connaissait du meurtre volontaire, etc.

6°. L'Épidelphinium (τὸ ἐπὶ Δελφινίῳ), qui prononçait sur le meurtre involontaire, etc.

7°. L'Enphréattium (τὸ ἐν Φρεατταῖ), ou du puits, sur les meurtres des exilés, etc.

8°. L'Épiprytanium (τὸ ἐπὶ Πρυτανείῳ), ou tribunal qui prenait connaissance des meurtres occasionés par des choses inanimées.

9°. L'Épithalattium (Ἐπὶ θαλάττιον), ou tribunal qui jugeait les délits commis sur mer, mais dont l'autorité cessait à l'instant que l'ancre était jetée.

10°. Le tribunal de l'Archonte-Éponyme, ou premier Archonte, composé de ce magistrat, de deux parèdres ou

assesseurs, et d'un scribe. Il connaissait des tutèles, et des procès entre parens.

11°. Celui de l'Archonte-Roi, composé de même. Il jugeait du crime d'impiété, et des choses relatives au culte.

12°. Le tribunal du Polémarque, ou troisième Archonte, composé de même. Il prenait connaissance de toutes les affaires concernant les domiciliés et les étrangers.

13°. Les Thesmothètes, tribunal de commerce et de police générale.

14°. Les Onze, y compris le scribe ou greffier : tribunal de police correctionnelle et exécutive. Ils siégeaient au Parabyste, prenaient connaissance des vols de jour jusqu'à cinquante drachmes, de tous ceux de nuit, etc., étaient chargés de la garde des prisons, et faisaient exécuter les sentences de mort.

15°. Les Catadèmes (Κατὰ Δήμους), ou quarante Élus par le sort (τετράκοντα Κληρωτοὶ), magistrats établis dans chaque bourgade de l'Attique, et qui jugeaient jusqu'à dix drachmes.

16°. Les Diatètes (Διαῖηταὶ), ou Arbitres; leur nombre a varié; ils ont été jusqu'à douze cents. Par un décret que Démosthène fit rendre, ils furent réduits à trois cents.

17°. Les Nautodiques (Ναυτοδίκαι), composant un tribunal où les marchands, les étrangers et les gens de mer étaient jugés en première instance. La séance de ces juges était le 30 de chaque mois, au Pirée.

MAGISTRATS.

L'Archonte-Éponyme (Ἐπώνυμος ou Ἄρχων). }
L'Archonte-Roi (Βασιλεὺς)..... } Les neuf
Le Polémarque (Πολέμαρχος)..... } Archontes.
Les six Thesmothètes (Θεσμοθέται)..... }

Ces magistrats, réunis à l'Odéon, formaient le Conseil d'État.

L'Épistate (Ἐπιστάτης), ou Président.

Les neuf Proèdres (Πρόεδροι), ou Chefs de tribus.

Les Prytanes (Πρύτανεις), qui, au nombre de cinq cents, y compris l'Épistate et les Proèdres, composaient le Sénat, et présidaient par tour ou prytanie à l'assemblée du peuple.

Les Éphètes (Ἐφέται), cinquante-un magistrats, qui formaient alternativement, et suivant le besoin, les tribunaux de l'Épipalladium, de l'Épidelphinium, de l'Enphréattium, et de l'Epiprytanium.

Les Nomophylaques (Νομοφύλακες), ou Gardiens des lois, qui surveillaient les votes dans l'assemblée générale.

Les Nomothètes (Νομοθέται), magistrats plus ou moins nombreux, choisis parmi les Héliastes pour la réforme des lois, et suivant les circonstances.

Les Vingt, établis après la tyrannie des Trente, pour surveiller les élections.

Les Orateurs (Ῥήτορες), élus par le sort, et institués par Solon au nombre de dix, pour défendre les intérêts du peuple, soit dans le Sénat, soit dans l'Ecclésie ou Assemblée générale.

Les Syndiques (Σύνδικοι), cinq orateurs choisis par le peuple pour la défense des lois anciennes, lorsqu'il s'agissait de leur abrogation, au tribunal ou commission des Nomothètes.

Les Péristiarques (Περισ῾ίαρχοι), magistrats qui purifiaient le lieu des assemblées.

Les Lexiarques (Ληξίαρχοι), qui, au nombre de trente-six, tenaient registre des présens et des absens, dans l'assemblée du peuple.

Les Syngraphes (Συγγραφεῖς), au nombre de trente, qui recueillaient les suffrages.

Les Apographes (Ἀπογραφεῖς), qui distribuaient les procès.

Les Grammatistes (Γραμματισ῾αὶ), ou Scribes, deux par tribu.

L'Éphydor (Ἐφύδωρ), celui qui veillait au Clepsydre.

Les Céryces (Κήρυκες), les Hérauts du sénat et du peuple.

Les Antigraphes (Ἀν῾ιγραφεῖς), ou Correcteurs des comptes dans l'assemblée du peuple.

Les Apodectes (Ἀποδέκ῾αι), créés par Clisthène, au nombre de dix, qui avaient à peu près les mêmes fonctions dans le sénat.

Les Épigraphes (Ἐπιγραφεῖς), qui enregistraient les comptes.

Les Logistes (Λογισταὶ), dix magistrats réviseurs des comptes.

Les Euthynes (Εὐθύναι), douze autres qui, ayant la même fonction, avaient encore le droit d'imposer des amendes.

Les Mastères (Μασ῾ῆρες), ou Inquisiteurs.

Les Zétètes (Ζ῾ήταὶ), ou Chercheurs.

Ces deux dernières magistratures paraissent avoir eu le même objet, la recherche des débiteurs de l'État. On ignore si la première était annuelle; mais la seconde et les trois suivantes n'étaient que temporaires.

Les Épistates, ou Directeurs des eaux (Ἐπισ῾αταὶ τῶν ὑδάτων), dont le nombre n'était pas déterminé.

Les Odopoies (Ὁδοποιοὶ), ou Constructeurs des chemins.

Les Téichopoies (Τειχοποιοὶ), chargés de la réparation ou reconstruction des murailles.

Le Tamie, ou Trésorier général de l'administration (Ταμίας τῆς διοικήσεως), élu pour cinq ans. Cette charge, dont Aristide et l'orateur Lycurgue furent revêtus, et qui donnait un grand pouvoir, paraît n'avoir été que temporaire.

Les Tamies ou Tamiouques (Ταμίαι), c'est-à-dire, Trésoriers, étaient tirés de la classe la plus riche.

Les Polètes (Πωληταὶ), dix magistrats chargés des ventes du fisc.

Les Démarques (Δήμαρχοι), anciennement appelés Naucrares, chefs et administrateurs des tribus.

Les Distributeurs du Théorique (Θεωρικὸν), ou argent donné au peuple pour assister aux fêtes.

Les Sitophylaques (Σιτοφύλακες), quinze magistrats, dont cinq au Pirée et dix à Athènes, qui surveillaient la vente des grains.

Les Practores (Πράκτορες), chargés de la levée des impositions.

Le Crénophylaque (Κρηνοφύλαξ), Conservateur ou Gardien des fontaines.

Les Administrateurs du port (Ἐπιμεληταὶ ἐμπορίου, ou τῶν νεωρίων), dix magistrats chargés de tous les armemens en guerre, et de la police du Pirée. Ils avaient sous leurs ordres :

Les Apostoles (Ἀποστολεῖς), ou Armateurs.

Les Nauphylaques (Ναυφύλακες), les Gardiens des vaisseaux.

Les Métronomes (Μετρονόμοι), Vérificateurs des poids et mesures, cinq au Pirée, et dix à la ville.

Les Agoranomes (Ἀγορανόμοι), Inspecteurs des marchés, cinq au Pirée, et cinq à la ville.

Les Syndiques (Σύνδικοι), chargés des confiscations au Pirée.

Les OEnoptes (Οἰνόπται), chargés de réprimer le luxe de table.

Les Gynæcosmes (Γυναικόσμοι), qui faisaient exécuter aux femmes les lois somptuaires.

Les Sophronistes (Σωφρονισταὶ), élus pour avoir soin de l'éducation des éphèbes ou adolescens.

Les Orphanistes (Ὀρφανισταὶ ou Ὀρφανοφύλακες), protecteurs des orphelins.

Les Phratores (Φράτορες), qui faisaient inscrire les enfans sur les registres de leur tribu.

Les Astynomes (Ἀστυνόμοι), cinq à la ville, et cinq au Pirée, pour surveiller les chanteurs, les histrions, etc.

Les Hellénotames (Ἑλληνοταμίαι), Trésoriers, ou plutôt Collecteurs des taxes mises sur les Grecs alliés d'Athènes.

Les Clérouques (Κληροῦχοι), qui veillaient au partage des terres dans les nouvelles colonies.

Les Épiscopes (Ἐπίσκοποι), Inspecteurs, ou (Φύλακες) Gardiens des villes soumises ou alliées. Ils n'étaient que temporaires, et différaient en cela des Harmostes établis par les Lacédémoniens.

Les Pilagores (Πυλαγόροι), députés annuels aux assemblées amphictyoniques de Delphes et des Thermopyles.

Les Stratéges (Στρατηγοὶ), ou Généraux, au nombre de dix, élus par le peuple, ainsi que les suivans.

Les Taxiarques (Ταξίαρχοι), ou Chefs de divisions.

Les Hipparques (Ἵππαρχοι), deux Commandans de la cavalerie.

Les Phylarques (Φύλαρχοι); ils étaient au nombre de dix, et obéissaient aux Hipparques.

TABLE QUATRIÈME.

COLONIES GRECQUES.

Les Grecs distinguaient deux sortes de colonies; ils appelaient l'une ἀποικία, émigration; et l'autre, κληρουχία, partage [1]. Celle-ci ne remonte pas au-delà du temps de la guerre du Péloponèse. Dans une dépendance plus ou moins étroite, ces colonies étaient, pour ainsi dire, des garnisons permanentes dans les contrées dont leur métropole voulait s'assurer. Les autres jouissaient, au contraire, d'une entière liberté, et formaient presque autant de républiques que de villes particulières. On compte trois principales émigrations, l'Éolique, l'Ionique et la Dorique.

La première de ces émigrations a commencé soixante ans après le siége de Troie, dans le XII^e^. siècle avant l'ère chrétienne. Les Éoliens, chassés du Péloponèse, se réfugièrent alors dans la partie occidentale de la presqu'île appelée depuis Asie mineure. Quatre générations s'étant écoulées, et la population ayant beaucoup augmenté dans la Grèce, les Ioniens passèrent dans cette même partie de l'Asie, et s'y établirent sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, dernier roi d'Athènes.

Les Doriens s'émigrèrent à trois époques différentes. La première se trouve fixée à une génération après le sac de Troie;

[1] A la lettre, *partage au sort;* on en comprend sans peine la raison.

Théras emmena alors une colonie dans l'île de Calliste, qui de son nom fut appelée Théra, et d'où sortirent ceux qui fondèrent Cyrène en Afrique. La seconde époque est à peu près la même que celle des Ioniens conduits par Nélée. Les Doriens vinrent habiter un pays voisin de ces derniers, sur les côtes méridionales de l'Asie mineure. Enfin, la dernière doit être placée dans le VIII^e^. siècle avant Jésus-Christ. Les Hippobotes, grands propriétaires de Chalcis, ayant mis en pâturages une grande partie de l'Eubée, les habitans de cette île se virent contraints d'aller cultiver d'autres terrains; et, après s'être transportés au nord-est de la Grèce proprement dite, ils occupèrent la contrée appelée, du nom de leur ancienne patrie, Chalcidique. Presque au même temps, les Cypsélides forcèrent, par leur tyrannie, d'autres Doriens à quitter le Péloponèse, pour s'établir au nord-ouest de cette péninsule, en Sicile et en Italie.

Sans doute que ces différentes émigrations n'étaient pas entièrement composées d'Éoliens, d'Ioniens et de Doriens, et qu'elles se trouvaient mêlées des uns et des autres; mais la minorité réunie à la majorité ne faisait qu'un seul corps. D'ailleurs, adoptant le même idiome, ils furent bientôt confondus ensemble; de manière que toutes les colonies grecques de la Sicile et de la grande Grèce en Italie, se servant du dialecte dorique, étaient regardées comme doriennes, quoique des Éoliens et des Ioniens eussent été incorporés avec elles en diverses époques. On observera que nous parlons ici, non-seulement des colonies fondées avant l'arrivée du jeune Anacharsis, mais encore de celles établies depuis son retour en Scythie. Ainsi, Thurium ayant remplacé Sybaris, il ne doit être question que de cette dernière. Smyrne fut d'abord peuplée par des Éoliens; mais ayant bientôt passé entre les mains des Ioniens, nous avons dû la classer parmi les villes de ces derniers. Il en est de même par rapport à Cumes en Italie, qui, de colonie dorienne, ne tarda pas à devenir ville éolienne. Les colonies qui peuplèrent la plupart des Cyclades et quelques autres îles de la mer Ægée n'appartiennent point à ces grandes émigrations; elles sont d'origine ionique; c'est pourquoi on les a mises à leur suite. L'île de Crète avait été habitée par des Doriens, et celle de l'Eubée par des Éoliens et des Doriens, avant le siége de Troie; mais, ne pouvant en déterminer la place, on ne fait mention ni de l'une ni de l'autre. L'Étolie reçut aussi dans son sein des Éoliens qui y bâtirent Calydon et Pleuron; par la même raison, on ne parle point de ces deux villes. Ces exemples suffisent pour montrer toute l'attention que nous avons mise dans cette nomenclature. Elle a pour base bien des recherches et des discussions historiques, dans lesquelles on

a souvent préféré l'opinion d'Éphore, l'historien le plus instruit de ce qui concernait l'origine des colonies grecques.

Les premières donnèrent naissance à d'autres, et quelques unes de celles-ci devinrent à leur tour métropoles. Il y en eut plusieurs qui effacèrent, soit par leur gloire, soit par leur puissance, les villes dont elles descendaient; telles furent Cyrène, Byzance, etc. Milet, une de ces anciennes colonies, en vit sortir de son sein un grand nombre; on comptait jusqu'à quatre-vingt villes qui lui rapportaient leur origine; plusieurs étaient situées en Scythie, sur le Bosphore cimmérien; d'autres, à l'extrémité du Pont-Euxin, en Égypte, etc. Phocée eut la gloire de jeter les fondemens de Marseille, qui poussa ses établissemens jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Quoique Eusèbe nous représente quelques unes des colonies mères, ou secondes métropoles, comme maîtresses de la mer à certaines époques, cependant aucune n'alla si loin que les Phéniciens. La raison en est évidente, et mérite d'être rappelée. Ceux-ci se dirigeaient dans leurs courses sur la constellation de Cynosure (la petite ourse), à cause de sa grande proximité du pôle, et parce qu'elle est toujours visible; les Grecs, au contraire, naviguaient en observant Hélicé (la grande ourse), qui n'a pas les mêmes avantages. Peut-être que les anciens Marseillais adoptèrent la méthode phénicienne; du moins Pythéas, leur compatriote, paraît en avoir fait usage dans ses longs voyages.

On aurait désiré pouvoir ranger cette nomenclature en forme d'arbre généalogique; mais les lacunes étaient trop fréquentes et trop considérables pour remplir ce plan. On a suivi l'ordre géographique, tant que cela était praticable. Les colonies mères sont mises presque toujours en première ligne. Elles sont distinguées des suivantes par la lettre Δ; celles qui en ont fondé un plus grand nombre, par les deux lettres Δ π. D'autres enfin, les colonies puînées, ou les troisièmes en chronologie, qui ont été aussi fondatrices, se trouvent marquées par un T dans cette Table.

ÉMIGRATION ÉOLIQUE.

Δ.	Ægæ.....	Dans l'Asie mineure.
Δ.	Larisse.....	
Δ.	Temnos.....	
Δ. π.	Cume.....	
Δ.	Pitane.....	
Δ.	Cilla.....	

Δ. Notium
Δ. Ægiroesse
Δ. Néontichos
Δ. Myrine
Δ. Grynium
Δ. π. Lesbos
- Mytilène
- Méthymne
- Arisbe
- Antisse
- Éressus
- Pyrrha

Δ. Ténédos, île
Pordoséléné, dans une des îles Hécatonèses
Lyrnesse
Adramytte
Thèbes
Antandre
Assus
Hamaxite
Néandrie
Élée
Atarnée
Andérie
Chrysa
Pergame, l'ancienne
Teuthranie
Cébrène
Gargara
Sigée
Celænes
Syllium
Carène
Cisthène
Astyre
Perpérène
Magnésie, sur le Méandre
Sidé, en Pamphylie
Abydos

} Dans l'Asie mineure.

Ænos
Alopéconèse
Sestos

} En Thrace.

Spina, à l'embouchure du Padus....
Δ. π. Cumes, dans le pays des Opiques.... } En Italie.
Parthénopé, dans la même contrée..
Pithécuse, île.....

ÉMIGRATION IONIQUE.

Δ. π. Milet.....
Δ. Myus.....
Δ. Priène.....
Δ. Éphèse.....
Δ. π. Colophon.....
Δ. Lébédos.....
Δ. π. Téos.....
Δ. π. Clazomènes, île.....
Δ. Érythres.....
Δ. Smyrne.....
Δ. π. Phocée.....
Δ. π. Samos, île.....
Δ. Chio, île.....

Mycale.....
Tralles.....
Casyte.....
Néapolis..... Dans
Phygèle..... l'Asie mineure.
Panorme.....
Posidéon.....
Athymbra.....
Hydréla.....
Coscinie.....
Orthosie.....
Biule.....
Mastaure.....
Acharaca.....
Thessalocé.....
Pélopée.....
Dascylie.....
Andicale.....
Termétis.....
Samornie.....
Parthénie.....

	Hermésie	Dans l'Asie mineure.
	Ptélée	
	Héraclée de Carie	
	Myrlée de Bithynie	
	Cius de Mysie	
	Polichna, sur le mont Ida en Troade.	
	Sane	Dans la Chalcidique.
	Acanthe	
	Stagire	
	Amphipolis	En Thrace.
	Argile	
	OEsyme	
	Gapsèle	
	Éléonte	
	Abdère	
	Périnthe	
Δ. π.	Thasos	Iles de la mer Ægée.
	Imbros	
	Lemnos	
	Samothrace	
	Céos	Iles Cyclades.
	Cythnos	
	Sériphos	
	Siphnos	
	Cimole	
	Ios	
Δ. π.	Andros	
	Gyare	
	Ténos	
	Syros	
	Délos	
	Mycone	
Δ. π.	Paros	
	Naxos	
	Amorgos	
	Pharos, île d'Illyrie.	
	Ammon, en Lybie.	

COLONIES DE MILET.

T.	Cyzique, île de la Propontide.	
	Artacé, dans cette île.	

Proconèse, île de la Propontide.
Milétopolis, en Mysie.

	Priape	Sur les côtes et aux environs de l'Hellespont.
	Colonée	
	Parium	
	Pæsus	
	Lampsaque	
	Gergèthe	
	Arisba	
	Limnæ	
	Percote	

Zéléie, au pied de l'Ida.
Scepsis, sur ce mont.

	Iasus	Près de Milet.
	Latmos	
	Héraclée, sur Latmos	
	Icarie	Iles Sporades.
	Léros	
T.	Héraclée	Sur les côtes du Pont-Euxin.
	Cherronèse	
	Tium	
T.	Sinope	
	Cotyore	
	Sésame	
	Cromne	
	Amisus	
	Cérazunte	
	Trapézunte	
	Phasis	En Colchide.
	Dioscurias	
	Anthie	En Thrace.
	Anchiale	
T.	Apollonie	
	Thynias	
	Phinopolis	
	Andriaque	
	Crithote	
	Pactyes	
	Cardie	
	Deultum	
	Odesse	
	Cruni, ou Dionysiopolis	

	Calatis	En Thrace.
	Tomes	
	Istropolis	
	Tyras	En Scythie.
T.	Olbia, ou Borysthénis	
	Théodosie	Dans la Chersonèse taurique.
	Nymphée	
T.	Panticapée	
	Myrmécie	
	Phanagorie	Sur le Bosphore cimmérien.
	Hermonasse	
	Cépi	
	Tanaïs, en Sarmatie.	
	Salamis, en Cypre.	
	Naucrate, en Égypte.	
	Chemis-Paralia, ou Murs des Milésiens, en Égypte.	
	Ampé, sur le Tigre.	
	Clauda, sur l'Euphrate.	

COLONIES DE PHOCÉE.

	Monœcie	Chez les Celtes.
	Nicée	
	Antipolis	
	Lérina, île	
	Hiéra	
	Olbia	
	Tauroentum	
	Cithariste	
T.	Massilie, ou Marseille	
	Rhodanusie	
	Agathe	
	Rhodes	En Ibérie.
	Emporium	
	Hémeroscopie	
	Héraclée	
	Mænace	
	Hyélée, ou Élée, en Lucanie	En Italie.
	Lagarie, dans la Grande-Grèce	
	Alalie, en Cyrne, ou Corse	

ÉMIGRATION DORIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Δ. π. Théra, Anaphé — Iles d'Asie.

T. Cyrène, Apollonie, Barcé, Téuchire, Naustathme, Zéphyrium, Les Hespérides — En Libye.

SECONDE ÉPOQUE.

Δ. Halicarnasse

Δ. π. Cnide

Δ. Linde, Δ. π. Ialisse, Δ. Camire — dans l'île de Rhodes

Δ. Cos, une des îles Sporades

Pédase, Myndus, Triopium, Mylasa, Synagèle, Limyre, Phasélis, Termesse de Pisidie, Héraclée — Dans l'Asie mineure.

Aspende, en Pamphylie.

T. Tarse, Lyrnesse, Malle, Anchiale, Soles — En Cilicie.

Patmos, Calymne, Nisyre — Iles Sporades.

Caryande, île de Carie.

Carpathe, dans la mer de ce nom.

	Ænium	En Macédoine.
Δ.	Pydna	
	Méthone	
	Thermes	
	Potidée	Dans la Chalcidique.
Δ. π.	Mendé	
	Scione	
	Pallène	
	Æges	
	Aphytis	
Δ. π.	Olynthe	
	Toroné	
	Sermilis	
Δ.	Chalcis	
	Spartole	
	Olophyxe	
	Cléone	
	Thysse	
	Apollonie	
	Dium	
	Acroathos	
	Echymnie	
	Éion	En Thrace.
	Maronée	
	Sélymbrie	
Δ. π.	Byzance	
	Mésembrie, près le mont Hémus	
	Nauloque	
	Chalcédonie	En Bithynie.
	Astaque	
	Rhétée	
	Scyros	Iles de la mer Ægée.
	Péparèthe	
	Sciathus	
	Astypalée	
Δ. π.	Issa	Iles d'Illyrie.
	Tragurium	
	Corcyre noire	
T.	Épidamne	En Illyrie.
	Apollonie	

	Lisse	En Illyrie.
	Acrolissus	
	Oricum	
	Ambracie, chez les Molosses.	
	Anactorium	Dans l'Acarnanie.
	Molycrie	
	Argos-Amphilochique	
Δ. π.	Corcyre	Iles de la mer Ionique.
	Céphallénie	
	Ithaque	
	Leucade	
	Zacynthe	
	Les Échinades	
	Cythère	
	Mélos, une des Cyclades	
Δ.	Zanclé ou Danclé	En Sicile.
Δ.	Catane	
Δ.	Léontium	
Δ. π.	Syracuse	
Δ.	Géla	
Δ. π.	Naxos	
Δ.	Mégare	
Δ.	Thapse	
Δ.	Himère	
	Acræ	
	Tauroménium	
	Moties	
	Camarine	
	Hybla	
	Agrigente	
	Camique	
	Sélinonte	
	Lilybée	
	Éryx	
	Égeste	
	Panorme	
	Soloës	
	Callipolis	
	Eubée	
	Tyndaris	
	Mylæ	

	Enna	En Sicile.
T.	Lipara	Iles lipariennes, ou éoliennes.
	Didyme	
	Strongyle	
	Hiéra	
Δ.	Tarente	Dans la Grande-Grèce, ou Grèce d'Italie.
Δ. π.	Sybaris	
Δ.	Crotone	
Δ. π.	Locres-Épizéphyriens	
Δ.	Rhégium	
	Métaponte	
	Héraclée	
	Caulonie	
	Térina	
	Pétilie	
	Medmé	
	Hipponium	
	Pandosie	
	Consentie	
	Mystie	
	Témèse	
	Hydrunte, chez les Japyges	En Italie.
	Laos, dans le pays des Bruttiens	
	Posidonie, ou Pæstum, en Lucanie	
	Ancone, dans le Picénum	

TABLE CINQUIÈME,

CONTENANT

Les noms de ceux qui se sont distingués dans les Lettres et dans les Arts, depuis l'arrivée de la Colonie phénicienne en Grèce jusqu'à l'établissement de l'École d'Alexandrie.

L'OBJET de cette Table est d'exposer d'une manière prompte et sensible les progrès successifs des lumières parmi les Grecs. On y verra que le nombre des gens de lettres et des artistes, très-borné dans les siècles les plus anciens, augmenta prodigieusement dans le sixième avant Jésus-Christ, et alla toujours croissant dans le cinquième et dans le quatrième, où finit le

règne d'Alexandre. On en doit inférer que le sixième siècle avant Jésus-Christ fut l'époque de la première, et peut-être de la plus grande des révolutions qui se soient opérées dans les esprits.

On y verra quelles sont les villes qui ont produit le plus de gens à talens, et les espèces de littérature que l'on a cultivées avec le plus de soin dans chaque siècle.

Ce tableau peut servir d'introduction à l'histoire des arts et des sciences des Grecs. Je le dois à l'amitié de M. de Sainte-Croix, de l'Académie des Belles-Lettres. Ses connaissances doivent rassurer sur l'exactitude de ses calculs ; et l'on peut juger de la difficulté de son travail par les réflexions qu'il m'a communiquées, et que je joins ici.

« En rédigeant cette Table, je n'ai rien négligé pour m'assurer de l'âge, de la patrie et de la profession de chacun de ceux dont elle offre le nom. J'ai remonté aux sources ; j'ai discuté et comparé les différens témoignages, ne suivant aveuglément, ni Pline sur les artistes, ni Diogène-Laerce sur les philosophes.

» J'ai déterminé le temps où ces hommes ont vécu, par des autorités formelles ; ou, quand elles m'ont manqué, par l'analogie des faits et le calcul des générations : rarement mes conjectures ont été dénuées de preuves.

» Les cinq premiers siècles sont très-vides et assez incertains. J'en ai exclu les personnages imaginaires et fabuleux.

» C'est dans le temps qu'un homme florissait que je l'ai nommé ; de manière que Socrate est placé au cinquième siècle avant Jésus-Christ, quoiqu'il soit mort au commencement du quatrième, ce qui prouve encore que je n'ai pas prétendu mettre entre deux hommes une grande distance, quoique j'aie rapporté leurs noms dans des siècles différens.

» Souvent j'ai mis entre le maître et le disciple une génération. Quelquefois aussi je les ai rapportés l'un après l'autre, comme à l'égard de Chersiphron et de Métagène son fils, parce qu'ils avaient dirigé ensemble la construction du fameux temple d'Éphèse, etc. etc.

» Pour faire connaître dans chaque siècle le goût dominant et les progrès de chaque science ou de chaque art, j'ai parlé quelquefois de personnages qui n'ont pas eu une égale célébrité ; mais la réunion de tous ces noms était nécessaire. Ainsi, en jetant les yeux sur le quatrième siècle, on jugera de l'espèce de passion qu'eurent les Grecs pour la philosophie, lorsqu'on y verra ce nombre de disciples de Socrate et de Platon à la suite les uns des autres.

» Quand une science ou un art m'a paru avoir été négligé

» dans un siècle, c'est alors que j'ai cherché jusqu'au moindre » personnage qui l'a cultivé.

» Si un homme ouvre la carrière dans un genre quelconque, » je nomme ce genre, comme la peinture monochrome, la » moyenne comédie, etc., qui eurent pour auteur Cléophante, » Sotade, etc.; et, dans la suite, je cesse de répéter ce même » genre. Je mets Hérophile, médecin-anatomiste, parce que » c'est le premier qui se soit appliqué sérieusement à l'anatomie; » Philinus, médecin-empirique, Erasistrate, médecin-dogma- » tique, parce que l'un a donné lieu à la secte empirique, » et l'autre à la secte dogmatique, etc.

» J'ai toujours désigné le genre où chacun s'est le plus dis- » tingué. Tous les philosophes embrassaient l'encyclopédie des » connaissances de leur temps, principalement ceux de l'école » de Pythagore. Cependant j'ai marqué quand quelqu'un d'eux » s'est fait une réputation dans un genre quelconque. S'ils en » ont embrassé plusieurs, c'est toujours le premier que je nomme, » parce qu'ils l'ont cultivé plus particulièrement. Pour les per- » sonnages tels que Thalès, Pythagore, etc., une pareille dis- » tinction m'a paru inutile; il suffisait de les nommer. »

P. S. « Afin de remonter à la véritable source des connais- » sances des Grecs, et d'en mieux suivre les progrès, nous » sommes partis, dans la nouvelle Édition de cette Table, de » l'arrivée de Cadmus, conducteur de la colonie phénicienne en » Grèce, et nous avons ajouté deux siècles aux douze de la » première Édition. De même nous n'avons pas cru devoir la » finir exactement au siècle d'Alexandre; elle se trouve pro- » longée de plusieurs années dans le siècle suivant (le III^e^. avant » Jésus-Christ), pour attacher le dernier anneau de la chaîne » des hommes illustres à l'établissement de l'école d'Alexandrie, » une des plus mémorables époques de l'histoire de l'esprit hu- » main. Cependant on ne s'est pas trop écarté, puisque Théo- » crite, le dernier de notre Table, naquit à la fin du règne » d'Alexandre. D'ailleurs, rien n'a été oublié pour compléter » et rectifier cette nomenclature. On y a ajouté un nouvel in- » térêt, en marquant, par un signe particulier, 1°. les hommes » illustres par leurs découvertes; 2°. ceux dont nous avons des » ouvrages entiers; 3°. ceux dont le temps a conservé des frag- » mens d'une certaine étendue; 4°. enfin, ceux dont il ne reste » que peu de passages, mais capables de donner une idée plus » ou moins juste de leur mérite. Ce signe est pour les premiers, K; » pour les seconds, Π; pour les troisièmes, M; pour les qua- » trièmes, O. Enfin, on a indiqué par un A les écrivains qui,

» ayant eu des idées neuves, nous ont encore laissé des ouvrages » assez considérables. Il faut aussi remarquer qu'aucun signe » n'est apposé aux auteurs auxquels on a faussement attribué » quelques écrits; de ce nombre sont entre autres, Phocylide, » Cébès, Démétrius de Phalère, etc.

» On a mis quelquefois un signe à des auteurs que l'on ne » croit pas ordinairement nous avoir laissé des écrits; mais nous » sommes persuadés du contraire, surtout par rapport à Lysis, » qui nous paraît être l'auteur des Vers dorés, faussement at- » tribués à Pythagore et à Speusippe, qui est celui des Défini- » tions imprimées à la suite des œuvres de Platon.

» Il est nécessaire d'expliquer quelques termes dont on a été » obligé de se servir dans cette Table. On entend par *cycliques* » les anciens écrivains qui ont mis en vers l'histoire des siècles » héroïques; par *télétiques*, ceux dont les poëmes concernaient » les initiations et les divinités mystérieuses; par *stélédiques*, » quelques pythagoriciens chassés de leur école, et dont le nom » était en conséquence inscrit sur une colonne. On a hasardé le » mot *poétesse*, afin d'abréger, en parlant des femmes qui s'é- » taient distinguées dans la poésie. Peut-être aurait-il fallu agir » de même à l'égard des personnes de ce sexe qui ont cultivé la » philosophie; mais il y a bien des raisons qui s'y opposent. On » a employé, au lieu du mot *sculpteur*, celui de *statuaire*, parce » que ce dernier comprend les fondeurs et tous les autres ar- » tistes occupés à faire des statues. Au reste, il n'était guère » possible de mettre tous les noms des statuaires dont Pausanias » fait mention, sans qu'ils occupassent une place trop considé- » rable; il suffisait d'en rapporter un assez grand nombre, et ceux » des plus célèbres, pour montrer les progrès de l'art dans les » différens siècles.

» Ajoutons encore que cette Table est la plus étendue qu'on » ait encore donnée : elle contient près de neuf cents noms, » tandis que celle de Jean Blair, la dernière de toutes les autres, » n'en a que cent vingt dans le même espace de temps. Mais » ce qui est très-remarquable, près d'un tiers de ces neuf cents » noms appartient au IV^e^. siècle avant l'ère vulgaire, celui où » l'esprit humain a fait les plus grands progrès, et où s'est » trouvé une réunion bien étonnante d'hommes de génie, d'ar- » tistes célèbres, et d'écrivains illustres en tous les genres.

» Néanmoins cette nomenclature aurait été plus considérable, » s'il avait été possible d'y insérer bien des hommes dont l'âge » précis, le siècle même est absolument ignoré. Les anciens » sont souvent à cet égard d'une grande négligence. Sans s'ar- » rêter à la preuve que Pline surtout en fournit, on en rappor-

» tera une tirée des fragmens assez longs des Pythagoriciens » Théagis, Métope, Diotogène, etc., que Stobée a conservés. » Ces philosophes ont dû vivre au plus tôt à la fin du V^e^. siècle, » et au plus tard dans le IV^e^. avant la 4^e^. année de la CIII^e^. olym- » piade (365 ans avant J. C.), temps où finit leur école. Mais » il n'y a pas la moindre indication d'après laquelle on puisse en » déterminer la place avec quelque exactitude, ou d'une ma- » nière approximative. Il ne faut pourtant pas en conclure, avec » un savant moderne, que ces fragmens aient été supposés; cet » argument négatif ne mérite aucune attention. »

XV^e^., XIV^e^., XIII^e^., XII^e^. ET XI^e^. SIÈCLES AVANT J. C.

Depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1000.

K. CADMUS de Phénicie, auteur de l'alphabet hellénique.

K. Amphion de Thèbes, poëte-musicien, inventeur de la lyre.

Hyagnis de Phrygie, inventeur de la flûte.

K. Erichthonius d'Athènes, instituteur des fêtes de Minerve.

Celmis, du Mont-Ida en Crète.... } métallurgistes.
Damnaneus, du même pays..... }
Acmon, du même pays..... }

Eumiclée de Cypre, poëte cyclique.

K. Orphée de Thrace, poëte télétique, musicien, auteur d'une théogonie.

Thymoëte de Phrygie, poëte-musicien.

Musée I, de Thrace..... } poëtes télétiques.
Eumolpe, du même pays..... }

K. Triptolème d'Éleusis, premier législateur de l'Attique.

Mélampus d'Argos, poëte télétique.

Jason de Thessalie..... } navigateurs.
Tiphys de Béotie..... }

Chiron de Thessalie, astronome, médecin et musicien.

Palamède, poëte musicien, régulateur de l'alphabet.

Corinnus, son disciple, poëte-musicien.

Philammon de Thrace, poëte télétique.

Pamphus d'Athènes, poëte hymnographe.

Linus de Thèbes, poëte hymnographe et télétique.

Thamyris de Thrace, poëte télétique, musicien et inventeur du mode dorien.

Agamède de Thèbes..... } architectes.
Trophonius son frère..... }

Tirésias de Béotie, poëte et devin.

Daphné sa fille, poétesse et devineresse.
Lycaon d'Arcadie, instituteur des jeux gymniques.
Olen de Lycie, poëte hymnographe.
Dédale d'Athènes, architecte, mécanicien et navigateur.
Eudocus, son élève.
Minos..... } législateurs de Crète.
Rhadamante..... }
Acaste de Thessalie, instituteur des jeux funèbres.
Marsias de Phrygie, musicien, inventeur du mode phrygien.
Olympe, son élève, poëte-musicien.
Hercule de Thèbes, instituteur des jeux athlétiques.
Thésée d'Athènes, législateur de sa patrie.
K. Esculape d'Épidaure, médecin.
Sisyphe de Cos, poëte.
Darès de Phrygie..... } poëtes cycliques.
Dictys de Cnosse..... }
Automène de Mycène, poëte.
Damodoque de Corcyre, son disciple.
Phémonoé, devineresse et inventrice du vers hexamètre.
Hérophile de Phrygie, dite *la Sibylle*, poétesse et devineresse.
Podalire..... } médecins.
Machaon..... }
Phæmius d'Ithaque, musicien.
Oxylus, Éléen, législateur des Doriens du Péloponèse.
K. Daphnis de Sicile, premier poëte pastoral.
Nicomaque, fils de Machaon..... } médecins.
Gorgasus, son frère..... }
Orœbantius de Trœzène, poëte cyclique.

DIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 900.

K. Ardale de Trœzène, poëte-musicien.
Thalès ou Thalétas de Gortyne en Crète, législateur, poëte lyrique et musicien.
Xénodame de Cythère, poëte-musicien.
Onomacrite de Crète, législateur.
Musée II, poëte hymnographe.
Mélissandre de Milet, poëte cyclique.
K. Damaste d'Érythrée, inventeur du birème.
Aristéas de Proconnèse, poëte cyclique.

Pythéas de Trœzène, devin et poëte.
Syagrus, poëte cyclique.
Pronapide d'Athènes, poëte et grammairien.
Créophile de Samos, poëte cyclique.

NEUVIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 900 jusqu'à l'an 800.

A. Homère de Chio, poëte épique.
Phidon d'Argos, législateur et inventeur des poids et mesures.
Eumèle de Corinthe, poëte cyclique, auteur de *la Titanomachie*.
Aminocle de Corinthe, inventeur du trirème.
II. Hésiode de Cumes, en Éolie, poëte didactique et épique.
Arctinus de Milet, poëte cyclique, auteur du poëme sur la prise de Troie, et de *l'Æthiopide*.
Stasinus de Cypre, poëte cyclique.
K. Lycurgue de Sparte, législateur de sa patrie.
K. Cléophante de Corinthe, peintre monochrome.
Charmadas.....
Dinias.....
Hygiémon.....
K. Eumare d'Athènes..... } peintres.
Dicæogène, poëte cyclique, auteur des *Cypriaques*.
Polymneste de Colophon, poëte musicien.
Augias de Trœzène, poëte cyclique, auteur du poëme intitulé *les Retours*.
Prodicus de Phocée, poëte cyclique, auteur de la *Minyade*.
K. Gitiadas de Laconie, architecte statuaire et poëte.
Mnésion de Phocée, législateur de sa patrie.

HUITIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 800 jusqu'à l'an 700.

Iphitus de l'Élide, législateur de sa patrie, restaurateur des jeux olympiques.
O. Callinus d'Éphèse, poëte élégiaque.
K. Cimon de Cléone, peintre.
Cresphonte, législateur des Messéniens.
K. Bularque de Lydie, peintre polychrome.
K. Zaleucus de Locres, législateur des Locriens d'Italie.

Cinæthon de Sparte, poëte cyclique.
Philolaüs de Corinthe, législateur de Thèbes.
M. Archiloque de Paros, poëte lyrique et satirique.
Aristocle de Cydone en Élide, peintre.
Antimaque de Téos, poëte lyrique.
Xénocrite de Locres, poëte-musicien.
Charondas de Catane, législateur des Chalcidiens de Sicile.
Pisandre de Camire, poëte cyclique, auteur de *l'Héracleide*.
Périclite de Lesbos, musicien.
Eupalinus de Mégare, architecte.
K. Chrysothémis de Crète, poëte-musicien.

SEPTIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600.

M. Tyrtée d'Athènes.....
O. Alcman de Sardes..... } poëtes-musiciens.
O. Leschès de Mytilène, poëte cyclique, auteur de *la petite Iliade*.
K. Glaucus de Chio, ouvrier en fer.
Nymphée de Sydone.....
K. Terpandre de Lesbos..... } poëtes-musiciens.
Cléonas de Tégée.....
K. Dibutade de Corinthe, sculpteur en plastique.
Cépion, musicien.
Stésichore l'ancien, d'Himère, poëte-musicien.
Hélianax son frère, législateur.
K. Rhœcus de Samos, fondeur et architecte.
Arion de Méthymne, poëte-musicien.
Théodore de Samos, fondeur, architecte et graveur.
Dracon d'Athènes, législateur.
O. Alcée de Mytilène, poëte militaire et satirique.
M. Sapho de Mytilène.....
O. Erinna de Lesbos..... } poétesses érotiques.
Damophile.....
Gorgus de Corinthe, législateur d'Ambracie.
O. Ibicus de Rhégium, poëte lyrique.
Épiménide de Crète, philosophe, devin, poëte cyclique et musicien.
Phocylide de Milet, poëte gnomologique.

Colæus de Samos, navigateur.
K. Euchyr de Corinthe, statuaire.

SIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 600 jusqu'à l'an 500.

K. Cadmus de Milet, historien et premier écrivain en prose.
Acusilaüs d'Argos, historien.
K. Thalès de Milet, philosophe, chef de la secte ionique.
Périandre de Corinthe, un des sept sages, législateur.
Bias de Priène, un des sept sages, poëte et législateur.
Chilon de Sparte, un des sept sages.
Cléobule de Linde, un des sept sages, législateur.
Pittacus de Mytilène, un des sept sages, législateur.
Myson de Laconie, un des sept sages.
Lysinus de Sicile, poëte lyrique.
M. Solon d'Athènes, un des sept sages, législateur et poëte élégiaque.
Dropide son frère, poëte.
Mélas de Chio, statuaire.
Chersias d'Orchomène, poëte.
Pisistrate d'Athènes..... } éditeurs d'Homère.
Hipparque son fils..... }
K. Æsope de Cotis en Phrygie, fabuliste.
Archétime de Syracuse, philosophe et historien.
O. Mimnerme de Colophon, poëte élégiaque.
Androdamas de Rhégium, législateur des Chalcidiens de Thrace.
Sacadas d'Argos, poëte élégiaque et musicien.
Malas de Chio..... } statuaires.
Micciade son fils..... }
Polyzède de Messénie, historien.
Antistate, architecte.
Π. Onomacrite d'Athènes, poëte hymnographe.
Calleschros..... }
Antimachide..... } architectes.
Porinus..... }
Dédale de Sicyone..... }
K. Dipœnus de Crète, son élève..... }
Scyllis, Crétois, son autre élève... } statuaires.
Smilis d'Égine..... }

Dontas de Sparte, statuaire.
Licymnius de Chio, poëte lyrique.
Clisthène d'Athènes, législateur de sa patrie.
Périle d'Agrigente, fondeur.
Archémus de Chio, statuaire.
K. Lasus d'Hermione, poëte dithyrambique, premier écrivain sur la musique.
K. Susarion d'Icarie, dans l'Attique.. } farceurs.
Dolon, son compatriote..... }
M. Simonide de Céos, poëte et grammairien.
Π. Théognis de Mégare, poëte gnomologique.
Hipponax d'Éphèse, poëte satirique.
Spinthare de Corinthe, architecte.
K. Anaximandre de Milet, philosophe et astronome.
K. Xénophane de Colophon, philosophe et législateur.
Antiochus de Syracuse, son fils, historien.
Phocus de Samos, astronome.
K. Anaximène de Milet, philosophe et astronome.
Matricétas de Méthymne, astronome.
K. Thespis d'Athènes, poëte tragique.
K. Cléostrate de Ténédos, astronome, auteur du cycle octaétérique.

Bupalus de Chio.....
Athénis, son frère.....
Cléarque de Rhégium.....
Théoclès.....
Doryclidas.....
Médon de Sparte.....
Tectée..... } statuaires.
Angélion.....
Ménæchme de Naupacte.....
Soïdas, son compatriote.....
Callon d'Égine.....
Daméas de Crotone.....

Mélanippide de Mélos, poëte dithyrambique.
Damocède de Crotone, médecin.
Eugamon de Cyrène, poëte cyclique, auteur de *la Télégonie*.
Memnon, architecte.
Phrynique d'Athènes, poëte tragique.
O. Bacchylide de Céos, poëte lyrique et dithyrambique.
Π. Anacréon de Téos, poëte lyrique et érotique.
Chœrile d'Athènes, poëte tragique.

K. Phérécyde de Syros, philosophe et astronome.
Damophon de Messénie.....
Pythodore de Thèbes..... } statuaires.
Laphaès de Messénie.....
Mnésiphile de Phréar, dans l'Attique, orateur.
K. Pythagore de Samos, philosophe et législateur.
O. Théano de Crète, sa femme, poétesse lyrique et philosophe.
O. Héraclide d'Éphèse..... } philosophes.
K. Parménide d'Élée en Italie..... }
Aristée de Crotone, philosophe et mathématicien.
Arignote de Samos, philosophe pythagoricienne.
Damo, fille de Pythagore, philosophe.
Cinæthus de Chio, rhapsode et éditeur d'Homère à Syracuse.
Télaugès, fils et successeur de Pythagore.
Arimneste, fils de Pythagore..... } philosophes.
Mnésarque, son autre fils..... }
Cléobuline de Linde, poétesse.
O. Hellanicus de Lesbos.....
Damaste de Sigée.....
Xénomède de Chio..... } historiens.
Bion de Proconnèse.....
Xanthus de Lydie.....
K. Xéniade de Corinthe, philosophe pneumatiste.
K. Hippodique de Chalcis, poëte-musicien, instituteur des combats de musique.
K. Mélissus de Samos, philosophe hylozoïste.
Bothrys de Messane, poëte.
Π. Pigrès d'Halicarnasse, grammairien et poëte, auteur de *la Batrachomyomachie*.

CINQUIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 500 jusqu'à l'an 400.

A. Æschyle d'Athènes, poëte tragique.
Agatharque, architecte scénique.
Pratinas de Phlionte, poëte tragique.
K. Diomus de Syracuse, poëte pastoral.
Myrtis d'Anthédon, poétesse lyrique.
Π. Ocellus de Lucanie, philosophe pythagoricien.
K. Alcmæon de Crotone, philosophe et médecin.
Téleste, acteur pantomime.

O. Brontinus de Métaponte, philosophe pythagoricien.

O. Hécatée de Milet.....
Théagène de Rhégium..... } historiens.

Scyllias de Scioné, plongeur.

O. Corinne de Tanagre, poétesse lyrique.

Onatas d'Égine.....
Callitèle, son élève.....
Glaucias d'Égine..... } statuaires.
Hégégias d'Athènes.....
Agéladas d'Argos.....

Euphorion d'Athènes, fils d'Æschyle.....
Philoclès de la même ville, son autre fils..... } poëtes tragiques.

Timagoras de Chalcis, vainqueur au premier concours de peinture, à Delphes.

Panœnus d'Athènes, son rival, peintre.

O. Panyasis d'Halicarnasse, poëte épique et gnomologique.

A. Pindare, de Thèbes, poëte lyrique.

Callias d'Athènes, poëte comique.

Xénodème, danseur pantomime.

Eugéon de Samos.....
Deiochus de Proconnèse.....
Eudème de Paros..... } historiens.
Damoclès de Phigalée.....
Mélésagore de Chalcédoine.....

Chionidès d'Athènes, poëte comique.

K. Harpalus, astronome, auteur du cycle heccædécaétérique.

Callistrate de Samos, régulateur de l'alphabet ionique.

O. Ariphron de Sicyone, poëte lyrique.

K. OEnipode de Chio, philosophe, mathématicien, astronome et inventeur du zodiaque.

Phéax d'Agrigente, architecte.

Denys de Milet.....
O. Phérécyde de Léros..... } historiens.

K. Hicétas de Syracuse, astronome, premier auteur du système actuel du monde.

Stomius.....
Somis.....
Anaxagore d'Égine..... } statuaires.
Simon, son compatriote.....

Archias de Corinthe, architecte.

O. Sophron de Syracuse, poëte comique et mimographe.
K. Leucippe d'Abdère, philosophe, astronome et physicien.
Diogène d'Apollonie, philosophe, physicien et orateur.
Π. Scylax de Caryande, navigateur-géographe.
Hippase de Métaponte, philosophe pythagoricien.
Mandroclès de Samos, architecte.
K. Zénon d'Élée, en Italie, philosophe, chef de la secte éléatique.
K. Démocrite d'Abdère ..... } philosophes.
Métrodore de Chio, son disciple... }
Lamprus d'Érythrée, poëte-musicien.
Xanthus, poëte lyrique.
Bion d'Abdère, mathématicien.
Denis de Rhégium ..... } statuaires.
Glaucus de Messane ..... }
A. Sophocle d'Athènes, poëte tragique.
K. Corax de Syracuse, rhéteur, auteur des premiers traités sur la dialectique et la rhétorique.
Tisias de Sicile, son disciple.
Stésimbrote de Thasos, historien.
Protagore d'Abdère, philosophe éléatique.
O. Xénarque de Syracuse, poëte mimographe.
O. Achæus d'Érétrie, poëte tragique et satirique.
Hippias d'Élée, philosophe et poëte.
O. Charon de Lampsaque, historien.
Iophon d'Athènes, fils de Sophocle, poëte tragique.
Aristodème de Thèbes ..... } statuaires.
Socrate, son compatriote ..... }
K. Hippodame de Milet, architecte.
M. Empédocle d'Agrigente, philosophe et poëte.
O. Callicratide, son frère, philosophe pythagoricien.
Pausanias de Géla, médecin.
Télésille d'Argos, poétesse.
Acron d'Agrigente, médecin empirique.
O. Praxille de Sicyone, poétessse dithyrambique.
Euriphron de Cnide, médecin.
Π. Hérodote d'Halicarnasse, historien.
Timon, dit *le Misanthrope*, d'Athènes, philosophe.
Eladas d'Argos, statuaire.
Aristarque de Tégée, poëte tragique.
Prodicus de Ceos ..... } rhéteurs ou sophistes.
Π. Gorgias de Léonte ..... }

Polus d'Agrigente.....
II. Alcidamas d'Élaïa ou Élée, en Éolie. } rhéteurs ou sophistes.
Théodore de Byzance.....

A. Hippocrate de Cos.....
Thessalus, son fils.....
Polybe son gendre..... } médec. cliniques ou observateurs.
Dexippe de Cos, son disciple.....
Apollonius, son autre disciple....

Plésirrhoüs de Thessalie, poëte hymnographe et éditeur d'Hérodote.

A. Euripide d'Athènes..... } poëtes tragiques.
O. Agathon d'Athènes.....

Magnès.....
O. Cratès d'Athènes.....
O. Eupolis, son compatriote..... } poëtes comiques.
O. Cratinus d'Athènes.....
Aristomène.....

O. Stésichore le jeune, d'Himère, poëte élégiaque et pastoral.
Amériste son frère, mathématicien.
Phrynis de Mytilène, musicien.

Périclès d'Athènes.....
Céphalus d'Athènes..... } orateurs.
Ephialte d'Athènes.....

Hérodicus de Sélymbrie, médecin iatraleptique.
Aspasie de Milet, poétesse et sophiste.
K. Phidias, d'Athènes, statuaire.
Myus, graveur.

Corœbus.....
Ménésiclès.....
Xénoclès d'Athènes.....
Métagène de Xypète, bourg de l'Attique..... } architectes.
Callicrate.....
Ictinus.....
Carpion.....

K. Hermotime de Clazomène, philosophe unitaire.
Philoclès d'Athènes, dit *la Bile*, poëte comique.
Artémon de Clazomène, mécanicien.
Myrmécide de Milet, sculpteur en ivoire.
K. Anaxagore de Clazomène, philosophe.

Alcamène d'Athènes..... } statuaires de l'école de Phidias.
Agoracrite de Paros.....

Critias, dit *Nésiôte* ou l'Insulaire, statuaire.
Cydias d'Athènes, orateur.
Damon d'Athènes, musicien.
Acragas, graveur.
Archelaüs de Milet, philosophe.
Hermocrate de Syracuse, orateur.
O. Ion de Chio, poëte élégiaque et tragique.
Cratyle, disciple d'Héraclite.....
Hermogène, disciple de Parménide. } philosophes.
K. Socrate, d'Alopécée dans l'Attique, philosophe.
Battalus d'Éphèse, poëte érotique et musicien.
Π. Antiphon d'Athènes.....
Thrasymaque de Chalcédoine..... } rhéteurs.
Polycrate d'Athènes.....
A. Aristophane d'Athènes, poëte de l'ancienne comédie.
Lesbonax d'Athènes, orateur.
O. Phrynicus.....
Stratis.....
O. Philonide d'Athènes.....
O. Phérécrate, son compatriote..... } poëtes comiques.
O. Platon d'Athènes.....
Téléclide d'Athènes.....
O. Théopompe, son compatriote.....
Nicérate d'Athènes, poëte épique.
Π. Andocide d'Athènes, orateur.
Π. Thucydide, d'Alimunte dans l'Attique, historien.
Ararus d'Athènes, fils d'Aristophane.....
Philétære, son autre fils.....
Nicophron.....
Nicocharès..... } poëtes comiques.
Théophile.....
Archippe.....
Sanarion.....
Myrtile d'Athènes.....
Hermippe, son frère.....
Π. Lysias d'Athènes, orateur.
Phænus, son compatriote.....
K. Méton d'Athènes, disciple de ce dernier, auteur de l'Ennéacaidécaétéride..... } astronomes.
Euctémon d'Athènes.....

Théodore de Cyrène.....
K. Hippocrate de Chio..... } mathématiciens.
O. Antimaque de Colophon, poëte épique.
O. Théophile d'Épidaure, médecin et poëte comique.
O. Hégémon de Thasos, poëte tragique et parodiste.
Chœrile de Samos, poëte et historien.
K. Polyclète d'Argos, statuaire et architecte.
Phradmon d'Argos.....
Gorgias.....
Callon d'Élis.....
K. Myron d'Éleuthère..... } statuaires.
Pérélius.....
Pythagore de Rhégium.....
O. Timocréon de Rhodes, poëte comique et satirique.
Théophraste de Piérie, musicien.
Nicodore de Mantinée, législateur de sa patrie.
Diagoras de Mélos, philosophe éléatique.
O. Evénus de Paros, poëte élégiaque et gnomologique.
Simonide de Mélos, poëte et grammairien.
Diocles de Syracuse, législateur de sa patrie.
K. Epicharme de Cos, poëte comique, philosophe pythagoricien et régulateur de l'alphabet.
Cratippe, historien.
Polygnote de Thasos, peintre.
Hiéron I de Syracuse, agrographe.
Hermon, navigateur.
Clitodème, historien.
Alexis de Sicyone.....
Asopodore d'Argos.....
Aristide.....
Phrynon..... } statuaires de l'école de Polyclète.
Dinon.....
Athénodore de Clitore.....
Damias, son compatriote.....
Micon d'Athènes.....
Démophile d'Himère.....
Néséas de Thasos..... } peintres.
Gorgasus de Sicile.....
Timarète, fille de Micon.....
Lycius, fils de Myron..... } statuaires.
Antiphane d'Argos.....
Aglaophon de Thasos, peintre.

Céphisodore ..... } peintres.
Phryllus ..... }
Evénor d'Ephèse ..... }
Pauson, son compatriote ..... }
Denys de Colophon ..... }

Canthare de Sicyone ..... } statuaires.
Cléon, son compatriote ..... }

Autoclès d'Athènes, orateur.

Nicanor de Paros ..... } peintres.
Arsésilaüs, son compatriote ..... }
Lysippe d'Égine ..... }
Briétès de Sicyone ..... }

O. Critias d'Athènes, poëte et orateur.
Cléophon d'Athènes, orateur.
Chœriphon de Sphettie, dans l'Attique, poëte tragique.
Théramène de Céos, dit *le Cothurne*, orateur.
Carcinus d'Athènes, poëte tragique.
Théætète, astronome et mathématicien.
Téleste de Sélinonte, poëte dithyrambique.
Polyclète de Larisse, historien.
Archinus d'Athènes, orateur, grammairien, et régulateur de l'alphabet attique.
Théodamas d'Athènes, orateur.
Mnésigiton de Salamine, inventeur du quinquérème.
Mithæcus de Syracuse, sophiste, poëte et auteur d'un traité sur les alimens.

QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 400 jusqu'à l'an 300.

K. Philolaus de Crotone, philosophe pythagoricien et astronome.
Euryte de Métaponte, son disciple.. } philosophes.
Clinias de Tarente ..... }

Histiée de Colophon, musicien.
Mélitus d'Athènes, poëte et philosophe.

Naucyde d'Argos ..... } statuaires.
Dinomène ..... }
Patrocle de Crotone ..... }
Téléphane de Phocée ..... }
Canachus de Sicyone ..... }
Aristocle son frère ..... }

K. Apollodore d'Athènes, peintre.

K. Chersiphron de Cnosse..... } architectes.
Métagène son fils..... }

M. Archestrate de Syracuse, auteur de la *Gastrologie*, poëme sur la cuisine.

Π. Timée de Locres, philosophe pythagoricien.

Simon d'Athènes, auteur du premier traité d'équitation.

Alcibiade d'Athènes, disciple de Socrate, orateur.

K. Zeuxis d'Héraclée..... }
K. Parrhasius d'Éphèse..... }
K. Timanthe de Cythnos..... } peintres.
Androcyde de Cyzique..... }
Euxénidas de Sicyone..... }
Eupompe, son compatriote..... }

Diogène d'Athènes, poëte tragique.

Androclès de Pitthée, dans l'Attique, orateur.

Nicostrate, fils d'Aristophane, acteur et poëte comique.

Callipide, dit *le Singe*, acteur comique.

K. Sotade d'Athènes, poëte de la moyenne comédie.

Orthagore de Thèbes, musicien.

Nicocharis, poëte parodiste, auteur de *la Déliade*.

Π. Æschine d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate.

Antisthène d'Athènes, disciple de Socrate, et chef de la secte cynique.

Cébès d'Athènes..... }
Criton d'Athènes..... }
Phædon d'Élis..... } philosophes de l'école de Socrate.
Simon d'Athènes..... }
Simias de Thèbes..... }

Aristophon, peintre.

Timothée de Milet, poëte dithyrambique et musicien.

Ion d'Éphèse, rhapsode.

Euclide de Mégare, philosophe de l'école de Socrate, chef des Éristiques.

Écphante de Syracuse..... } philosophes pythagoriciens.
Hippon de Rhégium..... }

Léodamas de Thasos, mathématicien.

M. Architas de Tarente, philosophe, mécanicien et musicien.

Néoclite, mathématicien.

Échécrate de Locres, philosophe pythagoricien.

Diogène de Sicyone, historien.

Philoxène de Cythère, poëte lyrique, dithyrambique et tragique.

O. Philiste de Syracuse, orateur et historien.

Polycide, zoographe et musicien.

Xénagore de Syracuse, constructeur de navires.

Antigénide de Thèbes, musicien.

O. Anaxandride de Camire, poëte tragique et comique.

O. Éphippe d'Athènes.....
O. Eubule d'Athènes.....
O. Amphis, son compatriote..... } poëtes comiques.
O. Épicrate d'Ambracie.....
O. Anaxilas d'Athènes.....

K. Scopas de Paros.....
Bryaxis..... } statuaires.
Timothée.....
Léocharès.....

Aristippe de Cyrène, philosophe, disciple de Socrate, et chef de l'école cyrénaïque.

Arétée sa fille, philosophe.

Thémistogène de Syracuse, historien.

Plistane d'Élis, philosophe, disciple de Phædon.

M. Ctésias de Cnide, médecin et historien.

Phytæus, architecte.

Tinichus de Chalcis, poëte hymnographe.

Anaximandre de Milet, historien.

Pausias de Sicyone, peintre.

Archippe de Tarente.....
O. Hipparque, stélédique.....
O. Euriphane de Métaponte..... } philosophes pythagoriciens.
O. Hippodame de Thurium.....
Euphème de Syracuse.....
Myllias de Crotone.....
Timycha de Sparte, sa femme....

Pamphile de Macédoine, peintre.

Lycomède de Mantinée, législateur des Arcadiens.

Aristippe, dit *Matrodidactos*, fils d'Arétée, philosophe.

Théodore de Cyrène, dit *l'Athée*.

M. Denys de Thèbes, poëte musicien.

O. Onatas de Crotone.....
Périlaüs de Thurium..... } pythagoriciens stélédiques.
Cylon de Crotone.....

II. Lysis de Tarente, philosophe pythagoricien et poëte didactique.

Proxène de Béotie, rhéteur.
Euphranor de Corinthe, peintre et statuaire.
Cydias de Cythnos, Nicomaque, Caladès } peintres.
Philistion de Locres, médecin.
Léon, mathématicien.
Echion, Thérimaque } peintres et statuaires.
Annicéris de Cyrène, philosophe de l'école d'Aristippe.
A. Platon de Collyto, dans l'Attique, chef de l'ancienne académie.
Glaucon d'Athènes, son frère, disciple de Socrate.
Théognis d'Athènes, dit *la Neige*, poëte tragique.
Callippe de Syracuse, rhéteur.
Π. Xénophon d'Athènes, philosophe et historien.
K. Eudoxe de Cnide, philosophe, astronome et mathématicien.
Timonide de Leucade, historien.
Dion, de Syracuse, philosophe, disciple de Platon.
Π. Isocrate d'Athènes, rhéteur et philosophe.
Amyclas d'Héraclée, Ménæchme, Dinostrate, son frère, Theudius de Magnésie, Athénée de Cyzique, Hermotine de Colophon } mathématiciens.
Philippe de Medmée, astronome et géomètre.
Hégésias, dit *Pisithanatos*, Antipater de Cyrène, Evhémère de Messène, historien.. } philosophes cyrénaïques.
Aristolaüs, Méchopane, Antidote, Calliclès } peintres, élèves de Pausias.
Hélicon de Cyzique, astronome.
Polyclès d'Athènes, Céphisodote, son compatriote, Hypatodore, Aristogiton } statuaires de l'école d'Athènes.
Eubulide de Milet, philosophe et historien.
Hermias de Méthymne, Athanis de Syracuse } historiens.
Timoléon de Corinthe, législateur de Syracuse.

Céphalus de Corinthe, rédacteur de ses lois.
Théodecte de Phasélis, rhéteur et poëte tragique, disciple d'Isocrate.
M. Théopompe de Chio, historien....
Naucrate, rhéteur.....
M. Éphore de Cumes en Éolie, historien.
Céphisodore, rhéteur.....
Asclépias, de Trogile en Sicile..... } poëtes tragiques.
Astydamas d'Athènes.. } poëtes tragiques.
Lacrite d'Athènes, orateur.....
Apharée d'Athènes, orateur et poëte.
Cocus d'Athènes..... } rhéteurs.
Philiscus de Milet..... } rhéteurs.
Léodamas d'Acarnanie, orateur...
Androtion, orateur et agrographe..
} de l'école d'Isocrate.
Zoïle d'Amphipolis, rhéteur, critique et grammairien.
Polyde de Thessalie, mécanicien.
Euphante d'Olynthe, philosophe et historien.
Dionysiodore de Béotie..... } historiens.
Anaxis, son compatriote..... } historiens.
Phaléas de Chalcédoine, politique.
Iphicrate d'Athènes, orateur.
Mnasithée d'Oponte, rhapsode.
Charès de Paros..... } agrographes.
Apollodore de Lemnos..... } agrographes.
K. Praxitèle d'Athènes, statuaire.
Π. Lycurgue d'Athènes..... } orateurs.
Π. Isée de Chalcis..... } orateurs.
Π. Speusippe d'Athènes.....
Philippe d'Oponte, astronome....
Amyclée d'Héraclée.....
Hestiée de Périnthe.....
Eraste de Scepsis.....
Mnésistrate de Thasos.....
Corisque, son compatriote.....
Timolaüs de Cyzique.....
Euagon de Lampsaque.....
Pithon d'Ænium.....
Héraclide, son compatriote.....
Hippotale d'Athènes.....
Callippe, son compatriote.....
} philosophes de l'école de Platon.

Lasthénie de Mantinée ..... } philosophes platoni-
Axiothée de Phlionte ..... } ciennes.
Néoptolème, acteur tragique.
II. Ænæas de Stymphalée, tacticien.
II. Palæphate d'Athènes, mythologiste.
Sannion d'Athènes, musicien, régulateur des chœurs dans la tragédie.
Parménon ..... } acteurs.
Philémon ..... }
Hermodore de Syracuse, disciple de Platon, et éditeur de ses œuvres.
Callistrate d'Athènes, orateur.
Ménécrate de Syracuse, médecin empirique.
Critobule médecin-chirurgien.
Aristophon d'Azénie, dans l'Attique, orateur.
Hérodore d'Héraclée, zoologiste.
Brison, son fils, sophiste.
Asclépiodore ..... } derniers peintres de
Théomneste ..... } l'école de Sicyone.
Mélanthius ..... }
Téléphane de Mégare, musicien.
Syennésis de Cypre, médecin physiologiste.
A. Démosthène de Pæanée, dans l'Attique .....
II. Hypéride de Collyto, bourg de l'Attique .....
II. Æschine d'Athènes .....
Eubule d'Anaphlystie, bourg dans l'Attique ..... } orateurs.
II. Démades d'Athènes .....
II. Dinarque de Corinthe .....
Leptinès d'Athènes .....
Mœroclès de Salamine .....
Ctésiphon d'Anaphlystie .....
Polyeucte de Sphettie .....
Philinus d'Athènes .....
II. Autolicus de Pitanée, physicien et astronome.
Praxagore de Cos, médecin.
Clinomaque de Thurium, rhéteur.
Archébule de Thèbes, poëte lyrique.
O. Criton d'Ægée, philosophe pythagoricien.
Sosiclès de Syracuse, poëte tragique.

Théodore, acteur comique.

Polus..... } acteurs.
Méniscus..... }

Chion d'Héraclée, dans le Pont, philosophe platonicien.

Diodore, dit *Cronos*, d'Iasus, philosophe.

Stilpon de Mégare, philosophe, disciple d'Euclide.

Xénophile, Chalcidien de Thrace.. }
Echécrate de Phlionte..... } derniers philosophes
Phanton, son compatriote..... } de l'école
Dioclès de Phlionte..... } de Pythagore.
Polymneste, son compatriote..... }

Pythéas d'Athènes, orateur.

Dinon, historien.

Xénocrate de Chalcédoine, philosophe platonicien.

A. Aristote de Stagire, philosophe, chef de l'école péripatéticienne.

Anaximène de Lampsaque, sophiste improvisateur et historien satirique.

Diogène de Sinope, philosophe cynique.

K. Hérophile de Chalcédoine, médecin anatomiste.

Néophron de Sicyone, poëte tragique.

Thimothée de Thèbes..... }
Agénor de Mytilène..... }
Pythagore de Zacynthe..... } musiciens.
Erastoclès..... }
Épigone..... }
Dorion..... }

O. Philippide d'Athènes, poëte comique.

K. Apelle de Cos, peintre, et auteur de plusieurs traités sur la peinture.

K. Aristide de Thèbes..... }
K. Protogène de Caunie..... }
Antiphile de Naucrate..... }
Nicias d'Athènes..... } peintres.
Nicophane..... }
Alcimaque..... }

Philinus de Cos, médecin empirique.

Démophile, fils d'Éphore, historien.

K. Callippe de Cyzique, astronome, auteur d'un nouveau cycle.

Bacchius de Tanagre, médecin, et interprète d'Hippocrate.

Irène. ..... } femmes peintres.
Calypso..... }
Alcisthène..... }
Aristarète..... }
Ménécrate d'Élaïa, navigateur-géographe.
Phocion d'Athènes, philosophe et orateur.
Monime de Syracuse, philosophe cynique.
Marsias de Pella, historien.
o. Callisthène d'Olynthe, philosophe, disciple d'Aristote, historien.... } éditeurs d'Homère.
Alexandre de Pella, dit *le Grand.* }
Anaxarque d'Abdère, philosophe cynique ..... }
II. Aristoxène de Tarente, philosophe, musicien et polygraphe.
Onésicrite d'Égine, philosophe cynique et historien.
o. Alexis de Thurium, poëte comique.
Apollonius de Mynde, astronome.
Phanias d'Érèse, historien et naturaliste.
Antiphane de Délos, physicien.
Epigène de Rhodes, astronome.
Cratès de Thèbes..... } philosophes cyniques.
Hipparchie de Maronée, sa femme. }
Métroclès, frère de celle-ci..... }
Philippe d'Acarnanie, médecin.
Cléon de Syracuse, géographe.
Démocharès d'Athènes, orateur et historien.
Menippe de Phénicie, philosophe cynique.
Diognète ..... } arpenteurs-géographes.
Bœton ..... }
Nicobule..... }
Chœréas d'Athènes, mécanicien et agrographe.
Diade, mécanicien.
Athénodore ..... } acteurs tragiques.
Thessalus ..... }
Lycon de Scarphée, acteur comique.
Pyrgotèle, graveur.
Thrasias de Mantinée, médecin.
o. Antiphane de Rhodes, poëte comique.
Ménédème d'Erétrie, philosophe, disciple de Stilpon.
Dinocrate, architecte.
K. Zénon de Citium, philosophe, chef de la secte stoïcienne.
Persée de Citium, son esclave, philosophe et grammairien.

Alexinus d'Élis, philosophe, antagoniste de Zénon.
Ménédème de Colote, philosophe cynique.
Philon, esclave d'Aristote, apologiste des philosophes.
Chrysippe de Cnide, médecin.
Polémarque de Cyzique, astronome.

K. Lysippe de Sicyone.....
K. Lysistrate de Sicyone.....
Sthénis d'Olynthe .....
Euphronide.....
Sostrate de Chio.....
Ion.....
Silanion d'Athènes.....
} statuaires.

Eudème de Rhodes, astronome, historien, géomètre et physicien.
M. Néarque de Crète, navigateur-géographe.
Iphippus d'Olynthe, historien.
Alexias, médecin.
Androsthène de Thasos, voyageur-géographe.
Hiéron de Soles, navigateur.
Critodème de Cos, médecin.
Thrasimaque de Corinthe, philosophe.
Clitarque, fils de Dinon, historien.
K. Callias d'Athènes, métallurgiste.

TROISIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Depuis l'an 300 jusqu'à l'an 260.

II. Théophraste d'Érèse, philosophe et naturaliste.
Démoclès d'Athènes, son disciple, orateur.
Cléarque de Soles, philosophe péripatéticien, anatomiste et physicien.

M. Ménandre d'Athènes.....
M. Philémon de Soles.....
O. Apollodore de Géla.....
} poëtes de la nouvelle comédie.

Cercidas de Mégalopolis, législateur et poëte.
Agnon, ou Agnonide, d'Athènes, orateur.

Tisicrate de Sicyone.....
Zeuxis, son disciple.....
Iade.....
} statuaires, élèves de Lysippe.

Aristobule, historien.

Satyrus, architecte.
Callixène, mécanicien.
Ariston de Chio ..... } philosophes, disciples de Zénon.
Hérille de Carthage. .....
Sphærus du Bosphore .....
Athénodore de Soles .....
Philonide de Thèbes .....
Callippe de Corinthe .....
Posidonius d'Alexandrie .....
Zénon de Sidon .....
K. Pyrrhon d'Élis, chef de l'école sceptique.
Straton, dit *le Physicien*, de Lampsaque, philosophe.
Crantor de Soles, philosophe platonicien.
M. Héraclite de Pont, philosophe et historien.
Diyllus d'Athènes, historien.
Pamphile d'Amphipolis, grammairien et agrographe.
Polémon d'Athènes, philosophe platonicien.
Lycon de la Troade, philosophe péripatéticien.
K. Pithéas de Massilie, astronome-navigateur.
M. Épicure, de Gargette dans l'Attique, philosophe, chef de sa secte.
Ptolémée, fils de Lagus..... } historiens.
Callias de Syracuse. .....
Léontion..... } courtisanes et philosophes épicuriennes.
Marmerion. .....
Hédéie .....
Érotion. .....
Nicidion .....
Antandre de Syracuse, historien.
O. Hermésianax de Colophon, poëte élégiaque.
O. Mégasthène, voyageur-géographe.
O. Timée, de Tauroménium, historien.
M. Léonidas de Tarente, poëte épigrammatiste.
O. Timon de Phliase, disciple de Pyrrhon, et poëte satirique.
M. Hécatée d'Abdère, historien..... } philosophes, disciples de Pyrrhon.
Euryloque d'Élis. .....
Nausiphane de Téos.....
Hiéronyme de Cardie, historien.
Hipponique d'Athènes, astronome.
Hermaque de Mytilène, successeur d'Épicure..... } disciples d'Épicure.
Sandès de Lampsaque.....

Athénée ..... } disciples d'Épicure.
Polyen de Lampsaque .....
Léontéus de Lampsaque .....
Thémista, sa femme .....
Colotès de Lampsaque .....
Idoménée, son compatriote .....
Métrodore de Lampsaque .....
Timocrate, son frère .....
Polystrate, 3e. chef de son école...

K. Arcésilaüs de Pitanée, philosophe, chef de la moyenne académie.
Démétrius de Phalère, orateur et philosophe péripatéticien.
Patrocle, navigateur-géographe.
Diognète de Rhodes, architecte-mécanicien.
K. Charès de Linde, élève de Lysippe, fondeur du colosse de Rhodes.
Léon de Byzance, historien.
Cinéas de Thessalie, philosophe épicurien.
Psaon de Platée, historien.
Π. Dicæarque de Messène, philosophe, historien et géographe.
O. Simmias de Rhodes, poëte énigmatique et grammairien.
Rhinton de Syracuse, poëte tragique.
Daïmaque, voyageur et tacticien.
O. Dosiade de Rhodes, poëte énigmatique.
Epimaque d'Athènes, architecte-mécanicien.
Philon, architecte.
Denys d'Héraclée, dit *Metathemenos*, ou le Versatile, philosophe.
M. Diphile de Sinope, poëte comique.
O. Nossis de Locres, poétesse.
Apollonide ..... } graveurs.
Cronius. .....
Bion de Borysthénaïs, philosophe.
Sopater de Paphos, poëte comique.
Callias d'Arade, architecte-mécanicien.
O. Philétas de Cos, grammairien et poëte élégiaque.
O. Damoxène d'Athènes, philosophe épicurien et poëte comique.
M. Cléanthe d'Assus en Eolie, philosophe stoïcien, disciple de Zénon, et poëte hymnographe.
Π. Aristarque de Samos, astronome.
Eutychide de Sicyone ..... } derniers statuaires
Euthycrate ..... } de l'école de Lysippe.

Lahippe.....
Timarque..... } derniers statuaires
Céphisodore..... } de l'école de Lysippe.
Pyromaque.....

K. Erasistrate de Cos, petit-fils d'Aristote, médecin dogmatique, et chef de l'école de Smyrne.

O. Diocles de Carystie, médecin.

Timocharis..... } astronomes.
Aristylle.....

Zénodote d'Éphèse, poëte, grammairien, et éditeur d'Homère.

K. Lacyde de Cyrène, chef de la nouvelle académie.

O. Posidippe de Macédoine, poëte comique.

O. Anyte de Tégée, poétesse.

A. Euclide, géomètre, opticien et astronome.

Téléclus de Phocée..... } disciples de Lacyde.
Évandre, son compatriote..... }

Π. Lycophron de Chalcis, poëte et grammairien.

Mnaséas de Patare, géographe.

M. Diotime d'Adramytium, poëte épigrammatiste.

Sostrate de Cnide, architecte.

Lyncée de Samos, historien et critique.

M. Mélampe, médecin empirique.

Π. Antigone de Carystie, naturaliste et biographe.

O. Manéthon de Diospolis, historien.

Ctésibius, mécanicien.

O. Hédyle de Samos, poëte épigrammatiste.

Π. Aratus de Soles, poëte et astronome.

O. Nicias de Milet, poëte épigrammatiste.

Π. Callimaque de Cyrène, grammairien et poëte.

Rhianus de Bénée en Crète, historien et poëte.

A. Théocrite de Syracuse, poëte pastoral.

TABLE SIXIÈME,

CONTENANT

Les Noms des Hommes illustres, rangés par ordre alphabétique.

Dans la Table précédente, les noms des auteurs ou des artistes sont rangés par ordre chronologique; ils le sont dans celle-ci par ordre alphabétique, et accompagnés de notes qui renvoient aux différens siècles avant l'ère vulgaire.

On a cru qu'en liant ainsi les deux Tables, on épargnerait des recherches à ceux qui lisent ou qui écrivent. Quand on verra, par exemple, à côté du nom de Solon, le chiffre romain VI, on pourra recourir à la Table précédente; et, en parcourant la liste des hommes illustres qui ont vécu dans le VI^e^. siècle avant J.C., on trouvera que Solon est un des premiers de cette liste, et qu'il a dû en conséquence fleurir vers l'an 590 avant J. C.

L'étoile que l'on a placée après un petit nombre de noms désigne les XI, XII, XIII, XIV et XV^e^. siècles avant J. C.

Noms et qualités.	Siècles avant J. C.
Acaste de Thessalie, inventeur	*
Achæus d'Éréthrie, poëte	V.
Acmon, minéralogiste	*
Acragas, graveur	V.
Acron d'Agrigente, médecin	V.
Acusilaüs d'Argos, historien	VI.
Ænæas, tacticien	IV.
Æschine, orateur	IV.
Æschine, philosophe	IV.
Æschyle, poëte	V.
Æsope, fabuliste	VI.
Agamède, architecte	*
Agatharque, architecte scénique	V.
Agathon, poëte	V.
Agéladas, statuaire	V.
Agénor de Mytilène, musicien	IV.
Aglaophon, peintre	V.
Agnon ou Agnonide, orateur	III.
Agoracrite, statuaire	V.
Alcamène, statuaire	V.
Alcée, poëte	VII.
Alcibiade d'Athènes, orateur	IV.
Alcidamas, rhéteur	V.

Noms et qualités.	Siècles avant J. C.
Alcimaque, peintre	IV.
Alcisthène, femme peintre	IV.
Alcmæon, philosophe et médecin	V.
Alcman, poëte-musicien	VII.
Alexandre dit *le Grand*, éditeur d'Homère	IV.
Alexias, médecin	IV.
Alexinus, philosophe	IV.
Alexis de Sicyone, statuaire	V.
Alexis de Thurium, poëte comique	IV.
Améristе, mathématicien	V.
Amiclas, mathématicien	IV.
Amiclée, philosophe	IV.
Aminocle, constructeur de navires	IX.
Amphion de Thèbes, poëte-musicien	*
Amphis, poëte	IV.
Anacréon, poëte	VI.
Anaxagore de Clazomène, philosophe	V.
Anaxagore d'Égine, statuaire	V.
Anaxandride, poëte	IV.
Anaxarque, philosophe cynique	IV.
Anaxilas d'Athènes, poëte	IV.
Anaximandre de Milet, historien	IV.
Anaximandre de Milet, philosophe	VI.
Anaximène de Lampsaque, rhéteur	IV.
Anaximène de Milet, philosophe	VI.
Anaxis, historien	IV.
Andocide, orateur	V.
Androcide, peintre	IV.
Androclès, orateur	IV.
Androdamas de Rhégium, législateur	VI.
Androsthène, voyageur-géographe	IV.
Androtion, orateur	IV.
Angélion, statuaire	VI.
Annicéris, philosophe	IV.
Antandre, historien	III.
Antidote, peintre	IV.
Antigénide, musicien	IV.
Antigone, naturaliste et biographe	III.
Antimachide, architecte	VI.
Antimaque de Colophon, poëte épique	V.
Antimaque de Téos, poëte lyrique	VIII.
Antiochus de Syracuse, historien	VI.

Noms et qualités. Siècles avant J. C.

Antipater de Cyrène, philosophe.....IV.
Antiphane d'Argos, statuaire.....V.
Antiphane de Délos, physicien.....IV.
Antiphane de Rhodes, poëte comique.....IV.
Antiphile, peintre.....IV.
Antiphon, rhéteur.....V.
Antistate, architecte.....VI.
Antisthène, philosophe.....IV.
Anyte, poétesse.....III.
Apelle, peintre.....IV.
Apharée, orateur et poëte.....IV.
Apollodore d'Athènes, peintre.....IV.
Apollodore de Géla, poëte comique.....III.
Apollodore de Lemnos, agrographe.....IV.
Apollonide, graveur.....III.
Apollonius de Cos, médecin.....V.
Apollonius de Mynde, astronome.....IV.
Ararus d'Athènes, poëte.....V.
Aratus de Soles, poëte et astronome.....III.
Arcésilaüs de Paros, peintre.....V.
Arcésilaüs de Pitanée, philosophe.....III.
Archébule, poëte.....IV.
Archélaüs, philosophe.....V.
Archémus, statuaire.....VI.
Archestrate de Syracuse, poëte.....IV.
Archétime, philosophe et historien.....VI.
Archias, architecte.....V.
Archiloque, poëte.....VIII.
Archinus, orateur et grammairien.....V.
Archippe d'Athènes, poëte comique.....V.
Archippe de Tarente, philosophe.....IV.
Architas, philosophe.....IV.
Arctinus, poëte.....IX.
Ardale, poëte.....X.
Arétée, femme philosophe.....IV.
Arignote, femme philosophe.....VI.
Arimneste, fils de Pythagore, philosophe.....VI.
Arion, poëte-musicien.....VII.
Ariphron, poëte.....V.
Aristarète, femme peintre.....IV.
Aristarque de Samos, astronome.....III.
Aristarque de Tégée, poëte.....V.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Aristéas, poëte.....X.
Aristée, philosophe.....VI.
Aristide de Thèbes, peintre.....IV.
Aristide, statuaire.....V.
Aristippe de Cyrène, philosophe.....IV.
Aristippe, dit *Matrodidactos*, philosophe.....IV.
Aristobule, historien.....III.
Aristocle de Cydone, peintre.....VIII.
Aristocle de Sicyone, statuaire.....IV.
Aristodème de Thèbes, statuaire.....V.
Aristogiton, statuaire.....IV.
Aristolaüs, peintre.....IV.
Aristomène, poëte.....V.
Ariston, philosophe.....III.
Aristophane, poëte comique.....V.
Aristophon d'Azénie, orateur.....IV.
Aristophon, peintre.....IV.
Aristote, philosophe.....IV.
Aristoxène, philosophe et musicien.....IV.
Aristylle, astronome.....III.
Artémon, mécanicien.....V.
Asclépias, poëte tragique.....IV.
Asclépiodore, peintre.....IV.
Asopodore, statuaire.....V.
Aspasie, poétesse et sophiste.....V.
Astydamas d'Athènes, poëte tragique.....IV.
Athanis, historien.....IV.
Athénée de Cyzique, mathématicien.....IV.
Athénée, philosophe épicurien.....III.
Athénis, statuaire.....VI.
Athénodore, acteur.....IV.
Athénodore de Clitore, statuaire.....V.
Athénodore de Soles, philosophe.....III.
Augias, poëte.....IX.
Autoclès d'Athènes, orateur.....V.
Autolycus, astronome.....IV.
Automène, poëte.....*.
Axiothée, femme philosophe.....IV.

Bacchius, médecin et interprète d'Hippocrate.....IV.
Bacchylide, poëte.....VI.
Battalus, poëte-musicien.....V.

Noms et qualités. Siècles avant J. C.

Bias de Priène, un des sept sages, poëte et législateur..VI.
Bion d'Abdère, mathématicien.....V.
Bion de Borysthénaïs, philosophe.....III.
Bion de Proconnèse, historien.....VI.
Bœton, arpenteur-géographe.....IV.
Bothrys, poëte.....VI.
Brietès, peintre.....V.
Brison, sophiste.....IV.
Brontinus, philosophe.....V.
Bryaxis, statuaire.....IV.
Bularque, peintre.....VIII.
Bupalus de Chio, statuaire.....VI.

Cadmus de Milet, historien.....VI.
Cadmus de Phénicie, inventeur.....*.
Caladès, peintre.....IV.
Calleschros, architecte.....VI.
Callias d'Arade, architecte-mécanicien.....III.
Callias d'Athènes, poëte comique.....V.
Callias d'Athènes, métallurgiste.....IV.
Callias de Syracuse, historien.....III.
Callicles, peintre.....IV.
Callicrate, architecte.....V.
Callicratide, philosophe.....V.
Callimaque, grammairien et poëte.....III.
Callinus, poëte.....VIII.
Callipide, dit *le Singe*, acteur comique.....IV.
Callippe d'Athènes, philosophe.....IV.
Callippe de Corinthe, philosophe.....IV.
Callippe de Cyzique, astronome.....III.
Callippe de Syracuse, rhéteur.....IV.
Callisthène, philosophe et historien.....IV.
Callistrate d'Athènes, orateur.....IV.
Callistrate de Samos, grammairien.....V.
Callitèle, statuaire.....V.
Callixène, mécanicien.....III.
Callon d'Égine, statuaire.....VI.
Callon d'Élis, statuaire.....V.
Calypso, femme peintre.....IV.
Canachus de Sicyone, statuaire.....IV.
Canthare, statuaire.....V.
Carcinus d'Athènes, poëte tragique.....V.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Carpion, architecte..... V.
Cébès, philosophe..... IV.
Celmis, minéralogiste..... *.
Céphalus d'Athènes, orateur..... V.
Céphalus de Corinthe, rédacteur des lois de Syracuse.. IV.
Céphisodore, peintre..... V.
Céphisodore, rhéteur..... IV.
Céphisodore, statuaire..... III.
Céphisodote d'Athènes, statuaire..... IV.
Céphion, musicien..... VII.
Cercidas, législateur et poëte..... III.
Chæréas, mécanicien..... IV.
Charès de Linde, fondeur..... III.
Charès de Paros, agrographe..... IV.
Charmadas, peintre..... IX.
Charon, historien..... V.
Charondas, législateur..... VIII.
Chersias, poëte..... VI.
Chersiphron de Cnosse, architecte..... IV.
Chilon de Sparte, un des sept sages..... VI.
Chion, philosophe..... IV.
Chionidès, poëte..... V.
Chiron, astronome..... *.
Chœrile d'Athènes, poëte tragique..... VI.
Chœrile de Samos, poëte et historien..... V.
Chœriphon, poëte tragique..... V.
Chrysippe, médecin..... IV.
Chrysothémis, poëte-musicien..... VIII.
Cimon, peintre..... VIII.
Cinæthon, poëte..... VIII.
Cinæthus de Chio, éditeur d'Homère..... VI.
Cinéas, philosophe épicurien..... III.
Cléanthe, philosophe et poëte..... III.
Cléarque de Rhégium, statuaire..... VI.
Cléarque de Soles, philosophe..... III.
Cléobule de Linde, un des sept sages, législateur..... VI.
Cléobuline de Linde, poétesse..... VI.
Cléon de Sicyone, statuaire..... V.
Cléon de Syracuse, géographe..... IV.
Cléonas, poëte-musicien..... VII.
Cléophante, peintre..... IX.
Cléophon d'Athènes, orateur..... V.

Noms et qualités. Siècles avant J. C.

Cléostrate de Ténédos, astronome.....VI.
Clinias, philosophe.....IV.
Clinomaque, rhéteur.....IV.
Clisthène d'Athènes, législateur.....VI.
Clitarque, historien.....IV.
Clitodème, historien.....V.
Coccus, rhéteur.....IV.
Colæus de Samos, navigateur.....VII.
Colotès de Lampsaque, philosophe épicurien.....III.
Corax, rhéteur.....V.
Corinne, poétesse.....V.
Corinnus, poëte-musicien.....*.
Corisque, philosophe.....IV.
Corœbus, architecte.....V.
Crantor, philosophe.....III.
Cratès d'Athènes, poëte comique.....V.
Cratès de Thèbes, philosophe cynique.....IV.
Cratinus, poëte comique.....V.
Cratippe, historien.....V.
Cratyle, philosophe.....V.
Créophile, poëte.....X.
Cresphonte, législateur.....VIII.
Critias d'Athènes, poëte et orateur.....V.
Critias, dit *Nésiôte*, statuaire.....V.
Critobule, médecin-chirurgien.....IV.
Critodème, médecin.....IV.
Criton d'Ægæ, philosophe.....IV.
Criton d'Athènes, philosophe.....IV.
Cronius, graveur.....III.
Ctésias, médecin et historien.....IV.
Ctésibius, mécanicien.....III.
Ctésiphon, orateur.....IV.
Cydias d'Athènes, orateur.....V.
Cydias de Cythnos, peintre.....IV.
Cylon de Crotone, philosophe.....IV.

Daïmaque, voyageur et tacticien.....III.
Damaste d'Érythrée, constructeur.....X.
Damaste de Sigée, historien.....VI.
Daméas de Crotone, statuaire.....VI.
Damias de Clitore, statuaire.....V.
Damnaneus, minéralogiste.....*.

Noms et qualités. Siècles avant J. C.

Damo, fille de Pythagore, femme philosophe.....VI
Damocède, médecin.....VI.
Damoclès, historien.....V.
Damodoque, poëte.....*.
Damon, musicien.....V
Damophile, poétesse.....VII.
Damophon, statuaire.....VI.
Damoxène, poëte et philosophe épicurien.....III.
Daphné, devineresse.....*.
Daphnis, poëte.....*.
Darès de Phrgyie, poëte.....*.
Dédale d'Athènes, inventeur.....*.
Dédale de Sicyone, statuaire.....VI.
Déiochus, historien.....V.
Démade, orateur.....IV.
Démétrius de Phalère, orateur.....III.
Démocharès, orateur et historien.....IV.
Démoclès, historien.....III.
Démocrite d'Abdère, philosophe.....V.
Démophile de Cumes, historien.....IV.
Démophile d'Himère, peintre.....V.
Démosthène, orateur.....IV.
Denys de Colophon, peintre.....V.
Denys d'Héraclée, philosophe.....III.
Denys de Milet, historien.....V.
Denys de Rhégium, statuaire.....V.
Denys de Thèbes, poëte-musicien.....IV.
Dexippe, médecin.....V.
Diade, mécanicien.....IV.
Diagoras de Mélos, philosophe.....V.
Dibutade, sculpteur.....VII.
Dicæarque, philosophe, historien et géographe.....III.
Dicæogène, poëte.....IV.
Dictys de Crète, poëte.....*.
Dinarque, orateur.....IV.
Dinias, peintre.....IV.
Dinocrate, architecte.....IV.
Dinomène, statuaire.....IV.
Dinon, historien.....IV.
Dinon, statuaire.....V.
Dinostrate, mathématicien.....IV.
Dioclès de Carystie, médecin.....III.

Noms et qualités. Siècles avant J. C.

Dioclès de Phlionte, philosophe.....IV.
Dioclès de Syracuse, législateur.....V.
Dioclès, poëte.....V.
Diodore d'Iasus, philosophe.....IV.
Diogène d'Apollonie, philosophe.....V.
Diogène d'Athènes, poëte tragique.....IV.
Diogène de Sicyone, historien.....IV.
Diogène de Sinope, philosophe cynique.....IV.
Diognète de Rhodes, architecte-mécanicien.....III.
Diognète, arpenteur-géographe.....IV.
Diomus de Syracuse, poëte.....V.
Dion de Syracuse, philosophe.....IV.
Dionysiodore, historien.....IV.
Diotime, poëte épigrammatiste.....III.
Diphile, poëte comique.....III.
Dipœnus, statuaire.....VI.
Diyllus, historien.....III.
Dolon, farceur.....VI.
Dontas, statuaire.....VI.
Dorion, musicien.....IV.
Doryclidas, statuaire.....VI.
Dosiade, poëte énigmatique.....III.
Dracon, législateur.....VII.
Drópide, frère de Platon, poëte.....VI.

Echécrate de Locres, philosophe.....IV.
Echécrate de Phlionte, philosophe.....IV.
Echion, peintre et statuaire.....IV.
Ecphante de Syracuse, philosophe.....IV.
Eladas, statuaire.....V.
Empédocle, philosophe et poëte.....V.
Ephialte, orateur.....V.
Ephippe, poëte.....IV.
Ephore, historien.....IV.
Epicharme de Cos, poëte et philosophe.....V.
Epicrate, poëte.....IV.
Epicure, philosophe.....III.
Epigène de Rhodes, astronome.....IV.
Epigone, musicien.....IV.
Epimaque, architecte-mécanicien.....III.
Epiménide, philosophe.....VII.
Erasistrate de Cos, médecin dogmatique.....III.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Eraste, philosophe ..... IV.
Erastoclès, musicien ..... IV.
Erichthonius, inventeur ..... *.
Erinna, poétesse ..... VII.
Erotion, courtisane et philosophe épicurienne ..... III.
Esculape, médecin ..... *.
Evandre, philosophe ..... III.
Evénor d'Éphèse, peintre ..... V.
Evénus de Paros, poëte élégiaque ..... V.
Evhémère, philosophe ..... IV.
Euagon, philosophe ..... IV.
Eubule d'Anaphlistie, orateur ..... IV.
Eubule d'Athènes, poëte ..... IV.
Eubule, peintre ..... IV.
Eubulide de Milet, philosophe et historien ..... IV.
Euchyr de Corinthe, statuaire ..... VII.
Euclide de Mégare, philosophe ..... IV.
Euclide, géomètre, opticien et astronome ..... III.
Euctémon, astronome ..... V.
Eudème de Paros, historien ..... V.
Eudème de Rhodes, astronome ..... IV.
Eudocus, sculpteur ..... *.
Eudoxe, philosophe et mathématicien ..... IV.
Eugamon, poëte ..... VI.
Eugéon, historien ..... V.
Eumare, peintre ..... IX.
Eumèle, poëte ..... IX.
Eumiclée, poëte ..... *.
Eumolpe, poëte ..... *.
Eupalinus, architecte ..... VIII.
Euphante, philosophe et historien ..... IV.
Euphorion, fils d'Æschyle, poëte ..... V.
Euphranor, peintre et statuaire ..... IV.
Euphronide, statuaire ..... IV.
Eupolis, poëte ..... V.
Eupompe de Sicyone, peintre ..... IV.
Euriphane, philosophe ..... IV.
Euriphron, médecin ..... V.
Euripide, poëte ..... V.
Euryloque, philosophe ..... III.
Euryphème de Syracuse, philosophe pythagoricien ..... IV.
Euryte, philosophe ..... IV.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Euthychide, statuaire..... III.
Euthycrate, statuaire..... III.
Euxenidas de Sicyone, peintre..... IV.

Gitiadas, architecte..... IX.
Glaucias, statuaire..... V.
Glaucus de Chio, ouvrier en fer..... VII.
Glaucus de Messane, statuaire..... V.
Glaucon, frère de Platon, philosophe..... IV.
Gorgasus, fils de Machaon, médecin..... *.
Gorgasus de Sicile, peintre..... V.
Gorgias de Léonte, rhéteur..... V.
Gorgias, statuaire..... V.
Gorgus de Corinthe, législateur..... VII.

Harpalus, astronome..... V.
Hécatée d'Abdère, philosophe..... III.
Hécatée de Milet, historien..... V.
Hédéie, femme philosophe..... III.
Hédyle, poëte épigrammatiste..... III.
Hégémon, poëte..... V.
Hégésias d'Athènes, statuaire..... V.
Hégésias, dit *Pisithanâtos*, philosophe..... IV.
Hélianax, législateur..... VII.
Hélicon de Cyzique, astronome..... IV.
Hellanicus de Lesbos, historien..... VI.
Héraclide d'Ænium, philosophe..... IV.
Héraclite d'Éphèse, philosophe..... VI.
Héraclite de Pont, philosophe et historien..... III.
Hercule, inventeur..... *.
Hérille, philosophe..... III.
Hermaque, philosophe..... III.
Hermésianax, poëte élégiaque..... III.
Hermias de Méthymne, historien..... IV.
Hermippe, poëte comique..... V.
Hermocrate, orateur..... V.
Hermodore, éditeur de Platon..... IV.
Hermogène, philosophe..... V.
Hermon, navigateur..... V.
Hermotime de Clazomènes, philosophe..... V.
Hermotime de Colophon, mathématicien..... IV.
Hérodicus, médecin..... V.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Hérodore, zoologiste.....IV.
Hérodote d'Halicarnasse, historien.....V.
Hérophile de Chalcédoine, médecin anatomiste.....IV.
Hérophile de Phrygie, dite *la Sybille*, poétesse.....*.
Hésiode, poëte.....IX.
Hestiée, philosophe.....IV.
Hicétas de Syracuse, astronome et philosophe.....V.
Hiéron de Soles, navigateur.....IV.
Hiéron de Syracuse, agrographe.....V.
Hiéronyme, historien.....III.
Hipparchie, femme philosophe.....IV.
Hipparque d'Athènes, éditeur d'Homère.....VI.
Hipparque, philosophe pythagoricien.....IV.
Hippase, philosophe.....V.
Hippias d'Élée, philosophe et poëte.....V.
Hippocrate de Chio, mathématicien.....V.
Hippocrate de Cos, médecin.....V.
Hippodame de Milet, architecte.....V.
Hippodame de Thurium, philosophe.....IV.
Hippodique, poëte-musicien.....VI.
Hippon de Rhégium, philosophe.....IV.
Hipponax, poëte.....VI.
Hipponique, astronome.....III.
Hippotale, philosophe.....IV.
Histiée de Colophon, musicien.....IV.
Homère, poëte.....IX.
Hyagnis, musicien.....*.
Hygiémon, peintre.....IX.
Hypatodore, statuaire.....IV.
Hypéride, orateur.....IV.

Iade, statuaire.....III.
Jason de Thessalie, navigateur.....*.
Ibycus, poëte lyrique.....VII.
Ictinus, architecte.....V.
Idoménée, philosophe épicurien.....III.
Ion de Chio, poëte.....V.
Ion d'Éphèse, rhapsode.....IV.
Ion, statuaire.....IV.
Iophon, poëte.....V.
Iphicrate d'Athènes, orateur.....IV.
Iphippus, historien.....IV.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Iphitus de l'Élide, législateur. ..... VIII.
Irène, femme peintre. ..... IV.
Isée, orateur. ..... IV.
Isocrate, rhéteur. ..... IV.

Lacrite, orateur. ..... IV.
Lacyde, philosophe. ..... III.
Lahyppe, statuaire. ..... III.
Lamprus, poëte. ..... V.
Laphaès, statuaire. ..... VI.
Lasthénie, femme philosophe. ..... IV.
Lasus, poëte-musicien. ..... VI.
Léocharès, statuaire. ..... IV.
Léodamas d'Acarnanie, orateur. ..... IV.
Léodamas de Thasos, mathématicien. ..... IV.
Léon de Byzance, historien. ..... III.
Léon, mathématicien. ..... IV.
Léonidas de Tarente, poëte. ..... III.
Léontéus, philosophe épicurien. ..... III.
Léontion, courtisane et philosophe épicurienne. ..... III.
Leptinès, orateur. ..... IV.
Lesbonax, orateur. ..... V.
Leschès, poëte. ..... VII.
Leucippe, philosophe. ..... V.
Licymnius de Chio, poëte. ..... VI.
Linus, poëte. ..... *.
Lycaon, inventeur. ..... *.
Lycius, statuaire. ..... V.
Lycomède de Mantinée, législateur. ..... IV.
Lycon de la Troade, philosophe. ..... III.
Lycon de Scarphée, acteur comique. ..... IV.
Lycophron, poëte et grammairien. ..... III.
Lycurgue d'Athènes, orateur. ..... IV.
Lycurgue de Sparte, législateur. ..... IX.
Lyncée, historien et critique. ..... III.
Lysias, orateur. ..... V.
Lysinus, poëte. ..... VI.
Lysippe d'Égine, peintre. ..... V.
Lysippe de Sicyone, statuaire. ..... IV.
Lysis, philosophe et poëte. ..... IV.
Lysistrate, statuaire. ..... IV.

Machaon, médecin. ..... *.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Magnès, poëte. ..... V.
Malas de Chio, statuaire. ..... VI.
Mandroclès, architecte. ..... V.
Manéthon, historien. ..... III.
Marmérion, femme philosophe. ..... III.
Marsyas de Pella, historien. ..... IV.
Marsyas de Phrygie, musicien. ..... *.
Matricétas, astronome. ..... VI.
Méchopane, peintre. ..... IV.
Médon, statuaire. ..... VI.
Mégasthène, voyageur géographe. ..... III.
Mélampe, médecin empirique. ..... III.
Mélampus d'Argos, poëte. ..... *.
Mélanippide, poëte. ..... VI.
Mélanthius, peintre. ..... IV.
Mélas, statuaire. ..... VI.
Mélésagore, historien. ..... V.
Mélisandre, poëte. ..... X.
Mélissus, philosophe. ..... VI.
Mélitus d'Athènes, poëte. ..... IV.
Memnon, architecte. ..... VI.
Ménæchme de Naupacte, statuaire. ..... VI.
Ménæchme, mathématicien. ..... IV.
Ménandre, poëte. ..... III.
Ménécrate d'Élaïa, navigateur géographe. ..... IV.
Ménécrate de Syracuse, médecin empirique. ..... IV.
Ménédème d'Érétrie, philosophe. ..... IV.
Ménédème de Colotte, philosophe empirique. ..... IV.
Ménésiclès, architecte. ..... V.
Ménippe, philosophe. ..... IV.
Méniscus, acteur. ..... IV.
Métagène de Cnosse, architecte. ..... IV.
Métagène de Xypète, architecte. ..... V.
Méton d'Athènes, astronome. ..... V.
Métroclès, philosophe cynique. ..... IV.
Métrodore de Chio, philosophe. ..... V.
Métrodore de Lampsaque, philosophe. ..... III.
Micciade, statuaire. ..... VI.
Micon d'Athènes, peintre. ..... V.
Mimnerme de Colophon, poëte. ..... VI.
Minos, législateur. ..... *.
Mithæcus de Syracuse, sophiste et poëte. ..... V.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Mnaséas de Patare, géographe. ..... III.
Mnasithée, rhapsode. ..... IV.
Mnésarque, fils de Pythagore, philosophe. ..... VI.
Mnésigiton de Salamine, inventeur. ..... V.
Mnésion de Phocée, législateur. ..... IX.
Mnésiphile de Phréar. ..... VI.
Mnésiphile, philosophe. ..... IV.
Mnésistrate, philosophe. ..... IV.
Mœroclès de Salamine, orateur. ..... IV.
Monime, philosophe cynique. ..... IV.
Musée I de Thrace, poëte. ..... *.
Musée II, poëte hymnographe. ..... X.
Millias de Crotone, philosophe. ..... IV.
Myrmécide, sculpteur en ivoire. ..... V.
Myron d'Éleuthère, statuaire. ..... V.
Myrtile, poëte comique. ..... V.
Myrtis, poétesse. ..... V.
Myson de Laconie, un des sept sages. ..... VI.
Myus, graveur. ..... V.

Naucrate, rhéteur. ..... IV.
Naucide, statuaire. ..... IV.
Nausiphane, philosophe. ..... III.
Néarque, navigateur-géographe. ..... IV.
Néoclite, mathématicien. ..... IV.
Néophron, poëte. ..... IV.
Néoptolème, acteur. ..... IV.
Néséas, peintre. ..... V.
Nicanor de Paros, peintre. ..... V.
Nicérate, poëte. ..... V.
Nicias d'Athènes, peintre. ..... IV.
Nicias de Milet, poëte. ..... III.
Nicidion, femme philosophe. ..... III.
Nicobule, arpenteur-géographe. ..... IV.
Nicocharès, poëte comique. ..... V.
Nicocharis, poëte parodiste. ..... IV.
Nicodore de Mantinée, législateur. ..... V.
Nicomaque, fils de Machaon, médecin. ..... *.
Nicomaque, peintre. ..... IV.
Nicophane, peintre. ..... IV.
Nicophron, poëte comique. ..... V.
Nicostrate, acteur et poëte comique. ..... IV.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Nossis, poétesse..... III.
Nymphée, poëte musicien..... VII.

Ocellus de Lucanie, philosophe..... V.
OEnipode, philosophe et mathématicien..... V.
Olen, poëte..... *.
Olympe, poëte musicien..... *.
Onatas de Crotone, philosophe..... IV.
Onatas d'Égine, statuaire..... V.
Onésicrite, philosophe et historien..... IV.
Onomacrite d'Athènes, poëte..... VI.
Onomacrite de Crète, législateur..... X.
Orœbantius, poëte..... *.
Orphée, poëte musicien..... *.
Orthagore, musicien..... IV.
Oxylus, législateur..... *.

Palæphate, mythologiste..... IV.
Palamède, poëte musicien..... *.
Pamphile d'Amphipolis, grammairien..... III.
Pamphile de Macédoine, peintre..... IV.
Pamphus, poëte..... *.
Panænus, peintre..... V.
Panyasis, poëte..... V.
Parménide, philosophe..... VI.
Parménon, acteur..... IV.
Parrhasius d'Éphèse, peintre..... IV.
Patrocle de Crotone, statuaire..... IV.
Patrocle, navigateur-géographe..... III.
Pausanias de Géla, médecin..... V.
Pausias, peintre..... IV.
Pauson, peintre..... V.
Pérélius, statuaire..... V.
Périandre de Corinthe, un des sept sages, législateur... VI.
Périclès d'Athènes, orateur..... V.
Périclite, musicien..... VIII.
Périlaüs de Thurium, philosophe..... IV.
Périle d'Agrigente, fondeur..... VI.
Persée, philosophe et grammairien..... IV.
Phædon d'Élis, philosophe..... IV.
Phænus, astronome..... V.
Phaléas de Chalcédoine, politique..... IV.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Phanias, historien et naturaliste. ..... IV.
Phanton, philosophe ..... IV.
Phéax, architecte ..... V.
Phémius, musicien ..... *.
Phémonée, devineresse ..... *.
Phérécrate, poëte ..... V.
Phérécide de Léros, historien ..... V.
Phérécide de Syros, philosophe et astronome ..... VI.
Phidias, statuaire ..... V.
Phidon d'Argos, législateur ..... IX.
Philammon, poëte ..... *.
Philémon de Soles, poëte comique ..... III.
Philémon, acteur ..... IV.
Philétære, poëte ..... V.
Philétas, grammairien et poëte ..... III.
Philinus d'Athènes, orateur ..... IV.
Philinus, médecin empirique ..... IV.
Philippe d'Acarnanie, médecin ..... IV.
Philippe de Medmée, astronome ..... IV.
Philippe d'Oponte, astronome ..... IV.
Philippide d'Athènes, poëte comique ..... IV.
Philiscus, rhéteur ..... IV.
Philiste, orateur et historien ..... IV.
Philistion, médecin ..... IV.
Philoclès d'Athènes, poëte tragique ..... V.
Philoclès de Clazomènes, dit *la Bile*, poëte comique .... V.
Philolaüs de Corinthe, législateur ..... VIII.
Philolaüs de Crotone, philosophe ..... IV.
Philon, apologiste des philosophes ..... IV.
Philon, architecte ..... III.
Polycrate, rhéteur ..... V.
Philonide d'Athènes, poëte comique ..... V.
Philonide de Thèbes, philosophe ..... III.
Philoxène de Cythère, poëte ..... IV.
Phocion, philosophe et orateur ..... IV.
Phocus, astronome ..... VI.
Phocylide, poëte ..... VII.
Phradmon, statuaire ..... V.
Phryllus, peintre ..... V.
Phrynichus d'Athènes, poëte comique ..... V.
Phrynicus d'Athènes, poëte tragique ..... VI.
Phrynis, musicien ..... V.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Phrynon, statuaire..... V.
Phytéus, architecte..... IV.
Pigrès, poëte..... VI.
Pindare, poëte..... V.
Pisandre, poëte..... VIII.
Pisistrate, éditeur d'Homère..... VI.
Pithon d'Ænium, philosophe..... IV.
Pittacus de Mytilène, un des sept sages, législateur.... VI.
Platon, philosophe..... IV.
Platon d'Athènes, poëte comique..... V.
Plésirrhoüs, poëte, et éditeur d'Hérodote..... V.
Plistane, philosophe..... IV.
Podalire, médecin..... *.
Polémarque, astronome..... IV.
Polémon, philosophe..... III.
Polus, acteur..... IV.
Polus d'Agrigente, rhéteur..... V.
Polybe, médecin..... V.
Polycide, zoographe et musicien..... IV.
Polyclès d'Athènes, statuaire..... IV.
Polyclète d'Argos, statuaire..... V.
Polyclète de Larisse, historien..... V.
Polyen, philosophe..... III.
Polyeucte de Sphettie, orateur..... IV.
Polygnote de Thasos, peintre..... V.
Polyide, mécanicien..... IV.
Polymneste de Colophon, poëte musicien..... IX.
Polymneste de Phlionte, philosophe..... IV.
Polystrate, philosophe épicurien..... III.
Polyzèle, historien..... VI.
Porinus, architecte..... VI.
Posidippe, poëte comique..... III.
Posidonius, philosophe..... III.
Pratinas, poëte tragique..... V.
Praxille, poétesse..... V.
Praxitèle, statuaire..... IV.
Prodicus de Céos, rhéteur..... V.
Prodicus de Phocée, poëte..... IX.
Pronapide, poëte et grammairien..... X.
Protagore, philosophe..... V.
Protogène, peintre..... IV.
Proxène, rhéteur..... IV.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Psaon, historien.....III.
Ptolémée, fils de Lagus, historien.....III.
Pyrgotèle, graveur.....IV.
Pyromaque, statuaire.....III.
Pyrrhon d'Élis, philosophe sceptique.....III.
Pythagore de Rhégium, statuaire.....V.
Pythagore de Samos, philosophe et législateur.....VI.
Pythagore de Zacynthe, musicien.....IV.
Pythéas d'Athènes, orateur.....IV.
Pythéas de Massilie, astronome-navigateur.....III.
Pythéas de Trézène, poëte.....X.
Pythodore, statuaire.....VI.

Rhadamanthe, législateur.....*.
Rhianus de Crète, poëte.....IV.
Rhœcus, fondeur et architecte.....VII.
Rhinthon, poëte tragique.....III.

Sacadas, poëte et musicien.....VI.
Sanarion, poëte comique.....V.
Sandès, philosophe épicurien.....III.
Sannion, musicien.....IV.
Sapho, poétesse.....VII.
Satyrus, architecte.....IV.
Scopas, statuaire.....IV.
Scylax, navigateur-géographe.....V.
Scyllias, plongeur.....V.
Scyllis, statuaire.....VI.
Silanion, statuaire.....IV.
Simnias de Rhodes, poëte et grammairien.....III.
Simmias de Thèbes, philosophe.....IV.
Simon d'Athènes, écuyer.....IV.
Simon d'Athènes, philosophe.....IV.
Simon d'Égine, statuaire.....V.
Simonide de Céos, poëte et grammairien.....VI.
Simonide de Mélos, poëte.....V.
Sisyphe, poëte.....*.
Smilis, statuaire.....VI.
Socrate d'Alopécée, philosophe.....V.
Socrate de Thèbes, statuaire.....V.
Soïdas, statuaire.....VI.
Solon d'Athènes, un des sept sages, législateur.....VI.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Somis, statuaire.....v.
Sopater, poëte comique.....III.
Sophocle, poëte tragique.....v.
Sophron, poëte.....v.
Sophronisque, père de Socrate, statuaire.....v.
Sosiclès, poëte tragique.....IV.
Sostrate de Chio, statuaire.....IV.
Sostrate de Cnide, architecte.....III.
Sotade, poëte.....IV.
Speusippe, philosophe.....IV.
Sphærus, philosophe.....III.
Spinthare, architecte.....VI.
Stasinus, poëte.....IX.
Stésichore l'ancien, poëte-musicien.....VII.
Stésichore le jeune, poëte élégiaque.....v.
Stésimbrote, historien.....v.
Sthénis, statuaire.....IV.
Stilpon, philosophe.....IV.
Stomius, statuaire.....v.
Stratis, poëte comique.....v.
Straton de Lampsaque, philosophe.....III.
Susarion, farceur.....VI.
Syagrus, poëte.....X.
Syennésis, médecin-physiologiste.....IV.

Tectée, statuaire.....VI.
Télaugès, fils de Pythagore, philosophe.....VI.
Téléclide, poëte comique.....v.
Téléclus, philosophe.....III.
Téléphane de Mégare, musicien.....IV.
Téléphane de Phocée, statuaire.....IV.
Télésille, poétesse.....v.
Téleste de Sélinonte, poëte dithyrambique.....v.
Téleste, acteur pantomime.....v.
Terpandre, poëte-musicien.....VII.
Thalès de Gortine, législateur.....X.
Thalès de Milet, philosophe.....VI.
Tamyris, poëte-musicien.....*.
Theætète, astronome.....v.
Théagène, historien.....v.
Théano, femme de Pythagore, poétesse et philosophe..VI.
Thémista, femme philosophe.....III.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Thémistogène, historien.....IV.
Théoclès, statuaire.....VI.
Théocrite de Syracuse, poëte pastoral.....III.
Théodamas d'Athènes, orateur.....V.
Théodecte, rhéteur et poëte.....IV.
Théodore, acteur.....IV.
Théodore de Byzance, rhéteur.....V.
Théodore de Cyrène, mathématicien.....V.
Théodore de Cyrène, dit *l'Athée*, philosophe.....IV.
Théodore de Samos, fondeur et architecte.....VII.
Théognis d'Athènes, poëte tragique.....IV.
Théognis de Mégare, poëte gnomologique.....VI.
Théomneste, peintre.....IV.
Théophile d'Épidaure, médecin et poëte.....V.
Théophile, poëte comique.....V.
Théophraste d'Érèse, philosophe et naturaliste.....III.
Théophraste de Piérie, musicien.....V.
Théopompe d'Athènes, poëte comique.....V.
Théopompe de Chio, historien.....IV.
Théramène de Céos, orateur.....V.
Thérimaque, peintre et statuaire.....IV.
Thésée d'Athènes, législateur.....*.
Thespis, poëte.....VI.
Thessalus de Cos, médecin.....V.
Thessalus, acteur.....IV.
Theudius, mathématicien.....IV.
Thrasias, médecin.....IV.
Thrasymaque de Chalcédoine, rhéteur.....V.
Thrasymaque de Corinthe, philosophe.....IV.
Thucydide, historien.....V.
Thymoète, poëte.....*.
Timagoras, peintre.....V.
Timanthe, peintre.....IV.
Timarète, femme peintre.....V.
Timarque, statuaire.....III.
Timée de Locres, philosophe.....IV.
Timée de Tauroménium, historien.....III.
Timocharis, astronome.....III.
Timocrate, philosophe épicurien.....III.
Timocréon, poëte.....V.
Timolaüs, philosophe.....IV.
Timoléon de Corinthe, législateur de Syracuse.....IV.

Noms et qualités. — Siècles avant J. C.

Timon d'Athènes, dit *le Misanthrope*, philosophe.....v.
Timon de Phliase, philosophe et poëte.....III.
Timonide de Leucade, historien.....*.
Timothée de Milet, poëte et musicien.....IV.
Timothée de Thèbes, musicien.....IV.
Timothée, statuaire.....IV.
Timyca, femme philosophe.....IV.
Tinichus, poëte.....IV.
Tiphys de Béotie, navigateur.....*.
Tirésias, poëte.....*.
Tisias, rhéteur.....V.
Tisicrate, statuaire.....III.
Triptolème d'Éleusis, législateur.....*.
Trophonius, architecte.....*.
Tyrtée, poëte-musicien.....VII.

Xanthus de Lydie, historien.....VI.
Xanthus, poëte lyrique.....V.
Xénagore, constructeur de navires.....IV.
Xénarque, poëte.....V.
Xéniade, philosophe.....VI.
Xénoclès, architecte.....V.
Xénocrate, philosophe.....IV.
Xénocrite, poëte-musicien.....VIII.
Xénodame de Cythère, poëte-musicien.....X.
Xénodème, danseur pantomime.....V.
Xénomède, historien.....VI.
Xénophane de Colophon, philosophe et législateur.....VI.
Xénophile, philosophe.....IV.
Xénophon, philosophe et historien.....IV.

Zaleucus de Locres, législateur.....VIII.
Zénodote, poëte grammairien et éditeur d'Homère....III.
Zénon d'Élée, philosophe.....V.
Zénon de Citium, philosophe stoïcien.....IV.
Zénon de Cidon, philosophe.....III.
Zeuxis d'Héraclée, peintre.....IV.
Zeuxis de Sicyone, statuaire.....III.
Zoïle, rhéteur et critique.....IV.

TABLE SEPTIÈME.

RAPPORT DES MESURES ROMAINES AVEC LES NÔTRES.

Il faut connaître la valeur du pied et du mille romains pour connaître la valeur des mesures itinéraires des Grecs.

Notre pied de roi est divisé en douze pouces et en cent quarante-quatre lignes. On subdivise le total de ces lignes en quatorze cent quarante parties, pour en avoir les dixièmes.

dixièmes de lignes.	pouces.	lignes.
1440	12	».
1430	11	11.
1420	11	10.
1410	11	9.
1400	11	8.
1390	11	7.
1380	11	6.
1370	11	5.
1360	11	4.
1350	11	3.
1340	11	2.
1330	11	1.
1320	11	».
1315	10	11 $\frac{5}{10}$.
1314	10	11 $\frac{4}{10}$.
1313	10	11 $\frac{3}{10}$.
1312	10	11 $\frac{2}{10}$.
1311	10	11 $\frac{1}{10}$.
1310	10	11.
1309	10	10 $\frac{9}{10}$.
1308	10	10 $\frac{8}{10}$.
1307	10	10 $\frac{7}{10}$.
1306	10	10 $\frac{6}{10}$.
1305	10	10 $\frac{5}{10}$.
1304	10	10 $\frac{4}{10}$.
1303	10	10 $\frac{3}{10}$.
1302	10	10 $\frac{2}{10}$.
1301	10	10 $\frac{1}{10}$.
1300	10	10.
1299	10	9 $\frac{9}{10}$.
1298	10	9 $\frac{8}{10}$.
1297	10	9 $\frac{7}{10}$.

dixièmes de lignes.	pouces.	lignes
1296	10	9 $\frac{6}{10}$.
1295	10	9 $\frac{5}{10}$.
1294	10	9 $\frac{4}{10}$.
1293	10	9 $\frac{3}{10}$.
1292	10	9 $\frac{2}{10}$.
1291	10	9 $\frac{1}{10}$.
1290	10	9.

On s'est partagé sur le nombre des dixièmes de ligne qu'il faut donner au pied romain. J'ai cru devoir lui en attribuer, avec M. d'Anville et d'autres savans, 1306, c'est-à-dire, 10 pouces, 10 lignes, $\frac{6}{10}$ de ligne.

Suivant cette évaluation, le pas romain, composé de 5 pieds, sera de 4 pieds de roi, 6 pouces, 5 lignes.

Le mille romain, composé de 1000 pas, sera de 755 toises, 4 pieds, 8 pouces, 8 lignes. Pour éviter les fractions, je porterai, avec M. d'Anville, le mille romain à 756 toises.

Comme on compte communément 8 stades au mille romain, nous prendrons la huitième partie de 756 toises valeur de ce mille, et nous aurons pour le stade 94 toises $\frac{1}{2}$. (D'Anville, mes. itinér. p. 70.)

Les Grecs avaient diverses espèces de stades. Il ne s'agit ici que du stade ordinaire, connu sous le nom d'Olympique.

TABLE HUITIÈME,

RAPPORT DU PIED ROMAIN AVEC LE PIED DE ROI.

pieds romains.	pieds de roi.	pouces.	lignes.
1	»	10	10 $\frac{6}{10}$.
2	1	9	9 $\frac{2}{10}$.
3	2	8	7 $\frac{8}{10}$.
4	3	7	6 $\frac{4}{10}$.
5	4	6	5.
6	5	5	3 $\frac{6}{10}$.
7	6	4	2 $\frac{2}{10}$.
8	7	3	» $\frac{8}{10}$.
9	8	1	11 $\frac{4}{10}$.
10	9		10.
11	9	11	8 $\frac{6}{10}$.
12	10	10	7 $\frac{2}{10}$.
13	11	9	5 $\frac{8}{10}$.

pieds romains.	pieds de roi.	pouces.	lignes.
14	12	8	4 $\frac{4}{10}$.
15	13	7	3
16	14	6	1 $\frac{6}{10}$.
17	15	5	$\frac{2}{10}$.
18	16	3	10 $\frac{8}{10}$.
19	17	2	9 $\frac{4}{10}$.
20	18	1	8.
21	19		6 $\frac{6}{10}$.
22	19	11	5 $\frac{2}{10}$.
23	20	10	3 $\frac{8}{10}$.
24	21	9	2 $\frac{4}{10}$.
25	22	8	1
26	23	6	11 $\frac{6}{10}$.
27	24	5	10 $\frac{2}{10}$.
28	25	4	8 $\frac{8}{10}$.
29	26	3	7 $\frac{4}{10}$.
30	27	2	6.
31	28	1	4 $\frac{6}{10}$.
32	29		3 $\frac{2}{10}$.
33	29	11	1 $\frac{8}{10}$.
34	30	10	$\frac{4}{10}$.
35	31	8	11.
36	32	7	9 $\frac{6}{10}$.
37	33	6	8 $\frac{2}{10}$.
38	34	5	6 $\frac{8}{10}$.
39	35	4	5 $\frac{4}{10}$.
40	36	3	4.
41	37	2	2 $\frac{6}{10}$.
42	38	1	1 $\frac{2}{10}$.
43	38	11	11 $\frac{8}{10}$.
44	39	10	10 $\frac{4}{10}$.
45	40	9	9.
46	41	8	7 $\frac{6}{10}$.
47	42	7	6 $\frac{2}{10}$.
48	43	6	4 $\frac{8}{10}$.
49	44	5	3 $\frac{4}{10}$.
50	45	4	2.
60	54	5.	
70	63	5	10.
80	72	6	8.
90	81	7	6.
100	90	8	4.

pieds romains.	pieds de roi.	pouces.	lignes.
200	181	4	8.
300	272	1.	
400	362	9	4.
500	453	5	8.
600	544	2.	
700	634	10	4.
800	725	6	8.
900	816	3.	
1000	906	11	4
2000	1813	10	3.
3000	2720	10.	
4000	3627	9	4.
5000	4534	8	8.
6000	5441	8.	
7000	6348	7	4.
8000	7255	6	8.
9000	8162	6.	
10000	9069	5	4.
15000	13604	2.	
20000	18138	10	8.

TABLE NEUVIÈME,

RAPPORT DES PAS ROMAINS AVEC NOS TOISES.

J'AI dit plus haut que le pas romain, composé de 5 pieds, pouvait être de 4 de nos pieds, 6 pouces 5 lignes. (Voyez ci-dessus, p. 349.)

pas romains.	toises.	pieds.	pouces.	lignes.
1	»	4	6	5.
2	1	3		10.
3	2	1	7	3.
4	3		1	8.
5	3	4	8	1.
6	4	3	2	6.
7	5	1	8	11.
8	6		3	4.
9	6	4	9	9.
10	7	3	4	2.
11	8	1	10	7.
12	9		5	

pas romains.	toises.	pieds.	pouces.	lignes.
13	9	4	11	5.
14	10	3	5	10.
15	11	2		3.
16	12		6	8.
17	12	5	1	1.
18	13	3	7	6.
19	14	2	1	11.
20	15		8	4.
1	15	5	2	9.
22	16	3	9	2.
23	17	2	3	7.
24	18		10.	
25	18	5	4	5.
26	19	3	10	10.
27	20	2	5	3.
28	21		11	8.
29	21	5	6	1.
30	22	4		6.
31	23	2	6	11.
32	24	1	1	4.
33	24	5	7	9.
34	25	4	2	2.
35	26	2	8	7.
36	27	1	3.	
37	27	5	9	5.
38	28	4	3	10.
39	29	2	10	3.
40	30	1	4	8.
41	30	5	11	1.
42	31	4	5	6.
43	32	2	11	11.
44	33	1	6	4.
45	34			9.
46	34	4	7	2.
47	35	3	1	7.
48	36	1	8.	
49	37		2	5.
50	37	4	8	10.
51	38	3	3	3.
52	39	1	9	8.
53	40		4	1.
54	40	4	10	6.
55	41	3	4	11.

pas romains.	toises.	pieds.	pouces.	lignes.
60	45	2	1	
70	52	5	5	2.
80	60	2	9	4.
90	68		1	6.
100	75	3	5	8.
200	151		11	4.
300	226	4	5	
400	302	1	10	8.
500	377	5	4	4.
600	453	2	10	
700	529		3	8.
800	604	3	9	4.
900	680	1	3	
1000	755	4	8	8.
2000	1511	3	5	4.
3000	2267	2	2	
4000	3023		10	8.
5000	3778	5	7	4.
10000	7557	5	2	8.
20000	15115	4	5	4.
30000	22673	3	8	
40000	30231	2	10	8.
50000	37789	2	1	4.
100000	75578	4	2	8.
200000	151167	2	5	4.
300000	226736		8	
400000	302314	4	10	8.

TABLE DIXIÈME.

RAPPORT DES MILLES ROMAINS AVEC NOS TOISES.

On a vu, par la table précédente, qu'en donnant au pas romain 4 pieds 6 pouces 5 lignes, le mille romain contiendrait 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Pour éviter les fractions, nous le portons avec M. d'Anville à 756 toises.

Il résulte de cette addition d'un pied 3 pouces 4 lignes, faite au mille romain, une légère différence entre cette table et la précédente. Ceux qui exigent une précision rigoureuse pourront consulter la table neuvième; les autres pourront se contenter de celle-ci, qui, dans l'usage ordinaire, est plus commode.

milles romains.	toises.	milles romains.	toises.
1	756.	29	21924.
2	1512.	30	22680.
3	2268.	31	23436.
4	3024.	32	24192.
5	3780.	33	24948.
6	4536.	34	25704.
7	5292.	35	26460.
8	6048.	36	27216.
9	6804.	37	27972.
10	7560.	38	28728.
11	8316.	39	29484.
12	9072.	40	30240.
13	9828.	41	30996.
14	10584.	42	31752.
15	11340.	43	32508.
16	12096.	44	33264.
17	12852.	45	34020.
18	13608.	46	34776.
19	14364.	47	35532.
20	15120.	48	36288.
21	15876.	49	37044.
22	16632.	50	37800.
23	17388.	100	75600.
24	18144.	200	151200.
25	18900.	300	226800.
26	19656.	400	302400.
27	20412.	500	378000.
28	21168.	1000	756000.

TABLE ONZIÈME.

RAPPORT DU PIED GREC A NOTRE PIED DE ROI.

Nous avons dit que notre pied est divisé en 1440 dixièmes de ligne, et que le pied romain en avait 1306. (Voyez la Table VII^e^.)

Le rapport du pied romain au pied grec étant comme 24 à 25, nous aurons pour ce dernier 1360 dixièmes de ligne, et une très-légère fraction que nous négligerons : 1360 dixièmes de ligne donnent 11 pouces 4 lignes.

pieds grecs.	pieds de roi.	pouces.	lignes.
1	»	11	4.
2	1	10	8.
3	2	10.	
4	3	9	4.
5	4	8	8.
6	5	8.	
7	6	7	4.
8	7	6	8.
9	8	6.	
10	9	5	4.
11	10	4	8.
12	11	4.	
13	12	3	4.
14	13	2	8.
15	14	2.	
16	15	1	4.
17	16		8.
18	17.		
19	17	11	4.
20	18	10	8.
21	19	10.	
22	20	9	4.
23	21	8	8.
24	22	8.	
25	23	7	4.
26	24	6	8.
27	25	6.	
28	26	5	4.
29	27	4	8.
30	28	4.	
31	29	3	4.
32	30	2	8.
33	31	2.	
34	32	1	4.
35	33		8.
36	34.		
37	34	11	4.
38	35	10	8.
39	36	10.	
40	37	9	4.
41	38	8	8.
42	39	8.	
43	40	7	4.

pieds grecs.	pieds de roi.	pouces.	lignes.
44	41	6	8.
45	42	6.	
46	43	5	4.
47	44	4	8.
48	45	4.	
49	46	3	4.
50	47	2	8.
100	94	5	4.
200	188	10	8.
300	183	4.	
400	377	9	4.
500	472	2	8.
600	566	8.	

Suivant cette table, 600 pieds grecs ne donneraient que 94 toises 2 pieds 8 pouces, au lieu de 94 toises 3 pieds que nous assignons au stade. Cette légère différence vient de ce qu'à l'exemple de M. d'Anville, nous avons, pour abréger les calculs, donné quelque chose de plus au mille romain, et quelque chose de moins au stade.

TABLE DOUZIÈME.

RAPPORT DES STADES AVEC NOS TOISES, AINSI QU'AVEC LES MILLES ROMAINS; LE STADE FIXÉ A 94 TOISES $\frac{1}{2}$.

stades.	toises.	milles.
1	94. $\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{8}$.
2	189.	$\frac{1}{4}$.
3	283 $\frac{1}{2}$.	$\frac{3}{8}$.
4	378.	$\frac{1}{2}$.
5	472 $\frac{1}{2}$.	$\frac{5}{8}$.
6	567.	$\frac{6}{8}$.
7	661 $\frac{1}{2}$.	$\frac{7}{8}$.
8	756.	1.
9	850 $\frac{1}{2}$.	1 $\frac{1}{8}$.
10	945.	1 $\frac{1}{4}$.
11	1039 $\frac{1}{2}$.	1 $\frac{3}{8}$.
12	1134.	1 $\frac{1}{2}$.
13	1228 $\frac{1}{2}$.	1 $\frac{5}{8}$.
14	1323.	1 $\frac{6}{8}$.
15	1417 $\frac{1}{2}$.	1 $\frac{7}{8}$.

stades.	toises.	milles.
16	1572.	2.
17	1602 ½.	2 ⅛.
18	1701.	2 ¼.
19	1795 ½.	2 ⅜.
20	1890.	2 ½.
21	1984 ½.	2 ⅝.
22	2079.	2 ⅝.
23	2173 ½.	2 ⅞.
24	2268.	3.
25	2362 ½.	3 ⅛.
26	2457.	3 ¼.
27	2551 ½.	3 ⅜.
28	2646.	3 ½.
29	2740 ½.	3 ⅝.
30	2835.	3 ⅝.
35	3307 ½.	4 ⅜.
40	3780.	5.
45	4252 ½.	5 ⅝.
50	4725.	6 ¼.
55	5197 ½.	6 ⅞.
60	5670.	7 ½.
65	6142 ½.	7 ⅞.
70	6615.	8 ¾.
75	7087 ½.	9 ⅛.
80	7560.	10.
85	8032 ½.	10 ⅝.
90	8505.	11 ¼.
95	8977 ½.	11 ⅞.
100	9450.	12 ½.
200	18900.	25.
300	28350.	37 ½.
400	37800.	50.
500	47250.	62 ½.
600	56700.	75.
700	66150.	87 ½.
800	75600.	100.
900	85050.	112 ½.
1000	94500.	125.
2000	189000.	250.
3000	283500.	375.
4000	378000.	500.
5000	472500.	625.
6000	567000.	750.

stades.	toises.	milles.
7000	661500.	875.
8000	756000.	1000.
9000	850500.	1125.
10000	945000.	1250.
11000	1039500.	1375.
12000	1134000.	1500.
13000	1228500.	1625.
14000	1323000.	1750.
15000	1417500.	1875.
16000	1512000.	2000.
17000	1606500.	2125.
18000	1701000.	2250.
19000	1795500.	2375.
20000	1890000.	2500.

TABLE TREIZIÈME.

RAPPORT DES STADES AVEC NOS LIEUES DE 2500 TOISES.

stades.	toises
1	94 $\frac{1}{2}$.
2	189.
3	283 $\frac{1}{2}$.
4	378.
5	472 $\frac{1}{2}$.
6	567.
7	661 $\frac{1}{2}$.
8	756.
9	850 $\frac{1}{2}$.
10	945.
11	1039 $\frac{1}{2}$.
12	1134.
13	1228 $\frac{1}{2}$.
14	1323.
15	1417 $\frac{1}{2}$.
16	1512.
17	1606 $\frac{1}{2}$.
18	1701.
19	1795 $\frac{1}{2}$.
20	1890.
21	1984 $\frac{1}{2}$.
22	2079.

stades.	lieues.	toises.
23		2173 ½.
24		2268.
25		2362 ½.
26		2457.
27	1	51 ½.
28	1	146.
29	1	240 ½.
30	1	335.
35	1	807 ½.
40	1	1280.
45	1	1752 ½.
50	1	2225.
55	2	197 ½.
60	2	670.
65	2	1142 ½.
70	2	1615.
75	2	2087 ½.
80	3	60.
85	3	532 ½.
90	3	1005.
95	3	1477 ½.
100	3	1950.
110	4	395.
120	4	1340.
130	4	2285.
140	5	730.
150	5	1675.
160	6	120.
170	6	1065.
180	6	2010.
190	7	455.
200	7	1400.
210	7	2345.
220	8	790.
230	8	1735.
240	9	180.
250	9	1125.
260	9	2070.
270	10	515.
280	10	1460.
290	10	2405.
300	11	850.
400	15	300.

stades.	lieues.	toises.
500	18	2250.
600	22	1700.
700	26	1150.
800	30	600.
900	34	50.
1000	37	2000.
1500	56	1750.
2000	75	1500.
2500	94	1250.
3000	113	1000.
4000	151	500.
5000	189.	
6000	226	2000.
7000	264	1500.
8000	302	1000.
9000	340	500.
10000	378.	
11000	415	2000.
12000	453	1500.
13000	491	1000.
14000	529	500.
15000	567.	
16000	604	2000.
17000	642	1500.
18000	680	1000.
19000	718	500.
20000	756.	
25000	945.	
30000	1134.	
40000	1512.	
50000	1890.	
60000	2268.	
70000	2646.	
80000	3024.	
90000	3402.	
100000	3780.	
110000	4158.	
120000	4536.	
130000	4914.	
140000	5292.	
150000	5570.	
160000	6048.	
170000	6426.	

stades.	lieues.
180000	6804.
190000	7182.
200000	7560.
210000	7938.
220000	8316.
230000	8694.
240000	9072.
250000	9450.
260000	9828.
270000	10206.
280000	10584.
290000	10962.
300000	11340.
400000	15120.

TABLE QUATORZIÈME.

ÉVALUATION DES MONNAIES D'ATHÈNES.

Il ne s'agit pas ici des monnaies d'or et de cuivre, mais simplement de celles d'argent. Si on avait la valeur des dernières, on aurait bientôt celle des autres.

Le talent valait..... 6000 drachmes.
La mine..... 100 dr.
Le tétradrachme..... 4 dr.
La drachme se divisait en six oboles.

On ne peut fixer d'une manière précise la valeur de la drachme. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'en approcher. Pour y parvenir, on doit en connaître le poids et le titre.

J'ai opéré sur les tétradrachmes, parce qu'ils sont plus communs que les drachmes, leurs multiples et leurs subdivisions.

Des gens de lettres dont l'exactitude m'était connue ont bien voulu se joindre à moi pour peser une très-grande quantité de ces médailles. Je me suis ensuite adressé à M. Tillet, de l'Académie des sciences, commissaire du roi pour les essais et affinages des monnaies. Je ne parlerai ni de ces lumières ni de son amour pour le bien public, et de son zèle pour le progrès des lettres: mais je dois le remercier de la bonté qu'il a eue d'essayer quelques tétradrachmes que j'avais reçus d'Athènes, d'en constater le titre, et d'en comparer la valeur avec celle de nos monnaies actuelles.

On doit distinguer deux sortes de tétradrachmes ; les plus anciens, qui ont été frappés jusqu'au temps de Périclès, et peut-être jusque vers la fin de la guerre du Péloponèse ; et ceux qui sont postérieurs à cette époque. Les uns et les autres représentent d'un côté la tête de Minerve, et au revers une chouette. Sur les seconds, la chouette est posée sur un vase ; et l'on y voit des monogrammes ou des noms, et quelquefois, quoique rarement, les uns mêlés avec les autres.

1°. *Tétradrachmes plus anciens.* Ils sont d'un travail plus grossier, d'un moindre diamètre, et d'une plus grande épaisseur que les autres. Les revers présentent des traces plus ou moins sensibles de la forme carrée qu'on donnait au coin dans les temps les plus anciens [a]. (*Voy.* les Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 24, p. 30.)

Eisenschmid (de ponder. et mens. sect. 1, cap. 3.) en publia un qui pesait, à ce qu'il dit, 333 grains, ce qui donnerait pour la drachme 83 grains un quart. Nous en avons pesé quatorze semblables, tirés la plupart du cabinet du roi ; et les mieux conservés ne nous ont donné que 324 grains un quart. On en trouve un pareil nombre dans le recueil des médailles de villes de feu M. le docteur Hunter (p. 48 et 49). Le plus fort est de 265 grains et demi, poids anglais, qui répondent à 323 et demi de nos grains.

Ainsi nous avons d'un côté un médaillon qui pesait, suivant Eisenschmid, 333 grains, et de l'autre vingt-huit médaillons dont les mieux conservés n'en donnent que 324. Si cet auteur ne s'est point trompé, si l'on découvre d'autres médaillons du même temps et du même poids, nous conviendrons que, dans quelques occasions, on les a portés à 332 ou 336 grains ; mais nous ajouterons qu'en général ils n'en pesaient qu'environ 324 ; et, comme dans l'espace de 2200 ans, ils ont dû perdre quelque chose de leur poids, nous pourrons leur attribuer 328 grains ; ce qui donne pour la drachme 82 grains.

Il fallait en connaître le titre. M. Tillet a eu la complaisance d'en passer à la coupelle un qui pesait 324 grains : il a trouvé qu'il était à onze deniers 20 grains de fin, et que la matière presque pure dont il était composé valait intrinséquement, au prix du tarif, 52 liv. 14 sous 3 den. le marc.

« Ce tétradrachme, dit M. Tillet, valait donc intrinséquement » 3 liv. 14 sous, tandis que 324 grains de la valeur de nos » écus, n'ont de valeur intrinsèque que 3 liv. 8 sous.

« Mais la valeur de l'une et de l'autre matière d'argent, con- » sidérée comme monnaie, et chargée des frais de fabrication et

[a] Voyez la planche des Médailles, n°. 8.

» du droit de seigneuriage, reçoit quelque augmentation au-delà » de la matière brute; et de là vient qu'un marc d'argent, com- » posé de huit écus de 6 liv. et de trois pièces de 12 sous, vaut, » par l'autorité du prince, dans la circulation du commerce, » 49 liv. 16 sous, c'est-à-dire, une liv. 7 sous au-delà du prix » d'un autre marc non monnayé, de la matière des écus. » Il faut avoir égard à cette augmentation, si l'on veut savoir combien un pareil tétradrachme vaudrait de notre monnaie actuelle.

Il résulte des opérations de M. Tillet qu'un marc de tétradrachmes dont chacun aurait 324 grains de poids, et 11 deniers 20 grains de fin, vaudrait maintenant dans le commerce 54 liv. 3 sous 9 den.; chaque tétradrachme, 3 liv. 16 sous; chaque drachme, 19 sous; et le talent 5700 liv.

Si le tétradrachme pèse 328 grains, et la drachme 82, elle aura valu 19 sous et environ 3 den., et le talent à peu près 5775 liv.

A 332 grains de poids pour le tétradrachme, la drachme pesant 83 grains vaudrait 19 sous et environ 6 deniers, et le talent à peu près 5850 liv.

A 336 grains pour le tétradrachme, à 84 pour la drachme, elle vaudrait 19 sous 9 deniers, et le talent environ 5925 livres.

Enfin, donnons au tétradrachme 340 grains de poids, à la drachme 85, la valeur de la drachme sera d'environ une livre, et celle du talent d'environ 6000 liv.

Il est inutile de remarquer que, si on attribuait un moindre poids au tétradrachme, la valeur de la drachme et du talent diminuerait dans la même proportion.

2°. *Tétradrachmes moins anciens.* Ils ont eu cours pendant quatre ou cinq siècles : ils sont en beaucoup plus grand nombre que ceux de l'article précédent, et en diffèrent par la forme, le travail, les monogrammes, les noms de magistrats, et d'autres singularités que présentent les revers, mais surtout par les riches ornemens dont la tête de Minerve est parée[a]. Il y a même lieu de penser que les graveurs en pierres et en monnaies dessinèrent cette tête d'après la célèbre statue de Phidias. Pausanias (lib. 1, cap. 24, p. 57) rapporte que cet artiste avait placé un sphinx sur le sommet du casque de la déesse, et un griffon sur chacune des faces. Ces deux symboles se trouvent réunis sur une pierre gravée que le baron de Stosch a publiée (pierres antiq. pl. XIII). Les griffons paraissent sur tous les tétradrachmes postérieurs au temps de Phidias, et jamais sur les plus anciens.

Nous avons pesé au-delà de 160 des tétradrachmes dont je parle maintenant. Le cabinet du roi en possède plus de 120. Les plus

[a] Voyez la planche des Médailles, n°. 10.

forts, mais en très-petit nombre, vont à 320 grains ; les plus communs à 315, 314, 313, 312, 310, 306, etc., quelque chose de plus ou de moins, suivant les différens degrés de leur conservation. Il s'en trouve d'un poids fort inférieur, parce qu'on en avait altéré la matière.

Sur plus de 90 tétradrachmes décrits avec leur poids, dans la collection des médailles de villes de feu M. le docteur Hunter, publiée avec beaucoup de soin en Angleterre, sept à huit pèsent au-delà de 320 de nos grains ; un, entre autres, qui présente les noms de Mentor et Moschion, pèse 271 trois quarts de grains anglais, environ 331 de nos grains : singularité d'autant plus remarquable, que, de cinq autres médaillons du même cabinet, avec les mêmes noms, le plus fort ne pèse qu'environ 318 de nos grains, et le plus faible que 312, de même qu'un médaillon semblable du cabinet du roi. J'en avais témoigné ma surprise à M. Combe, qui a publié cet excellent recueil. Il a eu la bonté de vérifier le poids du tétradrachme dont il s'agit, et il l'a trouvé exact. Ce monument prouverait tout au plus qu'il y eut dans le poids de la monnaie une augmentation qui n'eut pas de suite.

Quoique la plupart des tétradrachmes aient été altérés par le fret et par d'autres accidens, on ne peut se dispenser de reconnaître, à l'inspection générale, que le poids des monnaies d'argent avait éprouvé de la diminution. Fut-elle successive? à quel point s'arrêta-t-elle ? c'est ce qui est d'autant plus difficile à décider, que sur les médaillons du même temps on voit tantôt une uniformité de poids très-frappante, et tantôt une différence qui ne l'est pas moins. De trois tétradrachmes qui offrent les noms de Phanoclès et d'Apollonius (recueil de Hunter, p. 54), l'un donne 253 grains, l'autre 253 un quart, et le troisième, 253 trois quarts, poids anglais ; environ 308 grains un tiers, 308 grains deux tiers, 309 grains, poids français ; tandis que neuf autres, avec les noms de Nestor et de Mnaséas, s'affaiblissent insensiblement depuis environ 320 de nos grains jusqu'à 310. (Ibid. p. 53).

Outre les accidens qui ont partout altéré le poids des médailles anciennes, il paraît que les monétaires grecs, obligés de tailler tant de drachmes à la mine ou au talent, comme les nôtres, tant de pièces de 12 sous au marc, étaient moins attentifs qu'on ne l'est aujourd'hui à égaliser le poids de chaque pièce.

Dans les recherches qui m'occupent ici, on est arrêté par une autre difficulté. Les tétradrachmes d'Athènes n'ont point d'époque, et je n'en connais qu'un dont on puisse rapporter la fabrication à un temps déterminé. Il fut frappé par ordre du tyran

Aristion, qui, en 88 avant J. C., s'étant emparé d'Athènes au nom de Mithridate, en soutint le siége contre Sylla. Il représente d'un côté la tête de Minerve; de l'autre, une étoile dans un croissant, comme sur les médailles de Mithridate. Autour de ce type sont le nom de ce prince, celui d'Athènes, et celui d'Aristion. Il est dans la collection de M. Hunter. M. Combe, à qui je m'étais adressé pour en avoir le poids, a bien voulu prendre la peine de s'en assurer, et de me marquer que le médaillon pèse 254 grains anglais, qui équivalent à 309 et $\frac{18}{72}$ de nos grains. Deux tétradrachmes du même cabinet, où le nom du même Aristion se trouve joint à deux autres noms, pèsent de 313 à 314 de nos grains.

Parmi tant de variations que je ne puis pas discuter ici, j'ai cru devoir choisir un terme moyen. Nous avons vu qu'avant et du temps de Périclès, la drachme était de 81, 82, et même 83 grains. Je suppose qu'au siècle suivant, temps où je place le voyage d'Anacharsis, elle était tombée à 79 grains; ce qui donne pour le tétradrachme 316 grains: je me suis arrêté à ce terme, parce que la plupart des tétradrachmes bien conservés en approchent.

Il paraît qu'en diminuant le poids des tétradrachmes, on en avait affaibli le titre. A cet égard, il n'est pas facile de multiplier les essais. M. Tillet a eu la bonté d'examiner le titre de deux tétradrachmes. L'un pesait 311 grains et environ deux tiers; l'autre 310 grains et $\frac{1}{16}$ de grain. Le premier s'est trouvé de 11 deniers 12 grains de fin, et n'avait en conséquence qu'une 24^{e}. partie d'alliage; l'autre était de 11 deniers 9 grains de fin. En donnant au tétradrachme 316 grains de poids, 11 den. 12 gr. de fin, M. Tillet s'est convaincu que la drachme équivalait à 18 sous et un quart de denier de notre monnaie. Nous négligerons cette fraction de deniers, et nous dirons qu'en supposant, ce qui est très-vraisemblable, ce poids et ce titre, le talent valait 5400 livres de notre monnaie actuelle. C'est d'après cette évaluation que j'ai dressé la table suivante. Si, en conservant le même titre, on n'attribuait au tétradrachme que 312 grains de poids, la drachme de 78 grains, ne serait que de 17 sous 9 deniers, et le talent de 5325 liv. Ainsi la diminution ou l'augmentation d'un grain de poids par drachme diminue ou augmente de 3 den. la valeur de cette drachme, et de 75 liv. celle du talent. On suppose toujours le même titre.

Pour avoir un rapport plus exact de ces monnaies avec les nôtres, il faudrait comparer la valeur respective des denrées. Mais j'ai trouvé tant de variations dans celles d'Athènes, et si peu de secours dans les auteurs anciens, que j'ai abandonné ce

travail. Au reste, il ne s'agissait, pour la table que je donne ici, que d'une approximation générale.

Elle suppose, comme je l'ai dit, une drachme de 79 grains de poids, de 11 deniers 12 grains de fin, et n'est relative qu'à la seconde espèce de tétradrachmes.

drachmes.	livres.	sous.
Une drachme.		18.
Obole, sixième partie de la drachme.		3.
2 drachmes.	1	16.
3.	2	14.
4. ou 1 tétradrachme.	3	12.
5.	4	10.
6.	5	8.
7.	6	6.
8.	7	4.
9.	8	2.
10.	9.	
11.	9	18.
12.	10	16.
13.	11	14.
14.	12	12.
15.	13	10.
16.	14	8.
17.	15	6.
18.	16	4.
19.	17	2.
20.	18.	
21.	18	18.
22.	19	16.
23.	20	14.
24.	21	12.
25.	22	10.
26.	23	8.
27.	24	6.
28.	25	4.
29.	26	2.
30.	27.	
31.	27	18.
32.	28	16.
33.	29	14.
34.	30	12.
35.	31	10.
36.	32	8.
37.	33	6.

drachmes.	livres.	sous.
38.	34	4.
39.	35	2.
40.	36.	
41.	36	18.
42.	37	16.
43.	38	14.
44.	39	12.
45.	40	10.
46.	41	8.
47.	42	6.
48.	43	4.
49.	44	2.
50.	45.	
51.	45	18.
52.	46	16.
53.	47	14.
54.	48	12.
55.	49	10.
56.	50	8.
57.	51	6.
58.	52	4.
59.	53	2.
60.	54.	
61.	54	18.
62.	55	16.
63.	56	14.
64.	57	12.
65.	58	10.
66.	59	8.
67.	60	6.
68.	61	4.
69.	62	2.
70.	63.	
71.	63	18.
72.	64	16.
73.	65	14.
74.	66	12.
75.	67	10.
76.	68	8.
77.	69	6.
78.	70	4.
79.	71	2.
80.	72.	

drachmes.		livres.	sous.
81		72	18.
82		73	16.
83		74	14.
84		75	12.
85		76	10.
86		77	8.
87		78	6.
88		79	4.
89		80	2.
90		81.	
91		81	18.
92		82	16.
93		83	14.
94		84	12.
95		85	10.
96		86	8.
97		87	6.
98		88	4.
99		89	2.
100 drachmes ou	1 mine	90.	
200	2 mines	180.	
300	3 mines	270.	
400	4 mines	360.	
500	5 mines	450.	
600	6 mines	540.	
700	7 mines	630.	
800	8 mines	720.	
900	9 mines	810.	
1000	10 mines	900.	
2000	20 mines	1800.	
3000	30 mines	2700.	
4000	40 mines	3600.	
5000	50 mines	4500.	
6000	60 mines composent le talent.		

talens.	
1	5,400.
2	10,800.
3	16,200.
4	21,600.
5	27,000.
6	32,400.
7	37,800.
8	43,200.

talens.	livres.
9	48,600.
10	54,000.
11	59,400.
12	64,800.
13	70,200.
14	75,600.
15	81,000.
16	86,400.
17	91,800.
18	97,200.
19	102,600.
20	108,000.
25	135,000.
30	162,000.
40	216,000.
50	270,000.
60	324,000.
70	378,000.
80	432,000.
90	486,000.
100	540,000.
200	1,080,000.
300	1,620,000.
400	2,160,000.
500	2,700,000.
600	2,240,000.
700	3,780,000.
800	4,320,000.
900	4,860,000.
1000	5,400,000.
2000	10,800,000.
3000	16,200,000.
4000	21,600,000.
5000	27,000,000.
6000	32,400,000.
7000	37,800,000.
8000	43,200,000.
9000	48,600,000.
10000	54,000,000.

TABLE QUINZIÈME,

RAPPORT DES POIDS GRECS AVEC LES NÔTRES.

Le talent attique pesait 60 mines ou 600 drachmes; la mine 100 drachmes: nous supposons toujours que la drachme pesait 79 de nos grains. Parmi nous, le gros pèse 72 grains; l'once, composée de 8 gros, pèse 576 grains; le marc, composé de 8 onces, pèse 4608 grains; la livre, composée de 2 marcs, pèse 9216 grains.

drachmes.	livres.	marcs.	onces.	gros.	grains.
1				1	7.
2				2	14.
3				3	21.
4				4	28.
5				5	35.
6				6	42.
7				7	49.
8			1	»	56.
9			1	1	63.
10			1	2	70.
11			1	4	5.
12			1	5	12.
13			1	6	19.
14			1	7	26.
15			2	»	33.
16			2	1	40.
17			2	2	47.
18			2	3	54.
19			2	4	61.
20			2	5	68.
21			2	7	3.
22			3	»	10.
23			3	1	17.
24			3	2	24.
25			3	3	31.
26			3	4	38.
27			3	5	45.
28			3	6	52.
29			3	7	59.
30			4	»	66.
31			4	2	1.
32			4	3	8.

drachmes.	livres.	marcs.	onces.	gros.	grains.
33			4	4	15.
34			4	5	22.
35			4	6	29.
36			4	7	36.
37			5	»	43.
38			5	1	50.
39			5	2	57.
40			5	3	64.
41			5	4	71.
42			5	6	6.
43			5	7	13.
44			6	»	20.
45			6	1	27.
46			6	2	34.
47			6	3	41.
48			6	4	48.
49			6	5	55.
50			6	6	62.
60		1	»	1	60.
70		1	1	4	58.
80		1	2	7	56.
90		1	4	2	54.
100 drachmes ou une mine		1	5	5	52.
2 mines	1	1	3	3	32.
3	2	1	1	1	12.
4	3	»	6	6	64.
5	4	»	4	4	44.
6	5	»	2	2	24.
7	6	»	»	»	4.
8	6	1	5	5	56.
9	7	1	3	3	36.
10	8	1	1	1	16.
11	9	»	6	6	68.
12	10	»	4	4	48.
13	11	»	2	2	28.
14	12	»	»	»	8.
15	12	1	5	5	60.
16	13	1	3	3	40.
17	14	1	1	1	20.
18	15	»	6	7	».
19	16	»	4	4	52.
20	17	»	2	2	32.
21	18	»	»	»	12.

drachmes.	livres.	marcs.	onces.	gros.	grains.
22	18	1	5	5	64.
23	19	1	3	3	44.
24	20	1	1	1	24.
25	21	»	6	7	4.
26	22	»	4	4	56.
27	23	»	4	4	56.
28	24	»	2	2	36.
29	24	1	5	5	68.
30	25	1	3	3	48.
35	30	»	»	»	20.
40	34	»	4	4	64.
45	38	1	1	1	36.
50	42	1	5	6	8.
60 mines ou un talent	51	»	6	7	24.
2 talens	102	1	5	6	48.
3	154	»	4	6	».
4	205	1	3	5	24.
5	257	»	2	4	48.
6	308	1	1	4	».
7	360	»	»	3	24.
8	411	»	7	2	48.
9	462	1	6	2	».
10	514	»	5	1	24.
20	1028	1	2	2	48.
30	1542	1	7	4	».
40	2057	»	4	5	24.
50	2571	1	1	6	48.
60	3085	1	7	»	».
70	3600	»	4	1	24.
80	4114	1	1	2	48.
90	4628	1	6	4	».
100	5143	»	3	5	24.
500	25716	»	2	2	48.
1000	51432	»	4	5	24.
2000	102864	1	1	2	48.
3000	154296	1	6	»	».
4000	205729	»	2	5	24.
5000	257161	»	7	2	48.
10000	514322	1	6	5	24.

INDEX

DES AUTEURS ET DES ÉDITIONS

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

ACADÉMIE des Belles-Lettres et des Sciences. Voy. Mémoires de l'Académie.

Achillis Tatii de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII, gr. et lat. ex. recens. B. G. L. Boden. Lipsiæ, 1776, in-8°.

Adagia, sive proverbia Græcorum ex Zenobio, seu Zenodoto, etc. gr. et lat. Antuerpiæ, 1612, in-4°.

AEliani (Cl.) tactica, gr. et lat. edente Arcerio. Ludg. Bat. 1613, in-4°.

AEliani de naturâ animalium libri XVII, gr. et lat. cum notis varior. curante Abr. Gronovio. Londini, 1744, 2 vol. in-4°.

——— Variæ hist. gr. et lat. cum notis Perizonii, curâ Abr. Gronovii. Ludg. Bat. 1731, 2 vol. in-4°.

AEneæ Tactici commentarius Poliorceticus, gr. et lat. Vide Polybium Is. Casauboni. Parisiis, 1609, vel 1619, in-fol.

AEschines de falsâ legatione; idem contra Ctesiphontem, etc. gr. et lat. in operibus Demosthenis, edit. Wolfii. Francofurti, 1604, in-fol.

AEschinis Socratici dialogi tres, gr. et lat. recensuit P. Horreus. Leovardiæ, 1718, in-8°.

AEschyli tragœdiæ VII, à Francisco Robortello ex MSS. expurgatæ, ac suis metris restitutæ, græcè. Venetiis, 1552, in-8°.

——— Tragœdiæ VII, gr. et lat. curâ Thom. Stanleii. Londini, 1663, in-fol.

——— Vita præmissa editioni Robortelli. Venetiis, 1552, in-8°.

——— Vita præmissa editioni Stanleii. Londini, 1663, in-fol.

Agathemeri de geographiâ libri duo, gr. et lat. apud geographos minores. Tom. II. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8°.

Alcæi carmina, gr. et lat. apud poetas græcos veteres, cum notis Jac. Lectii. Aureliæ Allobrogum, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

Aldrovandi (Ulyssis) opera omnia. Bononiæ, 1599, 13 vol. in-fol.

Allatius (Leo) de patriâ Homeri. Lugduni, 1640, in-8°.

Alypii introductio musica, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, ex edit. Marc. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.

Amelot de La Houssaie, histoire du gouvernement de Venise. Paris, 1685, in-8°.

Ammiani Marcellini rerum gestarum libri XVIII, edit. Henr. Valesii. Parisiis, 1681, in-fol.

Ammonii vita Aristotelis, gr. et lat. in operibus Aristotelis, edit. Guil. Duval. Parisii, 1629, 2 vol. in-fol.

Amœnitates litterariæ, stud. Jo. Georg. Schelhornii. Francofurti, 1730, 12 vol. in-8°.

Ampelii libri memorabiles ad calcem historiæ L. An. Flori, cum notis variorum. Amstelod. 1702, in-8°.

Amyot (Jacques), trad. des œuvres de Plutarque. Paris, Vascosan, 1567, 14 vol. in-8°.

Anacreontis carmina, gr. et lat. edit. Barnesii. Cantabrigiæ, 1705, in-8°.

Andocides de mysteriis et de pace, gr. apud oratores græcos, edit. Henr. Stephani, 1575, in-fol.

Anthologia græcorum epigrammatum, gr. edit. Henr. Stephani. 1566, in-4°.

Antiphontis orationes, gr. et lat. apud oratores Græciæ præstantiores. Hanoviæ, 1619, in-8°.

Antonini itinerarium, edit. Pet. Wesselingii. Amstelod. 1735, in-4°.
Anville (d'), mesures itinéraires. Paris, 1769, in-8°.
Aphthonii progymnasmata, gr. edit. Franc. Porti. 1570, in-8°.
Apollodori bibliotheca, gr. et lat. edit. Tanaquilli Fabri. Salmurii, 1661, in-8°.
Apollodorus, apud Donatum inter grammaticæ latinæ auctores, edit. Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4°.
Apolloni Rhodii Argonauticon, gr. et lat. edit. Jer. Hoelzlini. Lugd. Bat. 1641, in-8°.
Appiani Alexandrini historiæ, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelodami, 1670, 2 vol. in-8°.
Apsini de arte rhetoricâ præcepta, gr. apud rhetores græcos. Venetiis, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.
Apulcii (Lucii) metamorphoseon libri XI, edit. Pricæi. Goudæ, 1650, in-8°.
Arati phænomena, gr. et lat. edit. Grotii. Apud Raphelingium, 1600, in-4°.
——— Phænomena, gr. Oxonii, 1672, in-8°.
Archimedis opera, gr. et lat. edit. Dav. Rivalti. Parisiis, 1615, in-fol.
Aristides Quintilianus de musicâ, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.
Aristidis orationes, gr. et lat. edit. G. Canteri. 1603, 3 vol. in-8°.
Aristophanis comœdiæ, gr. et lat. cum notis Ludolph. Kusteri. Amstelod. 1710, in-fol.
Aristotelis opera omnia, gr. et lat. ex recensione G. Duval. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.
Aristoxenis harmonicorum libri tres, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.
Arnaud (l'abbé), lettre sur la musique. 1754, in-8°.
Arriani historia expedit. Alexandri magni, gr. et lat. edit. Jac. Gronovii. Lugd. Bat. 1704, in-fol.
——— Tactica, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelod. 1683, in-8°.
——— Diatribe in Epictetum, gr. et lat. edit. Jo. Uptoni. Londini, 1741, 2 vol. in-4°.
Athenæi deipnosophistarum libri XV, gr. et lat. ex recens. Is. Casauboni. Lugduni, 1612, 2 vol. in-fol.
Athenagoræ opera, scilicet, apologia et legatio pro Christianis, gr. et lat. Lipsiæ, 1685, in-8°.
Aubignac (l'abbé Hédelin d'), pratique du théâtre. Amsterdam, 1715, 2 vol. in-8°.
Augustini (Sancti) opera, edit. Benedictinor. Parisiis, 1679, 11 vol. in-fol.
Avienus (Rufus Festus), in Arati prognostica, gr. Parisiis, 1559, in-4°.
Auli-Gellii noctes atticæ, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1666, in-8°.
Aurelii Victoris historia romana, cum notis variorum, Lugd. Bat. 1670, in-8°.
Bacchii Senioris introd. artis musicæ, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auct. edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.
Bailly, histoire de l'astronomie ancienne. Paris, 1781, in-4°.
Banier, la Mythologie, ou les fables expliquées par l'histoire. Paris, 1738, 3 vol. in 4°.
Barnes vita Euripidis, in editione Euripidis. Cantabrig. 1694, in-fol.
Batteux, histoire des causes premières. Paris, 1769, 2 vol. in-8°.
——— Traduct. des quatre poétiques. Paris, 1771, 2 vol. in-8°.
Bayle (Pierre), Dictionnaire historique. Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol.
——— Pensées sur la comète. Rotterdam, 1704, 4 vol. in-12.
——— Réponse aux quest. d'un provincial. Rotterdam, 1704, 5 vol. in-12.
Beausobre, histoire du Manichéisme. Amsterd. 1734, 2 vol. in-4°.

Bellorii (Joan. Petr.) expositio symbolici deæ Syriæ simulacri, in thesaur. ant. Græc. tom. 7.
Belon, observations de plusieurs singularités trouvées en Grèce, Asie, etc. Paris, 1588, in-4°.
Bernardus de ponderibus et mensuris. Oxoniæ, 1688, in-8°.
Bidet, traité de la culture de la vigne. Paris, 1759. 2 vol. in-12.
Bircovii (Sim.), notæ in Dionysium Halicarnass. de structurâ orationis, ex recensione Jac. Upton. Londini, 1702, in 8°.
Blond (l'abbé Le), description des pierres gravées de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.
Bocharti geographia sacra. Lugd. Bat. 1707, in-fol.
Beotii de musicâ libri IV, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstelod. 1652, 2 vol. in-4°.
Boileau Despréaux, traduction de Longin, dans ses œuvres. Paris, 1747, 5 vol. in-8°.
Bordone (Benedetto), isolario. In Venegia, 1534, in-fol.
Bossu (Le), traité du poëme épique. Paris, 1708, in-12.
Bougainville, dissert. sur les métropoles et les colonies. Paris, 1745, in-12.
Brissonius (Barn.) de regio Persarum principatu. Argentorati, 1710, in-8°.
Bruce, voyage en Nubie et en Abyssinie. Paris, 1791, 10 vol in-8°.
Brukeri historia critica philosophiæ. Lipsiæ, 1742, 6 vol. in-4°.
Brumoy (le P.), traduction du théâtre des Grecs. Paris, 1749, 6 vol. in-12.
Brun (le P. Le), histoire critique des pratiques superstitieuses. Paris, 1750, 4 vol. in-12.
Brunck (Rich. Fr. Phil.) edit. Aristophanis, gr. et lat. 1783, 4 vol. in-8°.
Bruyn (Corn. Le), ses voyages au Levant, dans l'Asie mineure, etc. Rouen, 1725, 5 vol. in-4°.
Buffon, histoire naturelle. Paris, 1749, 32 vol. in-4.°
Bulengerus (Jul. Cæs.) de ludis veterum. In thes. antiquit. græcar. tom. 7.
——— De theatro. In thesaur. antiquit. rom. tom. 9.
Burigny, théologie païenne; ou sentimens des philosophes et des peuples païens, sur Dieu, sur l'âme, etc. Paris, 1754, 2 vol. in-12.

Cæsaris (Caii Jul.) quæ extant, edit. Fr. Oudendorpii. Lugd. Bat. 1737, 2 vol. in-4°.
Callimachi hymni et epigrammata, gr. et lat. edit. Spanhemii. Ultrajecti, 1697, 2 vol. in-8°.
Capitolini vita Antonini philosophi, apud historiæ Augustæ scriptores, edit. Salmasii et Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Casaubonus (Isaacus) de satyrica Græcorum poesi. In museo philologico et historico Th. Crenii. Lugd. Bat. 1699, in 12.
Castellanus de festis Græcorum. In thesauro antiquit. græcarum, t. 7.
Catullus cum observationibus Is. Vossii. Londini, 1684, in-4°.
Caylus (le comte de), recueil d'antiquités. Paris, 1752, 7 vol. in-4°.
Celsus (Cornel.) de re medicâ, edit. J. Valart. Parisiis, 1772, in-12.
Censorinus de die natali, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1743. in-8°.
Certamen Homeri et Hesiodi, gr. in edit. Homeri à Barnesio. Cantabrigiæ, 1711, 2 vol. in-4°.
Chabanon, traduction de Théocrite. Paris, 1777, in-12.
——— Traduction des Pythiques de Pindare. Paris, 1772, in-8°.
Chandler's travels in Greece, and in Asia minor. Oxford and London, 1776, 2 vol. in-4°.
——— Inscriptiones antiquæ, gr. et lat. Oxonii, 1774, in-fol.

Chardin, ses voyages. Amsterdam, 1711, 10 vol. in-12.
Charitonis de Chærea et Callirrhoe amoribus, libri VIII, gr. et lat. edit. Jo. Jac. Reskii. Amstel. 1750, in-4°.
Chau (l'abbé de La), description des pierres gravées de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.
Chishull antiquitates asiaticæ, gr. et lat. Londini, 1728, in-fol.
Choiseul-Gouffier (le comte de), voyage de la Grèce. Paris, 1782, in-fol.
Christiani (Flor.) notæ in Aristophanem, edit. Lud. Kusteri. Amstelodami, 1710, in-fol.
Ciceronis opera, edit. Oliveti. Parisiis, 1740, 9 vol. in-4°.
Claudiani (Cl.) quæ extant, edit. Jo. Mat. Gesneri. Lipsiæ, 1759, 2 vol. in-8°.
Clementis Alexandrini opera, gr. et lat. edit. Potteri. Oxoniæ, 1715, 2 vol. in-fol.
Clerc (Daniel Le), histoire de la médecine. La Haye, 1729, in-4°.
Clerici (Joan.) ars critica. Amstelodami, 1712, 3 vol. in-8°.
Columella de re rusticâ, apud rei rusticæ scriptores, curante Jo. M. Gesnero. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4°.
Coluthus de raptu Helenæ, gr. et lat. edit. Aug. Mar. Bandinii. Florentiæ, 1765, in-8°.
Combe (Carol.) nummorum veterum populorum et urbium, qui in museo G. Hunter asservantur, descript. Londini, 1782, in-4°.
Conti (abate) illustrazione del Parmenide di Platone. In Venezia, 1743, in-4°.
Corneille (Pierre), son théâtre. Paris, 1747, 6 vol. in-12.
Cornelii Nepotis vitæ illustrium virorum, edit. J. H. Boecleri. Trajecti ad Rhen. 1705, in-12.
Corsini (Eduardi) fasti attici. Florentiæ, 1744, 4 vol. in-4°.
——— Dissertationes IV agonisticæ. Florent. 1747, in-4°.
——— Dissertatio de natali die Platonis, in volum. VI symbolarum litteriarum. Florent. 1749, 10 vol. in-8°.
——— Notæ Græcorum, sive vocum et numerorum compendia quæ in æreis atque marmoreis Græcorum tabulis observantur. Florent. 1749, in-fol.
Cragius de republicâ Lacedæmoniorum. In thes. antiq. græcarum, tom. 5.
Crenius (Thomas) museum philologic. Lugd. Bat. 1699, in-12.
Croix (le baron de Sainte-), examen critique des anciens hist. d'Alexandre. Paris, 1775, in-4°.
——— De l'état et du sort des colonies des anciens peuples. Philadelphie, 1779, in-8°.
Croze (La), thesaurus epistolicus. Lipsiæ, 1742, 2 vol. in-4°.
Cudworthi (Radulph.) systema intellectuale. Lugd. Bat. 1673, 2 vol. in-4°.
Cuperi (Gisb.) apotheosis vel consecratio Homeri. Amstelod. 1683, in-4°.
——— Harpocrates. Ultrajecti, 1687, in-4°.

Dacier (André), traduction des œuvres d'Hippocrate, Paris, 1697, 2 vol. in-12.
——— La poétique d'Aristote, trad. avec des remarques. Paris, 1692, in-4°.
Dacier (madame), traduction des œuvres d'Homère. Paris, 1719, 6 vol. in-12.
——— Traduction de *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane. Paris, 1684, in-12.
——— Traduction d'Anacréon. Amsterdam, 1716, in-8°.
——— Traduction des comédies de Térence. Rotterd., 1717, 3 vol. in-8°.
Dale (Ant. van), de oraculis veterum dissertationes. Amstel. 1700, in-4°.
——— Dissertationes IX antiquitatibus, quin et marmoribus illustrandis inservientes. Amstelodami, 1743, in-4°.

Demetrius Phalereus de elocutione, gr. et lat. Glasguæ, 1743, in-4°.
Demosthenis et Æschinis opera, gr. et lat. edente H. Wolfio. Francofurti, 1604, in-fol.
——— Opera, gr. et lat. cum notis Joan. Taylor. Cantabrigiæ, 1748 et 1757, tom. 2 et 3 in-4°.
Description des principales pierres gravées du cabinet de M. le duc d'Orléans. Paris, 1780, 2 vol. in-fol.
Dicæarchistatus Græciæ, gr. et lat. apud geographos minores, Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8°.
Dinarchus in Demosthenem, gr. apud oratores græcos, edit. H. Stephan. 1575, in-fol.
Diodori Siculi bibliotheca historica, gr. et lat., edit. Rhodomani. Hanoviæ, 1604, in-fol.
——— Eadem historia, gr. et lat. edit. Petri Wesselingii. Amstelod. 1746, 2 vol. in-fol.
Diogenis Laertii vitæ illustrium philosophorum, gr. et lat. edente Egeid. Menagio. Amstelodami, 1692, 2 vol. in-4°.
Diomedis de oratione libri tres, apud grammaticæ lat. auctores, stud. Eliæ Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4°.
Dionis Cassii historia romana, gr. et lat. edit. Reimari. Hamburgi, 1750, 2 vol. in-fol.
Dionis Chrysostomi orationes, gr. et lat. edit. Is. Casauboni. Lutetiæ, 1604, in-fol.
Dionysii Halicarnassensis opera, gr. et lat. edit. Jo. Jac. Reiske. Lipsiæ, 1774, 6 vol. in-8°.
Dionysius Peregieta, gr. et lat. apud geographos min. græcos. Oxonii, 1698, 4 vol. in 8°.
Dodwel (Henr.) de veteribus Græcorum Romanorumque cyclis. Oxonii, 1701, in-4°.
——— Annales Thucydidei et Xenophontei, ad calcem operis ejusdem de cyclis. Oxonii, 1710, in-4°.
Donati fragmenta de comœdia et tragœdia, apud Terentium edit. Westerhovii. Hagæcomitis, 1726, 2 vol. in-4°.
D'Orville. (*Voyez* Orville.)
Dubos, réflexions sur la poésie et sur la peinture. Paris, 1740, 3 vol. in-12.
Duporti (Jac.) prælectiones in Theophr. characteres. Cantabrig. 1712, in-8°.
Dupuis, traduction du théâtre de Sophocle. Paris, 1777, 2 vol. in-12.

Eisenchmidius de ponderibus et mensuris veterum. Argentorati, 1737, in-12.
Emmius (Ubo), Lacedæmona antiqua.
——— De republicâ Carthaginiensium, etc. in thes. antiquit. græcarum, tom. 4.
Empirici (Sexti) opera, gr. et lat. edit. Fabricii. Lipsiæ, 1718, in-fol.
Epicteti Enchiridion, gr. et lat. edit. Uptoni. Londini, 1741, 2 vol. in-4°.
Erasmi (Desid.) adagia. Parisiis, 1572, in-fol.
Eschenbachi (Andr. Christ.) epigenes de poesi Orph. in priscas orphicorum carminum memorias, liber commentarius. Noribergæ, 1702, in-4°.
Esprit des Lois. (Voy. Montesquieu.)
Etymologicon magnum, gr. Venetiis, 1549, in-fol.
Euclidis introductio harmonica, gr. et lat. apud. antiq. musicæ auct. edit. Meibomii. Amstelodami, 1652, 2 vol. in-4°.
Euripidiis tragœdiæ, gr. et lat. edit. Barnesii. Cantabr. 1694, in-fol.
Eusebii Pamphili præparatio et demonstratio evang. gr. et lat. Fr. Vigeri. Parisiis, 1628, 2 vol. in-fol.

Eusebii Pamphili thesaurus temporum, sive chronicon, gr. et lat. edit. Jos. Scaligeri. Amstelodami, 1658, in-fol.
Eustathii commentaria in Homerum, gr. Romæ, 1542, 4 vol. in-fol.
——— Commentaria ad Dionysium Peregietem, gr. apud geographos minores græcos, t. 4. Oxonii, 1698, 4 vol. in-8°.

Fabri (Pet.) agonisticon, sive de re athleticâ. In thesauro antiquit. græcarum, t. 8.
Fabri (Tanaquilli) notæ in Luciani Timon. Parisiis, 1655, in-4°.
Fabricii (Jo. Alb.) bibliotheca græca. Hamburgi, 1708, 14 vol. in-4°.
Falconet, ses œuvres. Lausanne, 1781, 6 vol. in-8°.
Feithii (Everh.) antiquitates homericæ. Argentor. 1743, in-12.
Ferrarius (octavius) de re vestiariâ. In thesaur. antiq. roman. tom. 6.
Florus (Luc. Ann.) cum notis variorum. Amstelod. 1702, in-8°.
Folard. (Voy. Polybe.)
Fourmont (Est.), Inscriptions manuscrites, à la bibliothèque du roi.
——— Voyage manuscrit de l'Argolide.
Fréret, défense de la chronologie. Paris, 1758, in-4°.
——— Observations manuscrites sur la condamnation de Socrate.
Frontini (Sexti Jul.) libri IV strategematicon, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1779, in-8°.

Galeni (Claud.) opera, gr. Basileæ, 1538, 5 vol. in-fol.
Galiani architettura di Vitruvio. Napoli, 1758, in-fol.
Gassendi (Pet.) opera omnia, Lugduni, 1658, 6 vol. in-fol.
Gaudentii harmonica introductio, gr. et lat. apud antiquæ musicæ auctores, edit. Meibomii. Amstel. 1652, 2 vol. in-4°.
Gellius. (*Voy.* Aulus-Gellius.)
Gemini elementa astronomiæ, gr. et lat. apud Petavium de doctrinâ temporum, tom. 3. Antverpiæ, 1703, 3 vol. in-fol.
Geographiæ veteris scriptores græci minores, gr. et lat. edit. H. Dodwelli et Jo. Hudson. Oxoniæ, 1698, 4 vol. in-8°.
Geoponicorum de re rusticâ libri XX, græc. et lat. edit. Pet. Needham. Cantabrig. 1704, in-8°.
Gesneri (Conradi) hist. animalium. Tiguri, 1558, 4 vol. in-fol.
Goguet, de l'origine des lois, etc. Paris, 1758, 3 vol. in-4°.
Gourcy (l'abbé de), histoire philosophique et politique des lois de Lycurgue, Paris, 1768, in-8°.
Grævii (Jo. Georg.) Thesaurus antiquitatum roman. Lugd. Bat. 1694, 12 vol. in-fol.
Granger, voyage en Egypte. Paris, 1745, in-12.
Gronovii (Jacobi) thesaurus antiquitatum græcarum. Lugd. Bat. 1697, 13 vol. in-fol.
Gruteri (Jani) inscriptiones antiq. curante Jo. Georg. Grævio. Amstelodami, 1707, 4 vol. in-fol.
Guilletière (La), Athènes ancienne et nouvelle. Paris, 1675, in-12.
——— Lacedémone ancienne et nouvelle. Paris, 1676, 2 vol. in-12.
Guischart (Charles), mémoires sur les Grecs et les Romains. Lyon, 1760, 2 vol. in-8°.
Gillius (Pet.) de topographiâ Constantinopoleos, in thes. antiquit. græcarum, t. 6.
Gyraldi (Lilii Greg.) opera omnia. Lugd. Bat. 1696, 2 vol. in-fol.

Harpocrationis lexicon, gr. et lat. cum notis Mausaci et H. Valesii. Lugd. Bat. 1683, in-4°.

Heliodori AEthiopica, gr. et lat. edit. Jo. Bourdelotii. Parisiis, 1619, in-8°.
Hephæstionis Alexandrini Enchiridion. de metris, gr. edit. J. Conr. de Paw. Traj. ad Rhen. 1726, in-4°.
Heraclides ponticus de Politiis, gr. et lat. in thesaur. antiquit. græc. tom. 6.
Heraldi animadversiones in jus atticum. Parisiis, 1650, in-fol.
Hermogenis ars oratoria, gr. apud antiquos rhetores græcos. Venetiis, Aldus, 1508, 2 vol. in-fol.
——— Ars oratoria, gr. edit. Franc. Porti. 1570, in-8°.
——— Ars oratoria, gr. et lat. edit. Gasp. Laurentii. Colon. Allobrog. 1614, in-8°.
Herodiani historiarum libri VIII, gr. et lat. Edimb. 1724, in-8°.
Herodoti historiarum libri IX, gr. et lat. edit Pet. Wesselingii. Amstelodami, 1763, in-fol.
Hesiodi opera, gr. et lat. cum scholiis Procli, Mosch. etc. edit. Heinsii. 1603, in-4°.
Hesychii lexicon, gr. edit. Alberti. Lugd. Bat. 1746, 2 vol. in-fol.
Hesychii Milesii opuscula, gr. et lat. edente Meursio. Lugd. Bat. 1613, in-12.
Hieroclus commentarius in aurea carmina Pythag. gr. et lat. edit. Needham. Cantabrig. 1709, in-8°.
Hippocratis opera, gr. et lat. cum notis varior. curante Jo. Ant. vander Linden. Lugd. Bat. 1665, 2 vol. in-8°.
Historiæ Augustæ scriptores, cum notis Cl. Salmasii et Is. Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Historiæ poeticæ scriptores, gr. et lat. edit. Th. Gale. Parisiis, 1675, in-8°.
Homeri opera, gr. et lat. edit. Barnesii. Cantabrigiæ, 1711, 2 vol. in-4°.
Horacii Flacci (Q.) carmina, edit. Gesneri. Lipsiæ, 1752, in-8°.
Hori Apollinis hieroglyphica, gr. et lat. edit. Dan. Hoeschilii. Aug. Vindel. 1595, in-4°.
Huetii (Pet. Dan.) Alnetanæ quæstiones. Parisiis, 1690, in-4°.
Hume, discours politiques. Paris, 1754, 2 vol. in-12.
Hunter (G.) descriptio nummorum veterum populorum et urbium, qui in museo ejus asservantur. Londini, 1782, in-4°.
Hyde (Th.) de ludis orientalibus. Oxonii, 1694, 2 vol. in-8°.
Hygini fabulæ, apud auctores mytographos latinos, edit. Aug. van. Staveren. Lugd. Bat. 1742, in-4°.

Jablonski (Paul. Ernest.) Pantheon AEgyptior. Francofurti, 1750, 3 vol. in-8°.
Jamblichi de mysteriis liber, græcè et lat. edit. Th. Gale. Oxonii, 1678, in-fol.
——— De vitâ pythagoricâ liber, gr. et lat. cum notis Ludolp. Kusteri: accedit Porphyrius de vitâ Pythagoræ, gr. et lat. cum notis L. Holstenii et Conr. Rittershusii. Amstelodami, 1707, in-4°.
Josephi (Flavii) opera omnia, gr. et lat. edit. Sig. Havercampi. Amstelodami, 1726, 2 vol. in-fol.
Isæi orationes, gr. apud oratores veteres græcos, edit. H. Stephani. 1575, in-fol.
Isocratis opera. gr. et lat. cum notis Guil. Battie. Londini, 1749, 2 vol. in-8°.
Juliani imperatoris opera. gr. et lat. edit. Ezech. Spanhemii. Lipsiæ, 1696, in-fol.
Junius de picturâ veterum. Rotterdami, 1694, in-fol.
Justini histor. cum notis variorum, cura Abr. Gronovii. Lugd. Bat. 1760, in-8°.

Justini martyris (sancti) opera omnia, gr. et lat. stud. monachorum ordinis S. Benedicti. Parisiis, 1742, in-fol.
Juvenalis (Dec. Jun.) et Auli Persii Flacci satyræ, cum notis Mirici Casauboni. Lugd. Bat. 1695, in-4°.

Kirchmannus de funeribus Roman. Lugd. Bat. 1672, in-12.

Lactantii Firmiani (L. C.) opera, stud. Nic. Lenglet du Fresnoy. Parisiis, 1748, 2 vol. in-4°.
Lalande, astronomie. Paris, 1771, 4 vol. in-4°.
Lampridius in Alexandrum Severum, apud hist. Aug. scriptores, edit. Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Larcher, histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1786, 7 vol. in-8°.
——— Supplément à la philosophie de l'hist. Amst. 1769, in-8°.
Le Roi. (Voy. Roi.)
Lesbonax in Protrept. apud oratores græcos, edit. H. Stephani, 1575, in-fol.
Libanii præludia oratoria et declamationes, gr. et lat. edit. Fed. Morelli. Parisiis, 1606, 2 vol. in-fol.
Livii (Titi) historiæ, cum notis Joan. Bapt. Ludov. Crevier. Parisiis, 1735, 6 vol. in-4°.
Lomeyerus de lustrationibus veterum gentilium. Ultraj. 1681, in-4°.
Longi pastoralia de Daphnide et Chloe, gr. et lat. edit. Jungermanni. Hanoviæ, 1605, in-8°.
Longinus de sublimitate, gr. et lat. edit. Tollii. Traj. ad Rhen. 1694, in-4°.
Lucani (M. An.) Pharsalia, edit. Fr. Oudendorpii. Lugd. Bat. 1728, in-4°.
Lucas (Paul), voyage de la Haute-Egypte. Rouen, 1719, 3 vol. in-12.
Luciani opera, gr. et lat. edit. Tib. Hemsterhuisii et Reitzii. Amstelodami, 1743, 4 vol. in-4°.
Lucretii Cari (Titi) de rerum naturâ libri VI, edit. Sig. Havercampi. Lug. Bat. 1725, 2 vol. in-4°.
Luzerne (le comte de La), traduction de l'expédition de Cyrus. Paris, 1778, 2 vol. in-12.
Lycurgi orationes, gr. et lat. apud oratores græcos, edit. H. Stephani. 1575, in-fol.
Lysiæ orationes, gr. et lat. cum notis Jo. Taylor et Jer. Marklandi. Londini, 1739, in-4°.

Macrobii opera, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1670, in-8°.
Maittaire, græcæ linguæ dialecti. Londini, 1706, in-8°.
Marcelli vita Thucydidis. Vid. in operibus Thucydidis, edit. Dukeri. Amstelodami, 1731, in-fol.
Mariette (P. J.), traité des pierres gravées. Paris, 1750, 2 vol. in-fol.
Marklandi notæ in Euripidis drama Supplices mulieres. Londini, 1763, in-4°.
Marmontel, poétique française. Paris, 1763, 2 vol in-8°.
Marmor Sandvicense, cum commentariis et notis Joan. Taylor. Cantabrigiæ, 1743, in-4°.
Marmora Oxoniensia, gr. et lat. edit. Mich. Maittaire. Londini, 1732, in-fol.
Marsham chronicus canon. Londini, 1672, in-fol.
Martialis epigrammata, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1670, in-8°.
Mathon de La Cour, dissertation sur la décadence des lois de Lycurgue. Lyon, 1767, in-8°.
Maximi Tyrii dissert. gr. et lat. edente Marklando. Londini, 1740, in-8°.
Maximus Victorinus de re grammaticâ, apud grammat. lat. auct. stud. El. Putschii. Hanoviæ, 1605, in-4°.

Meibomii (Marci) antiquæ musicæ auctores, gr. et lat. Amstelodami, 1652, 2 vol. in-4°.
Mela. (Voy. Pomponius Mela.)
Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1717, 43 vol. in-4°.
Mémoires de l'Académie royale des Sciences. Paris, 1733, in-4°.
Menagii historia mulierum philosopharum. Lugduni, 1690, in-12.
Menetrier (Claudii) symbolicæ Dianæ Ephesiæ stat. expositio, in thesaur. antiq. græc. tom. 7.
Meursii bibliotheca græca et attica, in thesauro antiq. græc. tom. 10.
——— Creta, Cyprus, Rhodus, sive de harum insularum rebus et antiquitatibus comment. posth. Amstelodami, 1675, in-4°.
——— De archontibus Atheniensium, et alia opera. Vide passim in thesauro græc. antiquitatum Jac. Gronovii.
Meziria, comment. sur les épîtres d'Ovide. La Haye, 1716, 2 vol. in-8°.
Minucii Felicis (Marc.) Octavius, cum præfatione D. Jo. Aug. Ernesti. Longossol. 1760, in-8°.
Montaigne (Michel de), ses essais. Londres, 1754, 10 vol. in-12.
Montesquieu, ses œuvres. Amsterdam, 1758, 3 vol. in-4°.
Montfaucon (Dom Bernard de), l'antiquité expliquée. Paris, 1719, 15 vol. in-fol.
Montucla, histoire des mathématiques. Paris, 1758, 2 vol. in-4°.
Mosheim, notæ in syst. intellect. Cudworthi. Lugd. Bat. 1773, 2 vol. in-4°.
Motte (La), ses fables. Paris, 1719, in-4°.
Mouceaux (des), ses voyages, à la suite de ceux de Corn. Le Bruyn. Rouen, 1725, 5 vol. in-4°.
Mourgues, plan théologique du pythagorisme. Paris, 1712, 2 vol. in-8°.
Musæi de Herone et Leandro carmen, gr. et lat. edit. Mat. Rover. Lugd. Bat. 1737, in-8°.
Musicæ antiquæ auctores, gr. et lat. edit. Meibomii. Amstelod. 1652, 2 vol. in-4°.

Nicandri theriaca, etc. gr. apud poetas heroïcos græcos, edit. H. Stephani, 1566, in-fol.
Nicomachi harmonices manuale, gr. et lat. apud antiq. musicæ auct. edit. Meibomii. Amstelodami, 1652, 2 vol. in-4°.
Nointel, marmora, in Museo Acad. reg. Inscriptionum.
——— Ses dessins conservés à la bibliothèque du Roi, au cabinet des estampes.
Nonni Dionysiaca, gr. et lat. edit. Scaligeri. Hanov. 1610, in-8°.
Norden, voyage d'Egypte et de Nubie. Copenhague, 1755, 2 vol. in-fol.
Novum testamentum. Parisiis, 1649, 2 vol. in-12.

Ocellus Lucanus et Timée de Locres, en grec et en français, par l'abbé Batteux. Paris, 1768, 2 vol. in-8°.
Olivier (Cl. Math.), histoire de Philippe, roi de Macédoine. Paris, 1740, 2 vol. in-12.
Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione, cum notis Jo. à Chokier, gr. et lat. Romæ, 1610, in-4°.
Oppianus de venatione et piscatu, gr. et lat. edit. Jo. Gott. Schneider. Argentorati, 1776, in-8°.
Opuscula mythologica, gr. et lat. cum notis variorum. Amstelodami, 1688, in-8°.
Oratores græci, gr. edente H. Stephano, 1575, in-fol.

Origenis opera omnia, gr. et lat. stud. Dom. Car. de La Rue. Parisiis, 1732, 4 vol. in-fol.
Orosii (P.) historiæ, edit. Havercampi. Lugd. Bat. 1767, in-4°.
Orville (Jac. Phil. d') Sicula. Amstelodami, 1764, in-fol.
Ovidii Nasonis (Pub.) opera, edit. Pet. Burmanni. 1727, 4 vol. in-4°.

Paciaudi de athletarum saltatione commentarius. Romæ, 1756, in-4°.
——— Monumenta peloponesia. Romæ, 1761, 2 vol. in-4°.
Palephatus de incredibilibus, gr. et lat. in opusculis mythologicis, cum notis varior. Amstelod. 1688, in-8°.
Palladius de re rusticâ, apud rei rusticæ scriptores, edit. Gesneri. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4°.
Palmerii exercitationes in autores græcos. Traj. ad Rhen. 1694, in-4°.
——— Græcia antiqua. Lugd. Bat. 1678, in-4°.
Parker (Samuel.) disputationes de Deo et providentiâ divinâ. Londini, 1678, in-4°.
Parthenii erotica, gr. et lat. apud histor. poet. script. Parisiis, 1675, in-8°.
Pastoret, dissertation sur les lois des Rhodiens. Paris, 1784, in-8°.
Patricii (Franc.) discussiones peripateticæ. Basileæ, 1581, 2 vol. in-fol.
Pausaniæ Græciæ descriptio, gr. et lat. edit. Kuhnii. Lipsiæ, 1696, in-fol.
Paw (de), recherches philosoph. sur les Egyptiens. Berlin, 1773, 2 vol in-12.
Perrault, traduction de Vitruve. Paris, 1684, in-fol.
Petavius de doctrinâ temporum. Antverpiæ, 1703, 3 vol. in-fol.
Petiti (Samuelis) leges atticæ. Parisiis, 1635, in-fol.
——— Miscellanea, in quibus varia veterum script. loca emendantur et illustrantur. Parisiis, 1630, in-4°.
Petronii Arbitri (Titi) satyricon, cum notis variorum. Amstelodami, 1669, in-8°.
Philonis Judæi opera, gr. et lat. edit. Dav. Hoeschelii. Lutet. Parisior, 1640, in-fol.
Philostratorum opera omnia, gr. et lat. edit. G. Olearii. Lipsiæ, 1709, in-fol.
Phlegon Trallianus de rebus mirabilibus, gr. et lat. in thes. antiquit. græcarum, tom. 8, p. 2690.
Phocylidis poemata admonitoria, gr. et lat. apud poetas minores græcos, edit. Rad. Wintertoni. Cantabrig. 1684, in-8°.
Phocii bibliotheca, gr. et lat cum notis D. Hoeschelii. Rothomagi, 1653, in-fol.
Phrynichi eclogæ nominum et verborum atticorum, edit. Jo. Corn. de Paw. Traj. ad Rhen. 1739, in-4°.
Phurnutus de naturâ deorum, gr. et lat. in opusculis mythologicis. Amstelod. 1688, in-8°.
Pietro della Valle. (Voy. Valle.)
Piles (de), cours de peinture par principes. Paris, 1708, in-12.
Pindari opera, græcè, cum latinâ versione novâ et comment. Erasmi Schmidii; accesserunt fragmenta aliquot, etc. Vitebergæ, 1616, in-4°.
——— Opera, gr. et lat. cum scholiis græc. et notis, cura R. West et Rob. Welsted; unâ cum versione lyrico carmine Nic. Sudorii. Oxonii, 1697, in-fol.
Pitture antiche d'Ercolano. Napoli, 1757, 9 vol. in-fol.
Platonis opera omnia, gr. et lat. edit. Serrani, 1578, 3 vol. in-fol.
Plauti comœdiæ, cum notis Lambini. Parisiis, 1576, in-fol.
Plinii historia naturalis, cum notis Harduini. Parisiis, 1723, 3 vol. in-fol.
——— Epistolæ, ex recensione P. Dan. Lengolii. Amstelodami, 1734, in-4°.
Plutarchi opera omnia, gr. et lat. edit. Rualdi. Parisiis, 1624, 2 vol. in-fol.

Pococke's description of the East, etc. London, 1743, 3 vol. in-fol.
Poleni (marchese Giovanni). Voy. Saggi di dissertaz. academiche di Cortona. In Roma, 1742, 6 vol. in-4°.
Pollucis (Julii) Onomasticon, gr. et lat. edit. Hemsterhuis. Amstelodami, 1706, 2 vol. in-fol.
Polyæni strategemata, gr. et lat. cum notis variorum. Lugd. Bat. 1691, in-8°.
Polybe, traduit en français par dom Vinc. Thuillier, avec les notes de Folard. Paris, 1727, 6 vol. in-4°.
Polybii historiæ, gr. et lat. ex recens. Is. Casauboni. Parisiis, 1609 vel 1619, in-fol.
——— Diodori Sic. etc. excerpta, gr. et lat. edente H. Valesio. Parisiis, 1634, in-4°.
Pompeius Festus de verborum significatione. Amstelod. 1700, in-4°.
Pompignan (Le Franc de), traduction d'Eschyle. Paris, 1770, in-8°.
Pomponius Mela de situ orbis, cum notis variorum. Lug. Bat. 1722, in-8°.
Porchacchi (Thomaso) l'isole piu famose del mondo. In Padova, 1620, in-fol.
Porphyrius de abstinentiâ, gr. et lat. cum notis Jac. Rhoer, edit. Jac. Reiske. Traj. ad Rhen. 1767, in-4°.
——— de vitâ Pythagoræ. Voy. Jamblichus de vitâ Pythag. Amstelodami, 1707, in-4°.
Potteri archæologia græca. Lugd. Bat. 1702, in-fol.
Proclus in Timæum, græcè. Basileæ, 1534, in-fol.
——— In rempublicam Platonis. Ibidem.
Procopii historiæ, gr. et lat. Parisiis, 1662, 2 vol. in-fol.
Prodromus. (Voy. Theodorus Prodromus.)
Propertii (Aurel.) elegiarum libri IV, ex castigatione Jani Bronkhusii. Amstelodami, 1727, in-4°.
Ptolomæi (Claudii) magnæ constructionis libri XIII. Basileæ, 1538, in-fol.
Pythagoræ aurea carmina, gr. et lat. apud poetas minores græcos, edit. Rad. Wintertoni. Cantabrigiæ, 1684, in-8°.

Quinti Curtii hist. cum notis H. Snakenburgii. Delphis, 1724, 2 vol. in-4°.
Quintiliani institutiones oratoriæ, edit. Cl. Capperonerii. Parisiis, 1725, in-fol.

Reimmannus. (Joan. Frid.) historia universalis atheismi. Hildes. 1725, in-8°.
Reineccii (Reineiri) historia Julia. Helmestadii, 1594, 3 vol. in-fol.
Rhetores græci. Venetiis, apud Aldum, 1508, 2 vol. in-fol.
Riccioli Almagestum. Bononiæ, 1651, 2 vol. in-fol.
Roi (Le), ruines de la Grèce. Paris, 1758 et 1770, in-fol.
Rousseau (J. J.), dictionnaire de musique. Paris, 1768, in-4°.
Roussier (l'abbé), mémoire sur la musique des anciens. Paris, 1770, in-4°.
Rusticæ (Rei) scriptores, curante Mat. Gesnero. Lipsiæ, 1735, 2 vol. in-4°.

Sainte-Croix. (Voyez Croix.)
Salmatii Plinianæ exercitationes in Solinum. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.
——— Ad Diod. aras. in museo philologico Th. Crenii. Lugd. Bat. 1700, in-12.
Sapphus poetriæ lesbiæ fragmenta, gr. et lat. edente Jo. Ch. Volfio. Hamburgi, 1733, in-4°.
Scaliger, de emendatione temporum. Genevæ, 1629, in-fol.
Schefferus (Joan.) de militiâ navali veterum libri IV, accessit dissertatio de varietate navium. Upsaliæ, 1654, in-4°.
Schelhornii (Jo. Georg.) amœnitates litterariæ. Francofurti, 1730, 12 vol. in-8°.

Scylacis Periplus, gr. et lat. apud geographos minores. Oxonii, 1698, 4 vol. in-8°.
Scymni Chii orbis descriptio, gr. et lat. apud geogr. minores. Oxonii, 1698, 4 vol. in-8°.
Seldenus de diis Syris, edit. M. And. Beyeri. Amstel. 1680, in-12.
Senecæ philosophi (Luc. An.) opera, cum notis variorum. Amstelod. 1672, 3 vol. in-8°.
Senecæ tragici tragœdiæ, cum notis variorum. Amstel. 1662, in-8°.
Sextus Empiricus. (*Voyez* Empiricus.)
Sicard, mémoires des missions du Levant. Paris, 1715, 9 vol. in-12.
Sigonius, de republicâ Atheniensium, in thes. antiquit. græcar. tom. 5.
Simplicii comment. in IV Aristotelis libros de cœlo, gr. Venetiis, in ædib. Aldi, 1526, in-fol.
Simplicii comment. in Epictetum, gr. et lat. Lugd. Bat. 1640, in-4°.
Socratis, Antisthenis et aliorum epistolæ, gr. et lat. edit. L. Allatii. Parisiis, 1637, in-4°.
Solinus (Caius Jul.) Polyhistor, cum notis Salmasii. Parisiis, 1629, 2 vol. in-fol.
Sopatris rhetoris quæstiones, apud rhetores græcos. Venetiis, apud Aldum, 1508, 2 vol. in-fol.
Sophoclis, tragœdiæ, gr. et lat. edit. Th. Johnson. Londini, 1746, 3 vol. in-8°.
Sorani vita Hippocratis, in operibus Hippocratis, edit. vander Linden, t. 2. Lugd. Bat. 1665, 2 vol. in-8°.
Sozomeni (Hermiæ) scholastici historia ecclesiastica; edit. Henr. Valesii, gr. et lat. Parisiis 1686, in-fol.
Spanheim de præsentiâ et usu numismatum antiquor. Londini, 1706, 2 vol. in-fol.
Spon, voyage de Grèce. La Haye, 1724, 2 vol. in-12.
Statii opera, cum notis variorum. Lugd. Bat. 1671, in-8°.
Stephanus de urbibus, gr. et lat. edit. Th. de Pinedo. Amstel. 1678, in-fol.
Stobæi sententiæ et eclogæ, gr. et lat. Aureliæ. Allobr. 1609, in-fol.
Stosch, pierres antiques gravées. Amsterdam, 1724, in-fol.
Strabonis geogr. gr. et lat. edit. Casauboni. Parisiis, 1620, in-fol.
Stuart, the antiquities of Athens. London, 1761, in-fol.
Suetonii Tranquilli (Caii) opera, edit. Sam. Pitisci. Leovardiæ, 1714, 2 vol. in-4°.
Suidæ lexicon, gr. et lat. ex recensione Lud. Kusteri. Cantabrigiæ, 1705, 3 vol. in-fol.
Syncelli chronographia, gr. et lat. edit. Goar. Parisiis, 1652, in-fol.
Synesii Cyrenæi episcopi opera, gr. et lat. Parisiis, 1612, in-fol.

Taciti (C. Corn.) historiæ, edit. Gabr. Brotier. Parisiis, 1771, 4 vol. in-4°.
Tartini trattato di musica. In Padova, 1754, in-4°.
Tatiani oratio ad Græcos, gr. et lat. edit. Wilh. Worth. Oxoniæ, 1700, in-8°.
Taylor notæ in marmor. Sandvicense. Cantabrigiæ, 1743, in-4°.
Terentii (Pub.) comœdiæ, cum notis Westerhovii. Hagæ Comit. 1726, 2 vol. in-4°.
Themistii orationes, gr. et lat. cum notis Dionys. Petavii, edit. Jo. Harduini. Parisiis, 1684, in-fol.
Theocriti, Moschi, Bionis et Simmii quæ extant, gr. et lat. stud. et opera Dan. Heinsii, 1604, in-4°.
Theodori Prodromi de Rhodantes et Dosiclis amoribus libri IX, gr. et lat. interprete Gaulmino. Parisiis, 1625, in-8°.

Theognidis et Phocylidis sententiæ, gr. et lat. Ultraj. 1651, in-18.
Theonis Smyrnæi, eorum quæ, in mathematicis ad Platonis lectionem utilia sunt, expositio, gr. et lat. cum notis Is. Bulialdi. Lut. Parisior. 1644, in-4°.
——— Scholia ad Arati phænomena et prognostica, gr. Parisiis, 1559, in-4°.
Theonis sophistæ exercitationes, gr. et lat. ex recens. Joach. Camerarii. Basileæ, 1541, in-8°.
Theophili episc. antiocheni libri III ad autolicum, gr. et lat. edit. Jo. Ch. Wolfii. Hamburgi, 1724, in-8°.
Theophrasti, Eresii characteres, gr. et lat. cum notis variorum et Duporti. Cantabrigiæ, 1712, in-8°.
Theophrasti opera omnia, in quibus, de causis plantarum, de lapidibus, etc. gr. et lat. edit. Dan. Heinsii. Lugd. Bat. 1613, in-fol.
——— Historia plantarum, gr. et lat. edit. Jo. Bodæi à Stapel. Amstelod. 1644, in-fol.
Thomassin (le P. L.), méthode d'étudier et d'enseigner la philosophie. Paris, 1685, in-8°.
——— Méthode d'étudier et d'enseigner les lettres humaines. Paris, 1681, 3 vol. in-8°.
Thucydidis opera, gr. et lat. edit. Dukeri. Amstelod. 1731, in-fol.
Tournefort (Jos. Pitton), voyage au Levant. Paris, 1717, 2 vol. in-4°.
Turnebii (Adriani) adversaria. Aureliopoli, 1604, in-4°.

Valerius Maximus, edit. Torenii. Leidæ, 1726, in-4°.
Valesii (Henr.) excerpta ex Polybio, Diodoro Sic. etc. gr. et lat. Parisiis, 1634, in-4°.
Valesius in Maussac. (Voyez Harpocrationis Lexicon.)
Valle (Pietro della) viaggi in Turchia, Persia, etc. In Roma, 1658, 3 vol. in-4°.
Van Dale. (Voyez Dale.)
Varro (M. Terentius) de re rusticâ, apud rei rusticon scriptores. Lipsiæ, 1735. 2 vol. in-4°.
Varronis opera quæ supersunt. Parisiis, 1581, in-8°.
Ubbo Emmius. (Voyez Emmius.)
Velleius Paterculus, cum notis variorum. Roterdami, 1756, in-8°.
Virgilii Maronis (Publ.) opera, cum notis P. Masvicii. Leovardiæ, 1717, 2 vol. in-4°.
Vitruvius (M.) de architecturâ, edit. Jo. de Laet. Amstelodami, 1643, in-fol.
Vopiscus (Flavius) apud scriptores hist. Augustæ, cum notis Cl. Salmasii. Parisiis, 1620, in-fol.
Vossii (Gerard. Joan.) de historicis græcis libri quatuor. Lugd. Bat. 1650, in-4°.
——— De artis poeticæ naturâ et constitutione liber. Amstelod. 1647, in-4°.
——— Poeticarum institutionum libri tres. Amstelod. 1647, in-4°.

Walkenaer diatribe in Euripides deperditorum dramatum reliquias. Lugd. Bat. 1767, in-4°.
Warburton, dissertations sur l'union de la religion, etc. Londres, 1742, 2 vol. in-12.
Wheler, a journey into Greece. London, 1682, in-fol.
——— Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant. Amsterd. 1689, 2 vol. in-12.
Winckelmann, description des pierres gravées de Stosch. Florence, 1760, in-4°.
——— Hist. de l'art chez les anciens. Leipsick, 1781, 3 vol. in-4°.

Winckelmann, recueil de ses lettres. Paris, 1781, 2 vol. in-8°.
—— Monumenti antichi inediti. Roma, 1767, 2 vol. in-fol.
Wood, an essay on the original genius of Homer. London, 1775, in-4°.

Xenophontis opera, gr. et lat. edit. Joan. Leunclavii. Lut. Parisior. 1625, in-fol.

Zenobii centuriæ proverbiorum. (Voyez Adagia.)
Zozimi historiæ, gr. et lat. apud romanæ hist. script. græc. min. stud. Frid. Sylburgii. Francofurti, 1590, in-fol.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME TROISIÈME.

IIe. PARTIE.

CONTENANT

DISSERTATION SUR UNE ANCIENNE INSCRIPTION GRECQUE. — VOYAGE EN ITALIE. — LETTRES AU COMTE DE CAYLUS. — MÉMOIRE SUR LES ANCIENS MONUMENS DE ROME.

A LONDRES,

Chez MARTIN BOSSANGE et Cᵉ., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

ŒUVRES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME TROISIÈME.

IIe. PARTIE.

PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S. J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.

DISSERTATION

SUR UNE ANCIENNE

INSCRIPTION GRECQUE

RELATIVE

AUX FINANCES DES ATHÉNIENS.

À MONSIEUR

MONSIEUR DE CHOISEUL-GOUFFIER,

AMBASSADEUR DE FRANCE A LA PORTE.

MONSIEUR,

Le monument que j'entreprends d'expliquer renferme un de ces comptes rendus qui paraissaient à Athènes dans le courant de chaque année. Comme le peuple devait être instruit de l'emploi des finances, on se hâtait de mettre sous ses yeux la note des sommes qu'on tirait successivement des différentes caisses du trésor public, et qu'on se contentait souvent d'indiquer sur le marbre, parce que tout le monde connaissait l'objet des dépenses ordinaires et extraordinaires qu'exigeaient les circonstances. J'ai cru découvrir cet objet dans quelques articles du compte rendu; il m'a échappé dans plusieurs autres : ils ont quelquefois amené des discussions que j'aurais supprimées, si, dans ce genre de travail, il était permis de passer par-dessus les difficultés, sans en avertir. Ceux qui ne pourront pas supporter l'ennui de ces détails, prendront une idée de l'Inscription, en jetant les yeux sur la traduction que j'en donne séparément.

Vous sentez, monsieur l'Ambassadeur, qu'un vif intérêt dirigeait mes recherches. Ce monument est d'une haute antiquité; il regarde le peuple le plus célèbre de la Grèce; il vous appartient; il sert à éclaircir quelques points de critique qui avaient arrêté ou partagé les savans.

Les Inscriptions de Nointel, conservées au cabinet de l'Académie des belles-lettres, sont ainsi nommées, parce qu'elles furent apportées en France par M. de Nointel, un de vos prédécesseurs à l'ambassade de Constantinople. Le savant Taylor donna le nom de Sandwich au marbre que M. le comte de Sandwich fit transporter d'Athènes en Angleterre. D'autres monumens sont

connus sous le nom de leurs possesseurs. Je n'avais pas besoin de ces exemples pour céder aux mouvemens de mon cœur ; mais enfin je me félicite de ce qu'en cette occasion un devoir de sentiment est un devoir d'usage, et j'aurai le plaisir d'attacher un nom dont vous soutenez si bien l'éclat, à l'un des plus précieux monumens de l'antiquité.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement qui ne peut être égalé que par mon respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BARTHELEMY.

DISSERTATION

SUR UNE ANCIENNE

INSCRIPTION GRECQUE

RELATIVE

AUX FINANCES DES ATHÉNIENS,

CONTENANT l'État des Sommes que fournirent, pendant une année, les Trésoriers d'une Caisse particulière.

Au mois de mai de l'année 1788, M. de La Luzerne, ministre et secrétaire d'état, ayant reçu de M. Gaspari, vice-consul de France à Athènes, la copie d'une inscription qu'on venait de découvrir dans cette ville, en fit part à l'académie des belles-lettres, qui, au premier aspect, jugea qu'elle méritait la plus grande attention. Elle me chargea de l'examiner, conjointement avec MM. Larcher et de Villoison. J'eus l'honneur de lui rendre compte de mes recherches, avec d'autant plus de confiance, que je les avais soumises aux lumières de mes deux savans confrères.

La copie que j'avais sous les yeux présentait des lacunes fréquentes et des leçons douteuses; je sentais le besoin de recourir à l'original, lorsque j'appris qu'on venait de le transporter à Marseille, et qu'il faisait partie d'une riche collection que rassemble un amateur éclairé des lettres et des arts, M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à la Porte, qui, en conservant les monumens de la Grèce, s'acquitte envers elle de la gloire dont elle a couronné ses premiers travaux. Il a bien voulu à ma prière faire venir à Paris le marbre récemment découvert; et dès ce moment j'ai vu disparaître la plupart des lacunes que je n'avais pu remplir, et les fausses leçons qui m'avaient quelquefois égaré.

Le marbre, épais de six pouces six lignes, a de hauteur trois pieds huit pouces quatre lignes. Il offre aux yeux deux parties bien distinctes; la supérieure, large d'un pied onze pouces, est occupée par un bas-relief; l'inscription est gravée dans la partie inférieure, dont la largeur est de deux pieds quatre pouces six lignes.

Le bas-relief, qui est très-dégradé, représente deux figures, l'une de femme, l'autre d'homme, placées la première à droite,

la seconde à gauche d'un arbre dont les branches, dépouillées de leurs feuilles, semblent avoir été coupées presque à leur naissance. La femme tient, de sa main gauche, une lance posée sur l'épaule, et de la droite un symbole dont il ne reste que des traces légères, et qu'on pourrait prendre pour un bouclier ou pour un serpent entortillé; attributs qui conviennent également à Minerve, comme on peut s'en convaincre par les médailles d'Athènes. L'homme porte sa droite sur une branche de l'arbre, et tient un bâton de sa gauche. Est-ce la figure de Jupiter, celle de Neptune, de Thésée, d'Esculape? Les traits du visage sont tellement altérés, qu'ils ne peuvent servir à nous diriger dans le choix.

Comme les villes, les corps administratifs, quelquefois les particuliers de la Grèce, adoptaient certains emblèmes qui servaient à les distinguer, on pourrait supposer que le sujet que je viens de décrire tenait lieu de sceau aux trésoriers qui ont fourni les sommes mentionnées dans l'inscription, ou à la première des prytanies dont je parlerai bientôt; mais je n'insiste pas sur cette conjecture : le bas-relief n'est pas mon objet; je ne l'ai pas même fait graver, persuadé que M. de Choiseul le publiera dans cette partie du voyage pittoresque qui doit comprendre les antiquités d'Athènes.

L'inscription contient quarante lignes. Les mots sont souvent séparés par trois points placés l'un sur l'autre; usage dont on trouve des exemples sur des inscriptions du même temps. Ils désignaient nos points et nos virgules. Les lettres ont trois lignes et demie de hauteur, les interlignes près de deux lignes. Dans une note jointe à la fin de ce mémoire, je parlerai de la forme qu'on a donnée à quelques unes des lettres [a].

La copie que j'ai fait graver sur une moindre échelle peut, en quelque manière, tenir lieu de l'original, par le soin qu'on a pris de conserver la forme et la correspondance mutuelle des lettres; de sorte que le lecteur pourra juger du nombre de celles qui ont disparu.

J'ai cru, pour plus de clarté, devoir indiquer la suite des lignes par des chiffres placés de chaque côté, et même les séparer l'une de l'autre par de plus grands intervalles : cette dernière précaution a changé la forme de l'inscription, qui sur le marbre a plus de largeur que de hauteur.

Les sommes sont exprimées par des lettres numérales, presque toutes initiales de mots; j'en ai placé la valeur au bas de la gravure. J'observerai seulement que les divisions de l'obole sont désignées par une ligne courbe, et tournée tantôt de gauche à

[a] Voyez à la fin de la Dissertation la note I.

droite et tantôt de droite à gauche [1] ; mais comme nous ignorons quelles sont précisément les fractions de l'obole représentées par ces lignes, je les négligerai dans l'évaluation des sommes exprimées dans le texte.

Si on comparait l'inscription à celle de Nointel, qui est de l'an 457 environ avant J. C. [2], et à celle de Sandwich, qui est de l'an environ 373 avant la même ère [3], on jugerait, à la forme des lettres, qu'elle fut gravée dans l'intervalle de ces deux époques. Si on la comparait ensuite à d'autres monumens recueillis par M. Chandler [4], on serait encore plus autorisé à la rapporter aux dernières années de la guerre du Péloponèse.

Mais de pareils rapprochemens deviennent inutiles; l'inscription, dès la première ligne, annonce l'état de certaines dépenses faites par les Athéniens sous l'archontat de Glaucippe, c'est-à-dire dans la troisième année de la 92^e^. olympiade, et par conséquent depuis le 14 juillet de l'année 410 avant J. C. jusqu'au 2 juillet de l'année 409, date qui concourt avec la vingt-deuxième année de la guerre du Péloponèse.

Dans le corps de l'inscription, on rapporte successivement les dépenses faites sous chaque prytanie, et l'on nomme les officiers publics qui ont livré ou reçu les sommes employées. Les notions suivantes faciliteront l'intelligence du texte.

SUR LES PRYTANIES.

Les habitans de l'Attique étaient alors divisés en dix tribus, qui s'assemblaient séparément à la fin de l'année pour former un nouveau sénat. Chaque tribu ayant le droit de présenter cinquante sénateurs après les avoir tirés au sort, le sénat se trouvait naturellement divisé en dix classes, dont chacune avait à son tour la prééminence sur les autres. Entretenue aux dépens de l'État, dans un édifice nommé *le Prytanée*, elle veillait aux besoins pressans de la république. Le temps de son exercice variait suivant le rang que le sort lui assignait dans l'ordre des classes; il variait encore suivant que l'année en usage parmi les Athéniens était commune ou embolime. Dans l'année commune ou de douze mois, ce temps était fixé à trente-cinq jours pour six de ces classes, à trente-six pour les quatre autres; ce qui donnait la somme des trois cent cinquante-quatre jours de l'année lunaire. Dans l'année embolime ou de treize mois, la présidence de chaque tribu s'étendait à trente-huit ou trente-neuf jours : celle où Glaucippe fut archonte était de douze mois. Il est inutile d'avertir que dans

[1] Tayl. marm. Sand. p. 20. Corsin. dissert. VI, p. 107. — [2] Bimard. dissert. I, ap. Murat. inscript. t. I, p. 43. Corsin. fast. attic. t. I, p. 162. — [3] Corsin. dissert. VI, p. 112. Tayl. ibid. p. 5. — [4] Chandl. inscript.

les décrets des orateurs et sur divers monumens, on date souvent les faits de telle ou telle prytanie.

SUR LES OFFICIERS PUBLICS MENTIONNÉS DANS L'INSCRIPTION.

Les Hellénotames. Après la bataille de Platée, la plupart des îles de la mer Égée consentirent à fournir tous les ans une somme proportionnée à leurs facultés, pour continuer la guerre contre les Perses. Cet argent fut d'abord mis en dépôt au temple de Délos. Les Athéniens se l'approprièrent, après l'avoir transporté dans leur citadelle. Bientôt ils changèrent les dons gratuits de leurs alliés en tributs humilians, et joignant à ces contributions successivement augmentées les taxes imposées sur leurs nouvelles conquêtes, ils se formèrent une branche de revenu plus ou moins considérable suivant les temps, et qui pendant la guerre du Péloponèse s'éleva jusqu'à douze ou treize cents talens [1 a].

Le trésor où venaient se réunir tant de richesses fut nommé, à cause de sa destination, *le trésor commun des Grecs*, τὰ κοινὰ τῶν Ἑλλήνων χρήματα [2], et ceux à qui la garde en était confiée reçurent le nom d'*hellénotames* [3], qui signifie *gardes du trésor des Grecs*. Je les appellerai quelquefois *trésoriers de l'extraordinaire*, parce que les sommes qu'ils étaient chargés de percevoir n'avaient rien de commun avec les taxes ordinaires que payaient les habitans de l'Attique. Ce corps, ainsi que presque tous les corps administratifs, était composé de dix officiers, un de chaque tribu.

Les Trésoriers de la Déesse. Outre cette caisse, il y en avait d'autres destinées à différens objets, toutes régies par des trésoriers particuliers, obligés de rendre leurs comptes à des termes prescrits; toutes placées dans l'Opisthodome, édifice construit sur la citadelle, derrière le temple de Minerve Poliade [4]. On y distinguait celle où l'on versait les sommes consacrées au culte de Minerve, sommes qui provenaient soit du dixième réservé pour la déesse, sur les amendes, sur les confiscations et sur le butin enlevé à l'ennemi [5], soit de la location des maisons et portions de terrain qui appartenaient au temple de Minerve. La piété des peuples avait accordé de pareilles propriétés aux principaux temples de la Grèce [6].

Dix trésoriers veillaient sur ce dépôt [7]; ils sont nommés quel-

[1] Andocid. de pac. p. 24, lin. 29, edit. Steph. Plut. in Arist. t. 1, p. 333, E. —[a] 6,480,000 liv. 7,020,000 liv. — [2] Plut. in Pericl. t. 1, p. 158, E. — [3] Thucyd. lib. 1, cap. 96. Andocid. ibid. p. 28, lin. 16. Harpocr. in Ἑλλην. Poll. lib. 8, cap. 9, § 114. — [4] Meurs. Cecrop. cap. 26. — [5] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 449, c. Demosth. in Timocr. p. 791, F. Harpocr. in Δεκατ. — [6] Lys. in areop. p. 133. Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 759, E. Harpocr. in ἀπὸ μισθώμ. Maussac. ibid. Tayl. in marm. Sand. p. 64. Chandl. inscr. pars 2, p. 75. — [7] Isæus ap. Harpocr. in Ταμίαι.

quefois *les trésoriers de la Déesse* [1] : on semble d'autres fois les associer à ceux des autres dieux [2] ; mais Démosthène les distingue nettement en disant, *les trésoriers tant ceux de la Déesse que ceux des autres Dieux* [3]. Ces derniers avaient sous leur garde spéciale, le cinquantième que l'on destinait aux besoins de différens temples, et que l'on prélevait sur tous les objets qui devaient le dixième au temple de Minerve [4].

L'inscription fait mention des hellénotames presque à chaque ligne ; des trésoriers de la déesse, une seule fois ; elle énonce les sommes que les uns et les autres avaient fournies, et indique les officiers qui les avaient reçues, tels que les *athlothètes*, ceux qu'elle nomme ΗΙΕΡΟΠΟΙΟΙ, *inspecteurs* ou *intendans des sacrifices ;* d'autres encore qui reviennent plus souvent, et dont les fonctions sont plus importantes.

Les Athlothètes. Ils présidaient aux combats qui se donnaient en certaines fêtes ; on les tirait au sort, et l'on en prenait un dans chaque tribu. Pour les mettre en état d'exercer leur ministère dans les grandes Panathénées, on les laissait pendant quatre ans en place [5] ; car ces fêtes ne revenaient qu'après quatre ans révolus. Périclès, revêtu de cette dignité, introduisit dans les Panathénées le concours des musiciens [6] ; on n'y voyait auparavant que des combats gymniques et des courses de chevaux.

Les officiers nommés ΗΙΕΡΟΠΟΙΟΙ. Ils devaient assister aux sacrifices solennels, et empêcher qu'il ne se glissât de la fraude soit dans le choix des victimes, soit dans les augures que l'on tirait de l'examen des entrailles [7] ; ils étaient au nombre de dix. Il paraît que les uns exerçaient leurs emplois dans certains temples d'Athènes, que d'autres accompagnaient les députations qu'on envoyait au loin offrir des sacrifices [8].

Compagnie de magistrats chargés de l'emploi des deniers. C'est elle qui distribue les sommes qu'elle a reçues des hellénotames. Elle n'a point de titre particulier sur ce monument. Voici par exemple comme on la désigne à la ligne huitième : *Il a été remis par les hellénotames à Périclès de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, deux talens cinq mille quatre cent vingt drachmes.*

L'argent destiné aux cérémonies religieuses était connu sous le nom d'*argent théorique ;* des officiers particuliers en faisaient successivement la répartition ; entre autres dépenses, ils déli-

[1] Chandl. inscr. pars 2, p. 46. — [2] Id. ibid. p. 42. — [3] Demosth. in Timocr. p. 794, c. Ulpian. ibid. p. 822. — [4] Demosth. ibid. p. 791, F. — [5] Poll. lib. 8, cap. 9, § 87 et 93. — [6] Plut. in Pericl. t. 1, p. 160, B. — [7] Etymol. magn. in Ἱεροπ. Ulpian. in Mid. p. 672, E. — [8] Demosth. in Mid. p. 621, F. Ulpian. ibid. p. 672. Demosth. in epist. Phil. ap. Volf. p. 1437, circa fin. Poll. lib. 8, cap. 9, § 107.

vraient aux citoyens deux oboles, qui mettaient les pauvres en état d'assister aux spectacles [1]. Démosthène avait rempli cette charge; et nous apprenons d'Eschine qu'elle était regardée comme une véritable magistrature [2].

Il paraît, par notre inscription, que ceux qui en étaient revêtus étaient au nombre de dix. On peut donc traduire le passage que j'ai cité, de cette manière : *Sous la troisième prytanie, les hellénotames ont remis aux officiers chargés de distribuer l'argent théorique la somme de deux talens cinq mille quatre cent vingt drachmes.*

Cette explication suppose que les sommes exprimées dans l'inscription furent, du moins en grande partie, employées à relever l'éclat des fêtes; mais comme elles ne sont presque jamais motivées, on demandera sans doute à quels signes on peut en reconnaître la destination; les voici :

1°. Sous la seconde prytanie, lignes 5 et 6, on délivre une somme d'argent aux athlothètes, pour la célébration des grandes Panathénées.

2°. Sous la première prytanie, lig. 4; sous la troisième, lignes 8 et 9; sous la quatrième, ligne 12; sous la septième, ligne 24, on fait mention de la nourriture fournie aux chevaux, comme d'un accroissement de dépense : il est visible qu'il n'est question en cet endroit que de ces cavaliers qui figuraient dans les fêtes.

3°. Il est parlé de la diobolie, c'est-à-dire de la distribution des deux oboles, faite au peuple sous la troisième prytanie, lig. 10; sous la quatrième, ligne 12; sous la cinquième, ligne 14; sous la septième, lignes 22 et 23 : or, cette distribution ne se faisait qu'à l'occasion des spectacles dont les fêtes étaient accompagnées.

4°. Je vois un corps de magistrats auquel on remet, pendant plusieurs prytanies, les sommes nécessaires pour les dépenses courantes. J'en distingue huit, dont quelques uns sont cités plus d'une fois, sans doute parce que la voie du sort ou de l'élection les avait plus d'une fois placés à la tête de leur compagnie. Tels sont Périclès, Denys, Thrason, Proxène, Speudide, Phalanthus, Eupolémus, Callias; leurs noms sont toujours associés avec ceux de leurs collègues désignés sous le titre de *synarchontes*. J'ai lieu de soupçonner que ces magistrats veillaient sur la distribution de l'argent qu'on nommait *théorique*, et dont j'ai parlé plus haut. Bientôt mon doute se change en certitude, lorsque je vois sous la cinquième prytanie, ligne 14, les hellénotames donner à Périclès de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, l'argent pour le diobole; sous la septième prytanie, ligne 22, le délivrer à Denys de Cydathénée et à ses collègues : et sous la même pryta-

[1] Demosth. adv. Leochar. p. 1047, B. — [2] ÆEschin. in Steph. p. 431, E.

nie, ligne 23, à Thrason de Butade et à ses collègues. Je suis donc fondé à penser que tous ces articles de dépenses, alloués à ce corps de magistrats, sont relatifs aux fêtes; et ces articles reviennent à tous momens.

Trois seuls, dont je parlerai dans la suite, font exception à la règle générale, et semblent se rapporter à quelque expédition militaire. On les reconnaîtra facilement à la formule dont on s'est servi.

D'après ces observations, je conclus que l'inscription contient l'état des sommes que les trésoriers d'une caisse particulière, nommés *hellénotames*, ont remis en grande partie aux officiers du théorique, chargés de fournir pendant une année entière aux frais des cérémonies religieuses.

Après nous être assurés de l'objet général du monument, il faudrait déterminer avec précision l'objet particulier de chaque article, et nommer la fête qui avait exigé telle dépense : mais, d'un côté, l'état que nous avons sous les yeux ne donne que des masses, et point de détails; d'un autre côté, comme nous ne connaissons ni la date, ni la durée, ni les rites de la plupart des fêtes athéniennes, les différens calendriers dressés par de très-savans critiques sont et doivent être très-imparfaits; quelquefois ils s'accordent avec l'inscription; d'autres fois ils semblent n'y pas correspondre. Je me ferai mieux entendre par un exemple.

Plusieurs fêtes athéniennes étaient accompagnées de spectacles plus ou moins nombreux; par ce mot, j'entends des pièces de théâtre, des *pompes* ou processions, des sacrifices publics, des combats gymniques, des chœurs exercés pendant plusieurs mois, dont les uns exécutaient des danses et les autres chantaient des cantiques, soit auprès des autels, soit au théâtre et en d'autres lieux. Des citoyens sous les noms de *chorèges*, de *gymnasiarques*, etc. [1] contribuaient à la dépense. Or, les auteurs contemporains nous apprennent que dans les fêtes de Prométhée et dans celles de Vulcain, on voyait des chefs dont les uns présidaient aux chœurs, et les autres dirigeaient les combats des athlètes [2]. Ces fêtes étaient donc enrichies de spectacles; mais ne pouvant fixer ni le jour, ni même la saison où elles étaient célébrées, nous ne pouvons leur rapporter avec certitude aucune des dépenses mentionnées dans l'inscription : ce n'est que par conjecture qu'on en attribuerait une partie à quantité de fêtes dont la date est plus certaine, et qui ne sont connues que par leurs noms. Quant aux grandes solennités, les Anthestéries m'ont

[1] Demosth. in Lept. p. 544, B. — [2] Xenoph. de rep. Athen. pag. 699, C. Lys. de mun. accept. p. 375. Isæus de Apoll. hæred. p. 67, lin. 10. Andoc. de myst. p. 17, lin. 20, edit. Steph.

donné les rapports les plus heureux; d'autres offrent des difficultés que j'avais cru lever en renversant l'ordre des prytanies. J'ai examiné, en conséquence, si à l'époque du monument on n'aurait pas repris l'usage qui subsistait vingt-deux ans auparavant, de commencer l'année par le mois gamélion; ou si, par une erreur de calcul, le temps des solennités n'aurait pas avancé ou rétrogradé, depuis Méton, d'un certain nombre de jours; mais, outre que ces suppositions étaient détruites par d'autres monumens, elles ne m'ont procuré qu'une suite de combinaisons plus défavorables que les premières. Je me contenterai donc d'indiquer, à la fin de chaque prytanie, le total des sommes qu'on y dépensa, et quelquefois le nom des fêtes qui les occasionèrent.

Le monument fait mention de quelques autres officiers.

Greffiers. L'administration en employait plusieurs : je ne citerai que les principaux. Le greffier de la ville, choisi par le peuple, devait, à la réquisition de l'orateur, lire les lois, les décrets, les lettres, les dépositions des témoins que l'on communiquait à l'assemblée générale [1] : son emploi ne lui attirait aucune considération [2].

Pollux place deux greffiers dans le sénat; l'un pour conserver les lois, et l'autre les décrets [3] : c'est de ce dernier, si je ne me trompe, qu'Harpocration a parlé d'après Aristote [4]; c'est le même, sans doute, que les auteurs anciens désignent simplement sous le titre de *greffier du sénat* [5]. Il avait le droit de faire dresser les décrets, d'inscrire à leur tête le jour où ils commenceraient à être en vigueur, et d'y placer son nom avec celui de sa prytanie ou du président du sénat [6]; il siégeait avec les membres de cet illustre corps. A chaque prytanie, le sénat en choisissait un nouveau par la voie du sort [7] : ils se remplaçaient ainsi successivement; et quand nous voyons dans les auteurs ou sur les monumens ces mots, πρῶτος ἐγραμμάτευε ou ἐγραμματεύσεν [8], il ne faut pas traduire, *il était le premier greffier*, mais *il était greffier de la première prytanie*.

Stratèges ou *Généraux*. Le peuple en choisissait dix tous les ans [9]. Outre le commandement des armées, ils exerçaient dans Athènes des fonctions relatives au militaire [10]. On les voit tantôt

[1] Thucyd. lib. 7, cap. 10. Schol. ibid. Poll. lib. 8, cap. 9, § 98. — [2] Meurs. lect. Att. lib. 6, cap 25. Ulpian. in orat. Demost. contr. Leptin. p. 599. D. — [3] Poll. ibid. — [4] Harpocr. in Γραμμ. — [5] Demosth. de cor. p. 479, A. — [6] Thucyd. lib. 4, cap. 118. Aristoph. Thesmoph. v. 381. Demosth. in Timocr. p. 780. A. — [7] Harpocr. ibid. Poll. ibid. Demosth. ibid. p. 783. C. — [8] Andocid. de myst. p. 13, lin. 2, edit. Steph. Chaudl. inscript. pars 2, p. 37. — [9] Demost. Phil. 1, p. 50, F. Aristot. et Hyperid. apud Harpocr. in Στρατηγ. Plut. in Cimon. t. 1, p. 483, F. Id. in apopht. t. 2, p. 177, C. — [10] Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 3 et 5.

poursuivre les déserteurs devant les tribunaux de justice [1], tantôt faire exécuter les lois contre ceux qui refusent, en tout ou en partie, de contribuer aux dépenses de la marine [2]; d'autres fois, pour prévenir les desseins de l'ennemi, se concerter avec les prytanes, éclairer le sénat et convoquer l'assemblée générale [3]. Plusieurs savans critiques ont examiné quels furent, en divers temps, les droits de cette magistrature [4]. Notre inscription prouvera que, sans son autorisation, les trésoriers de certaines caisses ne pouvaient quelquefois se dessaisir des sommes qu'ils avaient entre leurs mains.

ΠΑΡΕΔΡΟΙ, *Assesseurs.* Les trois premiers archontes avaient chacun deux assistans qu'ils choisissaient eux-mêmes, et qui les aidaient de leurs conseils. Ce sont les seuls dont il soit parlé dans les anciens auteurs [5]; cependant M. Chandler avait lu ces mots : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΚΑΙ ΠΑΡΕΔΡΟΙΣ, sur une inscription conservée à Athènes, et du même temps que la nôtre [6]; mais comme cette inscription est presque entièrement effacée, nous ne pouvons fixer les fonctions des assesseurs dont elle fait mention.

A ces éclaircissemens, j'ajoute que les Grecs, et surtout les Athéniens, gravaient sur le marbre ou sur la pierre les lois, les décrets, les trèves et traités de paix, les marques d'honneur ou de blâme décernées pour ou contre les citoyens, les sommes remises soit aux généraux pour la solde des troupes [7], soit aux magistrats pour la célébration des fêtes et pour les différens besoins de l'administration.

Ce n'est pas tout encore : le temple de Minerve, connu sous le nom d'*Hécatompédon* ou *Parthénon*, possédait un trésor composé d'objets de différentes grandeurs, de différens prix, les uns en or ou en argent, d'autres simplement dorés ou argentés, plusieurs en ivoire, la plupart offerts par les particuliers. C'étaient de petites victoires, des bustes, des têtes, des boucliers, des casques, des lyres, des couronnes, des vases, diverses espèces de bijoux, anneaux, brasselets, colliers, etc.

Les trésoriers qui sortaient de place en donnaient à leurs successeurs un état, dans lequel on spécifiait le poids de chaque pièce, et quelquefois le nom de la personne qui l'avait offerte [a].

[1] Lys. in Alcib. p. 294. — [2] Demosth. in Lacrit. p. 956, o; in Phœnip. p. 1023, B. — [3] Id. de cor. p. 478, 484, 500. — [4] Petit. in leg. Attic. p. 249. Spanhem. observat. in Julian. orat. prim. p. 76. Corsin. fast. Att. dissert. 1, t. 1, p. 40. Van. Dal. dissert. 5, cap. 3. Tayl. not. ad orat. Demost. de coron. p. 678. Sigon. Emm. etc. — [5] Demost. in Theocr. p. 854. B. Id. in Neær. p. 872, F. 874, C. Poll. lib. 8, cap. 9, § 92. Harpocr. et Suid. in Πάρεδ. — [6] Chandl. inscript. pars 2, p. 40. Id. Syll. et not. p. 14. — [7] Chandl. pars 2, p. 40. — [a] Dans deux de ces états, il est fait mention d'une couronne d'or, que le célèbre Lysander, après la prise d'Athènes, déposa dans le

Cet état était aussitôt consigné sur le marbre, comme on le voit par quelques inscriptions découvertes en ces derniers temps [1].

On y gravait encore les victoires que remportaient les tribus dans ces fêtes brillantes, où des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles disputaient le prix de la musique et de la danse. Nous voyons cet usage pratiqué avant la guerre du Péloponèse [2]; et de la fin de cette guerre il nous reste une longue inscription, où des architectes rendent compte, dans le plus grand détail, des réparations faites et à faire à l'ancien temple de Minerve [3].

Maintenant, si l'on considère que ces monumens se multipliaient tous les ans, que leur témoignage ne pouvait être révoqué en doute, qu'ils contenaient des faits relatifs au gouvernement et aux mœurs des Athéniens, et que presque tous ont disparu, on jugera facilement de nos pertes et de nos regrets.

ANALYSE DE L'INSCRIPTION.

Première ligne.

ΑΘΕΝΑΙΟΙ ΑΝΕΛΟΣΑΝ ΕΠΙ ΓΛΑΥΚΙΠΠΟ ΑΡΧΟΝΤΟΣ. *Les Athéniens ont dépensé sous l'archonte Glaucippe.*

J'ai déjà dit que l'archontat de Glaucippe commença au 14 juillet de l'an 410 avant J.-C., et finit avec le 1^er^. juillet de l'année 409 avant la même ère. Comme l'inscription renferme tout le temps de sa magistrature, on serait tenté de croire qu'elle ne fut gravée que sous l'archontat de Dioclès, successeur de Glaucippe; mais par les différentes manières dont on y rend compte des sommes employées, et par l'objet qu'on se proposait en les déclarant publiquement, nous jugeons que le greffier de chaque prytanie, pendant sa gestion, inscrivait sur un registre particulier les dépenses courantes, avec les raisons qui les avaient occasionées, et qu'en sortant de place, il en remettait un état sommaire à l'ouvrier chargé de le tracer sur le marbre. On se contentait d'annoncer succinctement les faits principaux, parce qu'ils étaient encore trop récens pour avoir besoin de développement. Si l'on avait attendu la fin de l'année pour les mettre sous les yeux du public, comment une simple indication aurait-elle suffi pour rappeler l'emploi des sommes dépensées plusieurs mois auparavant?

trésor de la Déesse, et qui pesait 66 drachmes 5 oboles, c'est-à-dire, 9 onces 43 grains. (Chandl. pars 2, inscript. 4, 1. lin. 32, p. 42; inscript. 5, lin. 32, p. 46. Id. in Syll. et not. pars 1, p. 17.)

[1] Chandl. pars 2, p. 41, etc. Id. in Syl. et not. p. 15, etc. Stuard, the antiq. of Athens, t. 2, chapt. 1, p. 15. — [2] Plut. in Themist. t. 1, p. 114, c; in Aristid. t. 1, p. 318, e. — [3] Chandl. inscript. pars 2, p. 37.

L'inscription de Délos et d'autres encore plus anciennes, commencent par des formules qui marquent l'objet de ces monumens : Ταδε επραξαν αμφικτυονες Αθηναιων, *voici ce qu'ont fait les amphictyons des Athéniens* [1] ; ταδε παρεδοσαν οι ταμιαι, *voici ce que les trésoriers ont remis* [2]. Dans celle que j'examine, ces deux mots ΑΘΕΝΑΙΟΙ ΑΝΕΛΟΣΑΝ, *les Athéniens ont dépensé*, n'ont pas de régime, et le mot ΤΑΔΕ qui devait les précéder, ne fut jamais gravé sur le marbre.

L'archontat de Glaucippe indique l'année de l'inscription ; la suite donne une date plus précise.

ΚΑΙ ΕΠΙ ΤΕΣ ΒΟΛΕΣ ΕΙ ΚΛΕΓΕΝΕΣ (*sic*) ΠΡΟΤΟΣ ΕΓΡΑΜΜΑΤΕΥΕ. Les trois dernières lettres du mot ΠΡΟΤΟΣ, placées à la fin de la ligne, ont disparu, et la première du mot ΒΟΛΕΣ est presque entièrement effacée. Je l'avais d'abord prise pour un *pi*, parce que dans une inscription qui n'est postérieure à la nôtre que d'un an, et qui présente à peu près la même formule, M. Chandler avait lu ΕΠΙ ΤΕΣ ΠΟΛΕΣ, qu'il avait traduit par *in acropoli* [3]. Cette explicaion présentait de grandes difficultés, et l'un de mes amis m'ayant fait apercevoir que, sur notre marbre, la tête de la lettre dont il s'agit, paraissait arrondie, mes doutes augmentèrent, et furent bientôt levés par une inscription insérée dans la nouvelle édition des Marbres d'Oxford [4], où le mot ΒΟΛΗ se trouve plusieurs fois pour ΒΟΥΛΗ *sénat*. Il ne restait donc plus de difficultés pour le mot et pour l'idée qu'il renferme. Cependant, par respect pour l'autorité de M. Chandler, je désirai qu'on vérifiât sa leçon sur l'original qui est à Londres, et je m'adressai à M. Dutens, mon confrère à l'Académie des belles-lettres et à la Société royale. Il s'acquitta de cette commission avec le zèle et l'intelligence que je devais attendre de son amitié et de ses lumières. Je vois par sa réponse que c'est uniquement par conjecture que M. Chandler lisait sur l'incription qu'il a publiée, ΕΠΙ ΤΕΣ ΠΟΛΕΣ, puisqu'un accident avait enlevé de la surface du marbre le *sigma* final de l'article ΤΕΣ, et les deux premières lettres du mot suivant.

Taylor et d'autres critiques ont prouvé par des exemples et par des autorités incontestables, que dans les plus anciens temps l'*omicron* tenait souvent lieu, non-seulement de l'*oméga*, mais encore de la diphthongue *ου* [5].

Les deux lettres ΕΙ qui viennent après ne sont autre chose que l'*heta* souscrit *ῃ cui*, et dans le mot ΚΛΕΓΕΝΕΣ, le graveur a oublié l'*omicron* ; car il faut lire ΚΛΕΟΓΕΝΕΣ Cléogène.

Deux passages d'Andocide répandent un grand jour sur la

[1] Marm. Sand. — [2] Chandl. pars 2, p. 46. — [3] Id. inscript. pars 2, p. 37. — [4] Marmor Oxon. 1763, inscript. 24, p. 37. — [5] Tayl. ad marm. Sand. p. 7.

formule placée à la tête de l'inscription. Par le premier, il est prouvé que les orateurs d'Athènes, pour fixer l'époque d'un événement, se contentaient quelquefois d'indiquer le sénat auquel un tel avait présidé. C'est ainsi que dans un décret rapporté par Andocide, au lieu de dire jusqu'à la fin de l'archontat de Callias, on dit, jusqu'à la fin du sénat où Callias était archonte, μέχρι τῆς ἐξελθούσης βουλῆς ἐφ' ἧς Καλλίας ἦρχεν [1]. Le second passage mérite encore plus d'attention. L'orateur fait d'abord lire une loi de Solon, par laquelle il était permis de tuer un magistrat qui resterait en place après l'établissement de la tyrannie; il rapporte ensuite un décret du sénat et du peuple, qui confirmait cette loi, et dont il nous donne la date en ces termes: *C'était*, dit-il, *à la tenue d'un nouveau sénat, pendant la prytanie de la tribu Aiantide, Cléogène étant le premier greffier en exercice*, ou si l'on veut, *étant greffier de la première prytanie* [2]. Ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ, Αἰαντὶς ἐπρυτάνευε, Κλεογένης ἐγραμμάτευε, et deux lignes plus bas : Κλεογένης πρῶτος ἐγραμμάτευεν, etc.

Il faut donc traduire ainsi la première phrase : Voici ce que *les Athéniens ont dépensé sous l'archonte Glaucippe, et pendant le sénat où Cléogène, du bourg de Halæ, fut greffier de la première prytanie.*

Observons que dans notre inscription, ainsi que dans le second décret d'Andocide, la première Prytanie est tirée de la tribu Aïantide, et qu'elle a Cléogène pour greffier. Les premières lignes de l'inscription furent donc tracées sur le marbre dans la même année et sous la même prytanie que le décret, lequel, en conséquence, n'est pas relatif à l'expulsion des trente tyrans, comme l'ont pensé Samuel Petit et Corsini [3], mais à celle des quatre cents.

Lignes 2 et 3.

ΤΑΜΙΑΙ ΗΙΕΡΟΓ ΧΡΕΜΑΤΟΝ ΤΕΣ ΑΘΕΝΑΙΑΣ ΚΑΛΛΙΣΤΡΑΤΟΣ ΜΑΡΑΘΟΝΙΟΣ ΚΑΙ ΧΣΥΝΑΡΧΟΝΤΕΣ ΠΑΡΕΔΟΣΑΝ ΕΚ ΤΟΝ ΕΠΕΤΕΙΟΝ ΦΣΕΦΙΣΑΜΕΝΟ ΤΟ ΔΕΜΟ. *Les gardes du trésor sacré de Minerve*, savoir, *Callistrate, du bourg de Marathon, et ses associés, ont, d'après un décret du peuple, livré une partie des revenus de la Déesse.*

Dans les deux mots ΗΙΕΡΟΓ ΧΡΕΜΑΤΟΝ, on a substitué un *gamma* au Ν final du premier, parce que le second commence par un *chi*. D'habiles critiques observent que le même changement s'opérait devant les mots qui ont pour initiales un *kappa*,

[1] Andoc. de myst. p. 10, lin. 37, edit. Steph. — [2] Id. ibid. p. 13, lin. 2. — [3] Pet. leg. Att. p. 232. Corsin. fast. Att. dissert. 4, t. 1, p. 182.

un *gamma*[1] : je réserve les détails pour une des notes que je placerai à la fin de cette Dissertation[a].

On disait souvent Ἀθηναία, au lieu de Ἀθήνη, comme on disait δικαία, νικαία au lieu de δίκη, νίκη[2]; et d'après les exemples cités par Eustathe, et tirés de divers auteurs, on pourrait présumer qu'il fut un temps où la plupart des noms dont le nominatif se termine actuellement en η, finissaient aussi en αια[3].

Le mot ΕΠΕΤΕΙΑ se trouve dans une autre inscription qui est du même temps, et qui contient un état circonstancié des bijoux et des raretés que les trésoriers de Minerve avaient remis à leurs successeurs[4]; on y lit ces mots : Ταδε επιτεια παριδομεν, *nous avons remis les* ἐπίτεια. M. Chandler a cru qu'il s'agissait en cet endroit des vases d'or et d'argent qu'on étalait dans les fêtes solennelles, et qui s'appelaient quelquefois πομπεῖα[5]; mais on peut douter que ces vases fussent confiés à la garde des trésoriers de la déesse. Plutarque observe qu'Alcibiade se servait quelquefois chez lui des vases d'or et d'argent qui appartenaient à la ville, et qu'on portait aux processions[6]. Suivant Andocide, il les emprunta une fois des architéores, et les exposa dans une procession particulière qu'il ordonna, pour effacer l'éclat de la pompe solennelle[7]. J'ajoute que dans l'inscription dont paraît s'autoriser M. Chandler, le poids de ces ΕΠΕΤΕΙΑ n'est pas marqué, quoiqu'on ait exprimé avec soin le poids de chaque petit bijou. Je pense que, par cette expression, on ne doit entendre ici que les revenus annuels dont jouissait le temple de Minerve.

Ici commence l'état des dépenses.

Première prytanie.

Lignes 3 et 4.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΑΙΑΝΤΙΔΟΣ ΠΡΟΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ : ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΙ ΗΑΓΝΟΣΙΟΙ : ΦΡΑΣΙΤΕΛΙΔΕΙ ΙΚΑΡΙΕΙ : *Sous la présidence de la tribu Aiantide, première prytanie, il a été remis par les Hellénotames*, c'est-à-dire, par les trésoriers de l'extraordinaire, *à Callimaque, du bourg de Hagnonte, et à Phrasitélide, du bourg d'Icarie.* Je dis Hagnonte, parce que la première lettre est aspirée, et que ce nom se décline comme ceux de Phlionte, de Sélinonte, etc.

[1] Maitt. marm. Oxon. *in indice*, litt. Γ—[a] Voyez à la fin de la Dissertation, la note II. — [2] Etymol. magn. in Ἀθην. Suid. in Νικ. — [3] Eustath. in Iliad. A, p. 84, lin. 1. Id. in Odys. Γ. p. 1456, lin. 50. Emped. ap. Plut. de tranquill. anim. t. 2, p. 474. Steph. in Βαρκ. etc. — [4] Chandl. inscript. 4, 2, lin. 12, pars 2, p. 44. — [5] Id. ibid. in Syll. et not. p. xvj. — [6] Plut. in Alcib. t. 1, p. 196, F. — [7] Andoc. adv. Alcib. pars 2, p. 32, lin. 44.

Le nom de Phrasitélide est tellement dégradé sur le marbre, que je ne réponds pas de ma leçon.

Viennent ensuite ces mots : ΗΙΠΠΟΙΣ ΣΙΤΟΣ ΕΔΟΘΕ : *les chevaux ont été nourris.* Dans les grandes fêtes d'Athènes, on voyait tantôt des chars s'élancer à l'envi dans la carrière[1], tantôt des cavaliers superbement montés, assister aux processions, marcher en ordre autour des temples ou de la place publique, se disputer le prix de la course le long des murs de la ville[2]. Quelquefois les particuliers eux-mêmes entretenaient leurs chevaux[3] : dans la fête dont il s'agit ici, l'État en fut chargé : c'était un surcroît de dépense dont on devait faire mention.

Lignes 4 et 5.

ΑΘΕΝΑΙΑΣ ΠΟΛΙΑΔΟΣ : ΤΤΤΧΧΧΗΗΔΔΔΡΗΣ : ΝΙΚΕΣ : ΠΔΔΔΔΗΙΙ : sommes tirées du trésor *de Minerve-Poliade, trois talens trois mille deux cent trente-sept drachmes,* et une fraction d'obole. *Du trésor de Minerve-Victoire,* une somme que je ne puis fixer, parce qu'on n'en distingue que la moindre partie. La première lettre numérale, c'est-à-dire le *pi*, renfermait une autre lettre qui augmentait plus ou moins sa valeur, et dont il ne reste que de faibles traces. C'est, peut-être, un Δ.

Les mots ΠΟΛΙΑΔΟΣ et ΝΙΚΕΣ doivent nous arrêter un moment. Avant que le célèbre Parthénon eût été construit sur la citadelle, par les ordres de Périclès, il existait dans le même endroit un ancien temple où Minerve était adorée sous le nom de πολιὰς[4]. Ce nom, que les anciens scholiastes expliquent par celui de πολιοῦχος[5], fut donné anciennement à la Déesse, parce qu'elle était censée protéger la ville d'Athènes, renfermée alors dans la citadelle, qui s'appelait πόλις[6]. Il serait inutile de citer d'autres peuples de la Grèce, qui honoraient Minerve sous les titres de πολιὰς et de πολιοῦχος[7].

Lors de la prise d'Athènes par Xerxès, l'an 480 avant J. C., les Perses mirent le feu au temple de Minerve-Poliade[8]; et à peine eut-on achevé de le réparer[9], qu'il fut brûlé de nouveau sous l'archontat de Callias, dans la troisième année de la quatre-vingt-treizième olympiade[10], l'an 406 avant J. C., quatre ans

[1] Aristoph. in pac. v. 901. — [2] Xenoph. de mag. equit. p. 959, etc. Id. de re equest. p. 951. Aristoph. in pac. — [3] Lycurg. in Leocr. ap. orat. Græc. pars 2, p. 167, lin. 30, edit. Steph. — [4] Herodot. lib. 5, cap. 82. — [5] Schol. Soph. in Philoct. v. 135. — [6] Thucyd. lib. 2, cap. 15. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 63. Meurs. Cecrop. cap. 3. — [7] Pausan. lib. 2, cap. 30, p. 182; lib. 7, cap. 5, p. 534. Id. lib. 3, cap. 17, p. 250. — [8] Herodot. lib. 8, cap. 54 et 55. — [9] Chandl. inscr. pars 2, p. 37. — [10] Xenoph. hist. græc. p. 442, E. Corsin. fast. Att. t. 3, p. 261.

après la date de notre inscription. On le rétablit une seconde fois, puisqu'il en est souvent parlé dans les écrivains postérieurs, et qu'il existait encore du temps de Strabon et de Pausanias[1]: à ce temple étaient attachés dix trésoriers[2], ainsi qu'une prêtresse toujours choisie dans l'ancienne famille des Butades[3].

NIKΕΣ. Ce mot ne désigne pas la Victoire proprement dite; c'est un surnom de Minerve: on le lui donnait, suivant Euripide, parce que dans la guerre des Titans, elle avait fait pencher la balance du côté des Dieux[4]; suivant d'autres, parce que rien n'assure plus le succès que la prudence: Οἱ γὰρ φρονοῦντες εὖ κρατοῦσι πανταχοῦ, dit Eustathe[5].

Mais, sans insister sur ces étymologies, nous remarquerons que les Athéniens élevèrent des monumens en l'honneur de Minerve-Victoire[6], et que, suivant Harpocration, on ajoutait en différens endroits au nom de la Déesse, les épithètes suivantes, ὑγιῆα, νίκη, ἱππία, ἐργάνη[7], *santé, victoire, équestre, protectrice des arts et métiers.*

On multipliait quelquefois les titres dans les vœux qu'on lui adressait; c'est ainsi que dans le *Philoctète* de Sophocle, Ulysse implore le secours de Minerve-Victoire-Poliade, νίκη τ' Ἀθηνᾶ πολιὰς[8].

On voit par notre inscription, que Minerve-Victoire avait un temple à Athènes, puisqu'il est fait mention des sommes puisées dans son trésor. Ce temple devait être sur la citadelle, puisqu'il était parlé de la statue de cette déesse dans l'ouvrage qu'Héliodore Périegète avait composé sur les monumens de la citadelle[9]; le même auteur disait que la statue n'avait point d'ailes[10]; on est donc fondé à croire avec Meursius[11], que le temple de Minerve-Victoire était le même que le temple de la Victoire sans ailes, que Pausanias place auprès des Propylées[12].

Nous conclurons de ces observations, qu'avant le mot NIKΕΣ, on a sous-entendu dans l'inscription le mot ΑΘΕΝΑΙΑΣ, déjà tracé à la ligne précédente, et nous traduirons ainsi tout le passage:

Sous la présidence de la tribu Aiantide, première prytanie, il a été remis par les hellénotames, c'est-à-dire, par les trésoriers de l'extraordinaire, *à Callimaque, du bourg de Hagnonte, et à Phrasitélide, du bourg d'Icarie, trois talens trois mille*

[1] Strab. lib. 9, p. 396. Pausan. lib. 1, cap. 27, p. 63. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 51. — [3] AEschin. de fals. legat. p. 418. — [4] Eurip. in Ion. v. 1529. — [5] Eustat. in Iliad. A. p. 880, lin. 2. Etymol. magn. in Ἀθῆν. — [6] Harpocr. in Νίκ. Ἀθῆν. Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 101. — [7] Harpocr. in Ὑγιεία. — [8] Soph. in Philoct. v. 135. — [9] Harpocr. et Suid. in Νικ. — [10] Id. ibid. — [11] Meurs. in Cecrop. cap. 8. — [12] Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 52; lib. 3, p. 245; lib. 5, p. 447.

deux cent trente-sept drachmes, et une fraction d'obole (dix-neuf mille cent treize livres six sols), *tirés du trésor de Minerve-Poliade. De plus, on a fourni du trésor de Minerve-Victoire* (.....). *Dans la dépense est comprise la nourriture des chevaux.* J'ai observé plus haut qu'on ne pouvait évaluer au juste la seconde somme.

Cette première prytanie fut en exercice depuis le 1^er^. du mois hécatombéon, jusqu'au 6 du mois métagéitnion inclusivement, c'est-à-dire, depuis le 14 juillet de l'année Julienne proleptique 410 avant J. C. jusqu'au 17 août inclusivement de la même ère.

Les critiques modernes [1] placent dans cet intervalle de temps, plusieurs des fêtes des Athéniens qu'il est inutile de mentionner. Il fut dépensé pour leur célébration plus de dix-neuf mille cent treize livres six sous.

Seconde prytanie.

Ligne 5.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΑΙΓΕΙΔΟΣ ΔΕΥΤΕΡΑΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΑΘΛΟΘΕΤΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ. *Sous la présidence de la tribu Égeïde, seconde prytanie, il a été délivré aux athlothètes.*

Nous avons vu plus haut ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ, et j'ai traduit, *il a été délivré par les hellénotames;* je traduis maintenant ΑΘΛΟΘΕΤΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ, *il a été délivré aux athlothètes.* Cette différence vient de ce que les hellénotames étaient chargés d'une caisse, et que les athlothètes ne l'étaient pas ; elle vient encore de ce que dans une description de M. Chandler, il est fait mention, à ce qu'il paraît, d'une somme délivrée aux athlothètes [2] pour les Panathénées.

Ligne 6.

ΕΣ ΠΑΝΑΘΕΝΑΙΑ ΤΑ ΜΕΓΑΛΑ : *pour les grandes Panathénées.* On distinguait ces fêtes en petites et grandes ; les premières revenaient tous les ans, les secondes après la quatrième année révolue. Lysias dit positivement [3] que ces dernières furent célébrées sous l'archontat de Glaucippe, qui sert d'époque à notre inscription.

ΦΙΛΟΝΙ ΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ, *à Philon, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues.* Ce sont les athlothètes qui étaient au nombre de dix.

ΑΘΕΝΑΙΑΣ ΠΟΛΙΑΔΟΣ : ΓΧ : *du trésor de Minerve-Poliade,*

[1] Castellan. Fazold. Meurs. Corsin. etc. — [2] Chandl. inscript. pars 2, p. 40. — [3] Lys. in Δωροδ. p. 374.

cinq talens mille drachmes, de notre monnaie vingt-sept mille neuf cents livres.

Lignes 6 et 7.

ΗΙΕΡΟΠΟΙΟΙΣ ΚΑΤΑ ΕΝΙΑΥΤΟΝ : ΔΙΥΛΛΟΙ ΗΕΡΧΙΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ ΕΣ ΤΕΝ ΕΚΑΤΟΜΒΕΝ : ΡΗΔΗΗΙ : *aux magistrats annuels, chargés au nom de leurs tribus d'assister aux sacrifices*, savoir ; *à Diyllus, du boug d'Erchia, et aux magistrats ses collègues, pour l'hécatombe, cinq mille cent quatorze drachmes*, de notre monnaie quatre mille six cent deux livres douze sous.

J'ai parlé plus haut des magistrats nommés ΗΙΕΡΟΠΟΙΟΙ. Comme il n'est dit nulle part qu'ils fussent annuels, je dois justifier ma traduction. Henri Étienne observe que ces mots κατ' ἐνιαυτὸν, signifient *singulis annis*, mais qu'ils sont pris dans un autre sens par Thucydide[1]. Il désigne sans doute cet endroit où l'historien grec rapporte que Thémistocle avait commencé à fortifier le Pirée, lorsqu'il fut revêtu de la magistrature qu'il exerça pendant une année entière : Ἐπὶ τῆς ἐκείνου ἀρχῆς ἣν κατ' ἐνιαυτὸν Ἀθηναίοις ἦρξε[2]. Mais les critiques se partagent[3] sur la nature des fonctions que Thucydide attribue à Thémistocle, et nous ignorons s'il s'agit dans le passage de cet auteur, d'une charge annuelle, ou d'une commission passagère. La chronique de Paros est plus précise ; en parlant de l'établissement des archontes annuels, elle se sert de l'expression κατ' ἐνιαυτὸν[4]. Autorisés par cet exemple, nous dirons, malgré le silence des auteurs, que parmi les magistrats nommés ΗΙΕΡΟΠΟΙΟΙ, il y en avait qui étaient annuels, et qu'on leur donnait quelquefois ce titre pour les distinguer de ceux qu'on appelait ἱεροποιοὶ ἐπιμηνίοι, parce qu'ils assistaient aux sacrifices qu'on faisait au commencement de chaque mois[5]. C'étaient sans doute les premiers qui figuraient dans les fêtes qu'on célébrait après quatre ans révolus, soit à Athènes, soit à Délos, et dans tous les lieux où l'on envoyait des théories[6].

Suivant un passage d'Aristote que nous ne connaissons que par l'auteur de l'*Étymologique*, ces magistrats ne paraissaient pas dans les Panathénées[7] ; le contraire est prouvé par notre inscription, et il faut ou que l'auteur du Lexique n'ait pas rapporté fidèlement le témoignage d'Aristote, ou que depuis la date du monument jusqu'au temps de ce philosophe, il fût sur-

[1] Henr. Steph. thesaur. t. 1, p. 1641. — [2] Thucyd. lib. 1, cap. 93. — [3] Dodw. annal. Thucyd. p. 44. Corsin. fast. Att. t. 1, p. 336; t. 3, p. 160. — [4] Marm. Oxon. epoch. 33. — [5] Hesych. in Ἱεροπ. Seld. ad Smyrn. decr. marm. Oxon. edit. Maitt. p. 163. — [6] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107 et 114. — [7] Etymol. magn. in Ἱεροπ.

venu des changemens dans les rites des grandes Panathénées.

ΕΣ ΤΕΝ ΕΚΑΤΟΜΒΕΝ, *pour l'hécatombe.* Homère parle de différentes espèces d'hécatombes, les unes de taureau, les autres de chèvres ou d'agneaux [1]. Dans la suite on conserva le mot, et on le détourna souvent de sa véritable signification. Tantôt on menait à l'autel un bœuf, suivi de cent brebis [2], tantôt on comptait les victimes par le nombre des pieds, de manière que vingt-cinq quadrupèdes en représentaient cent [3]. Cependant, au milieu des artifices qu'employaient l'avarice et la vanité, on voyait, dans des occasions importantes, renouveler le sacrifice de cent bœufs. C'est ce que fit Conon, après avoir dissipé la flotte des Lacédémoniens auprès de Cnide. Athénée observe que ce fut une véritable hécatombe, et qu'après avoir immolé les victimes, on les distribua au peuple : Ἑκατόμβην τῷ ὄντι θύσας καὶ ἐ ψευδωνύμως, etc. [4].

Taylor reconnaît le même sacrifice dans le nombre des cent neuf bœufs que, lors des fêtes de Délos, les Athéniens transportèrent dans cette île, et qui sont spécifiés sur le marbre de Sandwich [5]. Il observe avec raison qu'on en avait embarqué quelques-uns de plus, parce qu'il en pouvait périr dans le transport. Enfin, nous prenons pour une véritable hécatombe celle qui est mentionnée sur le marbre de Choiseul, parce que les Athéniens étalaient encore plus de magnificence dans leurs grandes Panathénées que dans les fêtes de Délos.

Ce furent les magistrats nommés ἱεροποιοί, à qui on en remit le prix. Ils remplirent donc une autre commission qui n'était pas moins honorable que celle d'assister aux sacrifices, et qui consistait à acheter les victimes. Celui qui en était chargé s'appelait βοώνης [6].

Les cent bœufs coûtèrent cinq mille cent quatorze drachmes, de notre monnaie quatre mille six cent deux livres douze sous; ce qui donne pour chaque bœuf cinquante-une drachmes et une légère fraction, de notre monnaie environ quarante six livres. Il faut observer que les animaux destinés aux sacrifices coûtaient plus que les autres.

Sur le marbre de Sandwich, qui n'est postérieur à celui de Choiseul que d'environ 37 ans, la valeur du bœuf est de près de quatre-vingt drachmes, de notre monnaie soixante-douze livres. Il faut donc que dans ce court espace de temps, le prix d'un

[1] Homer. Iliad. lib. 1, v. 315; lib. 4, v. 102 et 120; lib. 23, v. 864 et 873. — [2] Hesych. in Βούπρω. Casaub. in Athen. p. 634. — [3] Eustath. in lib. 1. Iliad. p. 49, lin. 11. — [4] Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3. Eustath. in Od. t. 3, p. 1454, lin. 18. — [5] Marm. Sand. lin. 35. Tayl. comment. ad marm. Sand. p. 35. — [6] Harpocr. et Suid. in Βοών. Demost. in Mid. p. 630, E. Ulpian. ibid. p. 686.

bœuf de première qualité ait été porté de quarante-six à soixante-douze livres, ce qui fait à peu près une différence de deux cinquièmes. Nous ignorons, faute de monument, si elle fut l'effet d'un accroissement progressif, ou de quelque circonstance extraordinaire; nous dirons seulement que, pour les mêmes intervalles de temps, on trouverait des disproportions plus fortes si l'on parcourait les tables des variations survenues en ces derniers siècles au prix des denrées [1]. Nous ajouterons en même temps, que, s'il est permis d'en juger d'après quelques passages qui nous restent des anciens, le prix du froment et de l'orge parmi les Athéniens offre des augmentations successives, tantôt lentement occasionées par l'accroissement des richesses, tantôt si rapides qu'on n'en saurait assigner la raison; on en trouvera la preuve dans une des notes placées à la fin de cette dissertation [a].

Reprenons maintenant toute la phrase. *Sous la présidence de la tribu Égeïde, seconde prytanie, il a été délivré pour les grandes Panathénées aux athlothètes,* savoir; *à Philon, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues, la somme de cinq talens mille drachmes* (vingt-sept mille neuf cent livres), *tirée du trésor de Minerve-Poliade;* plus, *aux magistrats annuels, chargés d'assister aux sacrifices,* savoir; *à Diyllus, du bourg d'Erchia, et à ses collègues, pour l'hécatombe cinq mille cent quatorze drachmes,* de notre monnaie quatre mille six cent deux livres douze sous.

La somme totale, faisant de notre monnaie trente-deux mille cinq cent deux livres douze sous, fut employée à la célébration des grandes Panathénées. Elles sont clairement exprimées dans le premier article de la dépense, et suffisamment indiquées dans le second par le mot hécatombe; car il ne paraît pas qu'un pareil sacrifice fût en usage dans les autres fêtes : et d'ailleurs nous savons qu'aux approches des Panathénées, on amenait de toutes les parties à la capitale, un grand nombre de bœufs [2], parmi lesquels on choisissait ceux qu'on devait immoler, et qu'après les sacrifices, une partie des victimes se distribuait au peuple [3]. Tout cela se faisait en mémoire de ce qui s'était pratiqué autrefois, lorsque Thésée ayant réuni dans la ville d'Athènes tous les habitans des bourgades, dispersés dans l'Attique, cimenta cette union par un sacrifice qui devait pour toujours leur être commun à tous [4].

Suivant Dodwel, les grandes Panathénées tombaient au mois de scirophorion, dernier mois de l'année [5]; suivant Meursius

[1] Essai sur les monnaies. Paris, 1746, in-4°. — [a] Voyez la note III. — [2] Schol. Aristoph. in Nub. v. 385. — [3] Aristoph. in Nub. v. 385. — [4] Plut. in Thes. p. 11, A. — [5] Dodw. in annal. Thucyd. ann. 12, p. 170.

et Samuel Petit[1], au mois hécatombéon, premier mois de l'année. Le P. Corsini, d'après le témoignage de Proclus, les fixe au 28 de ce mois[2]; mais le marbre de Choiseul, en les plaçant sous la deuxième prytanie, semble détruire toutes ces opinions. Mes recherches infructueuses m'obligent de laisser ce point de critique dans son obscurité.

La seconde prytanie présida depuis le 7 de métagéitnion jusqu'au 11 de boédromion inclusivement, c'est-à-dire, depuis le 18 août jusqu'au 21 septembre inclusivement de l'année Julienne, 410 avant J. C.

Outre le sacrifice de l'hécatombe, on vit d'autres spectacles, tels que des courses de chevaux, des combats gymniques, des concours de musiciens[3], et des distributions d'argent pour faciliter au peuple les moyens de participer aux fêtes[4].

Troisième prytanie.

Lignes 7 et 8.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΟΙΝΕΙΔΟΣ ΤΡΙΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ : ΠΕΡΙΚΛΕΙ ΧΟΛΑΡΓΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΗΙΠΠΟΙΣ ΣΙΤΟΣ ΕΔΟΘΕ : ΤΤΓΗΗΗΗΔΔ : *Sous la présidence de la tribu OEnéide, troisième prytanie, il a été délivré par les hellénotames, à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, y compris la nourriture des chevaux, deux talens cinq mille quatre cent vingt drachmes;* c'est-à-dire, quinze mille six cent soixante-dix-huit livres de notre monnaie.

Il ne s'agit pas ici du fameux Périclès, mort vingt ans auparavant, dans la troisième année de la guerre du Péloponèse, vers l'automne de l'an 429 avant J. C.[5], mais d'un fils illégitime qu'il fit mettre au nombre des citoyens, et qui, après avoir rempli divers emplois, fut condamné à mort, quelques années après la date de notre inscription[6]. Il paraît plusieurs fois sur ce monument, à la tête des magistrats chargés de la dépense des fêtes, et surtout de la distribution de l'argent qu'on donnait au peuple pour voir les spectacles.

Ligne 9.

ΕΤΕΡΟΝ ΤΟΙΣ ΑΥΤΟΙΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΗΙΠΠΟΙΣ ΣΙΤΟΣ ΕΔΟΘΕ : ΤΤΓΗΗΗΗ : *Autre livraison par les mêmes hel-*

[1] Meurs. in Panath. cap. 6. Pet. leg. Att. p. 18. — [2] Corsin. fast. Att. t. 2, p. 357. — [3] Xenoph. conviv. p. 872. Poll. lib. 8, § 93. — [4] Demost. in Leochar. p. 1047, c. Meurs. in Panathen. — [5] Thucyd. lib. 2, cap. 65. Plut. in Pericl. t. 1, p. 173. — [6] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 448, A. Plut. ibid. p. 172, F.

lénotames, y compris la nourriture des chevaux, deux talens cinq mille quatre cent drachmes; de notre monnaie, quinze mille six cent soixante livres.

Lignes 9 et 10.

ΕΤΕΡΟΝ ΤΟΙΣ ΑΥΤΟΙΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΗΕΡΜΟΝΙ ΕΔΟΘΕ ΑΡΧΟΝΤΙ ΕΣ ΠΥΛΟΝ : ΓΤ : *Autre livraison faite par les mêmes hellénotames, pour Pylos, à Hermon, commandant, six talens;* de notre monnaie, trente-deux mille quatre cents livres.

ΗΕΡΜΟΝΙ. Thucydide raconte les divisions sanglantes qui agitaient la ville d'Athènes, dans le printemps de l'année 411 avant J. C., sous l'archontat de Callias[1]. Un des partis, à la tête duquel se trouvait Théramène, voulait détruire l'autorité des quatre cents; l'autre dirigé par Phrynichus, la maintenir. Hermon qui commandait un corps de troupes à Munichie, se déclara pour le premier[2], et tua lui-même Phrynichus, s'il en faut croire Plutarque[3], contredit sur ce point par Lysias, auteur contemporain, et par l'orateur Lycurgue, qui vivait peu de temps après[4]. Je pense que cet Hermon ne doit pas être distingué de celui dont il s'agit dans l'inscription, et qui, environ dix-huit mois après, fut chargé d'une commission, décernée sans doute par le parti qui avait prévalu, et dont il avait bien mérité.

ΑΡΧΟΝΤΙ. On sait que le titre d'archonte se donnait souvent au commandant d'une flotte, ou d'un corps de troupes[5].

ΕΣ ΠΥΛΟΝ. J'ai pris pour un *pi* la première lettre du dernier mot, quoiqu'elle soit un peu dégradée.

Dans la septième année de la guerre du Péloponèse, les Athéniens s'étaient emparés de la Pylos de Messénie[6]. Environ quinze ans après, les Lacédémoniens ayant attaqué cette place par terre et par mer, les Athéniens envoyèrent à son secours une flotte, sous le commandement de cet Anytus qui, quelques années après, fut un des accusateurs de Socrate. Il prétendit que ses vaisseaux n'avaient pu doubler le cap Malée, et Pylos tomba entre les mains des Lacédémoniens. Diodore place cet événement sous l'archontat de Dioclès[7], successeur de Glaucippe, lequel archontat s'étend depuis l'été de 409 jusqu'à celui de 408 avant J. C. L'inscription fait mention d'un autre secours envoyé à la garnison de Pylos, sous le commandement d'un chef

[1] Thucyd. lib. 8, cap. 89, etc. — [2] Id. ibid. cap. 92. — [3] Plut. in Alcib. t. 1, p. 205, c. — [4] Lys. in Agorat. p. 258. Lycurg. in Leocrat. p. 164, lin. 4, edit. Steph. — [5] Thucyd. lib. 8, cap. 5, 9, 10, etc. — [6] Thucyd. lib. 4, cap. 3. Dodw. Annal. Thucyd. p. 144. — [7] Diod. lib. 13, p. 188.

nommé *Hermon*, et nous en donne assez précisément la date ; ce fut sous l'archontat de Glaucippe et sous la troisième prytanie, et par conséquent dans l'automne de l'an 410 avant J. C.

Thucydide termine son histoire au mois d'août de l'année précédente 411[1] : nous regrettons qu'il ne l'ait pas poussée jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, comme il se l'était proposé ; il nous aurait fourni des détails propres à éclaircir plusieurs articles de l'inscription. Théopompe et Xénophon continuèrent cette histoire ; mais l'ouvrage du premier est perdu, et celui du second trop succinct.

Ligne 10.

ΕΤΕΡΟΝ ΤΟΙΣ ΑΥΤΟΙΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΣ ΤΕΝ ΔΙΟΒΕΛΙΑΝ : ΤΤ : *Autre livraison par les mêmes hellénotames pour la diobélie, deux talens ;* de notre monnaie dix mille huit cents livres.

La diobélie, nommée *diobolie* par Aristote[2], désigne les deux oboles que, d'après le décret de Périclès, on distribuait par jour en certaines fêtes à chaque citoyen, et qui mettaient les plus pauvres à portée de payer leur place aux spectacles, et de subvenir à leurs besoins[3].

La troisième prytanie commença au 12 du mois boédromion, et finit au 17 du mois pyanepsion[a], ce qui comprend l'intervalle de temps écoulé depuis le 22 de septembre jusqu'au 26 d'octobre inclusivement. La somme totale des dépenses monte à soixante-quatorze mille cinq cent trente-huit livres : prélevons-en trente-deux mille quatre cents pour l'expédition d'Hermon ; restera pour les fêtes quarante-deux mille cent trente-huit liv.

Cette somme est distribuée en quatre articles, rangés sans doute suivant l'ordre des temps. Les deux premiers mettent en ligne de compte l'entretien des chevaux ; on vit donc alors, entre autres spectacles, des cavaliers figurer dans les processions, et quelquefois disputer le prix de la course. Le troisième article est, à ce que je pense, étranger aux fêtes. Il est fait mention dans le quatrième, de la distribution des deux oboles ; on vit donc, soit au théâtre, soit à l'Odéum, des combats de lutteurs et des concours de musiciens. Je n'ajoute point des tragédies et des comédies, parce que la représentation en était fixée à d'autres mois. Reprenons ces divers articles.

Je rapporte, du moins en grande partie, les deux premiers articles aux fêtes d'Éleusis, qui, à l'époque de notre monument,

[1] Dodw. annal. Xenoph. p. 236. — [2] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, t. 2, p. 324, c. — [3] Demosth. de cor. p. 477, B. Liban. in argum. olynth. 1. Ulpian. in olynth. 1, p. 13, E. — [a] Voyez à la fin de cette Dissert. la note IV.

commencèrent au 4e. jour de la prytanie, 15e. du mois boédromion, 25e. de notre mois de septembre; elles duraient neuf jours, présidées avec une extrême vigilance par le second des archontes, assisté de quatre inspecteurs[1]. Nous savons que, pendant leur durée, il se livrait à Éleusis un combat de lutteurs, et nous présumons qu'on donnait d'autres spectacles à Athènes, où les étrangers, même ceux qui n'étaient pas initiés, abordaient en foule[2]. Une cérémonie particulière augmentait la dépense; autrefois, et dans la suite, la pompe solennelle qui conduisait d'Athènes à Éleusis la statue d'Iacchus, passait par la voie sacrée, et sa marche était souvent suspendue par des sacrifices et des danses. Sous l'archontat de Glaucippe, on fut obligé de la transporter par mer, parce que les Lacédémoniens, placés au poste de Décélie, interceptaient le chemin de terre. Quoique la fête ne se célébrât plus avec le même éclat[3], elle exigeait encore des frais considérables. Le temps de l'expédition d'Hermon, indiquée par le troisième article, sera fixé en conséquence à la fin du mois boédromion, ou au commencement de pyanepsion, c'est-à-dire, vers les premiers jours du mois d'octobre.

Après l'article d'Hermon, il en vient un quatrième qui concerne certainement une fête, puisqu'on y dépensa pour la distribution des deux oboles, deux talens ou douze mille drachmes.

Cette dépense pouvait être relative à la fête des Oschophories, qui tombait au 7 de pyanepsion, 16 de notre mois d'octobre. De jeunes gens des premières familles d'Athènes couraient à cheval, portant dans leurs mains des rameaux de vigne chargés de raisins[4]. On célébrait d'autres fêtes dans le même mois, et surtout les Thesmophories en l'honneur de Cérès; mais les auteurs et les monumens ne nous offrent que de faibles lumières sur les spectacles qui en relevaient l'éclat.

Quatrième prytanie.

Lignes 10, 11 et 12.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΑΚΑΜΑΝΤΙΔΟΣ ΤΕΤΑΡΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ : ΠΕΡΙΚΛΕΙ ΚΟΛΑΡΓΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΚΟΣΙΝ : ΣΙΤΟΣ ΗΙΠΠΟΙΣ ΕΔΟΘΕ : ΤΤΤ : *Sous la présidence de la tribu Acamantide, quatrième prytanie, il a été délivré par les Hellénotames, à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, y compris la dépense des chevaux, trois talens* (seize mille deux cents livres).

[1] Aristot. ap. Harpocr. in Ἐπιμελ. Poll. lib. 8, cap. 9, § 90. — [2] Lys. in Andoc. p. 106. Tayl. ibid. Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 17 et 18. — [3] Plut. in Alcib. t. 1, p. 210. — [4] Meurs. in Oschoph. Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 353.

Ligne 12.

ΕΤΕΡΟΝ ΤΟΙΣ ΑΥΤΟΙΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΣ ΤΕΝ ΔΙΟΒΕΛΙΑΝ ΕΔΟΘΕ : ΓΤΤΤΧΗΗΗΓΓ : *Autre livraison faite par les mêmes hellénotames pour la diobélie, huit talens mille trois cent cinquante-cinq drachmes* (quarante-quatre mille quatre cent dix-neuf livres dix sous).

J'ai dit que dans certaines fêtes on donnait deux oboles à chaque citoyen qui assistait aux spectacles ; ainsi une drachme était répartie entre trois citoyens. On avait distribué quarante-neuf mille trois cent cinquante-cinq drachmes, et par conséquent cent quarante-huit mille soixante-cinq personnes participèrent à la gratification ; mais ce ne fut pas dans le même jour : comme le nombre des fêtes était considérable, la même personne pouvait, dans l'espace d'une prytanie, c'est-à-dire, de trente-cinq ou trente-six jours, recevoir les deux oboles six à sept fois et même davantage.

La quatrième prytanie commença au 18 du mois pyanepsion, et finit au 22 de mæmactérion ; elle fut donc en exercice depuis le 27 d'octobre jusqu'au 30 de novembre inclusivement.

On y célébra les Apaturies qui duraient trois jours, et d'autres fêtes qu'on peut voir dans le calendrier de Corsini[1]. Nous n'avons pas assez de détails pour fixer l'emploi des sommes qu'elles exigèrent, et qui s'élevèrent à soixante mille six cent dix-neuf livres dix sols.

Cinquième prytanie.

Lignes 12, 13 et 14.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΚΕΚΡΟΠΙΔΟΣ ΠΕΜΠΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ : ΠΕΡΙΚΛΕΙ ΧΟΛΑΡΓΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ ΕΣ ΤΕΝ ΔΙΟΒΕΛΙΑΝ : ΤΤΤΤΧΧΗΗ : *Sous la présidence de la tribu Cécropide, cinquième prytanie, il a été délivré par les hellénotames, à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, pour la diobélie, quatre talens deux mille deux cents drachmes* (vingt-trois mille cinq cent quatre-vingts livres).

Cette prytanie présida depuis le 23 de mæmactérion, jusqu'au 28 de posidéon inclusivement, c'est-à-dire, depuis le 1^er^. décembre de l'an 410 avant J. C. jusqu'au quatre janvier inclusivement de l'an 409 avant la même ère.

Parmi les fêtes qui se renouvelèrent dans cet espace de temps, il faut distinguer celles de Bacchus, chômées dans les différens

[1] Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 383.

bourgs de l'Attique, et connues sous le nom de *Dionysiaques des champs*. On les célébrait tous les ans au mois posidéon [1]; et sous l'archontat de Glaucippe, époque de notre inscription, elles tombèrent sous la cinquième prytanie.

Le scholiaste d'Aristophane les a plus d'une fois confondues avec les fêtes Lénéennes [2], mais son erreur, qui avait égaré plusieurs critiques, est maintenant reconnue [3]; et l'on regarde avec raison comme des solennités très-distinctes, quoique toutes consacrées à Bacchus, les Dionysiaques des champs, qui se célébraient vers la fin de l'automne; les Lénéennes qui tombaient au mois anthestérion (février et mars), puisqu'elles faisaient partie des Anthestéries, ou les suivaient de près [4]; et les Dionysiaques de la ville qui revenaient un mois après, c'est-à-dire dans l'élaphébolion (mars et avril).

La distribution des oboles énoncée dans le présent article, suppose un concours de soixante-douze mille cinq cents spectateurs, un chef-lieu où ils se rassemblaient pendant plusieurs jours, et par conséquent une des grandes fêtes des Athéniens. Ces circonstances réunies m'ont paru convenir aux Dionysiaques du Pirée, que les critiques modernes n'ont point insérées dans leur calendrier, et que je crois devoir confondre avec les Dionysiaques des champs. Je discuterai cette opinion dans une des notes placées à la fin de cette dissertation [a].

Sixième prytanie.

Sous cette prytanie et sous les suivantes, les greffiers ont eu l'attention de marquer les jours où les trésoriers, nommés *hellénotames*, ont fourni certaines sommes.

Lignes 14 et 15.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΛΕΟΝΤΙΔΟΣ ΗΕΚΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΤΡΙΤΕΙ ΕΜΕΡΑΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ ΔΙΟΝΥΣΙΟΙ ΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ ; ΧΗΗΡΔΔΔΗΗ : *Sous la présidence de la tribu Léontide, sixième prytanie, le troisième jour de la prytanie* (c'est-à-dire, le septième de notre mois de janvier de l'an 409 avant J. C.), *il a été délivré par les hellénotames à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues, douze cent quatre-vingt-quatre drachmes* (onze cent cinquante-cinq livres douze sous de notre monnaie).

Ce jour concourait avec le premier du mois gamélion, et cette

[1] Theophr. charact. cap. 3. — [2] Schol. Aristoph. in Acharn. v. 377 et 503. — [3] Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 326. — [4] Id. ibid. p. 328. Mém. de l'Acad. des inscript. t. 39, p. 174. — [a] Voyez la note V.

circonstance nous éclaire sur l'objet de la dépense mentionnée dans cet article. On sait en effet qu'à chaque néoménie, ou premier jour du mois, on célébrait une fête qui était accompagnée de sacrifices et de spectacles, et dont on trouvera les détails dans Meursius[1].

Lignes 15 et 16.

ΕΝΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΘΡΑΣΟΝΙ ΒΟΥΤΑΔΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΤΤΧΡΔΔΔΙΗΗΙ : *Le neuvième de la prytanie* (le treizième de notre mois de janvier) *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Buteia, et aux magistrats ses collègues, trois talens mille quatre-vingt-trois drachmes deux oboles* (de notre monnaie, dix-sept mille cent soixante-quinze livres).

Le septième jour de chaque mois, ainsi que le premier, était consacré à Apollon[2]. On y place une fête, distinguée sans doute par une procession et par des chœurs de musique, puisque les Athéniens y paraissaient avec des rameaux de laurier à la main, et qu'on y chantait des cantiques en l'honneur du dieu[3]. C'est à cette fête que j'attribue la dépense dont l'article fait mention; car, dans l'année dont il s'agit, le 9 de la sixième prytanie concourut avec le 7 du mois gamélion.

Je m'arrête un moment sur le double rapport qui se trouve entre les faits de l'histoire et ceux de notre inscription. Suivant les auteurs anciens, le 1^er^. et le 7 de chaque mois, tous deux consacrés à Apollon, étaient mis au nombre des fêtes par les Athéniens. Notre marbre expose en deux articles séparés les dépenses qu'on fit pour le 1^er^. et le 7^e^. de gamélion, et n'en assigne point pour les jours analogues des mois suivans, quoique dans ces mois on ait spécifié les dépenses jour par jour.

Je conclus de là, 1°. qu'à l'exception du quatrième et du cinquième mois, dont j'ai cru devoir changer la place, je ne fais pas une fausse route en suivant les tables que le savant Dodwell a dressées pour l'ennéadécaétéride de Méton; c'est une nouvelle preuve de leur exactitude. Je conclus, 2°. que les dépenses occasionées par les deux fêtes ci-dessus mentionnées, ne se renouvelaient avec un certain éclat que dans le mois de gamélion, qui fut pendant long-temps le premier de l'année athénienne, ou qu'elles se trouvent comprises dans les premiers articles des autres mois.

Lignes 16, 17 et 18.

ΗΕΝΔΕΚΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑ-

[1] Meurs. græc. fer. in Νουμεν. — [2] Id. ibid. in Ἑβδ. — [3] Procl. in Hesiod. Dies, v. 6, p. 168, edit. Heins. 1603.

ΡΕΔΟΘΕ ΠΡΟΧΣΕΝΟΙ ΑΦΙΔΝΑΙΟΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΣΤΡΑΤΕΓΟΙ ΕΧΣ ΕΡΕΤΡΙΑΣ : ΕΥΚΛΕΙΔΕΙ ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΜΑ : ΧΧΧΓΗΗΔΔΔΔΙϽ : *Le onzième jour de la prytanie* (9 du mois gamélion, dans l'année attique, 15 de notre mois de janvier 409 avant J. C.), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues..... trois mille sept cent quarante drachmes une obole et une fraction d'obole* (de notre monnaie trois mille trois cent soizante-six livres trois sous, sans compter la fraction).

Une espèce de parenthèse, insérée au milieu de la phrase, nous apprend qu'en certaines occasions les hellénotames ne pouvaient délivrer les sommes qu'ils avaient entre leurs mains, sans s'être concertés avec les stratèges, ou du moins avec l'un d'entre eux. Les expressions dont on s'est servi pour indiquer ce fait, donnent lieu à de très-grandes difficultés. J'en commence l'analyse par le mot ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΜΑ, le dernier de tous. Il ne se trouve, à ce que je crois, dans aucun ancien écrivain; mais le mot ὁμολόγημα désignant un accord fait *entre deux parties*, et le mot ἀνομολογοῦμαι plus connu, signifiant *fateor, assentior*[1], les deux mots ΕΥΚΛΕΙΔΕΙ ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΜΑ pourraient se rendre par *convention faite avec Euclide*. Les deux mots qui précèdent ce nom ΣΤΡΑΤΕΓΟΙ ΕΧΣ ΕΡΕΤΡΙΑΣ, sont susceptibles de deux sens; ΣΤΡΑΤΕΓΟΙ, suivant qu'on le prend pour le datif singulier ou pour le nominatif pluriel, peut signifier *au stratège* ou *les stratèges*. Si nous le mettons au datif, il se rapportera nécessairement au nom d'*Euclide*, malgré les trois points qui l'en séparent, et qui ne font peut-être en cet endroit que la fonction d'une virgule, de manière que ce membre de phrase signifierait : *convention faite avec Euclide, stratège d'Erétrie*.

Ce titre ne prouverait pas qu'Euclide fût au service des habitans de cette ville, mais seulement qu'il était un des chefs de la flotte athénienne qu'on avait mise en station dans leur port, pour les garantir d'une invasion de la part de ceux du Péloponèse. C'est ainsi que Charminus, un des commandans d'une autre flotte que les Athéniens entretenaient alors à Samos, est appelé par Thucydide, un des stratèges de Samos : εἷς τῶν ἐκ Σάμου στρατηγῶν[2].

Ici se présente une objection : puisque les hellénotames n'ont pu remettre à Proxène et à ses associés, la somme de trois mille sept cent quarante drachmes sans l'aveu du stratège d'Erétrie, il fallait donc que cet argent fît partie des contributions de l'Eubée, et qu'elle fût alors dans la dépendance des Athéniens; cependant il est prouvé qu'elle avait secoué leur joug l'an 411

[1] Bud. comment. ling. græc. p. 774. — [2] Thucyd. lib. 8, cap. 41.

avant J. C. [1], environ deux ans avant le fait énoncé dans cet article de l'inscription ; pourquoi donc parle-t-elle d'un stratège et des contributions d'Erétrie? Je réponds, 1°. que les sommes d'argent que payaient les alliés, étaient versées dans une caisse particulière, où elles restaient souvent en dépôt pendant plusieurs années, et que la somme mentionnée sur le monument, avait été prélevée avant la révolte des Erétriens. Je réponds, 2°. qu'après leur défection, Euclide a pu conserver l'emploi qu'il avait auparavant, puisqu'on a vu quelquefois des stratèges continués pendant trois ans [2].

A l'époque du monument, les auteurs anciens placent à Athènes un Euclide qui avait formé une bibliothèque [3], un autre qui fut au nombre des trente tyrans [4], et celui qui fut archonte l'an 403 avant J. C. Nous ignorons s'il faut les distinguer l'un de l'autre, et chacun en particulier, de l'Euclide mentionné dans l'inscription.

Voici la manière dont on pourrait traduire tout l'article : *Le onzième jour de la prytanie* (15 janvier de l'an 409 avant J. C.), *les hellénotames ont délivré à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues, la somme de trois mille sept cent quarante drachmes une obole* (trois mille trois cent soixante-six livres trois sous), *convention faite avec Euclide, stratège d'Erétrie.*

Cette traduction éprouvera quelques légers changemens, si on prend le mot ΣΤΡΑΤΕΓΟΙ pour un nominatif pluriel ; alors ce mot désignera les stratèges, et le nom d'Euclide sera celui d'un hellénotame ; les mots ΕΧΣ ΕΡΕΤΡΙΑΣ pourront se rendre par *les sommes reçues d'Erétrie*, comme on le verra plus bas à l'occasion des sommes prélevées à Samos; au lieu du mot ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΜΑ qui a échappé à l'impéritie ou à la négligence reconnue du graveur, nous lirons ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΣΑΝ, et nous aurons cette formule : *Les stratèges d'Erétrie*, ou bien *les stratèges à l'occasion des sommes perçues à Erétrie, ont fait une convention avec l'hellénotame Euclide.*

Quelque parti que l'on prenne, on parviendra au même résultat, et nous obtiendrons un léger éclaircissement sur l'administration des finances chez les Athéniens. J'ai dit que les contributions des alliés furent dans l'origine destinées à continuer la guerre contre les Perses, et qu'on les fit servir ensuite à l'embellissement de la ville et à la célébration des fêtes ; nous voyons par notre inscription, que certaines parties ne pouvaient être détournées de leur objet, que de l'aveu des stratèges.

[1] Thucyd. lib. 8, cap. 95. — [2] Demosth. de fals. leg. p. 418, F. — [3] Athen. lib. 1, cap. 2, p. 3. Casaub. ibid. — [4] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 461.

Lignes 18 et 19.

ΤΡΙΤΕΙ ΚΑΙ ΔΕΚΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΕΡΙΚΛΕΙ ΧΟΛΑΡΓΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : XXXX ΓΗΗΗΗΠΙ : *Le* 13 *de la prytanie* (11 de gamélion, 17 de janvier de l'an 409 avant J. C.), il a été délivré *par les hellénotames à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, quatre mille neuf cent six drachmes* (de notre monnaie quatre mille quatre cent quinze livres huit sols).

Il faut observer qu'à la fin de la dix-huitième ligne il manque au moins une lettre, qui devait être un Τ ou un Χ, c'est-à-dire, un talent ou mille drachmes.

Ligne 19.

ΟΓΔΟΕΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ : ΣΠΟΥΔΙΔΙ ΦΛΥΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΤΧΧΗ : *Le* 8 *de la prytanie* (26 de gamélion, 1^er^. de février de l'an 409 avant J. C.), il a été délivré *par les hellénotames à Spoudidès, du bourg de Phlya, et aux magistrats ses collègues, deux talens deux mille cent drachmes* (douze mille six cent quatre-vingt-dix livres).

Au lieu de ΣΠΟΥΔΙΔΙ, il faut peut-être lire : ΣΠΟΥΔΙΔΕΙ. Cet article, ainsi que le précédent, regarde les fêtes; il n'en est pas de même du suivant.

Lignes 20 et 21.

ΤΡΙΑΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΤΑ ΕΧ ΣΑΜΟ ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΘΕ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙ : ΑΝΑΙΤΙΟΙ ΣΦΕΤΤΙΟΙ ΚΑΙ ΠΑΡΕΔΡΟΙ ΠΟΛΥΑΡΑΤΟΙ ΧΟΛΑΡΓΕΙ : ΓΓΤΤΧ : *Le* 30 *de la prytanie* (28 de gamélion, dans l'année Attique, 3 de notre mois de février de l'an 409 avant J. C.), *l'emploi des sommes provenues de Samos a été réglé. Les hellénotames* ont délivré *à Anætius, du bourg de Sphettos, et au parèdre* (assesseur) *Polyaratus, du bourg de Cholargos, cinquante-sept talens mille drachmes* (trois cent huit mille sept cents livres).

L'Anætius mentionné dans cet article, est peut-être le même qui, quelques années après, fut un des trente tyrans[1]. Son nom est associé sur le marbre avec celui de Polyaratus[a], parèdre ou *assesseur*, titre qu'on ne donnait guère qu'aux assesseurs des trois premiers archontes, comme on l'a vu plus haut. J'aurais pu attacher dans ma traduction, au nom d'Anætius, celui d'helléno-tame, puisque le mot ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙ s'écrivait de même,

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 461. — [a] La première lettre du mot Polyaratus est absolument détruite sur le marbre; je l'ai rétablie dans ma copie, parce que ce nom était connu des Grecs. (Polyb. p. 888.)

soit au datif singulier, soit au nominatif pluriel; mais il fallait s'engager dans de vaines discussions, et j'ai traduit ce mot par *les hellénotames*. Il suffit d'observer que deux officiers furent chargés de la distribution d'une somme trop forte, même pour la plus solennelle des fêtes : elle fut, sans doute, destinée aux préparatifs de la campagne suivante, et peut-être aussi à des travaux publics. Xénophon dit qu'avant l'été d'une année, qui paraît être l'année 409 avant J. C., les Athéniens ordonnèrent de fortifier un de leurs châteaux nommé *Thoricos* [1]; cette date se concilierait parfaitement avec l'article de l'inscription.

La sixième prytanie comprit les deux derniers jours de posidéon, tout le gamélion et les trois premiers jours d'anthestérion. Elle fut donc en exercice depuis le 29e. jour du premier de ces mois jusqu'au 3e. inclusivement du dernier, c'est-à-dire, depuis le 5 de notre mois de janvier jusqu'au 8 de février inclusivement.

La dépense totale monte à trois cent quarante-sept mille cinq cent deux livres trois sous. En prélevant les articles troisième et sixième, qui paraissent relatifs à des opérations militaires, il restera la somme de trente-cinq mille quatre cent trente-six livres, que je rapporte à la célébration des fêtes, parce qu'elle fut délivrée à différentes reprises par les hellénotames, à la compagnie chargée de la représentation des spectacles.

Septième prytanie.

Elle fut en exercice depuis le 4 du mois anthestérion jusqu'au 10 du mois élaphébolion inclusivement, c'est-à-dire, depuis le 9 de février jusqu'au 15 de mars inclusivement.

Les fêtes Anthestéries qu'on y célébra, commençaient le 11 du mois anthestérion, et duraient trois jours. Le premier s'appelait *Pithœgie*, parce qu'on y faisait l'ouverture des tonneaux [2]. Au second jour tombait la fête des *Choës*, que je ne distingue pas des fêtes *Lénéennes*, ou anciennes Dionysiaques [3]. Le troisième jour était destiné à la fête des *Chytres :* dans les deux derniers on représentait des tragédies et des comédies [4]; il fallait en conséquence distribuer de l'argent au peuple pour le mettre à portée d'assister aux spectacles, et cette distribution devait se faire immédiatement avant les fêtes. Ici nous trouvons la con-

[1] Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 433. Dodw. annal. Xenoph. p. 238. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 255. — [2] Plut. symp. t. 2, p. 655., E. — [3] Mém. de l'Acad. des inscript. t. 39, p. 174. — [4] Demosth. in Mid. p. 604, F. Thrasyll. ap. Diog. Laert. lib. 3, § 56. Aristoph. in Acharn. v. 503. Apollod. ap. Schol. ibid. v. 960. Argum. in Acharn. p. 231.

formité la plus frappante entre les usages des Athéniens et les faits énoncés dans l'inscription.

Lignes 21 et 22.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΑΝΤΙΟΧΙΔΟΣ ΕΒΔΟΜΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΠΕΜΠΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ ΔΙΟΝΥΣΙΟΙ ΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ ΕΣ ΤΕΝ ΔΙΟΒΕΛΙΑΝ : Τ : *Sous la présidence de la tribu Antiochide, septième prytanie, le 5 de la prytanie, il a été délivré à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues, pour la diobélie* (pour la distribution des deux oboles), *un talent* (cinq mille quatre cents livres).

Dans l'année dont il s'agit, l'an 409 avant J. C., le cinquième jour de la 7^e^. prytanie concourut avec le 8 du mois anthestérion, 13 de notre mois de février.

Lignes 22 et 23.

ΕΒΔΟΜΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ : ΘΡΑΣΟΝΙ ΒΟΥΤΑΔΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ ΕΣ ΤΕΝ ΔΙΟΒΕΛΙΑΝ : ΤΧΗΗΔΔΔΙΙΙΙ : *Le septième de la prytanie*, il a été délivré *par les hellénotames, à Thrason, du bourg de Buteia, et aux magistrats ses collègues, pour la diobélie, un talent douze cent trente-deux drachmes trois oboles* et une fraction (six mille cinq cent neuf livres cinq sous, sans compter la fraction).

Le 7^e^. jour de la prytanie répondit au 10 du mois anthestérion, au 15 de notre mois de février. Ainsi, le 13 de ce dernier mois on fit une première distribution, le 15 une seconde, et les fêtes commencèrent le 16.

On distribua environ treize mille deux cent trente-trois drachmes, ce qui suppose que quarante mille personnes assistèrent aux spectacles; mais ce ne fut pas la seule dépense qu'occasionèrent ces trois jours de fête : voici un autre article qui les concerne.

Lignes 23 et 24.

ΤΕΙ ΑΥΤΕΙ ΗΜΕΡΑΙ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΦΑΛΑΝΘΟΙ ΑΛΟΠΕΚΕΘΕΝ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ ΣΙΤΟΝ ΗΙΠΠΟΙΣ : ΤΤΤΤ : *Le même jour* (10 d'anthestérion, dans l'année attique, 15 de notre mois de février), il a été délivré *par les hellénotames à Phalanthus, du bourg d'Alopèce, et aux magistrats ses collègues*, en y comprenant *la nourriture des chevaux, quatre talens* (vingt-un mille six cents livres).

Le mot ΣΙΤΟΝ au lieu de ΣΙΤΟΣ et l'omission du verbe auquel ce mot se rapportait, prouvent l'inexactitude du graveur, ou la négligence du greffier qui lui avait fourni cet article. La

dépense relative aux chevaux est confirmée par un passage de Démosthène, où il est dit que pendant les Anthestéries, outre la représentation des pièces de théâtre, on donnait celle d'une pompe solennelle[1], c'est-à-dire d'une procession où des hommes à cheval se faisaient remarquer par leur magnificence ou par leur adresse[2]. Les quatre talens ne furent pas uniquement destinés à l'entretien des chevaux; dans les principales fêtes les objets de dépense étaient en très-grand nombre.

Continuons l'examen de ce que coûtèrent les cérémonies religieuses sous la septième prytanie.

Lignes 24 et 25.

ΗΕΚΤΕΙ ΚΑΙ ΔΕΚΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΡΟΧΣΕΝΟΙ ΑΦΙΔΝΑΙΟΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΧΓΔΔΔ ΗΗΗΙΙΙ : *Le seizième de la prytanie* (19 d'anthestérion, 24 de notre mois de février), il a été délivré *par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues, quinze cent trente-quatre drachmes trois oboles* (mille trois cent quatre-vingt-une livres un sou).

Lignes 25 et 26.

ΤΕΤΑΡΤΕΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΥΠΟΛ... (ΕΥΠΟΛΕΜΟΙ) ΑΦΙΔΝΑΙΟΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΓΗΗΗΗ : *Le vingt-quatrième de la prytanie* (27 d'anthestérion, 3 de notre mois de mars), il a été délivré *par les hellénotames à Eupolème, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues, cinq mille quatre cents drachmes* (quatre mille huit cent soixante livres).

Lignes 26 et 27.

ΕΒΔΟΜΕΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΚΑΛΛΙΑΙ ΕΥΟΝΥΜΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΧΧΓΓΡ ΔΠΙΙΙΙC : *Le 27 de la prytanie* (le 1^er^. du mois élaphébolion, dans l'année attique, 6 de notre mois de mars), il a été délivré *par les hellénotames à Callias, du bourg d'Euonyme et à ses collègues, un talent deux mille cinq cent soixante-cinq drachmes quatre oboles* (sept mille sept cent neuf livres deux sous).

Ces trois derniers articles se rapportent peut-être aux fêtes dont nous venons de parler; peut-être à celles de Jupiter Meilichius qui les suivirent de près, et que Thucydide regarde comme une des grandes solennités des Athéniens[3]; peut-être

[1] Demosth. in Mid. p. 604, F. — [2] Xenoph. de re equest. p. 951. Id. de mag. equit. p. 959, etc. — [3] Thucyd. lib. 1, cap. 126. Corsin. in Διάσια, fast. Att. t. 2. p. 324.

enfin aux préparatifs de la principale fête de Bacchus, laquelle concourut avec les premiers jours de la prytanie suivante.

La dépense totale des fêtes pendant la huitième prytanie fut de quarante-sept mille quatre cent cinquante-neuf liv. huit sous.

Huitième prytanie.

Elle fut en exercice depuis le 11 du mois élaphébolion jusqu'au 16 du mois munychion inclusivement, c'est-à-dire, depuis le 16 de mars jusqu'au 20 d'avril inclusivement.

Lignes 27 et 28.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΗΙΠΠΟΘΟΝΤΙΔΟΣ (*sic*) ΟΓΔΟΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ ΔΟΔΕΚΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΠΑΡΕΔΟΘΕ ΠΡΟΧΣΕΝΟΙ ΑΦΙΔΝΑΙΟΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΤΤΓΗΔΔΔΗΙΙ ΙΙΙΙ : *Sous la présidence de la tribu Hippothoontide, huitième prytanie, le* 12 *de la prytanie* (22 d'élaphébolion, 27 de mars), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues, trois talens six cent trente-quatre drachmes quatre oboles* (seize mille sept cent soixante-onze livres quatre sous).

Lignes 28 et 29.

ΤΕΤΑΡΤΕΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΔΟΘΕ ΔΙΟΝΥΣΙΟΙ ΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΤΤΧΧΧΧΗΗΗΔΓΙΗΗc : *Le* 24 *de la prytanie* (le 4 du mois munychion, dans l'année attique, 8 de notre mois d'avril), *il a été délivré par les hellénotames à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues, trois talens quatre mille trois cent dix-huit drachmes une obole* et une fraction (vingt mille quatre-vingt-six livres sept sous, sans compter la fraction).

Lignes 29 et 30.

ΗΕΚΤΕΙ ΚΑΙ ΤΡΙΑΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΔΟΘΕ ΘΡΑΣΟΝΙ ΒΟΥΤΑΔΕΙ ΚΑΙ ΚΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΧΧΧ ΗΗΗΔΔΠΙΙΙΙΙΙΙ : *Le* 36 *de la prytanie* (16 du mois munychion, 20 d'avril), *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Buteia, et aux magistrats ses collègues, un talent trois mille trois cent vingt-neuf drachmes trois oboles* (huit mille trois cent quatre-vingt-seize livres onze sous).

La dépense totale monte à quarante-cinq mille deux cent cinquante-quatre livres deux sols, sans compter la fraction; elle fut en grande partie destinée à la célébration des grandes Dionysiaques de la ville, dont le premier jour tombait au 12 du mois

élaphébolion, lequel, dans l'année dont il s'agit, concourut avec le second jour de la prytanie et le 17 de notre mois de mars.

Ces fêtes se distinguaient par l'affluence des étrangers, par l'éclat des processions [1], par le concours des pièces de théâtre qu'on y représentait pendant plusieurs jours [2], et par tous les genres de spectacles offerts aux yeux d'une multitude immense. Les deux oboles distribuées au peuple ne sont pas mentionnées dans l'inscription, sans doute parce qu'on n'en faisait pas toujours un article séparé.

A la dépense occasionée par les grandes Dionysiaques, nous pouvons ajouter celle de la *théorie* que les Athéniens députèrent aux jeux Pythiques. Corsini a prouvé que ces jeux se renouvelaient dans la troisième année de chaque olympiade [3]; et il est très-probable qu'ils furent célébrés au commencement du mois munychion [4], dont le premier jour concourut dans notre époque avec le 5 d'avril.

Le dernier des paiemens dont je viens de parler, tombe au trente-sixième jour de la prytanie; cette date est remarquable. J'ai dit que quatre des tribus présidaient pendant trente-six jours, et les six autres pendant trente-cinq. Or, suivant Suidas [5] et le Lexique manuscrit de Photius [6], c'étaient les quatre premières qui exerçaient leur ministère pendant trente-six jours; et c'est d'après ces autorités que Sigonius, Samuel Petit, Dodwell, Corsini [7], Potter et d'autres encore, ont attribué le même nombre de jours aux quatre premières prytanies. Mais soit erreur dans les deux Lexiques, soit changement survenu dans l'usage, il est certain, par notre inscription, que vers la fin de la guerre du Péloponèse, les quatre dernières prytanies présidaient pendant trente-six jours. Nous venons de le voir pour la huitième; nous aurons la même indication pour la neuvième et la dixième : si la septième ne nous l'a pas offerte, c'est que ce jour-là il n'y eut pas de paiement à faire.

Neuvième prytanie.

Lignes 30, 31 et 32.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΕΡΕΧΘΕΙΔΟΣ ΕΝΑΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ ΔΟΔΕΚΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΔΟΘΕ ΠΡΟΧΣΕΝΟΙ ΑΦΙΔΝΑΙΟΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΧΧΗΡΔΔΔΠΙΙΙΙ : *Sous la pré-*

[1] Demosth. in Mid. p. 604, D. — [2] Mém. de l'Acad. des inscrip. t. 39, p. 172. — [3] Corsin. dissert. Agonist. 11, p. 38. — [4] Id. ibid. 45 et 46. — [5] Suid. in Πρυτ. — [6] Ap. Dodw. dissert. 1, § 9, p. 15. — [7] Sigon. de rep. Athen. lib. 2, cap. 3. Pet. leg. Att. p. 189. Dodw. ibid. Corsin. fast. Attic. t. 1, p. 103.

sidence de la tribu Erechtheïde, neuvième prytanie, le douzième jour de la prytanie (le 28 de munychion, 2 de mai de l'an 409 avant J. C.), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues, deux mille cent quatre-vingt-huit drachmes une obole* (de notre monnaie, la somme de mille neuf cent soixante-neuf livres sept sous).

Il manque à la fin de la 31^e^. ligne une ou deux lettres numérales, dont nous ne pouvons joindre la valeur à celle de la somme clairement exprimée.

Lignes 32 et 33.

ΤΡΙΤΕΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΔΟΘΕ ΔΙΟΝΥΣΙΟΙ ΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΤΤΤΓ ΗΗΓΔΔΔΔΙΗΗΙΙ : *Le* 23 *de la prytanie* (le 10 du mois thargélion, dans l'année attique, 13 de notre mois de mai), *il a été délivré par les hellénotames à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues, quatre talens sept cent quatre-vingt-treize drachmes trois oboles* (de notre monnaie, vingt-deux mille trois cent quatorze livres trois sous).

Le marbre étant écorné de chaque côté vers les dernières lignes de l'inscription, j'ai dû ajouter au commencement de la 33^e^. ligne une lettre numérale, et je ne pouvais supposer qu'un Τ.

Lignes 33 et 34.

ΗΕΚΤΕΙ ΚΑΙ ΤΡΙΑΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ : ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣ ΕΔΟΘΕ ΘΡΑΣΟΝΙ ΒΟΥΤΑΔΕΙ ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΤΤ ΧΧΧΓΗΗΗΓΙΙC : *Le* 36 *de la prytanie* (le 23 de thargélion, 26 du mois de mai), *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Buteia, et aux magistrats ses collègues, deux talens trois mille huit cent cinquante drachmes deux oboles* et une fraction (de notre monnaie, quatorze mille deux cent soixante-cinq livres six sous, sans compter la fraction).

Ces trois articles, en partie altérés sur le marbre, donnent au moins la somme de trente-huit mille cinq cent quarante-huit liv. seize sous. Cette somme est relative à des fêtes, puisqu'elle fut remise par les hellénotames aux magistrats chargés du théorique.

Parmi celles qui revenaient tous les ans sous cette prytanie, on doit surtout distinguer les Thargélies en l'honneur d'Apollon et de Diane : elles concouraient toujours avec le 6 et le 7 du mois thargélion ; et dans l'année dont il s'agit, elles furent célébrées le 9 et le 10 de notre mois de mai. Des cérémonies établies pour purifier la ville[1], une pompe solennelle, des combats

[1] Harpocr. in Φαρμ. Diog. Laert. lib. 2, cap. 44.

de différentes espèces, des prix destinés aux vainqueurs[1], caractérisent suffisamment une solennité publique et accompagnée de spectacles.

Je passe à la suite des dépenses faites sous la neuvième prytanie. Ici l'inscription est dégradée, non-seulement de chaque côté, mais dans le milieu même du texte. Un éclat de marbre, enlevé par un coup de pioche, ou par quelque autre accident, laisse dans les sept dernières lignes une lacune qui a fait disparaître plusieurs mots dont les uns sont faciles à suppléer, dont les autres ne doivent pas nous arrêter, puisqu'ils n'exprimaient que des noms propres. Dans la gravure jointe à ce mémoire, toutes les lettres, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, ont été placées exactement les unes sous les autres, de manière qu'on pourra juger du nombre des lettres qui manquent à chaque ligne, et qu'il ne sera pas nécessaire de les indiquer par le même nombre de points.

Lignes 34 et 35.

ΕΚΤΕΙ ΚΑΙ ΤΡΙΑΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΤΑ ΕΧ ΣΑΜΟ ΑΝΟΜΟΛΟΓΕΣΑ..... ΜΑΧ..... ΥΣ ΣΤΡΑΤΕΓΟΙΣ : Je crois qu'il faut lire ανομολογεσατο, que les trois lettres μαχ.... faisaient partie d'un nom qui se terminait en μαχος, comme ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΣ, ou quelque nom semblable; enfin, que les deux lettres ΥΣ qu'on voit au commencement de la trente-cinquième ligne, terminaient le mot φλυευς. Je traduis en conséquence :

Le 36 *de la prytanie* (23 de thargélion, 26 de mai)..... *du bourg de Phlya, s'est concerté avec les stratèges, au sujet de l'argent de Samos.*

Ligne 35.

ΕΣ ΣΑΜΟΙ ΔΕΧΣΙΚΡΑΤΕΙ ΑΓΙΛΙΕΙ : ΔΔΤΧ : Je pense qu'il faut lire εκς Σαμο, Αιγιλιει, et traduire : *De l'argent de Samos, on a remis à Dexicrate, du bourg d'Ægilia, vingt-un talens mille drachmes* (cent quatorze mille trois cents livres).

ΠΑΣΙΦΟΝΤΙ ΦΡΕΑΡΡΙΟΙ : ΓΤ : *à Pasiphonte, du bourg des Phréarrhiens, six talens* (trente-deux mille quatre cents livres).

ΑΡΙΣΤΟΚΡΑ..... Ι : Γ : *à Aristocrate,..... cinq talens* (vingt-sept mille livres).

Lignes 35 et 36.

Ε..... (*forte* ΕΥΚΛΕΙΔΕΙ) ΕΥΟΝΥΜΕΙ : ΓΧΧΧΓΗΗΗ ΓΔΔΔΔΠΙ : *à*..... *du bourg d'Euonyme, cinq talens trois mille huit cent quatre-vingt-seize drachmes* (trente mille cinq cent six livres huit sous).

[1] Lys. Apol. p. 374. Antiph. orat. 16, p. 142, lin. 30, edit. Steph. Demosth. in Mid. p. 604, F. Meurs. Græc. fer.

Ligne 36.

ΝΙΚΕΡΑΤΟΙ ΚΥΔΑΝΤΙΔΕΙ ΤΡΙΕΡΑΡΧΟΙ : XXX : *à Nicérate, du bourg des Cydantides, triérarque, trois mille drachmes* (deux mille sept cents livres).

ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΕΙ ΑΝΑ..... ΡΑΡ..... *à Aristophane, du bourg d'Anaphlystus* ou *d'Anagyronte, triérarque*..... Les lettres numérales ont disparu; elles devaient donner trois mille drachmes comme l'article précédent. Je ne les passerai pas en compte.

Les six derniers articles, dans l'état actuel de l'inscription, donnent plus de trente-huit talens dix-huit cent quatre-vingt-seize drachmes; de notre monnaie deux cent six mille neuf cent six livres huit sous. Quelques mois auparavant, sous la sixième prytanie, on avait déjà employé de l'argent de Samos pour cinquante-sept talens mille drachmes. Total, quatre-vingt-quinze talens deux mille huit cent quatre-vingt-seize drachmes; de notre monnaie cinq cent quinze mille six cent six liv. huit sous.

Voyons maintenant d'où pouvait provenir une somme si considérable. Aristide avait fixé les contributions des alliés d'Athènes à quatre cent soixante talens [1 a]; on les vit ensuite augmenter ou baisser suivant les circonstances heureuses ou malheureuses dans lesquelles se trouvèrent les Athéniens. Quand la guerre du Péloponèse commença, elles montaient à environ six cents talens [2 b], et quelques années après elles s'élevèrent à douze ou treize cents [3 c]; quelle qu'en ait été la répartition, on ne saurait supposer que l'île de Samos eût jamais été taxée à quatre-vingt-seize talens, et cette supposition serait encore moins admissible pour le temps dont il s'agit, si l'on considère qu'après la défaite des Athéniens en Sicile, survenue vers l'automne de l'an 413 avant J. C., c'est-à-dire, trois ans avant l'époque de notre inscription, ils se virent abandonnés de la plupart de leurs alliés, et que pour prévenir la défection des habitans de Samos, ils furent obligés de leur accorder l'autonomie [4].

En soutenant que la taxe annuelle des Samiens ne pouvait pas s'élever à la somme de quatre-vingt-seize talens, je conviens en même temps qu'ils l'avaient payée, mais qu'elle s'était accumulée et conservée pendant plusieurs années dans la caisse de l'extraordinaire ou des hellénotames. Au commencement de la guerre du Péloponèse, Périclès déclara que, des impositions apportées successivement par les alliés [5], il restait dans le trésor

[1] Plut. in Arist. t. 1, p. 333, E. — [a] 2,484,000 livres. — [2] Thucyd. lib. 2, cap. 13. — [b] 3,240,000 livres. — [3] Andoc. de Pac. p. 24, lin. 29. Plut. ibid. — [c] 6,480,000 liv. ou 7,020,000 liv. — [4] Thucyd. lib. 8, cap. 21. — [5] Id. lib. 2, cap. 13.

six mille talents [a]. Bientôt après, il fut ordonné par un décret du peuple, qu'on en mettrait en réserve mille, auxquels on ne toucherait qu'à la dernière extrémité [1]; deux ans avant l'époque de notre inscription [2], les besoins pressans de l'État forcèrent la république de recourir à ces mille talens, dont une partie avait sans doute été fournie autrefois par ceux de Samos, une partie par ceux d'Érétrie, etc. Il fut réglé en conséquence qu'on n'en prélèverait rien sans l'aveu des hellénotames et des stratèges, parce que les premiers devaient délivrer la somme dont ils étaient les gardiens, et les seconds en diriger l'emploi suivant les intentions du peuple.

Comme les trente-huit talens dix-huit cent quatre-vingt-seize drachmes, portés dans l'article qui a donné lieu à cette discussion, au lieu de passer entre les mains des magistrats du *Théorique*, c'est-à-dire, des magistrats chargés de fournir à la célébration des fêtes, furent remis à six officiers, parmi lesquels il s'en trouve deux qui sont qualifiés du titre de *triérarque*, je présume que cet argent fut employé à une expédition militaire, et cette présomption devient presque une certitude, lorsqu'on fait attention à ce récit de Diodore de Sicile [3].

La flotte des Athéniens sous les ordres de Thrasybule, d'Alcibiade et de Théramène, défit près de Cysique celle du Péloponèse, commandée par Mindare, qui périt dans le combat. A cette nouvelle, Athènes exprima les transports de sa joie par des fêtes et des sacrifices. Elle se hâta d'enrôler mille fantassins et cent cavaliers, et d'équiper en même temps trente galères pour les joindre à celles d'Alcibiade, à qui l'on devait surtout cette victoire. Diodore a fixé l'année de cet événement; c'est le dernier de ceux qu'il place sous l'archontat de Glaucippe; il en fixe même le temps précis; c'était, dit-il, à la fin de l'hiver [4], et par conséquent, au printemps de l'année 409 avant J. C. Or la dépense énoncée dans l'article de l'inscription nous offre les mêmes rapports. Elle tombe dans les derniers mois de l'archontat de Glaucippe, et sous la neuvième prytanie, laquelle fut en exercice, depuis le 17 de muychion jusqu'au 23 de thargélion inclusivement, depuis le 21 d'avril jusqu'au 26 de mai de l'an 409 avant J. C. inclusivement.

La dépense connue de cette prytanie monte à la somme de deux cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-cinq livres quatre sous, dont trente-huit mille cinq cent quarante-huit livres seize sous furent employées aux fêtes.

[a] 32,400,000 liv. — [1] Thucyd. lib. 2, p. 24. — [2] Id. lib. 8, cap. 15. Dodw. Annal. Thucyd. p. 216. — [3] Diod. lib. 13, p. 175 et 177. — [4] Id. ibid. p. 175, lin. 3.

Dixième et dernière prytanie.

Quoique les dernières lignes de l'inscription soient plus dégradées que les précédentes, nous pourrons juger d'après ce qui en reste, des sommes qu'on avait dépensées.

Lignes 37 et 38.

ΕΠΙ ΤΕΣ ΠΑΝΔΙΟΝΙΔΟΣ ΔΕΚΑΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ : ΕΝΔΕΚΑΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΕΛΛΕΝΟ..... ΠΡΟ..... ΚΑΙ ΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝ : ΓΗΗΗΗΔΔΔΔΙΙΙΙΙΙ : A en juger par l'espace qu'ont laissé les lettres détruites, il paraît qu'on doit traduire de cette manière : *Sous la présidence de la tribu Pandionide, dixième prytanie, le* 11 *de la prytanie* (4 du mois scirophorion, dans l'année attique, 6 de notre mois de juin de l'an 409 avant J. C.), il a été délivré *par les hellénotames à..... cinq talens quatre cent quarante-deux drachmes cinq oboles* (de notre monnaie vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-huit livres onze sous). Il faut lire *à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collègues.*

Lignes 38 et 39.

ΤΡΙΤΕΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛΛΕΝ..... ΣΙΝ : ΤΤΓΡΔΔΔΔΙΙΙ : *Le* 23 *de la prytanie* (16 du mois scirophorion, 18 de notre mois de juin), il a été délivré *par les hellénotames à..... et aux magistrats ses collègues, deux talens cinq mille quatre vingt-dix drachmes trois oboles* (de notre monnaie quinze mille trois cent quatre-vingt-une livres neuf sous).

Lignes 39 et 40.

ΕΚΤΕΙ ΚΑΙ ΤΡΙΑΚΟΣΤΕΙ ΤΕΣ ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ ΗΕΛ..... ΟΣΙΝ : ΓΧΧΧΧΓΗΓΠΙΙΙΙ : *Le* 36 *de la prytanie* (le 29 de scirophorion, 1^er^. du mois de juillet de l'an 409 avant J. C.), il a été délivré *par les hellénotames à..... et aux magistrats ses collègues, cinq talens quatre mille six cent cinquante-six drachmes quatre oboles* (de notre monnaie trente-un mille cent quatre-vingt-onze livres).

La dixième prytanie fut en exercice depuis le 24 de thargélion jusqu'au 29 de scirophorion inclusivement, depuis le 27 du mois de mai jusqu'au 1^er^. de juillet inclusivement de l'an 409 avant J. C. On y dépensa soixante-treize mille neuf cent soixante-onze livres, et cette somme fut employée aux frais du culte, puisqu'elle fut délivrée par les hellénotames aux officiers chargés de distribuer l'argent nommé *théorique*. Nous avons peu de détails sur les fêtes célébrées dans cet intervalle de temps. Il

suffira de citer les *Plyntéries*, où l'on voyait une procession solennelle[1]; les *Arréphories*, où nous savons que des particuliers augmentaient l'éclat des cérémonies par des contributions particulières[2]; les *Buphonies*, qu'Eustathe qualifie de grande fête parmi les Athéniens[3].

Cette espèce de compte rendu se terminait par une formule que nous retrouvons sur des inscriptions semblables[4], mais dont il ne reste que ces trois mots : ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΑΡΓΟΥΡΙΟ ΣΥΜΠΑΝ.... *total de l'argent*..... Après le dernier de ces mots, on voit un *omicron* qui sans doute était suivi de quelques autres lettres; il l'était aussi du total de la somme exprimée en lettres numérales. Ce total a disparu, mais on peut, à peu de choses près, le remplacer par l'addition des sommes partielles qui sont presque toutes parfaitement conservées : elles montent à neuf cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze livres cinq sous, et nous pouvons les porter à un million, puisque les lettres numérales sont détruites dans quelques articles, et paraissent susceptibles d'augmentation dans quelques autres.

De la somme totale, il faut prélever pour des expéditions militaires ou d'autres objets relatifs à la guerre, cinq cent cinquante-un mille trois cent soixante-douze livres onze sous. Il restera pour la célébration des fêtes, quatre cent dix-huit mille six cent vingt-deux livres quatorze sous.

La modicité de ces deux sommes prouve clairement que l'inscription ne contient pas l'état de toutes les dépenses ordonnées par la république sous l'archontat de Glaucippe, et qu'il n'y est question que de l'argent fourni par les hellénotames ou trésoriers de l'extraordinaire. La première somme, presque entièrement tirée des anciennes contributions d'Erétrie et de Samos, n'aurait pas suffi aux frais de la guerre; ce fut, suivant les apparences, un supplément auquel on fut obligé de recourir, ainsi que je l'ai insinué sous la neuvième prytanie.

La seconde somme est relative aux fêtes; on commençait déjà à les célébrer avec une certaine magnificence. Quelques années auparavant, on avait tâché d'y attirer la multitude par des distributions en argent[5]; quelques années après, on tripla la dépense annuelle des sacrifices publics, fixée par Solon à trois talens[6]. Bientôt on vit se multiplier les solennités, ainsi que les cérémonies pompeuses dont elles étaient accompagnées. Outre

[1] Meurs. Græc. fer. Corsin. t. 2, p. 364. — [2] Lys. Δωροδ. p. 375. — [3] Eustath. in Iliad. H. t. 2, p. 691, lin. 63. — [4] Chandl. inscript. pars 2, p. 40. Marm. Sandwic. — [5] Ulpian. in Olynth. 1, p. 13, F. — [6] Lysias in Nicom. p. 479, edit. Tayl. conject. Markl. ibid. p. 599.

le droit de présence accordé à chaque citoyen, on donnait quelquefois des secours aux plus pauvres, pour les mettre en état d'offrir des victimes [1]; et les Athéniens prirent pour les spectacles cette passion violente qui donna tant de crédit à leurs orateurs, attentifs à la favoriser [2], et qui, en conséquence, produisit des scènes si extravagantes. Ce fut alors, en effet, que malgré les besoins pressans de l'Etat, malgré l'épuisement des finances, malgré les murmures des gens sensés, un décret foudroyant [3] prononça la peine de mort contre quiconque proposerait de restituer à la caisse militaire les sommes qu'on en détournait tous les ans pour les cérémonies religieuses [4]. Ce fut alors aussi que Platon, effrayé de l'influence qu'avait prise sur les assemblées de la nation une populace qui ne mettait pas plus de bornes à ses caprices qu'à son autorité, écrivit ces mémorables paroles : « Lorsque le peuple, insatiable de la liberté, a » sans cesse ce mot à la bouche, il s'élève des échansons qui la » lui versent à pleine coupe, et sans mélange [5]. » Les Athéniens prirent des mains de leurs orateurs cette coupe fatale, et la burent jusqu'à la dernière goutte. Jamais ivresse plus profonde, jamais réveil plus funeste. Quelques années après, vaincus à Chéronée, ils furent asservis à la Macédoine.

Je dois maintenant répondre à deux difficultés : 1°. je suppose que les hellénotames ou trésoriers de l'extraordinaire employaient les contributions des alliés d'Athènes aux dépenses qu'occasionaient les fêtes; cependant Harpocration dit formellement que ces dépenses étaient assignées sur la caisse de l'ordinaire des guerres, caisse où l'on versait les impositions prélevées dans l'Attique même [6]. Je réponds qu'Harpocration et les auteurs qui semblent confirmer son témoignage [7], parlent d'une époque postérieure à celle de notre inscription, et qu'en différens temps on a pu changer l'ordre des assignations.

2°. La dépense totale des fêtes ne monte dans notre inscription qu'à quatre cent dix-huit mille six cent vingt-deux livres quatorze sous : cette somme semble n'avoir aucune proportion avec ce qu'il en devait coûter tous les ans pour les sacrifices offerts au nom de la république; pour les pompes ou processions solennelles; pour la représentation des pièces de théâtre; pour les combats du Gymnase, renouvelés dans plusieurs fêtes; pour les chœurs des musiciens et des danseurs; pour

[1] Demosth. de cor. p. 492, E. Harpocr. in Θεωρ. — [2] Demad. ap. Plut. in Platon. quest. t. 2, p. 1011, B. — [3] Ulpian. in olynth. 1, p. 14, A. — [4] Demosth. olynth. 3, p. 36, D. — [5] Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 562, C. — [6] Harpocr. ibid. — [7] Demosth. ibid.

les prix destinés aux vainqueurs; pour les distributions en argent et en vivres accordées au peuple; pour le transport et l'entretien des *théories* ou députations qu'Athènes envoyait, soit aux grandes solennités de la Grèce, soit aux fêtes particulières de quelques villes alliées. Nous voyons par le marbre de Sandwich, que la *théorie* qui se rendait à Délos, coûtait près de cinq talens [1], c'est-à-dire, près de vingt-sept mille livres; nous voyons par Démosthène, que les fêtes de Minerve et de Bacchus coûtaient plus que l'équipement d'une flotte [2]; et par Plutarque, que les Athéniens dépensèrent plus dans leurs spectacles que dans leurs guerres contre les Barbares [3]. Je réponds qu'il faut distinguer, dans les solennités publiques, deux espèces de dépenses; celle du trésor public et celle des particuliers. La première, qui consistait surtout en distributions d'argent, ne faisait pas un grand objet; Démosthène en convient [4], et notre inscription le prouve. La seconde, qui contribuait le plus à l'éclat des fêtes, pesait sur les citoyens. Parmi ceux qui jouissaient d'une espèce d'aisance, environ soixante [5] devaient donner des repas à ceux de leur tribu, procurer des courses de chevaux, introduire sur la scène et dans les processions des combats d'athlètes ou des chœurs, soit de jeunes garçons, soit de jeunes filles, qui aspiraient au prix de la musique ou de la danse; il fallait souvent veiller à l'entretien des acteurs, payer des maîtres qui les exerçaient, et leur fournir de riches habits [6].

Chaque fête offrait plusieurs genres de spectacles, et chaque spectacle, différens concours au nom des différentes tribus. De là résultait, pour certains particuliers, un impôt toujours renaissant, toujours exigé par la volonté impérieuse du peuple. Un exemple frappant montrera par quels sacrifices on se faisait pardonner sa fortune. Lysias parle d'un Athénien qui, sous l'archontat de Théopompe, prédécesseur de ce Glaucippe dont le nom paraît à la tête de notre inscription, dépensa en qualité de chorège des tragédies, aux fêtes de Bacchus, trente mines, c'est-à-dire, deux mille sept cents livres; trois mois après, aux fêtes Thargéliennes, pour un chœur d'hommes, deux mille drachmes ou dix-huit cents livres; trois mois après, sous l'archontat de Glaucippe, aux grandes Panathénées, pour une troupe de danseurs qui exécutèrent la pyrrhique, huit cents drachmes, ou sept cent vingt livres; sept mois après, en qualité de cho-

[1] Tayl. marm. Sand. — [2] Demosth. in Philip. 1, p. 52, B. — [3] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348 et 349. — [4] Demosth. de rep. ord. p. 123, B. — [5] Id. in Lept. p. 544, B. — [6] Antiph. Περὶ τοῦ χορ. p. 142. Demosth. in Mid. p. 605.

rège aux Dionysiaques, cinq mille drachmes ou quatre mille cinq cents livres. Total dans l'espace d'environ un an, neuf mille sept cent vingt livres [1].

L'Athénien qui consacrait ainsi une partie de son revenu à la représentation des spectacles, n'en était pas moins obligé de contribuer aux armemens des vaisseaux [2]; mais il est visible qu'on exigeait moins de lui que d'un autre, et, dans ce sens, toute dépense pour les fêtes était une surcharge pour l'État.

En m'occupant de cette analyse, j'ai évité de traiter plusieurs questions incidentes que le sujet amenait naturellement, mais qui m'auraient écarté de mon but. Maintenant, pour donner une idée plus précise de l'inscription, je vais en réunir les divers articles sous un même point de vue débarrassés de toute espèce de discussion, et traduits conformément à l'explication que j'en ai donnée.

TRADUCTION DE TOUTE L'INSCRIPTION.

Lignes 1, 2 et 3.

Voici ce que *les Athéniens ont dépensé sous l'archonte Glaucippe, et pendant le sénat où Cléogène, du bourg de Halæ, fut greffier de la première prytanie. Les gardes du trésor sacré de Minerve*, savoir : *Callistrate, du bourg de Marathon, et ses associés*, ont, *d'après un décret du peuple, livré une partie des revenus de la Déesse.*

Sous la première prytanie.

Depuis le 14 juillet de l'année 410 avant J. C., jusqu'au 17 d'août inclusivement de la même année.

Lignes 3, 4 et 5.

Sous la présidence de la tribu Aiantide, première prytanie, il a été délivré par les hellénotames (c'est-à-dire par les trésoriers de l'extraordinaire) *à Callimaque, du bourg de Hagnonte, et à Phrasitélide, du bourg d'Icarie, trois talens trois mille deux cent trente-sept drachmes* (dix-neuf mille cent treize livres six sous de notre monnaie), *tirés du trésor de Minerve-Poliade.* De plus, *on a fourni du trésor de Minerve-Victoire... Dans la dépense est comprise la nourriture des chevaux.*

Dépense connue de la prytanie, dix-neuf mille cent treize livres six sous.

[1] Lys. mun. accept. defens. p. 374. — [2] Demosth. in Leptin. p. 545, B.

Sous la seconde prytanie.

Depuis le 18 d'août jusqu'au 21 de septembre inclusivement.

Lignes 5 et 6.

Sous la présidence de la tribu Egeïde, seconde prytanie, il a été délivré pour les grandes Panathénées, aux athlothètes, savoir : *à Philon, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collègues, la somme de cinq talens mille drachmes* (vingt-sept mille neuf cents livres), *tirée du trésor de Minerve-Poliade.*

Lignes 6 et 7.

Plus, *aux magistrats annuels chargés d'assister aux sacrifices,* savoir : *à Diyllus, du bourg d'Erchia, et à ses collègues, pour l'hécatombe, cinq mille cent quatorze drachmes* (quatre mille six cent deux livres dix sous).

Dépense totale de la prytanie, trente-deux mille cinq cent deux livres douze sous.

Sous la troisième prytanie.

Depuis le 22 de septembre jusqu'au 26 d'octobre inclusivement.

Lignes 7 et 8.

Sous la présidence de la tribu OEneïde, troisième prytanie, il a été délivré par les hellénotames, à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collègues, y compris la nourriture des chevaux, deux talens cinq mille quatre cent vingt drachmes (quinze mille six cent soixante-dix-huit livres).

Ligne 9.

Autre livraison par les mêmes hellénotames, y compris la nourriture des chevaux, deux talens cinq mille quatre cents drachmes (quinze mille six cent soixante livres).

Lignes 9 et 10.

Autre livraison pour Pylos, faite par les mêmes hellénotames à Hermon, commandant, six talens (trente-deux mille quatre cents livres).

Ligne 10.

Autre livraison, par les mêmes hellénotames, pour la distribution des deux oboles, deux talens (dix mille huit cents livres.)

Dépense totale de la prytanie, soixante-quatorze mille cinq cent trente-huit livres.

Sous la quatrième prytanie.

Depuis le 27 d'octobre jusqu'au 30 de novembre inclusivement.

Lignes 10, 11 et 12.

Sous la présidence de la tribu Acamantide, quatrième prytanie, il a été délivré par les hellénotames à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collégues, y compris la nourriture des chevaux, trois talens (seize mille deux cents livres).

Ligne 12.

Autre livraison faite par les mêmes hellénotames, pour la distribution des deux oboles, huit talens treize cent cinquante-cinq drachmes (quarante-quatre mille quatre cent dix-neuf livres dix sous).

Dépense totale de la prytanie, soixante mille six cent dix-neuf livres dix sous.

Sous la cinquième prytanie.

Depuis le 1^er^. de décembre de l'année 410 avant J. C., jusqu'au 4 de janvier de l'année 409 inclusivement.

Lignes 13 et 14.

Sous la présidence de la tribu Cécropide, cinquième prytanie, il a été délivré par les hellénotames à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collégues, pour la distribution des deux oboles, quatre talens deux mille deux cents drachmes (vingt-trois mille cinq cent quatre-vingts livres).

Sous la sixième prytanie.

Depuis le 5 de janvier de l'année 409 avant J. C., jusqu'au 8 de février inclusivement.

Lignes 14 et 15.

Sous la présidence de la tribu Léontide, sixième prytanie, le troisième jour de la prytanie (7 de janvier), *il a été délivré par les hellénotames à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collégues, douze cent quatre-vingt-quatre drachmes* (onze cent cinquante-cinq livres douze sous).

Lignes 15 et 16.

Le 9 de la prytanie (13 de janvier), *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Buteïa, et aux magistrats*

ses collégues, trois talens mille quatre-vingt-trois drachmes deux oboles (dix-sept mille cent soixante-quinze livres).

Lignes 16, 17 et 18.

Le 11 *de la prytanie* (15 de janvier), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collégues, trois mille sept cent quarante drachmes une obole* (trois mille trois cent soixante-six livres trois sous), *convention faite avec Euclide, stratège d'Erétrie,* ou bien, *convention faite entre les stratèges et Euclide, au sujet de l'argent d'Erétrie.*

Lignes 18 et 19.

Le 13 *de la prytanie* (17 de janvier), *il a été délivré par les hellénotames à Périclès, du bourg de Cholargos, et aux magistrats ses collégues, quatre mille neuf cent six drachmes* (quatre mille quatre cent quinze livres huit sous).

Ligne 19.

Le 28 *de la prytanie* (1^er^. de février), *il a été délivré par les hellénotames à Spoudidès, du bourg de Phlya, et aux magistrats ses collégues, deux talens deux mille cent drachmes* (douze mille six cent quatre-vingt-dix livres).

Lignes 20 et 21.

Le 30 *de la prytanie* (3 de février), *l'emploi des sommes provenues de Samos a été réglé. Les hellénotames ont délivré à Anœtius, du bourg de Sphettos, et au parèdre* (assesseur) *Polyaratus, du bourg de Cholargos, cinquante-sept talens mille drachmes* (trois cent huit mille sept cents livres).

Dépense totale de la prytanie, trois cent quarante-sept mille cinq cent deux livres trois sous.

Sous la septième prytanie.

Depuis le 9 de février de l'an 409 avant J. C., jusqu'au 15 de mars inclusivement.

Lignes 21 et 22.

Sous la présidence de la tribu Antiochide, septième prytanie, le 5 *de la prytanie* (13 de février), *il a été délivré à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collégues, pour la distribution des deux oboles, un talent* (cinq mille quatre cents livres).

Lignes 22 et 23.

Le 7 *de la prytanie* (15 de février), *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Butèia, et aux magistrats*

ses collégues, pour la distribution des deux oboles, un talent douze cent trente-deux drachmes trois oboles (six mille cinq cent neuf livres cinq sous).

Lignes 23 et 24.

Le même jour (15 de février), *délivré par les hellénotames à Phalanthus, du bourg d'Alopèce, et aux magistrats ses collégues, y compris la nourriture des chevaux, quatre talens* (vingt-un mille six cents livres).

Lignes 24 et 25.

Le 16 *de la prytanie* (24 de février), *délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collégues, quinze cent trente-quatre drachmes trois oboles* (treize cent quatre-vingt-une livres un sou).

Lignes 25 et 26.

Le 24 *de la prytanie* (3 de mars), *délivré par les hellénotames à Eupolème, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collégues, cinq mille quatre cents drachmes* (quatre mille huit cent soixante livres).

Lignes 26 et 27.

Le 27 *de la prytanie* (6 de mars), *délivré par les hellénotames à Callias, du bourg d'Euonyme, et aux magistrats ses collégues, un talent deux mille cinq cent soixante-cinq drachmes quatre oboles* (sept mille sept cent neuf livres deux sous).

Dépense totale de la prytanie, quarante-sept mille quatre cent cinquante-neuf livres huit sous.

Sous la huitième prytanie.

Depuis le 16 de mars de l'an 409 avant J. C., jusqu'au 20 d'avril inclusivement.

Lignes 27 et 28.

Sous la présidence de la tribu Hippothoontide, huitième prytanie, le 12 *de la prytanie* (27 de mars), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collégues, trois talens six cent trente-quatre drachmes quatre oboles* (seize mille sept cent soixante-onze livres quatre sous).

Lignes 28 et 29.

Le 24 *de la prytanie* (8 d'avril), *il a été délivré par les hellénotames à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats*

ses collégues, trois talens quatre mille trois cent dix-huit drachmes une obole (vingt mille quatre-vingt-six livres sept sous).

Lignes 29 et 30.

Le 36 *de la prytanie* (20 d'avril), *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Buteïa, et aux magistrats ses collégues, un talent trois mille trois cent vingt-neuf drachmes trois oboles* (huit mille trois cent quatre-vingt-seize livres onze sous).

Dépense totale de la prytanie, quarante-cinq mille deux cent cinquante-quatre livres deux sous.

Sous la neuvième prytanie.

Depuis le 21 d'avril de l'an 409 avant J. C., jusqu'au 26 de mai inclusivement.

Lignes 30, 31 et 32.

Sous la présidence de la tribu Érechthéide, neuvième prytanie, le 12 *de la prytanie* (2 de mai), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène, du bourg d'Aphidna, et aux magistrats ses collégues, deux mille cent quatre-vingt-huit drachmes une obole* (dix-neuf cent soixante-neuf livres sept sous).

Lignes 32 et 33.

Le 23 *de la prytanie* (13 de mai), *il a été délivré par les hellénotames à Denys, du bourg de Cydathénée, et aux magistrats ses collégues, quatre talens sept cent quatre-vingt-treize drachmes trois oboles* (vingt-deux mille trois cent quatorze livres trois sous).

Lignes 33 et 34.

Le 36 *de la prytanie* (26 de mai), *il a été délivré par les hellénotames à Thrason, du bourg de Buteïa, et aux magistrats ses collégues, deux talens trois mille huit cent cinquante drachmes deux oboles* (quatorze mille deux cent soixante-cinq livres six sous).

Lignes 34 et 35.

Le même jour, Callimaque ou Protomaque, ou etc., *du bourg de Phlya, s'est concerté avec les stratèges au sujet de l'argent de Samos; de cet argent il a été délivré à Dexicrate, du bourg d'Ægilia, vingt-un talens mille drachmes* (cent quatorze mille trois cents livres).

Ligne 35.

A Pasiphonte, du bourg des Phréarrhiens, six talens (trente-deux mille quatre cents livres).

Ligne 35.

A Aristocrate.....cinq talens (vingt-sept mille livres).

Lignes 35 et 36.

A E..... du bourg d'Euonyme, cinq talens trois mille huit cent quatre-vingt-seize drachmes (trente mille cinq cent six livres huit sous).

Ligne 36.

A Nicérate, du bourg des Cydantides, triérarque, trois mille drachmes (deux mille sept cents livres).

Ibidem.

A Aristophane, du bourg d'Anaphlyste ou d'Anagyronte, *triérarque*.....

Dépense connue de la prytanie, deux cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-cinq livres quatre sous.

Sous la dixième prytanie.

Depuis le 27 de mai de l'an 409 avant J. C., jusqu'au 1^er^. de juillet inclusivement.

Lignes 37 et 38.

Sous la présidence de la tribu Pandionide, dixième prytanie, le 11 *de la prytanie* (6 de juin), *il a été délivré par les hellénotames à Proxène..... et aux magistrats ses collégues, cinq talens quatre cent quarante-deux drachmes cinq oboles* (vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-huit livres onze sous).

Lignes 38 et 39.

Le 23 *de la prytanie* (18 de juin), *il a été délivré par les hellénotames à..... et aux magistrats ses collégues, deux talens cinq mille quatre-vingt-dix drachmes trois oboles* (quinze mille trois cent quatre-vingt-une livres neuf sous).

Lignes 39 et 40.

Le 36 *de la Prytanie* (1^er^. de juillet), *il a été délivré par les hellénotames à..... et aux magistrats ses collégues, cinq talens quatre mille six cent cinquante-six drachmes quatre oboles* (trente-un mille cent quatre-vingt-onze livres).

Dépense totale de la prytanie, soixante-treize mille neuf cent soixante-onze livres.

Total des sommes employées..... (neuf cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze livres cinq sous).

NOTES.

NOTE I. *Sur la forme de quelques unes des lettres tracées dans l'Inscription.* (Page 392.)

Des savans très-éclairés, en s'occupant de la paléographie grecque, ont placé sur la même ligne toutes les formes que chaque lettre a reçues sur divers monumens; mais comme on n'a pas distingué celles qui furent en usage dans tel pays, ou qui caractérisent tel siècle, on n'obtient souvent, dans l'application qu'on en fait, que des résultats incertains. Le marbre de Choiseul, joint aux inscriptions découvertes en ces derniers temps dans les ruines d'Athènes, par M. Chandler, facilite les moyens de discerner, à la première inspection, l'âge des monumens de cette ville, antérieurs à l'an 400 avant J. C.

Parmi les lettres dont la forme a varié, il en est deux qui doivent d'abord fixer notre attention; l'*heta* et l'*omega*. Tous les critiques conviennent qu'elles ne faisaient pas partie du premier alphabet; mais il reste quelque incertitude sur le temps où les Athéniens les adoptèrent. Rapprochons pour un moment les traditions et les monumens des anciens. Suivant Pline, Victorinus, et d'autres encore [1], c'est à Simonide que l'on doit les lettres Z, H, Ψ, Ω; peut-être ne faut-il pas ajouter plus de foi à l'addition faite par Simonide, qu'à celle des quatre autres lettres dont on attribuait l'invention à Palamède. Il est certain néanmoins que, peu d'années après la mort de Simonide, l'alphabet des Athéniens comprenait les deux voyelles longues.

Dans le prologue d'une pièce, qui avait pour titre : *La Tragédie des Lettres* [2], le poëte Callias introduisait un chœur de femmes qui épelait les lettres et en formait des syllabes, comme font les enfans qui apprennent à lire. Elles chantaient: *Beta, alpha, Ba; Beta, é, Bé; Beta, η, Bè; Beta, ïota, Bi; Beta, ó, Bo; Beta, υ, Bu; Beta, ω, Bo;* ensuite, une femme apprend à ses écolières le nom de chaque voyelle, et la manière de la prononcer. La première s'appelle *alpha;* la seconde, *ci;* la troisième, *heta;* la quatrième, *ïota;* la cinquième, *ou* (c'est celle que nous appelons *omicron*); la sixième est *υ*; la septième *ω*. Callias, en un autre endroit, décrit la forme de cette dernière voyelle : c'est un cercle, dit-il, qui a deux pieds très-courts.

Ἔπειτα κύκλος πόδας ἔχων βραχεῖς δύο [3].

Suivant le témoignage de Cléarque, disciple d'Aristote, Euripide dans sa *Médée*, et Sophocle dans son *Œdipe-roi*, avaient emprunté beaucoup de choses de l'ouvrage de Callias, soit pour la mélodie, soit

[1] Plin. lib. 7, cap. 56, tom. 1, p. 412. Victor. art. gramm. lib. 1, p. 2468. — [2] Athen. Deipnos. lib. 10, cap. 15, p. 448; cap. 20, p. 453. Casaub. ibid. t. 2, p. 481. Bouhier, dissert. de prisc. Græc. litt. ad calc. Palæogr. Montfauc. p. 573. — [3] Athen. ibid. p. 454, lin 9. Casaub. ibid.

pour la coupe des vers, et pour la disposition de leurs plans [1]. La *Médée* d'Euripide fut présentée au concours vers la quatre-vingt-septième olympiade [2], qui répond à l'an 432 avant J. C. Ce fut donc quelques années avant la guerre du Péloponèse que Callias donna sa tragédie des Lettres. Le temps où il florissait est déterminé par un autre synchronisme. Il est dit qu'il parut peu de temps avant Strattis [3], autre poëte de l'ancienne comédie, qui fit une pièce contre ce Cynésias que l'orateur Lysias couvrit d'opprobres, et Aristophane de ridicules [4]. Strattis étant contemporain de ces deux auteurs, a dû fleurir vers la fin du cinquième siècle avant J. C., et par conséquent, Callias sera placé vers le milieu du même siècle.

Un fragment d'Euripide prouve clairement que du temps de ce poëte, l'*heta* majuscule était connu des Athéniens; dans sa pièce de *Thésée*, un berger qui ne savait pas lire décrivait ainsi le nom de ce prince: La première est un cercle ayant un point au milieu; la deuxième est composée de deux lignes droites, et jointes dans leur milieu par une autre ligne [5].

Il est donc prouvé que, dans le milieu du cinquième siècle avant J. C., les Athéniens connaissaient les voyelles longues, et cette assertion ne laisserait aucun doute, si plusieurs auteurs anciens n'attestaient que jusqu'à l'archontat d'Euclide, qui exerça cette magistrature à Athènes dans la seconde année de la quatre-vingt-quatorzième olympiade, depuis l'été de l'an 403 jusqu'à celui de l'an 402 avant J. C., les voyelles longues n'étant pas découvertes, l'*epsilon* tenait lieu de l'*heta*, et l'*omicron* de l'*omega;* de manière qu'on écrivait ΔΕΜΟΙ au datif, au lieu de ΔΗΜΩ [6]. Ce fut alors, disait l'historien Théopompe, qu'Archinus persuada aux Athéniens d'adopter l'alphabet Ionien composé de vingt-quatre lettres [7], et par conséquent de l'*heta* et de l'*omega*. Quoiqu'Eusèbe, l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, et d'autres encore, placent l'adoption de cet alphabet quelques années plus tard [8], il est certain qu'il se fit, sous Euclide, un tel changement dans l'écriture, qu'il servit de règle pour fixer l'âge de certains monumens. C'est ainsi que Démétrius de Phalère ayant rapporté une inscription qu'on avait tracée sur un trépied conservé dans le temple de Bacchus, et placé dans ce lieu pendant qu'Aristide était chorège, Panætius observait qu'elle faisait mention d'un Aristide plus récent que le vainqueur des Perses, puisqu'elle contenait des lettres qui ne furent introduites dans l'alphabet qu'après l'archontat d'Euclide. *Ἐλέγχει τὰ γράμματα τῆς μετ' Εὐκλείδα ὄντα γραμματικῆς* [9] [a].

[1] Clearch. ap. Athen. lib. 10, p. 453; lib. 7, p. 276. — [2] Argum. 2, med. p. 174. edit. Barnes. — [3] Athen. lib. 10, p. 453. — [4] Id. lib. 7, p. 551. — [5] Id. lib. 10, p. 454. — [6] Schol. Eurip. in Phæniss. v. 688. — [7] Harpocr. in *Ἀττ. γραμμ.* Suid. in *Σαμ. ὁ δῆμος.* — [8] Corsin. fast. att. t. 3, p. 276. — [9] Plut. in Aristid. t. 1, p. 319. — [a] La preuve de Panætius était très-faible; on avait pu refaire l'inscription. Au reste, le mot *γραμματικῆ* a blessé M. Dacier (Trad. de Plut. t. 3, p. 256, in-4°.), parce qu'il est question ici d'écriture et non de grammaire; en conséquence, il corrige d'après Salvini : *γραμμικῆ*. Mais la pièce de Callias, mentionnée plus d'une fois dans Athénée, s'appelait *γραμματικὴ τραγῳδία* (Athen. lib. 10, p. 448, 453).

Ainsi, nous avons à choisir entre des témoignages également pressans. D'un côté il sera prouvé, par les passages de Callias et d'Euripide, que vers l'an 450 avant J. C., l'*heta* et l'*omega* faisaient partie de l'alphabet Athénien; et par le décret passé sous Euclide, qu'ils n'y furent introduits que vers l'an 403.

Pour résoudre cette difficulté, les critiques prétendent qu'avant Euclide, les voyelles longues étaient employées par les Athéniens dans l'écriture courante, mais qu'on ne fut obligé de s'en servir pour les monumens publics, que par le décret passé sous ce magistrat [1]. Cette solution est d'autant plus heureuse, qu'elle est singulièrement confirmée par les inscriptions qui sont venues jusqu'à nous. On en a cité quelques unes; nous en connaissons un plus grand nombre aujourd'hui : je choisirai celle dont la date est assurée. Toutes celles qui sont antérieures à l'archontat d'Euclide, sont dénuées de voyelles longues.

Telle est celle de Nointel conservée au cabinet de l'académie des inscriptions; elle est de l'an 457 environ avant J. C. [2].

Telle est celle que j'ai tâché d'expliquer dans ce Mémoire, dont les premières lignes se rapportent au mois de juillet de l'an 410 avant J. C., et qui n'est antérieure que d'environ sept ans à l'archontat d'Euclide.

Telle est encore une inscription rapportée par M. Chandler, qui est de l'archontat de Dioclès, et postérieure par conséquent d'un an à la précédente [3].

Telle est enfin celle que le même antiquaire rapporte avec beaucoup de probabilité à l'année 404 avant J. C., et qui ne serait antérieure que d'un an à l'archontat d'Euclide [4].

Jetons maintenant un coup d'œil sur les inscriptions tracées immédiatement après cette époque. La première qui se présente à nous est de l'archontat de Suniadès, dont le nom se trouve dans Lysias [5], et que des critiques modernes appellent Lysiadès [6], d'après une faute de copiste qui s'est glissée dans le texte de Diodore [7]; Suniadès fut archonte dans la quatrième année de la quatre-vingt-quinzième olympiade, avant J. C. 397, et par conséquent, six ans après Euclide [8]. Sur ce monument, outre les deux voyelles longues, *heta* et *omega*, on voit les lettres doubles, *xi* et *psi*, qui ne paraissent point dans les inscriptions plus anciennes, ainsi que l'a remarqué M. Chandler [9].

Les mêmes formes de lettres se trouvent dans une inscription gravée douze ou treize ans après, sous l'archontat de Diotrephès, qui fut revêtu de cette magistrature dans la première année de la quatre-vingt-dix-neuvième olympiade, avant J. C. 384 [10].

Elles se retrouvent non-seulement dans l'inscription de Délos que

[1] Vales. in not. Maussac. p. 102 Bouhier, dissert. de prisc. Græcor. litt. ad calc. Palæogr. græc. p. 573. — [2] Bim. dissert. 1. ap. Murat. inscript. t. 1, p. 43. Corsin. fast. t. 1, p. 162. — [3] Chandl. inscript. pars 2, p. 37. Syllab. et not. ibid. p. 13. — [4] Id. ibid. p. 41. Syllab. ibid. p. 16. — [5] Lys. de Sacr. oliv. p. 137. — [6] Palmer. Meurs. Corsin. t. 3, p. 282. Tayl. in Lys. ibid. — [7] Diod. lib. 14, p. 273. — [8] Chandl. syllab. ibid. p. 18; pars 2, inscript. 4, 1, p. 42. — [9] Id. pars 2, p. 42. Syllab. ibid. p. 17. — [10] Id. pars 2, p. 46. Syllab. ibid. p. 20.

le savant Taylor a éclaircie, et qui est de l'an 374 ou 373 avant J. C., mais encore sur tous les monumens postérieurs à cette époque.

Les médailles d'Athènes, frappées avant Euclide, ne présentent que ces trois lettres, *alpha*, *theta*, *epsilon*; A Θ E. L'*heta* n'y parut que dans les noms des magistrats qu'on y grava dans la suite; celui d'Athènes continua d'y être désigné par les trois lettres A Θ E, au moins jusqu'au temps de Mithridate [1].

De ces observations, il suit évidemment qu'avant la fin du cinquième siècle avant J. C., les Athéniens faisaient usage de l'*heta* et de l'*omega* dans l'écriture courante et dans des inscriptions particulières [2], mais que ces lettres ne furent introduites sur les monumens publics que sous l'archontat d'Euclide, l'an $\frac{403}{402}$ avant J. C.

Ce fut Archinus qui en proposa le décret. Archinus, un des premiers et des plus vertueux citoyens d'Athènes, également distingué par sa valeur et par son éloquence, avait partagé avec Thrasybule la gloire de chasser les trente tyrans [3]. De puissantes raisons l'engagèrent sans doute à rectifier l'alphabet avec lequel on traçait les décrets et les lois. Théopompe avait développé ces raisons et les avait cru dignes de figurer dans l'histoire [4]. Nous allons y suppléer, en quelque manière, par des réflexions qui ennobliront ce sujet si frivole en apparence.

Après l'expulsion des trente tyrans et celle des dix magistrats qui leur avaient succédé, Archinus fit passer plusieurs décrets pour écarter toute nouvelle division entre les citoyens, et accorder des récompenses à ceux qui n'avaient pas abandonné les intérêts de leur patrie [5]. On fit en même temps le recensement de toutes les lois [6]: on en supprima quelques unes, on en ajouta d'autres; on transcrivit celles qui avaient été altérées, et il fut décidé qu'on ne citerait à l'avenir que les lois en vigueur depuis l'archontat d'Euclide.

Pendant ce travail, on sentit la nécessité d'employer, pour une plus grande clarté, les voyelles longues. Il est visible en effet que, faute de ces élémens, le sens de plusieurs lois devenait incertain. Le scholiaste d'Euripide observe qu'un vers des *Phéniciennes* présente une fausse leçon, parce que les copistes avaient conservé l'ancienne orthographe [7]. Il ne s'agit pas ici d'examiner si la remarque du scholiaste est fondée, mais seulement de montrer que le changement d'une lettre suffit pour altérer le sens d'une pensée. Sans recourir même à cet exemple, nous avons vu dans l'analyse de cette inscription, qu'aux lignes 17 et 20, quelques mots pouvant être pris au datif singulier ou au nominatif pluriel, les phrases en deviennent très-obscures. Comme de pareilles équivoques sont beaucoup plus dangereuses quand il s'agit des lois, il convenait à un homme d'État, tel qu'Archinus, de les

[1] Hunt. num. urb. p. 49. — [2] Athen. lib. 10, p. 454. — [3] Demosth. in Timocr. p. 794. AEschin. in Ctesiph. p. 458 et 460. Id. de fals. legat. p. 423. Dinarch. in Demosth. ap. orat. græc. edit. Steph. p. 100. Plut. de fort. Athen. t. 2, p. 345. Id. vit. x orat. t. 2, p. 835. — [4] Suid. in Σαμ. ὁ δῆμ. — [5] Isocr. adv. Callim. t. 2, p. 482. AEschin. ibid. p. 458. — [6] Andocid. de myst. p. 11, lin. 35. — [7] Eurip. v. 688, edit. Barnes. 693; edit. Brunck. Villois. in proleg. iliad. Homer. p. 4.

faire disparaître de l'ancien code, et de là s'établit l'usage d'employer les voyelles longues dans tous les monumens.

Outre ces voyelles, d'autres lettres peuvent servir à discerner l'âge des inscriptions d'Athènes. Au bas de la copie que je publie du marbre de Choiseul, j'ai fait graver deux espèces de *sigma*, dont l'un, composé de quatre traits, est tiré de ce marbre, et l'autre, qui n'a que trois traits, paraît sur le marbre de Nointel, antérieur au premier d'environ quarante-sept ans.

Dans les plus anciennes inscriptions d'Athènes [1], le *sigma* est figuré comme sur le marbre de Nointel; dans toutes les inscriptions postérieures à l'an 410, il est figuré comme sur le marbre de Choiseul; on est donc fondé à dire que ce changement de formes s'est opéré depuis l'an 457 jusqu'à l'an 410 avant J. C.

Sur d'anciennes inscriptions, le *rho* est terminé par une petite queue à peu près comme la lettre *R* des Latins. Cette forme s'est conservée pendant long-temps sur les médailles de quelques villes de la Sicile et du reste de la Grèce, ainsi que sur des médailles phéniciennes frappées à Tyr. On la retrouve sur des monumens d'Athènes, tels que le marbre de Nointel, et une autre inscription que j'ai déjà citée, et qui porte tous les caractères d'une haute antiquité [2]. Je l'aurais regardée comme un des élémens du plus ancien alphabet des Athéniens, si je n'étais arrêté par un fragment d'inscription en boustrophédon, où cette lettre n'a point de queue [3]. Serait-ce une faute de graveur? il serait aisé de le vérifier, puisque le marbre est à Londres [4].

Je ne me suis attaché qu'aux monumens d'Athènes, persuadé que pour tracer le tableau des révolutions que l'écriture a éprouvées dans un pays, il ne suffit pas de recourir aux exemples que présentent les autres pays. De ce que les Athéniens n'ont employé les voyelles longues sur les monumens que depuis l'archontat d'Euclide, il ne s'ensuit pas que les différentes villes de la Grèce n'en eussent pas fait plus tôt usage. Dans une suite que je compte donner à l'Essai de Paléographie numismatique publié dans les Mémoires de l'académie des inscriptions en 1750 [5], je montrerai que l'*omega* paraît sur des médailles plus anciennes que l'archontat d'Euclide, et je ne me servirai pas même de l'autorité des médailles que tous les antiquaires ont jusqu'ici attribuées à deux rois de Syracuse, Gélon Ier. et Hiéron Ier., parce qu'elles appartiennent, ainsi que je le ferai voir, à Hiéron II et à Gélon II, qui fut associé au trône par Hiéron II son père.

NOTE II. *Sur la lettre* Gamma, *substituée dans l'Inscription à la lettre* Ny. (Page 403.)

On sait que les Grecs donnaient la valeur du *ny* ou du moins une valeur approchante, au *gamma* suivi d'un autre *gamma*, ou de l'une de ces trois lettres, *kappa*, *xi* et *chi*; ainsi dans les mots ἄγγελος, ἄγκυρα, πλάγξω, ἔγχος, le *gamma* qui suit la première voyelle ne donne point le son qui lui est propre.

[1] Chandl. inscript. pars 2, p. 54, nos. 26, 27 et 28. — [2] Id. ibid. p. 54, no. 27. — [3] Id. ibid. no. 28. — [4] Id. syllab. et not. p. 25. — [5] Mém. de l'acad. t. 24, p. 30.

Cette règle, qui est générale pour les mots simples, s'applique d'une manière plus sensible aux mots composés des propositions E'N ou ΣΥ'Ν, et d'une racine quelconque; car le *ny*, qui termine ces propositions, subit divers changemens. Quant à la proposition *σὺν* en particulier, sa lettre finale se convertit en *rho* lorsqu'elle précède un autre *rho*, comme dans *συῤῥέω*; en *lambda*, lorsqu'elle est suivie d'un autre *lambda*, comme dans *συλλέγω*; en *gamma*, lorsqu'elle est suivie d'un autre *gamma* ou d'un *kappa*, ou d'un *chi*, comme dans *συγγινώσκω*, *συγκοπὴ*, *συγχαίρω*. Les autres variations de cette lettre prouveraient également qu'elle ne les doit qu'à l'euphonie.

Le même usage s'introduisit lorsqu'on voulut rapprocher deux mots tout-à-fait différens.

Dans notre inscription, au lieu de ces mots HIEPON XPEMATON, que l'on trouve sur des monumens à peu près du même temps, on lit HIEPOΓ XPEMATON, singularité qui n'est pas plus remarquable que celle de *συγχωρέω* pour *συνχωρέω*; mais comme la leçon de l'inscription pourrait être prise pour une faute de graveur, je dois rapporter des exemples qui écarteront ce soupçon.

Dans un traité conclu vers l'an 244 avant J. C. entre les Magnésiens et les Smyrnéens, en faveur de Séleucus-Callinicus, roi de Syrie, nous lisons : *τογ χρονον* [1] pour *τὸν χρόνον*; *εχθρογ κι φιλον* [2] pour *ἐχθρὸν κ᾽ φίλον*; *τωγ γεγραμμενων* pour *τῶν γεγραμμένων* [3]; *τηγ γραφην* pour *τὴν γραφὴν* [4].

Sur une inscription gravée un an après la nôtre, nous trouvons *εγ κυκλοι*, au lieu de *ἐν κύκλοι* [5]. Sur une autre postérieure de quelques années, à l'occasion d'une riche couronne offerte par un nommé Gélon au trésor de Minerve, au lieu de ces mots ON ΓΕΛΩΝ.... ANEΘHKE, on a écrit OΓ ΓΕΛΩΝ.... ANEΘHKE [6].

Il est visible que le changement de finale dans un mot, ne se faisait que pour le lier au suivant par la conformité des sons. Cet usage dont les copistes ont insensiblement détruit les traces dans les manuscrits, ne paraît, sur les inscriptions parvenues jusqu'à nous, que pendant un certain intervalle de temps. Nous le trouvons pour la première fois sur le marbre de Choiseul, et on le retrouve dans le décret des Magnésiens, dont j'ai fait mention, et dans la chronique de Paros, où on lit : EΓ KYBEΛOIΣ au lieu de EN KYBEΛOIΣ [7]. Il faut observer que les deux leçons étaient quelquefois employées sur le même monument. Dans une des inscriptions déjà citées, on lit : TEN KPEΠIΔA EΓ KYKΛOI, où l'article *τὴν* conserve le *ny*, et la proposition *ἐν* le change en *gamma* [8]. Dans une autre, on lit à la fois TOΓ XPONON et TON XPONON [9] : l'une et l'autre me fourniraient de nouveaux exemples s'il en était besoin.

Les Latins, à l'exemple des Grecs, changèrent en *g* le *n* qui précé-

[1] Marm. Oxon. edit. Maitt. p. 7, lin. 16 et 62. — [2] Id. ibid. lin. 16 et 40. — [3] Id. ibid. p. 8, lin. 25. — [4] Id. ibid. p. 9, lin. 47 et 48; p. 10, lin. 50. — [5] Chandl. pars 2, p. 37, lin. 41; p. 38, lin. 61. — [6] Id. ibid. p. 43, lin. 33. Syllab. et not. p. 17. Vid. etiam. p. 72, lin. 6. — [7] Marm. ibid. p. 2, lin. 19. — [8] Chandl. ibid. p. 37, lin. 41; p. 38, lin. 67. — [9] Marm. ibid. p. 9, lin. 38; p. 10, lin. 62; p. 11, lin. 73.

dait un *c* ou un *g*; ils écrivirent pendant long-temps *Agchises* au lieu d'*Anchises*, *aggulus* au lieu d'*angulus*.

Ces remarques qui suffisent sans doute pour confirmer la leçon que présente notre marbre, amènent naturellement une question de laquelle n'ont pas rougi de s'occuper d'habiles grammairiens et des critiques éclairés. La valeur du *gamma* étant si différente de celle du *ny*, pourquoi a-t-on si souvent employé une de ces lettres pour l'autre? Prenons le mot σύγγονος composé de la préposition σύν et de γόνος. Si le premier des *gamma* conservait le son du *ny*, pourquoi changer la forme de ce *ny*? s'il prenait le son du *gamma*, pourquoi les Latins ont-ils rendu par *angelus* et par *anchora* les mots grecs ἄγγελος, et ἄγκυρα [1]? Pourquoi les Grecs eux-mêmes ont-ils écrit le mot σύγκλητος, tantôt avec un *gamma* et tantôt avec un *ny*?

Des critiques ont prétendu que le *gamma*, quelque position qu'on lui donnât, conservait toujours sa valeur; d'autres, que dans l'origine, la forme du *ny* différant très-peu de celle du *gamma*, les copistes les ont souvent confondus [2]. Vossius [3], après avoir comparé les témoignages des auteurs latins, en a conclu que, dans les cas dont il s'agit, les Grecs et les Latins faisaient entendre à la fois le *ny* et le *gamma*, tous deux faibles et imparfaits, tous deux tellement liés dans la prononciation, qu'il n'en résultait pour ainsi dire qu'un son, comme dans les syllabes *ang*, *eng*, *ing*, etc., qui terminent plusieurs mots allemands; d'où il suit, comme Vossius en convient, que les Grecs prononçaient *Anggelos*, *Angchises*; ce qui n'est guère conforme à l'euphonie, et n'est appuyé sur aucun des passages qu'il cite.

En profitant des recherches qu'on a déjà faites sur ce point de critique, j'examine sous deux rapports la première syllabe du mot ἄγκυρα, l'un, relativement au son qu'elle fait entendre, l'autre, à la forme du *gamma* qu'elle renferme.

1°. Le *ny* qui paraît attaché à l'émission de cette syllabe au mot ἄγκυρα, n'est pas une consonne; en modifiant la lettre qui le précède, il devient avec elle une de ces voyelles qu'on appelle nazales, et que les Romains ont connues sans les désigner par un nom particulier. Suivant un habile grammairien nommé Nigidius Figulus, qui vivait du temps de Jules-César, et qu'Aulu-Gelle a cité tant de fois, dans les mots *anguis*, *anchora*, *increpat*, *ingenuus*, le N n'est pas un véritable N, puisqu'en le prononçant, la langue ne frappe point le palais: *Non verum* N, *sed adulterinum ponitur; nam* N *non esse*, *lingua indicio est; nam si ea littera esset*, *lingua palatum tangeret* [4].

En général, parmi les Grecs, le *ny* final devait être consonne devant les voyelles, et nazal devant les consonnes. Le premier se faisait clairement sentir dans ἐν ἀγορᾷ, συνῳδός, etc., le second dans ἐν καιρῷ, σύγκλητος. On l'entendait encore dans les mots terminés par un *gamma* et un *xi*, tels que ἴυγξ, σάλπιγξ, σύριγξ, car le *gamma* y faisant la fonction du *ny*, et le *xi* celle du *kappa* et du *sigma*, il serait impossible

[1] Scal. animad. in Euseb. p. 118. — [2] Henric. Steph. Voyez la nouvelle méthode pour la Langue latine, edit. 1667, p. 713. — [3] Voss. de art. gramm. lib. 1, cap. 20. — [4] Aul. Gell. lib. 19, cap. 14.

de faire entendre à la fois et dans une même syllabe le *ny* consonne, le *kappa* et le *sigma*.

2°. Reprenons le mot ἄγκυρα ; en avouant que la première syllabe est une voyelle, pourquoi dans l'écriture le *gamma* a-t-il pris la place du *ny* ? J'attribue ce changement aux premiers copistes. Nous voyons par notre inscription, par celle de Sigée, par celle de Nointel, et par d'autres fort anciennes, que le *gamma* se formait comme notre *lambda* majuscule. Elevez sur l'extrémité du dernier jambage de cette lettre, une ligne droite, soit perpendiculaire, soit un peu oblique, vous aurez la forme du N. Raccourcissez insensiblement cette ligne pour distinguer le N nazal du N consonne, vous en viendrez au point de la négliger, et alors le N nazal se confondra avec le *gamma*. Nous n'avons point de signes pour indiquer nos voyelles nazales ; les Grecs et les Latins n'en avaient point, ainsi que l'observe Marius-Victorinus [1]. Il fut un temps où les premiers voulurent les caractériser ; mais, par la négligence des copistes, le *ny* nazal fut figuré comme le *gamma*, avec lequel il avait quelque ressemblance. Voilà, si je ne me trompe, ce qui a si fort obscurci la question que je m'étais proposée.

NOTE III. *Sur le prix des Denrées.* (Page 409.)

Dans l'oraison de Démosthène contre Phormion [2], postérieure à l'an 335 avant J. C., puisqu'il est parlé de l'expédition d'Alexandre contre les Thébains, il est dit que le prix ordinaire de la farine était de cinq drachmes par médimne, mesure qui tenait un peu plus que quatre de nos boisseaux. Il n'était que de trois drachmes, soixante ans auparavant ; je le prouve par une comédie d'Aristophane, qui, suivant Samuel Petit [3], fut jouée l'an 393 avant J. C. Blepyrus, un des personnages de la pièce, étant arrivé trop tard à l'assemblée générale, se plaint de n'avoir pas reçu les trois oboles qu'on distribuait à chaque assistant, et de ne pouvoir acheter une certaine mesure de blé qui faisait la sixième partie du médimne [4] ; ainsi, cette mesure valant trois oboles, le médimne en valait dix-huit, c'est-à-dire trois drachmes ; par conséquent, le médimne, en 393 avant J. C., valait deux cinquièmes de moins que vers l'an 335 avant la même ère. Il faut observer que, dans cet intervalle de temps, le numéraire avant augmenté en Grèce, surtout par la spoliation du temple de Delphes et l'exploitation des mines de la Thrace, ordonnée par Philippe, le prix des denrées dut augmenter à proportion.

L'exemple suivant mérite quelque attention. Socrate voulait savoir quel était le prix de la farine d'orge dont les Athéniens faisaient grand usage ; il apprend d'un marchand que la douzième partie du médimne se vendait une obole [5] ; donc, le médimne ne valait alors que douze oboles ou deux drachmes. Socrate mourut âgé de soixante-dix ans, environ sept ans avant la représentation de la comédie d'Aristophane dont je viens de parler. Quand il fit cette question, il s'occupait déjà

[1] Mar. Vict. art. gramm. lib. 1, p. 2465. — [2] Demosth. in Phorm. p. 946. — [3] Miscell. lib. 1, cap. 15. — [4] Aristoph. in Eccles. v. 380 et 543. — [5] Plut. de tranquil. anim. t. 2, p. 470.

de la philosophie. Supposons qu'il ne fût que dans sa trentième année, nous en conclurons que, dans l'espace d'un demi-siècle, le prix de la farine était monté de deux drachmes à trois.

Il paraît, malgré les objections de Samuel Petit [1], qu'au temps de la législation de Solon, antérieure d'environ cent vingt-cinq ans à la naissance de Socrate, le médimne de blé ne valait qu'une drachme. J'aurais pu discuter d'autres passages relatifs à cette matière; mais en rapprochant quelques passages, j'ai voulu montrer simplement que le prix du blé valant une drachme en 695 avant J. C., deux drachmes en 440, trois drachmes en 393, et cinq drachmes en 355, le prix des denrées s'était élevé à cette dernière hauteur par un mouvement progressif et plus ou moins lent, suivant les circonstances. On peut joindre à cette note ce que j'ai dit sur le prix des denrées à Athènes, dans le vingtième chapitre du *Voyage du jeune Anacharsis*.

NOTE IV. *Sur cette question : le mois pyanepsion était-il le quatrième ou le cinquième de l'année dans le calendrier des Athéniens?* (page 412.)

Les douze mois de l'année attique avaient été rangés par Théodore Gaza [2] de la manière suivante :

Mois d'été..... Hécatombéon, métageitnion, boëdromion.
Mois d'automne.... Mæmactérion, pyanepsion, anthestérion.
Mois d'hiver..... Posidéon, gamélion, élaphébolion.
Mois de printemps.. Munychion, thargélion, scirophorion.

Scaliger releva deux fautes dans ce tableau [3]; il montra que le mois anthestérion n'était pas le troisième mois d'automne, mais le second d'hiver; et tous les critiques se rendirent à ses raisons. Il soutint que pyanepsion étant le quatrième mois de l'année attique, devait précéder et non suivre mæmactérion; et les critiques se partagèrent. Petau [4] s'éleva fortement contre cette opinion, et ajouta de nouvelles preuves à celles de Gaza, comme Dodwell en ajouta de nouvelles à celles de Petau [5]; d'un autre côté, Saumaise répandit des torrens d'érudition en faveur de Scaliger, et d'injures contre Petau [6] : d'autres savans entrèrent dans la carrière. Marsham et Samuel Petit, après avoir examiné la question, se déclarèrent pour le premier de ces chronologistes; l'un en prononçant qu'il n'y avait pas lieu à délibérer [7]; l'autre en suivant dans son calendrier l'ordre des mois assignés par Scaliger [8].

Au milieu de ces combats qui se renouvelaient par intervalles, parurent deux inscriptions que Spon venait de découvrir dans les ruines d'Athènes; gravées en des temps différens, mais voisins, elles contiennent les noms de ceux qui exercèrent les fonctions de gymnasiarque dans chaque mois de l'année. On lit sur la première : *En boëdromion, Nymphodote fut gymnasiarque; en pyanepsion, Démétrius;*

[1] Leg. att. p. 5.—[2] Theod. Gaz. de mens. ap. Petav. de doctr. temp. t. 3, p. 153.—[3] Scal. de emend. temp. p. 29.—[4] Petav. ibid. lib. 1, cap. 10.—[5] Dod. de cycl. dissert. 2, p. 69.—[6] Salm. exercit. in Plin. p. 314, 752, etc.—[7] Can. chron. p. 610.—[8] Pet. eclog. chron. lib. 4, cap. 1; leg. att. p. 197.

en mœmactérion, Sympheron; en posidéon, Antiochus, etc. La seconde inscription donne la même série de mois : *Boëdromion, pyanepsion, mœmacterion, posidéon*, etc. [1]. Il est donc prouvé par ces monumens, que pyanepsion était le quatrième mois de l'année, puisque boëdromion était certainement le troisième.

Frappé d'une autorité si décisive, Dodwell avoua que si les inscriptions avaient été fidèlement copiées, il fallait qu'à l'époque où elles furent gravées, on eût interverti l'ordre des mois mœmactérion et pyanepsion, sans qu'on puisse maintenant en pénétrer la raison [2]. Nous n'admettons pas les soupçons de Dodwell sur l'exactitude de Spon : elle est confirmée dans cette occasion par le témoignage de Wheler son compagnon de voyage [3]; et d'ailleurs, Spon, instruit des différentes opinions des chronologistes sur cette partie du calendrier des Athéniens, ne pouvait manquer d'examiner avec soin les monumens propres à fixer nos doutes à cet égard.

Corsini a discuté la question qui nous occupe, avec autant de savoir que de sagacité. D'après ses propres réflexions, appliquées aux preuves de Petau et de Dodwell, il présente un moyen de conciliation, et soutient que, dans les plus anciens temps, le mois boëdromion, troisième mois de l'année attique, était suivi du mœmactérion et du pyanepsion; mais que vers le temps de l'empereur Hadrien, époque à laquelle se rapportent les inscriptions de Spon, le pyanepsion, jusqu'alors relégué au cinquième rang, usurpa le quatrième. Il ajoute que dans la suite l'ancien ordre fut rétabli [4].

Ce point de critique occasiona des recherches profondes. La haine de Petau contre Scaliger, celle de Saumaise contre Petau, rassemblèrent les plus fortes armes pour écraser un adversaire redoutable; on rechercha tous les faits relatifs aux mois dont il fallait assigner la place, ainsi que les rapports de ces mois avec ceux des Egyptiens et des Romains. Comme les auteurs anciens, appelés en témoignage, ne présentaient pas toujours des dates bien exactes, il arriva quelquefois que le même auteur favorisait également les deux opinions : souvent on donna de simples probabilités pour des preuves sans réplique; j'en vais citer un exemple.

Petau [5], d'après Gaza, rapporte ces deux passages d'Aristote : *Les cerfs sont en amour après le lever d'arcturus, vers boëdromion et mœmactérion* [6]. *Les oiseaux de passage paraissent, les uns en boëdromion, les autres en mœmactérion* [7]. Ces deux mois, disait Petau, se suivaient donc immédiatement; et puisque boëdromion est le troisième dans le calendrier attique, il faut bien que mœmactérion soit le quatrième.

Quant au premier passage, Saumaise répondit [8] qu'Aristote désignait simplement le temps où commencent les amours du cerf, et ce-

[1] Spon, voyag. t. 2; liste des peupl. de l'Att. p. 306 et 360. — [2] Dod. de cycl. dissert. 11, p. 70. — [3] Whel a journ. into Greece, p. 403. — [4] Corsin. fast. attic. t. 1, dissert. 11, p. 63 et 107; t. 2, dissert. 13, p. 404. — [5] Pet. de doctr. temp. lib. 1, cap. 10, p. 12. — [6] Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 29, t. 1, p. 883. — [7] Id. ibid. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 908. — [8] Salmas exercit. in Plin. p. 753.

lui où elles finissent. Cette solution peut se justifier par le calcul suivant. Je suppose qu'Aristote écrivait dans la troisième année de la cent dixième olympiade, l'an 338 avant J. C. : le boëdromion, troisième mois, commença au 26 d'août de notre année Julienne; le quatrième mois au 24 de septembre; le cinquième au 24 d'octobre; enfin, le sixième au 22 de novembre [1]. Le lever d'arcturus étant antérieur de plusieurs jours à l'équinoxe d'automne, le rut dut commencer vers le 12 de septembre; et comme il est reconnu que suivant les différens âges il dure deux mois, il a dû s'étendre jusque vers le 12 de novembre. Maintenant, si nous prenons le quatrième mois pour le pyanepsion et le cinquième pour le mæmactérion, il est visible que le 12 de novembre où finiront les amours du cerf, concourut avec le 20 de mæmactérion; et comme nous pouvons expliquer de la même manière le second passage d'Aristote, il est visible encore qu'il n'est pas plus décisif que le premier en faveur de l'opinion de Petau.

Dodwell se présente avec un appareil plus imposant. Ptolémée, dit-il, rapporte plusieurs observations astronomiques, faites par Timocharis à Alexandrie. L'une de ces observations est de l'an 465 de l'ère de Nabonassar (284 ans avant J. C.), de la quarante-septième année de la première période du cycle de Callippe, du 8 du mois anthestérion, du 29 au 30 de notre mois de janvier, du 29 au 30 du mois égyptien athyr [2].

Autre observation faite l'année d'après, dans la quarante-huitième année du cycle de Callippe (283 avant J. C.), le 25 du mois pyanepsion, du 8 au 9 de novembre, du 7 au 8 du mois égyptien thoth [3].

Suivant les tables de Dodwell [4], dans la quarante-huitième année de la première période du cycle de Callippe, le quatrième mois attique commencant au 15 de septembre, et finissant au 15 d'octobre, il faut nécessairement que la deuxième observation tombe au cinquième mois; et puisqu'il est dit qu'elle fut faite au 25 de pyanepsion, il s'ensuit que pyanepsion était le cinquième mois de l'année attique.

Présentons l'objection sous une autre forme [5] : du 29 janvier, époque de la première observation, jusqu'au 8 novembre, époque de la seconde, il s'est écoulé 283 jours; ce qui rejette nécessairement le pyanepsion au cinquième rang des mois attiques.

Je n'attaque pas les calculs de Dodwell; mais enfin il reste un doute. Hipparque et Ptolémée attestent que les observations de Timocharis n'étaient pas exactes, et furent faites légèrement [6]; par une suite de cette légèreté, n'aurait-il pas substitué le nom de pyanepsion à celui de mæmactérion? S'il ne faut pas accuser Timocharis de cette inadvertance, ne pourrait-on pas en soupçonner ses copistes ou ceux de Ptolémée? Je n'aurais pas recours à cette solution, dont on peut sans doute abuser, si l'opinion de Scaliger qu'elle détruirait sans ressource, n'était établie sur des fondemens qui me paraissent hors d'atteinte.

Comme je n'ai rapporté que les principaux moyens des partisans de

[1] Dodw. tabul. attic. p. 720. — [2] Ptolem. almag. lib. 7, p. 169, circ. fin. edit. Basil. 1538. Dodw. de cycl. p. 67. — [3] Ptolem. ibid. p. 170, lin. 35. Dodw. ibid. p. 68. — [4] P. 726. — [5] Corsin. fast. att. t. 2, p. 406. — [6] Ptol. almag. lib. 7, p. 164, lin. 17; p. 168, lin. 7.

Petau, je n'emploirai de même qu'un petit nombre de preuves essentielles en faveur de l'opinion de Scaliger. Ainsi je ne citerai point Arrien qui, en racontant les détails de la bataille d'Arbèle, dit clairement qu'elle fut donnée au mois pyanepsion, quelques jours après le mois boëdromion [1], d'où il suit que le pyanepsion était le quatrième mois de l'année. Je ne dirai point que ce rang lui était dû, puisque faisant, dans le cycle de Méton, partie des mois d'octobre et de novembre, on le nommait le mois des semailles. Je me borne à trois preuves incontestables, et dont la dernière n'avait pas encore été employée.

1°. Harpocration dit positivement que mæmactérion était le cinquième mois de l'année attique [2], et par conséquent pyanepsion était le quatrième. Petau et Corsini ont tâché d'éluder ce témoignage : le premier prétend que l'auteur du *Lexique* a suivi l'année Julienne, de son temps en usage parmi les Athéniens [3]; le second, qu'Harpocration s'est assujéti à l'ordre des mois qui résulta du déplacement des mois mæmactérion et pyanepsion, déplacement qui s'opéra vers le temps d'Hadrien, et qui subsistait en conséquence vers la fin du second siècle où vivait Harpocration [4].

Mais comment supposer que cet auteur, qui ne composa son *Lexique* que pour faciliter la lecture des dix orateurs dont on trouve la vie dans les ouvrages de Plutarque; qu'un auteur, dis-je, si versé dans la connaissance de l'histoire et des usages des Athéniens, au lieu de nous donner la suite des mois attiques, telle qu'elle était anciennement, eût préféré d'en distribuer quelques uns dans un ordre si propre à obscurcir le texte qu'il voulait éclaircir? Ce n'est pas tout; Harpocration ne parle pas d'après lui-même; il cite un auteur plus ancien, Lysimachide, qui, ayant fait un traité des mois et des fêtes des Athéniens [5], devait connaître la place qui convenait à chaque mois dans l'ancien calendrier.

Les partisans de l'opinion que je combats, diront-ils qu'il s'est glissé une faute de copiste dans le *Lexique* d'Harpocration, et qu'au lieu du cinquième mois il faut lire quatrième mois? Il serait facile de leur ôter cette ressource. Suivant Lysimachide, garant d'Harpocration, mæmactérion prend son nom de Jupiter Mæmactès, épithète qu'on peut rendre par turbulent, mais qui, sous différens aspects, désigne l'auteur des tempêtes et de la sérénité dont elles sont suivies [6]; c'est dans ce mois, ajoute Lysimachide, que l'air, sujet à de grandes variations, est quelquefois agité par des vents impétueux, et que l'on commence à éprouver les rigueurs de l'hiver [7]. Ces traits si caractéristiques ne peuvent convenir qu'au cinquième mois de l'année attique qui, dans le cycle de Méton, comprend une partie de novembre, et souvent une partie de décembre.

Ce serait vainement qu'on nous opposerait avec Petau [8], qu'Aristo-

[1] Arrian. de exped. Alex. lib. 3, p. 112, 113, 126. — [2] Harpocr. in Μαιμακ. — [3] Pet. de doctr. temp. lib. 1, cap. 10; lib. 4, cap. 8. — [4] Corsin. fast. att. t. 1, diss. 11, p. 107. Id. t. 2, diss. 14, p. 407. — [5] Lysim. ap. Harpocr. in Μεταγ. in Μαιμακ. in Σκίρ. — [6] H. Steph. thesaur. in Μαιμάς. t. 2, col. 820. — [7] Lysim. ibid. in Μαιμακ. — [8] De doctr. temp. lib. 1, cap. 10.

phane place en hiver les Thesmophories qui tombaient toujours au mois pyanepsion. Le mot χειμών dont se sert le poëte, désigne en général l'hiver, en particulier la tempête ou le froid. « Agathon va » paraître, dit un esclave ; comme il ne peut plier à son gré ses » strophes durcies par le froid, il viendra les exposer aux rayons du » soleil [1]. » Au temps où Aristophane écrivait, le pyanepsion, ou quatrième mois de l'année, se prolongeait quelquefois jusqu'au 15 de novembre ; les Thesmophories pouvaient concourir avec les premiers jours de ce mois : les matinées sont alors assez froides pour autoriser la plaisanterie d'Aristophane.

Samuel Petit a donné une autre solution, que Kuster a cru devoir attaquer [2] ; on peut les consulter.

Si l'autorité d'Harpocration avait besoin de soutien, nous ajouterions que pyanepsion est fixé au quatrième rang des mois attiques dans le *Lexique* de Suidas [3], dans les notes de Tzetzès sur Hésiode [4], dans un ancien calendrier publié par Henri Étienne [5], dans quelques autres calendriers cités par de savans critiques [6].

2°. La seconde preuve que je rapporte, ou plutôt que je rappelle, est tirée des deux inscriptions de Spon, où l'on voit pyanepsion immédiatement suivre boëdromion et précéder mæmactérion. Ce témoignage que Petau ne connut pas, est si frappant qu'il ébranla Dodwell, et força Corsini de supposer que, dans le siècle où ces inscriptions furent dressées, le pyanepsion avait avancé d'un degré, et pris la place de mæmactérion. Mais je vais montrer que ce changement n'a jamais eu lieu, et que plusieurs siècles auparavant, le pyanepsion occupait dans le calendrier attique le même rang que lui attribuent les inscriptions de Spon.

3°. Pendant son séjour à Athènes, M. Chandler trouva dans la maison d'un Grec une grande table de marbre inscrite de tous côtés, en lettres très-anciennes, mais fort dégradées [7]. Il n'en put copier qu'un fragment qu'il a inséré dans son excellent recueil [8], et qui contient quarante-quatre lignes, chacune de onze ou douze lettres. Les cinq premières lignes et les huit dernières ne sont pas entières. Les trente-une du milieu paraissaient distinctement sur l'original, à l'exception de quelques lettres qui se trouvent heureusement restituées dans la copie.

L'objet de l'inscription totale était sans doute spécifié sur les autres faces du monument. M. Chandler, d'après quelques indices, crut y reconnaître la loi de Solon, touchant les sacrifices et les victimes. Tout ce que nous découvrons dans le fragment qu'il nous a transmis [9], c'est un certain règlement qui obligeait les Athéniens, ainsi que d'autres villes, et qu'on devait observer pendant deux intervalles de temps égaux et circonscrits. Le premier de ces intervalles commence à la

[1] Aristoph. in Thesmoph. v. 73. — [2] Sam. Pet. eclog. chronol. lib. 4, cap. 1, p. 189. Kuster. in Aristoph. Thesmoph. p. 216. — [3] Suid. in Μαιμακ. — [4] Johan. Tzet. in oper. et dies. p. 125, edit. Heins. 1603. — [5] H. Steph. thesaur. t. 4, p. 225. — [6] Selden. in marmor. Arundell. p. 115, edit. Maitt. Franc. Rous. archæolog. attic. lib. 2, cap. 10, p. 60. — [7] Chandl. inscript. pars 1. Syll. et not. p. 25. — [8] Id. ibid. pars 2, p. 54. — [9] Id. ibid.

néoménie de métagéitnion, comprend le boëdromion, et s'étend jusqu'au 10 de pyanepsion, c'est-à-dire, jusqu'à la veille du jour où commençaient, à proprement parler, les fêtes de Cérès nommées *Thesmophories*. (ΑΠΟ) ΜΕΤΑΓΕΙΤΝΙΟΝΟΣ ΜΕΝΟΣ ΑΠΟ ΑΡΧΟΜΕΝΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΒΟΕΔΡΟΜΙΟΝΑ ΚΑΙ ΤΟ (pour ΤΟΥ) ΠΥΑΝΟΦΣΙΟΝΟΣ ΜΕΧΡΙ ΔΕΚΑΤΕΣ ΗΙΣΤΑΜΕΝΟ. Métageitnion était le second mois de l'année attique, boëdromion le troisième, pyanepsion était donc le quatrième; car si ce dernier n'avait pas suivi immédiatement boëdromion, on n'aurait pas manqué de citer le mois qui les séparait; cela se trouve confirmé par le second intervalle de temps mentionné dans l'inscription. Il commence à la néoménie de gamélion (septième mois), comprend l'anthestérion (huitième mois), et s'étend jusqu'au 10 d'élaphébolion (neuvième mois), c'est-à-dire, jusqu'à la veille du jour où commençaient, à proprement parler, les Dionysiaques de la ville. ΑΠΟ ΓΑΜΕΛΙΟΝΟΣ ΜΕΝΟΣ ΑΠΟ ΑΡΧΟΜΕΝΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟΝ ΑΝΘΕΣΤΕΡΙΟΝΑ ΚΑΙ ΤΟ (pour ΤΟΥ) ΕΛΑΦΕΒΟΛΙΟΝΟΣ ΜΕΧΡΙ ΔΕΚΑΤΕΣ ΗΙΣΤΑΜΕΝΟ. Les deux intervalles de temps comprennent chacun deux mois et un tiers; comme dans le second on a suivi l'ordre du calendrier, il faut nécessairement qu'on l'ait suivi dans le premier; puisqu'élaphébolion venait après anthestérion, pyanepsion devait venir après boëdromion.

Ce fragment d'inscription, à en juger par la forme des lettres, paraît antérieur de quelques années au marbre de Choiseul, et postérieur de quelques années aussi au marbre de Nointel. On peut en fixer à peu près l'époque au commencement de la guerre du Péloponèse.

Ceux qui tiendraient encore à l'opinion consacrée par les noms de Petau, Dodwell et Corsini, seraient forcés d'admettre pour deux mois de l'année attique cette étrange suite de révolutions. Vers l'an 430 avant J. C., pyanepsion est le quatrième mois, et mœmactérion le cinquième. Cent ans après et du temps d'Aristote, mœmactérion devient le quatrième, et pyanepsion le cinquième. Vers le temps de l'empereur Hadrien, pyanepsion redevient le quatrième et mœmactérion le cinquième. Enfin, deux siècles après, et du temps de S. Epiphane, ces deux mois, par une inconcevable fatalité, changent encore de place.

Diverses raisons ont quelquefois engagé une nation à transporter le commencement de son année d'une saison à une autre. Jamais rien n'a dû la contraindre à troubler l'ordre assigné à deux de ces mois, car on ne m'opposera pas sans doute un fait singulier rapporté par Plutarque [1]. Suivant les lois, l'initiation aux petits mystères ne pouvait se faire qu'au mois anthestérion; l'initiation aux grands, qu'au mois boëdromion. Démétrius-Poliorcète étant arrivé à Athènes dans l'intervalle, au mois munychion, voulut recevoir la double initiation sur-le-champ. Un décret du peuple ordonna que le mois munychion porterait, pendant quelques jours, le nom d'anthestérion, et ensuite celui de boëdromion. Cette ridicule fiction ne dérangea point le calendrier.

Des témoignages positifs, des monumens incontestables, placent

[1] Plut. in Demetr. t. 1, p. 900.

pour tous les temps le pyanepsion au quatrième rang des mois attiques, et le mæmactérion au cinquième. On n'oppose à cela que des inductions tirées de quelques passages altérés par les copistes ou susceptibles de différentes interprétations: il me semble que l'inscription de M. Chandler ne permet plus d'hésiter sur le choix. Je vais plus loin; et j'ose avancer que si les savans cités plus haut l'avaient connue, je n'aurais eu, ni la peine de combattre leur opinion, ni le plaisir de renouveler l'hommage que je dois à la supériorité de leurs lumières.

NOTE V. *Sur les Dionysiaques ou fêtes de Bacchus célébrées au Pirée.* (Page 415.)

Je pense qu'il ne faut pas les distinguer de celles que les Athéniens célébraient hors de la capitale, et qu'on appelait *Dionysiaques des champs.*

Rapprochons deux passages, l'un d'Hésychius et l'autre de Démosthène; tous deux font mention de trois principales fêtes de Bacchus. Suivant le premier [1], les Dionysiaques étaient fixées au mois posidéon (troisième mois d'automne): les mots qui suivent dans le texte sont défigurés; mais il est visible qu'il y était question des fêtes Lénéennes qui tombaient au mois anthestérion (second mois d'hiver). Enfin, Hésychius ajoute que les Dionysiaques de la ville se célébraient au mois élaphébolion (troisième mois d'hiver.)

Démosthène [2] suit le même ordre, qui est celui des mois Attiques, en parlant des fêtes de Bacchus, où l'on voyait des tragédies, des comédies, et une pompe ou procession solennelle; il cite les Dionysiaques du Pirée, les Lénéennes, et les Dionysiaques de la ville.

Comme Démosthène est le seul auteur qui fasse mention des premières, Samuel Petit crut devoir corriger le texte [3]; et Spanheim supposa que les Dionysiaques de la ville furent quelquefois célébrées dans ce bourg [4]. Des inscriptions récemment découvertes confirment le témoignage de Démosthène [5], et détruisent les conjectures de ces deux savans. Au lieu de recourir à de pareils moyens, je ne crains pas d'avancer que les Dionysiaques du Pirée étaient les mêmes que celles des champs, et qu'on les chômait à la vérité dans toutes les bourgades de l'Attique, mais avec beaucoup plus d'apparat au Pirée.

Il est certain que ce port ne tenant à la ville d'Athènes que depuis la construction des longues murailles, fut toujours regardé comme un des bourgs [6] qui couvraient les champs de l'Attique; qu'à l'époque dont il s'agit ici, on y voyait un théâtre sur lequel Euripide donna quelques unes de ses pièces [7]; que ce théâtre subsista long-temps, et que l'on continua d'y représenter des tragédies en l'honneur de Bacchus [8].

Examinons maintenant si les Dionysiaques des champs offraient à

[1] Hesych. in Διονύσ. — [2] Dem. in Mid. p. 604, F. — [3] Pet. leg. att. p. 46. Taylor in Demosth. Mid. p. 173. — [4] Spanh. in argum. Ranar. Aristoph. v. 298. — [5] Chandl. inscript. pars 2, p. 72 et 74. — [6] Strab. lib. 9, p. 395. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 2. — [7] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 477, B. AElian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [8] Chandl. ibid.

peu près les mêmes spectacles que celles du Pirée. Les premières tombaient au mois posidéon, qui, dans le calendrier des Athéniens, était un mois d'automne, et qui, répondant à nos mois de novembre et de décembre, faisait en effet partie de l'hiver. Or, nous voyons que les scholiastes d'Aristophane placent un concours de tragédies, les uns en automne [1], les autres en hiver [2]; qu'Eschine, jeune encore, s'étant enrôlé dans une troupe de comédiens pour jouer les troisièmes rôles dans la tragédie, profitait de cette occasion pour voler des figues, des raisins et des olives [3], expéditions qui faites avant ou durant la récolte de ces fruits d'automne, supposent que ce fut aux Dionysiaques des champs qu'Eschine essaya ses talens dans l'art dramatique. Nous voyons encore, dans une pièce d'Aristophane, qu'après une trève conclue entre les Athéniens et les Lacédémoniens, il est dit que l'automne va reparaître avec tous ses attraits, et que les fêtes de Bacchus y seront célébrées dans leur ancienne splendeur; qu'on y entendra le son des flûtes, les beaux vers de Sophocle, et les petits vers d'Euripide [4]. Nous voyons enfin, dans une autre comédie d'Aristophane, un habitant du bourg d'Archarnes célébrer, avec les compagnons de ses travaux, les Dionysiaques des champs par une procession particulière [5], comme on en faisait une plus solennelle et plus générale au bourg du Pirée.

D'après ces traits de conformité entre les Dionysiaques du Pirée et celles des champs, on ne doit pas être surpris de les voir désigner, tantôt sous leur ancien nom, tantôt sous la dénomination d'un lieu où les citoyens d'Athènes se rendaient souvent, attirés tour à tour par des vues de commerce et par la magnificence des solennités publiques [6].

[1] Schol. in Acharn. v. 377. — [2] Ibid. v. 201. — [3] Demosth. de cor. p. 516. — [4] Aristoph. in pac. v. 529. — [5] Id. in Acharn. v. 246. Schol. ibid. — [6] Plut. de rep. lib. 1, t. 2, p. 327.

AVERTISSEMENT.

Les tables suivantes, dressées d'après celles de Dodwell (*de Cycl. p.* 717), contiennent la suite et la durée des prytanies, pour l'année Athénienne qui s'écoula depuis le 14 juillet de l'année 410 avant J. C., jusqu'au 1^er^. juillet inclusivement de l'année 409 avant la même ère. On y a joint la correspondance des prytanies avec nos mois et avec ceux de l'année Attique.

On a tracé quatre colonnes pour chaque prytanie ; la 1^re^. contenant les jours de l'année Julienne ; la 2^e^. ceux de l'année Attique ; la 3^e^. ceux de la prytanie ; la 4^e^ les noms des fêtes auxquelles on a cru devoir rapporter certaines dépenses mentionnées dans l'inscription. Ceux qui désireront plus de détails à l'égard des fêtes des Athéniens, pourront consulter les calendriers publiés par de savans critiques, et surtout celui du P. Corsini (*Fast. Att. t.* II, *pag.* 381).

Comme dans les cinq dernières prytanies, l'inscription spécifie les jours où se sont faits les paiemens, on a eu l'attention de désigner, dans les tables, ces mêmes jours par des étoiles.

On a pris la liberté d'intervertir l'ordre des mois mæmactérion et pyanepsion : les raisons de ce changement sont développées dans la quatrième note.

1re. PRYTANIE. TRIBU AÏANTIDE.				2e. PRYTANIE. TRIBU ÉGÉIDE.			
JOURS de l'an 410 av. J.C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.	JOURS de l'an 410 av. J.C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.
Juillet. 14	Hécatombéon. 1	1		Août. 18	Métagéitnion. 7	1	
15	2	2		19	8	2	
16	3	3		20	9	3	
17	4	4		21	10	4	
18	5	5		22	11	5	
19	6	6		23	12	6	
20	7	7		24	13	7	
21	8	8		25	14	8	
22	9	9		26	15	9	
23	10	10		27	16	10	
24	11	11		28	17	11	
25	12	12		29	18	12	
26	13	13		30	19	13	
27	14	14		31	20	14	
28	15	15		Septembre. 1	21	15	
29	16	16		2	22	16	
30	17	17		3	23	17	
31	18	18		4	24	18	
Août. 1	19	19		5	25	19	
2	20	20		6	26	20	
3	21	21		7	27	21	
4	22	22		8	28	22	
5	23	23		9	29	23	
6	24	24		10	30	24	
7	25	25		11	Boëdromion. 1	25	
8	26	26		12	2	26	
9	27	27		13	3	27	
10	28	28		14	4	28	
11	29	29		15	5	29	
12	Métagéitnion. 1	30		16	6	30	
13	2	31		17	7	31	
14	3	32		18	8	32	
15	4	33		19	9	33	
16	5	34		20	10	34	
17	6	35		21	11	35	

3e. PRYTANIE. TRIBU OENÉIDE.				4e. PRYTANIE. TRIBU ACAMANTIDE.			
JOURS de l'an 410 av. J. C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.	JOURS de l'an 410 av. J. C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.
Septembre. 22	Boédromion. 12	1		Octobre. 27	Pyanepsion. 18	1	Thesmophories.
23	13	2		28	19	2	
24	14	3		29	20	3	
25	15	4		30	21	4	
26	16	5		31	22	5	
27	17	6	Eleusiniennes ou Mystères de Cérès.	Novembre. 1	23	6	
28	18	7		2	24	7	
29	19	8		3	25	8	
30	20	9		4	26	9	
Octobre. 1	21	10		5	27	10	
2	22	11		6	28	11	
3	23	12		7	29	12	
4	24	13		8	30	13	
5	25	14		9	Mæmacterion. 1	14	
6	26	15		10	2	15	
7	27	16		11	3	16	
8	28	17		12	4	17	
9	29	18		13	5	18	
10	Pyanepsion. 1	19		14	6	19	
11	2	20		15	7	20	
12	3	21		16	8	21	
13	4	22		17	9	22	
14	5	23		18	10	23	
15	6	24		19	11	24	
16	7	25	Pyanepsies et Oschophories.	20	12	25	
				21	13	26	
17	8	26		22	14	27	
18	9	27		23	15	28	
19	10	28		24	16	29	
20	11	29		25	17	30	
21	12	30		26	18	31	
22	13	31		27	19	32	
2	14	32	Thesmophories.	28	20	33	
24	15	33		29	21	34	
25	16	44		30	22	35	
26	17	35					Apaturies.

5e. PRYTANIE. TRIBU CÉCROPIDE.				6e. PRYTANIE. TRIBU LÉONTIDE.			
JOURS de l'an 410 av. J.C	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.	JOURS de l'an 409 av. J.C	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.
1	23	1					
2	24	2					
3	25	3		5	29	1	
4	26	4		6	30	2	
5	27	5				3	* Fête d'Apollon.
6	28	6		7	1		
7	29	7		8	2	4	
8	1	8		9	3	5	
9	2	9		10	4	6	
10	3	10		11	5	7	
11	4	11		12	6	8	
12	5	12				9	* Autre fête d'Apollon.
13	6	13		13	7		
14	7	14					
15	8	15		14	8	10	
16	9	16		15	9	11	*
17	10	17		16	10	12	
18	11	18		17	11	13	*
19	12	19		18	12	14	
20	13	20		19	13	15	
21	14	21		20	14	16	
22	15	22		21	15	17	
23	16	23		22	16	18	
24	17	4		23	17	19	
25	18	25		24	18	20	
26	19	26		25	19	21	
27	20	27		26	20	22	
28	21	28		27	21	23	
29	22	29		28	22	24	
30	23	30		29	23	25	
31	24	31		30	24	26	
1	25	32		31	25	27	
2	26	33		1	26	28	*
3	27	34		2	27	29	
4	28	35		3	28	30	*
				4	29	31	
				5	30	32	
				6	1	33	
				7	2	34	
				8	3	35	

Décembre. Mœnacterion. Posidéon. Janvier 409. Janvier. Gamélion. Février. Anthestérion.

Dionysiaques des champs ou du Pirée.

7e. PRYTANIE. TRIBU ANTIOCHIDE.				8e. PRYT. TRIBU HIPPOTHOONTIDE.			
JOURS de l'an 409 av. J. C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.	JOURS de l'an 409 av. J. C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.
				16 Mars.	11 Elaphébolion.	1	
9 Février.	4	1		17	12	2	Grandes Dionysiaques ou Dionysiaques de la ville.
10	5	2		18	13	3	
11	6	3		19	14	4	
12	7	4		20	15	5	
13	8	5	*	21	16	6	
14	9	6		22	17	7	
15	10	7	*	23	18	8	
16	11	8		24	19	9	
17	12	9	Anthestéries.	25	20	10	
18	13	10		26	21	11	
19	14	11		27	22	12	*
20	15	12		28	23	13	
21	16	13		29	24	14	
22	17	14		30	25	15	
23	18	15		31	26	16	
24	19	16	*	1 Avril.	27	17	
25	20	17		2	28	18	
26	21	18		3	29	19	
27	22	19		4	30	20	
28	23	20		5	1 Munychion.	21	
29	24	21		6	2	22	
1 Mars.	25	22		7	3	23	
2	26	23		8	4	24	*
3	27	24	*	9	5	25	
4	28	25		10	6	26	
5	29	26		11	7	27	
6	1 Elaphébolion.	27	*	12	8	28	
7	2	28		13	9	29	
8	3	29		14	10	30	
9	4	30		15	11	31	
10	5	31		16	12	32	
11	6	32		17	13	33	
12	7	33		18	14	34	
13	8	34		19	15	35	
14	9	35		20	16	36	*
15	10	36					
			Diasies en l'honneur de Jupiter Meilichius.				

9e. PRYTANIE. TRIBU ERCHTHÉIDE.				10e. PRYT. TRIBU PANDIONIDE.			
JOURS de l'an 409 av. J. C.	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.	JOURS de l'an 409 av. J. C	JOURS de l'année Athénienne.	JOURS de la Prytanie.	NOMS des FÊTES.
Avril. 21	Munychion. 17	1		Mai. 27	Thargélion. 24	1	
22	18	2		28	25	2	Plynté-ries.
23	19	3		29	26	3	
24	20	4		30	27	4	
25	21	5		31	28	5	
26	22	6		Juin. 1	29	6	
27	23	7		2	30	7	
28	24	8		3	Scirophorion. 1	8	
29	25	9		4	2	9	
30	26	10		5	3	10	
Mai. 1	27	11		6	4	11	*
2	28	12	*	7	5	12	
3	Thargélion. 29	13		8	6	13	
4	1	14		9	7	14	
5	2	15		10	8	15	
6	3	16		11	9	16	
7	4	17		12	10	17	
8	5	18		13	11	18	
9	6	19	Thargé-lies.	14	12	19	
10	7	20		15	13	20	
11	8	21		16	14	21	Bupho-nies.
12	9	22		17	15	22	
13	10	23	*	18	16	23	*
14	11	24		19	17	24	
15	12	25		20	18	25	
16	13	26		21	19	26	
17	14	27		22	20	27	
18	15	28		23	21	28	
19	16	29		24	22	29	
20	17	30		25	23	30	
21	18	31		26	24	31	
22	19	32		27	25	32	
23	20	33		28	26	33	
24	21	34		29	27	34	
25	22	35		30	28	35	
26	23	36	*	Juillet. 1	29	36	* Arrhé-phories.

VOYAGE
DE L'ABBÉ BARTHELEMY
EN ITALIE,

FAIT, PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT, EN 1755, 1756 ET 1757.

FRAGMENS.

N°. I. *Observations sur les Antiquités de la France méridionale.*

Nous n'avons pas voulu pénétrer en Italie sans jeter un coup d'œil sur les antiquités qui subsistent encore dans les parties méridionales de la France.

Nous avons vu à Lyon plusieurs inscriptions qui ont déjà été publiées, et d'autres qui ne l'ont jamais été ; une, entre autres, d'un particulier qui faisait tout le mardi ; il naissait le mardi, il mourait le mardi, il s'était marié le mardi, etc.

Mais la plus importante de ces inscriptions est celle qu'on voit à l'hôtel-de-ville, et qui renferme la harangue de l'empereur Claude. On a tort de dire que c'étaient deux tables de fonte ; ce n'est qu'une seule, cassée en deux. Il y a deux colonnes de lignes. On a faussement avancé que tous les mots sans exception sont séparés par des points ; ceux qui sont à la fin des lignes et plusieurs dans le corps de l'inscription n'en ont pas. Que de réflexions ferait naître la comparaison de ce monument avec la harangue de Claude, telle que Tacite l'a rapportée : c'est le même fonds de pensées ; mais dans l'inscription tout est simple et digne de Claude ; dans l'historien, tout est fort et digne de Tacite. Il suit de là que cet historien n'a pas rapporté littéralement les harangues insérées dans son ouvrage ; mais qu'il prenait la substance de celles qui avaient été prononcées, et les traduisait dans son style. Dans celle qu'il met dans la bouche de Claude, il parle des Lacédémoniens ; et comme de fait, il n'est pas question de ce peuple dans l'inscription de l'hôtel-de-ville, il s'ensuit que la harangue de Claude ne se trouve point entière dans cette planche ; cela est d'ailleurs très-visible.

Nous nous embarquâmes sur le Rhône, et après avoir passé, sans aucune crainte, le pont du Saint-Esprit, nous mîmes pied à terre vis-à-vis d'Orange. Nous y avons vu l'arc de triomphe ; il est composé de trois arcades et chargé de bas-reliefs représentant des combats, des trophées, des instrumens de guerre, des

tridens, des éperons de navire, etc. Les antiquaires sont partagés sur le temps et l'objet de ce monument : les uns le rapportent à Marius, après la défaite des Cimbres; d'autres à Jules César, après la conquête des Gaules; d'autres enfin, au siècle d'Hadrien. Le goût du travail, et d'autres petites circonstances, nous ont fait juger que la seconde de ces opinions était la plus probable. Ce monument a été gravé plusieurs fois, et ne l'a jamais été exactement.

On trouve encore dans cette ville les restes d'un théâtre ancien; les gradins sont presque tous détruits, mais la scène est demeurée dans son entier. C'est un mur d'environ cent dix pieds de hauteur, et de près de trois cent vingt-huit de longueur, orné d'arcades, et construit avec des pierres d'environ deux pieds en carré, taillées et unies ensemble avec un art infini. Le goût, la solidité, la grandeur, tout se trouve réuni dans ce monument précieux.

Si l'impression qu'on en reçoit pouvait être effacée, elle le serait sans doute par le pont du Gard et les antiquités de Nîmes. Ce pont est un ouvrage des plus grands, des plus beaux, et des plus hardis que les Romains nous aient laissés; et l'imagination est effrayée quand on pense que ce monument n'était destiné qu'à soutenir un aquéduc pour transporter la petite rivière d'Eure auprès d'Uzès jusqu'à Nîmes, où l'on trouvait d'ailleurs les eaux abondantes de cette fontaine célèbre qui ne tarit jamais et qui subsistait du temps des Romains. Mais c'est à Nîmes principalement où tout devient un objet d'admiration pour un antiquaire; c'est là qu'on trouve l'amphithéâtre le mieux conservé de tous ceux qui subsistent, et cette maison carrée qu'on regarde depuis long-temps comme le chef-d'œuvre de l'architecture ancienne, et le désespoir de la moderne. Cependant on ne jouit de ce spectacle qu'avec une sorte de douleur. Un peuple grossier, logé dans l'intérieur, et sur les gradins même de l'amphithéâtre, le dégrade sans cesse et détruit impunément ce que les flammes avaient épargné du temps de Charles-Martel. Dans les travaux de la nouvelle fontaine, on a vu des ouvriers barbares mutiler des statues, des mosaïques, et replonger dans les fondemens des inscriptions que le hasard leur faisait découvrir. Les soins de M. de Saint-Priest en ont sauvé quelques unes de la fureur de ces iconoclastes; mais ces soins, qui s'étendent sur tous les monumens de Nîmes, ne sauraient triompher de la négligence des subalternes. Plusieurs personnes de goût et dignes de foi, nous ont attesté qu'on a vu quelquefois des enfans assiéger la maison carrée, et détruire les ornemens d'architecture qui la décorent, pour y prendre des nids d'oiseaux. On nous a montré les traces de ces déprédations, nous avons vu les belles feuilles d'acanthe qui forment les cha-

piteaux des colonnes, brisées à coups de pierres, et nous avons regretté qu'un si beau monument ne fût point à couvert de pareilles insultes. Indépendamment des outrages des hommes, la maison carrée a beaucoup souffert des injures du temps; un des murs a perdu son aplomb dans la partie du milieu, vraisemblablement par le toit dont on l'a recouvert, et par les ouvrages qu'on a construits en dedans de l'édifice, lorsqu'on a voulu en faire une église (1).

En sortant de Nîmes, nous avons vu, à Saint-Remi, l'ancien

(1) Le savant et généreux Seguier a restauré depuis, à ses frais et par ses soins, la maison carrée; il a tâché encore d'en rétablir l'inscription. Si ses conjectures là-dessus ne sont pas hors de tout doute, on doit néanmoins avouer que son procédé est fort ingénieux. Mais lui appartient-il? c'est ce qu'on a cru jusqu'à présent. Pour prouver le contraire, il suffit toutefois de lire ce qu'en a dit Barthelemy, dans son *Mémoire sur les monumens de Rome*, lu à l'Académie des Belles-Lettres, le 30 août 1757, en parlant de l'inscription ancienne qui avait été placée sur l'architrave de cet édifice. « Les » lettres de métal ont disparu; mais l'empreinte des crampons qui les fi» xaient dans la pierre subsiste encore, et je suis persuadé, malgré les doutes » du marquis Maffey, que ces indices, étudiés avec soin, suffiraient pour » rétablir au moins une partie de cette inscription. J'en découvris plusieurs » lettres avec assez de facilité, et je fus sur le point de faire dresser des » échafauds pour voir de plus près les traces des autres, etc... » Et dans » une note. « Ce fut en conséquence de ces difficultés et de ces réponses, » que M. Ménard écrivit à Nîmes pour avoir une copie exacte de ces trous. » M. Seguier se chargea de ce soin, et ne tarda pas à rectifier l'inscription » entière. Il a rendu compte de son travail dans une dissertation imprimée » en 1759. *Acad. des insc.* t. XXVIII, p. 580. » Il est tellement certain que c'est d'après les idées de Barthelemy que Seguier a fait cette opération, qu'il n'y croyait pas lui-même un an auparavant. J'en ai sous les yeux la preuve indubitable dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet à l'antiquaire Graverol. Elle est datée de Nîmes, le 10 mai 1758, et conçue en ces termes : « Quoique je » sois encore d'une santé assez faible, je me suis senti assez de force pour » faire ce que M. l'abbé Barthelemy désire de moi. Je vous envoie la copie » exacte des trous qui sont à l'architrave de notre maison carrée, d'après » un dessin que j'en fis, il y a plus de 30 ans, et que j'ai vérifié hier sur » l'original; je vous prie de la lui présenter, et, en l'assurant de mes res» pects, dites-lui, je vous prie, que je suis charmé de lui être utile. Je ne » doute point que l'étendue de son savoir et de ses connaissantes ne lui » fasse découvrir l'usage de ces trous, qui, à mon avis, *n'ont jamais servi* » *pour les lettres d'une inscription*. J'ai sur cela des idées qu'il serait trop long » de vous détailler, et dans lesquelles je me suis encore plus confirmé depuis » que j'ai examiné de près les anciens édifices d'Italie, etc... » Le modeste Seguier, en se rappelant cette lettre, n'aurait donc pu revendiquer l'honneur d'un pareil procédé, et on a eu tort de le lui attribuer. L'idée en appartient entièrement à Barthelemy, qui d'ailleurs s'en était déjà servi avec succès à Rome, pour rétablir l'inscription de l'arc de Septime-Sévère. Mais est-il bien démontré que celle de la maison carrée, imaginée par Seguier, soit la véritable, ou, si l'on veut, la seule qui ait été placée sur l'architrave de ce bel édifice? Il serait possible de soutenir la négative, sans s'écarter des règles d'une saine critique. Qu'on lise sur ce sujet des remarques insérées dans le *Magasin encyclopédique*, première année, t. II, n°. 8, p. 537, 41.

Glanum, un arc de triomphe en l'honneur d'un général romain, et son tombeau placé tout auprès. Ces deux monumens, dont on n'a donné que des dessins informes, même dans les mémoires de l'Académie des belles-lettres, mériteraient d'être dessinés plus exactement. On lit sur ce mausolée ou cénotaphe : SEX. L. M. JVLIEI C. F. PARENTIBVS SVEIS, que j'explique par ces mots : *Sextius*, *Lucius*, *Marcus*, *Julii Caii Filii*, *Parentibus Suis* (1). Dans ce canton on dut écrire, d'après la prononciation, EI pour I; l'inscription de l'arc de Saint-Chamas en fournit la preuve. Celui de Saint-Remi avait été érigé en l'honneur de Caius Julius, auquel ses trois fils, Sextius, Lucius et Marcus, élevèrent le tombeau qui est à droite auprès du monument de sa gloire. Il est placé sur un tertre qui domine une grande plaine, dans laquelle vraisemblablement ce Julius avait remporté quelque avantage signalé sur ses ennemis. L'arc d'Orange se trouve à peu près dans la même situation.

Ces deux arcs et celui de Carpentras sont du même travail et du même goût. Pour fixer le temps où ils ont été construits, il faudrait connaître l'âge de ce Caius. Or, nous voyons sur les médailles attribuées vulgairement à César, un trophée orné de boucliers et d'autres armes fort semblables à celles qu'on trouve sur les monumens dont il est ici question, lesquelles portent cette légende : IMP. CÆSAR. Peut-être ces médailles pourraient se rapporter à l'événement qui a fait élever ces arcs, et qu'elles appartiennent à un des ancêtres de Jules César.

Arrivé à Marseille, je me suis occupé à faire la vérification des médailles du sieur Carry (2), dont j'ai procuré l'acquisition au cabinet du roi, et je suis très-satisfait de la rareté et de la conservation des pièces que j'y trouve.

J'ai acquis plusieurs autres médailles précieuses, parmi lesquelles il en est une qui suffirait, en quelque façon, pour justifier mon voyage; c'est une médaille d'or de *Vetranio Augustus*, qui manquait non-seulement au cabinet du roi, mais dans tous les cabinets connus. Elle était entre les mains d'un antiquaire de Marseille, qui, depuis vingt-cinq ans, la voyait tous les jours et croyait toujours la voir pour la première fois. Il s'était toujours refusé aux offres avantageuses qu'on lui avait faites de divers endroits; enfin, à force de raisons, de prières et de

(1) Barthelemy a rapporté cette même leçon dans son *Mémoire sur les monumens de Rome*; celle-ci est, assure-t-il, la treizième, et j'ose dire la véritable. (*Mém. d'Acad.* t. XXVIII, p. 579, *en note.*)

(2) Savant connu par quelques ouvrages, entre autres l'*Histoire des rois de Thrace et du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les médailles*. In-4°. 1752, dont Barthelemy a été l'éditeur.

complaisances, je l'ai contraint à la céder au cabinet du roi, dont elle fera un des principaux ornemens. Je l'ai estimée environ 800 livres, et j'ai donné environ moitié de cette somme en médailles doubles.

N°. II. *Découverte de Tauroentum.*

A une demi-lieue de la Ciotat en Provence, au fond du golfe des Baumelles, sont les ruines d'une ancienne ville, qui nous parurent mériter quelque examen. Nous nous y rendîmes avec une douzaine de paysans et quelques plongeurs, parce qu'on nous avait dit qu'une partie de ces ruines était dans la mer. Le premier objet qui s'offrit à nos regards, fut un rang de dix-sept piles placées sur le rivage et distantes les unes des autres d'environ douze à quinze pieds; car cette distance varie. La plupart s'élevaient à deux ou trois pieds sur terre, d'autres étaient entièrement ensevelies sous le sable. Nous en fîmes découvrir quelques unes; elles étaient isolées, et aboutissaient d'un côté à une espèce de bassin qu'on a détruit il y a quelques années, et de l'autre à un édifice qui paraît avoir été fortifié, mais dont il ne reste plus que des débris informes. Ces piles étaient peut-être destinées à porter un aquéduc, et à servir d'arc-boutant à un mur parallèle qui n'en était éloigné que de quelques toises et dont les fondemens subsistent encore. On voit dans cet édifice les restes de différens petits appartemens dont les murs ne sont plus qu'à hauteur d'appui; l'intérieur était recouvert d'un marbre blanc dont on voit des vestiges en quelques endroits. On découvre aux environs les fondemens de plusieurs maisons, et l'on n'y peut creuser sans trouver des morceaux de pavés en mosaïque, et des fragmens de poterie chargés d'ornemens d'un assez bon goût. L'ouvrage, en général, paraît être romain. Il était presque tout fondé sur le roc; une partie est tombée dans la mer où l'on ne put plonger, parce qu'elle était fort agitée; l'autre est ensevelie sous le sable que les pluies entraînent des montagnes voisines. Il faudrait pour le dégager beaucoup de temps et d'ouvriers, et peut-être que les découvertes qu'on y ferait dédommageraient faiblement des peines qu'on se serait données.

Il restait à connaître le nom de cette ville. Je soupçonnai, en voyant ces ruines, que c'étaient les restes de *Tauroentum*, ville ou château que les Marseillais avaient fondé sur cette côte, et où leurs forces se joignirent à celles de Nasidius, lieutenant de Pompée, dans la guerre qu'ils firent à César. Cette conjecture me parut d'autant mieux fondée, que les habitans donnent encore à ce canton le nom de *Taurent*. Cependant, comme elle

ne peut se concilier avec le témoignage apparent de quelques géographes anciens, je me réserve à l'examiner avec plus d'attention dans un temps où, libre de tout autre soin, je pourrai trouver dans le secours des livres qui me manquent ici, de quoi la confirmer ou la détruire (1).

N°. III. *Sur quelques ouvrages du Puget.*

La plupart des ouvrages du Puget, tels que le Milon, l'Hercule de Sceaux, les Thermes de Toulon, le Saint-Sébastien, donnent l'idée d'un génie mâle, capable de peindre les grands effets, les grandes passions, et ces sortes de génies échouent bien souvent dans des sujets doux et paisibles. Mais le Puget avait toutes sortes de pinceaux; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur son Assomption que l'on conserve à Gênes dans l'*Albergo dei Poveri*. La Vierge s'élève dans les cieux: sur son visage admirable règnent la paix, la sérénité, les prémices des joies du ciel: sa draperie flotte légèrement au gré des vents; ses mains sont étendues et tournées vers la terre; elle est portée par des anges entrelacés dans des nuages; deux ou trois sont à ses pieds, deux autres sont à ses côtés et la soutiennent avec leurs ailes: leurs têtes ne paraissent point détachées. On a pensé que l'artiste a été gêné par le bloc. Si cela est, c'est un grand mérite d'avoir triomphé de cet obstacle comme l'a fait le Puget. L'ange de la droite cache en partie sa tête dans le nuage qui touche aux pieds de la Vierge; on dirait que c'est l'acte du plus profond respect. L'ange de la gauche baisse sa tête; il regarde vers l'autel et paraît lier le mystère de l'assomption dont il est un des ministres, avec celui qui se célèbre sur l'autel et dont il est le témoin: si l'idée que je suppose est bonne, elle est sûrement de lui; si elle est mauvaise, je ne la lui attribue pas. Quoi qu'il en soit, on ne peut se lasser d'admirer cette figure. L'intention y est si bien marquée, que l'œil croit y apercevoir un mouvement secret et craint de le laisser échapper. L'ange de la droite a les mains croisées; il tient quelque chose qui ressemble à des fleurs. Peut-être est-ce à cause du *Rosa mystica* dont on qualifie la Vierge; peut-être est-ce une idée poétique et très-bien à sa place: l'autre main s'appuie sur un bouclier, et de ce bouclier semble sortir une palme que tient un ange placé sous les pieds de la Vierge. Ces attributs m'ont paru mal placés. Il faut croire qu'en cet en-

(1) Cela me paraît avoir été démontré par M. Marin, ancien et fidèle ami de Barthelemy, dans un mémoire lu à l'académie de Marseille, le 25 avril 1781, et inséré dans le *Journal des Savans*, 1782 juin, premier vol., p. 349, et même mois, second vol. 413. L'auteur y est entré dans des détails aussi complets qu'exacts sur l'état actuel des ruines de Tauroentum.

droit le Puget a été véritablement gêné par le bloc, et qu'il a eu besoin de lier, au moyen de cette palme, le petit ange qui est sous les pieds avec celui qui est à droite. On a fait à cette figure un piédestal en forme de deux consoles, mais ce piédestal est trop haut de plus d'un pied. Il est de Schiaffino.

A Sainte-Marie des Vignes, j'ai vu un autel du Puget, qui est en forme de tombeau antique. Les oves, les cannelures, tout en est divinement sculpté. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est d'être soutenu par les quatre animaux qui représentent les quatre évangélistes, pour signifier que le mystère de l'autel est fondé sur le témoignage de ces évangélistes. L'ange et le bœuf soutiennent par les côtés : leurs pieds sont couverts de plumes; cela est assez conforme à la description de l'*Apocalypse*, et sauve la difformité qui aurait résulté des pieds représentés au naturel. La tête de l'ange n'est pas assez agréable ; celle du bœuf est fière. L'autel ou le tombeau est réellement soutenu par deux bases de marbre, et entre deux sont un aigle et un lion, qui paraissent faire des efforts pour le soutenir aussi. Ces deux animaux sont bien petits; ils sont disposés à être vus de moitié ou même de trois quarts ; c'est ce motif sans doute qui a engagé l'artiste à les mettre en cet endroit ; car il pouvait les placer sous le tombeau même, en ôtant les deux dés de marbre. Mais alors on ne les aurait vus que de côté.

N°. IV. *Explication des bas-reliefs d'un tombeau antique.*

A l'entrée de l'église de Tortone, en dedans, on voit un tombeau antique trouvé dans le château. Il est très-beau et très-bien conservé, et a été érigé en l'honneur de P. Ælius Sabinus, par sa mère Antonia Thisipho. Cet Ælius Sabinus mourut âgé de vingt-quatre ans. Les bas-reliefs du tombeau font presque tous allusion à son âge. Sur le devant, Phaéton tombe de son char : cet emblème désignerait-il que Sabinus avait péri pour s'être engagé dans une entreprise audacieuse? Sur la même face Castor et Pollux. Auprès du premier on a tracé ces mots grecs : ΘΑΡCΕΙ ΚΑΙ ΕΥΓΕΝΕΙ. Auprès du second : ΟΥΔΕΙC ΑΘΑΝΑΤΟC. Peut-être que Sabinus avait un autre frère qui lui était fort attaché et qui avait souhaité que leur amitié fût éternisée sur ce monument, en s'y faisant représenter sous la figure de Castor, et avec une inscription qui l'exhortait à prendre courage, tandis que son frère paraissait sous la figure de Pollux, et une devise qui annonçait la nécessité de mourir. Au côté droit de l'autel, deux génies ailés sont témoins d'un combat entre un coq et un autre animal. Le coq est vaincu ; le génie qui est de ce côté-là

paraît consterné ; l'autre tient une palme, et lui montre que la victoire est de son côté. Ces deux génies sont vraisemblablement ceux de la vie et de la mort : le coq représente Sabinus.

Au côté gauche est l'autre bas-relief. Deux autres génies ont jeté leurs osselets ; celui qui a perdu essuie ses larmes, pendant que le vainqueur se baisse et se fait un plaisir de lui montrer avec le doigt son osselet.

Par derrière sont deux autres bas-reliefs. Dans l'un, une figure à tête de belier en embrasse une autre qui a un carquois pendu sur le côté droit : on voit deux chiens à leurs pieds et deux arbres par derrière. Dans l'autre bas-relief est un enfant qui semble gémir. J'ignore la signification de ces deux bas-reliefs.

Le couvercle est orné de plusieurs beaux ornemens. Sur la face de devant se trouve une urne d'où sortent deux ceps de vigne chargés de feuilles et de raisins, et serpentant sur toute l'étendue du tombeau. Deux enfans tiennent chacun une grappe de raisin : une de ces grappes, qui ne tient plus à la vigne, est tombée avant sa maturité : c'est Sabinus qui est mort. L'autre grappe tient encore au cep, mais le petit enfant qui semble vouloir l'enlever, ne désignerait-il pas quelque maladie dont les jours du frère de Sabinus étaient menacés ?

Dans les quatre angles du couvercle on voit par devant deux têtes de femmes : je ne sais ce qu'elles font là. Par derrière est d'un côté Léda avec son cygne ; et de l'autre, un chien auprès d'un laurier.

Mesures du tombeau.

Largeur de face.....	6 p.	6 p. 3 l.
Hauteur non compris la base et le couvercle	2	9
Base		11
Largeur des côtés.....	2	8
Saillie du couvercle.....	1	9

Le couvercle se termine en pointe.

N°. V. *Voyage de Plaisance à Bologne.*

Nous partîmes de Plaisance le 29 septembre 1755, à midi, et arrivâmes à Parme à six heures, ayant passé par Fiorenzela, et de là à Bronni. Le chemin est très-beau, assez bien aligné ; il se trouve sur l'ancienne voie Æmilia, qui allait depuis Plaisance jusqu'à Rimini : cependant M. d'Anville a raison dans son analyse, en disant que, malgré cet alignement, il doit y avoir de petites courbures. Le territoire est si beau, si intéressant, qu'il serait impossible d'en donner une véritable idée.

Au dôme ou cathédrale de Parme, on remarque la coupole peinte par le Corrège. Une partie a été détruite par le temps, et l'autre partie n'est pas visible. Cette coupole est si élevée que les peintures ne peuvent avoir été faites pour l'usage des hommes. On dit qu'elle représente l'assomption de la Vierge ; une foule innombrable de Saints et d'anges se prosternent, brûlent des parfums ou des branches d'olivier, idée singulière et neuve ; d'autres jouent de divers instrumens et même de tambours de basque. Les ennemis du Corrège disaient que c'était un ragoût de grenouilles ; il est vrai qu'on ne voit que des jambes, des cuisses, des têtes, etc.

On voit dans l'église de Saint-Jean, près du dôme, chapelle à gauche, deux tableaux du Corrège, l'un du martyre de S. Placide et de Ste.-Flavie, l'autre une descente de Croix. Le premier a de grandes beautés : les bras des bourreaux font réellement des efforts pour plonger l'épée dans le sein de Ste.-Flavie, et pour couper la tête à S. Placide ; mais rien n'est si beau que le tableau opposé. Jésus-Christ est étendu et appuyé sur les genoux de la Vierge : à ses pieds la Madeleine ; auprès de la Vierge, Marie Salomé, et une autre figure indéfinissable auprès de Marie Salomé : un homme descend de la croix, tenant les clous dans sa main ; c'est celui qui a détaché le corps. Le caractère du visage est la fermeté. Je ne voudrais pas que sa tête fût environnée d'un nimbe : cet attribut le suppose chrétien, et, en ce cas, il faudrait qu'il fût un peu plus affligé. Je ne parle pas de la figure inconnue, et qui étend ses mains d'une manière inconcevable. Le corps de Jésus-Christ est très-beau ; les trois femmes sont dans la douleur, mais dans des douleurs variées : la Vierge est morte, Madeleine se meurt, et Marie Salomé est bien malade. On s'afflige avec cette dernière, on s'attendrit avec la seconde, mais on a le cœur déchiré avec la première : le coloris est fort beau, et les draperies sont bien jetées. Je ne sais si c'est une illusion ; on a plus de plaisir à fixer ses regards sur des expressions de douleur que sur celles de la joie. On ne peut s'arracher du spectacle dont je viens de tracer une si légère ébauche. Ce sentiment profond dont la Vierge et la Madeleine paraissent pénétrées, agite l'âme du spectateur et la remplit. Pourquoi tant d'attraits pour ces situations terribles ? Sommes-nous donc faits pour la douleur plutôt que pour le plaisir ? Mon Dieu ! cette pauvre Madeleine, elle a dû bien souffrir.

Un autre tableau du Corrège était conservé autrefois chez des moines qui cherchaient à s'en défaire ; aujourd'hui il se trouve au dôme par ordre de la ville. La Vierge tenant l'enfant Jésus, la Madeleine lui baise un de ses pieds ; derrière la Madeleine,

un enfant qui tient le vase de parfums dont la Madeleine veut oindre apparemment les pieds de Jésus ; de l'autre côté on voit une grande figure d'homme, qu'on dit être S. Jérôme debout, tenant de la main droite un rouleau à l'antique déplié, de la gauche un livre à la moderne ouvert, dans lequel un ange montre à l'enfant Jésus, ou les principes de la lecture, ou les prophéties qui le concernent.

Le Corrège a pu supposer qu'une femme amie de la Vierge, instruite du mystère, est venue rendre ses hommages à l'enfant ; il a pu anticiper l'effusion du parfum qui se fit chez Simon-le-Lépreux. Ce serait une licence, mais pardonnable à un si grand peintre. Mais que fait cette grande figure ? Si c'est un S. Jérôme, il est ridicule ; si c'est le maître d'école du village, c'est un personnage bas et inutile. Il y a un bras de la Madeleine très-mal dessiné, c'est le gauche, et d'autres incorrections de dessin. Mais que ce tableau est admirable ! Sur le visage de la Vierge, quelle noble majesté, quel doux sourire, quelle beauté décente, quelle paix suave ! Dans celui de l'enfant, quelle joie naïve, quelle agréable vivacité ! Dans celui de l'ange, quelle satisfaction, quelle admiration, quel respect ! Dans celui de la Madeleine enfin, quel tendre empressement, quel amour ! Dans toutes les têtes, il y a finesse et élégance de traits ; mais celui de la Madeleine est le modèle le plus parfait. Je ne sais où les peintres ont pris que cette sainte fut si belle. Dans un temps où on la confondait avec la pécheresse, aurait-on cru que toutes les femmes de mauvaise vie avaient de la beauté ? non certainement ; mais les peintres ont été bien aises de trouver pour les sujets saints une femme qui réunît en elle les perfections de la beauté : ils avaient Vénus pour les sujets de la fable ; ils ont pris la Madeleine pour les sujets de l'histoire sacrée. Il faut voir comment ils profitent de la liberté qu'ils ont prise. La Madeleine n'est plus qu'une amante souvent passionnée, et quelquefois tendre même en versant des larmes. Les peintres pouvaient faire autrement ; n'en doutons point : les plus licencieux donnent à la Vierge même un air de décence ; ils auraient pu également trouver un caractère, une expression pour la Madeleine ; mais la plupart n'ont point de génie, et ceux qui en ont, sont souvent des libertins. Ceci est une vérité fondée sur ce principe que tout doit être peint avec ses propres couleurs.

Au Sépulcre, il y a trois tableaux du Corrège : dans l'un, S. Joseph cueille des fleurs, les donne à l'enfant qui se jette sur les genoux de la Vierge, laquelle tient de sa main droite une tasse. J'ai vu ce tableau sur le soir : la figure de l'ange m'a paru mal posée.

Il y a plusieurs autres ouvrages du Corrège à Parme : il fau-

drait du temps pour les voir, et des connaissances pour les apprécier. Voici l'idée générale que je me suis faite de ce peintre : fin, gracieux, élégant dans les têtes, surtout dans les têtes de femmes; habile à grouper, vrai et fort dans ses couleurs, souvent incorrect dans le dessin, savant dans l'art des expressions, non-seulement par rapport à l'espèce, mais encore par rapport aux nuances (1).

Deux statues colossales de basalte ou de pierre noire, de douze pieds romains de hauteur, ont été trouvées, en 1724, dans le palais des Césars, aujourd'hui le jardin de Farnèse. L'une représente Hercule ou Caracalla, tenant la massue, la peau de lion et trois pommes; l'autre, Bacchus appuyé sur un Satyre : toutes les deux ont été gravées par les soins de M. Bianchini (2). Celui d'Hercule ressemble à Caracalla. Les deux statues sont mutilées; il manque à celle d'Hercule le bras droit, et presque tout le gauche; le reste du corps est bien conservé. Le groupe de Bacchus a plus souffert; il lui manque la jambe droite, le bras droit, et une partie du ventre, qui a été restaurée. On avait commencé à rétablir le reste, mais l'ouvrage a été interrompu; il va se reprendre, et on mettra ces deux grands morceaux dans le nouveau jardin qu'on doit construire.

La proportion de la brasse de Parme au pied de Paris, est comme quatre cents à deux cent trente-huit.

La latitude de Parme, prise cette année par le R. P. Tortosa, jésuite, professeur de mathématiques au collége de Parme, est de 44° 48′ 44″ 30‴.

Le théâtre si célèbre qu'on voit dans le palais est, dit-on, de la construction de Vignole; il est en demi-ovale, a douze gradins en amphithéâtre, et au-dessus deux rangs de loges; depuis leurs extrémités jusqu'au théâtre proprement dit, il y a un espace assez considérable où sont deux portes, au-dessus les statues en stuc de deux princes de la maison Farnèse. Tout l'intérieur est en bois, les gradins, les loges, excepté les deux murs de refend qui sont sur le théâtre. Ce bois est d'une espèce de chêne, nommée *pesso* en italien, le même dont on fait les tables de violon. Le parterre s'inonde quelquefois jusqu'à hauteur des gradins pour y donner des naumachies au moyen d'une quinzaine de petites chaloupes. Le soubassement des gradins et du théâtre était couvert de plomb, que les Allemands ont pris dans la dernière guerre.

Le hasard a fait qu'un écho s'est rencontré dans cette salle,

(1) Voyez sur le mérite du Corrège ce qu'en dit son admirateur Ant. Raff. Mengs. *Opere*, t. I, p. 50, t. II, p. 135.

(2) *Del Palazzo de' Cesari* Verona 1738. Tab. XIX et XX.

mais il ne résonne que lorsque la salle est vide. Nous nous donnâmes une petite représentation. Du fond du théâtre je récitai des vers à voix assez basse, qu'on entendait du fond de la loge opposée. Les voyageurs frappés de cet accident en ont fait honneur à l'architecte ; mais plusieurs personnes nous ont assuré que dans les grandes représentations l'écho se tait, et qu'on n'entend presque pas les acteurs. On dit que ce théâtre contient quatorze mille personnes; il est assez dans le goût des anciens. De celui-ci on entre par une porte collatérale dans un autre très-joli, qui est du chevalier Bernin.

Étant partis de Parme à sept heures et demie du matin, nous arrivâmes à Reggio, où nous nous sommes arrêtés trois quarts d'heure pour voir des tableaux qu'on ne voit pas étant mal placés. Nous fûmes à Modène sur les deux heures, et nous rendîmes visite à la housarde au père Zacharie, jésuite, qui faisait la méridienne : interrompre son sommeil, parcourir ses livres, lui faire quelques mauvais complimens, lui demander du chocolat, en prendre et partir, tout cela fut l'affaire d'une demi-heure. Je tiens de lui qu'on ne trouve plus à Modène que quelques inscriptions de peu de conséquence et déjà publiées.

La route de Parme à Bologne est assez droite, et il y a un très-beau chemin. La campagne est toute hérissée de noyers, saules, chênes, peupliers, et d'autres arbres alignés, divisant tout ce terrain en compartimens carrés, qui font autant de pièces de terre différentes, toutes coupées par des canaux qui en fournissent à deux grands qui bordent tout le chemin. C'est là que viennent aboutir toutes ces allées dont les arbres sont liés ensemble par des guirlandes ou des festons de vignes ; quelques unes de ces guirlandes viennent même tomber dans le chemin. Chaque vigne s'appuie sur son arbre comme sur un sigisbée ; dès qu'ils sont unis, ils ne s'abandonnent plus.

Ayant passé le petit Rhin, fleuve nuisible à l'État de Bologne, surtout depuis qu'il ne peut plus se jeter dans le Pô, nous sommes arrivés, le vendredi sur les sept heures, à Bologne, où se trouvent deux cardinaux, dont l'un est légat et par conséquent étranger, l'autre archevêque et par conséquent originaire du lieu. Sabellioni était légat, et Malvezzi archevêque. Nous entendîmes la messe à Ste.-Pétrone, où assistaient les deux cardinaux : il y avait belle et grande musique de Pesto, exécutée par plus de quarante violons et de cent musiciens. Cette musique finit au *credo*.

Les maisons de Bologne sont bâties de brique, de même que les églises; les colonnes même sont de cette matière, quoique cannelées. On prépare quelquefois la brique pour la faire servir à

ces colonnes, en la faisant en forme de triangle curviligne. Il n'y a point de marbre aux environs : on se sert, mais rarement, du rougeâtre de Vérone, de celui de Massa et de Carrara, qui ne peut guère arriver que par Venise. C'est la même chose à Parme, où les jésuites ont fait construire un autel de marbre qui revient à plus de vingt mille livres. On ne trouve point d'ardoise, qu'ils ne connaissent ici que sous le nom de pierre de *Lavagne*. La même chose est à Parme.

On trouve sur les hauteurs voisines de petites pierres dures à plusieurs lits dont on peut faire des camées, beaucoup de coquilles pétrifiées, et une sorte de pierre qui n'est qu'un composé de grains de sable, tendre, légère et propre à couvrir les terrasses. Le terrain depuis Modène jusqu'à Bologne est fort gras, argilleux, retenant les eaux qui s'y trouvent en abondance.

Plaçons-nous à Plaisance, de là jusqu'à Rimini, où allait aboutir la voie Æmilienne : des marais sans nombre y étaient autrefois formés par les pluies d'automne et les eaux des Apennins, qui devaient naturellement se répandre dans cette plaine entourée de montagnes jusqu'au Pô, où elles se trouvaient retenues par la nature du sol. Æmilius-Scaurus, suivant Strabon, dessécha les marais par des canaux navigables depuis le Pô jusqu'à Parme (1). Xylander a corrigé le texte et a mis *a Placentia Parmam usque*. Il prétend que (Παρμησῶν) est Parme, et Cluvier est de son sentiment ; Casaubon en doute. Je ne sais pourquoi l'on veut changer le Pô en Plaisance. Que seraient devenues toutes ces eaux transportées dans des canaux depuis Plaisance jusqu'à Parme ? On peut conserver le texte comme il est, et supposer que les canaux allaient de Parme jusqu'au Pô.

Quoi qu'il en soit, on voit par ce passage que le pays était fort marécageux, et que la voie Æmilienne devait être fort élevée : j'ai cru en découvrir des vestiges ; ils sont semblables à ceux qu'on trouve au sortir de Tortone, et qu'on serait d'abord tenté de prendre pour des restes d'aquéduc. Le petit Rhin, qui est près de Bologne, inonde une partie du territoire vers le Pô, où il ne trouve plus d'issue.

Dans Bologne il y a soixante-dix mille habitans ; et dans le territoire, vingt mille. L'étendue de ce territoire est, de l'est à l'ouest, d'environ trente milles, du nord au sud, d'environ cinquante milles.

L'Institut est un établissement digne d'Auguste ou de Louis XIV ; il a été formé par un simple officier disgracié, et un ecclésiastique de Bologne, nommé Bollette, en a donné l'histoire. On trouve dans cette ville de belles peintures, des cabinets, de belles suites

(1) *Geor.* Lib. V, édit. Vignon, p. 150.

d'histoire naturelle, un cabinet de médailles données en grande partie par le pape régnant (Benoît XIV), dans lequel est une suite de médailles grecques du cardinal Porto Carrero; enfin, un cabinet d'antiques, où l'on remarque des sarcophages même en brique, trois morceaux de peinture antique, une tête de femme, et un Hercule dans le jardin des Hespérides.

Dans toute cette plaine, depuis l'arc de Suze jusqu'à la mer, il n'y a point de grands monumens; c'est 1°. parce qu'ils n'avaient point de pierres, et que tout se fait encore en brique; 2°. qu'il n'y a pas de pays dans le monde qui ait plus souffert par les causes physiques et morales, par l'exhaussement du sol, et par les inondations des eaux et des barbares.

Bologne fut habitée d'abord par les Étrusques, qui la nommèrent *Felsina*, ensuite par les Gaulois Boïens, qui peut-être l'appelèrent *Bononie*, à cause de la ville de ce nom qui est dans la Gaule Belgique. Elle devint colonie romaine l'an 563 de la fondation de Rome, et reçut alors trois mille nouveaux habitans. Après bien des guerres intérieures, elle s'est donnée au pape Nicolas dans le treizième siècle.

A l'église de Saint-Jean *in Monte*, on admire un tableau de Raphaël. Il représente Ste. Cécile, Ste. Madeleine, S. Augustin, tin, S. Jean et S. Paul, surmontés d'une gloire de six anges. Ste. Cécile tient un orgue renversé qui sert apparemment d'attribut; mais on ne tient pas un orgue comme un violon : toutes les têtes sont fort belles; celle de la Madeleine est très-décente; elle m'a paru ressembler un peu à celle de Ste. Cécile. L'attitude de S. Paul est admirable; on y lit la profondeur, la sublimité des idées dont elle était remplie, et le courage intrépide qui l'animait. Il me semble qu'il doit être difficile à un peintre de placer cinq grandes figures debout sur le devant d'un tableau, surtout lorsqu'elles ne sont pas animées par un intérêt commun; mais Raphaël les a si bien groupées, contrastées et peintes, qu'on se laisse aller à l'admiration. On avait sans doute exigé de ce grand peintre de mettre tous ces Saints ensemble. Otez ce motif et analysez ce tableau, vous verrez Ste. Cécile les yeux tournés vers le ciel, et tenant d'une main une file de tuyaux d'orgue, à la droite S. Paul qui de sa main droite soutient sa tête, de la gauche s'appuie sur son épée, et près de la Sainte, d'un côté, est S. Jean, dont on ne voit guère que la tête, de l'autre son commentateur S. Augustin, caractérisé par une crosse; ils lorgnent la Sainte. Ensuite Madeleine qui, les yeux fixés sur les spectateurs, tient un vase de parfums. Ne prenons pas garde aux attributs, ils ne servent qu'à caractériser les personnages : mais ces personnages que font-ils là, quelle est l'ac-

tion principale à laquelle les autres sont assorties? J'avoue mon tort : je ne puis encore m'accoutumer à ces assemblages bizarres de Saints que nos peintres mettent en compagnie, quoiqu'ils n'aient jamais eu rien à démêler ensemble. Du reste, ce tableau est si beau, les draperies sont si fines, si bien jetées, le dessin est si correct, qu'on a raison de le regarder comme un des plus divins morceaux du divin Raphaël.

A Saint-Paul, au maître autel, il y a un groupe en marbre de l'Algarde. S. Paul à genoux, plein de résignation, de fermeté et de douceur, attend le coup fatal qui va le frapper. Le bourreau debout tient l'épée levée et ne montre guère plus de mouvement que s'il devait abattre une tête de pavot ; son visage respire la fureur, et son corps est tranquille. Les draperies des deux figures sont belles ; et le morceau, en tout, produit l'admiration.

Au *Corpus Domini*, ou Sainte-Catherine, le tableau du maître autel, qui est de Francischini, représente la cène. Jésus-Christ n'est pas à table ; il est debout et donne la communion aux apôtres : cette supposition fournit plus de liberté au peintre ; il en a profité. L'apôtre qui va recevoir le corps, celui qui, après l'avoir reçu, s'en va les mains jointes, les autres qui sont également affectés, tout cela jette beaucoup de mouvement dans ce tableau, qui d'ailleurs ne brille pas moins par les autres parties de l'art.

A Saint-Philippe de Neri, on voit Jésus-Christ enfant, la Ste. Vierge, S. Joseph, le Père Éternel en haut, accompagné de plusieurs anges qui montrent à l'enfant les instrumens de la passion. La tête de l'enfant levant ses regards vers son père, est d'une beauté inconcevable ; celle de la Vierge est fort belle aussi : elle est attentive au mystère révélé. A l'égard de S. Joseph, il ne paraît pas avoir connaissance de cette apparition ; mais comme il doit y prendre part, le peintre le représente lisant un livre ; et je suis sûr que c'était le chapitre d'Isaïe, ou le psaume de David, qui parle de la passion. Ce tableau est de l'Albane.

A Saint-Michel *in Boscho* est un tableau du Guerchin. S. Thomas, instituteur des olivetans, y reçoit sa règle des mains d'un ange : le Saint est à genoux, l'ange sort des nuages, la Vierge est au-dessus du Saint tenant de la main gauche l'enfant Jésus, et de la droite les armes de la maison, qui sont trois petites montagnes surmontées d'une croix entourée de deux branches d'olivier. C'est un des plus beaux tableaux qui soient à Bologne. Les têtes en sont charmantes et les draperies fort bonnes : il fait effet ; mais jamais figure plus inutile que celle de la Vierge dans ce tableau : le Saint ni l'ange ne la regardent pas; il semble

qu'elle vient là pour voir si l'ange s'acquitte bien de sa commission. Sans doute les moines l'avaient voulu ainsi ; ils avaient distribué les personnages au Guide, comme si Auguste avait voulu distribuer à Virgile ceux qu'il devait mettre en œuvre. C'est un grand malheur que les peintres soient tant de fois obligés à se plier aux volontés capricieuses de ceux qui les font travailler. Les Italiens appellent ces sortes de tableaux *obligati*, tableaux ou sujets de commande.

Le cloître de cette maison était autrefois couvert de très-belles fresques que le temps a fort endommagées. Il y en avait de plusieurs peintres différens, et, entre autres, d'un des Carraches ; mais celle qui faisait le plus grand effet était un S. Benoît, prêchant dans le désert, par le Guide. Ce sont les plus belles têtes que j'aie jamais vues, surtout la tête de femme qui est dans le milieu, et qu'on nommait la *turbantine*, parce qu'elle est couverte d'un turban. Un peintre nommé Viani a tiré une copie de ce tableau en 1689, et l'a mise dans le sanctuaire.

Dans la vallée sur laquelle domine, du côté de l'ouest, le couvent de Saint-Michel, est un monument ancien qu'on appelle les bains de Marius. Il est de brique, de forme ronde, et s'élève sur terre de quelques pieds, couvert par une plate-forme, au milieu de laquelle est un soupirail. L'entrée est en bas ; elle introduit d'abord à une pièce qui sert comme de vestibule, et ensuite à une autre qui prend jour par le soupirail et dans laquelle on descend par un escalier de plusieurs marches. Le sol en est divisé en plusieurs parties creusées et capables de contenir de l'eau, et dans le milieu est un vide à travers lequel passe le jour d'en haut pour éclairer une autre salle qui est dessous. Il règne autour du mur un espace de quelques pieds pour passer librement, et des ouvertures en forme de portes qui donnent entrée à des aquéducs qui vont bien avant dans la montagne. Ces aquéducs sont fort hauts ; deux petits ruisseaux conduisent l'eau jusqu'à ces petits bassins dont j'ai parlé. Une de ces ouvertures conduit, par le moyen d'un petit escalier de trois à quatre marches, à une autre petite salle de bains ; et de celle-ci on va, par le moyen d'un autre escalier, à une troisième salle qui est sous la première. On prétend qu'ici est un aquéduc qui transporte cette eau à la fontaine du palais public : cette fontaine où l'on voit de si belles figures de Jean de Bologne, un Neptune qui écarte les jambes, et en bas des femmes qui se terminent en poisson. Observez que ce bain ou ce réservoir d'eau n'a subsisté si long-temps que parce qu'il est sur le penchant d'une montagne, et que les eaux et les barbares n'ont pu le détruire.

La tour Asinelli, bâtie dans le douzième siècle par un nommé Asinelli, est haute de trois cent soixante-seize pieds de Bologne. L'ancien escalier est détruit, on y a substitué des échelles qui serpentent autour des murs ; ainsi le milieu est absolument vide. Il y avait autrefois d'espace en espace des planchers dont il ne reste plus que les naissances. Vers le haut, les côtés de la tour ont environ treize pieds dans œuvres; l'épaisseur des murs est en bien des endroits d'environ cinq pieds. A quoi pouvait servir un bâtiment de cette nature? Au-dessus est une cloche. Les pères Grimaldi et Riccioli ont mesuré géométriquement la distance de la tour Asinelli. Suivant une inscription tracée sur cette tour, elle penche de trente-huit pouces du côté de l'occident.

De dessus la tour on voit le haut de la Garisande qui est à côté ; on a demandé si elle avait été construite avec cet air penché, ou si quelque accident le lui avait donné. Il paraît assez clairement que c'est un ouvrage de l'art. 1°. Il y a trois de ces tours en Italie ; est-il vraisemblable que la nature eût répété un effet si extraordinaire jusqu'à trois fois; 2°. il n'y a point de crevasse dans la tour, ni sur le côté même opposé à celui qui est penché; 3°. on prétend à Bologne que par dehors l'inclinaison est de sept pieds, et par dedans d'un pied seulement : si cela est, la question est décidée. Il faut avouer que l'ouverture supérieure de cette tour paraît bien placée dans le milieu. Je n'ai pas pu y monter; mais je l'ai vue de dessus la tour Asinelli, qui n'en est distante que de quelques toises. J'ajoute néanmoins que cette observation ne conclut rien ; l'architecte de la Garisande, qui, pour empêcher qu'on ne montât sur le haut, ne l'a munie d'aucun garde-fou, et en a même fermé l'ouverture avec une grille de fer, a pu placer cette ouverture dans le milieu, afin de tromper ceux qui voudraient épier son ouvrage de dessus la grande tour; car, à quelques pieds de l'ouverture, on voit une bâtisse qui semble prendre une autre direction.

L'endroit où l'on croit que se fit la division du monde entre les triumvirs, est à cinq milles et demi de Bologne, au lieu nommé Saint-Chiamo, en deçà du Lavino. On y voit une colonne avec deux inscriptions, l'une à l'est et l'autre à l'ouest ; l'une antique et l'autre moderne. Magini, dans sa carte du territoire de Bologne, faite en 1599, place cette entrevue dans l'endroit nommé Forcelli, entre le Ghironda et le Lavino; mais les lieux ont bien changé depuis Magini.

Il y a une inscription célèbre à un mille de Bologne (ÆLIA. LAELIA CRISPIS), dans un endroit nommé *Castello Realto*,

où est un séminaire : elle est enclavée dans le mur d'une cour. Une autre inscription par dessous montre que celle-ci n'est qu'une copie.

ÆNIGMA
QVOD PEPERIT GLORIAE
ANTIQVITAS
NE PERIRET INGLORIVM
EX ANTIQVATO MARMORE
HIC IN NOVO REPARAVIT
ACHILLES VOLTA SENATOR (1).

La latitude de Bologne est 44° 29′ 50″ à ce que dit le second astronome de l'Institut. Voyez l'*Introdutt. all. Ephemer.* Le pied de Bologne est de dix pouces un quart, et la brasse de vingt pouces.

Au *Palazzo publico*, on voit un S. Jean dans le désert, de Raphaël. Il montre la croix et prêche : son air, son attitude, tout parle; ses regards poursuivent le spectateur et le pénètrent. Je n'ai jamais entendu un meilleur prédicateur.

Dans la même salle sont deux tableaux du Guide : l'un a été fait pour la délivrance de la peste dont Bologne fut attaquée en 1630. On le peignit en soie, et il servait de guidon. On l'a collé sur toile. La Vierge est avec l'enfant Jésus sur l'arc-en-ciel; en bas sont les sept protecteurs de la ville; S. François est dans le milieu à genoux; d'un côté S. Dominique, également à genoux; S. Procule et S. François Xavier sont debout; de l'autre côté S. Pétrone est en chape à genoux; S. Florien et S. Ignace sont debout. Parmi cette sainte bande, S. François attire la principale attention, c'est le plus dévot de tous; le jeûne, l'onction et la ferveur sont peints sur son visage; son attitude est merveilleuse; c'est une belle figure comme celle de S. Petrone, dont la chape est d'un travail singulier, et dont la barbe fait un beau contraste avec le menton nu de S. François. Ces deux saints implorent le secours du ciel dans une persuasion humble que ce secours est nécessaire; S. Dominique paraît dans une persuasion théologique; S. Ignace comme si l'on pouvait s'en passer (2); S. François Xavier comme n'étant pas encore décidé; S. Florien et S. Procule comme deux militaires qui n'entendent rien aux disputes de la grâce, et à qui tout est bon; au fond, ils n'ont l'air ni trop affligés, ni trop fervens. Je ne voudrais pas que le Guide eût rapproché, comme il a fait, la tête des deux SS. François; elles sont toutes deux pâles, maigres et décharnées, et comme elles occupent le

(1) Cette famille de Volta ne subsiste plus.
(2) Il n'était cependant question alors ni de molinisme ni de jansénisme.

milieu du tableau, elles offensent la vue. L'arc-en-ciel sur lequel la Vierge descend du ciel est une idée heureuse pour exprimer la cessation de la peste.

On remarque vis-à-vis le Samson du même Guide. Samson debout reçoit de la mâchoire d'âne une liqueur qui le désaltère; il déploie un beau corps, de belles jambes, et pose un de ses pieds sur deux ou trois Philistins, abattus sous ses coups. Cette figure n'est pas assez nerveuse : le peintre en devait faire un Hercule, il en a fait un Bacchus, tenant dans sa main le vase qui a renversé à ses pieds une foule de buveurs dont il triomphe. L'avis d'un ignorant ne fait rien aux productions des grands hommes; mais que deviendrait-on si l'on était obligé de se taire quand on ne sait rien?

Dans la même salle on trouve encore un S. Jérôme, qui médite sur un gros livre; il est de Simon Cantarini de Pesaro. Le Saint semble sortir du tableau. On y voit le genre de pénitence rigoureuse qu'embrassent communément ceux qui avec un cœur tendre ont un caractère brusque.

N°. VI. *Description abrégée de la galerie de Florence.*

Loin de nous ces esprits bornés qui osent admirer les conquérans de la terre; loin ces âmes froides qui ne peuvent ressentir les douces impressions des chefs-d'œuvre des arts, ou qui s'y livrent sans enthousiasme et sans vigueur; loin encore tous ceux pour qui les médailles ne sont que des morceaux de cuivre, les tableaux des toiles couvertes d'huile, les statues des rochers taillés. Ici les grands projets des Egyptiens se trouvent réunis avec la délicatesse des Grecs et la magnificence des Perses; ici de simples particuliers, devenus les pères et les chefs de leur nation, ont recueilli l'esprit de la Grèce, prête à s'éteindre, ont préparé dans l'Europe la révolution des arts et des sciences, ont fait fleurir dans leurs Etats le commerce, les lois et la vérité par une politique qui n'a point coûté de sang et de larmes au genre humain. C'est aux cœurs bien nés qu'il appartient d'apprécier le mérite des Médicis; c'est à ceux qui sont bénis du père des arts qu'il appartient de goûter les beautés de la galerie.

L'histoire de cet établissement est dans le troisième volume du *Museum Etruscum*, ou des antiquités d'Etrurie. Voyez aussi le *Museum Florentinum*, publié, en 1641 et les années suivantes, en six volumes *in-folio* avec les explications du savant Gori. Mais commencons cette description abrégée par le cabinet des médailles, n°. 6. (*Voyez la planche* 9).

Ce cabinet jouit depuis long-temps d'une très-grande réputation. Les médailles sont dans des armoires posées sur des espèces de tables; le tout fort simple. Les armoires sont adossées contre un des murs de la salle, ornée de grands tableaux qui n'ont aucuns rapports à l'antiquité. La suite des médailles d'or, quoique la plus belle de toutes, ne va guère qu'à sept cents : il y manque plusieurs têtes capitales, et beaucoup de revers; elles sont, du reste, assez bien conservées. Ce qu'il y a de plus beau, c'est un grand médaillon de Dioclétien et de Maximien; des médaillons de Pharnace, d'Antiochus et de Persée, et un Æmilien admirable, de grandeur ordinaire. Les médaillons de bronze vont à peine à trois cents; ils sont beaux : il y a de plus une suite de contorniates assez nombreuse. Les médaillons de grand bronze sont au nombre d'environ dix-sept cents, bien choisis et d'une conservation singulière. Il y a peu de Grecs, plusieurs têtes rares. Le moyen et le petit bronze sont peu nombreux, ainsi que les rois et les villes. Le docteur Cocchi a la garde de ce cabinet, et donne des leçons de médailles aux Anglais.

Les pierres gravées sont au nombre d'environ deux mille, tant camées que pierres en creux. Il y en a beaucoup de modernes, et encore plus de médiocres; elles sont fort au-dessous de celles du roi. La suite des médailles perd encore plus dans la comparaison, quoiqu'elle jouisse depuis long-temps d'une grande célébrité (1).

Dans un des cabinets nommé l'Arsenal, n°. 10, on trouve un casque assez bien conservé, découvert près de Cadix; sur le bord intérieur cette inscription : ANA ∃>Y ⅂↑. Une lyre en bronze avec dix-sept chevilles d'un très-joli travail.

L'Apollon, assis sur un rocher, jouant de la flûte à sept tuyaux, comme celui du roi, paraît moderne. Le Bacchus, avec la peau de tigre remplie de raisins, est semblable à celui du roi, excepté que le chien y est regardé comme ancien.

Dans les cent vingt volumes de dessins de grands maîtres, reliés en maroquin rouge, j'ai vu ceux de Raphaël, de Michel-Ange et du Guide; ceux du premier sont quelques morceaux des loges du Vatican, les apôtres, des études particulières, des morceaux de draperies. Les dessins de Michel-Ange consistent en quelques études pour le Jugement dernier, etc.

De ce même côté est le cabinet pour les portraits des peintres

(1) On parle ici de l'état du cabinet des médailles tel qu'il était en 1755. Il consistait alors seulement en vingt-six médaillons des empereurs en or, en mille cinq cent cinquante médailles impériales en or, en mille médaillons en bronze, et en quatre mille deux cents médailles des empereurs en grand bronze.

faits par eux-mêmes. N°. 4, à droite en entrant par le corridor, on voit l'école Romaine ; au côté opposé, l'école Lombarde ; à gauche, l'école Française ; à droite, la Flamande ; et au fond, la statue du cardinal Léopold, qui a fait cet établissement.

De ce cabinet on passe à celui des porcelaines. Dans le corridor qui communique au vieux palais, n°. 24, on trouve deux bustes de porphyre, l'un de Ferdinand Ier., l'autre de Cosme Ier., un buste antique de Solon, avec cette inscription : ΣΟΛΩΝ Ο ΝΟΜΟΘΕΤΗΣ. Ensuite est un S. Jean du Bernin ; vrai squelette. La peau d'agneau est collée sur la sienne, comme si elle lui appartenait.

Au n°. 18, *la Camera delle arti*, est une table carrée de pierres précieuses rapportées, avec des figures de pêcheurs, d'hameaux, en rubis d'Orient, jaspe de Chypre, verre de Bohême. C'est un travail de la galerie. On applique chaque pièce sur un fond d'ardoise : on colle cet assemblage avec les autres pièces, et quand l'ouvrage est fini, on use ces morceaux d'ardoise rapportés, et on met un autre fond de la même matière. Nous avons vu ce travail dans la galerie ; Siries nous l'a montré.

On voit une autre table de Lapis Lazuli : le premier cadre est d'albâtre de Corse, le second de jaspe de Corse. On trouve de ces tables et des armoires travaillées de la même façon, dans presque toutes les chambres. Quelquefois le travail en est différent : ce sont des pierres enchâssées dans la pierre de touche, dont le noir brillant rehausse l'éclat des pierres.

Vient ensuite une armoire en bas-reliefs d'ivoire avec de petites colonnes d'albâtre oriental, une autre en bois de Brésil, une troisième contenant des ouvrages d'ivoire faits au tour ; enfin une quatrième avec des ouvrages d'ambre. Huit figures d'argile représentent les travaux d'Hercule, de Jean de Bologne, qui les aurait exécutés en grand s'il n'avait pas été prévenu par la mort. Deux ouvrages de l'abbé Zumbo, en cire : le premier offre le corps humain dans tous les degrés de corruption ; l'autre, une peste. Dans une sainte famille de Pérugin, suivant les principes de Raphaël, la Vierge passe la main sous le menton de S. Jean. Enfin, on aperçoit une adoration des rois de Philippes *da Carmine*, qui vivait il y a trois cents ans, et quantité de figures ; il y a de l'expression dans quelques unes, mais c'est le commencement de la perspective.

De ce salon on entre dans un autre où est le chef-d'œuvre de Michel-Ange ; et de là dans un troisième, où sont des globes, des instrumens de mathématiques, et des cartes de la Toscane, peintes à fresque, faites il y a soixante-dix à quatre-vingts ans.

Je reviens à Michel-Ange. Dans une armoire ornée de pierres de toutes couleurs, peintes par Breughels, est un tour semblable à ceux des parloirs, et sur une de ces faces un modèle en cire d'une descente de Croix par Michel-Ange : il y a dix-huit figures. Deux échelles posées sur les deux bras de la croix, une figure renversée sur la traverse de la croix, cinq autres sur les échelles : la tête du Christ renversée sur la poitrine ne peut se voir ; ses mains et ses pieds tombent d'eux-mêmes, ce qui fait un désordre décent dans la figure. Au pied de la croix est un groupe admirable de cinq ou six figures. La Vierge, à ce que je crois, soutenue par une femme et un homme dans la douleur, ramasse un reste de force pour tourner la tête et regarder son fils ; par derrière deux vieillards, un voile sur la tête, se regardent et se communiquent leur tristesse profonde. A côté, deux autres figures, l'une de femme tournée du côté de la croix, levant une main, portant l'autre sur sa tête dans une attitude de désespoir ; de l'autre côté, une autre femme et deux hommes. Tout cela a de l'expression, mais l'expression la plus vive, la plus noble : non, je ne crois pas qu'on puisse trouver une plus belle poésie. Ce dessin a été peint par Daniel de Volterre. Le tableau est à Rome.

Dans un autre cabinet, du même côté, se trouve le dessin en grand du Jugement de Michel-Ange, et un phallus antique qui n'a pas été fait d'après nature. Il est orné de plusieurs autres phallus, et a de hauteur quatre pieds un pouce et demi, et de circonférence trois pieds trois pouces et demi.

Dans le cabinet de la galerie opposée se voient deux vases étrusques de terre, l'un de trois pieds de hauteur, circonférence quatre pieds sept pouces ; et l'autre ayant de hauteur trois pieds cinq pouces, circonférence quatre pieds deux pouces.

Dans le cabinet des Antiques, n°. 12, au fond de la galerie qui unit les deux autres, on aperçoit Junon *Sospita* dont le bras droit est brisé, et ne tenant rien du gauche. La peau couvre la tête et une partie du corps : au-dessous est une robe d'environ quatre pouces et demi. Ensuite se présente un groupe du Laocoon en bronze, différent de celui que l'on connaît. La figure principale est à peu près semblable à celle de Rome. L'enfant de la droite se renverse sur la cuisse droite de son père ; l'autre s'appuie sur son bras gauche : quatre serpens, un pour chaque enfant, les deux autres pour le père ; l'un le mord au-dessous du bras droit ; l'autre, à la cuisse gauche. On voit un aigle qu'on croit être légionnaire, la tête élevée : du bout du bec à l'extrémité de la queue il y a neuf pouces ; les ailes déployées

ont dans leur plus grande largeur six pouces et demi : sur l'aile droite est écrit XXIIII. O. Un Faune joue de la double flûte; sur la bouche est une courroie avec deux trous par où il embouche les deux flûtes.

La Tribune est le nom qu'on donne au principal cabinet de la galerie : il a la forme octogone ; au milieu est une table de rapports, tels que rubis, calcédoines, etc., le fond, de pierre de touche : autour de la table sont six statues de lutteurs, dont la première est à gauche : le dessin, la force, l'expression, tout se trouve réuni dans ce groupe admirable. Après vient une Vénus, à peu près semblable à celle de Médicis, excepté que de la main droite elle tient une pomme ; les bras, la tête et les pieds ont été refaits : cette statue est fort belle, mais infiniment moins que la célèbre Vénus de Médicis, qui est placée tout auprès. Celle-ci veut cacher sa gorge de la main droite ; on connaît l'attitude de l'autre : les bras, les mains et les pieds pourraient bien être modernes, on reconnaît pour tels les deux doigts du milieu de la main droite; mais les autres ne valent pas mieux : la tête est petite ; le nez aquilin ; le front assez étroit ; les yeux sont à demi fermés, rien de suave, et presque point d'expression dans le visage ; mais le corps admirable, surtout le dos qui est d'un contour à ravir.

Cette statue est de petite nature comme sont communément les grecques. Il faut consulter là-dessus le passage de Lucien où il est parlé de la Vénus de Praxitèle (1). Sur la plinthe de la statue se lit une inscription grecque qui paraît moderne :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ.

Dans l'autre Vénus, à demi nue, mettant la main droite sur sa tête, et tenant de l'autre sa robe, les mains sont refaites ; mais on a retrouvé la droite antique qui était autrefois à Bologne.

De même le Faune a bien des parties refaites : le tronc antique est si beau que M. Le Gros disait que c'était un corps pétrifié. Enfin, est ici le Rémouleur, qu'on a pris pour un esclave, et je ne sais pourquoi ; il a simplement sur son épaule gauche un peu de robe qui ne suffit pas pour le caractériser. Cette statue est admirable. Des artistes ont donné la pomme à la Vénus de Médicis ; ils y ont été sans doute entraînés par la beauté et des finesses de dessin que tous les hommes ne sont pas en état de distinguer. Je suis persuadé que si l'on exposait pour la première fois ces six statues aux yeux du public, le plus grand nombre des suffrages serait pour les Lutteurs, le Rémouleur et ensuite la Vénus.

(1) *Luc.* in Amor. Sect. XXIII.

Aux angles sont d'autres petites statues ou bas-reliefs. A gauche en entrant est un bas-relief en marbre blanc qui représente Morphée avec quatre ailes, dont deux à la tête, dormant sur une peau de lion, et tenant des fleurs de pavots. Sur le marbre on voit encore un lézard que je regarde comme un symbole de l'ouvrier, et peut-être de son nom. *Voyez* à ce sujet Pline.

Ensuite on trouve une petite statue de basalte représentant Britannicus ou Annius Verus avec la toge et le rouleau ; très-joli morceau. Un enfant assis qui tend la main, fort joli encore Ce qu'on prend pour le Rotateur est la figure du Phrygien qui écorcha Midas par ordre d'Apollon : elle est posée de la même manière sur une pierre de M. le baron Stosch, dont j'ai l'empreinte. Cette figure fut trouvée à Rome avec deux autres, l'une d'Apollon, l'autre de Marsias ; celle de Marsias est dans la ville Médicis, celle d'Apollon à *Scala Nuova*. Le Gladiateur de Rome est un discobole : le bras qui tient le bouclier est ajouté : il se trouve sur un soufre de M. Stosch. La Cléopâtre avec un serpent au bras, est une Sémélé, à qui le serpent sert de bras-selet. La statue du jeune Papirius pourrait être une Andromaque avec Astianax : tout cela paraît sur les pierres.

La comédie du Dante est peinte à fresque dans l'église de *Santa-Maria Novelle* dans la chapelle de *Gli Strozzi*.

Au vestibule de la galerie on lit l'inscription suivante :

P. FERRARIVS
HERMES
CAECINIAE DIGNAE
CONIVGI KARISSIMAE
NVMERIAE MAXIMILIAE
CONIVGI . BENE
MERENTI
ET P. FERRARIO PRO
CVLO . FILIO ET POSTE
RISQVE SVIS.

Au-dessous de l'inscription est une règle, ayant de hauteur un pied huit lignes deux cheveux, divisée dans le milieu par un point et par les deux extrémités en quatre pouces, qui donneraient la quantité du pouce romain si les lignes de division étaient bien nettes ; mais elles sont assez larges et assez irrégulières dans leur étendue : il faut observer simplement que cette règle faisait seize pouces romains, et que les quatre quarts paraissent assez justes entre eux.

Au côté droit est une espèce de patère avec un bord et une queue, un peigne, une coste de spatule, deux souliers sur les-

quels sont gravés deux compas; à gauche, un instrument semblable à une hache, etc.

Au vestibule on a placé un petit Amour de marbre, couché sur une peau de lion, ayant un flambeau à côté, sa tête sur sa main gauche, une pointe de cheveux en forme de flamme; par derrière sur le bloc un serpent, symbole de l'ouvrier.

Dans le même vestibule est une figure égyptienne accroupie, apportée de Livourne, de trois pieds onze pouces de hauteur, d'un marbre rouge et blanc, la touffe de cheveux sur l'oreille droite; la tête est cependant couverte de cheveux : ses mains sont croisées; de la main droite elle tient une espèce d'instrument, de la gauche un plat, au-dessus duquel une tête d'animal : de chaque côté paraissent des naissances de mamelle, jusqu'à la mentonnière; et des hiéroglyphes par devant et par derrière, sur la plinthe.

Voici ce qu'on remarque encore dans la galerie : une Chimère blessée; certainement il y avait à côté la statue de Bellérophon, une grande figure de bronze étrusque avec des caractères; sur le quatrième doigt est un anneau, un Albinus avec des prunelles (1), un Julianus, de même; un Esculape qui tient de sa main comme des feuilles; un Pertinax, sur la poitrine duquel est une tête de lion; un Commode et Crispine, qui ont des prunelles à peine indiquées; une grande tête d'Alexandre, penchée; un Hadrien, sans prunelle; la statue de Brutus, et sur la base ces mots : *Dum Bruti effigiem sculptor de marmore ducit, in mentem scelus venit, et abstinuit;* une Sabine, sans prunelles. Marc-Aurèle, Faustine jeune, L. Verus et Lucille, avec prunelles; Antonin et Faustine mère, de même; Ælius César, sans prunelles; une tête de Méduse, un buste de Vestale, avec des cheveux sous le voile, avec des boutons sur les bras, et une ceinture sous la gorge; un Hadrien, avec la tête de Méduse sur l'épaule, au bout de laquelle est une tête de lion; Nerva, Plotine et Matidie sans prunelles, Domitia avec prunelles, Domitianus, avec une tête de Méduse, deux serpens; et sans prunelles, Julia, Titus, Vespasien, Vitellius, Othon, Galba, Néron, Antonia, Caligula, Tibère et Agrippa; enfin, une Vestale, belle statue, avec des cheveux sous le voile.

Dans toutes les têtes de Méduse on ne distingue que deux serpens. Les premiers empereurs, jusqu'à Hadrien inclusivement, n'ont point de prunelles, à l'exception de Domitia, qui peut-être n'est pas antique.

(1) Barthelemy fait cette observation, parce qu'il a prouvé que les sculpteurs n'ont commencé à tracer des prunelles dans les yeux, que du temps d'Hadrien. *Acad. des Insc.* t. XXVIII, p. 493.

Enfin, on trouve une carte de la Toscane manuscrite, par Jean Anastagi, de quatre pieds en carré, qui coûterait environ 150 livres ; et une autre, par Vicariat, en quarante-huit feuilles, tirée du dépôt du Tribunal des Communautés, à peu près autant, moins exacte que la première.

Autant le cabinet des médailles du roi est supérieur à celui de Florence, autant son cabinet des antiques est inférieur à la galerie de Médicis. On pourrait néanmoins balancer cet avantage, si l'on réunissait dans un même endroit les statues, bustes et autres monumens de l'antiquité qui se trouvent dispersés dans les maisons royales, et si l'on y joignait les ouvrages des Puget, des Girardon, et des autres sculpteurs français, comme on a mis dans la galerie de Florence plusieurs morceaux de Michel-Ange et du chevalier Bernin; on en formerait aisément une collection qui, peut-être, égalerait celle des Médicis, et qui du moins serait un objet continuel d'étude pour les artistes qu'elle instruirait, et d'admiration pour les étrangers qu'elle attirerait à Paris. Il faudrait surtout y classer, comme dans celle-ci, toutes les statues suivant l'ordre des temps; ce qui présenterait aux yeux les progrès, la décadence et l'histoire de la sculpture.

N°. VII. *Second voyage de Florence à Rome.*

Après avoir examiné à Florence, dans un second voyage, quelques cabinets, je suis revenu à Rome par une route peu connue des étrangers; c'est celle d'Arezzo, de Cortone et de Péruge. Elle est plus longue que l'autre; on y trouve bien moins de commodités; mais on en est bien dédommagé par le spectacle presque continuel d'une campagne fertile et de paysages délicieux qu'une autre route n'offre que rarement. Mais rien n'égale en beauté cette vallée qui est en face de Cortone, et qui a pris son nom de la *Chiana*, dont elle est arrosée. Il faut imaginer une plaine en forme de carré long, de cinquante à soixante milles de longueur sur dix de largeur, coupée par des canaux, couverte d'arbres disposés en allées, terminée au levant par le lac de Péruge, et entourée vers les trois autres parties du monde de riches collines, qui s'appuient au loin sur les montagnes de l'Apennin.

Sur ces hauteurs sont plusieurs villes, entre autres Cortone, qui a trois mille habitans, trente académiciens résidens, et un hôpital de deux cents bâtards. Ses murs, restaurés en différens temps, étaient construits de grands quartiers de pierre, dont quelques uns ont jusqu'à douze pieds de longueur. C'est l'ouvrage des anciens Toscans, qui imprimaient un caractère de

grandeur à tout ce qui sortait de leurs mains. L'académie de Cortone est destinée à éclaircir les monumens antiques, et surtout ceux de la Toscane. Elle doit son origine au zèle de quelques particuliers, et sa principale réputation au choix des académiciens externes (1); semblable à la république de Carthage, où les troupes auxiliaires faisaient la principale force de l'État. Sans une pareille confédération, il n'était pas possible qu'une si petite ville pût soutenir un pareil établissement. Les académiciens associés envoient, en forme de tribut, ou des dissertations, ou des monumens. Les uns enrichissent son cabinet, les autres le recueil des mémoires qu'elle a mis au jour. Ce cabinet renferme des manuscrits, des livres imprimés, des médailles, des pierres gravées et des figures de bronze. Il y a dans toutes ces classes des choses singulières et précieuses. J'y ai copié l'inscription des fameuses tables eugubines, calquée sur les originaux avec beaucoup de soin. On trouve dans cette ville d'autres cabinets d'antiquité, qui s'augmentent journellement par les découvertes continuelles qui se font aux environs de Cortone.

En sortant de cette ville on côtoie les montagnes jusqu'au lac de Péruge, ou le lac de Trasimène, célèbre par la victoire qu'Annibal y remporta sur le consul Flaminius. Polybe l'a décrite en homme de guerre et en historien instruit du local. Il faut avoir sous ses yeux la carte de l'Italie par M. d'Anville. Flaminius était posté à Arezzo. Annibal part de Florence, traverse dans sa longueur toute cette belle vallée dont j'ai parlé plus haut; arrivé sur les bords du lac de Trasimène, il prend à gauche, c'est la route ordinaire, et distribue ses troupes sur ces montagnes et

(1) L'académie étrusque de Cortone a commencé en 1726; et son premier lucumon est François-Marie Zefferini, comte de Poggioni. On sait que le nom de *lucumon* était celui des princes ou plutôt des chefs des Etats fédérés de l'Etrurie. Non-seulement l'académie de Cortone prit ces espèces de protecteurs annuels en Toscane, mais encore elle en déféra le titre à des étrangers, tels que les cardinaux Ottoboni, Corsini, Bernis, etc., les ducs de Medina-Sidonia, de Liria, etc. Elle a publié neuf volumes de mémoires, le premier en 1731, et le dernier en 1791, auxquels ont travaillé d'abord les plus savans hommes de l'Italie, les deux Venuti, Poleni, Olivieri, Muratori, Fontanini, Mazzochi, Maffei, Lami, etc., et dans ces derniers temps, Zanobi, Oderico, Lampredi, Fierli, Laparelli, Amaduzzi, Canovai, etc. Les savans étrangers, coopérateurs de ce recueil, sont Bimard-la-Bastie, Bourguet, Michel Fourmont et Robert Walpole. Quoique les mémoires soient fort inférieurs à ceux de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle celle de Cortone a survécu, ils ne sont pas moins un monument précieux de littérature. On doit désirer que tous les gens de lettres qui restent en Europe s'empressent à fournir des mémoires à cette dernière société, qui, en les adoptant après un sévère examen, rendra son recueil plus important, et succédera à celle dont les amis des lettres déplorent la perte.

collines qui s'étendent depuis Cortone jusqu'à Passignano. Le consul, irrité du ravage qu'Annibal avait fait dans la plaine, le poursuit, double ces montagnes de Cortone qui se prolongent presque jusqu'au lac, et se trouve engagé dans un terrain étroit et entrecoupé de collines, ayant le lac à sa droite, l'ennemi à sa gauche, en face le poste de Passignano occupé par les Carthaginois. Annibal s'empara aussitôt de la gorge par lequel les Romains venaient d'entrer, et les défit entièrement (1).

Je ne dirai rien de Péruge, de Spoleto et autres villes qu'on trouve sur cette route, parce que tous les voyageurs en ont parlé. Je me suis borné à l'examen des cabinets que différens particuliers y ont rassemblés. L'antiquité n'est qu'une étude de rapport : plus on voit de monumens, plus on est en état de les éclaircir les uns par les autres. J'ai acquis peu de médailles dans ce voyage; mais j'ai acquis des lumières qui seront peut-être utiles au cabinet du roi et à mes successeurs. Elles roulent sur des médailles sans inscriptions que l'on croyait frappées en Afrique, et qui, se trouvant communément dans ces cantons, paraissent avoir servi au commerce des peuples qui y habitaient. Elles roulent encore sur des monumens étrusques ou toscans, dont on n'a formé jusqu'ici aucune collection dans le cabinet du roi. Cette branche d'érudition, négligée en France, n'est cultivée avec succès en Italie que depuis une trentaine d'années; auparavant on n'était pas en état de lire les inscriptions étrusques : on s'est aperçu depuis qu'elles ressemblaient aux anciennes lettres des Grecs et des Romains, et qu'ainsi les Toscans les avaient reçues des premiers et les avaient transmises aux seconds. Leur langue n'est pas encore éclaircie; on y distingue néanmoins quantité de mots de la langue latine avant qu'elle fût polie, et l'on présume avec raison que c'était la langue des habitans originaires du pays, enrichie par les Grecs qui y avaient établi des colonies. Les monumens étrusques dispersés dans les villes de Toscane sont presque la seule histoire que nous ayons d'un peuple très-ancien, très-éclairé, et qui paraît tenir aux Grecs, aux Égyptiens et aux Romains. Disciples des deux premiers, ils furent les maîtres des derniers, en fait de religion et des sciences qui polissent une nation. Les principaux traits de la guerre de Troie et de celle de Thèbes sont tracés sur une infinité de ces monumens. J'ai acquis un beau médaillon d'argent avec la tête d'Alexandre-le-Grand et une légende

(1) Vid. *Polyb.* lib. III, parag. 83, 84, 85, p. 371, 372 et 373, t. I, edit. Ernesti. Il faut également consulter sur ce passage d'Annibal une bonne dissertation du chevalier Lorenzo Guazzesi, imprimée en 1751, dans le tome VI des *Mémoires de l'académie de Cortone*.

étrusque (1). Les Toscans, ainsi que les Égyptiens, terminaient leurs figures en gaîne, et ornaient leurs tombeaux de pyramides. C'est ce peuple de qui les Romains empruntèrent les jeux du cirque, les combats des gladiateurs, la manière de combattre, et la plupart de leurs cérémonies religieuses; c'est lui qui construisit à Rome le temple de Jupiter-Tarpéïen, et vraisemblablement cet égoût admirable qui subsiste encore, et qui servait à l'écoulement des eaux depuis le *Forum Romanum* jusqu'au Tibre; les grands quartiers de pierre dont il est revêtu rappellent l'idée des anciens murs de Cortone, de Volterre, de Fiesola, et d'autres villes de Toscane. Ces Étrusques recherchèrent d'abord la solidité, qui, jointe à la régularité, forme toujours le grand. Dans la suite, soit à force de réflexions, soit par des idées reçues de la Grèce, ils mirent plus d'élégance et de pureté de dessin dans leurs ouvrages. On peut s'en convaincre par l'examen suivi de leurs monumens, et il en résulte que la Toscane fut le berceau des arts dans les deux grandes époques de leur formation et de leur naissance en Europe, je veux dire du temps de la république romaine et sous les Médicis.

N°. VIII. *Remarques sur le Panthéon.*

M. Baldani, chanoine du Panthéon, m'a assuré qu'en pavant cette église, on s'était aperçu que tout autour des murs il y avait un massif qui avait plus de douze palmes de saillie en dedans, et qui laissait dans le milieu un espace circulaire rempli de terre. Le massif qui servait de base ou de fondement à tout l'édifice, est composé de ciment et de petits morceaux de pierre ou de brique; ce qui fait un corps très-dur et très-solide. En raccommodant la voûte, on vient de s'apercevoir que le maçonnage n'allait que jusqu'à la corniche, et qu'elle était composée de *matoni*, de *tufo*, et de l'écume de la lave du Vésuve; ce qui rend cette voûte très-légère. Elle était en dedans ornée de caissons, et les bandes qui séparent les caissons, de même que l'espace compris entre ces mêmes caissons et l'ouverture, recouvert d'une composition, arrêté par des feuilles de plomb attachées par des clous de bronze, comme tous les ornemens de la voûte. Cette enveloppe intérieure étant tombée par morceaux, on a pris le parti de l'ôter, et l'on a fait en conséquence cette belle machine qui marche sur la corniche; c'est par là qu'on s'est aperçu que la coupole n'était pas parfaitement ronde, et

(1) Barthelemy a fait mention de cette médaille très-singulière, et sur laquelle il est permis d'avoir quelques doutes, dans son *Mémoire sur les anciens monumens de Rome. Acad. des Insc.*, t. XXVIII, p. 597.

qu'en certains endroits la différence allait jusqu'à une palme et demie.

Il y avait autrefois deux urnes de porphyre, l'une qui est à présent à Saint-Jean de Latran, et contient le corps de Clément XII; l'autre, à demi-brisée, avait été vendue, depuis long-temps, à un particulier. L'abbé Baldani a trouvé cette anecdote dans les archives de son chapitre.

En continuant de travailler à la coupole du Panthéon, on a détaché, au mois de février 1757, les marbres qui couvraient les murs de cette espèce d'attique; ils étaient attachés par des crampons de bronze, à ce que m'a dit le chef des ouvriers, homme intelligent, le même qui a fait cette belle machine dont je viens de parler. En abattant l'appui d'une fenêtre d'attique, on a trouvé des *matoni* ou briques antiques, avec différentes inscriptions (1) qu'il serait trop long d'expliquer ici, mais qui prouvent que toutes ces briques étaient tirées d'une manufacture, du temps d'Hadrien, et que ses esclaves exploitaient. Il paraît que cette manufacture s'appelait *Isiaca*, parce qu'elle était voisine d'un temple d'Isis, peu éloigné du Panthéon; et on aura dans la restauration de ce dernier édifice employé par préférence des briques faites dans cette manufacture. Quoi qu'il en soit, il paraît constant que les quatre briques inscrites et trouvées au Panthéon sont ou des dernières années de l'empire de Trajan, ou des premières d'Hadrien, qui rétablit ce bel édifice (2).

(1) On n'en rapportera que deux : la première est conçue en ces termes : EX FIGLINIS MARCIANIS C. CALP. ET ANT. FAVORIS DOLIARE; et la seconde : DOL. ANTEROTIS. SEVERI. CAESARIS. n.

(2) On trouvera des notes instructives sur le Panthéon, les différentes restaurations et les fouilles qui y ont été faites, 1°. dans *Fontana*; 2°. dans *Nardini*, *Roma Antica*; 3°. dans les *Recherches de Flaminio Vacca*, qui sont quelquefois à la fin de l'édition de Nardini; 4°. dans l'ouvrage de Piranèse le père, et dans celui que le fils a publié depuis. Ce qu'on sait encore, c'est qu'un très-beau fragment de figure de jeune homme avec une corbeille sur la tête, espèce de cariatide, fut trouvé dans les fouilles de ce monument, lors de la restauration du parement. On voit ce fragment au palais Farnèse. On trouva encore les débris d'un char de bronze et des pieds de chevaux, qui pouvaient avoir appartenu à un quadrige placé au sommet du fronton à l'extérieur. Il paraît également certain que l'on descendait plusieurs marches dans l'intérieur; ce qui était nécessaire pour donner à cet édifice une proportion élégante. Les chanfreins ou biseaux qui se voient actuellement au-dessus des filets bas des caissons de la voûte sont dans une inclinaison qui indique également que le point de vue était plus bas originairement, ce chanfrein ne devant point être aperçu du sol antique.

(*Note communiquée par M. Legrand, architecte.*)

N°. IX. *Observations sur les Thermes de Titus.*

J'ALLAI avec Piranèse aux Thermes de Titus pour voir les souterrains. Ils sont immenses en face du Colisée et sous le théâtre des Thermes. Ce sont des salles parallèles fort longues, assez hautes encore, quoique presque toutes comblées : elles se trouvent éclairées par des jours d'en haut, percées d'un côté de chaque salle et répondantes à la cour comprise entre les Thermes proprement dites et la circonférence carrée. Au fond d'une de ces salles est l'endroit où l'on prétend qu'était le Laocoon, dont on voit la niche. Dans cette pièce, ornée de peintures, on voit le tableau de Coriolan. Il a été gravé d'après un dessin d'Annibal Carrache, conservé dans le cabinet du chanoine Victorius; et il forme la première planche du recueil de Pietro Sante-Bartholi. L'original de ce tableau est entièrement effacé. Il représentait quatre figures, Coriolan, sa mère Véturie, Volumnia sa femme, et une autre femme, qui toutes le priaient de faire retirer ses troupes.

Vers le même endroit des Thermes, on va, par une foule d'ouvertures et de pièces, dans un corridor qui servait aux bains inférieurs; il est voûté, décoré de peintures en arabesques, et éclairé par les mêmes jours qui sont dans les salles. L'endroit où est appliqué la peinture est dur, poli, blanc comme l'albâtre et inaltérable à l'eau qui en découle sans cesse; la composition s'en trouve, je crois, dans Pline. Il est visible que ces salles, ces corridors ainsi embellis, éclairés et distribués, ne pouvaient servir qu'à des bains; et que ce qu'on voit dans le jardin supérieur, c'est-à-dire, ces exhèdres, etc., faisaient le second plan des Thermes de Titus. La même chose était à ceux de Caracalla. Nous y avons vu, avec MM. Moreau et Wailli, des souterrains éclairés par des trous semblables qui débouchaient dans le jardin; et le jardinier m'a dit qu'on en avait trouvé un grand nombre.

Je reviens aux Thermes de Titus (1); il en résulte que cette partie de l'Esquilin qui allait aboutir au Colisée de ce côté-là n'était pas autrefois aussi élevée. Piranèse a remarqué aussi que tout autour de ces édifices souterrains sont d'autres ruines qui s'y appuient sans s'y raccorder. Il conjecture que c'est un édifice plus ancien, et peut-être la maison de Mécène. Effectivement on s'aperçoit d'un autre travail. Les parties anciennes sont composées de l'*opera incerta*, morceaux de brique, de *tufo* et

(1) Ils ont été découverts sous Léon X, et gravés magnifiquement, sous Pie VI, par les soins de Louis Mirri.

de pierres mêlées ensemble. L'autre n'est que de morceaux de brique, *tavolazza*.

Piranèse a une bonne idée sur le *Monte-Testacceo*. Il dit, d'après Pline, que les vases de terre brisée servaient à faire le *lastricum* ou ciment. Or, quelle quantité n'en fallait-il pas pour un bâtiment comme celui des Thermes, etc. Lorsqu'on voulait construire quelques grands édifices, on faisait des amas de ces morceaux; celui-ci avait été fait dans cette intention, qui ne fut pas remplie.

N°. X. *Notes sur quelques monumens de Rome.*

Dans le palais Colonne, j'ai examiné avec soin la fameuse apothéose d'Homère, qui a tant exercé quelques savans du dernier siècle. Les côtés de la partie supérieure de ce bas-relief sont détruits; ce qui fait qu'elle semble se terminer en pyramide. Le premier mot n'est pas ΕΥΜΕΛΙΑ; la première lettre peut être effacée. Ce n'est pas la seule observation qu'on pourrait faire sur les mots qui désignent les figures. Le travail en est très-bon; et je ne doute point que ce que les petits rats rongent ne soit un rouleau. La muse placée sous Homère tient évidemment une lyre (1).

Au Capitole, dans le palais des Conservateurs, l'esclave qui se tire une épine du pied, est la plus belle des figures de ce genre, quoique j'en trouve le travail un peu sec. On voit également dans ce palais la statue d'Hercule dorée, tenant la massue. Elle est à côté des prétendues statues de Cicéron et de Virgile. On a enchâssé dans le mur d'une des salles les fameux restes des fastes capitolins.

Dans la chambre des Philosophes au Capitole, on voit sur un bas-relief une femme qui tient une lyre à sept cordes. Elle est très-bien drapée et appuyée sur un autel. Vis-à-vis s'offre une autre femme presque toute nue, tenant de la main gauche l'archet. Sur l'autel est la figure d'un dieu, ayant de la main droite une haste, de l'autre une patère, sur la tête une écrevisse et un diadème. Ce sujet me paraît être un hymne chanté en l'honneur de ce dieu par une de ces femmes, qui, peu contente

(1) Après avoir parlé d'autres bas-reliefs, l'un représentant les travaux d'Hercule, celui de la guerre de Troie, et un troisième dont le sujet est tiré du dixième livre de l'Odyssée, tous conservés à Rome, Barthelemy conjecture qu'ils étaient destinés par les rhéteurs grecs, chargés de l'éducation, à remettre sous les yeux les principaux traits de la mythologie. *Acad. des Inscr.*, tome XXVIII, page 596.

des sons qu'elle tirait de son instrument, prie l'autre d'en tirer de plus expressifs. Ce bas-relief, qui est très-beau, renferme une idée poétique, dans le goût de Bion et de Moschus. Je le crois fait en Sicile, et je ne doute pas que la figure ne soit celle d'Apollon. D'ailleurs, rien de si touchant que la figure qui s'appuie sur le bras de ce même Apollon.

Au Belvéder, on admire la statue d'Apollon. Le bras gauche, depuis le coude, est moderne, mais quatre des doigts sont antiques; les jambes, qui étaient brisées, ont été bien remises; la main droite est moderne. On voit sur le côté de la cuisse gauche un reste de tenon. Quelques parties de la draperie sont encore modernes; ainsi que les bouts des gros doigts des pieds. Il n'y a point de prunelles (1). Sur la tête du serpent on aperçoit quelque chose de semblable au scarabée; serait-ce le symbole de l'ouvrier?

Le Laocoon n'a également point de prunelles; mais il est plus maltraité que l'Apollon. L'enfant de la droite est du même bloc, tandis que celui de la gauche n'y pourrait tenir sans les serpens. Or, la partie du serpent inférieur, qui enveloppe l'enfant et qui vient aboutir à un autre pli, autour de la cuisse du Laocoon, ne se raccorde pas avec ce même pli, composé de plusieurs morceaux ajoutés; la liaison n'est pas indiquée, c'est un bout de serpent coupé qui venait s'appuyer par derrière sur la partie du serpent attachée à la cuisse du Laocoon. La partie supérieure qui sert de liaison est pleine de cassures et de parties modernes. Les trois figures ont été finies à la masse, et on y voit encore les coups de ciseau. Le bras droit et la partie du serpent du Laocoon, les doigts de son pied gauche, la tête du serpent qui mord Laocoon, les doigts du pied droit, la main et une partie du bras de l'enfant à gauche, les calotes des deux enfans, leurs bouts de nez, presque la base entière ou siège, excepté la partie antérieure, tout cela est moderne et a été restauré. Il y a sous l'épaule droite du Laocoon une trace sur le marbre qui semble désigner l'endroit où le serpent mordait: elle est plus épaisse qu'elle ne devait l'être pour y appuyer la queue; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle a la même longueur et largeur que la tête où la morsure du serpent est placée de l'autre côté. Cependant il ne paraît pas vraisemblable que les têtes des deux serpens aient été du même côté.

Le 8 octobre 1756, j'ai vu de près le tableau de la Transfigu-

(1) Voyez l'observation en note, page 436.

ration que l'on copiait pour mettre en mosaïque, à Saint-Pierre. Les deux figures qui sont en haut, à côté du mystère, représentent S. Laurent et S. Jules, et comme ce tableau fut acheté par les Médicis, après la mort de Raphaël, et qu'ils le donnèrent eux-mêmes à l'église où il se trouve à présent, on soupçonne que Laurent et Jules de Médicis y firent ajouter leurs patrons, ou par Jules Romain, ou par quelqu'un de l'école de Raphaël. Le peintre qui le copiait prétendait trouver de la différence dans les touches.

Dans le palais Rospigliosi, on conserve cinq tableaux du Poussin. Le premier représente les quatre états de la vie qui dansent au son de la lyre, que le Temps a dans ses mains : un petit enfant auprès de lui tient un sablier, et un autre fait des boules de savon, pour désigner que tout cela est frivole. L'on voit un terme de Janus, et au-dessus Apollon dans son char avec les Heures qui l'accompagnent. Ce tableau est plein de poésie. La figure couronnée de fleurs, représentant, je crois, le Plaisir, m'a paru désagréable pour la tête qui ressemble à celle d'une Bacchante. L'autre figure sur le devant est fort belle. Le Travail, qui regarde la Pauvreté en se plaignant, me paraît un trait bien heureux. L'idée du tableau me fait de la peine, et je n'en puis démêler la raison. Cette Pauvreté et ce Travail qui dansent ne désignent pas trop la vérité; à moins que le Poussin ait voulu dire simplement que ces quatre états roulent et circulent sans cesse.

Le même peintre, dans un second tableau, représente le Temps qui découvre la Vérité. Il est fort beau, et m'a fait naître une idée. Pourquoi représente-t-on le temps sous l'image d'un vieillard? Il n'est pourtant ni enfant, ni vieux; il est toujours jeune, ou plutôt dans un âge parfait. A la vérité, l'image d'un vieillard avec des ailes est plus frappante, et fait plus d'effet, quoiqu'elle exprime moins la rapidité. Un second tableau du Poussin passe pour représenter la peste ; je n'en ai pas trop compris la composition. Les deux autres m'ont échappé; ils me reviendront peut-être; mais s'ils ne reviennent pas, je m'en consolerai.

Le plafond de l'église de Saint-Louis vient d'être achevé par M. Natoire; et il me paraît fort beau. On y voit Jésus-Christ dans sa gloire; S. Louis, qui est présenté par la Religion, derrière lequel est Charlemagne. Des Vertus soutiennent les nuages qui portent Jésus-Christ et S. Louis. En bas se trouve la France éplorée, auprès d'un autel; un soldat qui tient un étendard, et

dans le lointain le camp attaqué par la peste. Les têtes de femme sont très-agréables et bien dessinées. On a critiqué la jambe gauche de S. Louis, comme trop longue et estropiée. La figure de Charlemagne me paraît froide et faire un mauvais effet. Il embrasse un gros globe avec son bras droit : sa tête est trop petite pour un gros corps. Je trouve aussi que non-seulement S. Louis paraît malade, mais encore le Sauveur ; d'ailleurs, ces deux figures se ressemblent. Néanmoins le plafond, dans son ensemble, m'a fait grand plaisir (1).

N°. XI. *Voyage à Tusculum et à Palestrine.*

Arrivé à Tusculum, le 14 janvier 1756, j'examinai l'amphithéâtre dont l'enceinte, en pierre et ciment, est encore conservé. Le champ est plein de roseaux, et on aperçoit quelques restes des gradins : ils avaient vingt-huit pieds ; et le plus grand diamètre de tout l'amphithéâtre est de deux cent quarante. Les murs du côté du vallon étaient soutenus extérieurement par des massifs ou arcs-boutans. De ce côté, on trouve une voûte fort large et assez haute qui passait dans le grand diamètre dont je viens de parler.

A une portée de fusil de cet amphithéâtre, sur une petite hauteur, on voit un vaste édifice, nommé, dans ce canton, les caves de Cicéron. L'aspect en est très-beau : il s'étend en largeur au-dessus d'une plaine très-fertile, au milieu de laquelle passe le chemin qui conduit à Monte-Callino, ayant au midi Castel-Gandolfo, à gauche Monte-Cavo (*Rocca di Papa*), à droite un petit rideau formé par différentes collines, sur l'une desquelles est la maison des jésuites, où l'on remarque une mosaïque représentant Rome ou Pallas.

Le bâtiment dont il s'agit présentait dans sa face méridionale plusieurs chambres voûtées et parallèles, dont la longueur paraît avoir été de trente-deux pieds, sur quinze et demi de large. Je n'ai pu déterminer la hauteur à cause des décombres. L'ouvrage est de pierres enchâssées dans de grosses couches de ciment. Les murs sont revêtus de pierres en losange, et, par intervalle, d'une bande de briques. On y compte dix pièces communiquant toutes

(1) On jugera par ce petit nombre d'observations qu'aucun objet n'échappait à Barthelemy dans Rome. Cependant il n'a rien laissé d'une certaine étendue sur cette ville que le mémoire déjà cité, qui se trouve inséré dans le vingt-huitième volume du *Recueil de l'académie des belles-lettres*. Tout le reste ne consiste qu'en notes mémoratives, mais sans aucune réflexion ni développement. Il avait copié toutes les inscriptions qu'il avait vues, et cela seul formerait un bon volume, et quelques unes sont accompagnées de diverses leçons. De toutes ces nombreuses notes, je n'ai pu employer que celles rapportées dans cet article, et les deux précédens.

avec une longue galerie voûtée d'environ treize pieds de large. Au fond de chaque pièce est une porte cintrée, entourée de grandes briques. De cette galerie on communiquait à d'autres pièces vis-à-vis des premières : elles sont pleines de décombres; et quelques unes, dont la voûte est entière, paraissent n'avoir reçu de jour que par la porte; on n'aperçoit aucune communication entre elles. Derrière est encore une galerie obscure, mais plus basse; enfin, une troisième, qui l'est encore davantage.

A droite de la première galerie sont plusieurs pièces carrées ou oblongues, la plupart privées de lumière. De là on entre dans les pièces du côté droit, à la lueur des flambeaux; elles sont petites et enfilées les unes dans les autres. On y descend par des crevasses faites dans les voûtes qui servent de plancher. L'édifice paraît en totalité avoir été de forme carrée; et ce qui en reste, mesuré par en haut, a deux cent quatre-vingts pieds de façade. Il est tourné du côté de Rome, et on y jouit d'une vue admirable. Ce fut là vraisemblablement où Cicéron se livrait tout entier à l'étude de la philosophie, où il composa ses beaux dialogues qui ont immortalisé le nom de Tusculum : c'est encore dans le territoire de cette ville où Lucullus et Mécène, et plusieurs autres illustres Romains, eurent aussi des maisons de campagne; je n'ai pas eu le temps d'en faire une recherche assez exacte pour en parler d'une manière satisfaisante (1).

Dans le mois de juillet de la même année, j'allai voir l'émissaire du lac Albano, qui est à Castel-Gandolfo, presque à l'opposite de Palazzolo, et dont l'ouverture peut être de douze ou quinze pieds. Voici l'idée que je me suis formée de ce canal. Il est soutenu de chaque côté par deux murs qui, à vingt-cinq pieds de profondeur, deviennent plus épais de quatre à cinq, et jusqu'à huit et demi en l'endroit où le roc commence. L'eau entrait dans la montagne par plusieurs rangs de trous, les uns sur les autres, d'environ neuf pieds de diamètre, et creusés dans de grandes pierres. On ne peut savoir si dans l'origine elles étaient liées avec du ciment; elles le sont actuellement. Plusieurs gros chênes verts ombragent l'entrée du canal sur lequel je ne m'arrêterai pas davantage, Jean-Baptiste Piranèse en ayant donné une exacte description (2).

Dans la montagne sous le château du pape sont des grottes, dont une a servi autrefois de temple ou de bain. On y a élevé

(1) Voyez *Chaupy*. Description de la maison de campagne d'Horace, t. II, p. 234.

(2) *Antichita d'Albano e di Castel Gandolfo*, in-4°. Ce savant et habile architecte a publié, depuis 1750 jusqu'en 1786, neuf ou dix grands ouvrages qu'il faut nécessairement lire pour bien connaître les antiquités de Rome et de ses environs.

tout autour des murs recouverts de briques et de pierres en losange, ornés de niches qui sont percées de trous carrés; ceux-ci paraissent aboutir à la montagne, et je n'ai pu en deviner l'usage. Il y a une voûte très-hardie, faite avec de petites pierres et du ciment. On monte au-dessus par un chemin pratiqué au fond d'une des niches; et on y trouve une pièce sans jour qui est simplement la partie supérieure de la grotte, masquée par la voûte dont je viens de parler.

Le 18, je me mis en marche pour Monte-Cavo. On prend par-dessus le Belvéder, en côtoyant la villa Brasciano, jusqu'à ce qu'on rencontre le chemin de Monte-Castino. On va vers la Mocara, au-dessus de l'ancien Tusculum; on se rend à Rocca-Papa. Le chemin est très-beau et entre des châtaigniers. Rocca di Papa se trouve adossé à une pointe de montagne où était peut-être le temple de Vénus. On traverse ce village par une montée très-escarpée; et ayant pris sur la droite on arrive dans cet endroit que la tradition dit avoir été le camp de César, et qui paraît être le lieu où s'assemblaient les peuples latins. C'est une plaine de figure circulaire, entourée de montagnes couvertes de bois, et ouvertes du côté de Tusculum, à l'exception de la pointe de montagne qui couvre Rocca di Papa. Monte-Cavo est à droite. En y montant, on trouve le chemin ancien, pavé de grandes pierres, et qui est bien conservé, et conduit jusqu'à la cîme. Là s'offre une plaine assez grande, au bas de laquelle sont les deux lacs de Nemi et d'Albano, formant le plus bel aspect du monde. Tous deux ont la forme d'entonnoir. Celui de Nemi est plus régulier dans sa rondeur; leur position ressemble à une lunette, et l'isthme, qui les sépare, paraît d'en haut n'avoir qu'un mille. Cette plaine, qui est à peu près de forme carrée, a, du levant au couchant, environ cent dix pas, et du nord au midi, quatre-vingt-dix. Elle pourrait avoir été autrefois plus grande et circulaire; car, autour règne un terrain mobile, avec des débris, et terminé, à une distance de vingt pas au moins, par une haie d'arbrisseaux disposée en cercle. Je n'ai vu en cet endroit aucun mur; et on y a tellement remué les terres qu'il est impossible de rien découvrir du temple de Vénus.

Le 20 juillet, j'arrivai, avec le baron de Gleichen, à Palestrine, et nous aperçûmes le reste de la voie ancienne qui conduisait à Prænestе : elle a en certains endroits douze pieds huit pouces de large; en d'autres, douze pieds huit pouces et dix pieds onze pouces. Palestrine, l'ancienne Prænestе, est célèbre par la mosaïque qui couvrait autrefois le sanctuaire d'un temple à Prænestе. On la voit aujourd'hui dans le palais des princes Barberins, à Palestrine. Sa longueur est d'environ

dix-huit pieds, sa largeur de quatorze pieds quelques pouces. Elle représente, dans sa partie supérieure, un pays de montagnes rempli de chasseurs et d'animaux, qui ne laissent aucun lieu de douter que la scène ne soit en Egypte. Les noms de ces animaux sont tracés en caractères grecs. Je les ai vérifiés avec d'autant plus de soin, que dans les gravures quelques uns ne répondent pas aux animaux qu'ils désignent, que d'autres ont été omis, et que plusieurs ont été entièrement altérés. Dans la partie inférieure de la mosaïque on voit le Nil serpentant autour de plusieurs petites îles, des bateaux à rames ou à voiles, des Egyptiens poursuivant des crocodiles qui se cachent dans les roseaux, des cabanes rustiques, des édifices superbes, des prêtres s'occupant de cérémonies religieuses dans leurs temples, des Egyptiennes couchées au bord d'un canal, sous un berceau, et tenant des coupes ou des instrumens de musique; enfin une tente superbe, auprès de laquelle un général, suivi de plusieurs soldats armés de lances et de boucliers, s'avance vers une femme qui, tenant une palme de la main gauche, lui présente de la droite une espèce de guirlande. J'ai examiné avec la plus scrupuleuse attention chaque signe; mais je n'en donnerai point ici l'explication, parce que je compte en faire l'objet particulier d'un mémoire (1) pour l'Académie. Je ferai seulement une obser-

(1) Ce mémoire, imprimé dans le trentième volume du *Recueil de l'Académie*, p. 503, est divisé en deux parties. Dans la première, Barthelemy examine quel est l'objet du monument : dans la seconde, il en explique les détails. D'abord il rapporte cet endroit où Pline dit : « Les pavés qu'on » nomme *lithostrota* furent en usage à Rome sous Sylla : et l'on voit encore » à Præneste celui qu'il fit construire dans le temple de la Fortune. » Liv. XXXVI, chap. 25. Et il fait voir qu'on ne peut s'en servir pour expliquer la mosaïque de Palestrine. Il y en avait plusieurs dans cette ville : à quel signe distinguera-t-on celle dont parle Pline? Il serait nécessaire de prouver qu'elle était dans le même temple de la Fortune que celui où elle a été trouvée. Il faut donc rejeter toutes les conséquences qu'on a tirées du passage de Pline. Barthelemy, qui cherche dans la mosaïque même les lumières propres à l'éclairer, y reconnaît Hadrien. L'habillement des soldats est un habit romain ; une galère qu'on y voit, est figurée comme sur les médailles d'Hadrien ; on y reconnaît l'aigle de l'Empire. En conséquence de ces traits et de quelques autres qui caractérisent un sujet romain, Barthelemy fait voir qu'il n'est point de prince à qui les détails de la mosaïque conviennent mieux qu'à l'empereur Hadrien.

Ce prince passa en Egypte dans la quinzième année de son règne, y fit un séjour assez long, la parcourut presque toute entière, et pénétra jusqu'à Thèbes, accompagné de l'impératrice Sabine. Il rapporta avec lui le goût des monumens qu'il avait admirés ; sa maison de Tivoli fut embellie de statues égyptiennes, et son voyage fut rappelé dans la mosaïque de Palestrine. En effet, on y aperçoit sa figure à la tête de plusieurs soldats ; il tient dans sa main un vase, et trois autres vases sont posés sur une espèce de buffet. Or, ce prince, écrivant d'Egypte à son beau-frère Servien, lui dit : « Je vous envoie

vation sur ce que le P. Vulpi dit d'un phare qu'il suppose avoir été au temple de la Fortune, et aperçu de la pleine mer (1). Ce qu'il prend pour les restes de ce phare est évidemment une grande arcade ou niche, revêtue de petites pierres en losange, dans la maison d'un pauvre paysan ; au milieu on y a fait un plancher, au-dessus duquel on monte difficilement. On y voit effectivement des écoulemens noirs d'une matière huileuse, comme celle des

» des vases à boire que le prêtre d'un temple est venu m'offrir. » Ces vases, appelés *rhyton*, étaient fort en usage dans l'Egypte. Ce trait seul est un fort préjugé pour le sentiment de Barthelemy. On en trouve d'autres dans la suite du mémoire, qui servent à le confirmer davantage. Auprès de la tente, on voit un chien dont le cou est orné d'un collier ; on sait qu'Hadrien aimait ces animaux au point de leur élever des tombeaux.

Les savans ne sont pas d'accord sur le temple où la mosaïque a été trouvée : les uns pensent que ce temple était celui de la Fortune, d'autres un asile où l'empereur Antonin faisait élever un certain nombre de jeunes filles. Barthelemy croit, avec l'abbé du Bos, que c'était un temple de Serapis, où étaient encore les figures d'Isis, d'Anubis, d'Harpocrate, etc. Une inscription trouvée à Palestrine, sert à établir ce sentiment. Ce temple, où était la mosaïque, avait été bâti, suivant l'inscription, par C. Valerius Hermaïscus ; et une autre inscription en fixe l'époque sous le consulat de Barbarus et de Régulus, l'an de J.-C. 157, dix-neuf ans après la mort d'Hadrien. On voit par là que l'objet de la mosaïque, qui représente l'Egypte, avait un rapport direct avec l'édifice qu'elle décore ; c'est ce qui ne se trouve point dans les autres explications qui ont été données de ce monument.

L'auteur de la mosaïque a représenté l'arrivée d'Hadrien non-seulement dans un canton de l'Egypte, mais encore dans la saison de l'année où cet événement s'est passé ; ce que l'on reconnaît par le débordement du Nil, qui couvre toute la campagne depuis le mois de septembre qu'il est dans sa plus grande élévation ; par le lotus, qui ne paraît sur la surface du Nil que dans les mois de juillet, d'août et de septembre ; par les raisins dont un berceau est chargé, qui annoncent la vendange qui se fait vers la fin de juillet ; enfin, par le millet monté en épis, qui n'est dans cet état qu'au commencement de septembre. C'est donc cette partie de l'année qui est représentée sur la mosaïque.

A l'égard du lieu de la scène, Barthelemy pense que la mosaïque désigne un canton de la haute Egypte, et particulièrement l'île d'Eléphantine. L'hippopotame qui vient de l'Ethiopie dans la haute Egypte seulement, un puits particulier pour mesurer les accroissemens du Nil, et qui ne se trouvait qu'à Memphis et à Eléphantine, sont deux circonstances qui appuient cette conjecture. De plus, l'île était habitée en partie par des Ethiopiens que l'on voit encore sur la mosaïque. Tout cela s'accorde singulièrement avec le voyage d'Hadrien. Ce prince, qui était à Thèbes dans les mois de novembre et de décembre, devait être à Eléphantine en août et septembre.

La seconde partie de ce mémoire a pour objet les figures, les édifices, les barques ou bateaux, les animaux et les plantes que l'on voit dans la mosaïque. Il faudrait que le lecteur eût sous les yeux cette peinture, pour entendre tout ce que Barthelemy dit de curieux sur ce sujet. Il y fait remarquer de nouveau les traits qui caractérisent Hadrien, différens usages de l'Egypte pour l'explication desquels il a été obligé de lire tous les ouvrages qui parlent de ce pays.

(1) *Latium Antiq.* tom. IX, pag. 114.

moulins à huile, avec de grandes taches blanches, produites, ce me semble, par de la chaux délayée dans l'eau. Le paysan les prenait pour des figures sans tête, et disait que c'était de la peinture antique. Il y a eu peut-être par dessus quelque moulin à huile, ou quelque fabrique dans laquelle on employait des matières huileuses. Quoi qu'il en soit, c'est un exemple assez remarquable de la manière dont se trompent les plus savans antiquaires.

En venant de Gensano, on descend à Larica. Au-delà de ce lieu, en venant de Rome, est le seizième mille, et le quinzième au-delà du prétendu tombeau des Horaces. C'est un grand massif, composé de petites pierres et de ciment. Il était autrefois revêtu de grosses pierres, et portait sur un soubassement dont la corniche paraît d'un côté à fleur de terre. Sa largeur est de quarante-cinq pieds. Il se trouve posé sur le roc, taillé en cet endroit, de même que la partie de la voie Appienne, qui y passe. Il en résulte qu'il est moins ancien que cette voie; ainsi il ne peut être le tombeau des Horaces. Des cinq pyramides qui accompagnent ce monument, deux, du côté de la voie Appienne, sont assez bien conservées, quoique leur sommité paraisse manquer. Elles avaient de vingt à vingt-cinq pieds de hauteur. Celle du milieu était plus haute; et il n'en reste plus que le noyau, composé de pierres et de ciment. Les grosses pierres dont il se trouvait revêtu n'étaient point liées. Sa base est encore entière, et peut avoir quarante pieds de circonférence. De cette base à celle des quatre autres pyramides, il n'y a qu'un pied de distance : les pierres de revêtement ont plus de quatre pieds de longueur sur plus de deux de hauteur. Des deux pyramides du côté de la campagne, l'une est entièrement détruite; et il ne reste qu'une partie du noyau de l'autre, dont les pierres étaient liées par des crampons (1).

N°. XII. *Des fouilles d'Herculanum.*

Les fouilles d'Herculanum se font actuellement à près de quatre-vingt-dix pieds de profondeur. On y descend par un escalier pratiqué dans la lave. Ces souterrains ressemblent à des carrières; les passages en sont exhaussés et faciles. On est occupé depuis long-temps à fouiller un palais immense, où l'on a déjà trouvé plusieurs statues et différens manuscrits. Les murs étaient de briques chargées de peintures, et la plupart des appartemens se trouvaient pavés de marbre. Telle était, entre

(1) En lisant cet article, on doit se rappeler que Barthelemy n'avait pas achevé d'en faire la rédaction.

autres, une pièce que l'on venait tout récemment de déblayer, et qui avait dix-huit pieds en carré. Non loin de là on monte par un escalier de douze à quinze marches à une chambre plus petite encore, mais également pavée de marbre; et dans un autre endroit, on a trouvé un second escalier qui conduisait peut-être aux caves de la maison. Mais l'eau qui sortait à gros bouillons n'a permis de le découvrir que jusqu'à la quatrième marche. Cette eau, qui est douce, arrête fort souvent les ouvriers, et fait présumer qu'une petite rivière s'est perdue au milieu de ces débris.

Quand on a fouillé un appartement, on enlève les peintures et les mosaïques dont il était orné, et on le remplit ensuite de décombres. Les fouilles paraissent d'ailleurs bien conduites. Lorsqu'on s'est assuré du sol de la ville, on suit un mur dans sa direction et dans ses sinuosités, on pénètre dans les ouvertures; on mine tout, mais en même temps on dessine tout, de manière qu'on pourra se flatter d'avoir un jour le plan de la ville, rue par rue, et maison par maison. Ceux qui n'ont pas vu les travaux et les lieux ont blâmé cette conduite : ils auraient désiré qu'on eût découvert, ou du moins débarrassé la ville en entier. Mais ce projet était d'une difficile exécution. 1°. Pour démolir cette route énorme qui couvre la ville souterraine, il eût fallu détruire avec le village de Portici plusieurs maisons de campagne, et enlever dans l'espace de plusieurs milles jusqu'à cent pieds de terre et de laves. 2°. Il n'était pas possible de conserver les maisons dans leur premier état. La plupart ont reçu une si forte secousse que les murs en sont déjetés ou même renversés. Les poutres et tous les bois sont brûlés; la rouille a dévoré le fer, et l'humidité a détruit ce que les autres accidens avaient épargné. De plus, qu'aurait-on fait d'une foule de maisons petites, obscures et peu commodes? Si on l'avait laissée sans habitans, on les aurait laissées sans réparations; si on y avait placé des habitans, ils auraient bientôt converti cette ville ancienne en une ville moderne. D'ailleurs, les maisons ne font aujourd'hui qu'un corps avec cette lave qui les a conservées en les comblant. Privées de ce soutien, exposées aux impressions de l'air voisin de la mer ou aux torrens qui descendent du Vésuve, elles tomberaient bientôt en ruine. Mais fallait-il encore, pour remplir un simple objet de curiosité, détruire le village de Portici, et tant de maisons de campagnes qui bordent la côte? détourner un grand chemin, et enlever, l'espace de plusieurs milles, une si grande masse de terre et de laves, et tout cela pour donner aux étrangers le faible spectacle d'une ancienne ville, assemblage irrégulier de maisons chétives, et toujours prêtes à s'écrouler?

N°. XIII. *Du cabinet de Portici.*

Tous les monumens trouvés à Herculanum sont rassemblés dans les cabinets que Sa Majesté sicilienne fait construire à Portici. Ceux à qui la garde de ce dépôt est confiée, fidèles aux ordres de ce prince, ne laissent prendre aucune note, et rien ne peut tromper leur vigilance. On n'a donc que la liberté de se rappeler à loisir ce qu'on a remarqué de plus essentiel, et de négliger des détails dont la plus heureuse mémoire ne pourrait se charger qu'au préjudice des articles plus considérables. On en peut juger par l'état sommaire de tous les monumens d'antiquité contenus dans les cabinets de Portici. Environ huit cents morceaux de peinture, trois cent cinquante statues, bustes, têtes de différentes grandeurs, soit de bronze, soit de marbre; sept cents vases différens par la forme ou la grandeur, presque tous de bronze, et la plupart destinés aux usages de la vie civile; une vingtaine de trépieds de bronze; environ quarante candélabres ou chandeliers de la même matière, sur lesquels on posait les lampes qui éclairaient les appartemens; huit cents manuscrits, et six cents autres morceaux, comme des lampes, des instrumens, des anneaux, des bracelets, des colliers, des miroirs, etc.

Parmi les statues dont j'ai parlé, je comprends dans ce nombre toutes les petites figures de bronze et de marbre, multipliées aujourd'hui dans presque tous les cabinets d'antiquités. Ces sortes de monumens ne méritent de l'attention que lorsqu'ils représentent des formes élégantes, lorsqu'ils font connaître des attributs propres à caractériser les divinités des anciens, enfin lorsqu'ils restituent l'exacte ressemblance de ces hommes célèbres dont nous admirons les actions ou les écrits. Je me contenterai de citer quelques petits bustes qui portent les noms d'Epicure, de Zénon, de Démosthène et du philosophe épicurien Hermachus. Les statues de grandeur naturelle sont au nombre d'environ quarante, dont près de la moitié est en bronze, et le reste en marbre. Parmi ces dernières on a beaucoup célébré la figure équestre de Nonius Balbus, que Sa Majesté sicilienne a fait placer dans le vestibule du cabinet de Portici. Les artistes conviennent tous du mérite de ce monument, et ne craignent pas de le comparer au Marc-Aurèle du Capitole. C'est en donner une grande idée. On a découvert une autre figure équestre de marbre, mais fort mutilée, et qu'on a restaurée avec un art infini. Parmi les statues de bronze on peut remarquer deux figures de jeune homme, d'environ quatre pieds de proportion, trouvées sur les bords d'une fontaine: ils sont dans l'attitude de gens

prêts à se jeter dans l'eau; l'expression, le dessin et le travail en sont admirables. Les autres statues ont aussi de grandes beautés. Dans celles qui paraissent n'avoir représenté que de simples particuliers, on aperçoit une manière de vêtemens assez semblable à celle qui est encore en usage aux environs de Naples.

Il paraît que dans l'éruption du Vésuve, qui combla la ville d'Herculanum, les habitans eurent le temps de s'échapper au danger, et de sauver la plupart de leurs effets. Voilà ce qui fait qu'on n'a point trouvé des bijoux en or, et qu'on n'y a découvert que de petits vases en argent. Ceux de bronze sont en très-grand nombre, et, en général, d'un contour agréable et d'un travail excellent. Les ornemens y sont diversifiés en cent façons différentes, mais toujours avec sagesse : tantôt ce sont des feuillages incrustés en argent, qui circulent sur le bord ou au cou du vase; tantôt ce sont de jolies petites figures entrelacées qui tiennent lieu d'anses : la plupart sont en forme d'aiguière, d'écuelle, soucoupe. Les antiquaires, qui, pour relever le prix de leurs travaux, veulent ennoblir tout ce qu'ils expliquent, regardent pour l'ordinaire ces monumens comme des vases de sacrifice; mais la quantité qu'on en découvre tous les jours dans la ville d'Herculanum, prouve qu'ils étaient simplement destinés aux usages de la vie civile. Le soin qu'on a pris de les embellir prouve en même temps que le goût des Grecs ne se bornait pas aux grands ouvrages, mais qu'il s'étendait jusqu'aux plus petits objets. Il en est un qu'il ne faut pas oublier; il consiste en des balances de différentes façons, et surtout en deux pieds de bronze qui contiennent environ onze pouces de notre pied de roi. Un pain fixe aussi l'attention des curieux. On y trouve une inscription qu'on verrait à peine, si on pouvait l'examiner sans obstacle, ce qu'on voit encore moins depuis qu'on l'a recouvert d'une glace. Cette inscription contient deux lignes. J'ai cru lire dans la seconde le mot latin qui signifie pois chiches. Il paraît que la police ordonnait de marquer sur chaque pain le genre de farine dont il était composé.

Au reste, toutes les différentes classes de monumens déterrés à Herculanum feraient la matière de plusieurs articles, mais je ne m'arrête qu'aux manuscrits, comme étant le plus essentiel. Pour en avoir d'abord une juste idée, il faut concevoir une bande de papier plus ou moins longue et large d'environ un pied. On distribuait sur la longueur de cette bande plusieurs colonnes d'écriture, séparées entre elles, et allant de droite à gauche. On la roulait ensuite, mais de façon qu'en ouvrant le manuscrit, on avait sous les yeux la première colonne ou page de l'ouvrage, et que la dernière se trouvait dans l'intérieur du rouleau.

Les manuscrits d'Herculanum furent trouvés dans une chambre d'un palais qu'on n'a pas encore achevé de fouiller. Ils sont de papier d'Égypte, et noirs comme du charbon. On fut longtemps sans connaître le moyen de les dérouler, et dans cette incertitude, on prit le parti d'en couper quelques uns dans toute leur longueur, comme si on divisait un cylindre, suivant la direction de son axe. Cette opération laissait apercevoir distinctement l'écriture. Mais les manuscrits furent entièrement perdus. Les différentes couches de papier étaient tellement collées ensemble qu'on les réduisait en poussière en les détachant, et tout ce qu'on pouvait se promettre par cette voie, c'était de conserver une seule page ou colonne d'un manuscrit qui en contenait peut-être cent.

Il se présenta, dans ces circonstances, un moine industrieux et patient qui proposa un moyen de dérouler entièrement les manuscrits. Il fit des essais qui demandaient beaucoup de temps, mais qui réussirent; il les continue avec le même succès et la même lenteur. Il cherche le bord extérieur du manuscrit; il y attache plusieurs fils de soie qu'il roule autour d'autant de chevilles engagées dans un petit châssis. Il tourne ces chevilles avec précaution, et le manuscrit se déplie imperceptiblement. On ne doit pas compter sur les premières couches de papier, elles sont déchirées ou pourries. Il faut parvenir à une certaine profondeur, et rencontrer la partie du manuscrit qui n'est que calcinée. Quand on a déroulé quelques colonnes, on les coupe et on les colle sur de la toile. Il faut plusieurs mois pour déplier un de ces manuscrits, et depuis le temps qu'on y travaille, on n'a pu sauver que les trente-huit dernières colonnes d'un ouvrage grec contre la musique, fait par un nommé Philodémus, dont il est parlé dans Strabon, et dans d'autres auteurs anciens (1). Son nom et le sujet de son livre se sont heureusement trouvés à la fin du manuscrit. Ces trente-huit colonnes ont quelques petites lacunes, mais, en général, l'écriture en est très-belle et très-lisible.

On montre aussi deux autres colonnes de deux manuscrits grecs qu'on avait partagés, avant qu'on eût le secret de les dérouler. L'une et l'autre paraissent avoir fait partie d'un traité de philosophie. Celle que j'ai examinée avec le plus de soin contient vingt-huit lignes; j'en ai retenu vingt-trois que j'enverrai inces-

(1) M. Charles Rofini a publié à Naples, en 1793, le troisième livre de cet ouvrage περὶ μουσικῆς, sur lequel M. Schutz, professeur à Iena, s'est empressé de faire des observations qui ont paru en 1795. Voilà donc le seul fruit qu'on ait encore retiré de la découverte presque miraculeuse de tant de manuscrits.

samment à l'Académie. J'ai tâché de retenir aussi la forme des lettres et le nombre que chaque ligne en contient, et je ne crois pas m'être trompé : au reste, cette page ne m'a paru renfermer que des généralités sur les philosophes, et le nom d'Épicure qui s'y trouve cité avec honneur. Le manuscrit que l'on déplie actuellement paraît être un traité de rhétorique : on y distingue du moins ce nom en plusieurs endroits (1).

N°. XIV. *Remarques sur l'arc de Suze.*

L'ARC de Suze est d'une seule arcade, d'une pierre blanchâtre, très-bien conservé, à l'exception de quelques fragmens de corniche. On y voit quatre colonnes avec des chapiteaux corinthiens;

(1) Pour faire connaître le sort des manuscrits dont Barthelemy vient de parler, je rapporterai l'extrait de trois lettres du secrétaire de l'ambassade de France à Naples, chargé d'en prendre des informations. La première est du premier juin 1786. « Les *papyrus*, que M. Bertin a su qui avaient été » jetés à la mer, sont ceux qu'un mauvais chimiste avait dissous par une » préparation mercurielle, en voulant les rétablir comme ils étaient avant » l'embrasement. C'est une perte sans ressource; s'il était arrivé qu'on eût » jeté en mer des rouleaux entiers, ils n'auraient pu se conserver dans l'eau. » Les rouleaux en charbon ne sont que du papier brûlé. Ils ne résisteront » pas un siècle au grand air. Jugez ce qu'ils seraient devenus dans la mer, etc. » Dans une lettre antérieure du 15 août 1785, ce même secrétaire disait : « Sur » environ quinze à dix-huit cents rouleaux déterrés, douze cents ont été dé- » truits par un ignorant qui prétendait leur rendre, avec une drogue, ce que » le feu avait ôté. Il reste encore quatre à cinq cents rouleaux; plusieurs sont » très-endommagés. Les quatre qu'on copie sont des mieux conservés; il y » aura pourtant des lacunes assez nombreuses. L'on ne s'est point avisé » d'aller chercher les titres des ouvrages pour s'attacher au plus intéressant. » Ceux que l'on travaille à copier, depuis plus de vingt-ans, ne nous appren- » dront pas grand'chose. Il y a sans doute des milliers de rouleaux sem- » blables sous les ruines qui n'ont pas été fouillées d'Herculanum, de » Pompeia, et de tant d'autres villes ou maisons de campagne des environs » du Vésuve. C'est où l'on doit retrouver tous les livres de l'antiquité qui » nous manquent. Ce fonds est certainement trop vaste pour les savans de » Naples; il y a du travail pour eux et pour tous les académiciens de l'Eu- » rope. » Enfin, dans une dernière lettre, du 11 octobre 1787, il dit encore : « Sur environ quinze cents *papyrus* tirés d'Herculanum, et conservés dans » le cabinet de Portici, il y en a plus des deux tiers qu'il sera impossible de » dérouler; ils se trouvaient pressés; les feuilles ne forment qu'un morceau » de charbon. Dans l'autre tiers plusieurs sont endommagés; le noyau seul » est bon. D'autres, qu'on a essayé d'une manière barbare d'ouvrir avec un » couteau, ont souffert. Le nombre de ceux à peu près entiers, où il n'y » a que des lacunes, n'est pas très-considérable. L'académie établie pour » l'explication des antiquités d'Herculanum, va faire dérouler et copier le » commencement de chaque manuscrit, afin de connaître de quelle matière il » traite. C'est par là que l'on aurait dû commencer. » Winkelmann a dit aussi des choses fort judicieuses dans ses lettres sur les découvertes d'Herculanum, au sujet de ces mêmes manuscrits.

la voûte est sans caissons, sans aucune espèce d'ornemens. Elle a une seule bande de pierre qui fait comme une clef prolongée; les pilastres à côté de l'arcade sont surmontés d'un feuillage assez grossier; les colonnes et les figures m'ont paru d'un mauvais travail. Il y a des trous dans les joints des pierres, comme au Colisée, etc.; ils vont jusqu'à une certaine hauteur; l'inscription est très-difficile à lire; les lettres étaient de métal attachées avec des crampons qu'on n'avait pas placés sur les extrémités, mais dans le centre ou les côtés de chaque lettre, de sorte qu'il faut faire moins d'attention à ces trous qu'aux traces des lettres. Si l'on ajoute à cela que plusieurs traces de lettres sont effacées, et qu'il manque en quelques endroits des mots entiers, on verra aisément que l'inscription est dans un très-mauvais état. J'en ai lu une assez grande partie; mais il faudrait avoir plus de temps pour s'assurer de la vraie leçon des autres mots (1). Ce monument est à la porte de la ville du côté de la Novalèse, en sortant à droite; il est renfermé dans le gouvernement sur une petite hauteur au bas de laquelle passait vraisemblablement le grand chemin; il était exposé à la vue des passans. J'ai observé le même emplacement à l'arc de S. Remi en Provence, et à celui d'Orange.

Le goût de cette architecture est fort simple, comme je l'ai dit, n'y ayant point de caissons dans la voûte. Il n'en est point de même des arcs de S. Remi, d'Orange, de Titus, de Septime Sévère et de Constantin, qui sont tous chargés d'ornemens. Celui-ci ressemble plus à celui de Rimini, qui avait aussi été élevé pour Auguste. Il n'y a entre ces édifices, relativement à la richesse, que la différence nécessaire entre un monument posé sur une grande route dans le centre de l'Italie, et un autre placé entre des montagnes, et construit par des peuples presque barbares.

(1) Cette partie se trouve dans les portefeuilles de Barthelemy, et peut être comparée avec ce qu'en rapporte Pline; elle confirme surtout que ce savant académicien avait mis en pratique, avant tout autre, la manière de rétablir les inscriptions par les traces des lettres et les trous des crampons, qui lui avait été suggérée par un passage de la *Vie de Peiresc*, écrite par Gassendi.

LETTRES DE BARTHELEMY

AU COMTE DE CAYLUS,

ÉCRITES PENDANT SON VOYAGE D'ITALIE.

LETTRE PREMIÈRE.

Sur le Rhône, ce 19 août 1755.

MONSIEUR,

Vous m'avez permis de vous faire part de mes observations, et je regarde cette permission comme un devoir. Je le remplirai sans doute avec plus de zèle que de succès; mais vous aurez la bonté de mesurer votre indulgence sur mes efforts plutôt que sur vos lumières. Cette correspondance m'honorera dans les pays étrangers. Je me glorifierai partout d'être étroitement lié avec un homme qui pouvait se passer de sa naissance pour être mis au rang des hommes illustres, et qui cherche en vain à faire oublier aux gens de lettres dont il favorise les travaux, ce qu'il est, ce qu'ils sont, et ce que la littérature lui doit.

Je suis avec un respect qui ne peut être égalé que par ma reconnaissance.

Je vous prie, monsieur et cher comte, de supposer que cette lettre sera à la tête de toutes celles que je vous écrirai dans la suite. Je la devais à votre nom; permettez à présent que je ne m'occupe plus que des marques d'amitié que vous m'avez données jusqu'à présent. Je bannirai désormais de mes lettres ces termes de respect et toutes ces formules dont on n'est jaloux qu'à proportion qu'on les mérite moins.

Nous n'avons pas eu le temps, dans notre route, de nous appesantir sur les objets d'antiquité qui se sont offerts à nos yeux; nous sommes pressés, nous voulons nous arrêter à Nîmes, à Marseille, nous embarquer et éviter l'équinoxe. Cependant nous avons remarqué à Dijon, dans l'église de Saint-Bénigne, les restes d'une église qui nous a paru fort ancienne; mais nous renvoyons cet article à M. l'abbé Lebœuf.

Lyon est plein d'antiquités, et l'on en découvre tous les jours. Nous avons vu le Taurobole conservé à l'hôtel-de-ville, de même que la harangue de l'empereur Claude, dont il ne reste plus qu'une partie tracée, non sur deux tables de cuivre, comme l'a dit Spon, mais sur une seule qui avait été cassée en deux. Ce

monument est d'autant plus précieux, qu'il fixe nos idées sur la manière dont Tacite composait les harangues insérées dans ses ouvrages. Il rapporte celle de Claude, d'une manière bien différente que la table de cuivre. Il paraît qu'il s'était contenté d'en prendre l'esprit et de la traduire dans son style.

J'ai vu le P. Béraut; nous avons parlé de vous, et il m'a montré ses cabinets, un bas-relief représentant Socrate, qui nous a paru fort bien, de petites agrafes de cuivre d'un très-bon goût, et quelques bonnes médailles. Je n'ai pas pu voir le cabinet des médailles de l'hôtel-de-ville; celui qui en a la garde était à la campagne. Le jour de notre arrivée, on avait trouvé une inscription sépulcrale dans un couvent de religieuses; j'en ai une copie, que je vous enverrai si vous en êtes curieux; mais elle ne dit pas grand'chose. Je compte avoir l'original. M. le cardinal (1), chez qui nous avons dîné, m'a promis de la demander, et de me la garder jusqu'à notre retour. Son éminence nous a comblés de mille marques de bonté; nous en avons reçu aussi de quantité de personnes, et elles se seraient multipliées, si nous avions resté plus long-temps à Lyon. Chemin faisant, j'ai acquis quelques bonnes médailles; je n'ai encore rien trouvé pour vous, mais soyez bien persuadé que je ne vous oublierai pas.

Nous arriverons demain à Avignon, où nous aurons à peine le temps de nous arrêter.

A propos, nous avons vu, aux Chartreux de Dijon, deux tombeaux de ducs de Bourgogne dont le marbre a contracté un ton de couleur singulier : il ressemble au plus bel émail. Les avez-vous vus?

Nous avons été bien contens de tout ce que M. Soufflot a fait à Lyon : outre les grands morceaux qui marquent un homme consommé dans son art, nous avons vu des traits d'esprit de sa façon dans de moindres objets. Par exemple, à l'autel de la chapelle de l'archevêché, est un bas-relief qui représente l'ange qui délivre S. Pierre. On a ménagé à côté une petite fenêtre, d'où l'ange emprunte une lumière qui semble lui appartenir et qu'il communique à S. Pierre et à la sentinelle. Cela n'est-il pas heureux? Adieu, monsieur et très-cher comte, je finis ma lettre sans cérémonie, et vous prie de me renouveler dans le souvenir de M. Castagnier et de madame Pallarin. Vous sentez bien que je n'oublie pas madame et MM. d'Auriac. Je vous prie instamment de les assurer de mon dévouement tous les mercredis de l'année (2).

(1) Le cardinal Tencin.

(2) Les mercredis étaient des jours de réunion pour les savans et les amis dont parle Barthelemy. (Voy. les *Mémoires de sa vie.*)

Je ne mets point de bornes à votre complaisance, et je l'implore pour faire passer à madame de Boze tous les sentimens qui m'attachent à elle. Le président vous en prie aussi, et vous fait mille complimens. Nous passons assez bien notre temps. Nous avons la meilleure compagnie du monde. Homère, La Fontaine, Tacite, Horace amusent nos loisirs; mais du reste dormant peu, nous observant sur nos epas, et écorchant quelquefois l'italien. Nous avons eu des journées assez ennuyeuses. Celle d'Auxerre à Dijon, qui est de trente-deux lieues, nous parut mortelle; c'est un très-beau chemin, mais la plus mauvaise route qu'on puisse voir. Adieu, mon cher comte, je vous embrasse un million de fois, et je cours m'entretenir de vous avec les savans d'Italie.

Assurez, je vous prie, tous nos confrères, que je pars pénétré du souvenir de leurs bontés, et disposé à tout entreprendre pour les reconnaître.

LETTRE II.

De Toulon, où j'ai déjà vu quatre fois les Thermes du Pujet, ce 7 septembre 1755.

J'ai bien des choses à vous dire, mon cher comte, et bien peu de temps pour vous les dire. Depuis ma dernière lettre, j'ai vu Orange, Carpentras, le pont du Gard, Nîmes, Saint-Remi et Marseille. Que d'objets capables d'épuiser l'admiration! L'arc d'Orange où nous nous rendîmes des bords du Rhône en charrette, se dégrade tous les jours; il serait difficile de l'en empêcher. Le théâtre subsistera plus long-temps. La belle chose que ce mur immense appuyé contre la scène, ou plutôt qui la formait en grande partie! Je crois avoir trouvé le temps où l'arc a été construit, et je désapprouve toutes les opinions avancées sur ce sujet. Je vous rendrai compte quelque jour de mon sentiment: l'exposition seule demanderait beaucoup de loisir.

On voit à Carpentras les débris d'un autre arc, qu'un saint évêque a converti en cuisine. J'oubliais de vous parler de la bibliothèque; elle est assez bien fournie : on l'a rendue publique. On y voit beaucoup de livres et peu de lecteurs. L'évêque a fait enchâsser dans le mur toutes les inscriptions qu'il a pu découvrir. La phénicienne ou égyptienne s'y trouve, de même que plusieurs autres qui n'ont point été publiées. La suite des médailles ne contient presque que des pièces fausses ou communes. Le bibliothécaire en a soin, c'est-à-dire qu'il les tient sans cesse renfermées.

Que vous dirai-je de la grandeur, de la beauté et de la solidité du pont du Gard; de l'élégance, du goût et des proportions de

la maison carrée; de cet amphithéâtre que des cahutes masquent tant intérieurement qu'extérieurement; de cette fontaine que l'architecture moderne a dégradée avec tant de magnificence et si peu de lumières? La barbarie règne encore dans ces climats. On a brisé à Nîmes une quantité prodigieuse d'inscriptions; on a mutilé des statues : la maison carrée tombera, si l'on n'y prend garde; un de ses murs a perdu son aplomb. On a vu des enfans poursuivre à coups de pierre des oiseaux qui faisaient leurs nids dans ces feuilles d'acanthe si admirées et si dignes de l'être.

C'est en vain que M. de Saint-Priest a donné des ordres pour arrêter ces fureurs : ses ordres suspendent le mal pour quelque temps, mais ne peuvent en détruire la cause, qui est une ignorance honteuse. Les antiquaires de Nîmes, qui se voient ravir l'objet de leur passion, gémissent continuellement de ce qu'ils ont vu, et nous ont communiqué leurs peines. J'ai cru devoir en faire part à M. le comte d'Argenson. Serait-il donc impossible que Sa Majesté ordonnât que tous les monumens découverts fussent déposés dans un endroit public? Le nombre d'inscriptions qu'on détruit tous les jours à Lyon est inconcevable. La même chose arrive à Nîmes et partout où les Romains ont habité; nos maçons n'épargnent plus rien. N'est-ce donc pas assez que ces monumens éprouvent l'injure des temps, sans être exposés encore aux outrages des hommes!

Je reviens à la maison carrée. On ignore le temps de sa construction; mais on aurait pu le découvrir. Sur la frise et sur l'architrave étaient autrefois deux inscriptions tracées en lettres de métal attachées par des clous. On a, je ne sais dans quel siècle, arraché ses feuilles; l'impression des clous reste encore. Je vous prie de tenir dans le secret ce que je vais vous dire. Il serait possible de lire les inscriptions par le moyen des traces que les clous ont laissées. Serlio, je crois, l'avait tenté; mais il était meilleur architecte qu'antiquaire. J'ai vu clairement que l'inscription de l'architrave commençait par une M : en voici les traces ⁚ · ⁚ Dans la même architrave, on voit ces traces ·.· ·.· N'est-il pas visible que ce sont deux V V? Voilà ce que je trouvai dans un quart d'heure que nous donnâmes à la maison carrée. J'ai fait depuis bien des réflexions; j'ai conjecturé que l'inscription de la frise était en l'honneur de l'empereur, et celle de l'architrave contenait le nom de l'architecte. Je me suis rappelé les trois lettres que j'avais lues bien distinctement, et j'ai soupçonné que le nom de l'architecte pouvait être Marcus VITRVVIVS. Mon dieu, que j'ai été fâché d'avoir eu cette idée si tard! Oui, mon cher comte, je repasserai par Nîmes à mon retour de Rome; je ferai élever des échafauds devant la maison carrée,

et je ferai l'impossible pour restituer les deux inscriptions. Je ne quitterai pas cet objet, sans vous dire encore un mot de la maison carrée et d'une folie que j'ai osé proposer au ministre ; c'est de la faire transporter à Paris. Vous savez qu'elle est bâtie de grandes pierres qui ne sont point unies par le ciment. Qu'un architecte habile la décompose, en fasse transporter les matériaux par le Rhône ou par la mer, les appareille à Paris, et voilà mon projet exécuté.

J'ai vu l'arc de Saint-Remi et le monument qui est tout auprès ; l'un et l'autre sont gravés dans nos Mémoires, mais de façon à les méconnaître. M. de Mautour qui a voulu les expliquer, a été trompé par des copies faites presque au hasard, et a trompé les autres. Je crois avoir reconnu la destination de ce monument ; mais je le reverrai avec un dessinateur, car je ne vous raconte ici que la première impression que j'ai reçue. Nous passons partout comme des éclairs. Nous voyons tout, mais je n'oserais rien établir sur ce que nous voyons.

Me voilà enfin à Marseille, cette ville où j'ai passé mes premières années, et que j'ai revue avec tant de plaisir ; cette ville où j'ai passé huit jours à mettre dans de petits morceaux de papier les superbes médailles du pauvre Cary ; cette ville enfin, où j'ai acquis la médaille en or de Vétranio qu'avait l'abbé Boule. Oui, mon cher comte, je l'ai, je la tiens, et je suis moins flatté encore de l'avoir acquise, que d'avoir triomphé de l'obstination d'un homme qui, dans l'espace de trente ans, l'avait refusée aux antiquaires de toutes les têtes couronnées. Cette négociation a duré presque une semaine entière. Les deux premiers jours, j'avais employé les termes les plus touchans, les plus persuasifs, et la vue d'une bourse de louis, encore plus persuasive : mais rien ne pouvait adoucir le tigre. Nous nous quittâmes assez froidement. Une idée lumineuse me passa dans la tête ; je la lui fis proposer en secret. Je vis cet homme dur, à mes pieds, me supplier d'accepter la médaille, et me laisser le maître des conditions. Non, jamais négociation n'a été menée plus heureusement. J'ai envie de vous en écrire l'histoire. Je vous l'enverrai par parties détachées : mais c'est à deux conditions ; que vous témoignerez quelque envie de la lire, et qu'elle ne sera que pour vous. La description du séjour qu'habite l'abbé Boule, et mes conversations avec lui, seraient des morceaux assez singuliers.

Cet homme a beaucoup de morceaux d'antiquités, mais il est impossible de les voir. J'en ai aperçu quelques uns par terre : c'étaient des figures égyptiennes assez bien conservées. Il a de plus le cabinet de M. Gravier dans des caisses, où chaque pièce

se trouve empaquetée. Il est inutile de lui faire la moindre proposition pour les acquérir : il serait plus aisé de lui arracher la vie, et c'est ce que fera bientôt sa lésinerie, et la soif insatiable qu'il a de posséder.

Vous serez plus heureux du côté de Cary. Il possède quatre belles têtes de marbre, trois de femmes et une d'homme; un marbre d'un pied et demi de haut, représentant en bas-relief un jeune homme à demi-corps, enveloppé d'une espèce de toge, d'où il fait sortir une de ses mains appuyée sur la poitrine;

Une figure égyptienne accroupie et les jambes croisées sur un coussin, tenant un rouleau de ses deux mains : hauteur, un pied quatre ou cinq pouces, d'une pierre rouge, noire et blanche, avec des particules de sel; monument des plus singuliers;

Sept marbres avec des inscriptions, la plupart sépulcrales; une tête mutilée et coiffée d'un bonnet à la phrygienne; deux ou trois têtes dont il ne reste plus que le masque; un petit tombeau d'environ six pouces de hauteur, sur lequel est sculptée en bas-relief une figure couchée et couronnée de laurier : si ce morceau est antique, il est assez extraordinaire par la forme.

J'ai interrogé M. Cary sur l'estimation qu'il faisait de ces morceaux. Il a voulu s'en rapporter à moi; et comme je ne veux m'en rapporter qu'à vous, nous sommes convenus que vous les enverriez chercher, et que vous les estimeriez vous-même. Il faut donc que vous ayez la bonté de lui écrire une lettre de remercîmens, de donner ensuite vos ordres, pour qu'on aille prendre chez lui ces restes antiques; et quand ils vous seront parvenus, de lui dire seulement : Votre marché est conclu. Si, au lieu d'une somme en argent, vous pouviez lui faire passer en échange des coquilles ou d'autres morceaux d'histoire naturelle, il l'aimerait mieux.

Je n'ai pas pu faire à Marseille la vérification des deux Isis dont vous m'aviez donné une note; la vérification du cabinet de Cary m'a entièrement absorbé.

C'est dans cette ville que j'ai reçu votre lettre; je vous en remercie un million de fois. J'attends de vos nouvelles à Antibes, où nous serons après-demain; on doit m'y faire tenir les lettres qui seront arrivées à Marseille depuis mon départ.

J'ai vu, chez M. Pignon, plusieurs dessins de monumens qui subsistent encore en Egypte; ils m'ont paru très-exacts et très-bien faits. Son dessein serait de les faire acheter au roi; je pense que l'acquisition serait avantageuse. Vous les connaissez; qu'en dites-vous ?

Il me reste à vous parler de l'impression générale que mon voyage a faite sur moi. D'abord, des excès de fatigue inconce-

vables ; tout y contribue : le soleil, la poussière, le défaut de sommeil. Mais rien ne me décourage ; je sens que j'irais au bout du monde s'il le fallait ; peut-être qu'à force d'aller, j'irai plus aisément. A tout cas, peu m'importe de ce qui en arrivera, et je joue à quitte ou double ; d'ailleurs, ces peines sont bien compensées par le plaisir. Ces superbes monumens des hommes, ces grands effets de la nature qui se succèdent ou se réunissent tous les jours sous nos yeux, étendent les connaissances, agrandissent les idées, et nous portent souvent au-dessus de nous-mêmes. Rien n'est si vif que l'enthousiasme qu'on éprouve dans ces occasions, et ce plaisir affecte toutes les parties de l'âme. Mais voilà de la métaphysique ; je quitte la plume ; aussi-bien suis-je las d'écrire. Mille pardons de tant de ratures et de galimatias ; je suis trop pressé pour mieux faire. Le président me charge de vous faire ses complimens. Je vous embrasse un million de fois.

LETTRE III.

A Gênes, ce 22 septembre 1755.

Nous voici à Gênes, mon cher comte ; nous y sommes depuis onze jours, et nous ne savons quand nous en partirons. Des pluies effroyables nous ont fermé tout passage. Les mariniers prétendent que, s'il pleuvait salé, ils nous conduiraient à Livourne, mais que l'eau douce est contraire aux rameurs. Les Génois disent que, pour prendre la route de Parme, il faut passer par le lit de la Polsevera, et qu'elle est extrêmement grossie par les pluies. Le chemin de la corniche du Levant n'est pas praticable. Enfin, s'il prenait envie à la pluie de continuer encore deux mois, comme cela est arrivé quelquefois, il faudrait rester encore deux mois à Gênes. Il est vrai que nous nous y amusons beaucoup : un opéra très-mal exécuté, point de bibliothèques, point d'antiquités, à l'exception de quelques sénateurs qui sont toujours occupés, n'ayant rien à faire ; au lieu de soupers, de grands verres de limonade, ou de petites tasses de chocolat qu'on présente dans toutes les maisons ; des conversations de quatre ou cinq heures, où l'on ne converse de rien.

Cependant il faut tout dire. Gênes peut satisfaire la curiosité d'un étranger pendant quelques jours. Les églises, les palais, les tableaux et surtout les belles statues du Puget, ont attiré plus d'une fois notre admiration. Ce Pujet était un grand peintre en sculpture. Je pense qu'aucun artiste n'a eu autant d'esprit que lui, et n'a mieux fait parler le marbre. Un noble Génois nous demandait l'autre jour en bonne compagnie, si nous avions vu

le Catin ? Il entendait par là *il Catino* d'émeraude conservé dans l'église Saint-Laurent. « Nous l'avons vu, lui dis-je, mais sans » pouvoir le manier. » Vous savez, mon cher comte, qu'il est enfermé sous sept à huit clefs, qu'on le montre bien rarement, et que ce n'est qu'avec un cérémonial ridicule.

Une populace infinie assiégeait la porte de la sacristie, qui était pleine d'un monde aussi peuple que cette populace. Nous approchâmes avec peine. Le plat est de forme hexagone ; mais il est si plein de soufflures, que je ne fais aucun doute qu'il ne soit de verre. Nous n'eûmes garde de laisser échapper nos soupçons ; mais je puis vous en faire part, en vous priant de me dire si les vraies émeraudes ont des soufflures : je ne le crois pas. Nous avons trouvé ici un homme de beaucoup d'esprit et de mérite, que vous avez connu à Paris, M. le marquis Lomellini, qui nous a fait l'accueil du monde le plus obligeant. Nous sommes aussi comblés des politesses et des attentions de M. de Neuilly. J'ai découvert quelques principes d'hommes de lettres, qui passent leur vie à faire des sonnets que personne ne lit, mais dont ils assomment les étrangers. J'ai copié une très-belle inscription qui fixe les limites de l'ancien territoire de Gênes : elle est antérieure d'environ cent cinquante ans à l'ère vulgaire ; elle a été publiée, mais peu exactement. Il faudrait l'éclaircir, et c'est ce que je ne ferai pas. Il faudrait pour cela parcourir les montagnes qui sont autour de Gênes, et chercher les anciennes bornes qui, suivant l'inscription, avaient été placées sur ces hauteurs. Cependant ce monument est utile, et il me servira peut-être à déterminer le temps de l'arc de triomphe d'Orange.

Étant en Provence, j'ai été visiter les ruines de cette ville, dont je vous avais souvent parlé. J'y menai deux paysans et des plongeurs. Nous travaillâmes toute la journée, et nous ne trouvâmes que des débris informes ; il faudrait y travailler pendant un mois pour découvrir quelque chose. Ces ruines sont auprès de la Ciotat, au fond du golfe des Baumelles. Il y a apparence que c'est l'ancien Tauroentum, château et colonie des Marseillais. Je vous enverrai dans la suite une plus ample description de ce lieu, avec deux morceaux de pot cassé chargés d'ornemens, que j'y ai trouvés (1).

Je m'étais flatté, mon cher comte, que vous m'auriez fait l'amitié de m'écrire à Gênes. Les deux lettres que j'ai reçues de vous, l'une à Marseille et l'autre à Antibes, me font souhaiter d'en recevoir par tous les courriers : elles nous ont fait le plus grand plaisir du monde. Si vous voulez bien continuer à me

(1) *Voyez*, pour de plus amples détails sur Tauroentum, les deux Mémoires de Marin, analysés dans le Journal des Savans, ann. 1782.

donner de vos nouvelles, je vous prie de m'écrire désormais à Rome, sous l'adresse de M. Boyer, secrétaire de l'ambassade de France ; il me les fera tenir partout, ici même, supposé que le déluge continue toujours. Apprenez-moi, je vous prie, sur qui on a jeté les yeux pour remplacer M. de Mirepoix dans notre académie, et à l'Académie Francaise.

J'oubliais de vous dire que votre secret et votre tableau font beaucoup de bruit à Gênes, où votre nom était déjà connu ; et qu'à Marseille je fis exposer le tableau dans le salon de l'académie de peinture, et que tous les amateurs l'admirèrent (1).

Adieu, mon cher comte, je suis désolé de n'avoir rien acquis depuis le Vétranio. Mes complimens respectueux chez M. Castagnier, à *tutti quanti*, à madame de Boze, à M. de Malesherbes ; sans oublier MM. Boutin, Watelet, Mariette, de Foncemagne, etc., etc., etc., etc., etc.

LETTRE IV.

A Florence, ce 23 octobre 1755.

J'ai reçu, mon cher comte, deux de vos lettres à Gênes, et je viens d'en recevoir une autre qu'on m'a renvoyée de Rome. Je vous en rends mille grâces : elles nous ont fait très-grand plaisir ; et en mon particulier, je suis bien touché de votre souvenir et des marques que vous voulez bien m'en donner. J'y réponds par le zèle le plus ardent à contribuer à votre amusement ; mais je n'ai pas été heureux, depuis l'affaire de Cary, que j'ai tâché de vous ménager. Depuis Gênes jusqu'à Florence, point d'antiquaires, point de cabinets, point de curieux en ville : tout le monde se tient à la campagne.

Il me faudra peut-être repasser à Bologne, où nous n'avons séjourné qu'une semaine. J'y ai vu avec soin le cabinet des antiques, qu'on a formé à l'Institut, et j'y ai découvert quelque chose que je dois vous communiquer. Vous avez un portrait

(1) Quelques lignes de l'Histoire naturelle de Pline, regardées, jusqu'au temps où vivait le comte de Caylus, comme une énigme, lui donnèrent l'idée de faire revivre, après onze cents ans, la peinture encaustique. Le secret de cette peinture consistait en partie à coucher avec le pinceau des cires liquéfiées au feu. Le comte de Caylus, après avoir fixé en artiste le vrai sens du passage de Pline, recourut à la chimie pour vérifier ses conjectures. M. Majaut, médecin de la Faculté de Paris, fit avec lui une suite d'expériences que le comte ne cessa que lorsque ses doutes furent devenus des décisions. Le 12 novembre 1754, il exposa, dans la séance publique de l'académie des belles-lettres, un tableau peint sur bois par *Vien*, suivant le procédé indiqué par Pline : c'était la copie d'un buste antique de Minerve.

peint en or sur verre, que M. de La Nauze prenait pour un Diaduménien, et nous pour je ne sais qui. Nous pensions que c'était une espèce de bulle ou d'ornement pour suspendre au cou : point du tout ; il servait de fond à un vase. Il y en a quelques uns dans l'Institut, et j'en ai vu d'autres à Florence. Voici la description que j'ai prise de ceux qui sont à Bologne.

Un buste d'enfant de face, avec la bulle et cette légende : M. COCCEIVS ONESIMVS.

Autre : deux bustes au bas desquels PIE ZESES ; deux pouces un quart de diamètre.

Un autre sans légende et un seul buste.

Un quatrième avec deux bustes et une palme : PIE ZESES en haut ; et en bas : LENTINVS CRISPI.

Vous voulez faire graver celui que vous avez ; je ne crois pas que vous deviez trop vous étendre dans l'explication : il me paraît que ces monumens sont très-connus dans ce pays-ci. J'ai vu à Bologne un manuscrit du quatorzième siècle, qui contient différens secrets touchant les arts. On y trouve celui d'appliquer les couleurs sur le verre, et l'or sur le papier ou sur le vélin, comme on le voit dans ces belles *Heures* des derniers siècles. Le premier de ces secrets est trop concis dans l'explication, et devient indéchiffrable. Le second est exposé fort au long. On a commencé à l'Institut à le mettre en pratique ; et les premiers essais promettaient un succès entier, lorsque la mort de celui qui avait entrepris l'ouvrage l'interrompit tout-à-fait. On pourrait le reprendre en France. J'ai envoyé à M. le comte d'Argenson une copie du procédé, tel qu'il est dans le manuscrit : je vous en enverrai une autre par le premier ordinaire.

Nous voici enfin à Florence, la patrie du Dante et de Michel-Ange ; Florence, la capitale des arts dans leur renaissance ; Florence enfin, où tout respire encore la gloire des Médicis et la protection qu'ils accordaient aux lettres. Je ne saurais vous peindre l'impression que j'ai reçue de tant de beautés réunies. Nous avons passé des jours entiers dans cette galerie, ou plutôt cet arsenal de chefs-d'œuvre en tout genre. Quelle magnificence ! Je n'entrerai dans aucun détail ; vous avez tout vu, et avec des yeux plus éclairés que les miens.

Nous avons fouillé aussi dans le cabinet du baron de Stosch. Je lui ai remis vos soufres qu'il a reçus avec plaisir, et votre livre qu'il a lu avec autant d'avidité que de satisfaction : son cabinet est immense : vingt-cinq mille soufres, des estampes, des pierres gravées, des antiques, des médailles, des manuscrits, des cartes de géographie, des dessins. Il a dépouillé l'Italie, et la tient encore asservie par ses correspondans ; il m'a tout montré

et ne m'a rien cédé. Je me suis abaissé jusqu'aux prières; elles ont endurci un cœur qui naturellement n'est pas tendre. J'ai triomphé de la résistance féroce de l'abbé Boule et de quelques autres brocanteurs; mais

Je ne triomphe pas du plus puissant de tous.

J'en suis désolé, sans en être abattu. Je viens d'ourdir des trames dont il sera entouré pendant mon absence, et j'aurai peut-être le double plaisir d'avoir ce qu'il désire, et de l'avoir malgré lui.

Gori est le meilleur homme du monde, sans passion, sans jalousie et sans argent; respectable par ses mœurs et ses travaux; universellement respecté des étrangers et de ses compatriotes; cherchant des conjectures et en trouvant beaucoup, des protecteurs et n'en trouvant point. Il m'a comblé de politesses et de prévenances; il a différé de quinze jours un voyage qu'il devait faire à la campagne, uniquement pour que nous pussions faire connaissance ensemble. Je lui sais bon gré d'une attention si marquée; je vous proteste néanmoins qu'elle n'influe en rien sur le témoignage que je lui ai rendu. Si vous le connaissiez, vous l'aimeriez; il vous respecte et vous estime comme il le doit, c'est-à-dire en connaisseur. Rien ne l'encourage ici; il voudrait faire imprimer trois volumes *in-fol.* avec planches, sur tous les dyptiques connus; il compte en dédier un volume à l'académie, et les autres à des Mécènes qui puissent favoriser l'impression. Je voudrais bien lui en trouver : s'il ne pouvait consulter que la gloire, le choix ne serait pas difficile, et nous n'écouterions pas votre modestie. Vous me ferez le plus grand plaisir du monde, si vous pouvez lui rendre ce service. Il a quelques petites antiquités; mais comme il vient tout récemment de déménager, je n'ai pu que les entrevoir : à mon retour à Florence, je vous en rendrai compte, et j'aurai quelque chose pour vous.

J'ai montré votre tableau partout où j'ai passé, et surtout, à Parme, à leurs altesses royales. Il a été loué et admiré partout; mais les plus grands éloges ont été pour l'auteur du secret. Je ne veux pas vous flatter; ce que je vous dis est vrai. J'ai donné un des exemplaires de votre ouvrage, à Gênes, à M. le marquis Lomellini; à Parme, à M. du Tillot; à Florence, à M. le marquis Gerini. Il ne m'en reste, je crois, plus qu'un ou deux : vous me ferez l'amitié de m'en envoyer encore à Rome.

Autre commission. J'avais apporté en Italie une quinzaine d'exemplaires de ma Dissertation sur les ruines de Palmyre; on m'en a dépouillé par politesse. Je vous prie instamment d'en faire acheter furtivement chez M. Guérin, et de me les envoyer

ou en différens paquets, ou contre-signés, ou à l'adresse de M. Boyer, secrétaire d'ambassade à Rome.

Adieu, mon cher comte, je n'ai pas eu le temps de répondre à votre lettre, et j'ai encore mille choses à vous dire ; mais j'ai si peu de temps, que je ne fais plus qu'entrevoir la vie. Tout le jour se passe ou à voir, ou à écrire, ou à me convaincre avec douleur que je suis très-ignorant en tout, et même en médailles. Ce n'est pas que j'aie trouvé encore des gens bien habiles en ce genre ; mais leurs cabinets le sont pour eux. En vérité, on ne peut guère se dire antiquaire, quand on n'est pas sorti de France : soit dit entre nous. Adieu, la poste va partir.

LETTRE V.

A Rome, 5 novembre 1755.

J'AI trouvé deux de vos lettres à Rome, mon cher comte, je vous en remercie de tout mon cœur. Votre journal nous intéresse beaucoup ; je crois vous voir une fois par jour, et jouir tout à la fois des beautés que m'offre ce pays, et des douceurs que j'éprouvais dans le nôtre. Je vous remercie encore des démarches que vous avez faites à l'égard de la franchise des lettres. La demande était juste par elle-même, et je ne doute point qu'on n'écoute la justice, toutes les fois que vous lui donnerez la main.

Enfin, mon cher comte, nous voici à Rome, bien logés, bien nourris, bien *carrossés*, comblés des politesses et des bontés de M. et de madame de Stainville. Je vous ai écrit l'impression que m'avait faite la galerie de Florence ; mais j'étais alors comme le rat de La Fontaine, à qui les plus petites collines paraissaient des monts Cenis ou des Cordelières. Rome a changé toutes mes idées ; elle m'accable : je ne puis vous rien exprimer.

J'ai passé deux heures au Capitole, et je n'ai rien vu. L'amas énorme de statues, de bustes, d'inscriptions et de bas-reliefs réunis dans ce palais par les soins des derniers papes, épuise l'admiration. N'espérons plus de former de pareilles collections ; nous vivons dans un pays de fer pour les antiquaires : c'est en Italie qu'il faudrait faire des recherches. *Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.* Je rougis mille fois par jour de ces infinimens petits monumens qui sont dans notre infiniment petit cabinet des antiques ; je rougis de l'avoir montré aux étrangers : qu'auront-ils pensé de l'intérêt que je prenais à tous ces bronzes de sept à huit pouces de hauteur, à ces deux ou trois têtes mutilées, dont je voulais leur faire admirer la grandeur et la rareté ? Pourquoi n'ai-je pas été averti ?

Imaginez de vastes appartemens, je ne dis pas ornés, mais remplis, mais comblés de statues et de toutes sortes de monumens; un cabinet presque aussi grand que celui des médailles, tout plein de bustes de philosophes; un autre de bustes d'empereurs; des galeries multipliées, des corridors, des escaliers où l'on ne voit que grandes statues, grandes inscriptions, grands bas-reliefs; les fastes consulaires, un ancien plan de Rome en mosaïque, des statues colossales, égyptiennes, de basalte ou de pierre noire : que sais-je? on trouve ici l'ancienne Égypte, l'ancienne Athènes, l'ancienne Rome.

Je sais que la plupart de ces monumens ont été gravés; mais, outre qu'il s'en découvre tous les jours qui ne l'ont jamais été, ceux qu'on a publiés le sont en différens ouvrages, et il y a bien loin d'une estampe à la réalité, et de l'église dispersée à l'église assemblée.

Sérieusement la tête m'en tourne, et j'ignore quel temps il faudra pour voir tout ce Capitole, et puis tout ce Colisée, et puis tous ces arcs, et puis tous ces aquéducs, et puis tout ce Saint-Pierre, et puis tous les cabinets particuliers.

Nous avons été ce matin chez le cardinal Alexandre Albani qui nous a comblés de caresses : il m'attendait depuis long-temps, et depuis mon arrivée il ne cessait de m'en faire avertir. Il a vendu, il y a quelques années, son cabinet d'antiques au pape. Il lui a pris fantaisie d'en former un autre; il a parlé, et tout a été fait. Tous ses appartemens sont remplis de statues, de bustes et de grands vases de porphyre ou d'albâtre.

J'ai vu le père Contucci, simple jésuite, qui ne jouit d'aucun revenu; il m'a montré plus de peintures antiques, plus de camées, plus d'antiques en or, que le plus riche particulier ne pourrait en trouver en France. Il faut l'avouer encore une fois, ce n'est qu'ici que se trouvent des carrières inépuisables d'antiquités; et relativement aux étrangers, on devrait écrire, sur la porte *del Popolo*, cette belle inscription du Dante :

LASCIATE OGNI SPERANZA VOI CH' ENTRATE.

Votre nom est très-connu à Rome, mon cher comte, mais votre ouvrage ne l'est pas personnellement. On m'en a dit beaucoup de bien; mais c'est sur sa réputation.

Monsignor Botari, garde de la bibliothèque du Vatican, le même qui a donné le *Musæum Capitolinum*, voudrait le voir; le P. Contucci de même. Engagez le libraire de Paris, qui est en corespondance avec Bouchard, libraire de Rome, de lui en envoyer quelques exemplaires. Je me trompe et je ne réfléchis pas; je parlerai à Bouchard : il vaut mieux que la chose vienne

de lui. Dites-moi si vous acheteriez volontiers quelques petits monumens d'or et d'argent, comme boucles d'oreille, statuines, etc.; mais je vous préviens que tout est ici d'une cherté inconcevable. Les Italiens sont des gueux qui ne parlent de sequins que par cinquantaine.

Ne communiquez à personne ce que je vais vous dire. Il y a ici un magasin de peintures antiques découvertes à l'ancienne Pompéia, qui périt à peu près dans le même temps qu'Herculanum. Ces peintures sont fort au-dessus de celles d'Herculanum: beau coloris, beau dessin, beaux ornemens, la plupart couvertes de plâtre ou d'autres matières qu'on enlève aisément. M. de La Condamine en avait acquis un beau morceau avant mon arrivée, et en a fait copier d'autres: il m'a promis de m'en faire avoir; je tâcherai d'en acquérir pour le cabinet et pour vous. Dites-moi votre sentiment. Elles sont fort chères: ce qu'elles ont de plus singulier, c'est que, dans toutes, il y a une inscription en caractères que je n'avais jamais vus; ce n'est ni du grec, ni du latin, ni de l'étrusque, ni du punique: je les étudierai à loisir. Ne parlez pas de tout ceci, mon cher comte; il faut ménager la délicatesse de M. de La Condamine, qui voudrait le premier faire connaître ces peintures en France, et qui d'ailleurs me prévient par toutes sortes d'honnêtetés.

Le P. Contucci m'aurait mis sur la voie, si j'étais arrivé le premier: mais n'importe; pourvu que nous ayons de ces peintures, nous serons trop contens. La découverte est intéressante pour les arts et la littérature; je prendrai à cet égard toutes les instructions nécessaires: mais dites-moi votre avis, et ce que vous exigez en cette occasion.

Je vous prie de demander à M. Guai, que je salue, si madame de Pompadour a des suites de soufre; si, par exemple, elle a les pierres du roi en soufre, et si elle n'a que celles-là: c'est une information qu'on demande, et vous me ferez plaisir de ne pas l'oublier.

Gori que j'ai laissé à Florence, m'a montré une pierre gravée fort grande montée en bague; c'est une cornaline représentant une espèce de scarabée, avec une coiffure et une tête de femme à l'Égyptienne; cependant elle est étrusque. Voilà peut-être la meilleure preuve de la communication des Egyptiens avec les Étrusques. Le baron de Stosch la marchande depuis long-temps; mais j'aurai, à ce que je crois, la préférence quand je voudrai. Il pense qu'elle vaut environ quatre louis; cela est cher, mais la pierre est singulière. La souhaitez-vous, et dois-je faire quelques démarches?

Vous ne me dites rien de M. de Bougainville: où se trouve-t-il,

et comment se porte-t-il? Mille complimens, je vous prie, à *tutti quanti*, et nommément à M. Gibert, que je n'ai pas encore nommé dans mes autres lettres, mais dont je ne saurais oublier l'amitié. Adieu, mon cher comte, il y a quatre ou cinq heures que j'écris, sans repos, sans suite et presque sans réflexions. Je voudrais être quatre; un pour voir, un pour réfléchir, un pour écrire, et un pour les devoirs qu'il faut remplir. Les semaines s'écoulent avec rapidité; le soleil se lève et se couche dans un clin-d'œil : voici le cinquième jour de notre arrivée; nous avons ébauché quelques visites, mais nous n'avons rien vu.

Je ne vous parle pas de médailles, ce sera pour une autre fois. J'ai mis du baume dans le sang pétillant du petit Guiard : il craignait d'avoir perdu votre protection. Je l'ai vu sur le point de me manger d'amitiés, quand je lui ai lu l'article de votre lettre : il vous est bien attaché, de même qu'à M. Bouchardon à qui je vous prie de faire mes complimens. Il sera un jour bien content de son élève; il est plein de feu et de salpêtre : il doit nous accompagner quand nous irons voir des statues. M. Natoire nous a aussi offert ses services; il est venu aujourd'hui chez M. l'ambassadeur. Nous étions près l'un de l'autre, et nous avons bu à votre santé.

Votre peinture encaustique et le tableau qui en fait la preuve, réussissent ici fort bien. M. et madame de Stainville le montrent à tous ceux qui sont capables de juger du mérite de cette découverte, et accompagnent ce procédé de mille choses flatteuses pour celui qui en est l'inventeur. Je dois vous en avertir, premièrement parce que je prends pour moi une partie du plaisir qui doit vous en revenir (cette phrase n'est pas trop claire; mais je veux dire que vous devez me féliciter du plaisir que j'ai d'entendre dire du bien de vous : celle-ci n'est guère plus intelligible; mais je n'ai pas le temps de m'expliquer mieux) : en second lieu, afin que vous jugiez par vous-même, s'il ne conviendrait pas de lui faire témoigner quelque reconnaissance par M. de Bombarde, qui me rendrait le plus grand service, si, après avoir agréé la continuité de mon attachement, il voulait devenir de nouveau l'interprète de ma reconnaissance à l'égard de M. de Stainville. Adieu, je n'en puis plus.

LETTRE VI.

A Rome, ce 11 novembre 1755.

Voici encore une lettre, mon cher comte, et c'est en faveur d'un sujet intéressant pour l'Académie. On avait laissé vacante la place d'académicien étranger, qu'avait le cardinal Quirini de

typographique mémoire. On voulait savoir si M. le cardinal Passionei voudrait l'accepter, dénuée du titre d'*honoraire*. J'avais été chargé par l'Académie, ou du moins par plusieurs de nos confrères, de le pressentir à cet égard; je lui en ai parlé. Il a répondu en homme d'esprit, que la place le flattait plus que ces misères de rang et de titre qui ne signifient rien, ou qui signifient trop, dont le vrai mérite n'a pas besoin, et qui sont un fardeau pour le mérite emprunté. Il n'a pas dit toutes ces notes-là, mais il a dit le même air : vous pouvez en conclure qu'il accepte la proposition avec joie, avec reconnaissance. Je voulais qu'il demandât la place : mais il se trouve dans des circonstances qui ne lui permettent pas de faire cette demande. Je connais ses raisons : je vous en ferai part un jour; elles sont très-fortes, et il y aurait plus que de l'indiscrétion à le presser de nouveau sur ce sujet. Il faut examiner à présent, si ce défaut de formalité doit être un empêchement dirimant.

Les sollicitations qu'on est obligé de faire aux académies pour y être reçu, me paraissent très-mal imaginées. Elles produisent en général des brigues et des inimitiés entre les gens de lettres. En y faisant droit, vous vous exposez à faire de mauvais choix; en les rejetant, à faire éprouver à un honnête homme la honte d'une fausse démarche. Le danger devient plus grand à l'égard des places d'étrangers. Pourra-t-on jamais refuser un homme revêtu de dignités éclatantes, lorsque la fantaisie lui prendra de joindre à ses autres titres celui d'académicien ? S'il était une fois décidé et avéré que toute demande est une raison d'exclusion, l'Académie ne serait-elle pas plus libre dans ses choix; et le mérite qu'elle irait chercher, ne serait-il pas flatté beaucoup plus que celui qui est obligé de se produire ? De plus, est-il certain que l'Académie ait toujours exigé la demande de la part du récipiendaire ? J'ai ouï dire à M. de Boze que cet usage n'était pas ancien, qu'il le regardait plutôt comme un abus que comme une précaution nécessaire, et qu'il suffisait en général que cette demande fût faite par un académicien qui répondît de l'acceptation. Je vais plus loin, et je suppose que l'usage soit ancien et constant; n'est-il pas des occasions où un corps doit renverser lui-même les bornes qu'il s'est prescrites ? et qui jamais mérita mieux une exception que M. le cardinal Passionei ?

Je ne vous parle pas de sa naissance, de ses dignités, ni même de sa place de bibliothécaire du Vatican, titres sans doute éclatans, mais qu'il oublie lui-même, ou qui sont au-dessous de son mérite. Je vous parlerai de ses connaissances dans tous les genres de littérature, de la protection qu'il accorde aux talens, de ses correspondances depuis plus de quarante ans avec tous les savans

de l'Europe, des relations particulières qu'il a eues autrefois avec Renaudot, Longuerue, Boileau, Reland, Cuper, Gronovius, et tant d'autres grands hommes qui, dans bien des occasions, l'ont consulté, et qui dans toutes ont eu pour lui la plus singulière vénération. Je vous parlerai d'une bibliothèque immense qu'il a rassemblée, où tous les savans de Rome trouvent des secours assurés, et qu'il connaît comme vous connaissez l'antiquité et les arts. Je vous parlerai des soins qu'il s'est donnés pour augmenter le précieux dépôt des antiques du Capitole, du goût éclairé qu'il a pour ce monument, et d'un recueil considérable d'inscriptions antiques qu'il a dans sa maison de campagne et qu'il va publier incessamment. Je vous parlerais enfin de l'estime particulière qu'il m'a témoignée pour vous, si je ne craignais de faire tort à ma cause, en vous laissant entrevoir un motif d'intérêt personnel. Ce qui vous touchera plus, c'est un caractère de vérité et de franchise, qui lui a attiré la haine de la plupart des cardinaux, un caractère de fermeté, qui le rend terrible à des sociétés religieuses, enfin un caractère de probité, qui a toujours été reconnu dans un pays où la politique et l'hypocrisie déguisent toutes les vertus et tous les vices. Enfin, voulez-vous un trait plus fort? il nous a *grisés* hier complétement avec un vin excellent, uniquement destiné pour les gens de lettres que la curiosité amène dans ce pays barbare.

Je vous demande pardon, mon cher comte, de tout ce détail : peut-être deviendra-t-il inutile, et que, dans l'Académie, il ne sera pas même question des vaines formalités qui me causent tant d'alarmes. J'ai cru devoir vous prévenir. J'ai fait la même chose à l'égard de M. Pignon, M. de Sainte-Palaye, M. de Bougainville. Vous aimez tous l'Académie; c'est lui procurer de l'honneur, que de l'engager à passer par-dessus ces prétendues règles. Si vous vous unissez, vous en viendrez facilement à bout. Je vous le demande comme une grâce. Cette affaire me tient à cœur. J'ai besoin du cardinal. J'ai déjà reçu de lui mille marques d'attention et d'amitié.

Je compte en recevoir d'autres dans la suite. Je m'expliquerai un jour plus au long avec vous. Pour le présent, je vous réitère ma prière; c'est le plus grand plaisir que vous puissiez me faire.

Je vous ai parlé dans ma dernière lettre d'un trésor de peintures antiques découvert, à ce qu'on dit, à Pompéia. La Condamine m'en a fait avoir un morceau que j'ai acheté vingt sequins, c'est-à-dire deux cents livres. Je l'ai pris pour vous; et s'il vous paraît trop cher, le président de Cotte s'en accommodera : vous me répondrez là-dessus. Il a environ deux pieds et demi de hauteur; il était couvert d'un enduit, on l'a ôté; mais on en a laissé

une bande sur les bords pour ceux qui auront la curiosité de savoir comment on les tire de terre. Je tâcherai d'aller de Naples à Pompéia.

Adieu, mon cher comte, la rapidité du temps m'afflige ; j'ai à peine le loisir de respirer. Il faudrait un séjour de plusieurs années à Rome. Quelle mine pour les antiquaires ! Je parle des connaissances qu'on y peut acquérir, et non des acquisitions qu'on y peut faire. Tout y est d'une cherté horrible. Je voulais acheter ce matin un bel anneau d'or antique; la monture en est singulière. On y lit ce mot grec : ΕΥΚΤΟΧΙ, que je n'entends pas ; à moins que ce ne soit un nom propre. La pierre, qui est un onyx, représente deux portraits en regard d'un empereur et d'une impératrice. On le dit d'Aurélien et de Sévérine : il y a, dit-on, pour une once d'or; mais on en demande soixante écus romains, c'est-à-dire trois cents livres. Vous prévoyez bien ce que j'ai à répondre.

Je reçois à l'instant votre dernière lettre : je vous en remercie; j'y répondrai au plus tôt. Le fait du roi Nicolas est fortement contesté dans ce pays-ci.

LETTRE VII.

A Rome, le 1^er^. décembre 1755.

Je profite, mon cher comte, d'une occasion qui se présente pour vous écrire quatre mots. Je vous remercie de votre dernière lettre; elle m'a fait autant de plaisir que les précédentes, c'est-à-dire beaucoup. Je ne vous fais pas de complimens ; je m'en acquitterais mal, et vous ne les aimez pas.

Je vous envoie deux notices différentes des antiquités découvertes depuis quelque temps à Rome; les prix y sont marqués, et vous vous amuserez à les parcourir. Vous recevrez aussi une lettre du docteur Gori, qui demande la correspondance de l'Académie. Je vous prie de la remettre au président ou au secrétaire, en les priant l'un ou l'autre de supprimer, en lisant, tout ce que Gori dit en ma faveur : ce sont de ces hyperboles italiennes qui ne signifient rien ici, et qui en France ne signifient que trop. Il avait d'abord exprimé sa demande dans une lettre qui m'était adressée, et dont l'encens faillit à m'étouffer. Je le lui rendis, en le priant de s'adresser en droiture à l'Académie; il l'a fait, et son encensoir me poursuit encore dans sa lettre. Malgré cette persécution, je vous prie de vous intéresser à lui : sa demande est dans les règles ; j'ai tâché de la revêtir de toutes les formalités nécessaires, afin de réparer en quelque façon celle que j'ai

faite pour M. le cardinal Passioneï. L'exemple d'un des plus célèbres antiquaires de l'Italie deviendra, si l'on veut, une règle pour ne pas recevoir aisément les correspondans étrangers. J'engagerai encore, si je puis, le chanoine Mazzochi à faire la même démarche, et j'espère que l'Académie ne me saura pas mauvais gré de lui avoir procuré pour simples correspondans, des hommes capables de décorer les listes les plus distinguées.

J'attends avec impatience des nouvelles sur l'affaire du cardinal Passioneï. Je ne saurais vous dire combien elle me tient à cœur. Plus je le connais, plus j'en suis enchanté, et je ne finirais point, si je vous racontais toutes ses bontés pour moi. Dès que je lui ai appris mon voyage à Naples, il a écrit et a fait écrire tous ses amis, dans tous les endroits par où nous devons passer. Il avait tellement prévenu le pape en ma faveur, que j'en ai reçu les marques les plus flatteuses de bonté papale. Il se rappelle souvent avec plaisir d'avoir connu madame votre mère, et m'a chargé plusieurs fois de vous dire bien des choses pour lui. Je vous parlerai plus au long de son éminence, soit dans mes lettres, soit à Paris; car j'avoue naturellement que j'en suis charmé.

Nous partons après demain pour Naples. Le président, qui vous fait mille complimens, emmène avec nous Guiard, et Fauchet, architecte volontaire et garçon fort doux et très-intelligent.

J'ai vu Giraldi, qui ne m'a pas reconnu, quoique je l'eusse vu plusieurs fois chez M. de Gouvernet. Il est abbé, marié, chimiste et antiquaire : il a une femme infiniment jolie, dont il est infiniment jaloux, et des antiquités dont il ne me paraît pas se trop soucier. A mon retour de Naples, je compte vous envoyer le tout, à l'exception de la femme.

J'ai toujours la peinture antique que j'ai achetée, non vingt sequins, comme je vous l'avais d'abord marqué, mais seize. On a laissé sur le tableau deux bandes de l'ancien mastic ou plâtre qui s'y est attaché; il est très-difficile de l'ôter : on demande pour cela quatre sequins. Peut-être qu'à Paris vous trouverez le moyen de le nettoyer; si vous y trouviez de la difficulté, je le ferais nettoyer ici. Au reste, vous savez ce que je vous ai marqué; le président prendra cette peinture, si vous n'en voulez point.

Il y a ici un antiquaire nommé l'abbé Bracci, qui fait un ouvrage sur les pierres gravées. Je m'intéresse à lui, et je voudrais lui procurer l'ouvrage de M. de Gravel qu'il ne connaît pas : comment pourrions-nous faire?

J'ai acquis quelques bonnes médailles, mais je ne suis pas content. J'agite Rome et l'Italie par mes lettres et mes intrigues. Je supporte avec patience les refus et l'insolence des procédés qu'on

a quelquefois avec moi. Je suis soutenu par mon devoir et une passion peut-être supérieure au devoir. Je n'ai fait qu'entrevoir Rome. Les détails presque imperceptibles des médailles, et les longueurs assommantes que ce commerce entraîne, absorbent tout mon temps. Mon voyage de la Calabre est rompu; il est impossible d'y voyager. Je ne réponds pas de celui de Sicile. J'ai vu ce matin un provincial des jésuites qui y fait sa résidence, et qui l'a parcourue plusieurs fois. Il prétend qu'on peut y voyager avec sûreté et avec succès. D'autres personnes consultées disent la même chose. M. le cardinal Valenti, secrétaire d'État, à qui M. l'ambassadeur en a parlé, approuve ce voyage. Mais l'approuvera-t-on en France? puis-je aller sans un dessinateur intelligent? voudra-t-on me fournir de nouveaux fonds, et oserai-je les demander? Il en faut pourtant, car je suis ruiné. N'importe; je prendrai de nouvelles informations à Naples, et je me consulterai de nouveau à mon retour. J'en aurai le temps, la saison favorable pour voyager en Sicile, tombant le mois de mai ou d'avril.

J'étais avec le P. Boscovitz, célèbre mathématicien, et l'un de ceux qui ont travaillé à la mesure du degré, lorsque je reçus la consultation de M. de La Nauze. Voici la réponse : je vous prie de la lui remettre, et de lui faire mille complimens. J'ajoute que la comparaison des deux cartes de M. de Lisle et de M. d'Anville se trouvera dans l'ouvrage que le P. Boscovitz et le P. Lemaire son compagnon ont composé, et qui paraîtra avant la fin de cette année.

Ayez la bonté d'annoncer cette nouvelle à M. d'Anville; il m'avait demandé, dans son Mémoire, dans quel temps on aurait le résultat des opérations de ces deux jésuites. L'ouvrage fera un volume *in*-4°., et il sera accompagné d'une très-grande carte de tout l'État ecclésiastique.

Adieu, mon très-cher comte.

J'ai reçu les dissertations de votre ouvrage; je vous en remercie. Ayez la bonté de tenir compte de ce que vous aurez dépensé pour moi.

LETTRE VIII.

A Naples, le 10 décembre 1755.

La veille de mon départ de Rome, mon très-cher comte, je reçus une de vos lettres, à laquelle je vais répondre par article; mais je vous en remercie d'abord. Cette attention à écrire tous les jours pour moi quelque chose me flatte infiniment. Soyez persuadé que j'en connais tout le prix, et que vous me faites tort en

me pressant si fort de voir M. le comte de Gazolles. Pouvez-vous croire que, dans les mouvemens de reconnaissance dont vos bontés me pénètrent, j'aie besoin de longues exhortations? Je verrai au plus tôt ce général de l'artillerie : on m'a déjà dit qu'il est à Naples; et à moins qu'il ne parte incessamment pour Caserte où la cour se trouve actuellement, je m'acquitterai au plus tôt de votre commission. S'il part pour s'y rendre, je l'y poursuivrai; car ce motif suffirait pour m'engager à y aller, quand même je n'en aurais pas d'autre.

Je vous fais mon compliment sur l'ouvrage de M. Leroi ; je désire comme vous qu'il paraisse ; mais je souhaiterais que vous laissassiez passer d'abord celui des Anglais. Ne serait-il pas possible que plusieurs personnes eussent mieux vu qu'une seule? Ces Anglais ne sont pas ceux de Palmyre : c'est une autre troupe qui a demeuré long-temps à Athènes, et dont l'ouvrage, dit-on, ne tardera pas à paraître : j'en ai entendu dire beaucoup de bien à des gens indifférens. Si par hasard il valait mieux que celui de M. Leroi, cette nation avantageuse triompherait. Vous connaissez mieux que moi la force de l'objection, et je la soumets à votre avis.

Autre compliment sur la destruction des maisons du Vieux-Louvre. Mais que vous dirai-je sur la démarche de notre honoraire? En vérité cela est bien singulier; je n'y vois d'autre remède que de supprimer ce titre dont vous n'avez pas besoin, ou d'élever à ce rang les deux plus anciens pensionnaires. Ce dernier parti, en faisant disparaître des distinctions qui ne subsistent à présent qu'en apparence, nous donnerait de très-bons sujets.

Je suis flatté de la confidence que vous m'avez faite au sujet des encyclopédistes. Je prends part à vos sentimens, ils sont bien fondés; mais je pense qu'ils auront de la peine à vous faire aucun tort : ce ne sera pas du moins en Italie, où votre découverte est solidement constatée. Elle l'est aussi en France, et nos mémoires détruiront toujours les vains soupçons de l'Encyclopédie, ou plutôt de l'auteur de l'article en question. J'ai grande envie de le lire; mais vraisemblablement ce ne sera qu'en France, où il n'y a pas apparence que je retourne sitôt que vous le pensez, malgré l'empressement que j'ai d'y revoir mes amis, et de retourner à mes affaires. Les menus détails des médailles me prennent un temps considérable. Les mauvais temps, la brièveté des jours, tout prolonge mon séjour dans les villes où je me trouve.

J'ai fait vos complimens au consul, qui y a été bien sensible. J'ai vu aussi M. d'Artenai, qui me paraît galant homme, et

assez instruit des antiquités de ce pays. Mais je n'ai pas vu encore Portici; tout ce qu'on en dit est bien singulier; les fouilles mal conduites, souvent abandonnées et reprises par le même caprice qui les avait fait abandonner. Un mystère impénétrable règne sur toutes ces opérations; des ordres sévères et terribles empêchent toute communication. Baïardi est assez mal en cour: il quittera peut-être ce travail; on m'en a dit bien du mal.

Adieu, mon cher comte, je vous embrasse un million de fois; soyez persuadé que je ne retournerai pas les mains vides, soit pour vous, soit pour le cabinet du roi.

LETTRE IX.

Du 11 décembre 1755.

Je viens de chez le prélat Baïardi; je lui ai remis la lettre de notre ami Bougainville : il en a été satisfait. Il est convenu qu'il n'écrirait plus pour cette place, et que ses amis de Paris veilleraient à ses intérêts. Il était dans son lit, accompagné d'un catarrhe violent, avec une grosse veste bleue, et un grand bonnet noir; son lit, sa chambre pleins de tas de livres; un abbé vieux, long, crasseux, affublé d'une lourde perruque, et sans manchettes, lui tenait lieu de secrétaire. Il lui dictait une lettre en réponse à un moine qui avait osé traiter d'hérésie le système de Copernic : cette lettre a duré très-long-temps. J'ai vu passer en revue l'affaire de Josué, des antipodes, de Galilée, etc.

A la fin, nous sommes entrés en matière. J'ai débuté par des complimens de votre part; aussitôt grandes exclamations : « Mon bon ami monseigneur le comte. *Ah! che bravo homo! che l'amo bene! loui es moun millour amico; andaro in Francia pour le voir.* » Nous avons parlé ensuite érudition; il a voulu savoir qui j'étais, et aussitôt nouvelles exclamations. Il m'attendait avec impatience; il avait écrit à Rome pour savoir le jour de mon départ, et venir me rendre ses devoirs. De là une assez longue conversation, où je vous proteste que j'ai été bien trompé; je n'ai trouvé que des choses fort sensées et malheureusement trop vraies dans ses réflexions. Il devrait se contenter de parler et de ne pas écrire. Sans son Prodrome, il serait plus estimé; car il sait et sait beaucoup; c'est à la manière du pauvre abbé Fenel. Je vous écrirai une autre fois des détails plus circonstanciés; il faut que je compare ses raisons avec celles des autres, et j'enverrai ensuite une relation, qui aura du moins le mérite de la vérité. M. Baïardi m'a chargé de vous faire mille millions de complimens. Soyez persuadé qu'il n'est pas sans mérite, et surtout qu'il n'est pas charlatan à l'égard de l'antique.

LETTRE X.

A Naples, le 20 décembre 1755.

J'ai vu M. de Gazolles, mon cher comte, et je me suis acquitté de votre commission. J'ai trouvé un homme très-instruit, grand amateur des arts qu'il connaît et qu'il mérite de protéger, plein de zèle pour leurs progrès, d'un goût éclairé, d'un caractère aimable, universellement estimé à Naples et à la cour où il est attaché par plusieurs charges considérables. Je lui ai exposé ma mission. On lui avait déjà parlé de notre arrivée. Il avait témoigné quelque empressement à nous connaître; il m'a dit les choses du monde les plus flatteuses et les plus justes à votre égard. Rien n'égale l'estime qu'il a pour vous; elle est fondée sur ce qu'il a ouï dire à tous les artistes français qu'il a accueillis chez lui. Il désirait depuis long-temps d'avoir une correspondance avec vous. Il vous prie de regarder le petit monument qu'il vous a envoyé, comme une faible preuve de ses sentimens: les vôtres dont je lui ai fait part, n'ont servi qu'à lui inspirer le désir de vous être utile dans vos recherches, et vous pouvez compter que, s'il trouve quelque chose de plus beau que la tête, il ne le manquera pas. Nous avons dîné aujourd'hui ensemble; le consul Taitbout faisait le quatrième.

Nous étions dans son *Casino* situé à une des extrémités de Naples, et un peu avant dans la mer; lieu admirable, décoré avec goût, et qui tire de nouvelles grâces de sa petitesse. De la salle à manger nous voyions devant nous la mer et l'île de Caprée qui termine la vue à dix lieues de distance; à notre droite, la montagne de Pausilippe, et les riches maisons dont elle est couverte; à notre gauche, le Vésuve, Herculanum, Pompéia et toute cette côte qui va rejoindre l'île de Caprée. Je n'ai jamais vu un plus beau spectacle. Nous vous avons bien regretté, mon cher comte: nous avons parlé de vous; et quand nous nous écartions un peu de notre sujet, nous y revenions en nous plaignant de nos digressions; je vous dis la pure vérité. Nous étions là comme aux dîners de l'orangerie; beaucoup de vin et les coudes sur la table. Nous avons bu à votre santé, et je me suis chargé de vous écrire que vous devez, ma lettre reçue, venir à Naples: le comte de Gazolles vous en prie instamment. Il vous offre sa maison et tout ce qui dépend de lui: vous auriez de quoi vous amuser. Portici vous offrirait des matinées charmantes. Il n'est pas temps de vous en parler encore; je n'y ai passé que six à sept heures; je veux y retourner plusieurs fois avant de vous rien marquer à ce sujet. Comme il est défendu de rien écrire

sur les lieux, on veut tout retenir ; et comme il s'offre dans une première visite mille choses à retenir, on revient chez soi la mémoire fatiguée et chancelante sur les détails : il faut des vérifications. Il y a quatre milles de Naples à Portici : le garde des antiques n'est pas toujours chez lui. Tout cela fait des embarras. Je vous en entretiendrai une autre fois, et je viens à quelque chose de plus pressé.

J'ai remis à M. le comte de Gazolles la lettre de M. Leroi. Je vous en remercie en mon particulier : mais nous avons été également surpris d'une anecdote qu'elle contenait ; c'est que M. Cochin ou M. Soufflot va donner le plan du temple de Pœstum. Il faut que vous soyez instruit de la part que M. le comte de Gazolles prend à cette nouvelle, et que vous jugiez vous-même.

Il est le premier qui ait eu une connaissance exacte de ces ruines. Son premier soin fut de se porter sur les lieux ; il y mena des architectes qui en levèrent le plan sous sa conduite. Déterminé à les faire graver, il y est retourné plusieurs fois, et compte au printemps s'y rendre de nouveau, pour prendre quelques détails qui lui manquent encore. Il a non-seulement le plan de ces temples, mais le développement de toutes les parties dessinées avec bien de l'exactitude et de la sagacité. Le tout doit être vérifié de nouveau ce printemps, après quoi il les fera graver tout de suite, et les accompagnera d'une explication qui contiendra tout à la fois des remarques sur l'architecture et des éclaircissemens de littérature : voilà le projet de M. le comte de Gazolles. Tout Naples, tous les étrangers en étaient instruits, et tout le monde savait qu'il était fort capable d'exécuter cette entreprise.

Cependant M. Soufflot vient à Naples ; il apprend de M. de Gazolles qu'il y a des ruines d'architecture à Pœstum ; il voit les plans que ce dernier en a fait lever. Il témoigne quelque envie de voir ces monumens ; M. de Gazolles lui facilite ce voyage, et lui donne ses architectes pour l'accompagner. M. Cochin lui promet, de son côté, de graver ou de faire graver, à Paris, sous ses yeux, le plan du temple. M. de Gazolles le lui confie, et c'est après toutes ces peines, tous ces voyages, toutes ces dépenses, qu'on lui écrit de Paris, plusieurs années après, qu'on va graver le plan du temple, et qu'on se flatte de s'être rencontré avec les architectes de M. de Gazolles. Que pensez-vous de ce procédé ? Je vous prie, mon cher comte, de n'en faire aucun bruit : mais vous pouvez rendre service à un galant homme, et j'ose vous dire que vous le devez. Tâchez d'empêcher qu'on ne fasse paraître à Paris le plan de Pœstum, tel qu'on l'a dans

cette ville ; c'est l'intérêt de ceux qui l'ont entre leurs mains. Quand ils auront donné ce plan, en seront-ils bien avancés ? ils n'ont pas les développemens et les détails. Du reste, je dois vous observer que M. de Gazolles ne leur sait pas mauvais gré de leur projet ; il est persuadé qu'il y a du malentendu dans cette affaire, et qu'on a cru apparemment qu'il avait abandonné le dessein de publier les antiquités de cette ville. Vous n'en serez pas quitte pour cette première démarche.

M. de Gazolles veut faire graver ses plans à Paris, par tout ce qu'il a de plus habile. Je lui ai offert mes services pour certaines démarches, et je lui ai fait espérer que vous voudriez bien vous donner quelques soins pour l'exécution ; il vous en prie très-fort. Vous cherchiez une occasion pour lui témoigner votre reconnaissance ; la voilà trouvée. De retour à Paris, je me joindrai à vous, non pour juger du travail des artistes, mais pour les presser, pour entretenir la correspondance de M. de Gazolles, en un mot, pour témoigner mon zèle pour ces malheureux débris d'antiquités, et mes sentimens pour un homme dont j'ai reçu tant de marques de bonté. Sa confiance à mon égard a passé mon espérance. Sur le désir que je lui ai témoigné d'aller à Pœstum, il m'a remis tous ses plans, je les ai dans son portefeuille ; et si nous faisons ce voyage, nous les emporterons avec nous. Nous pourrions les faire copier par l'architecte que nous avons, mais nous ne le ferons pas. Le diable est bien fin. Entre nos mains, ils pourraient s'égarer et paraître un jour à notre insu avant ceux du possesseur. Dans ce portefeuille se trouve l'arc de Bénevent, qui est très-conservé ; il est en l'honneur de Trajan. M. de Gazolles compte le donner aussi.

Il voudrait publier toutes les antiquités de la grande Grèce. Malheureusement il a des devoirs à remplir ; mais il n'abandonne pas ce projet. Il prétend que Brindes et toutes les villes de ce côté-là offrent des monumens sans nombre : je voudrais y aller. Le président trouve ce voyage pénible et long. Je n'ai ni assez de monde avec moi, ni assez de secours pour subvenir aux dépenses. Rien ne m'encourage dans mes recherches ; je ne vois pas qu'on se soucie fort que je les continue : il est vrai que jusqu'à présent mes succès n'ont eu rapport qu'à des médailles. Mais puis-je, moi tout seul, et en passant, faire des découvertes dans des lieux qui, depuis deux siècles, produisent, de génération en génération, des antiquaires ou des gens de lettres, dont toute l'étude est d'observer les monumens qu'ils ont sous leurs yeux ? Il faudrait pénétrer dans des pays peu fréquentés, et qui l'étaient beaucoup autrefois. J'abandonnerai ce pays avec les regrets de Pyrrhus, quand il fut contraint d'abandonner la Sicile.

Adieu, mon cher comte. Je vous recommande l'affaire de M. de Gazolles, et vous prie bien fort de la traiter le plus doucement qu'il sera possible. Qu'il ne soit pas question des sujets de plainte qu'il peut avoir, mais seulement de la reconnaissance qu'on lui doit, et des torts qu'on se ferait à soi-même. J'ai vu les premières épreuves des ruines d'Athènes par les Anglais. Elles m'ont paru très-bien exécutées, et m'ont confirmé dans mon sentiment dont je vous ai fait part.

La tête que M. de Gazolles vous envoie a été trouvée, il y a cinq à six ans, auprès de Gaëte. J'oubliais de vous marquer que M. de Gazolles n'a pas votre recueil d'antiquités, et que je ne doute pas qu'il ne fût très-aise de l'avoir.

LETTRE XI.

A Naples, le 1^er^. janvier 1756.

Je vais répondre, mon cher comte, aux différens articles de votre lettre. Vous êtes donc bien inquiet sur cette peinture que j'ai achetée? Vous demandez le secret; vous prenez des arrangemens pour qu'on ignore que j'ai fait une pareille acquisition, je vous en remercie de tout mon cœur : mais, à vous dire vrai, je ne vois pas que j'eusse risqué ma réputation, si j'en avais une d'établie.

En supposant que le tableau soit jugé moderne à Paris, on dira simplement que j'ai acheté, de mon argent, et pour la somme de cent soixante francs, une peinture que tous les artistes et antiquaires de Rome, à la tête desquels il faut mettre le P. Contucci, ont jugée antique, et qui depuis a été jugée moderne en France. Je ne vois pas le tort que pourrait me faire ce partage d'opinions. Soyez persuadé, mon cher comte, que je ne mettrai rien au cabinet du roi, dont je puisse rougir. J'apporterai aussi beaucoup de soin dans les commissions particulières dont je suis chargé; mais si je suis trompé, je serai le premier à le dire : la faute sera toute pour moi.

Vous pouvez vous rappeler qu'en vous annonçant cette peinture, je vous marquai en même temps qu'à votre refus, le président la prendrait, et moi au sien : ainsi n'en soyez pas plus inquiet que je le suis des propos que vous craignez pour moi de la part du Bœuf Apis [1]. Je prends à témoin l'amitié qui vous inspire ces craintes, que ces propos sont la chose du monde la plus indifférente pour moi. Tous les bœufs de Bourgogne ne sauraient agiter le moindre cheveu de ma tête, et de ce cheveu à

(1) Allusion à l'académicien Lebœuf, natif d'Auxerre.

mon âme, il y a cent mille lieues. Non, mon cher comte, il n'est plus temps pour moi de trembler, et il ne sera pas dit qu'en sacrifiant aux intérêts du cabinet mon temps, mes peines, ma santé, et toute l'aisance de ma vie, je doive encore me remplir de craintes imaginaires. Pardonnez, mon cher comte, ces vivacités à un Provençal, frappé du soleil d'Italie, et qui n'attend d'autre récompense de ses travaux que le plaisir de remplir son devoir, et de se contenter soi-même.

C'est par ce principe que j'ai souvent pensé de ne rien envoyer à l'Académie, et même de ne rien écrire de ce que j'aivu. Il faut bien du temps pour juger sainement d'une chose, et je vous avoue que plus je vois, plus je deviens difficile. Les erreurs de ceux qui m'ont précédé, me font trembler. Je ne pourrai néanmoins me dispenser d'envoyer au ministre quelques détails sur Herculanum; je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible. Ce n'est pas que le sujet ne soit abondant : mais quand on aime l'exactitude, on ne trouve presque rien à dire. Tout ce que je puis vous assurer en général, c'est que j'ai été quatre ou cinq fois à Portici, que j'y ai toujours passé plusieurs heures de suite, et que j'aurais besoin d'y retourner plusieurs fois encore pour vérifier ce que j'ai vu. Ce que je puis ajouter encore, c'est que cette collection a passé mon espérance, et que je l'ai témoigné au roi, qui m'a fait l'honneur de m'en demander mon sentiment.

Je suis bien aise que vous vous soyez amusé de l'expression dont je me suis servi pour dire que nous irions à Pompéia. Le mot *transporter* vous a paru bien fort, attendu que cette ville n'était séparée que par un ruisseau d'Herculanum. La remarque géographique est assez bonne; mais je voudrais bien savoir combien il faut de milles d'Italie pour autoriser l'expression de *transporter*. Il y en a vingt d'ici à Pompéia : trouvez-vous que ce soit comme d'aller des Tuileries à la rue Richelieu? Je n'ose pas vous dire que nous nous transportons demain à Pœstum; vous trouveriez encore que c'est d'aller chez vous à Saint-Merri. Nous portons les plans que M. le comte de Gazolles nous a prêtés; nous les vérifierons, et je vous en rendrai compte ensuite.

Voudriez-vous bien me marquer les difficultés que vous aviez sur le plan du temple de Sérapis découvert à Pouzzole? N'est-ce pas l'accord des trois grandes colonnes avec celles qui étaient à côté? Nous avons trouvé, je pense, la solution de cette difficulté. J'ai un plan très-détaillé de ce temple. Il m'en a coûté de l'argent; nous y sommes retournés plusieurs fois pour vérifier les mesures, sans que les argus s'en soient doutés; car les défenses sont terribles. Ce sera, je crois, le meilleur qu'il soit possible

d'avoir. C'est le monument le plus singulier que j'aie trouvé sur ma route : vous en jugerez bientôt; vous le verrez avant mon retour. J'aurais honte de finir sans vous dire un mot des manuscrits. Vous vous y intéressez vivement, et vous avez raison; mais je vous demande la permission de vous en parler plus au long dans huit jours. Il est tard : nous partons demain matin de bonne heure, et il faudrait s'engager dans un trop long détail. J'ai bien peur que je n'aie trop de choses à vous écrire sur toutes ces antiquités.

A propos, je vais vous compter une petite histoire qui vous amusera peut-être. Un de nos académiciens de Rome a fait une cantate en vers français, dédiée à madame l'ambassadrice : elle a été mise en musique italienne, et exécutée dans le palais de M. l'ambassadeur. Ce petit fou de Guiard, frappé des éloges qu'on a donnés au travail de son confrère, a voulu faire des vers. Il avait entrepris d'écrire son voyage, et de vous l'adresser. Je vous envoie cette épître ; il l'avait déchirée après l'avoir faite, disant qu'il avait tort de se mêler de poésie, et qu'il promettait bien de ne pas vous envoyer son ouvrage. J'ai ramassé les morceaux, sans qu'il s'en aperçût, et je n'ai changé à son ouvrage que l'orthographe : je souhaite que ses folies vous amusent un moment. Adieu, mon cher comte : mon compagnon vous fait mille complimens. Rien n'égale les sentimens en tout genre qui m'attachent à vous.

ESQUISSE D'UN VOYAGE DE ROME A NAPLES,

Fait par le sieur G....., sculpteur, pensionnaire de l'Académie de peinture de France qui est à Rome, adressée à monsieur le comte de Caylus, académicien honoraire de l'Académie de peinture de France qui est à Paris (1).

L'adresse est en vers.

Monseigneur de Caylus, de Lévi, de Tubière,
Permettez que, dans cet écrit,
Le ciseau de mon esprit
Dégrossisse, dans sa manière,
De mon voyage le récit.
Pardonnez-moi, parce que j'ai la fantaisie
De faire ce récit en vers ;
Car on m'a dit que vous aimez la poésie,
Et qu'on ne vous prend jamais sans vers.
Vous excuserez donc ma veine :
Car de tous les talens vous êtes le Mécène.

(1) C'est une plaisanterie de Barthelemy, faite sous le nom de Guiard. (*Voyez la lettre* XV.)

Je ne connais pas bien la rondeur du beau style,
Les contours des phrases, et leurs proportions.
Mais de mes sentimens la bouillonnante argile
Vaut mieux que le marbre inutile
Des brillantes expressions.
L'âme d'un écrivain est comme une statue;
Elle n'est belle que par la simplicité.
Les perles, les rubis que l'on lui substitue
Sont un ornement emprunté
Qui démasque la pauvreté
De l'artiste qui s'évertue,
Et dont je fais peu de cas, moi.
Le génie suit une autre loi.
Tout seul, tout nu, dans son essor extrême,
Il monte aux cieux, il descend aux enfers,
Et n'a besoin que de lui-même
Pour reproduire l'univers.
C'est par ce doux, beau, grand, bon don,
Que les héros de la sculpture,
Michel-Ange, Puget, le Bernin, Girardon,
Et mon très-cher maître, monsieur Bouchardon,
Ont ensublimé l'art et vaincu la nature.
Bel Apollon du Belvédère,
Père du jour, des talens, des vertus,
Dieu échappé du ciel, dieu descendu en terre,
Beauté sans nom, parce que tu es sans paire,
Je tombe à tes genoux. A mes sens éperdus
Fais luire ta lumière :
O dieu fait marbre, exauce ma prière!
Regarde-moi, je ferai le portrait de Caylus.

LETTRE XII.

De Rome, le 28 janvier 1756.

Je commence, mon cher comte, par vous faire un million d'excuses. Il y a un siècle que je ne vous ai écrit : ma dernière lettre était pleine de vivacités. Je ne vous ai encore rien mandé de Portici, et il m'est impossible de vous en rien mander aujourd'hui. Depuis huit jours que je suis arrivé à Rome, je n'ai pas eu le temps de me reconnaître [1]. De votre côté, vous m'accablez de politesses, d'attentions et de bontés : peu s'en faut que je ne me regarde comme le plus ingrat de tous les hommes; cependant mes intentions me rassurent. La fin de mon séjour à Naples a été fort agitée; le président voulait revenir à Rome; je n'avais encore rien vu. Les minces détails des médailles avaient absorbé une partie de mon temps, comme ils l'absorbent presque toujours. Il a fallu parcourir les environs de cette ville; tout cela

(1) Depuis le 14 janvier jusqu'au 20, il avait fait un voyage à Tusculum et à Palestrine.

s'est fait en courant : heureusement j'ai vu Portici avec assez d'attention.

Ce village est situé à quatre milles de Naples : j'y ai été cinq fois, et j'ai presque toujours fait des séances de trois à quatre heures dans le cabinet. Vous saurez, par l'ordinaire prochain, tout ce que j'y ai remarqué : ce sera un mémoire très-long, très-ennuyeux, et dans lequel je ne vous cacherai rien ; je vous en donne ma parole. Je l'adresserai à Tercier; il aura pour objet les monumens. J'en adresserai un autre à M. Bignon, sur les manuscrits : j'ai déjà traité cet article dans une lettre écrite à M. le comte d'Argenson; je lui rends compte aujourd'hui des peintures examinées sous un point de vue historique. Je continuerai à l'entretenir des différentes classes d'antiquité, renfermées dans les cabinets de Portici; mais je le fais sommairement: je réserve les longueurs et les minuties pour ceux qui aiment ces matières. Je vous réitère mes excuses ; soyez persuadé que j'aurais plutôt satisfait votre curiosité, si je l'avais pu. Tout ce que je dois vous dire à présent, c'est que vous avez absolument perdu votre gageure à l'égard des manuscrits ; je les ai vus, je les ai lus, j'en ai retenu quelque chose. Le caractère en est lisible et beau; je les ai vu dérouler : qu'il ne vous reste à cet égard aucun scrupule, et consentez à me donner douze sous.

Vous trouverez ici jointe une consultation de M. de Gazolles : elle est adressée à M. de Vallière, qui aura la bonté de faire sa réponse en forme de lettre, adressée à un anonyme, sans qu'il soit fait mention de M. de Gazolles. Ce dernier se flatte que vous voudrez bien lui ménager cette réponse. Il m'a chargé de vous faire mille complimens; j'ai eu bien du regret à le quitter. C'est lui en partie qui m'a attiré les bontés de Sa Majesté sicilienne. Elle a désiré de me connaître plus particulièrement, m'a fait présent du Muséum de Parme, et de tout ce qui doit se publier sur les antiquités d'Herculanum. Je ne tarderai pas à éprouver les effets de cette générosité. Le catalogue général, ou l'inventaire de toutes ces antiquités, est imprimé en un gros volume *in-folio;* on relie les exemplaires pour en faire des présens. Il est de M. Baïardi, qui a fait précéder cet inventaire d'une assez longue épître dédicatoire. Trois autres volumes de son Prodrome sont également imprimés : il en reste deux autres à faire, pour remplir son projet; mais je doute qu'il les compose à Naples. Il a grande envie de quitter cette ville, et il me paraît qu'on ne sera pas trop difficile sur le congé qu'il demande. Au fond c'est un galant homme, qui jouit d'une érudition immense, mais qui ne sait pas s'en faire honneur.

Voici l'histoire de notre entrevue avec le pape. Nous étions quatre Français : j'entrai le premier. Le pape, trop prévenu sur mon compte, s'écria en me voyant : *E questo, e questo.* Nous fîmes les cérémonies accoutumées; nous fûmes tous embrassés l'un après l'autre. Le pape m'interrogea sur plusieurs articles, sur le Capitole, sur le Vatican, l'Institut de Bologne, etc. Il demanda ensuite à M. le président comment il avait quitté la compagnie pour venir à Rome, et lui demanda quelques autres éclaircissemens de cette nature. Il parla ensuite de nouveau à M. l'ambassadeur, nous embrassa une seconde fois; et quand ce fut à M. de Cotte, il lui dit en le voyant approcher : *Quoique parlementaire, io l'amo bene.* Quand nous fûmes sortis, il dit à M. l'ambassadeur qu'il ne doutait point que, dans une compagnie comme celle du parlement, il n'y eût beaucoup de gens sages et éclairés. Voilà, mon cher comte, l'éclaircissement que vous demandez; mais je vous prie instamment de le garder pour vous, et de ne le communiquer à personne, du moins de ne me citer en aucune façon. J'ai de très-bonnes raisons pour vous demander le secret.

J'ai vu ce Dubuisson qui vous a écrit, et j'en ai parlé aujourd'hui même à M. l'ambassadeur, à qui il doit présenter demain une copie de la fontaine Navone, qu'il a faite. M. l'ambassadeur m'a dit qu'il lui rendrait service, et que M. le marquis de L'Hôpital le lui avait déjà recommandé : ainsi je compte que, dans deux ou trois jours, les affaires seront rangées, et qu'il ne vous importunera plus. Du reste, c'est un garçon honnête, qui a du zèle et qui travaille beaucoup. Vous voyez, par la réponse de M. de Stainville, la noblesse de ses procédés; ils sont admirables en tout, et je vous en parle sans prévention.

J'ai reçu les lettres adressées au cardinal Passioneï, qui vient de m'envoyer les réponses. Je les adresse à M. le comte d'Argenson. Dites-moi, je vous prie, pourquoi on n'a pas envoyé à son éminence un parchemin avec le grand sceau de cire jaune ou blanche. Il n'a reçu que la lettre de M. d'Argenson, et celle de M. Le Beau : je prie ce dernier d'éclaircir ce point. J'enverrai incessamment à Gori les lettres-patentes, et je vous parlerai de Mazzochi par le courrier suivant.

Voilà, mon cher comte, ce que j'avais de plus pressé à vous marquer. Je commencerai demain l'énorme lettre que vous recevrez huit jours après celle-ci, et je m'acquitterai en même temps de vos commissions.

J'ai trouvé les gravures de médailles que vous m'avez envoyées, traitées avec intelligence et finesse. Je vous en remercie : mais quels remercîmens puis-je vous exprimer pour votre conversa-

tion avec M. le cardinal ! J'en ai été véritablement touché, et je vous vois sans cesse attentif à me poursuivre par de nouvelles bontés. J'avais déjà congé, ou plutôt on m'avait inspiré l'idée de ne pas quitter ce pays-ci sans quelque bonne lettre. C'était mon cardinal (car pourquoi ne lui donnerais-je pas ce nom ?) qui me l'avait suggérée, et qui de plus m'avait offert la lettre. J'en profiterai avec plus d'ardeur, puisque vous pensez de même. Au bout du compte, je pense la chose très-juste; mais je vous proteste que si l'on ne me donne rien, je n'en serai pas moins content, je n'en serai qu'un peu plus mal à mon aise ; car l'air de l'Italie est destructif de sa nature, et dévore les métaux. Mais c'est trop vous occuper de ces misères. J'aime mieux me vanter, auprès de vous, d'avoir été appelé en duel, à Capoue, pour avoir entrepris de copier une inscription; et auprès de moi, de l'avoir refusé. Cet homme, qui était un lieutenant de grenadiers, m'aurait tué certainement, et j'aurais essuyé le ridicule d'être mort comme un fou. Je vous raconterai une autrefois cette histoire qui est assez singulière, et qui n'est pas tout-à-fait terminée. Adieu, mon cher comte ; mes complimens à *tutti quanti*. Convenez que vous auriez bien ri, si vous aviez appris que j'étais mort l'épée à la main.

M. de Cotte me charge de vous faire mille remercîmens; il est extrêmement sensible à votre souvenir, et regarde le projet dont je lui ai fait part, comme une marque de vos bontés : mais il ne peut s'allier avec ses vues, et il a de très-fortes raisons d'en rester où il se trouve, sans néanmoins renoncer aux espérances que vous avez prévues.

LETTRE XIII.

A Rome, ce 2 février 1756.

Je vous ai promis, mon cher comte, un détail des antiquités découvertes dans la ville d'Herculanum ou aux environs. Je remplis ma promesse ; mais attendez-vous de trouver dans mon récit un désordre effroyable. Je n'ai pas le temps de penser au style, et je laisserai couler de ma plume tout ce qui s'y présentera. Les Muses sévères à qui nous sacrifions n'exigent de nous que l'exactitude. J'entends leur voix, et je tâcherai de les satisfaire; mais je ne réponds que de ma bonne volonté. Daignez vous rappeler que Portici, où ces antiquités sont conservées, est à quatre milles de Naples; que, dans ce sanctuaire respectable, il n'est permis que de rassasier sa vue, et qu'on revient à Naples, les tablettes vides et la mémoire pleine. Mais quel fonds peut-

on faire sur une mémoire accablée sous le poids d'une foule de petites observations, épuisée par ses efforts, et qui souvent, pour courir après une légère réminiscence, en laisse échapper d'essentielles?

J'ai été plusieurs fois à Portici pour vérifier ce que j'avais vu, pour examiner ce que je n'avais pas vu. J'y retournerais encore si je le pouvais. Vous me demandez l'impression que j'ai éprouvée la première fois? une admiration profonde et un regret très-vif que vous ne l'ayez pas partagée. Soyez persuadé que je me suis défendu, autant que j'ai pu, de l'enthousiasme. Je sais qu'il y a, dans les cabinets de Portici, bien des morceaux médiocres aux yeux d'un artiste; mais je pense qu'aux yeux d'un homme de lettres ils doivent être précieux. Vous en jugerez vous-même; et si vous le trouvez à propos, vous en ferez part à l'Académie: mais, dans ce cas, j'aurais besoin de toute son indulgence, et je la supplierais de ne regarder cette espèce de relation, que comme une faible marque de mon zèle, de ma reconnaissance et de mon respect. Je vous prie aussi de n'en laisser prendre aucune copie; la chose n'en vaut pas la peine: mais quand elle serait plus intéressante, je serais au désespoir de prévenir les ouvrages qu'on va publier incessamment à Naples, par les ordres d'un prince qui m'a comblé de ses bontés, et qui, pour l'honneur des lettres, daigne ambitionner la gloire d'être le premier à faire part à l'Europe des trésors d'antiquités qu'il possède à si juste titre.

Huit cents manuscrits; environ huit cents morceaux de peinture; plus de trois cent cinquante statues, têtes ou bustes; près de mille vases de différentes formes; quarante grands candélabres; plus de six cent autres morceaux antiques: voilà le cabinet de Portici. Je vous ai prévenu que je rendrais compte des manuscrits à M. Bignon. Je ne vous dirai rien des tableaux considérés relativement à l'art: je les ai examinés par rapport à la littérature; et sous ce point de vue, j'y ai trouvé des choses intéressantes. Le détail épuiserait ma patience et la vôtre: je me borne à l'essentiel. Deux tableaux égyptiens, représentant l'un et l'autre un sacrifice; plusieurs prêtres, plusieurs assistans; l'autel devant le temple, deux sphinx sur leurs bases; sur la porte du temple, trois figures avec des sistres ou d'autres attributs; auprès de l'autel, une autre figure qui semble faire un discours à ce peuple assemblé, et dont la voix paraît être soutenue par une flûte que joue une autre personne placée auprès de lui. Là, plusieurs des assistans tenant un sistre, et le montrant avec affectation; des Ibis dans le tableau, et de longues robes pour ces figures, dont quelques unes sont à demi-nues:

telles sont les principales circonstances qui m'ont frappé dans ces compositions. Elles sont gravées dans le recueil de MM. Cochin et Bellicard, mais en petit, et peut-être avec peu d'exactitude. Je n'en suis pas étonné; ils ont éprouvé les mêmes difficultés que nous, de la part des personnes à qui ce dépôt est confié. Quoi qu'il en soit, ces morceaux sont fort estimables, non-seulement parce qu'ils nous donnent les détails de quelques usages religieux des Egyptiens, mais encore parce qu'ils établissent la communication de culte entre cette nation et les habitans de la grande Grèce. On a trouvé d'autres sujets égyptiens à Pompéia, des Isis, des Osiris, etc.

Neuf tableaux représentant Apollon, et huit des Muses. Elles sont toutes caractérisées par leurs attributs, et encore plus par ces inscriptions. Ces tableaux ont été trouvés, il n'y a pas longtemps, à Pompéia.

ΘΑΛΕΙΑ ΚΩΜΩΔΙΑΝ
ΤΕΡΨΙΚΟΡΗ ΛΥΡΑΝ
ΜΕΛΠΟΜΕΝΗ ΤΡΑΓΩΔΙΑΝ
ΠΟΛΥΜΝΙΑ ΜΥΘΟΥϹ
ΚΛΕΙΩ ⊦ı (1)
ΙϹΤΟΡΙΑΝ
.....
.....
.....
ΕΡΑΤΩ ΨΑΛΤΡΙΑΝ
ΚΑΛΛΙΟΠΗ ΠΟΙΗΜΑ.

On n'a point trouvé le tableau qui représentait Euterpe, et l'inscription de celui d'Uranie est totalement effacée : celle de Clio n'est pas au bas du tableau, mais sur un petit rouleau que cette Muse tient à la main. A ce rouleau est attaché une petite ficelle, et à cette ficelle une étiquette qui contenait le nom d'un auteur ou le titre d'un livre. J'ai recueilli les débris des lettres qu'on y voit; cette étiquette et cette ficelle se trouvent aussi avec plusieurs rouleaux placés auprès de Clio, et sur des rouleaux représentés dans un autre grand tableau, où l'on voit un bureau, des manuscrits ouverts ou à demi-fermés, couverts de chiffres et d'écriture.

On a découvert quatre ou cinq petits dessins sur marbre, qui, au sentiment de plusieurs artistes, sont faits avec plus de soin que la plupart des peintures d'Herculanum. Dans l'un, on voit cinq figures de femmes : deux jouent aux osselets. Toutes

(1) Après le nom de Clio, on voit ces deux espèces de lettres : ⊦ ı. Les trois lignes en points désignent trois lignes d'écriture, dont il ne reste que des traces. (*Note de Barthelemy.*)

sont désignées par leurs noms, placés à travers champ. Le sujet regarde peut-être Latone et Niobé. Voici les noms :

ΛΗΤΩ
ΝΙΟΒΗ
ΦΟΙΒΗ
ΙΛΕΑΙΡΑ
ΑΓΛΑΙΑ

Au coin du tableau, l'auteur a mis son nom ; c'était un Alexandre d'Athènes :

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ.
ΑΘΗΝΑΙΟΣ
ΕΓΡΑΦΕΝ.

Je vous ai annoncé plus de trois cent cinquante statues, bustes ou têtes. Vous concevez aisément que la plupart ne sont que de petits monumens. Mais imaginez vingt grandes statues de bronze, dont quelques unes sont plus fortes que nature, et parmi lesquelles il s'en trouve assurément de très-belles. Je mets dans ce nombre deux figures de jeunes esclaves, trouvées sur le bord d'une fontaine, et prêtes à s'élancer dans l'eau ; car cette intention est marquée par l'attitude. Imaginez plus de vingt statues de marbre, quelques unes demi-colossales, les autres de grandeur naturelle. Je ne dirai rien des deux figures équestres de Nonius ; il suffira de remarquer que la mieux conservée paraît le disputer au Marc-Aurèle du Capitole : j'ajouterai, mais tout bas, que Guiard lui donne la préférence.

Plusieurs bustes de marbre et de bronze. Parmi ces derniers, trois d'Épicure, l'un avec son nom ; un Zénon avec son nom ; un Démosthène avec son nom ; un Hermarchus, philosophe épicurien, avec son nom ; un autre avec le nom de l'ouvrier :

ΑΠΟΛΛΩΝΙΟC
ΑΡΧΙΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟC
ΕΠΟΗCΕ (*sic*).

Une figure d'environ huit à neuf pouces, accroupie, nez aplati, peau de lion, dont la tête paraît s'enfoncer dans l'estomac : goût chinois ou égyptien. La même, plus petite, avec une longue barbe, ressemblante à un masque.

Des couloirs ou passoires admirables, pour le contour, la forme et la disposition singulière des trous ; ils sont de bronze.

Du blé, de l'orge calcinés ; des couleurs pour la peinture ; des filets noirs et flexibles ; un pain avec une inscription qu'on voit à peine ; des morceaux de flûte en os ; dans chaque morceau, une âme de bois de la même grandeur que le fragment : des osselets,

des dés, des instrumens de chirurgie ; quantité de vases de bronze de différente forme, de différente grandeur; quelques uns avec des incrustations en argent du meilleur goût, et la plupart travaillés avec un soin extrême : des cratères, des patères, toutes sortes d'instrumens de sacrifice ou de cuisine ; car il n'y a plus moyen d'établir ces différences arbitraires, ou plutôt il faut faire un système nouveau, et rejeter dans la classe des choses nécessaires à l'usage de la vie civile, presque tous ces instrumens que le torrent des antiquaires consacrait au culte des dieux. J'en ai des preuves sans réplique, et j'ai vu avec plaisir justifier mes soupçons sur la destination de ces monumens.

Plusieurs trépieds de bronze fort petits ; six à sept fort grands, et d'autant plus estimables qu'ils sont très-rares. Le dernier trouvé est d'un fort beau travail ; trois Satyres tiennent lieu des trois pieds : d'une main ils soutiennent le plat ou couvercle ; ils tiennent l'autre élevée. Il ne me convient pas de les décrire en entier : l'ouvrier leur a donné une grande force et une expression terrible. Ne sont-ce pas là des termes de l'art?

Restes d'un char de bronze avec les chevaux. Ils peuvent expliquer plusieurs de ces pièces découvertes, il y a quelques années, en Bourbonnais, et présentées à l'Académie. De plus, ils confirment le sentiment de M. Lévêque, et ruinent le mien de fond en comble ; car le char d'Herculanum n'avait jamais servi à la guerre, à moins qu'on ne voulût supposer que les anciens combattaient quelquefois sur des chevaux de bronze.

Instrumens de fer. Un gril, un trépied, instrument pour souder, hache, marteau, etc. ; le tout en petit nombre, rongé par la rouille, à moitié détruit par la lave.

Bijoux en or. Une chaîne avec une petite bossette, plusieurs boucles d'oreille, plusieurs bracelets, une *bulla*, quelques anneaux, deux ou trois petites figures.

Plusieurs petits morceaux en argent. De petites figures, une patère ou plutôt une écuelle, une vingtaine de cuillers, quatre *simpulum*, un petit cadran en forme de jambon, dont la queue sert de style ; au bas des divisions sont tracés les noms des mois dans cet ordre :

IV. MA. AP. MA. FE. IAN.
IV. AV. SE. OC. NO. DEC.

Plusieurs priapes de bronze, quelques uns de terre en forme de vase : il est parlé de ces vases dans les auteurs.

Trois ou quatre chaires curules, ou, si l'on veut, de simples chaises de bronze ; quantité de lampes soit en terre, soit en bronze, ces dernières avec des chaînes supendues à des candélabres à plusieurs branches.

Un bâton d'ivoire carré, les quatre faces égales : on le prend pour un demi-pied ; il contient cinq pouces cinq lignes et environ une moitié de ligne du pied de roi.

Un pied de bronze se pliant en deux par le moyen d'une charnière : il est un peu courbé, et paraît avoir la même longueur que le pied précédent.

Un autre pied semblable à ce dernier, mais plus court que le précédent d'environ une ligne : les extrémités n'en sont pas nettes; il a souffert.

Plusieurs miroirs d'acier; un de forme carrée.

Plusieurs balances ou romaines.

On m'a dit qu'on avait trouvé une lentille d'une forme ovale, qui grossissait les objets à une certaine distance : je ne l'ai pas vue ; et quand je l'aurais vue, je n'en conclurais rien ; il faudrait être certain qu'elle a été découverte dans Herculanum.

Plusieurs pierres gravées, qui, sans être de la première beauté, ont du mérite.

Beaucoup de médailles en argent et en bronze : rien de rare ; une ou deux médailles en or communes.

Plus de vingt colonnes de vert antique, et plusieurs de différens marbres ; elles sont destinées pour la galerie que Sa Majesté doit faire construire à Portici, dans le dessein d'y placer les antiquités dont je viens de vous donner une légère idée. Si elle ne remplit pas vos espérances, ayez la bonté d'observer qu'on n'a fouillé jusqu'ici qu'une petite partie de la ville d'Herculanum ; que, dans plusieurs chambres ou appartemens on ne trouve rien, les habitans ayant eu le temps de transporter leurs effets, et que plusieurs choses, peut-être essentielles, ont dû m'échapper. Mais vous serez bientôt amplement satisfait : le catalogue ou inventaire général de toutes ces antiquités est imprimé ; on relie actuellement les exemplaires, et le roi fera ensuite ses présens. Il est du prélat Baiardi, qui s'est contenté de donner la description et les proportions du monument : c'est un fort gros volume *in-folio*. Nos journaux ne pourront se dispenser d'en parler ; le compte qu'ils en rendront sera plus instructif que les notes que je vous envoie. Je pouvais être arrêté par cette considération ; mais j'ai voulu contenter votre impatience, et vous amuser un instant : si je n'ai pas réussi, vous rendrez justice à mon zèle, et brûlerez ma lettre; si j'ai réussi, vous la lirez à quelques personnes qui peut-être s'en ennuieront, et vous la brûlerez un peu plus tard.

Adieu, mon cher comte, j'ai honte de vous envoyer ce brouillon hérissé de ratures; mais soyez persuadé que ce serait un supplice énorme pour moi de copier ce galimatias. Je suis si las d'écrire, que je voudrais quelquefois n'avoir point appris l'art

funeste d'ennuyer les autres, en se fatiguant soi-même. Ce n'est point cette lettre qui m'inspire cette noire réflexion ; c'est cet amas énorme d'écritures dont je me trouve entouré, et qui un beau matin serviront de jouet au vent ou de pâture à la flamme. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur, et je me rétracte ; si je ne savais pas écrire, je ne pourrais vous exprimer mes sentimens. M. d'Anville, dans un billet que vous m'avez envoyé, demande la carte du degré mesuré par les PP. Boscovitz et Lemaire. Je vous en envoie une partie par cet ordinaire ; vous en recevrez l'autre par l'ordinaire suivant, et vous aurez la bonté de les lui donner. Je mets le tout sous l'adresse de M. de Marigni, comme vous me l'avez indiqué.

Je reçois à l'instant votre dernière lettre : je vous en remercie, et vous prie bien instamment de me donner de vos nouvelles ; elles me font le plus grand plaisir du monde. Je ferai tenir les trois lettres à Naples. A mercredi prochain.

J'envoie toute la carte.

LETTRE XIV.

A Rome, ce 9 février 1756.

C'est avec peine, mon cher comte, que je vous ai vu attaqué de la goutte. C'est une triste maladie que la douleur, et, malgré l'autorité de Pindare, une triste ressource que de boire de l'eau. Je vous crois à présent guéri, et je vous en félicite. Je joins à ce compliment des remercîmens très-sincères sur la manière dont vous m'avez recommandé aux deux abbés qui devaient venir ici. Je ne serai peut-être pas à portée d'en profiter, parce que le pape se porte mieux, et qu'à coup sûr je n'attendrai pas sa mort.

J'ai vu le casque dont vous parle M. de Gazolles : il m'a paru fort beau, et j'approuve la réponse que vous lui avez faite.

Je me suis acquitté de votre commission auprès de Guiard, et il m'a paru disposé à suivre le plan que vous lui tracez : il n'y trouve qu'une légère difficulté ; c'est qu'il n'aura pas de quoi vivre. Il a bien fait de ne pas me pousser sur cet article : j'aurais été bien embarrassé pour lui répondre, parce que je connais, comme lui, l'état actuel des arts en Italie. Ce n'est plus le temps des Farnèses et des Médicis : les artistes italiens n'y sont pas surchargés d'ouvrages, et la jalousie des nations empêche qu'on ne leur préfère les étrangers ; ainsi les talens d'un sculpteur français ne seraient guère employés à Rome. Je vous ai souvent ouï dire qu'ils dégénéraient dans les autres pays ; donc il ne lui reste d'autre ressource que de retourner en France. Si on ne lui trouve

pas de talens, il gagnera sa vie à dégrossir du marbre dans quelque atelier; s'il en a véritablement, il serait bien singulier qu'ils ne lui servissent de rien au milieu d'une nation où l'on se pique tant de protéger les arts. Mais, supposé que les amateurs vinssent à lui manquer, ne devrait-il pas compter un peu sur l'amitié de M. Bouchardon?

J'ajoute qu'on ne sera peut-être pas en peine plus long-temps de son sort; il est souvent malade par excès de travail, et il est impossible qu'une santé comme la sienne résiste à l'ardeur qui l'entraîne. Je vous parle à cœur ouvert, mon cher comte, et je puis vous assurer qu'aucune de ces réflexions ne vient de lui; elles m'ont frappé, et je vous avoue que je n'ai jamais pu comprendre comment on peut accorder les plaintes qu'on fait tous les jours sur la rareté des talens avec l'envie qu'on a de les expatrier. Il ne m'appartient nullement de me mêler de tout ce qui concerne les artistes; mais je ne puis m'empêcher d'être touché de l'état de ce pauvre malheureux: il m'a rendu tant de services! il les a rendus si bien! il a tant d'honnêteté, tant de sentimens, tant d'amour pour son métier, qu'il m'est impossible de ne pas m'intéresser vivement à lui.

Je vous avais prié dans ma dernière lettre de demander la correspondance de l'Académie pour le P. Paciaudi, au défaut de Gori; je vous réitère mes premières instances. Je n'ai pas encore trouvé une occasion pour vous envoyer les bronzes qu'il m'a donnés. Je n'ai pas osé en charger la suite de M. l'ambassadeur, parce qu'ils se sont privés eux-mêmes de choses très-nécessaires. Je compte les faire partir avec une caisse de brochures et de livres qu'on m'a donnés ou que j'ai achetés. Adieu, mon cher comte; soyez persuadé de ma reconnaissance et de tous les sentimens qui m'attachent irrévocablement à vous.

LETTRE XV.

A Rome, ce 10 février 1756.

Je reçois à l'instant, mon cher comte, votre lettre du 24 janvier: je tremblais en l'ouvrant; je m'attendais à des reproches sur mes vivacités de Naples. Vous m'en faites, mais assaisonnés de tout ce que la politesse, l'amitié et vos bontés pour moi pouvaient vous inspirer; je vous en remercie. Vous connaissez mon attachement pour vous; il ne peut augmenter; mais vous le justifiez bien par l'honnêteté de vos procédés et l'intérêt que vous me témoignez dans toutes les occasions.

Je reviens à votre sentiment sur le genre de peinture que j'ai

sous les yeux; vous l'avez soumis à l'analyse qui ne lui a pas été favorable. Les informations que j'ai prises à Naples, l'examen que j'y ai fait des peintures d'Herculanum, différentes de celles qu'on vend ici, le mystère ridicule dont on couvre toute cette affaire, avaient commencé à me désabuser. Je ne me connais point en tableau. J'avais pris celui-ci sur la foi des antiquaires de Rome, sur l'empressement qu'y mettait M. de La Condamine, et sur le jugement de M. Natoire. A mon retour de Naples, je fus voir le P. Contucci; c'est constamment un des plus grands antiquaires d'Italie. Il a une suite de ces peintures semblables aux nôtres et venues du même endroit, à ce qu'on dit : elles lui ont coûté bien de l'argent, et sont devenues un objet de curiosité pour les étrangers, qui les citent avec éloges. Je lui laissai entrevoir quelques doutes; ils ne le persuadèrent pas, mais ils l'ébranlèrent un peu.

J'examinai de nouveau les peintures que j'avais déjà vues, et d'autres que je n'avais pas vues encore. Les sujets qu'elles représentent ne firent qu'augmenter mes soupçons; j'y vis des traits non-seulement de l'histoire grecque et romaine, mais de celle des Perses. Quel rapport entre les habitans d'Herculanum et ceux de Persépolis? L'auteur de l'imposture cherche dans Hérodote, Tite-Live et les autres historiens, des faits singuliers, et les antiquaires de Rome, attrapés les premiers, recherchent le mot de l'énigme, et se félicitent de l'avoir trouvé.

Ce qui m'étonne le plus, c'est la bonne foi de M. de La Condamine; celui qu'il avait envoyé à Paris était, à ce que disait le vendeur, le dernier qui lui restait. On trouva néanmoins celui que j'ai acheté, et c'était encore le dernier. Un Anglais en acquit, quelque temps après, un autre qui était aussi le dernier. Enfin, La Condamine m'écrit à Naples, m'annonce la perte du sien, me demande votre sentiment, parce qu'il est sur le point d'en acheter un autre, qui est le dernier. Je me hâte de lui communiquer vos doutes et les miens; mais en attendant ma réponse, La Condamine achète le tableau, et c'est le dernier. Je souhaite qu'il soit plus heureux dans cette seconde acquisition que dans la première. Si la peinture arrive à Paris, vous l'examinerez avec soin, et je crois que vous vous confirmerez dans vos soupçons. Pour moi, je tâcherai de laisser le mien en Italie. Je rougirais de vous envoyer une pareille drogue. Je reviens aux autres articles de votre lettre.

L'auteur du *Musæum Capitolinum* est monsignor Botari, un des préfets de la bibliothèque du Vatican, que je connais beaucoup, que je vois assez souvent, et qui joint au plus vaste savoir un jugement exquis et la critique la plus judicieuse. C'est un très-

grand travailleur qui voit de sang-froid, et qui, suivant moi, traite les antiquités avec un grand sens. Il travaille actuellement au quatrième volume, qui contiendra les bas-reliefs. Vous me félicitez sur le plaisir que je goûte en voyant ces grandes figures égyptiennes; vous avez raison. Je monte bien souvent au Capitole; et après quelques autres études, je compte consacrer quinze jours à un examen détaillé de tous les monumens qui sont dans ce magasin. La première fois que j'y entrai, je sentis le coup de l'électricité; je ne saurais vous décrire l'impression que me firent tant de richesses rassemblées. Ce n'est plus un cabinet, c'est le séjour des dieux de l'ancienne Rome, c'est le lycée des philosophes, c'est un sénat composé des rois de l'Orient : que vous dirai-je? un peuple de statues habite le Capitole; c'est le grand livre des antiquaires.

Je m'occupe à présent à copier exactement toutes les inscriptions singulières éparses dans les palais et ville de Rome. Je voulais me contenter de les vérifier sur les copies qu'en ont données les antiquaires; mais j'ai trouvé qu'il était plus court de les copier et de les vérifier ensuite à loisir. Je trouve bien des avantages dans cette étude : j'y fais mille petites remarques, souvent peu essentielles en elles-mêmes, mais que je réunirai dans la suite en principes. Voilà deux jours que je passe dans une pièce du palais Farnèse, remplie d'inscriptions, de statues, de bustes, de fragmens rangés autour du *spaventoso* taureau. J'y suis tout seul fermé à clef; je jouis, je règne, mais je vous regrette : tant il est vrai que le bonheur est toujours accompagné de quelque amertume.

Le P. Contucci, dont je vous ai souvent parlé, possède beaucoup d'antiquités, mais ne veut se dessaisir de rien. J'ai quelques autres vues; je vous en ferai part. Ne craignez pas que je vous néglige; mais soyez bien persuadé que rien n'est si rare ici que les morceaux que vous demandez, et, par une conséquence nécessaire, que rien n'est si cher : je compte pourtant avoir quelque chose; un peu de patience, et vous serez satisfait.

Ne craignez rien par rapport à Guiard, mais félicitez-moi de vous avoir si bien donné le change. Les vers que je vous ai envoyés sous son nom ne sont pas de lui; c'est une très-mauvaise plaisanterie que je fis un soir à Naples pour vous amuser un instant. Je les lus à Guiard, qui ne voulait pas que je vous les envoyasse : il craignait qu'ils ne vous donnassent une mauvaise idée de l'emploi qu'il faisait de son temps. Je lui promis de vous avouer la vérité dans une autre lettre, et je m'en acquitte avec plaisir. Vous concevez bien que je n'ai pas gardé de copie de cette misère, et que la chose restera toujours entre vous, le président et

moi, ou plutôt qu'elle sera parfaitement oubliée de nous tous. Adieu, mon cher comte; j'ai bien du plaisir à m'entretenir avec vous, mais je ne sais comment il arrive que je n'en ai jamais le temps.

Je n'ai pas encore fini ma relation de Portici à M. le comte d'Argenson; je n'ai pas encore écrit à M. Bignon sur les manuscrits : dites-lui bien des choses pour moi, je vous en prie, de même qu'à tous nos amis communs. Si vous avez occasion de me renouveler dans le souvenir de madame de Boze, vous me ferez un très-grand plaisir. Je ne vous dis rien sur mon retour; il y a long-temps que je n'ai pensé à cet article : j'aurais pourtant bien envie de vous embrasser, mais je voudrais que ce fût avec des portefeuilles bien garnis. Adieu; le président me charge de vous faire mille complimens.

Nous avons vu à Naples, et nous avons actuellement ici M. l'abbé Gougenot et Creuse; tous deux gens de mérite, tous deux bien attachés à mon comte, et tous deux me chargeant d'être auprès de lui l'interprète de leurs sentimens.

LETTRE XVI.

A Rome, ce 25 février 1756.

Rien n'est si agréable, mon cher comte, que de recevoir toutes les semaines de vos nouvelles; elles perpétuent le plaisir que j'avais à m'entretenir avec vous. Je vous félicite sur vos boucliers et sur la découverte de la belle tête de Pâris. Vous avez raison d'être surpris de n'avoir encore rien reçu de ma part; ce n'est pas ma faute : tout est ici horriblement cher et sophistiqué; cependant je vous enverrai quelque chose, mais ce ne sera pas le tableau. Mes soupçons ont augmenté au point que je parierais à présent cent contre un que c'est une friponnerie. Je viens d'en voir un autre, et on nous en annonce encore plus de cinquante. Ils ont été découverts tous ensemble; huit chambres en étaient pleines : voilà ce qu'on dit, et l'on a mieux fait encore.

Je vous avais annoncé que sur ces tableaux on voyait des inscriptions en caractères inconnus. On a fait une inscription avec ces caractères, et on l'a vendue au P. Contucci, qui s'en est servi comme d'une nouvelle preuve pour constater l'antiquité de ses tableaux. Les lettres de cette inscription sont de petites lames ou de petits filets de cuivre ornés d'une *patina* verte très-moderne. On les a enchâssés dans un lit de plâtre qui se trouve sur une pierre de six à sept pouces de diamètre. On a voulu faire croire que cette pierre avait été arrachée d'un mur; et pour le persua-

der, on a mis encore au-dessus du plâtre de ce tartre si fameux. L'imposture saute aux yeux; le P. Contucci s'en serait aperçu le premier, s'il n'était prévenu ; mais le désir de conserver un air de vérité à vingt ou trente morceaux de peinture qu'il a rassemblés l'ont un peu séduit. Enfin, la cause est finie, et pour tout au monde mon tableau ne passera pas les mers ; je m'en déferai ici. Je vous prie de ne me plus presser à cet égard.

J'écrirai incessamment à Naples pour avoir l'éclaircissement que vous demandez sur le jaune. Ce qu'on vous a dit au sujet des médailles que j'ai acquises est vrai jusqu'à un certain point. J'ai fait quelques bonnes acquisitions, mais je n'ai pas eu ce que je désirais le plus ardemment. On s'est servi de mon nom pour en proposer l'acquisition au roi de Naples. Rome ne me fournit plus rien : ainsi le temps que j'y resterai encore sera consacré à voir les antiquités. Je tâche de m'en former une idée ; car il faudrait un long séjour pour les analyser. M. de La Condamine a mesuré ces jours passés la hauteur de la colonne Trajane et celle de la colonne qu'on appelle Antonine ; je l'ai accompagné dans cette petite opération. J'examine à présent les arcs de triomphe qui sont dans Rome ; celui de Constantin m'exerce beaucoup. Je ne conçois pas comment on a pu ériger en l'honneur de ce prince un monument qui n'est rempli que des actions de Trajan. On répond à cela qu'on était pressé ; que les débris de l'arc de Trajan s'étant présentés sous la main, on a mieux aimé les employer que de les perdre ; qu'on distingue dans l'arc des ouvrages de divers siècles, l'un du beau temps de la sculpture, l'autre du mauvais. Ce dernier article est vrai ; mais les ouvrages de mauvais goût me paraissent ajoutés sur l'arc en place, et je conclurais volontiers de là que l'arc de Constantin est, à proprement parler, l'arc de Trajan revu et corrigé, ou plutôt fort gâté par Constantin qui, voulant avoir un arc à lui, trouva plus commode et moins dispendieux d'usurper celui de Trajan que d'en faire construire un nouveau. C'est un problème ; j'irai demain le résoudre avec des architectes. J'aurai peut-être tort ; mais il vaut mieux quelquefois s'égarer en essayant des routes nouvelles que de suivre toujours en aveugle les anciennes.

Je vous prie de faire mes complimens à M. Mariette ; il m'avait donné un mémoire que j'ai suivi assez exactement. Il me demandait entre autres choses de le lier avec quelqu'un qui aimât les estampes. Je l'ai trouvé ; et c'est un homme qui joint à ce mérite bien des connaissances, et dont le nom lui est très-familier : c'est monsignor Botari, préfet de la bibliothèque du Vatican, auteur du *Musæum Capitolinum*. Il désire ardemment se lier avec M. Mariette, dont il connaît tout le mérite. C'est lui qui a

formé le superbe recueil d'estampes qui est dans la bibliothèque Corsini. Il a rassemblé une foule de remarques qu'il est prêt à communiquer à M. Mariette ; il a même bien des doubles assez rares qui pourraient manquer au recueil de notre ami, et qu'il échangerait volontiers. Si M. Mariette veut se prêter à cette correspondance, il aura la bonté de m'envoyer une lettre que je remettrai à M. Botari.

Je vous prie de donner ce billet à M. Caperonnier.

Nous sommes à présent dans les joies sérieuses du carnaval de Rome. Je n'y prends d'autre part que de voir la course des chevaux dans la rue del Corso.

Adieu, mon cher comte ; portez-vous bien, et continuez à me donner de vos nouvelles. J'imagine que vous ne m'oubliez pas auprès de M. de Bombarde, à qui je dois toutes les bontés que je reçois de M. l'ambassadeur et de madame l'ambassadrice.

LETTRE XVII.

A Rome, ce 9 mars 1756.

Je vous fais mon compliment, mon cher comte, sur vos acquisitions et sur vos travaux, et je vois sans cesse, avec un nouveau plaisir, que la partie des antiquités vous occupe agréablement. Je jouis ici de ce plaisir, mais ce n'est pas sans amertume. Je m'aperçois tous les jours que, pour faire de nouvelles découvertes à Rome, il faudrait y passer bien du temps. Tous ces monumens ont été gravés, décrits, expliqués cent et cent fois ; il ne reste presque rien à faire pour quelqu'un qui est pressé : mais je présume que, si je pouvais demeurer ici deux ou trois ans, je trouverais des choses bien singulières. Il y a bien des fautes dans la plupart des ouvrages des antiquaires : vous me répondrez qu'il faut les corriger. Mais, 1°. il faudrait connaître tous ceux qui ont écrit ; 2°. il faudrait les avoir sans cesse sous les yeux pour les consulter ; 3°. comme ce sont les endroits difficiles qui ont donné lieu à des erreurs, il faut bien du temps pour s'assurer de la vraie leçon d'une inscription à demi effacée, ou de l'habillement d'une figure à demi détruite. Je vais cependant en avant.

Je vous ai parlé dans ma dernière lettre de l'arc de Constantin, que je croyais avoir été fait par Trajan : les architectes de l'Académie que j'y ai menés m'ont répondu qu'en certains endroits le goût du travail s'opposait à mon sentiment, et j'ai trouvé depuis que Blondel, que je n'avais pas lu, avait pensé la même chose que moi ; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il se fonde sur le travail : ainsi rien de décidé sur cet article.

J'en tiens un autre qui m'a fait plus de plaisir. L'arc de Sévère a une très-grande inscription. On voit que la quatrième ligne a été râclée ou effacée, et qu'on y a mis ensuite ces mots : *Optimis fortissimisque principibus.* Les antiquaires de Rome s'en étaient aperçus ; ils avaient conjecturé avec raison que l'arc étant érigé l'an 203 de Jésus-Christ, dans le temps que Géta était en vie, on avait mis son nom conjointement avec celui de Sévère et de Caracalla, mais qu'après la mort de Sévère, Caracalla avait fait effacer le nom de Géta, pour y substituer ces trois mots : *Optimis*, etc. J'ai vérifié cette conjecture ; la chose était facile. Les lettres de cette inscription étaient de métal, attachées avec des clous. En ôtant les anciennes lettres et râclant le marbre, on a laissé des traces des anciens trous, qui quelquefois se confondent avec les trous des nouvelles lettres. J'ai étudié les anciens, et j'y ai trouvé effectivement le nom de Géta avec ses qualités. Je vais en faire prendre un dessin. C'est là une bagatelle, j'en conviens ; mais si sur chaque monument je pouvais en apporter une semblable, ne seriez-vous pas content?

L'auteur de la *Via Appia* que vous lisez est le chanoine Pratilli, que je connais beaucoup, et qui a bien du mérite.

Vous avez regardé mon duel de Capoue comme une plaisanterie ; en voici l'histoire :

Nous arrivâmes dans cette ville sur les cinq heures, vers le milieu de janvier; c'était en venant de Naples. Il faisait encore un peu de jour; nous voulûmes en profiter pour aller à la cathédrale. En passant par une grande place traversée par le grand chemin de Naples, j'aperçus au coin d'une maison une inscription attachée au mur ; je m'amusai à la copier ; le président et nos deux jeunes artistes continuèrent leur route ; le peuple m'entoura. Quand j'eus fini, il me conduisit presque malgré moi dans une arcade vis-à-vis, placée auprès d'une église et nommée l'arcade des PP. Théatins. J'y vis effectivement quelques inscriptions, et entre autres celle qui concerne l'auteur de l'amphithéâtre de Capoue, avec un bas-relief où sont représentées les machines pour élever cet amphithéâtre. Je montai sur une banquette pour copier l'inscription. On faisait du bruit derrière moi ; mais les Napolitains sont grands parleurs, et je n'y faisais pas attention. Tout à coup le bruit augmente ; j'entends une voix qui s'adresse à moi et qui m'ordonne de descendre ; et aussitôt je vois venir à moi un grand diable d'officier en fureur, qui, sans me donner le temps de lui obéir, me prend par le bras et me pousse avec violence, et à plusieurs reprises, au milieu de cette populace, en m'accablant d'injures et me menaçant de la prison. Il ne me donna pas le temps de parler, et il disparut. Alors je crus

rêver. Je demandai ce que tout cela signifiait. On me dit qu'à un autre côté de la place assez éloigné, il y avait un corps-de-garde ; que cette arcade faisait partie du corps-de-garde, et que je n'aurais pas dû y entrer sans la permission de cet officier. Vous croyez bien que je ne savais rien de tout cela. Je demandai le nom de ce capitan : on me le dit avec peine, et j'allai rejoindre le président.

A notre retour, il fallut repasser par la place ; l'officier s'y promenait. Il vint à moi ; et prenant le ton du monde le plus extraordinaire, il me dit qu'il avait appris que j'avais demandé son nom, qu'il s'appelait Nicolo Ciampinelli ; que si je voulais me battre avec lui, je n'avais qu'à choisir le champ de bataille. Il faut remarquer qu'en me faisant ce défi, il m'appelait *signor abbate*. Je voulais lui répondre ; il me coupait la parole, entrait en fureur, et finit par me dire que je devais m'estimer heureux de ce qu'il en avait agi avec tant de modération. En disant tout cela, il me tenait par la main et me faisait un mal affreux, comme un fou à qui la folie donne de nouvelles forces. Je retirai enfin ma main, et je m'en allai à l'auberge. Un instant après, je portai mes plaintes au commandant ; mais apparemment qu'il avait été prévenu, je ne pus pas le voir. J'en écrivis le soir même à M. le marquis d'Ossun, qui ne reçut ma lettre que trois semaines après, et qui m'en écrivit une très-obligeante : il m'assurait que cet officier serait puni, quoiqu'il se dît neveu de M. le marquis Tanucci, ministre et secrétaire d'état. Depuis, je n'ai plus entendu parler de rien ; mais je n'oublierai de ma vie DON NICOLO CIAMPINELLI, *lieutenant des grenadiers au régiment de Royal-Naples*.

LETTRE XVIII.

A Rome, ce 17 mars 1756.

(Par excès de précaution, je mets une double enveloppe pour vous, afin que, si par hasard vous ouvriez le paquet en présence de M. de Marigni, il ne vît pas de quoi il est question.)

J'ABUSE de votre complaisance, mon cher comte ; je mets sous l'adresse de M. le marquis de Marigni, et ensuite sous la vôtre, un paquet pour Mondonville, qui demeure dans la rue des Vieux-Augustins. Je vous avouerai même que ce n'est qu'une ariette, mais qui peut lui être utile pour sa quinzaine ; elle est très-jolie, et plus dans le goût français que dans le goût italien : vous m'obligerez très-fort de la lui envoyer. Je n'ai pas trop le temps de répondre à votre dernière et charmante lettre. J'ai pris pour vous un autre exemplaire de la carte du P. Boscovitz, celle de l'Italie,

Marquez-moi s'il faut vous l'envoyer. Je ne verrais point d'inconvénient à lire ma lettre à l'Académie, non comme mémoire ou dissertation, mais simplement comme nouvelles littéraires.

A mon retour à Paris, le catalogue des antiquités d'Herculanum aura paru, et m'aura enlevé tout ce que j'aurais à dire. Quand il n'aurait pas paru, je prévois que j'aurai bien des affaires, et que je n'ai pas assez de choses curieuses sur cette ville infortunée pour en faire un ouvrage à part; néanmoins je soumets mon sentiment au vôtre. Tout ce que vous faites sera toujours bien fait. Mon attachement pour vous ne pouvait augmenter; mais je sens bien mieux aujourd'hui combien il est juste, et rien n'est plus touchant que les marques de bonté que vous ne cessez de me donner. Je vous prie de dire à M. de Sainte-Palaye que nous avons été hier avec M. l'abbé Testand à la bibliothèque du Vatican, que nous avons vu les manuscrits d'Helgaud, que nous avons pris les meilleurs arrangemens pour réparer les omissions dont il se plaint. Je vous serai très-obligé de l'assurer de tous mes sentimens, ainsi que nos confrères. Je ne puis vous écrire plus au long; mais à huitaine.

Un mot, je vous prie, sur l'affaire de M. Nicolaï, et la pension.

Je comptais joindre cette lettre au paquet, et c'est ce qui avait donné lieu à l'apostille du commencement; mais j'ai pensé qu'il serait mieux de vous envoyer la lettre par la poste.

LETTRE XIX.

A Rome, le 7 avril 1756.

Je reviens à Herculanum, mon cher comte, mais ce sera pour la dernière fois. Il manque à mes lettres précédentes un article important; celui des moyens que l'on a pris à Naples pour satisfaire l'impatience du public. Je vous en parlerai avec liberté, parce que je suis assuré de votre discrétion. Vous pouvez néanmoins communiquer ma lettre à l'Académie et à quelques amis, à condition qu'elle ne sortira pas de vos mains.

Sa Majesté sicilienne avait ordonné, depuis plusieurs années, de publier les monumens découverts dans la ville souterraine; il fallait à la tête de l'entreprise un homme qui justifiât ce choix, non-seulement par son savoir, mais encore par sa réputation; et tous les yeux se tournèrent à l'instant vers Mazzochi. Ce chanoine était vieux, infirme, occupé d'autres travaux, et qui pis est, d'une modestie excessive. Ces raisons, et peut-être d'autres que j'ignore, firent préférer M. Baïardi, prélat romain, dont l'imagination pleine de salpêtre ne s'annonce que par les éclairs, et dont la mémoire a englouti toutes les branches de l'érudition sacrée et pro-

fane. Vous savez que je l'ai beaucoup connu : je le trouvai la première fois dictant une réponse sur une difficulté de la Bible, et ayant auprès de lui un traité qu'il venait d'achever sur la philosophie de Newton.

Les Italiens sont encore persuadés qu'on peut partager ses forces sans les affaiblir ; et le hasard m'a si bien secondé, que dans une première visite j'ai trouvé deux autres célèbres antiquaires, dont l'un écrivait sur les matières du jansénisme, et l'autre traduisait en vers italiens une tragédie de Marmontel, qu'il trouvait sublime. Bianchini était antiquaire et astronome ; Apostolo-Zeno, antiquaire et poëte ; le marquis Maffeï, poëte, antiquaire, théologien, physicien, etc. Quoi qu'il en soit, le prélat Baïardi vint à Naples, et laissa concevoir de grandes espérances : il ne pouvait les remplir tout seul. On n'avait qu'un petit nombre de graveurs qui, à la manière italienne, procédaient lentement. Plusieurs quittèrent et furent remplacés par d'autres qui n'étaient ni plus habiles, ni plus intelligens. Le roi, qui voulait répondre à l'empressement de l'Europe savante, ordonna au prélat d'écrire quelque chose sur Herculanum, et d'entretenir la curiosité du public, s'il ne pouvait la satisfaire pleinement. Baïardi secoua sa mémoire et ses portefeuilles, et composa ses deux premiers volumes du Prodrome. Aussi preux que le chevalier Bayard, dont il prétend descendre, il fit main-basse sur quantité d'opinions reçues, parla des mesures persanes, babyloniennes, égyptiennes, et ne dit pas un mot d'Herculanum. Il en parlera sans doute dans les trois autres volumes, qui sont actuellement imprimés, ainsi que dans le sixième et le septième, qu'il n'a pas encore achevés.

Cet ouvrage, qui dans toute autre circonstance aurait donné du moins une assez grande idée de son érudition, souleva les Napolitains. On avait d'autres torts à lui reprocher; il était étranger, et Sa Majesté l'avait comblé de biens. On murmura en secret et tout haut : le roi parut se refroidir à son égard, et le grand projet de la publication des monumens ne fut plus suivi avec le même zèle ; cependant Baïardi ne le perdait pas de vue. Il avait dressé l'inventaire général de toutes les antiquités d'Herculanum; il s'était contenté d'en donner une notice, sans commentaires, sans Égyptiens, sans Babyloniens, etc. Cet ouvrage, qui forme un très-gros *in-folio*, était imprimé depuis plusieurs mois ; mais il y avait défense de le publier ; et cette défense fut levée quelques jours après notre arrivée à Naples.

On apprit en même temps que M. le marquis Tanucci, ministre d'état, s'intéressait particulièrement aux nouvelles découvertes, et venait d'obtenir l'agrément de Sa Majesté pour établir une académie destinée à expliquer ces monumens : elle est com-

posée de seize associés. Baïardi est à la tête ; viennent ensuite Mazzochi, Pratilli, auteur de la *Via Appia*, et plusieurs autres personnes de mérite, moins connues dans la république des lettres.

Les peintures sont le premier objet de travail proposé à cette société naissante : dans chaque séance, on distribue à trois académiciens autant de sujets à expliquer ; dans l'assemblée suivante, ils font leur rapport, et l'académie juge. Ces séances ne se tiennent que de quinze en quinze jours. Au moyen de cet arrangement, il ne faudra qu'un an pour expliquer soixante-douze sujets, onze ans pour toutes les peintures, et environ soixante ans pour le cabinet en entier. Il faut supposer, à la vérité, que dans chaque séance on terminera trois articles, et qu'il n'y aura jamais de partage dans les opinions, et de longueur dans les disputes.

Il était difficile de prendre un plus mauvais parti. J'ai pris la liberté de m'en expliquer avec modération. Je l'ai dit à la cour; je l'ai dit à plusieurs académiciens, et leur ai fait sentir le danger des délais, et le danger plus grand encore de rendre un corps entier responsable des sentimens de quelques particuliers. Je voulais qu'on publiât au plus tôt les monumens gravés dans la plus grande exactitude, et qu'après cela chaque académie, selon son attrait et ses études particulières, se chargeât d'en éclaircir un certain nombre, dans des dissertations qu'on réunirait sous la même forme que le recueil de nos Mémoires. J'aurais voulu présenter ces observations au ministre même; mais je n'ai pu le voir qu'en passant : je pense de plus qu'elles n'auraient rien produit. Il faut attendre qu'on soit un peu refroidi sur le nouveau projet, et que le mauvais succès des séances académiques oblige de prendre une autre route. On m'écrit de Naples que le travail va lentement : voilà quel était l'état des choses quand j'en suis parti.

Il y avait environ soixante tableaux gravés. On comptait qu'à la fin de cette année, il paraîtrait un volume contenant soixante-douze tableaux avec les explications. Baïardi comptait achever son Prodrome. Mazzochi était chargé de publier le manuscrit de Philodème sur la musique, avec des notes ; et cet ouvrage devait être précédé d'un long mémoire sur la ville d'Herculanum, et sur la découverte et la forme des manuscrits. Il travaille en même temps à un long commentaire sur deux inscriptions grecques trouvées il y a dix ou douze ans près de Tarente. Cet ouvrage sera en deux volumes *in-folio;* il en a présenté le premier volume au roi ; le second paraîtra l'année suivante. Nul mortel ne peut dire quand le manuscrit verra le jour.

Je reçois à l'instant la lettre par laquelle vous m'annoncez

l'arrivée des antiques de Cary. Je suis effrayé du prix que vous voulez y mettre : soyez persuadé qu'il sera très-content d'en avoir trois cents livres. La lettre de M. de La Condamine ne doit point vous embarrasser : dites tout ce que vous voudrez de son tableau ; les antiquaires de Rome ne vous en sauront aucun mauvais gré. Je me suis convaincu, depuis quelques jours seulement, que le plus grand nombre d'entre eux n'avait pas vu ces peintures. Je vous embrasse un million de fois ; le président en fait autant. Vous voyez que cette lettre doit encore moins sortir de vos mains que l'autre.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais ce sera pour le prochain courrier. Je vous prie de remercier pour moi M. le marquis d'Argenson de l'honneur de son souvenir, et de l'assurer de mon très-humble respect. Je compte avoir l'honneur de lui écrire, dès qu'il me tombera entre les mains quelque matière propre à l'amuser, et qui mérite d'être communiquée à l'Académie.

LETTRE XX.

A Rome, ce 5 mai 1756.

Je vous envoie, mon cher comte, un catalogue détaillé du *Musæum Capitolinum* fait par M. le marquis Lucatelli, qui a la garde de ce dépôt. Si cet ouvrage ne vous est pas connu, il pourra vous amuser un moment : si vous le connaissiez déjà, je n'aurai que ma bonne volonté à vous offrir. Je reconnais cependant que c'est un mauvais échange contre les gravures de votre bouclier : elles m'ont paru très-jolies ; mais comme je n'ai pas présens tous les détails d'Hésiode, je différerai à vous en parler plus au long, après que je vous aurai confronté avec votre auteur. J'entreprendrai cet examen pour m'instruire et rendre plus de justice à votre goût. Vous êtes heureux d'avoir des sujets isolés et piquans. Je vous vois cueillir les plus belles fleurs du monde sur les bords d'un fleuve tranquille, tandis que j'erre à l'aventure sur les côtes de l'Océan, pour chercher quelques mauvaises coquilles. Cependant je ne puis quitter Rome ; j'y resterai seul, et laisserai partir le président et l'abbé Gougenot.

Je n'ai pas eu le temps encore de voir tous les cabinets, et j'ai formé, depuis mon arrivée, un projet concernant quelques médailles, que je n'ai pu exécuter jusqu'ici. Je n'aurais plus d'espérance si je partais, et mon voyage sera justifié si je réussis. Cet article me tient au cœur ; d'ailleurs, c'est à présent que je dois retirer quelque fruit de mon séjour. Dans les commencemens, je ne voyais Rome qu'à travers un brouillard pétrifié ; aujour-

d'hui, c'est un nuage qui laisse échapper quelques traits de lumière. Que de recherches à faire, si j'avais des connaissances et de la santé! Le courage me reste encore, et je dois l'employer. Je n'aurai pas de reproches à me faire sur le parti que je prends.

Daignez faire attention que le meilleur service à rendre au cabinet, c'est d'acquérir des lumières que je puisse transmettre à mes successeurs; j'espère aussi que mes faibles travaux ne seront pas indifférens à l'Académie; et s'ils l'étaient, mon zèle pourrait à son égard me tenir lieu d'assiduité. Je pourrais ajouter d'autres motifs et des raisons personnelles; mais ce détail n'est déjà que trop long : je m'y suis engagé pour me justifier auprès de vous et de ceux de nos amis qui pourraient me blâmer de rester si long-temps absent. Continuez donc, je vous prie, de m'écrire à Rome. J'aurai l'honneur de vous prévenir quelque temps avant mon départ, qui, après tout, ne peut pas être bien éloigné; car mon dessein n'est pas d'épuiser Rome.

Je vous enverrai peut-être par le premier courrier quelques petites antiques en or que j'ai achetées pour vous. J'espère en trouver d'autres en bronze : je serais trop honteux de ne vous avoir rien procuré pour votre amusement.

Je vous prie de dire bien des choses pour moi à M. Pellerin; je lui aurais écrit bien volontiers sur la perte qu'il a faite, si je n'avais craint de renouveler sa douleur.

Vous serez peut-être curieux de savoir ce que je fais, le matin, à la bibliothèque du Vatican, où j'examine les médaillons du cardinal Albano, expliqués par l'abbé Venuti, et ceux du cardinal Carpegna, expliqués par Buonaroti. Je les compare avec les gravures et les commentaires, et j'ai souvent occasion de faire des notes. Quand ce travail sera fini, je passerai aux autres antiquités, et ensuite aux manuscrits d'antiquités du fameux Ligorio, dont on a ici une copie fort exacte, d'après l'original qui est en partie à Turin, et en partie à Naples, où, par parenthèse, il ne m'a pas été possible de les voir. L'après-dînée, j'accompagne madame l'ambassadrice, qui fait son cours d'antiquités avec l'abbé Venuti.

Quand j'aurai fini le Vatican, je passerai peut-être au collége romain, pour prendre une notice du cabinet d'antiquités qu'on y conserve, et que le P. Contucci a formé en grande partie. Je l'ai parcouru ces jours passés, et je vous avoue que j'en ai été surpris, par la quantité, la conservation et la singularité des morceaux qu'il renferme.

Dans certains momens libres, je me glisse au Capitole, dont le palais de M. l'ambassadeur est assez voisin, et, avec le livre que je vous envoie, je fais des notes sur chaque morceau en particu-

lier. J'apporterai sur cela des choses assez curieuses; je le crois du moins ainsi, car je n'ose plus rien affirmer. Vous ne sauriez croire combien mon voyage m'a humilié; j'ai vu tant de choses que j'ignorais, et que j'ignore encore, qu'il m'a paru fou de se savoir gré de quelques connaissances superficielles. Voilà donc ma vie! j'y joins des agrémens en me rappelant les marques de votre bonté, et en vous écrivant le plus souvent que je puis.

Adieu, mon cher comte; donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles. Je suis très-aise que mon aventure avec don Nicolo Ciampinelli vous ait amusé, et j'imagine bien qu'en la racontant, vous aurez un peu chargé le portrait; au fond je n'étais pas aussi effaré que vous le pensez, et je souhaitais qu'il me fît mettre aux arrêts; la chose serait venue aux oreilles du roi, et du moins aurait été assez plaisante. Mes complimens, je vous prie, à *tutti quanti*. Le président me charge de vous faire les siens. J'entends les coups de marteau pour la caisse de ses livres; ils me font frémir. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XXI.

A Rome, le 12 mai 1756.

Je vous envoie, mon cher comte, quelques petits morceaux antiques en or; ce sont des anneaux et des pendans d'oreille. Giraldi me les a cédés pour vous, et me les a donnés en conscience pour 23 francs.

Je vous envoie une réponse qu'on a fait tenir à M. Natoire au sujet du portrait d'Urbain IV; vous aurez la bonté de la lire et de me donner vos ordres.

Je vous envoie un projet d'ouvrage du sieur Piranèse; vous le connaissez peut-être déjà, mais vous ignorez que ce projet est rempli. Ces quatre grands volumes *in-folio* viennent de paraître, il y a trois jours : je les ai parcourus avec trop de rapidité pour vous en dire mon avis; je vous en parlerai dans la suite. J'aurai du plaisir à comparer les gravures avec les monumens, et de mesurer l'exactitude de l'auteur, qui est homme de mérite et fort instruit. Vous connaissez sa touche et sa pointe; vous jugerez bientôt de son ouvrage. M. l'abbé Gougenot et M. de Cotte l'emportent avec eux, et M. de La Condamine le recevra, à son retour, dans une caisse qu'on vient de faire partir.

Je pars après-demain pour Civita-Vecchia, avec M. l'ambassadeur et madame l'ambassadrice; ce sera un voyage de deux ou trois jours. M. de Cotte et l'abbé Gougenot partiront dans cet intervalle, et je m'épargnerai le spectacle de leur départ. Je ne

vous dis plus rien du parti que j'ai pris ; l'événement seul prouvera si j'ai bien ou mal fait. Un séjour de quelques mois de plus me devenait nécessaire ; mais j'avoue que le retour sera fort désagréable pour moi. Creuse reste à Rome ; l'abbé Gougenot voulait le ramener. Il a répondu que, l'Académie lui ayant fait l'honneur de l'agréer, il devait reconnaître ses bontés par de nouveaux efforts ; qu'en se renfermant dans son genre, il trouverait, dans les sites et dans les ruines de Rome, des richesses piquantes pour ses compositions : et qui sait si la vue et l'étude des tableaux de Raphaël ne l'éleveront pas au-dessus de lui-même ? Aurait-il pu, en accompagnant M. l'abbé Gougenot à Venise, se contenter d'entrevoir les maîtres du coloris ?

Il est donc décidé qu'il reste à Rome, pour briller davantage à Paris ; et qu'après un séjour de plusieurs mois, il ira s'établir à Venise pour plusieurs mois encore. J'aime cette résolution ; il me semble qu'elle annonce du courage, de l'ardeur et une émulation peu commune. Si vous l'approuvez, vous êtes prié de la justifier aux yeux de M. le marquis de Marigni et de tous ceux qui peuvent s'intéresser aux progrès de ce jeune homme qui paraît avoir un grand talent.

Il a fait les portraits de madame l'ambassadrice et de M. l'ambassadeur ; ils sont très-ressemblans et très-bien peints. Il a fait un autre tableau que vous verrez bientôt à Paris, et qui nous a paru charmant. Une jeune fille avait un panier d'œufs ; un jeune homme a joué avec elle, le panier est tombé et les œufs se sont cassés. La mère de la fille arrive, saisit le jeune homme par le bras et demande réparation des œufs : la fille interdite est assise par terre ; le jeune homme embarrassé donne les plus mauvaises excuses du monde, et la vieille est en fureur : un petit enfant jeté sur le coin du tableau, prend un de ces œufs cassés, et tâche de le rajuster. Tout cela me paraît très-joli ; et la figure de la fille a une position si noble, qu'elle pourrait orner un tableau d'histoire. Mais, en vérité, il est bien ridicule que je vous parle peinture ; c'est pour la première fois, et ce sera pour la dernière : je reviens à mes guenilles. J'ai remis au président le plan du temple de Sérapis à Pouzzole ; il vous le montrera, ou vous le remettra, tout comme vous voudrez.

Je travaille encore au Vatican ; je finirai bientôt. M. l'ambassadeur ira s'établir à Frescati à la fin de ce mois, pour y passer juin, juillet, août : je le suivrai ; mais je viendrai toutes les semaines passer quelques jours à Rome, vérifier ce que j'aurai étudié à Frescati. J'y mettrai aussi mes papiers en ordre, et je tâcherai d'y composer quelque mémoire pour l'Académie ; ce ne sera pas sans peine. J'ai beaucoup de petites observations, mais

rien de bien piquant. Je roule dans ma tête quelques projets de dissertations, où je pourrais faire entrer mes remarques à la suite de quelques principes généraux : cela n'est pas encore bien mûr. Adieu, mon cher comte ; rien n'est égal à mon attachement, parce que rien n'est si juste.

LETTRE XXII.

De Frescati, le 1^er^. juin 1756.

Il faut compter sur votre amitié, mon cher comte, pour oser dater ma lettre de Frescati. Tout autre penserait que, dans le plus délicieux séjour du monde et entouré d'amusemens, je ne pense guère à l'antiquité. C'est pour éviter de pareils soupçons, que je daterai pour l'ordinaire mes lettres de la ville éternelle ; mais je dirai aux personnes à qui je suis attaché et qui ont des bontés pour moi, que je suis venu m'établir ici, et que je partagerai mon temps entre Rome et Frescati. Je préparerai ici ce que j'aurai à consulter à Rome, et dans les voyages fréquens que j'y ferai, je ne serai plus occupé qu'à éclaircir des matières toutes digérées ; d'ailleurs mes négociations pour les médailles avancent également : ainsi ne soyez point inquiet sur mon compte. Si je ne vous ai pas parlé de vos boucliers, c'est que je veux auparavant les comparer avec les originaux ; ils m'ont paru très-beaux, très-riches, respirant l'antique, dignes d'Hésiode et de Virgile, mais je vous en parlerai avec plus de plaisir quand j'aurai vu la source.

Je vous fais mon compliment sur la découverte des dessins de Pietro-Sante, et sur l'usage que vous en voulez faire. Je vous prie très-instamment de les déposer au cabinet, ainsi que vous l'avez projeté ; ils y seront au service du public. Vous devez d'ailleurs vous intéresser plus que personne à ce dépôt ; vous l'avez infiniment enrichi, et vous savez bien qu'il est tout-à-fait à votre disposition. Cette découverte pourrait peut-être vous fournir assez de matière pour un petit mémoire, qui roulerait sur l'accord des couleurs dans la peinture des anciens.

On doit m'envoyer incessamment le Catalogue des antiquités d'Herculanum par le prélat Baiardi ; c'est un énorme *in-folio*. On m'a dit que ce prélat revient à Rome : je n'en serais pas surpris ; mais j'en serai bientôt instruit ; je compte lui écrire un de ces jours. On m'a dit aussi que la nouvelle académie de Naples s'était fondue.

Je ne vous ai jamais parlé du P. Corsini, général des écolespies, le même qui a donné les *Fastes attiques* et plusieurs livres

d'antiquité. C'est un homme que vous aimeriez bien, qui joint des connaissances très-profondes à beaucoup de douceur et de modestie. Si jamais il est question de remplacer quelque académicien étranger, on pourrait penser à lui. Nous avons aussi un prélat nommé Giacomelli, très-savant dans la langue grecque et qui a donné un grand commentaire sur *l'Électre* de Sophocle, où il y a des corrections qui me paraissent heureuses. C'est un homme d'esprit, qui a le vrai goût de la littérature grecque, qui est plus enthousiasmé d'Homère que du Tasse, et qui sait par cœur une infinité de traits tirés des poëtes grecs. Soyez persuadé, mon cher comte, que, malgré l'avilissement et le découragement général, l'Italie fournit encore bien des gens de lettres dignes de ceux qui les ont précédés. Ces gens-là iraient bien loin, s'il y avait un Colbert à leur tête. Je vous écrirai encore par le prochain courrier, et je tâcherai de vous dire des choses plus intéressantes. Je suis pressé, nous ne faisons que d'arriver de Rome, et je n'ai pas eu le temps de me reconnaître dans cette solitude. Je vous embrasse un million de fois.

LETTRE XXIII.

A Rome, ce 9 juin 1756.

Un jeune sculpteur de l'Académie de France, nommé Pajou, est parti ces jours derniers pour s'en retourner à Paris. Je lui ai donné une lettre pour vous, mon cher comte; il n'en avait pas besoin; son talent lui suffit pour avoir des droits à votre protection, mais enfin je vous l'ai recommandé.

Vous me demandez ce qu'on avait pensé à Rome de l'alphabet palmyrénien? la même chose qu'en France, c'est-à-dire, qu'on m'en a paru satisfait. On n'a pas le moindre doute sur la découverte. La dissertation a été traduite en italien, avant mon arrivée, pour être mise dans les Mémoires de Cortone, et m'a valu une place dans cette académie : j'avais oublié de vous en faire part. Les deux inscriptions palmyréniennes sont au Capitole; je les ai comparées avec mon explication, et j'ai lieu d'être content de mon travail. On m'a proposé de mettre au-dessous une table de marbre, où serait mon explication, et où l'on marquerait que je les ai lues d'une telle façon à mon passage à Rome. Je n'aime point ce faste; l'obscurité me convient mieux.

A l'égard des pieds (1), La Condamine s'en est chargé. Il a pris le meilleur parti; c'est de les faire mouler. Si les moules arrivent à bon port, les expériences se feront à Paris; s'ils se

(1) Ce sont des pieds antiques romains conservés au Capitole.

brisent en chemin, vous aurez la bonté de m'en informer, et je prendrai de nouveaux arrangemens. Je les ai tous mesurés avec un pied de roi très-exact que j'avais porté ; mais la comparaison est difficile à faire, parce que ces pieds, gravés en saillie, ont souffert dans leurs extrémités.

Je compte revenir à la charge et me rendre au Capitole avec le P. Jacquier, minime, un des commentateurs de Newton, et un des plus aimables hommes que je connaisse. Il a fait le même travail pour le comte d'Hérouville : il m'a promis ses papiers, et je vérifierai ses calculs en sa présence, non afin d'ajouter quelque chose à son témoignage, mais uniquement pour ma satisfaction. En attendant, demandez, je vous prie, à M. de La Nauze et à M. d'Anville, en quoi ils diffèrent de sentimens, et ce qu'ils voudraient l'un et l'autre que je fisse pour leur service.

Étant à Naples, je parlai à Mazzochi de la correspondance. Il me fit entendre qu'il en serait flatté, mais qu'il se faisait un scrupule de demander des honneurs littéraires qu'il méritait si peu : c'est un bon prêtre, très-pieux, et qui a peur de la vanité. Je l'engageai à m'écrire une lettre, où il témoignerait en quelque façon le désir de nous être agrégé; il la fit, et je vous l'envoie. Vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos, vous y adoucirez ce qui me regarde. Je l'aurais fait changer si j'en avais été le maître, mais je reçus la lettre sur le point de mon départ. Ce n'est pas une simple correspondance qu'il faudrait lui donner, mais la première place vacante d'associé libre ; jamais savant ne l'a mieux méritée par ses connaissances et sa célébrité : il est plus connu en Italie que Newton ne l'a jamais été en Angleterre.

Cependant, comme il est fort âgé, je pense que vous feriez très-bien de lui ménager ces lettres de correspondant. J'ai attendu, pour les demander, que Baïardi eût pris son parti. Il revient à Rome pour s'y établir ; il arrivera le 18, et il nous dira de belles choses de Naples. L'académie ne subsiste plus. Je ne sais qui aura le soin de publier les monumens. J'avais proposé Gori, mais je n'ai pas été heureux dans cette négociation ; je pourrai un jour la reprendre. Demandez, je vous prie, à M. Caperonnier pourquoi il ne répond pas à mes deux lettres. Les messieurs de la bibliothèque vaticane attendent la réponse au billet que je lui ai écrit, et m'en parlent fort souvent. Je l'embrasse malgré son silence, ainsi que vous, mon cher comte, dont les bontés sont toujours présentes à mon esprit.

LETTRE XXIV.

23 juin 1756.

Je n'ai pas grand'chose à vous écrire, mon cher comte : ce n'est que pour avoir le plaisir de converser un moment avec vous. J'ai vu bien des antiquités à Frescati: ce sont des restes de fabrique, comme de maisons, de piscines, d'amphithéâtres. Tout cela peut donner des idées, et il est bon de l'avoir vu. J'y ai connu un théatin, dont je fais grand cas, et qu'il faut que vous estimiez : c'est le P. Paciaudi, qui a fait imprimer plusieurs dissertations peu connues en France, et qui mériteraient de l'être partout. Il connaît fort bien les antiquités, et joint un grand fonds d'érudition à beaucoup de bon esprit : il parle très-bien français, et j'ai lié avec lui une amitié qui servira de base à une correspondance littéraire, quand je serai en France (1). Il est très-versé dans la littérature italienne et dans la nôtre. Il m'a montré un de ces jours une petite figure de bronze, qu'il m'a prié de vous faire accepter. C'est une espèce d'athlète qui s'appuie sur ses bras et qui a les jambes en l'air, dans l'action de sauter. Je n'en ai jamais vu de semblable. Elle est singulière, et je compte vous l'envoyer. Le P. Paciaudi vous connaît comme s'il vous avait vu toute sa vie, et vous estime de même. C'est le seul des Romains qui, par ses connaissances, son zèle, sa politesse, sa probité, puisse nous être utile dans nos recherches : les autres sont fort occupés, ou plus réservés. Adieu, mon cher comte : je vous ai long-temps parlé de ce savant; mais c'est que je l'aime, et qu'il vous aime aussi. Adieu.

LETTRE XXV.

A Frescati, le 15 juillet 1756.

J'ai peu de choses à vous dire, mon cher comte; mais je veux vous remercier de la continuation de votre souvenir, et vous assurer de nouveau que vos lettres me font toujours le plaisir le plus vif. Gori n'a pas su apparemment qu'il était d'usage de remercier l'Académie. Je vais l'en instruire, et je suis bien sûr qu'il ne voudrait pas manquer à la compagnie : je connais ses sentimens à cet égard. Voilà donc un nouvel éloge à faire. J'avoue

(1) Paciaudi était le correspondant le plus exact du comte de Caylus, et celui qui lui a fourni les plus amples renseignemens. M. Serieys a publié, en 1802, chez *Tardieu*, un recueil de *Lettres de Paciaudi* au comte de Caylus, 1 vol. in-8°.

qu'à la place de notre cher secrétaire, je serais fort embarrassé ; et qu'à moins de parler fort long-temps de Venise et du conseil, il n'y a pas moyen de s'en tirer.

J'ai passé quelques jours à Rome vers le temps de la fête de S. Pierre. Je ne vous dis rien de la girandole et de l'illumination de Rome ; vous connaissez ces effets surprenans. J'ai vu dans ce temps-là des morceaux que je n'avais pas vus encore, et je suis revenu à Frescati jouir de la fraîcheur, et voir à sa faveur les antiquités éparses aux environs ; elles sont en fort grand nombre. Il y en a dans l'ancien Tusculum, à Albano, à Castel, à Laricæ. Je monterai un de ces jours sur le Monte-Cavo, autrefois *Mons Albanus*. On y voit, dit-on, les restes informes d'un temple de Jupiter, et l'on y jouit d'une vue très-étendue. La plupart de ces monumens ne laissent aucune idée bien précise dans l'esprit ; mais on saisit le goût des anciens, et l'on se meuble la tête d'une infinité d'idées accessoires, qu'on trouve à placer dans l'occasion. C'est un grand plaisir de lire l'histoire romaine dans l'endroit où je suis.

Je crois vous avoir dit que j'avais lu le premier tome de Mazzochi sur l'inscription grecque d'Héraclée : c'est un amas effroyable d'érudition, mais on en conclura toujours que c'est un des plus savans littérateurs qui existe.

Adieu, mon cher comte ; j'aurai peut-être quelque chose de plus intéressant à vous dire une autre fois. Je vous embrasse un million de fois.

LETTRE XXVI.

Frescati, le 4 août 1756.

Je reviens toujours, mon cher comte, au plaisir que me font vos lettres ; rien n'est si flatteur pour moi que cette attention à écrire tous les jours quelque chose ; c'est me dédommager, autant qu'il est possible, de la satisfaction que j'avais à causer avec vous. Je ne me rappelle pas que vous m'ayez jamais parlé du mémoire sur les antiquités de l'esprit : je serais fâché que la critique de Marin m'en dérobât la connaissance. Ayez la bonté de me le garder ; le sujet est singulier ; il rentre dans des idées que j'ai eues souvent sur la même matière, et je serais bien aise de voir comment vous l'avez traité.

La résolution de M. de Nicolaï m'a surpris ; il me paraît qu'on n'a pas fait beaucoup de façons pour l'empêcher. Ne sera-ce pas Dupuy qui aura la place? Je ne vois pas beaucoup d'autres sujets. Si j'osais vous faire un aveu de mes idées, je proposerais de choisir, par intervalles, des gens qui jouissent d'une grande réputa-

tion ; et après la nomination de M. Dupuy, je penserais, par exemple, à La Condamine : il a des lettres, il écrit bien ; et quand il ne donnerait dans sa vie académique que deux ou trois mémoires, ils orneraient plus notre recueil que bien des morceaux sans vue et sans esprit, que nous sommes souvent forcés d'écouter.

L'Académie des sciences laisse quelquefois des places vacantes, en attendant de bons sujets. Au lieu de prendre ce parti, on pourrait chez nous les remplir par des hommes célèbres, qui ne sont pas tout-à-fait étrangers à nos exercices : mais ne prenez ces réflexions que pour mon sentiment particulier ; elles se sont présentées naturellement, et je vous les présente de même, sans y être fort attaché.

Je suis bien sûr que vous aurez vu le président avec plaisir ; vous aurez trouvé qu'il a bien profité de son voyage. Un antiquaire de Vérone, nommé Muselli, lui a remis un exemplaire de son cabinet, pour le remettre à l'Académie. Le président m'a marqué que ce monsieur Muselli aurait grande envie de tenir à l'Académie, et que l'exemple de M. Maffeï pique son ambition. Vous sentez, mon cher comte, qu'il ne doit pas être question d'une place d'associé, mais tout au plus de correspondant. S'il en faisait la demande, et que la compagnie fût disposée à la lui accorder, je vous prierais de faire en sorte qu'on me renvoyât cette affaire.

Ce M. Muselli a une médaille d'un certain petit roi, que j'aurais grande envie d'acquérir. Je passerai à Vérone : s'il me cède la médaille, je lui donnerai quelques espérances ; s'il me la refuse, je lui ferai peur de mon opposition à ses désirs ; le tout fort poliment. C'est un malheur pour moi qu'il connaisse le prix de ce monument : on ne peut rien arracher aux Italiens, lorsqu'ils savent la valeur de ce qu'ils possèdent. Mon voyage aurait été bien infructueux, si le cabinet du roi ne m'avait donné des notions qui manquent à ces gens-ci. Les médailles les plus rares que j'ai acquises sont précisément celles qu'ils connaissaient le moins. Le hasard ne m'a pas mal servi. J'ai plusieurs pièces uniques, et beaucoup d'extrêmement rares, principalement en médailles grecques.

Venise me fournira peut-être encore quelque chose : suivant les apparences, je ne tarderai pas à m'y rendre. M. l'ambassadeur a demandé un congé ; si on le lui accorde, il partira à la fin de septembre pour Venise : mais comme il n'y fera qu'un petit séjour, je serai obligé, si je m'en retourne avec lui, de me rendre plus tôt dans cette ville et de l'y attendre. Je sens l'avantage infini que j'aurais à le suivre, comme ils ont la bonté de m'en

presser. Je crains seulement de ne pas voir tout ce que j'aurais à voir : m'en fera-t-on un crime? Après tout, si je reste ici, je suis ruiné : mes affaires sont déjà en très-mauvais état ; ma santé est pire. Les courses extravagantes que je fais avec ces grandes chaleurs achèvent de me détruire. J'ai fait tout ce qu'il fallait jusqu'ici pour avoir quelque bonne fièvre maligne. Mais qu'aurait-on dit si je m'étais borné à couler tranquillement ces grandes chaleurs à Frescati et dans la meilleure compagnie du monde? J'en ai visité tous les environs. Je fus l'autre jour à Palestrine voir cette belle mosaïque, une des plus considérables antiquités qui soient venues jusqu'à nous. Hier je fus à Nemi, Gensano, Albano, etc. Monseigneur Baïardi était parti de ce dernier endroit depuis quelques jours. Je le trouverai à Rome, où nous retournons dimanche prochain. J'emploierai le reste du mois à visiter ce qui m'a échappé jusqu'à présent ; et suivant les réponses qu'aura monsieur l'ambassadeur, je songerai à mon départ. J'éclaircirai le fait des haches antiques. J'ai été deux ou trois fois à l'arsenal du château Saint-Ange ; je n'y ai jamais vu de ces haches en nature. J'y retournerai : mais j'en trouverai au Capitole gravées sur le marbre. Il y en a sur quelques bas-reliefs, dont j'ai fait des notes que je n'ai pas avec moi. Adieu, mon cher comte ; mes complimens à tous nos amis : *E con questo mi rassegno il suo humillissimo schiavo, e baccio le mani.*

LETTRE XXVII.

De Rome, le 25 août 1756.

J'ai laissé passer trop de temps sans vous écrire, mon cher comte; je vais m'en dédommager, et répondre à vos deux lettres. Je ne connais le P. Zacharie que par une scène de chocolat, que le président pourra vous conter; mais je vous prie de rassurer M. Mariette sur ses alarmes. Les gens sensés, en Italie, n'approuvent nullement les déclamations contre nos bons auteurs, et souvent elles ne font que prévenir en faveur des ouvrages censurés.

Je suis fâché que les lettres de Botari vous donnent des soupçons sur ses prétentions : il me semble pourtant que jamais personne n'en a moins eu. C'est un homme tout simple, qui a une infinité de connaissances et un grand fonds de modestie ; d'ailleurs, bon ami, officieux, et laborieux sans prétention, ayant composé une infinité d'ouvrages où il n'a pas mis son nom. Je pense que vous l'aimeriez, s'il était connu plus particulièrement de vous. Ne vous étonnez point des éloges que je donne à quel-

ques uns de ces messieurs ; plus je les fréquente, plus je les trouve aimables. Les sciences sont plus cultivées à Rome qu'on ne le croit en France : je vous dirai sur cela quelque jour des détails qui vous étonneront.

J'ai acquis de Giraldi une petite boîte pleine de morceaux d'antiquités. Le P. Paciaudi m'en a donné quelques uns pour vous les offrir. J'en chercherai d'autres ; mais la chose est plus difficile que vous ne le croyez. Voudriez-vous que je vous portasse des agrafes, des lampes, des lacrymatoires? Je voudrais vous présenter des objets propres à piquer la curiosité, et c'est justement ce qu'on ne rencontre pas, ou qu'on porte à un prix exorbitant.

J'ai fini l'examen entier du cabinet du collége romain, accompagné du P. Contucci, qui m'a fait part de toutes ses remarques. J'ai plus appris dans ces trois jours qu'en lisant tous nos antiquaires. Ce cabinet, composé de bronzes, de vases, d'instrumens, etc., est le plus complet que j'aie vu jusqu'à présent : c'est celui du P. Kircher, prodigieusement augmenté par le P. Contucci. J'en ai pris une assez bonne notice. J'ai fini le Capitole-Farnèse ; j'ai revu la plupart des antiquités. Si je reste encore quelque temps à Rome, je verrai avec plus de détail la *villa Borghèse* et la *villa Médicis*, que j'avais réservées pour la fin. Il me tombe de temps en temps de bonnes médailles : mon lot s'accroît, et j'avoue que j'en ai bien du plaisir.

J'ai pensé partir subitement pour Naples : on nous avait annoncé une éruption du Vésuve. Les grandes chaleurs, le changement d'air m'ont arrêté au point d'écrire à Naples ; on m'a répondu que le monticule ou fourneau qui s'était élevé au milieu de l'ouverture s'était enfoncé ; que la montagne s'était remplie de matière ; que la lave débordait et coulait sur la montagne du côté de Portici et de la Torre-di-Greco ; que, suivant toutes les apparences, nous ne tarderions pas à entendre parler d'une éruption violente et dans toutes les formes. Si je suis encore à Rome, je ne réponds pas de ma curiosité. Je vous parle de mon départ avec incertitude ; il est relatif aux arrangemens de M. l'ambassadeur, qui n'a pas de réponse encore sur le congé demandé.

J'ai envoyé les lettres à Mazzochi. J'ai vu, par un billet écrit à M. d'Artenai, que le chanoine les avait reçues ; qu'il en était bien flatté, mais qu'une très-grande maladie l'avait empêché jusqu'à présent de répondre, et qu'il s'en acquittera au plus tôt.

Je joins ici les dessins des haches représentées sur deux monumens du Capitole, et dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre. (*Voyez* la Pl. dans l'*Atlas*.) Adieu, mon cher comte ; oyez de plus en plus persuadé de mon tendre et respectueux attachement.

LETTRE XXVIII.

A Rome, le 1^er^. septembre 1756.

Mazzochi vient de m'écrire, mon cher comte : une très-grave maladie l'a empêché de remercier l'Académie ; il s'en acquittera au plus tôt ; et si sa santé le lui permet, il enverra quelque chose, sinon il faudra prendre patience. Je vous avoue que les craintes que vous avez de proposer sans cesse des sujets, et de ne rien offrir de leur part, ne me troublent pas beaucoup pour vous. Des choix tels que ceux de Gori et de Mazzochi sont justifiés par la célébrité de leur nom ; et l'Académie n'a pas fait grand effort de leur envoyer une simple patente de correspondant. J'en ai d'autres à proposer, mais j'attendrai mon retour à Paris.

Je suis curieux de connaître le successeur de Nicolaï. Ce sont les choix des associés ordinaires qui me font trembler pour l'Académie : on n'y fait pas assez d'attention, et les qualités des sujets qui osent se présenter font bien voir souvent le peu de cas qu'on fait de nous. Vos intentions sont excellentes, mon cher comte ; il serait à souhaiter que vous pussiez les communiquer à tous nos confrères. N'est-il pas honteux, par exemple, que dans une société destinée à éclaircir les monumens antiques il y ait si peu d'antiquaires ! Voilà ce qui me fait craindre que l'Académie ne soit pas assez touchée de l'offre que nous fait le cardinal Passioneï. Il a déposé entre mes mains un recueil d'inscriptions qu'il a rassemblées dans sa maison de Frescati ; elles sont au nombre de cinq à six cents.

Plusieurs d'entre elles ont été publiées ; mais beaucoup ne l'ont jamais été, et mériteraient quelques éclaircissemens. Qui s'en chargera ? Cependant on ne peut rejeter les offres de son éminence ; c'est un tribut qu'elle envoie à l'Académie, ou plutôt c'est un mémoire où elle laisse parler les monumens. J'en ai écrit à M. le marquis d'Argenson, notre président. C'était un moyen honnête de me renouveler dans son souvenir, et de réparer la faute que j'avais faite de ne lui avoir pas écrit depuis mon départ. Malheureusement ma lettre arrivera pendant les vacances : n'importe, si je pars avant la Saint-Martin, j'emporterai les inscriptions. Le cardinal me paraît désirer vivement de les voir insérer dans nos Mémoires, et je n'avais aucune bonne raison pour les refuser.

Je n'ai rien de nouveau à vous apprendre. Je continue mes recherches sur les médailles : ma moisson augmente de jour en jour. Venise fournira ; d'autres villes par où je passerai paieront aussi leur contribution. Je commence à être un peu plus satis-

fait de mon voyage ; car je vous avouerai ma faiblesse. Je l'ai maudit cent fois, et cent fois je me suis repenti d'avoir occasioné une dépense inutile. Cette idée empoisonnait des momens que j'aurais pu passer avec plus de plaisir. Me voilà un peu plus tranquille, grâce à une douzaine de petits morceaux de bronze. C'est être bien maladroit que d'avoir attaché son bonheur à l'augmentation d'un dépôt auquel presque personne ne daigne s'intéresser.

Adieu, mon cher comte ; je vous avais prié de demander à M. de La Nauze, ou à M. d'Anville, qui ont traité *ex professo* la question des mœurs anciennes, ce qu'ils exigeaient que je fisse en particulier sur les pieds du Capitole. Vous ne m'avez pas répondu sur cet article : peut-être que les plâtres de ces pieds, que M. de La Condamine a pris, suffiront pour leur objet. Il m'a promis de remettre ces plâtres au cabinet ; si vous le voyez, faites-l'en souvenir. Si je ne comptais sur sa parole, je les prendrais aussi.

Je vous embrasse un million de fois.

LETTRE XXIX.

A Rome, ce 8 septembre 1756.

Je suis charmé, mon cher comte, de la nomination de M. Dupuy ; mais les secondes voix m'ont bien étonné. Je sais qu'il a de l'esprit, mais ce n'est pas le nôtre. On veut donc tout perdre ! J'en suis désolé, et j'apprends avec douleur qu'il ne faut point s'intéresser vivement aux corps auxquels on a l'honneur d'être associé. Craindrez-vous encore d'avoir proposé pour correspondans Gori et Mazzochi ? Nous aurons beau faire, la cabale, l'incurie, la sotte vanité prévaudront toujours contre nos bonnes intentions. Je ne m'étends pas davantage à cet égard : j'étouffe de cette pensée ; et ce qui me fâche, c'est que j'ai raison d'étouffer, et que j'estime comme homme d'esprit celui que je ne puis me résoudre à regarder comme votre confrère. Je vais demain m'exposer à de nouvelles peines pour cette Académie, si attentive au choix de ses sujets. Je pars pour Livourne, dans la seule intention d'y voir un cabinet de médailles, et de faire quelque acquisition. Non, on ne croira jamais ce qu'il m'en coûte de fatigues pour justifier mon voyage et le rendre plus utile : n'importe, je remplis mon devoir, et cette idée me tiendra lieu de toute récompense.

J'ai une douceur dans ce voyage ; c'est d'avoir trouvé un compagnon, homme d'esprit, aimable et complaisant au point

de l'entreprendre uniquement pour moi : c'est le P. Jacquier, minime, un des plus grands géomètres de l'Europe, qui joint à ces belles connaissances que je n'entends pas, le goût de celles qui sont plus à ma portée. Je suis bien flatté de ce procédé : ma destinée est d'avoir des amis vifs; c'est un bonheur dont je sens l'étendue.

Notre voyage ne sera que d'une quinzaine de jours; nous coucherons à Florence, et nous reviendrons à Rome à la fin du mois. Je compte partir ensuite pour Venise, et y précéder M. l'ambassadeur d'une quinzaine de jours. Je prendrai alors la route de Lorette, et m'arrêterai à Pesaro, pour voir quelques savans et quelques cabinets. Je crois cet arrangement convenable; je vous en instruirai mieux dans le temps. Adieu, mon cher comte : à la veille d'un départ, on a bien peu de loisir; mais j'en aurai toujours assez pour vous réitérer tous mes sentimens, et vous embrasser un million de fois. Mes complimens à tous nos amis. Je compte écrire à M. Bignon, de Livourne.

LETTRE XXX.

A Rome, le 28 septembre 1756.

J'ai reçu à Florence, mon cher comte, votre lettre du 31 août, et je reçois à Rome celle du 6 septembre : vous me rendez l'arrivée du courrier plus intéressante, et la certitude d'avoir de vos nouvelles met du repos dans mon âme. Je vais répondre aux articles de vos lettres. Le circuit des murs de Rome, tels qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire y compris le Trastevère et le Borgo, est de onze mille trente-six cannes, à raison de dix palmes par canne, ce qui fait seize milles et demi, en mettant le mille à six cent soixante-sept cannes : mais il faut observer qu'on a mesuré non-seulement les murs, mais toutes les faces tant antérieures que latérales des bastions et des tours. Cette enceinte est plus grande que celle d'Aurélien, à cause des accroissemens que Rome a reçus au-delà du Tibre. Si je savais précisément l'état de la question agitée dans l'Académie, je ferais des recherches en conséquence : mais vous vous expliquez trop en général, lorsque vous parlez de l'ancienne enceinte de Rome; vous savez qu'il y en a eu plusieurs. J'aurais souhaité que, dans les questions de ce genre, qui se sont élevées dans l'Académie, on eût eu la bonté de m'envoyer le point précis de la difficulté, et j'y aurais satisfait par le moyen des architectes et des mathématiciens : mais on préfère de travailler sur des cartes; à la bonne heure.

Je m'informerai plus exactement du trou des haches; mais je crains de ne pouvoir vous donner de plus amples instructions. Je me suis rappelé que, dans un tombeau extrêmement élevé, qui se trouve à Palazzuolo sur le lac d'Albano, sont représentées, en bas-relief encore, douze de ces haches. J'ai mis dans mon journal des trous dans le milieu; mais comme ils ne m'intéressaient pas alors, je négligeai de les vérifier avec l'exactitude nécessaire. Je chercherai l'estampe de ce tombeau, le plus singulier de tous ceux que j'ai vus, et je chargerai le premier jeune homme de l'académie, qui ira dans cet endroit, de l'examiner avec attention.

J'ai toujours répondu à M. le chevalier d'Arcq, excepté à une dernière lettre que je reçus avant que de partir pour Florence : j'étais occupé de mon départ, et pendant le voyage, je n'ai pas eu le temps de lui écrire. Ses lettres sont des commissions, et il me semble qu'on mérite quelque indulgence, lorsqu'on fait tout son possible pour les remplir, malgré les affaires indispensables qu'on a soi-même. Je lui écrirai le plus tôt que je pourrai; je vous prie de le dire à madame de Boze, en l'assurant de mon respectueux attachement.

Les deux tables de marbre, où il est question d'un collége de gladiateurs qui paraît institué par Commode, ont été découvertes depuis quelques mois. J'ai négligé de vous en parler, parce que je les ai vues annoncées de bonne heure dans les journaux; elles contiennent une liste de diverses espèces de gladiateurs : l'inscription est datée d'un consulat de Commode; je l'ai dans mes paperasses : mais on la connaîtra beaucoup mieux par l'explication qu'en a donnée, depuis deux jours, l'abbé Venuti de Rome, votre bon ami et celui de nos peintres. Le même a publié une dissertation italienne, dédiée à M. l'ambassadeur, sur une grande urne du Capitole, où l'on croyait voir l'enlèvement des Sabines, et où il voit avec plus de raison la dispute d'Achille avec Agamemnon : il nous l'apporta hier; je ne l'ai pas encore lue.

A propos de dissertations, le P. Paciaudi vient de vous adresser une lettre latine sur la petite figure de bronze dont je vous avais parlé. Il ne vous en a pas demandé la permission, parce que vous l'auriez refusée : je la lui ai donnée; et, quoi que vous en disiez, je suis très-aise que les antiquaires de ce pays-ci vous rendent hommage. Son ouvrage me paraît fait avec sagesse; il me loue sans trop savoir pourquoi : c'est un si honnête homme, que je n'ai pas été fâché de voir les témoignages de son amitié paraître au jour; je le suis encore moins de voir mon nom à la suite du vôtre : vous pouvez gronder, mais l'ouvrage est im-

primé. Si vous vous fâchez, vous aurez quelque grande dédicace, où l'on vous achèvera : j'ai bien des louangeurs dont je puis disposer, et j'ai été souvent tenté de vous en lâcher une douzaine. Vous recevrez par ce courrier deux exemplaires de cette dissertation ; l'une par le canal de M. le marquis de Marigni, l'autre par M. Tercier.

J'embrasse notre ami Gibert; je vous prie de lui dire que la bibliothèque du Vatican est fermée actuellement ; j'espère néanmoins que *sara servito*. Je vous remercie de l'envie que vous avez de ne plus m'écrire; je crains bien de ne vous donner encore quelque temps cette incommodité. Le congé n'est pas venu encore ; je voudrais être à Paris sans sortir de Rome.

Je vais vous parler de mon dernier voyage ; il a duré précisément quinze jours. J'ai été à Pise et à Livourne. On m'avait parlé de plusieurs cabinets de médailles qui étaient dans cette dernière ville ; j'y ai vu effectivement d'assez bonnes choses. J'ai vu aussi les pierres gravées du juif Médina, qui m'a promis une bonne récompense, si je pouvais lui en procurer la vente. Vous savez bien que c'est me prendre par mon faible : je me suis bien promis de ne faire aucune démarche pour lui. Il a quelques camées très-beaux, la suite est nombreuse ; vous en aurez peut-être vu le catalogue : je vous l'enverrai, si vous voulez, à condition que vous n'acheterez pas le cabinet.

De Livourne, nous sommes venus à Florence, où j'ai vu ce que j'avais été forcé de laisser en arrière dans mon premier voyage : j'y ai séjourné cinq jours. Nous avons pris, en retournant, le chemin d'Arezzo, Cortone, Péruge ; c'est le plus beau pays du monde, je n'exagère rien. On ne connaît pas la Toscane, quand on n'a pas fait cette route : c'est là que les monumens étrusques se trouvent en abondance. Je me suis arrêté près de deux jours à Cortone : j'y ai vu le cabinet de l'académie, et plusieurs autres cabinets appartenant à des particuliers : ils contiennent quelques figures d'une élégance extrême, beaucoup de bronzes, beaucoup de tombeaux, quelques uns avec des inscriptions étrusques que j'ai copiées.

La littérature étrusque m'a occupé : j'ai lu ce qu'on a dit, j'ai pensé à ce qu'on aurait pu dire. J'ai été sur le point de passer huit jours à Cortone, pour copier les tables d'Eugubio, dont on a une copie calquée sur les originaux par les soins de Buonaroti. J'en ai copié deux : on m'avait dit qu'il y en avait une autre copie semblable à Rome : je la cherche. Vous me direz sans doute : « Elles ont été publiées ; » mais, après ce que j'ai vu souvent, je n'ai plus de foi aux livres. Je sais assez joliment lire l'étrusque ; la langue m'a fait naître bien des idées.

Vous savez qu'on ne l'a pas encore découverte; je ne la trouverai pas, mais, chemin faisant, j'occupe fortement mon esprit, ce qui est pour moi le plus grand plaisir. J'emporterai tous les livres qu'on a faits sur cette matière; nous n'en connaissons pas la vingtième partie. Je ne vous parle pas des politesses reçues de la part des académiciens de Cortone. Les murs de cette ville sont fort anciens, et l'ouvrage des Toscans, à ce qu'on croit. Des quartiers énormes de pierre en composent les couches. Je vous en avertis, j'ai pour les Étrusques le respect que vous avez pour les Égyptiens : nous disputerons plus d'une fois sur la préférence; et quand je serai fâché, je vous dirai : *Esunu, inumek, pircigitu.*

Je voulais, en allant à Florence, passer par Volterre : j'avais pris des lettres de recommandation ; mais l'incertitude du départ de M. l'ambassadeur m'en a empêché. Je regrette à présent de n'avoir pas fait ce voyage; je n'y renonce pas néanmoins : si j'étais riche, je verrais bien du pays. J'ai acquis peu de médailles dans mon voyage, mais j'ai appris bien des choses relativement même aux médailles. Il y en a plusieurs dans la classe des incertaines, que nous croyons avoir été frappées en Afrique ou dans des endroits encore plus loin, et qui se trouvent communément aux environs de Cortone et de Pérouge : elles étaient donc étrusques. J'ai vu dans ma route une médaille d'or, pour laquelle j'avais écrit beaucoup de lettres. Il fallait la séparer d'une suite : on me l'avait promis; elle vaut trente à quarante sequins, c'est-à-dire trois à quatre cents francs. Savez-vous ce qu'on m'en a demandé? près de six mille francs; et l'on ajoutait, dans un billet que je garde, que c'était pour me faire plaisir qu'on me la cédait. Adieu, mon cher comte ; je vous embrasse un million de fois ; je voudrais bien vous voir, car il y a bien long-temps que je suis en Italie. Adieu ; mes complimens à *tutti quanti.*

Ma lettre écrite, j'acquiers un petit quinaire en or de l'empereur Valérien, médaille fort rare et très-bien conservée: voilà de la pâture à mon avidité, pour une semaine au moins.

Je vous envoie les deux lettres de remercîment de Mazzochi et de Gori.

LETTRE XXXI.

A Rome, le 6 octobre 1756.

Je ne comptais pas vous écrire aujourd'hui, mon cher comte ; mais je reçois une lettre de M. Botari pour notre ami, et j'ai pensé vous l'adresser pour la lui envoyer. J'imagine qu'il est à

la campagne; elle lui parviendra plus sûrement. Vous aurez la bonté de lui faire mille complimens. Je lui écrirai incessamment.

Je suis bien content de la disposition du tableau que M. Gibert a jointe à son mémoire. Il me paraît lumineux, et sans doute que les preuves le sont aussi; car il joint un excellent jugement à beaucoup de connaissances. Les personnes à qui je pourrais le communiquer, sont en *villagiatura;* j'attends leur retour. Je crois m'être aperçu d'une faute d'inattention qui s'est glissée à la colonne du schène commun. Il dit, dans la première colonne, que les rapports des quatre stades étaient entre eux comme 3, 4, 5, 6; et dans l'autre, que le schène commun contenait soixante stades olympiques, quarante stades anonymes, trente-deux pythiques et trente philétériens. Il me semble au contraire que ces derniers rapports doivent être 60, 45, 36, 30. Je me trompe peut-être; mais la chose me paraît claire et conforme aux autres calculs. Je vous prie de lui communiquer cet article, avec bien des complimens.

L'Académie était en vacance, lorsque ma lettre sur l'offre des inscriptions est arrivée à Paris. Je me suis adressé à M. le marquis d'Argenson, à qui je n'avais pas encore écrit. J'ai profité de cette occasion, comme j'en cherche une pour écrire à M. de Malesherbes, envers qui j'ai des torts qui m'accablent. Vous me rendriez le plus grand service, si vous pouviez lui persuader de ne pas se fâcher, ou plutôt de se fâcher un peu de mon silence; car je ne voudrais pas qu'il le vît avec indifférence. Dites-lui bien, je vous prie, que je suis très-gauche; que d'ailleurs, je présume trop des bontés qu'on a pour moi, et qu'enfin j'oublie souvent les égards, sans oublier les bienfaits.

Les vacances de l'Académie ne me porteront aucun préjudice: vos lettres me paraîtront également bonnes. J'aime vos pensées encore mieux que celles des autres. J'aurais voulu causer avec vous sur le mausolée du maréchal de Saxe: on m'en avait dit l'idée. N'est-ce pas la mort qui fait les honneurs d'un tombeau, et qui fait signe au maréchal d'y descendre le premier? Cette pensée ne m'a jamais fait plaisir: il me semble qu'elle s'est présentée avec effort dans l'esprit de l'artiste, et qu'elle est l'effet d'une méditation qui se fait sentir. On y aperçoit, il est vrai, une intention de grandeur; mais je n'aime pas une grandeur qui ne s'annonce pas grandement, et qui a besoin d'esprit pour paraître.

Au-dessus d'une des portes latérales de Saint-Pierre est la statue et le tombeau d'Alexandre VII. Cette porte est petite, et conduit à un petit corridor assez noir. Bernin y a placé la mort qui

lève la portière ou le rideau. Cette figure hideuse, suspendue au-dessus de cette espèce d'antre ténébreux, cette faux meurtrière, ce rideau qui va, par sa chute prochaine, cacher pour jamais les restes du pape aux yeux des hommes, l'attitude de la mort pleine de mouvement et d'empressement, comme on devrait toujours la représenter, cent mille autres idées accessoires, mais naturelles, simples, grandes ; tout cela imprime la terreur, tout cela montre le tombeau ouvert, et ne montre que cet objet. Et voilà précisément pourquoi il produit tant d'effet.

Je suis bien sûr que le mausolée dont vous me parlez, ne fera admirer que l'habileté de Pigale, et la fermeté du maréchal. Dans celui d'Alexandre VII, j'oublie le pape, j'oublie le Bernin : je ne vois que la mort ouvrant un gouffre profond aux humains obligés de s'y précipiter. Après ce coup de terreur que le grand seul peut produire, l'esprit fait l'application au pape, et le goût, s'exerçant sur les détails, examine si les talens de l'artiste égalaient son génie. Tel est mon sentiment, mon cher comte : je serais flatté s'il approchait un peu du vôtre; s'il s'en écarte, je ne serai point humilié, et je saurai avoir tort. Je juge de toutes ces choses-là fort mécaniquement, par un sentiment intérieur qui me cause du plaisir, même quand il me trompe. Je ne trouve pas souvent des occasions de l'exercer; c'est un malheur. C'en est un autre que de voir trop l'antique. Il dessèche peut-être le goût, en le rendant sévère, et l'accoutumant au simple. Mais qu'importe que j'aie tort dans ces sortes de jugemens, puisque je ne me pique pas d'avoir raison? Adieu, mon cher comte; mes longues réflexions vous ennuieront; mais songez que j'avais le plaisir de vous voir presque tous les jours, et qu'il y a quatorze mois que je ne vous ai vu. *Baccio le mani a tutti.*

Je vous réitère mes excuses sur les ratures; mais par une mauvaise habitude, je commence toujours à écrire mes phrases, sans avoir fini de les penser.

LETTRE XXXII.

A Rome, ce 12 octobre 1756.

Je ne vous écrivis la semaine dernière, mon cher comte, que pour vous envoyer une lettre adressée à M. Mariette. Je fis mon paquet, je le donnai au courrier, et le premier objet que je trouvai ensuite sur ma table fut cette lettre. Il faut donc que je me sois trompé, et que je vous aie envoyé quelque autre chose à sa place. Cette erreur m'oblige à vous écrire encore aujourd'hui pour réparer ma faute, et vous avertir que je n'ai point

reçu de vos nouvelles par ce courrier : c'est une privation pour moi. J'attends l'autre courrier avec plus d'impatience. Je compatis pour vous aux vacances de l'Académie; mais deux mois passent bien vite.

Vous ne m'avez pas dit les pièces qu'on avait destinées pour la rentrée. Je voudrais faire quelque chose pour la rentrée de Pâques; mais je ne sais trop comment m'y prendre. Les grands objets sont connus, et les petits ennuient. Je viens de lire des choses admirables sur la langue étrusque, imprimées depuis quinze ans, et dont nous n'avions pas la moindre idée en France. L'auteur est M. Palleri de Pesaro : c'est une excellente tête. Quel pays, où, sans espoir de gain, sans académie, sans émulation, il s'élève tant d'habiles gens! Je ne suis pas prévenu, et je pense que ce terrain est excellent pour les esprits. Adieu, mon cher comte; je suis un peu pressé, et je vous embrasse un million de fois.

LETTRE XXXIII.

A Rome, ce 17 octobre 1756.

Je vous envoie, mon cher comte, une petite boîte d'antiquités. J'en ai acquis la plus grande partie de Giraldi; le reste me vient, ou du P. Paciaudi, ou de quelques autres hasards. J'en ai encore; et quand j'aurai fait d'autres acquisitions, vous aurez une seconde boîte. Ceci n'est pas bien merveilleux; mais la disette est dans Rome : je vous réserve le meilleur pour la fin.

Cette lettre vous sera remise par un courrier extraordinaire, qui porte la décision du pape sur la consultation de l'assemblée : elle est très-sage, et fera, je pense, autant d'honneur à ses lumières et à sa modération qu'au zèle et à l'esprit de M. l'ambassadeur. J'espère que cet événement hâtera notre retour; je le souhaite pour avoir le plaisir de vous voir. *Addio.*

LETTRE XXXIV.

A Rome, ce 27 octobre 1756.

Deux courriers sans avoir de vos nouvelles, mon cher comte! Je n'étais pas accoutumé à une pareille privation ; je serais inquiet sur votre santé, si je ne voyais, par votre dernière lettre, que vous m'avez cru parti. Je n'en sais pas la raison ; je ne vous avais rien dit à cet égard, et je vous avais toujours annoncé, comme je le fais encore, que je vous avertirai quand il en sera temps. Continuez donc, je vous prie, à m'écrire à Rome : je ne sais pas combien j'y resterai, mais je mets autant que je puis

les momens à profit; je voudrais les employer efficacement à l'examen du pied romain. Je vous avais demandé sur cela une note du sentiment de M. de La Nauze, et de celui de M. d'Anville. Comme je n'ai point eu de réponse, je m'en retournerai sans avoir rien fait; d'ailleurs, Revillas a donné les mesures qu'il avait prises avec soin : La Condamine a les plâtres. On a les dessins des monumens; que voulez-vous que je fasse de plus ? J'ai pris quelques notes, j'ai appliqué le pied de roi que j'avais fait faire exprès; j'ai les différences, mais je ne suis pas assuré de la précision mathématique, je veux dire de quelques légères parties de ligne. Je reverrai avec le P. Jacquier, qui a déjà travaillé sur la même matière. Je vous félicite sur votre vie d'Hercule; c'est un sujet assez vaste, où l'on peut dire la vérité, sans être accusé de flatterie, et sans blesser la vanité des parens.

L'embarras que vous a causé la lettre du comte Rezzonico m'amuse : je vous en demande pardon; mais je suis bien aise de voir que les Italiens vous accablent de latin, et qu'ils se tourmentent pour chercher dans Cicéron des tours de phrases propres à mériter votre approbation. Si je vois ce comte, je lui dirai que vous n'aimez que cette langue, et que c'est par politesse pour votre nation que vous ne l'écrivez pas. J'ai vu avec un plaisir infini que, pour vous tirer de peine, vous vous recommandiez enfin à la Providence; c'est un aveu que je mettrai à profit : j'avoue néanmoins que vous n'aviez pas à vous troubler. Repoussez ce latin avec du français; tous les Italiens l'entendent, ou du moins ne sont pas fâchés d'en avoir la réputation. Je ne leur écris jamais autrement, 1°. parce que je n'ai point la pratique d'écrire en italien; 2°. parce que j'ai perdu celle d'écrire en latin, ce qui n'est pas trop bien; 3°. parce que notre langue doit nous inspirer la vanité de la produire.

Vous m'avez fait part, il y a quelques mois, d'un tremblement de terre qu'on se vantait d'avoir ressenti à Paris. Nous savons par théorie que nous en avons éprouvé un semblable, il y a quatre jours, c'est-à-dire le 23, à trois heures. Quelques personnes s'en aperçurent; et comme des lettres de Naples marquent qu'au même jour et à la même heure, on en avait ressenti des secousses dans cette ville, nous avons calculé que l'impression s'en était communiquée ici.

Voici une nouvelle lettre pour M. Mariette, à qui je vous prie de faire mes complimens, ainsi qu'à tous nos amis. Adieu, mon cher comte; je vous ai envoyé, par le dernier courrier extraordinaire, une boîte d'antiques, dont je souhaite que vous soyez content.

Je vous prie de faire mes complimens à M. Pellerin sur les

trois médaillons d'or qu'il a reçus, et de me recommander à son souvenir.

LETTRE XXXV.

A Rome, le 10 novembre 1756.

Enfin, mon cher comte, voici une de vos lettres. J'étais bien affligé de votre silence, dont je ne concevais pas la cause. Je vous avais toujours dit que je vous préviendrais quand il ne faudrait plus m'adresser vos lettres à Rome. Vous avez tout à coup cessé de m'en envoyer, et, à votre exemple, personne ne m'écrit. Je vous prie de me dédommager à l'avenir. J'aurais souhaité que vous eussiez écrit au P. Paciaudi; quatre mots de remercîment (en français) auraient suffi. Il parle bien notre langue; il aurait été très-flatté d'apprendre par vous-même que vous avez agréé son hommage. Il viendra dîner demain chez M. l'ambassadeur; je lui lirai l'article de votre lettre, il en sera très-satisfait; mais je persiste à vous demander quelques lignes adressées en droiture à lui. C'est un galant homme, savant et modeste, plein d'amitié pour moi, et de l'estime la plus respectueuse pour vous. Au reste, je suis bien aise de vous dire que, si vous ne lui écrivez pas, ses sentimens ne changeront pas à votre égard; ainsi mettez-vous à l'aise.

J'ai lu avec plaisir ce que vous dites sur le goût et le génie des arts; j'ai approuvé ce que j'entendais, je n'ai pas condamné ce que je ne faisais qu'entrevoir. Je crains, par exemple, que vous ne mettiez de la métaphysique dans votre jugement sur le tombeau du Bernin. Mais nous en parlerons à loisir, ainsi que des lettres étrusques que vous m'exhortez à chercher. Elles sont trouvées depuis long-temps : c'est la langue qu'il faudrait découvrir; mais on n'a que de faibles pièces de comparaison. Il serait nécessaire de voir de ses propres yeux tous les monumens répandus en Toscane; il faudrait les étudier long-temps. Ils sont dans des lieux écartés des grandes routes; les difficultés se multiplient, et on est presque assuré de ne rien trouver. Je n'ai pas vu Volterra; mais je n'y renonce pas, ainsi qu'à Monte-Pulciano, Clusium, et tant d'autres villes, où j'apprends qu'il y a de très-beaux cabinets de choses étrusques; je l'ai su trop tard. J'aurais dû y aller dans mon second voyage en Toscane; j'étais trop pressé. M. l'ambassadeur comptait s'en retourner vers le milieu d'octobre; je devais l'accompagner; d'ailleurs je me ruinais : tous ces motifs ont abrégé mon voyage Heureusement ces monumens sont gravés; et comme j'en ai vu de semblables en

d'autres endroits, je me représenterai les premiers à la faveur des seconds.

M. Zanetti de Venise a fait imprimer, cet été, une dissertation sur une inscription grecque, tracée sur une colonne de marbre. Les caractères en sont fort anciens, et M. Zanetti, qui ne les a pas connus, n'a lu qu'un mot de l'inscription, et a donné à tous les autres un sens forcé et uniquement appuyé sur des corrections continuelles qu'il proposait. Le P. Paciaudi me montra cet ouvrage; je lus l'inscription, et je lui montrai l'erreur de M. Zanetti, qui ne s'était pas même aperçu que l'inscription était en vers. Je comptais la publier de nouveau dans nos Mémoires avec une note : point du tout, le P. Corsini me prévient; il a vu la dissertation de Zanetti, et aussitôt voilà une dissertation toute dressée pour donner la vraie leçon de l'inscription, qu'il a trouvée aussi de son côté. On l'imprime actuellement; cela ne m'empêchera pas d'en dire un mot, car j'ai compris, par ses conversations, qu'il ne tirerait pas de ce monument tout l'avantage qu'on peut en tirer. Je lui aurais communiqué sur ce point quelques matériaux, s'il m'en avait demandé; mais je ne me suis pas cru obligé de les lui offrir de moi-même.

Adieu, mon cher comte : voici une autre lettre pour M. Mariette que j'embrasse. Bien des remercîmens à M. Gibert, pour sa note, et des complimens à tous nos amis.

LETTRE XXXVI.

A Rome, le 17 novembre 1756.

Continuez à m'écrire à Rome, mon cher comte, jusqu'à ce que je vous avertisse : cette voie sera toujours la plus sûre pour me faire parvenir vos lettres. M. l'ambassadeur a son congé, et ne tardera pas à partir; il veut que j'aille avec lui. Je suis sensible à sa bonté; mais il n'ira point à Venise ni à Vérone, et je ne puis en honneur négliger ces deux villes. Ce n'est pas un vain motif de curiosité qui m'entraîne; je dois à ma commission le sacrifice de faire le plus agréable voyage du monde : je suis encore dans l'incertitude, mais je vous prie de continuer à m'écrire à Rome.

Je n'ai point entendu parler de ces peintures célébrées dans les gazettes, et j'ai vu souvent, dans ces papiers publics, les nouvelles les plus extravagantes en fait d'antiquités. Je viens de lire la dissertation du P. Corsini sur l'inscription grecque dont je vous ai parlé dans ma lettre précédente. Je ne suis plus si

fâché qu'il m'ait prévenu ; son ouvrage laisse des choses à désirer, et l'inspection du monument à Venise résoudra mes doutes mieux que ses remarques, qui, entre nous, ne sont pas bien profondes : c'est néanmoins un habile homme. Les Italiens trouvent que je ne les admire pas assez : vous pensez que je les admire trop. Je serais tenté de penser que j'ai pris un juste milieu, si je ne craignais de vous attribuer trop de prévention contre eux. Celle que vous m'accusez d'avoir en leur faveur est soumise à des modifications dont vous serez l'arbitre, et j'espère que nous nous accorderons en cela, comme en bien d'autres choses. Je ne puis rien promettre, quant à présent, pour la rentrée de Pâques. Mes remarques ne sont qu'un petit corps de réserve, qui ne peut agir, dans le besoin, que par portions détachées. Je sens bien comme vous qu'il serait utile d'annoncer, en quelque façon, mon voyage; mais il faut, ou l'annoncer d'une façon brillante, ou l'envelopper dans un silence qui laisse soupçonner une défiance modeste. Nous en parlerons plus à loisir.

Je vous fais mon compliment sur la permission accordée ; je crois néanmoins que vos voyages à l'Ile-Belle n'en seront pas moins fréquens. Le pape nous a fait craindre; il a eu une secousse assez forte : il est, dit-on, hors de danger, et sur le point de faire ses promenades accoutumées.

Un jeune jésuite a fait une dissertation sur une inscription latine nouvellement découverte; il a trouvé des difficultés dans ce monument, et les a laissées. Connaissez-vous Pesaro? savez-vous que cette petite ville a une académie? On m'a envoyé ces jours passés des patentes, avec la médaille destinée à ceux qui remportent le prix ; on dit que c'est la plus grande marque de distinction : vous voyez par là que j'ai du mérite. Adieu, mon cher comte ; j'ai pris hier matin des mesures au Colisée, avec le P. Jacquier et des architectes. Vous allez tout de suite me citer Desgodets, Fontana, etc. Néanmoins, si j'en ai le temps, j'en prendrai encore, par la même raison que j'ai mesuré les pieds antiques du Capitole, quoiqu'ils l'aient été plusieurs fois par des gens très-habiles. Adieu.

LETTRE XXXVII.

24 novembre 1756.

Le P. Paciaudi, mon cher comte, m'a prié de vous envoyer cette lettre; il veut absolument que vous lui écriviez quelque chose : vous ne devez pas refuser cette grâce à un galant homme, qui vous estime et vous respecte infiniment.

Je suis bien fâché de l'accident arrivé aux terres cuites. Giraldi les avait arrangées avec beaucoup de soin ; mais ces sortes de transports sont toujours dangereux ; heureusement nous n'avons pas dépensé grand'chose, et nous pouvons rejoindre les pots cassés. Cette boîte a coûté dix-huit livres ; les petites antiques en or, vingt-deux livres ; en tout, quarante livres. J'ai encore une agrafe d'or que j'ai achetée au commencement de mon voyage, qui contient cinquante livres de matière, et qui m'a coûté soixante-douze livres. Je vous la céderai, à condition de la racheter quand vous n'en voudrez plus. Si vous la prenez, je vous prierai de remettre les cent douze livres à M. le président de Cotte : si vous ne la prenez pas, vous lui donnerez les quarante livres.

Il est vrai que M. l'ambassadeur a reçu son congé, et que nous devions partir le 27 de ce mois. La maladie du pape a causé du retardement : cette maladie a pensé nous l'enlever. C'est une humeur qui est remontée des jambes, où elle était depuis long-temps, jusqu'à la poitrine, où elle s'est arrêtée pendant plusieurs jours. Elle est à présent dans le bas-ventre ; si elle y reste, elle fera quelque mauvais tour. J'en serais fâché ; c'est un galant homme, ami de la paix, qui a de l'esprit et du savoir. J'attends pour partir, d'avoir terminé quelques affaires. Si on s'imagine qu'un voyage, entrepris dans les vues que j'avais, puisse se terminer en si peu de temps, on se trompe fort : il m'aurait été aisé de le rendre plus court, en voyant tout superficiellement. Adieu, mon cher comte ; je vous écrirai plus au long une autre fois. Mes complimens à *tutti quanti*.

Je comptais écrire aujourd'hui à M. Bignon ; je n'en ai pas le temps. Je vous prie de lui faire mes excuses ; ce sera pour l'autre semaine sans faute.

Mille remercîmens pour moi à madame de Boze. Le P. Paciaudi m'a envoyé un paquet pour vous faire tenir ; ce sera pour mercredi.

LETTRE XXXVIII.

A Rome, ce 8 décembre 1756.

Je vous fais mon compliment, mon cher comte, sur la découverte de Montmartre ; des bas-reliefs et une cruche de terre, cela est admirable. J'en ris avec vous, et j'adopte votre réflexion de l'ours, qui vit en léchant ses pates : j'ajoute que je suis bien fâché que cet ours ne soit pas dans ce pays-ci ; il tirerait bon parti de la vie. Je ne lirai point votre jugement à M. Baïardi, sur la suite de son Prodrome. Il n'est pas flatteur ; je n'ai pas lu cette suite. L'auteur l'avait laissée à Naples pour moi, entre les

mains de M. de Gazolles, avec un exemplaire du catalogue des antiquités (1). Je l'ai prié deux fois de les envoyer chez M. d'Artenai : il n'a pas daigné le faire ; et voilà les Italiens ! Je suis très-charmé néanmoins que vous ayez confiance à M. Baïardi sur le fait des manuscrits ; je ne m'y opposerai plus ; mais je vous demanderai simplement la permission d'attester ce que j'ai touché, ce que j'ai vu, ce que j'ai lu. Est-il possible que, pour ne pas payer douze sous, vous poussiez l'injustice au point de ne vouloir pas en croire des témoins oculaires, et qui sont de bonne foi? C'est porter l'avarice bien loin. Et comment voulez-vous, après cela, que le bref du pape fasse revenir des gens qui ont des motifs plus forts qu'une pièce de douze sous? Je vous demande pardon de la comparaison ; je sais trop que vous n'avez pas les mêmes façons de penser, et j'espère, à mon retour, vous convaincre sur l'article des manuscrits.

Les fanatiques de chaque parti crient contre le bref ; il est donc très-bon. J'ignore si le pape jouira long-temps de la réputation de sagesse et de modération qu'il a montrée dans cet ouvrage. Sa santé n'est point rétablie, et ceux qui l'entourent gardent si bien le secret sur son état, que je puis vous dire également qu'il est hors de danger et qu'il est très-mal. Quoi qu'il en soit, sa mort sera une perte pour la France. Il est instruit, sage, plein d'esprit et de piété, plaisant sur le tout : que faut-il de plus pour remplir dignement sa place?

J'espère qu'on rendra justice, dans le public, à la conduite de M. l'ambassadeur. Il fallait avoir autant de ressources dans l'esprit, pour venir à bout d'une pareille entreprise ; il est difficile de trouver dans un homme plus de talens, d'agrémens et de bonté. Pardonnez cet écart à ma reconnaissance ; je lui ai tant d'obligations, et je l'admire avec tant de sincérité et de raisons, que je résiste toujours avec peine au penchant que j'ai de vous en parler. Guiard lui a présenté, ces jours passés, quelques petits modèles de sa façon : la Vénus de Médicis, une copie des trois Grâces, de sa composition ; la copie des trois Grâces de la *villa* Borghèse, le cheval de Balbus d'Herculanum. Il a été loué comme il faut, non-seulement par M. de Stainville, mais par madame de Stainville, qui, avec beaucoup d'esprit et toutes les qualités qui peuvent rendre une femme aimable, a le sentiment du beau, et la justesse du goût la plus décidée que je connaisse. Guiard était hors de lui-même. M. l'ambassadeur lui a demandé son cheval ; on le jette actuellement en

(1) Ce catalogue des antiquités d'Herculanum, et la collection entière des ouvrages qui les concernent, publiés par ordre du roi de Naples, furent envoyés exactement à M. Barthelemy.

fonte. Guiard disait à l'ambassadrice : « Madame, vous me mettez le feu dans le corps. » Il peut compter à l'avenir sur leur protection, s'il en a besoin ; ils l'ont accordée à son cousin Dubuisson. Les générosités de M. l'ambassadeur l'entretiennent à Rome ; il lui a commandé des ouvrages, uniquement pour l'encourager au travail : il a fait la même chose à l'égard d'autres artistes. Il est impossible d'avoir des talens, sans avoir droit à ses bontés. Je fais insensiblement un panégyrique ; mais vous savez qu'il faut que je dise du bien de ceux qui le méritent, et, d'ailleurs, en particulier des arts. Cette lettre est déjà bien longue ; je la trouve très-courte. J'ai le visage couvert d'emplâtres. Des chevaux qui ont pris le mors aux dents, une glace pulvérisée, qui se trouve fendue en plusieurs endroits, plusieurs blessures au visage, voilà ce qui m'est arrivé il y a deux jours. Je devais y perdre un œil, et peut-être la vie ; j'en serai quitte pour quelques cicatrices, qui me donneront l'air d'un antiquaire qui s'est trouvé dans la mêlée. Adieu, mon cher comte ; aimez toujours un peu votre monstre, qui, je vous assure, supporte cet accident avec beaucoup de sang-froid.

A propos, je vous souhaite une bonne année.

LETTRE XXXIX.

A Rome, ce 22 décembre 1756.

J'ai vu ce matin, mon cher comte, jeter en fonte le petit cheval de Balbus, que Guiard a copié pour M. l'ambassadeur. Il est venu à merveille ; il n'est plus question que de le dresser sur ses jambes, et de lui dire de marcher : il obéira, car il est vivant. Je vous prie de ne point parler de ce petit ouvrage : vous savez la dépendance où sont les élèves, et vous savez mieux que moi ce qu'il faut ménager. Guiard est enchanté des éloges qu'on lui donne et qui ne le gâtent pas. Il écrit actuellement sur ma table, et peut-être vous parle-t-il de moi dans le temps que je vous parle de lui.

J'ai vu un architecte nommé Maclaurin, dont je sais qu'on vous a montré des dessins ; j'ignore ce que vous en avez pensé. J'ai eu plusieurs conversations avec lui, dont j'ai été satisfait : c'est un Egyptien, et sa tête est pleine de pyramides. Il étudie son art avec de grandes vues, et une sorte de culte pour les anciens. C'est un homme dont il serait possible de tirer parti pour quelque expédition : il est sage, modeste, studieux, et travaille à sa réputation en silence : son souvenir me rappelle celui de Piranèse. Je suis bien aise que vous soyez content de l'ouvrage

en général : je ne connais pas l'auteur du Commentaire, qui me paraît n'avoir fait qu'une compilation. Je l'ai parcouru ; j'étais apparemment tombé dans un endroit faible, car il m'a paru ne penser que d'après les autres. Une raison peut me rendre plus difficile : depuis un an, j'ai lu bien des livres sur toutes ces misères ; je voulais dire, sur ces matières. Cependant je ne révoque pas absolument la première expression ; la plupart de ces recherches sont frivoles, et n'aboutissent qu'à de nouveaux doutes. J'ai parlé à Giraldi pour ces vers dont on vous a donné la note : il les cherchera. J'en ai acquis une petite boîte, où il y a des choses singulières, entre autres de ces pâtes dont on se servait pour les mosaïques. C'est une petite table d'un demi-pied en carré : elle est singulière.

Tout ce que je puis vous dire sur mon retour, c'est que je voudrais être à Paris, sans avoir la peine d'y aller. Je comptais voir un conclave ; mais on n'entend plus rien à la maladie du pape. Il est si bien, il est si mal, qu'il ne faudrait point être surpris d'apprendre sa mort dans quelques jours, ou de le voir vivre encore quelques années. Il reçut tous ses sacremens la semaine dernière, et l'on prépara tout pour ses funérailles et pour le conclave. Le lendemain il était mieux, et l'on prépara les théâtres pour ce carnaval. Lundi il y eut de la fièvre, on continua à travailler au conclave ; hier la fièvre cessa, on fit une répétition de l'opéra ; aujourd'hui, les nouvelles étant incertaines, on travaille à la fois pour ces deux genres de spectacles. Pour moi je pense que son état n'est pas si dangereux qu'on le dit, et qu'en supposant même un ulcère dans la vessie, comme on le prétend, il peut traîner encore quelques mois.

Mais qu'est-ce que tout cela vous fait, mon cher comte? vous aimeriez mieux une petite figure égyptienne. Je voudrais bien vous en trouver ; je pense souvent à vous dans mes courses. On ne découvre rien, ou bien on met un prix ridicule à ce qu'on possède. Je ramasse des notes chemin faisant : il n'y a pas de jour que je n'écrive quelque chose. J'aurai bientôt vu tous les cabinets de médailles : ils ne sont pas nombreux ; la difficulté est d'avoir la permission de les examiner à loisir. Le P. Paciaudi, qui a dîné ici, m'a chargé de vous présenter ses respects ; il brûle d'envie d'avoir votre second volume. Je voudrais lui en faire la galanterie, ou que vous eussiez la bonté de le lui faire tenir. Il suffit de l'envoyer à M. Corbie, qui demeure à Paris, chez M. de Stainville, rue de Richelieu ; une enveloppe au P. Paciaudi ; M. Corbie mettra la seconde, ou à M. l'ambassadeur, ou à M. Boyer, et trouvera quelque moyen de les faire tenir ici. Vous devriez aussi en envoyer un exemplaire au cardinal Pas-

sioneï, à qui il revient de droit, comme académicien libre : il suffirait de l'adresser à monsignor Passioneï, vice-légat d'Avignon. Adieu, mon cher comte ; je ne vous dis rien sur la nouvelle année, parce que mes sentimens vous sont connus. *Baccio le mani* à madame de Boze.

Mon accident n'a eu aucune mauvaise suite ; il ne m'en reste que des marques glorieuses, par l'objet qui a occasioné mon accident.

LETTRE XL.

A Rome, ce 25 décembre 1756.

Le P. Paciaudi m'a remis ces jours passés, mon cher comte, quelques antiques de bronze, nouvellement découvertes à Ripa-Transone. Il y en a de précieuses ; et jointes à celles qu'il m'avait données auparavant, et à d'autres que j'ai eues de différens côtés, elles formeront une petite boîte. Il n'est pas question d'argent avec le P. Paciaudi ; il nous les donne parce qu'on les lui a données. Je lui ai envoyé votre lettre, et il vient de me faire remettre sa réponse : la vôtre était fort honnête ; je vous en remercie. Il mérite votre estime, et d'être distingué de la foule des érudits et des simples connaisseurs.

Je vous ai ramassé une assez grande quantité de fragmens de pâte ou verre antique : j'en ai de très-singuliers, surtout dans le goût de ceux que vous avez fait graver. Je suis principalement content d'une petite boule de couleur jaune pâle, avec des faisceaux d'émail blanc, rangés intérieurement et perpendiculairement autour de la circonférence. J'aime encore un grand morceau de pâte de couleur rouge, dont on se servait pour faire les mosaïques. J'espère que vous ne m'accuserez plus de ne vous rien envoyer.

Je ne suis pas surpris que la lettre du pape ait fait des mécontens ; elle est trop modérée pour l'un et l'autre parti : on en sentira la sagesse lorsque la fougue des préventions se sera dissipée. Je ne suis point ultramontain ; je tâche simplement d'être raisonnable.

Je vous fais mon compliment sur tant d'ouvrages que vous faites. Que j'envie votre bonheur ! Je ne puis plus écrire quatre mots de suite ; il me semble que je ne puis rien faire de bien. J'ai voulu plusieurs fois ébaucher un mémoire ; les idées ne manquent pas, elles ne sont que trop abondantes : la difficulté est de les placer et de leur donner ce *lucidus ordo* d'Horace.

Je voudrais vous proposer deux nouveaux correspondans pour l'Académie, et je vous prie de le demander vous-même.

Ne vous effrayez pas ; connaissez le mérite des sujets, et jugez ensuite. Le premier a voyagé en Egypte, où il a vu de grosses montagnes de pierre terminées en pointe, que les Francs appellent des *pyramides*. Il a vu aussi les ruines de Palmyre, et joint à toutes ces qualités, celle d'être l'hermite du Colisée. Il y est établi ; il y a une petite chapelle, et on peut le regarder comme le garde de ce monument. Le second est un paysan de Frescati, qui connaît les antiquités des environs, qui m'a servi de *cicerone*, et qui prépare un abrégé de l'histoire de sa patrie, en deux ou trois volumes in-12. Je ne doute pas que ces choix ne soient du goût de l'Académie : je connais à présent ce goût, et je ris bien lorsque je pense que j'ai eu tant de peur pour Gori et Mazzochi. Adieu, mon cher comte ; je me rappellerai toute ma vie ce que disait Marcel, qu'il n'y avait qu'en France qu'on sait danser, mais qu'en revanche tout le reste va bien mal. Quand recevrez-vous l'année merveilleuse? Heureusement tout cela ne nous fait aucun tort dans ce pays-ci, où nous ne sommes connus que sous le nom de l'*Académie des sciences*.

Je continue toujours mes recherches; je vois, je revois, je note, j'interroge, j'écris : matière informe, dont je tâcherai de tirer quelque parole dans la suite.

Le pape paraît fort bien rétabli. Je vous embrasse un million de fois. *Addio*.

LETTRE XLI.

A Rome, le 6 janvier 1757.

Je n'ai que le temps de vous prier, mon cher comte, de vouloir bien envoyer ce paquet à M. Mariette; il vient de M. Botari, et contient quelques planches du *Musæum Capitolinum*, qu'il avait demandées. Je vous écrirai plus au long une autre fois. Je vous embrasse.

LETTRE XLII.

Rome, ce 19 janvier 1757.

Quel malheur, mon cher comte, venons-nous d'apprendre ! j'en suis pénétré d'horreur ; nous ne cessons depuis deux jours de nous en affliger. Les Italiens même en ont été vivement touchés ; madame de Stainville en a été malade ; M. l'ambassadeur dans le plus grand accablement et la douleur la plus vive que j'aie jamais vu. Tous les Français qui sont à Rome fondaient en larmes. Nous sommes à présent dans l'inquiétude pour les suites :

les lettres du 7 nous annonçaient que la plaie n'était pas mortelle ; mais jusqu'à l'entière guérison, on craint toujours. On se glorifie du siècle où nous vivons ; cependant si l'on se rappelle ce qui s'est passé en peu d'années en Suède, en Amérique, en Saxe, on trouvera qu'il n'y en eut jamais de plus barbare : mais que cette barbarie se trouve au milieu d'une nation qui adore ses rois, c'est le comble de la surprise et de la douleur ! Je m'arrête long-temps sur ce sujet, parce que je connais et que je partage vos sentimens.

Il pleut ici depuis deux mois : les chemins sont impraticables ; et si ce temps continue, je ne sais quand je pourrai partir : j'en suis inconsolable. Je voudrais être à Paris, et ce désir commence à me rendre mon séjour ici plus ennuyeux ; je le mets cependant à profit. Je continue mes recherches ; elles se multiplient, dans le moment où je crois avoir tout fini. Il est impossible d'épuiser Rome ; il faudrait aller de maison en maison, et fureter de la cave au grenier. Je fais aussi de temps en temps des acquisitions : j'espère qu'on sera content de mon travail, et vous aussi, mon cher comte. Je fais dessiner des figures et des bas-reliefs qui n'ont pas été donnés : tout cela me ruine ; mais je le suis déjà ; et comment résister à la tentation?

Adieu, mon cher comte ; vous verrez cet été deux architectes de l'Académie, Moreau et Doilly, qui ont fait un travail admirable sur les Thermes de Dioclétien. Ils ont quarante dessins, d'une exactitude singulière, suivant le modèle de Desgodets, c'est-à-dire dans son goût. Voilà un ouvrage qui peut faire honneur à la France.

Le P. Corsini publiera, un de ces jours, une dissertation sur une médaille d'un roi parthe, que j'ai acquise pour le cabinet, et que je lui ai communiquée. J'aurais pu m'en réserver la fleur, mais je n'ai pu apprendre des Italiens le plaisir qu'il y avait à refuser ; et certainement je ne l'apprendrai jamais de vous. *Addio*, *baccio le mani*.

LETTRE XLIII.

A Rome, le 25 janvier 1757.

M. de Stainville est parti le 23 de ce mois, mon cher comte ; il a profité de son congé pour aller faire sa cour au roi dans les circonstances présentes, et pour terminer quelques affaires qui le demandaient à Paris ; son départ a été fort précipité, et son voyage le sera aussi. Ces motifs l'ont engagé à laisser ici madame l'ambassadrice presque toute seule. J'ai cru ne devoir pas l'aban-

donner sitôt à une entière solitude : je devais cette attention aux bontés qu'ils ont eues pour moi et à l'attachement que j'ai pour eux. Le voyage de M. de Stainville durera deux mois. A son retour, je prendrai mon parti, et j'irai enfin à Venise, et de là à Paris, où je voudrais être depuis long-temps.

J'ai vu ce matin quelque chose qui vous fera plaisir, ce sont les Thermes de Dioclétien, dessinés non-seulement dans leur total, mais dans les moindres parties. Moreau et Doilly, deux architectes de l'Académie, ont passé un temps considérable à cet ouvrage : ils ont consulté les auteurs qui les ont précédés, et profitant de tous les indices qu'ils ont trouvés sur les lieux, après les plus pénibles recherches, ils se sont trouvés en état de rétablir presque entièrement cet immense édifice. Ils sont entrés dans les souterrains, ont grimpé sur les toits, ont fouillé dans la terre, autant que leurs facultés ont pu le leur permettre, et ils me paraissent avoir renouvelé cette méthode sage et exacte que l'on admire en Desgodets. L'ouvrage contient plus de trente dessins ; il y aurait de quoi en composer un volume.

Leur intention était de faire le même travail pour les Thermes de Caracalla. Ils en ont levé le plan ; mais ils n'ont pas eu le temps d'en suivre les détails.

Ces deux architectes avaient travaillé l'un et l'autre pour le prix de l'Académie. L'un d'eux le remporta ; et ne voulant pas se séparer de son ami, il demanda de partager avec lui le temps de son séjour à Rome. Arrivés ici, ils n'ont cessé d'étudier les monumens des anciens : tous deux laborieux, intelligens, sans intrigue et sans jalousie, ils pouvaient donner un supplément à l'ouvrage de Desgodets, si M. de Marigni avait eu la bonté de leur donner les trois ans entiers comme aux autres. Mais après un an et demi de séjour et de travail utile, ils n'ont pu obtenir cette grâce, et se trouvent forcés d'abandonner des études qui pouvaient faire plus d'honneur à l'Académie de France, que tant d'ébauches imparfaites qu'on envoie d'ici à Paris, et que tant de talens mal décidés qu'on envoie de Paris à Rome.

M. de Marigni s'en est tenu sans doute à la règle générale, et on ne saurait l'en blâmer : cependant il est des occasions où la règle doit fléchir ; et je suis persuadé que, si on avait bien informé M. de Marigni des talens de ces architectes, il les aurait plus long-temps laissés à Rome. Je ne vous en ai jamais écrit, mon cher comte, parce que ces sortes d'affaires ne me regardent point. Je vous écris à présent, parce qu'étant sur le point de leur départ, on ne peut me soupçonner de faire la moindre démarche en leur faveur : d'ailleurs, ils ne m'en ont jamais prié ; et je leur rends ici gratuitement la justice d'avoir été plusieurs fois

témoin de leur application et de leur exactitude, les ayant souvent trouvés aux Chartreux, se donnant des peines infimes, sans autre espérance que le plaisir de remplir leur devoir et de s'instruire. En voilà bien assez sur cet article; il s'est accru sous ma plume et presque à mon insu. Vous verrez dans quelques mois les dessins à Paris, et je souhaite que vous en soyez aussi content que l'a été Piranèse, qui les a examinés avec soin, et loués de même.

Adieu, mon cher comte; donnez-moi de vos nouvelles, et soyez persuadé de mon attachement inviolable.

LETTRE XLIV.

A Rome, ce 2 février 1757.

Le pauvre Gori est mort, mon cher comte : j'en suis fâché; c'était le meilleur homme du monde, et qui joignait à une ardeur infatigable les qualités essentielles du cœur. Il avait été fort sensible à la grâce que lui avait accordée l'Académie : il m'en parla dans les termes les plus convenables, dans mon dernier voyage à Florence, et il comptait lui en témoigner publiquement sa reconnaissance, en lui dédiant un des volumes de son grand *Traité des Dyptiques* en trois volumes in-folio. Cet ouvrage est presque tout imprimé; j'ignore encore ce qu'il deviendra. Il avait fait graver les dyptiques de différens genres qui sont dans les cabinets : le nombre en est considérable, et surpasse infiniment l'idée qu'on en a pour l'ordinaire.

Gori laisse une assez belle bibliothèque, et une petite collection de bronzes et de pierres. Je voulais prendre celle qui représente un génie, et qui semble établir encore mieux la communication du goût égyptien à l'étrusque; mais il en demandait cent trente livres, et ce prix me paraissait exorbitant. Je vais écrire néanmoins à Florence pour savoir ce que tout cela deviendra : le baron de Stosch ne négligera pas l'occasion.

Gori méritait sans doute la correspondance de l'Académie, et m'avait promis, outre l'hommage qu'il lui aurait rendu publiquement, de lui envoyer de temps en temps quelques mémoires. L'Académie peut réparer cette perte : quoiqu'elle ne soit pas dans l'usage de remplir les places vacantes des correspondans, elle en a néanmoins le droit, et il me semble qu'il est de son intérêt de s'en servir à propos.

Je proposerais volontiers le P. Paciaudi, qui souhaite ardemment de nous appartenir par quelque titre : c'est un homme dont vous connaissez le mérite, et dont la réputation est généra-

lement établie dans ce pays-ci. Je vous envoie la note de ses ouvrages, que M. Mariette m'avait demandée; je les ai presque tous lus, et je vous assure qu'il n'en est aucun où il n'y ait beaucoup à profiter. Je ne crois pas me tromper dans ce jugement, et je pense du moins que peu de gens de lettres méritent autant que lui la correspondance. Si vous voyez jour à l'obtenir, je vous prie instamment de la demander avec ce zèle qui assure le succès; vous m'obligerez personnellement, et j'espère que vous rendrez service à l'Académie non moins qu'à mon ami. Adieu, mon cher comte; soyez persuadé que personne ne vous est plus attaché que moi.

Operum à Paulo-Maria PACIAUDIO *editorum Elenchus.*

1. Delle antichita di Ripa-Transone, o sia dell' antica Cupra. In-8°. Venezia, 1743.
2. Spiegatione di una antica lapide. In-12. Venezia, 1746.
3. Dissertazione sopra una statua di Mercurio, etc. In-4°. Napoli, 1747.
4. Osservazioni sopra alcune singolari e strane Medaglie. In-4°. Napoli, 1748.
5. Medaglie rappresentanti i piu illustri auvenimenti del magistero del grand' maestro di Malta Pinto. In-fol. Napoli, 1749.
6. De antiquis Crucibus, sacrisque Monumentis quæ Ravennæ sunt. In-8°. Florentiæ, 1750.
7. De sacris Christianorum Balneis. In-4°. Venetiis, 1750.
8. De rebus gestis Sebastiani Paulii. In-4°. Napoli, 1752; deinde Romæ, 1753.
9. Diatribe, quâ Græci Anaglyphi interpretatio traditur. In-4°. Romæ, 1751.
10. De Umbellæ gestatione. In-4°. Romæ, 1752.
11. De Benevento Cereris Augustæ mensore. In-4°. Romæ, 1753.
12. Antiquitates christianæ. In-4°. Romæ, 1755.
13. Puteus sacer agri Bononiensis. In-4°. Romæ, 1756.
14. De Athletarum Cubistesi. In-4°. Romæ, 1756.
15. De Nummo Triumviri M. Antoni LEG. XXX. In-4°. Romæ, in Diario Litteratorum.
16. Anaglyphum Peloponnese commentario explicatum. In-4°. Romæ, sub Prælo.

LETTRE XLV.

A Rome, le 22 février 1757.

Je suis bien fâché, mon cher comte, des changemens arrivés. J'étais fort content de mon ministre : il avait bien des bontés pour moi, et me témoignait assez de confiance. D'ailleurs, ce voyage avait été entrepris par ses ordres, et j'aurais pu me flatter d'un succès avec lui. Tout est changé; je ne connais point son successeur. Je lui écris par cet ordinaire. Comme je ne demande rien, j'espère que ma lettre ne lui paraîtra pas importune. La seule chose que j'appréhende, c'est qu'il ne s'intéresse pas au-

tant au cabinet que son prédécesseur. Avec ce dernier, M. de Vaux ne serait pas mort impunément. Je prévois ce que deviendront ses médailles : elles seront vendues avant que j'arrive, et le cabinet du roi n'aura rien.

Je n'ai point cédé au P. Corsini la médaille du roi parthe. Je lui ai simplement permis de la faire dessiner pour une dissertation particulière. J'ai eu deux raisons, qui serviront de réponse aux reproches que vous m'en faites. La première, c'est que je ne puis trop donner de célébrité aux médailles que j'acquiers ; la seconde, que la médaille en question présente des difficultés considérables dans la façon de la lire, et que j'ai été bien aise qu'un homme de réputation s'y plongeât tout entier. Peut-être que ces antiquaires qui écrivent toujours, et sur tout, la liront d'une autre manière ; et nous rirons ; je n'en ferai pas de même du cachet que vous m'avez envoyé. Comme je n'ai reçu qu'aujourd'hui votre lettre, je n'ai pas eu le temps de l'examiner avec attention. Je me rappelle pourtant de l'avoir vue quelque part gravée je ne sais où. Si je retrouve l'endroit, je vous l'enverrai.

Je suis charmé que les deux bas-reliefs du Capitole vous aient affecté ; ils sont bien beaux : celui de la Muse surtout est délicieux pour la composition. C'est un petit poëme de Moschus ; je veux dire, dans son goût. Je l'ai revu aujourd'hui avec un plaisir infini.

Greuze nous a apporté un tableau surprenant pour la couleur. C'est un Portugais, déguisé en marchand d'allumettes, qui veut s'introduire dans une maison pour voir une jeune demoiselle. La servante soupçonne quelque fourberie, tire son manteau et découvre l'ordre de Christ (que Greuze appelle sa *dignité*). Le Portugais est confus, et la fille, qui est présente, se moque de lui à la napolitaine, c'est-à-dire en mettant ses doigts sous son menton. C'était pour mettre en valeur ce geste, qui est très-joli, que Greuze a fait son tableau. Je ne suis pas tout-à-fait content des caractères et des expressions de tête. Il fallait à ce geste malin une tête jolie, et Greuze en a fait une admirable, mais qui n'est que belle ; elle n'est pas assez vive, assez fine. Dans un tableau d'histoire, ce serait la plus belle créature du monde. Le Portugais ressemble trop pour le visage au marchand d'allumettes, et le geste de la fille n'est pas assez sensible. Mais le peintre s'est surpassé, ce me semble, dans le coloris et la distribution des lumières. Vous en jugerez mieux que moi, et peut-être trouverez-vous précisément le contraire de ce que je vous marque ici.

Je ne vous dis plus rien du pape : il se lève, il se couche. Il

est bien ou mal; on n'en parle plus. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne peut guérir. Les sirocs continuels que nous avons essuyés, lui ont été favorables. La semaine dernière, deux ou trois jours de tramontane le mirent à l'extrémité. Les jambes et les pieds sont presque sans sentimens. Dans bien des choses, il me retrace notre pauvre ami M. de Boze.

Il n'est pas bien difficile de prévoir que la place de M. le marquis d'Argenson sera pour M. de Saint-Florentin; la chose va d'elle-même.

Je ne puis vous rien dire encore de mon départ. Mais je me prépare tout de bon : je vous en dirai davantage une autre fois. Ayez la bonté de m'écrire toujours à Rome. Adieu, mon cher comte; personne ne vous est plus sincèrement attaché que moi.

LETTRE XLVI.

A Rome, ce 9 mars 1757.

J'APPRENDS, mon cher comte, que vous avez éprouvé une vive attaque de goutte : j'en suis fâché. Vous ne m'en avez rien dit; cependant je m'intéresse vivement à votre santé. Je ne prends pas moins de part à vos travaux. J'ai parcouru avec plaisir les deux livres que vous avez envoyés au P. Paciaudi; je n'ai pas eu le temps de les lire, il a fallu les lui remettre sur-le-champ; et comme, suivant un usage établi dans la communauté, il est entré en retraite, il s'y est enseveli avec eux, et j'imagine qu'il médite quelquefois sur une figure égyptienne ou étrusque.

Ce serait une belle découverte que l'explication de la table isiaque; ceux qui l'ont tentée jusqu'aujourd'hui nous ont ennuyés savamment :

> Et tous les dits et les redits
> De ces vieux rêveurs de jadis,
> Ne sont que contes d'Amadis.

Je suis ravi aussi que vous trouviez tant d'antiquités, où les autres ne voyaient qu'un étang; il est bon quelquefois de pêcher en eau trouble. C'est ce qui n'arrivera pas, si l'Académie accepte la correspondance du P. Paciaudi. Vous y apportez des ménagemens qui sont l'effet de votre prudence; mais je vous avoue que je n'en serais pas capable, et qu'à mon retour à Paris, si quelque Italien de beaucoup de mérite s'adresse à moi, j'irai tout bonnement et tout de suite le proposer à l'Académie : il me semble qu'on travaille pour elle lorsqu'on fait de pareils choix.

Vous vous plaignez de ce que je ne vous ai rien envoyé jusqu'à présent. Mais la boîte de Giraldi, est-ce de lui que vous la

tenez? Il m'a fallu passer chez lui, plusieurs fois, chercher ce qui pouvait vous convenir, etc. J'ai d'autres choses que je porterai avec moi, ou que j'enverrai avec mes caisses; et puis il est difficile de trouver ce qu'on souhaite. Je courus l'autre jour pour avoir une douzaine de petites figures de terre cuite, vilaines et mal conservées On m'en a demandé six sequins; devais-je les prendre? Il faudrait aller à la place Navone : outre que je n'en ai pas le temps, les paysans ne sont pas assez sots aujourd'hui pour porter en cet endroit ce qu'ils découvrent; ils ont leurs marchands qui leur en donnent peu de chose, et le vendent ensuite énormément.

J'aurais été trop heureux de servir en quelque chose M. l'abbé de Malherbe que je considère infiniment; mais je n'ai fait que bourdonner autour du coche. M. de Stainville avait fortement recommandé cette affaire à madame l'ambassadrice et à M. Boyer; elle est en train, et tout ce que je puis, c'est de demander à tout moment si elle est finie.

Je ne verrai point le conclave; le pape est assez bien, et j'attends le retour de M. de Stainville pour partir, et me rendre à Venise. Je vous remercie de l'intérêt que vous avez pris à moi dans ce changement de ministère. Je crois n'avoir rien à craindre, puisque j'ai fait de mon mieux; je n'ai pas beaucoup à espérer. Ainsi je dois être tranquille à cet égard, et je le suis. Mais je le serai beaucoup plus lorsque je verrai mon cher cabinet, et que, délivré de toutes ces courses, je pourrai m'y enterrer, et travailler en paix et en silence.

Adieu, mon cher comte; vous ne sauriez croire à quel point je désire de vous revoir.

Je vous prie de me donner des nouvelles de M. de Bougainville à qui j'ai écrit, de lui faire mes complimens, ainsi qu'à MM. Caperonnier, Gibert, La Bléterie, et tous nos confrères, à l'exception d'un seul.

LETTRE XLVII.

A Rome, ce 16 mars 1757.

Je ne savais pas, mon cher comte, que M. de Stainville eût résolu de demander pour moi une prolongation de congé. Je l'avais prié, en partant, de faire agréer à mon ancien ministre le séjour que j'avais fait à Rome; la chose allait d'elle-même, et c'était une occasion pour rendre à mon supérieur un témoignage de mes occupations. Ses bontés pour moi l engagent à aller plus loin : j'y suis on ne peut pas plus sensible; mais je ne prévois pas

que j'en puisse profiter. La vie que je mène ici, toute agréable qu'elle est, me rappelle à mes travaux ordinaires. Ce n'est pas que je pense que l'Académie dût se formaliser d'une longue absence, autorisée par les ordres du roi, et qu'elle pût jamais oublier les exemples de M. Vaillant, de l'abbé Fourmont, etc.; mais j'ai envie de m'enfermer tout en vie, et de ne sortir de ma retraite qu'avec quelque gros ouvrage : je tiendrai parole à mon retour, je vous en assure.

Tous les antiquaires de l'Europe arrivent; nous sommes inondés de brochures sur les médailles et inscriptions, par des gens qui n'ont que des connaissances superficielles, et qui se font un nom. Je suivrai leur exemple; et malheur à mon libraire et à mes lecteurs, si j'en trouve ! On a découvert, ces jours passés, un petit tombeau de marbre, dans lequel étaient rangées douze figures de terre cuite, autour des cendres, avec quelques fioles de verre, des anneaux d'or, etc. J'ai soupçonné de la friponnerie; mais on m'a juré le fait. J'ai voulu, en conséquence, avoir les figures. Savez-vous ce qu'on en a demandé ? un demi-sequin de la pièce. Je me plaignis par hasard et historiquement de ce prix en présence de madame de Stainville, et je trouvai le lendemain les douze figures sur ma table, sans savoir d'où elles venaient. Voilà les tours qu'elle ne cesse de jouer à tout le monde; on ne peut être fâché de rien. J'ai remercié, grondé et fait empaqueter les figures; elles partiront un de ces jours dans une grosse caisse de livres, avec des verres antiques et des bronzes : tout cela nous amusera.

M. l'abbé de Malherbe a obtenu ce qu'il souhaitait, pour dix ans; c'est encore madame de Stainville qui a fait cela.

Vous saviez que l'attique de l'intérieur du Panthéon était toute revêtue de marbres; comme ils ne se raccordaient plus avec la coupole qu'on a reblanchie, on a pris le parti de les ôter. On agrandit aussi les fenêtres qui y sont : les matons qu'on ôte, ont des inscriptions que j'ai copiées.

On a découvert le tombeau de la famille Tuccia; mais on n'a encore que l'inscription et des ruines. On continue à fouiller; et si l'on trouve un *columbarium* et l'urne de la fameuse Vestale, on fera beau bruit. Le jargon des antiquaires de ce pays-ci est étrange; tout est *bello*, *bellissimo*, *stupendissimo*. Je n'ai pas trop lieu d'en être content. Ils m'ont croisé dans mes acquisitions le plus qu'ils ont pu, et je n'aurais rien eu, si heureusement je n'eusse trouvé des choses qu'ils ne connaissent pas. Je ne mets pas dans ce nombre les PP. Corsini, Paciaudi, et M. Botari; ces trois sont aussi polis qu'éclairés, et je me suis trouvé très-bien de leur commerce. Je vous remercie de ce que vous avez

fait pour le second ; il en est pénétré de joie et de reconnaissance. Ce choix fera connaître notre Académie, dont, entre nous, on ne connaît guère les mémoires à Rome, et que plusieurs littérateurs confondent avec l'Académie des Sciences. J'ai trouvé le même préjugé à Naples : ne le dites pas.

A propos d'académie, je ne doute pas que la dédicace de Gori n'ait lieu : je l'ai vue imprimée, et je ne vois point de raison pour la supprimer. A l'égard des antiques, je ne connais personne à Florence en état d'examiner les pièces qui ont été expliquées par Gori, et celles qui ne l'ont pas été. Il n'est pas facile de feuilleter cette énorme quantité de livres que le pauvre Gori a publiés. Mais consolez-vous, les Toscans ne laisseront sortir ces guenilles qu'à un prix révoltant. Ah! quel pays, mon cher comte! tout y est *stupendissimo*, jusqu'à leurs prétentions. Je connais à présent assez bien ma ville de Rome. Que ne suis-je riche! j'aurais fait dessiner plusieurs monumens qui ne l'ont jamais été, et donné le plus joli recueil du monde. J'ai voulu m'y jouer, et je me suis vu sur le point d'être débanqué. Les ouvriers vendent leur paresse bien cher ; il viendra quelqu'un de plus opulent, qui fera ce que j'avais projeté. Je m'étais livré à un enchaînement d'idées qui me paraissait assez bon ; il faut tout abandonner ; il me restera des ressouvenirs agréables ; mais ils le seront moins par l'impossibilité de les retracer aux yeux. Adieu, mon cher comte ; je vous prie de faire tenir ces deux lettres à M. Mariette ; je vous embrasse un million de fois.

LETTRE XLVIII.

A Rome, le 6 avril 1757.

Je pars enfin mardi prochain, mon cher comte, et je m'en vais à Inspruck, Munich, au diable. Il n'est plus question de parens à Marseille, de Table Isiaque à Turin, et peut-être d'amphithéâtre à Vérone. Nous irons en courant jusqu'en Lorraine. M. de Stainville veut que j'accompagne madame de Stainville à Paris, et je ne puis absolument m'en dispenser : tous mes sentimens sont à eux. M. de Stainville écrit qu'il a prévenu le roi ; cela suffira peut-être pour que je sois en droit, l'année prochaine, de venir à Venise : c'est un voyage de quatre ou cinq mois au plus ; d'ailleurs, nous comptons y passer deux ou trois jours en allant.

Je suis fâché de ne pouvoir plus recevoir de vos lettres à l'avenir ; mais j'irai recevoir la réponse de celle-ci aux Tuileries. Je vous embrasse un million de fois, et vous prie de prévenir

M. Bignon et le président de ne plus m'écrire; je leur écrirai par le courrier prochain. *Addio.*

Je vous prie aussi de faire dire à Louison qu'elle prépare mon appartement.

A propos, le pape, qui s'est toujours assez bien porté tant que j'ai été à Rome, commence à se mourir; et suivant toutes les apparences, les cardinaux français viendront d'un côté, dans le temps que je m'en vais de l'autre. Convenez que je ne joue pas de bonheur.

INSTRUCTIONS

POUR M. HOUEL,

SUR SON VOYAGE DE NAPLES ET DE SICILE (1).

Vous pourriez avoir plus d'une fois occasion d'acquérir quelques médailles pour le cabinet du roi. C'est dans cette vue que je vais vous suivre dans votre voyage de Sicile et de la grande Grèce, et que je joins ici quelques notes qui pourraient vous guider dans ces acquisitions.

Je vous suppose à Naples ; je ne vous dirai rien d'Herculanum, de Pompéïa, etc. Vous aurez les lumières de M. l'abbé Galiani, à qui je vous supplie de faire mes complimens ; vous y verrez aussi M. Hamilton ; il vous dira s'il a pris des plans exacts des antiquités de Sicile.

Si vous avez un dessinateur, il pourrait visiter plusieurs fois les fouilles de Pompéïa, et dessiner de mémoire ou sans qu'on s'en aperçût la rue et quelques uns des édifices qu'on a découverts.

Je vous prie d'insister sur l'attente où l'on est partout de la publication des manuscrits trouvés à Herculanum : de cinq à six cents, deux ou trois ont été déroulés ; le reste est scandaleusement abandonné ; c'est cependant la plus précieuse des découvertes faites et à faire. Cette négligence, qui étonnerait les Goths, est d'autant plus incompréhensible, qu'il ne manque à Naples ni de moines pour dérouler ces manuscrits, ni de gens savans pour les lire et les publier.

Si vous allez à Rhegium par terre, vous traverserez l'ancien pays des Lucaniens et des Bruttiens. S'il vous tombe entre les mains des médailles grecques, je vous prie de les prendre et d'en donner deux ou trois fois le poids si elles sont en or ou en argent.

Celles en bronze avec ce mot ΒΡΕΤΤΙΩΝ ont été frappées par les Bruttiens ; celles des Lucaniens ΛΟΥΚΑΝΩΝ sont plus rares, et l'on peut en donner un petit écu.

(1) Cet artiste était alors peintre du roi ; il a publié à son retour un voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari, imprimé en 4 vol. *in-folio*, pendant les années 1783, 84, 85 et 87. Les planches sont en manière de lavis ; aussi se sont-elles altérées fort rapidement, et fatiguent-elles beaucoup la vue.

Je ne connais aucun monument antique à Reggio (1); mais on y trouve des médailles d'argent avec le nom grec de la ville, RECI (*Regi*), ou RECINON (*Rheginon*).

MESSINE.

Point ou peu de monumens antiques. Les anciennes médailles en argent avec le nom de ⊳ANCLE (2), sont assez rares, et valent dix à douze fois le poids.

M. le baron de Riedezel parle d'un cabinet de médailles qui est entre les mains de M. le prince de Sperlinga : on trouve de ces collections dans plusieurs villes de Sicile. Dans ce cas, je vous supplie de vous informer, sans trop d'empressement, si le possesseur voudrait s'en défaire, quel prix il y met, et s'il pourrait en donner un catalogue? Au cas qu'il ne voulût pas les vendre, il serait important d'avoir le catalogue des seules médailles en or et en argent des rois et des villes de Sicile; au défaut du catalogue, je me contenterai d'une note générale des principales médailles de ces rois et de ces villes.

Je suppose que les moyens de remplir cette vue seraient faciles; sans cela j'y renonce.

La côte depuis Messine jusqu'à Palerme offrait autrefois les villes de Milet, de Tindaria, d'Himère, les Thermes d'Himère où sont des bains chauds. Si vous abordez sur ces côtes et que les paysans vous offrent des médailles, en quelque métal qu'elles soient, je vous prie de les prendre, pourvu qu'elles soient grecques.

PALERME.

Vous verrez dans cette ville le docteur Tardia, à qui j'ai envoyé, il n'y a pas long-temps, des variantes et des additions tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque, pour l'édition qu'il prépare des anciennes constitutions de Sicile (3). Je lui ai aussi adressé une note des médailles qui manquent au cabinet. S'il vous en remettait quelques unes, je vous serais obligé de vous

(1) Jos. Morisano a publié, en 1770, dix inscriptions de Rhegium; mais elles fournissent peu de lumière, et ne sont pas fort anciennes.

(2) Elle portait encore celui de Zancle avant d'avoir reçu la seconde colonie des Messéniens du Péloponèse. M. Schiavo a mis au jour quelques incriptions de cette ville. Du reste, en parlant de l'ancienne Messine, on devrait toujours dire, conformément à la prononciation dorique et à l'orthographe des médailles, *Messane*.

(3) Barthelemy envoya encore des extraits de Novairi, sur la Sicile, que la savant Caussin fit à sa prière, et qui ont été imprimés dans le recueil des écrivains arabes, concernant l'histoire de cette île, à Palerme, en 1790, par les soins de M. Grégorio.

en charger. Les jésuites de Palerme avaient une suite de médailles de Sicile. Que sont-elles devenues?

SEGESTE.

Le baron de Riedezel, après être parti de Palerme, arriva aux ruines de Segeste. Ce sont les restes d'un temple fort ancien, d'ordre dorique. M. Dorville en a donné le dessin (1); mais il n'a pas marqué les dimensions de ses parties, comme Desgodets l'avait fait pour les antiquités de Rome, et les Anglais pour celles de Palmyre, de Balbec et de la Grèce. Votre dessinateur pourrait consacrer une journée à prendre les mesures exactes de cet édifice tant en général qu'en partie.

Outre ce monument, Fazello (2) prétend qu'on trouve dans la ville même un vieux temple, consacré aujourd'hui à la Ste. Vierge.

Il se trouve des médailles de Segeste avec des légendes grecques : elles sont bonnes à acquérir pour le double ou le triple du poids si elles étaient en argent, pour cinq à six fois le poids s'il s'en trouvait en or. Voici comment la légende doit être à peu près, ECEΣTAΞIB; quelquefois il manque quelques lettres; quelquefois elles sont en sens contraires. Ces médailles représentent pour l'ordinaire d'un côté une tête, de l'autre un chien.

DREPANO ou TRAPANI.

A six milles de Trapani, sur le mont Erix, on voit quelques vestiges d'antiquités; mais il paraît que c'est peu de chose.

Médailles phéniciennes.

Depuis Palerme jusqu'à Agrigente, on trouve des médailles phéniciennes, parce que les Phéniciens, et ensuite les Carthaginois, ont long-temps occupé cette côte-là. Cette espèce de monumens commence à devenir très-précieuse, et m'intéresse fort en particulier. Si le hasard vous en faisait tomber entre les mains, je vous prie de les prendre, en vous informant de l'endroit où elles ont été trouvées; mais comme il serait possible qu'on vous présentât des médailles arabes, dont je ne me soucie pas, je dois vous indiquer les moyens de les distinguer.

1°. Les médailles arabes en or et en argent sont très-minces et très-légères. Les phéniciennes sont plus épaisses, et quand elles sont de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous, elles ont à peu près l'épaisseur d'un écu de trois livres; le prix est

(1) Sicula. Tom. 1, p. 54.
(2) De rebus Siculis. Liv. 7, p. 142.

toujours à peu près le même. Celles en bronze n'ont qu'une ou deux lettres et ne valent pas grand'chose : celles en argent contiennent un, deux ou trois mots, et valent quatre ou cinq fois le poids. S'il s'en trouvait en or avec pareil nombre de mots, même prix relativement à la matière.

2°. Les lettres dans les médailles arabes sont liées entre elles ; dans les phéniciennes elles sont séparées les unes des autres.

3°. Je joins ici une planche de médaillons phéniciens en argent, frappés autrefois en Sicile, qui pourra servir de modèle (1). On appelle médaillons les médailles de cette grandeur-là. Si par hasard vous trouviez celle du N°. 11, où l'on voit du côté de la Victoire et du cheval le mot grec ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ, *Dionusiou, de Denys*, roi de Syracuse, je vous prierais d'en donner trois ou quatre louis ; les autres valent trois ou quatre fois le poids.

Entre Trapani et Marsala, là, dit le baron de Riedezel (2), on découvre une petite île, nommée aujourd'hui Saint-Pantales, qu'on dit être l'ancienne Motya, où, suivant Thucydide, les Phéniciens *bâtirent une ville*. Il faudrait savoir si l'on y trouve des médailles phéniciennes, et de quelle espèce ?

MAZARA.

Il n'y a rien de remarquable dans cette ville ; du moins je n'ai là-dessus aucun renseignement.

SELINONTE.

A douze milles à l'est de Mazara, on voit les ruines de Selinonte, où sont les superbes ruines de trois temples dont Dorville s'est contenté de donner les plans (3). Votre dessinateur pourrait en apporter de plus exacts avec les proportions du tout et des parties. Ces monumens méritent l'attention des architectes. Fazello dit qu'il a vu trois carrières aux environs d'où l'on avait tiré ces pierres, et où l'on voit encore des colonnes à demi-taillées dans le roc. L'une auprès du fleuve à deux milles de la ville, l'autre à quatre milles au nord, dans un endroit nommé *Bugilifer ;* l'autre à six milles à l'ouest, dans un lieu nommé *Ramunura*. Ces carrières s'appellent encore *Latumiæ*.

On trouve à Selinonte des médaillons et médailles d'argent, avec cette inscription ΣΕΛΙΝΟΝΤΙΟΝ (*Selinontion*), des Selinontiens.

SCIACCA.

En suivant la côte, vous trouverez Sciacca, autrefois *Thermæ*

(1) *Voyez Planche* 6, n^os^. 7, 9 et 11.
(2) Voyage en Sicile et dans la grande Grèce, p. 23.
(3) Sicula, p. 70 et 71.

Seluntinæ, parce qu'on y trouve différentes sortes de bains. Fazello (1) parle d'un de ces bains en forme d'antre, où sont encore les débris des siéges où les malades se tenaient. Il ajoute qu'au-dessus de ces siéges sont des lettres fort effacées, que personne n'a jamais pu lire, et qui ne sont d'aucune langue connue. Seraient-elles phéniciennes ? Le baron de Riedezel (2) dit que ces lettres sont grecques; ce qui est à vérifier.

AGRIGENTE ou GIRGENTI.

C'est ici que votre dessinateur pourrait exercer ses talens, surtout s'il est architecte. Il faut détacher de l'ouvrage du P. Pancrace, théatin, imprimé à Naples, en 1751, sous le nom d'*Antichita Siciliane*, les planches où sont gravées les ruines de Girgenti. Cet ouvrage a eu si peu de succès que l'auteur, qui comptait donner toute la Sicile, a abandonné son entreprise. Je ne sais pas ce que sont devenus ses autres dessins. Quoi qu'il en soit, ceux de Girgenti, quoique très-imparfaits, pourront vous guider quand vous serez sur les lieux. Il faut y joindre les dessins qu'a donnés Dorville (3).

Le baron de Riedezel (4) parle d'une inscription qu'on voit sur la place du Marché, et *qui est*, dit-il, *dans une langue barbare*. C'est de l'arabe ou du phénicien. S'il est vrai qu'elle ait été tirée du temple de Jupiter Olympien, elle serait plutôt phénicienne; et dans ce cas je vous supplie de la faire copier exactement, et s'il était possible de la faire mouler et de m'en faire parvenir les moules par une voie sûre, vous me combleriez de joie. Au reste, outre que l'évêque de Girgenti vous dira si c'est de l'arabe ou du phénicien, vous pourrez vous en assurer vous-même par les règles établies ci-dessus. Si les lettres sont liées, c'est de l'arabe; si elles sont séparées et à peu près semblables à celles des médailles gravées dans la planche ci-jointe, c'est du phénicien.

« Cet évêque de Girgenti, dit le baron de Riedezel (5), a une » collection de médailles des empereurs romains. » Je ne m'en soucie point; mais voici ce qu'ajoute le voyageur : « Parmi les » médailles grecques sont les médailles des anciennes villes de » Sicile, en argent, avec bon nombre de médailles puniques, » en or. » Voilà ce qui me conviendrait très-fort. Si cet évêque voulait se défaire de cet article, ce serait sans doute une belle

(1) De reb. Sic. p. 129.
(2) Voyage en Sicile, etc., p. 30.
(3) Sicula, p. 97, 99, 107.
(4) Voyage en Sicile, etc., p. 38.
(5) *Ibid.* p. 56.

acquisition pour le Cabinet. D'abord les médailles d'argent quatre ou cinq fois le poids ; celles en or de même, pourvu qu'elles aient des lettres phéniciennes, et qu'elles en aient plus d'une ; car si elles représentaient simplement un cheval ou un palmier, elles ne valent qu'une fois et demie le poids. Si l'évêque ne veut pas se défaire de ces articles, il faudrait en obtenir une description exacte et surtout des médailles puniques en or. S'il ne voulait pas abandonner cet article, sans y joindre tout le cabinet, alors il faudrait demander une notice du tout, et l'estimation qu'il en fait.

MALTE.

Si de Girgenti vous passez à Malte, je vous prie de ramasser des médailles de bronze qu'on y trouve souvent et qui présentent ces trois lettres 𐤏𐤋𐤐. Si elles sont bien conservées elles valent quinze ou vingt sous. Demander si c'est à Malte ou au Gozzo qu'on les trouve.

Vous y verrez la même inscription phénicienne sur deux marbres en forme d'autels surmontés d'une borne. J'en ai le moule et je l'ai expliqué. Le chanoine Agio pourra vous dire s'il s'est découvert depuis peu quelque inscription phénicienne, et vous donner copie de toutes celles qu'il a rassemblées.

Vous pourriez vous adresser aussi à un de nos associés étrangers, nommé M. de Ciantar, supposé qu'il ne soit pas mort ; car il y a plus de dix ans qu'on n'a entendu parler de lui à l'Académie.

PHINTIA ET GELA.

Après Agrigente, en tirant vers l'est, on trouve Alicate, Terranuova, etc. C'était là qu'était autrefois Phintia, Gela, etc. Dorville a été jusqu'au lieu où devait être Gela, et n'y a rien trouvé. Il prit ensuite la route de terre. Le baron de Riedezel va de Malte à Syracuse. Je ne sais si on pourrait se flatter de quelques découvertes en allant côte à côte depuis Girgenti jusqu'à Syracuse.

SYRACUSE.

Je ne vous dirai rien de cette ville. Votre dessinateur jugera par lui-même des monumens qui mériteront son attention, et dont quelques uns sont assez imparfaitement gravés dans l'ouvrage de Dorville ; mais les médailles, surtout en or et en argent, avec le nom de ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (*Syracosiorum*), ne doivent pas être refusées pour deux ou trois fois le poids. Il en est de même des médailles de la ville de Léonte auprès de Catane (1).

(1) Barthelemy est entré sur Syracuse et sur toutes les villes anciennes de

CATANE.

Le prince Biscari a une belle suite de médailles de Sicile. On ne peut pas honnêtement lui proposer de s'en défaire, mais il doit avoir des doubles qu'il serait peut-être bien aise d'échanger contre des médailles qu'il n'a pas.

TAUROMENIUM.

Les antiquités de cette ville, ainsi que celles de Catane, sont dans l'ouvrage de Dorville, mais toujours avec le même défaut; des mesures très-vagues et très-insuffisantes.

Depuis Rhegio jusqu'à Tarente, il paraît qu'il ne subsiste pas beaucoup de monumens sur cette côte, quoiqu'elle fût autrefois remplie de villes célèbres : mais on y trouve des médailles. Par exemple, on doit découvrir du côté de Gierani des médailles des Locriens Epizephyriens. Ces médailles sont en argent, de la grandeur d'une pièce de douze sous, mais un peu plus épaisses. La plupart représentent d'un côté une tête de Jupiter, et de l'autre un aigle tenant un lièvre dans ses serres, avec ce mot ΟΑΚΡΩΝ, qui est le nom du peuple.

Il serait important de savoir si on trouve dans le même canton des médailles de même métal et de même grandeur qui, avec ou sans le nom des Locriens, représentent d'un côté la tête de Minerve, et de l'autre un cheval ailé; le prix est de deux ou trois fois le poids.

CAULONIA.

Le baron de Riedezel (1) place l'ancienne ville de Caulonia à l'endroit où est à présent Squillaci. M. d'Anville la met en-deçà. Quoi qu'il en soit, on peut trouver dans les environs de Squillaci des médailles de Caulonia; elles sont en argent. Les plus anciennes sont grandes et minces; les autres sont en général plus petites et plus épaisses. Elles représentent un cerf, et une figure nue qui tient un rameau, avec ce mot ΚΑΥΛΟΝΙΑΤΑΝ (*Kaulonіatan*), tout au long ou en abrégé. Sur les plus anciennes un des côtés est en creux.

J'en donne ici un modèle (*voyez Planche* 10, nos. 23 et 24).

CAPO COLONNE ou PROMONTOIRE LACINIUM.

Sur ce promontoire était bâti le fameux temple de Junon Lacinie, dont il s'est conservé des débris assez considérables, dit le

la grande Grèce et de la Sicile, dans des détails aussi curieux que complets, relativement à leur histoire numismatique, dans la partie de sa paléographie, qu'il a laissée manuscrite.

(1) Voyage en Sicile, p. 184.

baron de Riedezel (1). Ce fut dans ce temple que, suivant Tite-Live (2), Annibal fit placer un autel et une inscription grecque et punique contenant le détail de ses exploits. Je ne présume pas que les Romains aient été assez généreux pour laisser subsister ce monument; mais enfin je vous prie et vous demande à mains jointes de faire quelques recherches dans le temple et dans les environs. La découverte de cette inscription serait la plus belle qu'on pût jamais faire pour les progrès de la littérature punique et phénicienne.

Dans le même endroit doivent se trouver des médailles de Crotone. Elles représentent un trépied et un aigle, l'un ou l'autre quelquefois gravé en creux avec ce commencement de mot KPOT (*Crot*) ou KPO (*Cro*) : deux ou trois fois le poids. Quelquefois on y voit une tête d'Apollon ou de quelque autre divinité.

D'autres fois le nom de Crotone y est tout au long; s'il s'en trouvait en or, deux ou trois fois le poids.

SYBARIS.

Dans le golfe de Tarente, auprès de Corigliano, était située la ville de Sybaris, dont nous avons des médailles d'argent semblables à celles dont je joins ici le dessin. Il serait bon d'en acquérir, soit qu'elles fussent absolument semblables, ou qu'elles présentassent quelques différences pour les lettres ou pour le volume (3).

THURIUM.

Non loin de là était Thurium. Là se trouvent des médailles d'argent représentant d'un côté la tête de Pallas, de l'autre un taureau avec ce mot ΘΟΥΡΙΩΝ : deux fois le poids environ.

SIRIS ET HÉRACLÉE.

Plus loin sur cette côte étaient situées Siris et Héraclée dont nous connaissons des médailles en argent. Toujours le même prix. En général, toute médaille grecque trouvée dans ce canton est bonne à acquérir; il en est de même des médailles qui ont un côté en creux. Celles d'Héraclée représentent, en général, la tête d'Apollon ou de Pallas, et le combat d'Hercule contre le lion.

(1) Voyage en Sicile et dans la grande Grèce, p. 186.

(2) Liv. 28, chap. 46.

(3) Voyez les numéros 1 et 2 de la planche 16. Au n°. 1, pour ΣΥ, c'est-à-dire, Sybaris, est MY, qu'il faut lire de droite à gauche, parce que le type a été redoublé. *Voyez* Acad. des Inscr. t. 26, p. 546.

MÉTAPONTE.

Ses médailles ont, pour l'ordinaire, d'un côté un épi, de l'autre une tête de Mars ou de Cérès. Elles sont faciles à reconnaître par ce mot META. Même prix.

TARENTE.

Ses médailles sont assez communes en argent. On y lit le mot TAPAΣ (*Taras*); elles valent deux fois le poids. Sur celles en or on lit TAPANTINAN : elles sont plus rares; on peut en donner deux ou trois fois le poids.

Entre Otrante et Brindes, au village de Martanna, suivant Riedezel (1), on trouve quantité de médailles. Si elles sont grecques, je vous prie d'en acquérir et de bien marquer l'endroit où elles ont été trouvées. A Lecce, la maison Palmyri possède quelques médailles, dit encore ce voyageur allemand. Toujours même prière. Il faut voir si ce sont des médailles grecques, et si on voudrait s'en défaire; le prix de celles en or et en argent est de deux ou trois fois le poids.

BRINDES.

Deux particuliers qui ont des médailles (2). Même prière; mêmes questions; même prix; même demande pour les doubles, si on ne peut en avoir d'autres (3).

(1) Voyage en Sicile, p. 219.

(2) *Ibidem*, p. 224.

(3) Cette instruction n'a procuré aucune nouvelle acquisition au cabinet des médailles. M. Houel se contenta d'écrire une lettre de Catane, le 3 juillet 1777, pour proposer l'achat d'une collection entière à un prix exorbitant. D'ailleurs, il assurait, dans cette lettre, que les curieux du pays, qui étaient en grand nombre et parmi lesquels on distinguait le prince Biscari, ne laissaient rien échapper de ce qu'on pouvait y découvrir.

MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENS MONUMENS DE ROME.

Le roi m'ayant ordonné d'aller en Italie, pour faire des recherches sur les médailles qui manquaient à son cabinet, je partis au mois d'août de l'année 1755.

Je vis à Lyon les deux fameuses tables de bronze, contenant les fragmens du discours où l'empereur Claude propose d'étendre aux habitans d'une partie des Gaules, le droit qu'avaient déjà ceux de la Narbonnaise d'être admis au nombre des sénateurs. Tacite le rapporte en des termes différens, et l'on a dit qu'il rapportait un discours prononcé dans une autre occasion : il fallait dire qu'en insérant des harangues dans ses ouvrages, il les traduisait, pour ainsi dire, dans son génie.

Je vis, à Saint-Remi en Provence, un arc de triomphe et un mausolée placés l'un près de l'autre, et relatifs au même objet. Douze opinions différentes n'ont pu fixer encore la façon de lire une inscription tracée sur la frise du mausolée, parce qu'elles étaient toutes fondées sur les copies infidèles qu'on en avait. Voici la troisième, et j'ose dire la véritable : SEX. L. M. JULIEI C. F. PARENTIBUS SUEIS, c'est-à-dire *Sextus, Lucius, Marcus, Julii Caii filii, parentibus suis :* Sextus, Lucius, Marcus, tous trois fils de Caius Julius, à leurs parens (1).

Je vis à Nîmes les ouvrages dont les Romains embellirent cette ville, et surtout ce temple connu sous le nom de *Maison carrée*, monument comparable à ce que les ruines d'Athènes et de Rome offrent de plus élégant en architecture; monument capable de rehausser la gloire du prince qui le fit élever, si l'on pouvait lire les inscriptions qu'on voyait autrefois dans la frise et sur une des faces de l'architrave. Les lettres de métal ont disparu, mais l'empreinte des crampons qui les fixaient dans la pierre, subsiste encore; et je suis persuadé, malgré les doutes de M. le marquis de Maffeï, que ces indices étudiés avec soin suffiraient pour rétablir au moins une partie des inscriptions.

(1) On voit ici *Juliei* pour *Julii* : on voit trois prénoms joints à un nom de famille mis au pluriel, pour désigner qu'il se rapporte également à chaque prénom. Nous avons plusieurs exemples propres à justifier ces deux observations. En voici un qui les justifie toutes deux à la fois. Une inscription que j'ai vue à Gênes, et qui est de l'an 640 environ de Rome, commence par ces mots : L. M. MINUCEIS Q. F. RUFEIS.

J'en découvris plusieurs lettres avec assez de facilité, et je fus sur le point de faire dresser des échafauds pour voir de plus près les traces des autres (1) : mais comme ces préparatifs demandaient un loisir dont je ne pouvais disposer, je réservai cet examen pour un autre temps, et je courus à Marseille vérifier une riche collection de médailles dont le roi faisait l'acquisition.

Arrivé en Italie, je parcourus les villes qui présentent des monumens anciens. Je vis à Florence cette galerie de statues, où l'admiration se partage entre les chefs-d'œuvre de la sculpture et les soins qu'ont pris les Médicis pour les rassembler. Je descendis dans les souterrains d'Herculanum ; je vis à Portici les manuscrits et les autres antiquités qu'on avait retirés de ces fouilles : assemblage immense, trésors précieux, dont plusieurs sont très-propres à diriger le goût, qui tous peuvent éclairer l'esprit, qu'une foule de relations, de notices, de calogues me dispensent de décrire, et que des gravures exactes rendront un jour communs à toute l'Europe. Nous osons l'augurer, moins encore sur les désirs des nations qui cultivent les sciences et les arts, que sur les bontés d'un prince qui les protége, parce qu'il en connaît le prix.

Des circonstances particulières ayant prolongé mon séjour à Rome, je consacrai ce temps à l'étude des monumens renfermés dans son enceinte ou distribués dans ses environs. J'entreprends d'en donner une idée générale, et je sens toute la difficulté de cette entreprise : ces monumens ont été décrits, gravés, commentés par tant d'habiles antiquaires et de célèbres artistes, qu'il reste à peine la liberté de découvrir une seconde fois ou de vérifier ce qu'ils ont déjà découvert. Aussi, loin de les examiner en eux-mêmes, je les considérerai dans les causes qui les ont produits, et dans leurs rapports avec l'histoire des arts et des mœurs ; mais je ne puis présenter ici que des traits légers de ce tableau, et je les renfermerai dans la première partie de ce Mémoire ; la seconde sera destinée à des discussions de critique.

(1) J'observe ici que les trous creusés dans l'entablement de la Maison carrée pourraient servir à rétablir au moins une partie de l'inscription qu'on avait placée à cet endroit de l'édifice. J'avais affirmé la même chose plus positivement encore, en répondant de vive voix aux difficultés qu'on m'avait opposées, lorsque je fis à l'Académie la première lecture de ce Mémoire, le 30 août de l'année 1757. Ce fut en conséquence de ces difficultés et de mes réponses que M. Ménard écrivit à Nîmes pour avoir une copie exacte de ces trous. M. Séguier se chargea de ce soin, et ne tarda pas à restituer l'inscription entière. Il rendit compte de son travail dans une dissertation imprimée en 1759; et M. Ménard en a parlé fort au long dans le septième volume de son *Histoire de Nîmes*, imprimée la même année (*voyez* les pages 35 et 716).

PREMIÈRE PARTIE.

Rome, dans ses commencemens, n'était qu'un amas d'habitations fragiles et peu commodes; tout s'y ressentait de la sévérité des mœurs. Rome ayant été brûlée par les Gaulois, il sortit de ses cendres une nouvelle ville plus difforme que l'ancienne : elle avait été construite dans l'espace d'une année, sans ordre et sans alignement; des vides immenses ou des sentiers étroits servaient de communication aux différens quartiers, et des édifices construits sans goût et sans art renfermaient les vainqueurs des nations. Mais tandis que les particuliers ne connaissaient pour eux d'autre éclat que celui de la vertu, les ouvrages consacrés à l'utilité publique recevaient l'empreinte de la grandeur et le sceau de l'immortalité. Pendant le siége de Veïes, on voulut donner une issue aux eaux du lac d'Albano; on creusa un canal dans la montagne même; les eaux s'écoulèrent et s'écouleront à jamais dans la plaine. Pour concevoir la difficulté de cette entreprise, relativement à ces siècles reculés, il faut se rappeler que l'empereur Claude ayant voulu faire un canal semblable au lac Fucin, trente mille ouvriers y travaillèrent pendant l'espace de onze années.

Dans ces premiers temps, la plupart des ouvrages publics étaient faits de grosses pierres carrées, unies et jointes sans ciment. Tel est ce grand égoût qui a dans œuvre douze pieds quelques pouces, tant en hauteur qu'en largeur; tels sont quelques uns de ces édifices construits sur les flancs du Capitole. Ces ouvrages, ainsi que la plupart des aquéducs et des grands chemins, doivent se rapporter au temps des rois ou de la république : il y a dix-sept siècles qu'ils faisaient l'étonnement de ces Romains qui avaient vu les pyramides d'Egypte, et ils subsistent encore plus ou moins dégradés par l'outrage non du temps mais des hommes. Quel principe avait donc tourné le génie de ce peuple naissant vers de si grandes entreprises? Ce fut une nation voisine, qui avait alors l'empire des arts, comme elle l'a eu dans la suite sous les Médicis; les Etrusques qui faisaient des choses admirables chez eux, vinrent en faire de semblables à Rome. Les historiens le disent; et ce qui me le prouve encore mieux, c'est la conformité des plus anciens monumens de cette ville avec ceux que j'ai vus à Cortone, à Fiésole, et dans d'autres villes de la Toscane.

Le goût de ces monumens est mâle et sévère; il s'assortissait au caractère des Romains, qui lui associèrent dans la suite le goût d'une magnificence qui dégénéra bientôt en luxe. Cette révolution se fit dans le septième siècle de Rome : la conquête de

la Grèce en fut le principe; Q. Cécilius Métellus en fut l'auteur : *Primus omnium..... vel magnificentiæ, vel luxuriæ princeps fuit*, dit Paterculus; et il le dit, parce que Métellus fut le premier qui employa le marbre dans les édifices. Vers l'an 662 de Rome, Crassus l'orateur plaça quatre colonnes de marbre dans le vestibule de sa maison située sur le mont Palatin; il en fut repris par le censeur C. Domitius, et Brutus lui donna le nom de *Venus Palatina*. Suivons les progrès du luxe. L'an 676, la maison de M. Lépidus était la plus belle de Rome : trente-cinq ans après, cent autres maisons la surpassaient en beauté, et celles-ci furent bientôt effacées par celles de Caligula et de Néron.

Alors la vanité ne connut plus de bornes; les mines et les carrières s'épuisaient sans la satisfaire : qu'on juge de la quantité des colonnes de granit, de porphyre et de différens marbres qu'on voyait à Rome autrefois, il en reste encore plus de six mille. Les Romains continuèrent à se répandre dans les provinces; ils y conquéraient les tableaux, les statues, les arts, les artistes, et les portaient à Rome. Les empereurs favorisèrent un luxe qui occupait les esprits et amollissait les cœurs. Auguste se glorifiait d'avoir trouvé une ville de brique, et de l'avoir convertie en marbre. Néron, cruel jusque dans ses bienfaits, brûla Rome pour l'embellir; ses successeurs la décorèrent à l'envi l'un de l'autre, et les écrivains, éblouis de tant de merveilles, s'écrièrent que le monde entier était dans un seul lieu.

Cette ville a disparu; il ne reste que les fondations, recouvertes de terre dans les lieux où était une partie de l'ancienne Rome, et d'édifices dans les lieux où la nouvelle est construite. Il reste sur le mont Palatin les ruines informes du palais des empereurs, et, en d'autres endroits, des débris dont on ne peut expliquer l'objet; il reste enfin quelques monumens qui justifient la surprise qu'éprouva l'empereur Constance à l'aspect de cette ville, et qui peuvent nous faire juger de ses malheurs, comme on juge d'un naufrage par les mâts à demi brisés et les voiles déchirées qui flottent sur l'eau.

Un peuple également incapable de supporter la servitude et la liberté, les vices et les remèdes de ses vices, ne pouvait être subjugué que par la mollesse; et s'il joignait à cette licence d'esprit le sentiment trop présent de sa supériorité passée, on ne pouvait mieux nourrir et éteindre tout à la fois ses prétentions, qu'en lui proposant de petits objets d'émulation, des combats domestiques où il signalerait son adresse plutôt que sa valeur. On l'assembla dans des Thermes magnifiques, où se trouvaient toutes sortes de bains et de parfums, toutes sortes d'exercices

tant pour l'esprit que pour le corps. Le peuple accourut en foule, et perdit, dans le sein de cesdélices et de ces victoires obscures, le sentiment de sa force et jusqu'au souvenir de ses triomphes. Rome comptait plusieurs de ces édifices dans son enceinte, et tous avaient été construits du temps des empereurs. Il reste une grande partie des Thermes de Titus, dont les voûtes souterraines sont ornées de peintures que Raphaël ne dédaigna pas d'imiter; de ceux de Caracalla, où l'on a découvert tant de statues; de ceux de Dioclétien, dont une pièce forme la grande église des Chartreux, et dont le plan, après avoir été gravé plusieurs fois, vient d'être levé avec plus d'exactitude encore par MM. Moreau et de Wailly, pensionnaires de l'Académie de France.

Un peuple dangereux dans l'oisiveté, et devenu oisif par les libéralités des empereurs, par la multiplicité des esclaves et par la cessation des comices, devait être fixé par la continuité des spectacles : de là ce nombre de cirques, de naumachies, de théâtres et d'amphithéâtres. A l'exception des cirques, tous ces édifices n'ont été construits, d'une manière solide, que sur la fin de la république et du temps des empereurs. L'an 601, on avait commencé d'élever en bois un théâtre permanent; les mœurs s'alarmèrent, et on le détruisit aussitôt. Pompée en construisit un de pierre dont il reste quelques vestiges; l'auteur fut blâmé, et l'ouvrage resta : mais, sous Auguste, on ne fit point un crime à Balbus d'avoir bâti ce théâtre qui portait son nom et qui ne subsiste plus, ni à ce prince d'avoir élevé, ou du moins achevé celui de Marcellus, dont l'élégante architecture, encore exposée aux regards des modernes, leur a fourni les proportions de l'ordre dorique.

Il y avait plusieurs amphithéâtres à Rome : celui de Statilius Taurus, qui est détruit; celui qu'on appelle *Castrense*, qui n'offre rien de singulier, et celui de Vespasien, plus connu sous le nom de *Colisée*. Ce monument, qu'on ne peut se lasser de voir et d'admirer, est construit de grosses pierres tiburtines, unies entre elles par des crampons scellés pour l'ordinaire dans une des pierres. Plusieurs antiquaires ont pensé que les anciens n'employaient que le cuivre dans les ouvrages d'une certaine solidité. J'ai examiné en conséquence ces brèches que l'avidité du peuple a faites dans les assises inférieures du Colisée, pour en arracher les liens qui les unissaient; j'ai trouvé presque partout des traces sensibles de rouille, et, en quelques endroits, des crampons que j'ai fait examiner avec soin par des serruriers; ils sont de fer (1).

On attribue communément à la fureur des barbares la ruine des plus beaux édifices de l'ancienne Rome. Je pense que c'est

(1) On en a trouvé aussi de bronze (*voyez* Ficor. vestig. di Roma antic. pag. 39).

une erreur ; des soldats avides de butins n'avaient ni le pouvoir, ni le loisir d'abattre des monumens solides. L'ignorance, l'intérêt, les guerres particulières des seigneurs romains, ont presque tout détruit. Dans une lettre manuscrite qui se trouve au trésor des archives à Rome, et qu'on m'a communiquée, il est parlé d'un accord projeté entre les chefs des factions qui déchiraient cette ville ; on y voit, entre autres articles, que le Colisée sera commun aux différens partis, et qu'il sera permis d'en arracher les pierres. *Et prætereà si omnes concordarent de faciendo tiburtinam, quòd esset commune id quod foderetur.* Ainsi ce monument que les Barbares avaient respecté, était déjà regardé, dès le quatorzième siècle, comme une carrière propre à fournir d'excellens matériaux.

La largeur des arcades du Colisée, l'épaisseur des pieds-droits qui les soutiennent, n'est pas uniforme partout. Cette irrégularité se trouve souvent dans les monumens anciens, et surtout dans le Panthéon ; elle provient quelquefois d'une cause accidentelle ; mais, dans le Colisée, elle ne peut être attribuée qu'aux ouvriers. Je m'en suis aperçu à l'occasion de quelques mesures que je faisais prendre avec le P. Jacquier ; elles avaient pour objet de déterminer à peu près ce que coûterait aujourd'hui la seule enceinte extérieure de cette masse énorme : le calcul établi sur la réduction du mur entier en palmes cubiques, et sur les détails de la main-d'œuvre, nous a donné la somme d'environ dix-sept millions de notre monnaie. Que serait-ce donc, si nous avions pu évaluer la dépense de tout le Colisée ? Aussi Cassiodore n'a point exagéré, en disant que Titus, ou plutôt Vespasien, avait fait couler un fleuve d'or pour construire ce monument ; ainsi nous n'exagérons pas nous-mêmes, lorsque nous décrivons la magnificence que les empereurs étalaient pour nourrir l'attrait des spectacles dans l'esprit du peuple romain.

C'est encore par ce motif qu'ils décoraient les cirques de ces fameux obélisques dont ils dépouillaient l'Egypte : tous sont de granit ; tous, à l'exception de ceux de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure, sont chargés d'hiéroglyphes dont le travail mérite un moment d'attention. Gravés en creux, on les aurait à peine distingués ; laissés en relief, ils n'auraient pu résister à la durée de tant de siècles : d'ailleurs, comme ils ne se groupent point, tous ces corps saillans disposés en cordons sur les faces de l'obélisque, en auraient altéré la forme, en produisant un effet désagréable. On a donc pris le parti de réunir deux procédés. Le plan des figures est en creux : mais dans ce creux, les figures ont un relief léger et garanti tout autour par la vive arête du granit ; c'est comme l'empreinte d'un cachet dans la cire. Ce genre de

travail, qu'on observe aussi dans les hiéroglyphes de plusieurs grandes statues égyptiennes, a peut-être fourni l'idée d'un monument égyptien que j'ai vu au palais de Capo-di-Monte à Naples, au palais Verospi à Rome, et dans plusieurs autres cabinets : c'est une figure accroupie, tenant sur ses genoux une espèce de niche, au fond de laquelle est un Osiris debout, à trois quart de relief, le tout d'un seul bloc de marbre. Il est à présumer que cette niche n'était, dans les commencemens, qu'une simple table ornée d'une figure hiéroglyphique, comme on en voit entre les mains de quelques statues égyptiennes, et qu'elle prit une nouvelle forme, lorsqu'on voulut donner aux hiéroglyphes plus de relief et de rondeur. Cette remarque nous engage à placer ces sortes de monumens dans un temps postérieur à celui des obélisques, dont l'idée va nous rappeler celle des colonnes.

Entre le mont Quirinal et le Capitole était une vallée étroite où Trajan voulut construire un *forum* ou marché public. Il fallut aplanir le terrain ; et pour marquer jusqu'à quelle profondeur la montagne s'était abaissée, on éleva, en forme de *témoin*, une colonne dont la hauteur est d'environ cent dix pieds, sans y comprendre la figure de Trajan, dont elle était surmontée ; le fût de la colonne, qui, dans sa partie inférieure, a dix à onze pieds de diamètre, est formé de vingt-trois blocs de marbre placés horizontalement l'un sur l'autre : dans l'intérieur on a pratiqué un escalier de cent quatre-vingt-trois marches éclairées par quarante-une fenêtres ; et pour qu'il ne manquât rien à la grandeur de l'idée, les victoires de Trajan contre les Daces sont représentées autour de ce monument extraordinaire.

La colonne Trajane a servi de modèle aux colonnes élevées pour ses successeurs. Celle de Marc-Aurèle, plus connue sous le nom d'Antoine, n'en est pour ainsi dire que la copie ; et cette autre de granit, qu'on avait faite pour Antonin, et qu'on devait placer à Monte-Citorio, paraît en être une imitation. Considérons un moment les bas-reliefs qui serpentent autour des deux premières : c'est l'histoire circonstanciée de deux grandes guerres ; c'est le développement des marches, des siéges, des batailles. Ces objets nous frappent encore aujourd'hui : mais quel intérêt ne devaient-ils pas inspirer à ces légionnaires qui, reconnaissant dans ces tableaux les postes qu'ils avaient occupés, les étendards sous lesquels ils avaient combattu, semblaient partager la gloire du prince dont ils avaient partagé les travaux ! Non, il n'est point de monument plus propre à conserver la mémoire des faits éclatans, surtout si l'on y joignait des inscriptions relatives à chaque fait particulier. On se révoltera peut-être contre cette dernière idée ; mais elle est appuyée sur l'exemple des Grecs et sur l'auto-

rité de la raison. Polygnote mettait des inscriptions dans ses tableaux, et ce n'est pas à force d'énigmes qu'on se fait entendre de la postérité.

Auguste exhortait les sénateurs à concourir à l'embellissement de Rome : ses successeurs leur laissèrent à peine la liberté d'orner leurs mausolées. Je dirai un mot de ces édifices, pour connaître de plus en plus l'esprit et le goût des Romains dans leurs monumens. J'ai vu à Pallazzolo, sur le lac d'Albano, un tableau dont je n'ai trouvé nulle part la description. Sur la face d'un rocher qui est auprès du lac, sont gravés douze faisceaux, une chaire curule, un sceptre surmonté d'un aigle, et une inscription qu'on ne peut pas lire du pied du rocher : au-dessus, plusieurs marbres s'élèvent en pyramides, comme on nous représente le tombeau de Mausole. A côté des marches, un petit corridor conduit à une chambre qui a onze pieds deux pouces de long, sur neuf pieds six pouces de large ; le tout est sculpté, taillé et creusé dans le roc. Il n'est pas nécessaire d'avertir que ce monument est du temps de la république ; on le voit à sa simplicité et à sa solidité : mais il faut observer cette forme pyramidale, empruntée des Egyptiens ou des Etrusques; car les deux nations la connurent également, et les Romains l'employèrent non-seulement pour le tombeau de Cestius qui subsiste encore, mais aussi pour d'autres tombeaux que le temps a détruits. Quelquefois ces pyramides étaient en forme de cônes, et placées sur une base carrée ; et telles sont en effet celles qu'on voit dans ce tombeau d'Albano, qu'une fausse tradition attribue aux Curiaces.

La plupart des mausolées construits vers le temps des premiers empereurs, celui de Cécilia Métella à deux milles de Rome, celui de la famille Plautia auprès de Tivoli, celui de Plancus à Gaëte, semblent participer de cette forme. Ce sont de grandes tours rondes, posées sur des soubassemens carrés. Ces tours étaient quelquefois environnées d'un rang de colonnes; ce qui me ferait soupçonner que ce prétendu temple de la Sibylle, qu'on voit à Tivoli et sur lequel on lit cette inscription : L. GELLIO. L. F. était le tombeau de la famille Gellia.

Ces mausolées se distinguent par un goût de simplicité, dont on s'écarta bientôt avec cette gradation de magnificence et de luxe que nous avons remarquée jusqu'ici dans l'histoire des monumens. Du temps de Strabon, celui d'Auguste passait pour un des plus beaux édifices de Rome. Celui d'Adrien, dont le massif fait le château Saint-Ange, fut décoré de deux rangs de colonnes : on prétend que celui de Sévère en avait sept rangs. Enfin Héliogabale fit construire une tour qu'on devait enrichir d'or et de pierres précieuses, et d'où il devait se précipiter en cas de

surprise : c'était, disait-il, pour mourir dans le sein du luxe.

On plaçait les tombeaux sur les chemins publics qui aboutissaient à Rome. Notre délicatesse s'alarmerait d'un pareil usage. Les Romains voulaient se rendre présens à la postérité, et forcer leurs héritiers à veiller à la conservation de ces monumens exposés en spectacle. Ceux des principales familles bordaient les voies Appienne et Flaminienne, qui faisaient la plus grande communication de Rome avec les provinces : la première conduisait au midi et à l'orient, la seconde au nord et à l'occident.

Les cendres étaient renfermées dans des urnes qui furent successivement de terre cuite, de pierre, de marbre, de verre, de porphyre, et d'une matière plus précieuse encore. On en voit un nombre infini dans la maison de campagne de M. le cardinal Passioneï à Frescati, dans toutes celles qui sont autour de Rome, ainsi que dans des cabinets particuliers : les unes sont rondes, et paraissent faites d'après ces mausolées dont j'ai parlé; les autres sont carrées, et ressemblent à des maisons. On y distingue le toit avec ses divisions, et la porte tantôt fermée, tantôt à demi-ouverte, et quelquefois occupée par le Génie de la mort. Et voilà pourquoi, dans les poëtes, ainsi que dans les inscriptions, les tombeaux sont appelés des maisons éternelles; et voilà peut-être la véritable explication de ce passage d'Horace :

> Jam te premet nox, fabulæque manes,
> Et domus exilis Plutonia.
>
> *L. I, od. 4.*

Plus on examine les édifices qui restent de l'ancienne Rome, plus on étudie les témoignages des auteurs, plus on se confirme dans cette réflexion générale, que les monumens y suivirent les progrès des mœurs, et qu'ils furent successivement grands, magnifiques, fastueux et barbares.

Cette règle pouvait sans doute s'appliquer aux maisons des particuliers; mais elles ne subsistent plus, et il ne reste que les débris des ornemens qui les embellissaient. Ces ornemens, dont la plupart leur étaient communs avec les édifices publics, forment aujourd'hui ces riches collections d'antiques, où l'on rassemble avec soin ce que le temps n'a pas consumé, ce que l'avarice n'a pas dénaturé, ce que l'ignorance n'a pas détruit. Nous allons parcourir rapidement quelques unes de ces classes; nous commencerons par les mosaïques.

Cet art, transmis des Grecs aux Romains, perpétué en Italie dans les temps barbares, et perfectionné à Rome dans ces derniers siècles, pour faire l'admiration des siècles à venir, consiste à distribuer, sur une face unie, de petits fragmens d'une matière dure, taillés la plupart en forme de cubes; à les assortir

avec soin, à les lier entre eux par le ciment le plus impénétrable, à leur donner tout le poli possible.

Ces fragmens sont pour l'ordinaire de marbre; leur forme et leur arrangement contribuaient au dessin de l'ouvrage, leur petitesse à son élégance, la richesse de leurs couleurs à son éclat.

Les carrières de la Sicile et de la Grèce fournissaient aux artistes plusieurs couleurs principales, et chacune de ces couleurs se nuançait dans les différens marbres. Tandis que la neige brillait sur celui de Paros, l'albâtre se retraçait sur celui de Synnada en Phrygie, et l'ivoire sur un autre marbre de l'Asie mineure; celui d'Iassus en Carie offrait un rouge de sang, au lieu que les rubis et les grenats semblaient étinceler sur les marbres de Sicile. Quand une couleur principale ou les nuances d'une couleur manquaient aux artistes, on y suppléait en diverses manières : 1°. Par les émaux; ainsi, dans les mosaïques découvertes chez les RR. PP. Jésuites à Frescati, et conservées dans le cabinet de leur collége à Rome, c'est une pâte qui forme l'azur; 2°. Par les briques; on voit, dans une de ces mosaïques, un jaune de marbre, et un autre jaune qui est de brique.

On trouve des mosaïques simplement en émaux; telles étaient celles dont on avait décoré les murs et le pavé d'une maison découverte dans ces derniers temps à Surrento, et qu'on attribuait à Pollion (1).

Parmi celles qui sont à Rome, il en est peu qui justifient l'idée qu'on s'en fait communément; mais il faut y distinguer ces fragmens précieux que M. Furietti (2) a eu le bonheur de trouver dans la *villa* d'Adrien à Tivoli, et le mérite d'éclaircir, dans un ouvrage distingué, par une érudition choisie. Celui qui représente quatre colombes sur le bord d'un vase, est remarquable par la beauté du travail, et par ses rapports avec un sujet semblable traité par Sosus, dans une maison de Pergame. M. Furietti prétend qu'Adrien l'en avait fait détacher pour en orner sa maison de Tivoli : on pourrait dire aussi que ce prince s'était contenté d'en avoir une copie, et par là on répondrait aux difficultés que présente le texte de Pline.

Mais un monument qui doit singulièrement intéresser les antiquaires, est cette fameuse mosaïque qui couvrait autrefois le sanctuaire du temple à Préneste, et qu'on voit aujourd'hui dans le palais des princes Barberins, à Palestrine : sa longueur est

(1) Il est fait mention de ces mosaïques à la page 64 d'un traité intitulé : *De sacris Christianorum balneis*, réimprimé à Rome en 1748, et composé par le P. Paciaudi, célèbre par des ouvrages où brillent à la fois l'esprit, la modestie et le savoir.

(2) Depuis cardinal Furietti.

d'environ dix-huit pieds, sa largeur de quatorze pieds quelques pouces. Elle représente, dans sa partie supérieure, un pays de montagnes rempli de chasseurs et d'animaux, qui ne laissent aucun lieu de douter que la scène ne soit en Egypte; les noms de ces animaux sont tracés en caractères grecs. Je les ai vérifiés avec d'autant plus de soin, que dans les gravures quelques uns ne répondent pas aux animaux qu'ils désignent, que d'autres ont été omis, et que plusieurs ont été entièrement altérés. Dans la partie inférieure de la mosaïque, on voit le Nil serpentant autour de plusieurs petites îles, des bateaux à rames ou à voiles, des Egyptiens poursuivant des crocodiles qui se cachent dans les roseaux, des cabanes rustiques, des édifices superbes, des prêtres s'occupant des cérémonies religieuses dans leurs temples, des Egyptiennes couchées au bord d'un canal, sous un berceau, et tenant des coupes ou des instrumens de musique; enfin une tente superbe, auprès de laquelle un général, suivi de plusieurs soldats armés de lances et de boucliers, s'avance vers une femme qui, tenant une palme de la main gauche, lui présente de la droite une espèce de guirlande. Une si riche composition devait exercer la sagacité des antiquaires. Le P. Kircher y découvrit les vicissitudes de la fortune; M. le cardinal de Polignac, l'arrivée d'Alexandre en Egypte; le P. Montfaucon, les spectacles du Nil, de l'Égypte et de l'Ethiopie.

A ces opinions, que je ne serais que trop disposé à respecter, j'en substitue une qui aura du moins le mérite de la nouveauté. Tous les traits de la mosaïque me paraissent exprimer l'arrivée de l'empereur Adrien dans un canton de la Haute-Egypte : je ne puis en rapporter les preuves, et je les réserve pour un mémoire particulier.

Les maisons, ainsi que les temples, étaient non-seulement ornés de mosaïques, mais encore de statues. Les premières eurent d'abord pour objet d'honorer les dieux ou le mérite; mais comme le règne des vertus finit où commence celui du luxe, on vit dans la suite la plupart de ces monumens décernés sans choix et multipliés sans besoin. On continua, sous les divers empereurs, d'en exposer aux hommages du public : mais que les motifs de ces consécrations éclatantes étaient différens de ce qu'ils avaient été auparavant! Auguste, voulant orner de statues *le forum* qu'il venait de construire, y mit celles des grands hommes; Alexandre-Sévère, ayant voulu décorer de la même sorte *le forum* de Nerva, n'y plaça que des statues d'empereurs.

Quand on a dit que Rome était autrefois peuplée de statues et de bustes, on n'a point forcé les expressions; des antiquaires m'ont assuré qu'ils en avaient compté, soit dans cette ville, soit

dans les maisons de campagne, près de soixante-dix mille. C'est à ceux qui cultivent les arts qu'il appartient d'apprécier le petit nombre de chefs-d'œuvre que le temps n'a pas détruits. Pour nous, uniquement bornés à des discussions critiques, nous tâcherons d'abord de résoudre une question qu'on a souvent proposée. Pourquoi, de tant de célèbres statues mentionnées dans Pline, à peine en reste-t-il une ou deux à Rome ? C'est qu'il paraît, par les textes de Pline même, que les anciens statuaires ne gravaient pas leurs noms sur toutes les statues qui sortaient de leurs mains, et qu'ainsi l'Apollon du Belvéder, la Vénus de Médicis, etc., peuvent être mis au nombre de celles que Pline a citées avec éloge. On répliquerait en vain qu'elles n'ont pas été découvertes dans les lieux indiqués par cet auteur : pourrait-on ignorer que les empereurs les déplaçaient continuellement, pour en décorer les édifices qu'ils faisaient construire ?

Les yeux ne sont pas toujours traités de la même manière dans les statues antiques; la plupart ont des prunelles, les autres en sont privés. J'ai suivi cette différence dans les figures des arcs de triomphe; et dans cette immense quantité de statues et de bustes que j'ai vus à Rome, à Florence, à Naples et en plusieurs endroits de l'Italie, il m'a paru qu'il en résultait une règle qui ne souffre presque point d'exception; c'est que les sculpteurs en marbre n'ont commencé à tracer des prunelles dans les yeux que vers le temps d'Adrien (1). On conçoit aisément la fécondité de ce principe, pour déterminer à peu près le temps d'une statue.

J'aurais voulu fixer également l'usage de ces agrafes de cuivre, faites en forme de lyre et si communes dans les cabinets. Suivant les antiquaires, elles arrêtaient sur l'épaule les extrémités des vêtemens; néanmoins je n'en ai vu qu'une faible indication dans un bas-relief du Capitole, et partout ailleurs je n'ai trouvé que des agrafes rondes et en forme de boutons.

Presque toutes les statues qu'on découvre sont mutilées; on les répare aussitôt à Rome. Ce n'est pas mon dessein de m'élever contre cet usage; cependant je ne vois pas que le torse du Belvéder mérite moins d'éloges pour n'avoir pas été restauré, ni que tant d'autres statues en méritent davantage pour l'avoir été. C'est un abus d'en confier le soin à des ouvriers qui ne connaissent pas les règles austères du costume; c'est un abus de les graver, sans avertir du mélange qui les altère même en les embellissant; c'est un abus d'établir une opinion sur ces gravures infidèles. J'insiste sur ce dernier article, parce que les statues ont éprouvé des changemens, non-seulement de nos jours, mais encore du temps des

(1) Les graveurs en médailles exprimaient les prunelles long-temps avant le règne d'Adrien; mais je ne parle ici que des sculpteurs en marbre.

Romains. Entre autres exemples, souvenons-nous de ce fameux colosse qui parut avec une nouvelle tête sous plusieurs règnes, et qu'on vit successivement sous les traits de Néron, d'Apollon, d'Adrien et de Commode.

Les Romains connurent les Toscans, et ils eurent des statues étrusques; ils connurent les Grecs, et ils recherchèrent les statues grecques; ils connurent les Egyptiens, et ils acquirent des statues égyptiennes. Ces dernières s'étaient multipliées à Rome, et il s'en est découvert un assez grand nombre. Il paraît que plusieurs de ces figures ont été faites dans cette ville du temps d'Adrien; les artistes y reconnaissent un goût romain : mais comme je me suis interdit les preuves tirées des règles de l'art, j'observerai que deux de ces statues conservées au Capitole, sont d'un marbre blanc que les Egyptiens ne paraissent pas avoir employé pour ces monumens. Cet exemple m'enhardit; et j'ajoute que, parmi les obélisques transportés d'Égypte à Rome, il s'en trouvait, suivant les apparences, que les Romains avaient tout récemment fait tailler dans la carrière : tel est peut-être celui du cirque de Néron, placé aujourd'hui devant l'église de Saint-Pierre, et que Pline dit avoir été fait sur le modèle de l'obélisque de Nuncoréus, fils de Sésostris.

Il s'est conservé peu de grandes statues de bronze; mais on trouve quantité de petites figures de ce métal dans les collections particulières, et surtout dans celle du collége romain, commencée par le P. Kircher, et devenue, par les soins éclairés du P. Contucci, la plus riche de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi de Naples. J'en ai tiré le dessin d'un bronze qu'on a découvert en Sardaigne, avec plusieurs figures de ce métal, qui sont dans le même cabinet et dans celui de l'Université de Turin : il représente un soldat avec ses armes, une petite charrette et une corbeille pour transporter de la terre; il tient la poignée d'une épée, des javelots, et un bouclier rond qu'on pourrait prendre pour le *pelta* que les anciens donnent aux Sardes.

On n'avait point encore fait connaître les monumens de ces peuples : tous ceux que j'ai vus, et deux entre autres que j'ai rapportés pour le cabinet du roi, représentent des soldats (1), à l'exception de quelques bas-reliefs conservés à Turin; ce sont de petites figures égyptiennes, placées au fond d'une niche, comme celles que j'ai décrites plus haut : elles sont d'une pierre tendre, et paraissent travaillées en Sardaigne. Mais on n'en saurait conclure que les habitans de cette île fussent venus d'Egypte; le commerce et des circonstances particulières ont plus répandu de

(1) Tel est encore celui que M. Gori a publié, et qu'il prend pour une divinité étrusque (*Mus. Etr.* t. 1, tab. CIIII, nos. 1 et 2).

cultes et d'usages, que les transmigrations des peuples. On a trouvé, dans Herculanum, des peintures représentant des prêtres égyptiens occupés d'un sacrifice. Et pourquoi recourir à des exemples, lorsque nous avons des faits à citer ? Tibère bannit de Rome et fit passer en Sardaigne tous ceux qui suivaient les rites égyptiens; c'est de là que nous viennent les bas-reliefs découverts dans cette île, et c'est ce qui prouve aussi que les figures accroupies qui tiennent des bas-reliefs semblables sur leurs genoux, sont, comme je l'ai observé plus haut, bien postérieures au temps des obélisques.

Je ne dirai qu'un mot des bas-reliefs qui nous restent de l'ancienne Rome. Ceux qui ont servi à des monumens publics sont, pour l'ordinaire, d'un dessin élégant, et fournissent des lumières à l'histoire; la plupart des autres ne retracent aux yeux que des traits de la fable, et se trouvent répétés sur différentes urnes sépulcrales auxquelles ils servaient d'ornemens. C'est surtout de ces derniers que plusieurs palais de la nouvelle Rome sont revêtus, par la même raison que les tombeaux des papes sont couverts de marbres arrachés aux palais de l'ancienne Rome.

Je mets dans une classe particulière les bas-reliefs qui représentent des sujets tirés des temps héroïques : tel est celui des travaux d'Hercule au palais Farnèse, celui de la consécration d'Homère au palais Colonne, celui de la guerre de Troie au palais Spada, et quelques autres publiés par divers antiquaires. Je pense qu'ils étaient destinés par les rhéteurs grecs, chargés de l'éducation des jeunes Romains, à leur remettre sous les yeux les principaux traits de la mythologie. Pour en avoir une juste idée, il suffira de jeter les yeux sur un fragment qui n'a jamais été gravé (1), et que M. le marquis Rhondanini a eu la bonté de me communiquer. Le sujet, tiré du X^e^. livre de l'Odyssée, est divisé en trois plans. Dans le premier, Ulysse arrive dans l'île de Circé; Mercure le prévient sur les prestiges de Circé, et lui donne la plante nommée *Moly*; c'est ce qui est exprimé par ces mots tracés au-dessus : ΟΔΥΣΣΕ.... ΤΟ ΜΩΑΥ ΕΡΜΗΣ. Dans le second, Ulysse tient la coupe fatale qui doit le transformer en animal; au lieu de la goûter, il tire son épée, et Circé qui tient sa baguette à la main, tombe à ses genoux; on y lit : ΟΔΥΣΣΕΥΣ. ΚΙΡΚΗ; *Ulysse, Circé.* Dans le troisième, Ulysse oblige cette nymphe à délivrer ses compagnons, qui paraissent sous la forme d'un cerf, d'un belier, d'un lion, etc. Outre les noms d'Ulysse

(1) Depuis que j'ai lu ce Mémoire, M. l'abbé Ridolfino Venuti, à qui nous devons plusieurs ouvrages fort estimables, a expliqué ce bas-relief dans une dissertation intitulée : *La Favola di Circe representata in un antico greco basso rilievo di marmo in Roma*, 1758.

et de Circé, on y trouve encore ces deux mots : ΕΤΑΙΡΟΙ ΤΕΘΗΡΙΩΜΕΝΟΙ, c'est-à-dire *compagnons* d'Ulysse *changés en animaux*. On lit aussi au-dessous du bas-relief : ΕΚ ΤΗΣ ΔΙΗΓΗΣΕΩΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΑΛΚΙΝΟΥΝ ΤΟΥ ΚΑΠΠΑ, c'est-à-dire, *tiré du récit qu'Ulysse fait au roi Alcinoüs dans le X^e^. livre.*

Je viens aux médailles qui faisaient le principal objet de mon voyage. Si mes recherches ont eu quelque succès, je le dois moins à mes efforts qu'aux circonstances heureuses où je me trouvais. M. le comte de Stainville (1) était alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siége ; il a daigné prendre le plus vif intérêt à un voyage dont il avait eu la première idée, et dont il avait facilité l'exécution. Ses bontés et celles de madame la comtesse de Stainville m'ont prévenu partout ; elles m'ont rendu les cabinets accessibles, et procuré les moyens de faire des acquisitions pour celui du roi. Je vais en donner une notice générale.

J'ai acquis près de trois cents médailles, dont la plupart sont précieuses par leur rareté ; de ce nombre sont trois médaillons d'or, l'un de Gallien, l'autre de Constantius, le troisième du jeune Constantin ; plusieurs médailles impériales en or, et entre autres celle de Vétranio, qui manquait non-seulement au cabinet du roi, mais encore à presque tous les cabinets du monde ; quantité de médailles impériales en bronze, dont les unes éclairciront les points de chronologie, et les autres rempliront plusieurs lacunes dans les suites du roi. On peut y remarquer surtout deux médailles d'Annia Faustina, troisième femme de l'empereur Héliogabale : on n'avait de cette princesse, au cabinet, qu'une médaille si mal conservée, qu'on y distinguait à peine les traits de son visage.

Parmi les médailles des rois, je citerai celle d'un prince nommé Addissar, dont les historiens n'ont fait aucune mention ; celle d'Alexandre-le-Grand, avec une légende étrusque ; celle de Tarcondimotus, roi d'une partie de la Cilicie, qu'on ne connaissait que dans le cabinet de M. le marquis Maffei, et une autre qu'on ne connaît nulle part, et qui porte le nom de Gotarzès, roi des Parthes. Le mérite de cette médaille qui a déjà fourni le sujet d'une dissertation particulière au P. Corsini, général des écoles-pies, consiste en ce que presque tous les autres princes de cette monarchie ayant pris sur leurs monumens le seul nom d'Arsacès, il est impossible de mettre un certain ordre dans leurs médailles : celles de Gotarzès, par différens caractères et par la grossièreté même du travail, fournit des règles pour faciliter cet arrangement.

Les médailles des villes nous représentent plusieurs peuples

(1) Depuis le duc et la duchesse de Choiseul.

dont les noms n'avaient pas encore paru à nos yeux sur ces sortes de monumens : telles sont celles de Séleucie sur le Tigre, de la ville de Gorgippia dans le Bosphore, de l'île de Céos dans la mer Égée. On y remarque aussi plusieurs médailles de Sicile et de la grande Grèce, qui, par l'élégance et la beauté du travail, pourront donner la plus grande idée des artistes grecs, et servir de modèle aux autres; enfin ces différentes suites présentent des époques inconnues à Noris, à Vaillant et aux antiquaires les plus célèbres.

Les principales villes d'Italie offrent des cabinets qui jouissent d'une longue réputation, et qui la méritent. Quelles richesses dans cette suite de médaillons qu'on voit au Vatican, dans cette nombreuse collection du roi des Deux-Siciles, dans ce cabinet de Médicis à Florence, dans celui de la reine Christine, conservé aujourd'hui chez M. le duc de Brasciano, et dans toutes ces collections particulières qu'on trouve à Rome, à Florence, à Naples, à Venise ! Cependant, lorsque, fortement occupé de ce que j'ai vu, de ce que j'avais admiré, je me suis rappelé tout ce que nos rois ont fait pour former un cabinet de médailles, tout ce que le zèle des ministres leur a inspiré pour seconder de si nobles vues, ces acquisitions nombreuses, ces voyages au Levant, en Italie, en Angleterre, il m'a paru que nous pouvions enfin jouir de nos avantages et les publier. C'est ainsi que Pline, après avoir décrit les monumens des nations étrangères, s'écriait, au souvenir de ceux que Rome présentait à ses regards : *Verùm et ad urbis nostræ miracula transire conveniat.* Chaque merveille en particulier semblait effacer à ses yeux celles des autres peuples; mais l'assemblage de tant de beautés réunies ne lui présentait plus d'autre idée que celle d'un nouvel univers renfermé dans une seule ville : *Universitate verò acervatâ et in quemdam unum cumulum conjectâ, non alia magnitudo exsurgit, quàm si mundus alius quidam in uno loco narraretur.*

SECONDE PARTIE.

En examinant les monumens de Rome, j'avais soin de les comparer avec les copies que divers antiquaires en avaient données, et je recueillais les fautes qui leur étaient échappées. Ce travail m'a procuré plusieurs corrections dont je vais donner quelques exemples.

I. Sur l'arc de Septime-Sévère est une inscription en l'honneur de ce prince et de son fils Caracalla. On s'est aperçu depuis long-temps qu'on l'avait altérée dans la quatrième ligne, et qu'après la mort de Sévère, Caracalla fit effacer le nom et les

qualités de Géta, pour leur substituer ces mots : *P. P. optimis fortissimisque principibus.* Mais, soit que sa haine ait été si mal servie, soit plutôt qu'il n'ait pas cru devoir la déguiser, au lieu de changer la table entière de l'inscription, on se contenta d'arracher en cet endroit les lettres de métal et les crampons qui les fixaient; et après avoir repoli la surface du marbre avec assez de négligence, on plaça d'autres lettres de bronze qu'on a depuis enlevées, de manière qu'il ne reste aujourd'hui que des traces profondes de la nouvelle leçon, confondues avec des traces légères et quelquefois imperceptibles de l'ancienne. Les antiquaires se sont partagés lorsqu'ils ont voulu rétablir cette dernière. M. Vaillant, de cette Académie, et M. Auzout, de l'Académie des sciences, étant à Rome sur la fin du siècle dernier, appliquèrent des échelles sur l'arc de Sévère, pour la considérer de plus près; ils lurent d'abord : *Et P. Septimio Geatæ nobilissimo Cæsari opt.* Cette leçon, qui ne diffère de la véritable que par l'addition de ce dernier mot qui s'était peut-être glissé par hasard dans leur copie, ne les ayant pas satisfaits, ils lui en substituèrent une autre rapportée par Vaillant et par Morel : *Publio Septimio Geatæ Cæsari Pontif.* M. Fontanini n'en adopta aucune; il avait, dit-il, examiné cent fois cette inscription avec un verre excellent, et il ne doutait pas qu'il ne fallût y lire : *Et L. Fulvio Plautiano pr. pr. comiti augg.* A ces variations, j'ai cru devoir simplement opposer la copie figurée et très-fidèle de cette inscription. Les lettres ponctuées désignent les anciennes lettres que Caracalla fit enlever, et qui, réunies ensemble, formaient cette leçon : *Et P. Septimio Geatæ nobilissimo Cæsari.* Outre qu'il reste sur le marbre même, examiné de près, des vestiges assez sensibles de la plupart des lettres, les ouvriers anciens suivaient certaines règles pour y placer les crampons qui les retenaient. Je les avais recueillies avec soin dans une espèce d'alphabet, pour les appliquer un jour à l'inscription de la Maison carrée de Nîmes, lorsque M. le cardinal Passionei, dont le zèle pour le progrès des lettres est connu de tous les savans de l'Europe, eut la bonté de m'avertir qu'il avait fait autrefois le même travail, et qu'il l'avait communiqué à M. Fontanini, dans le temps que celui-ci travaillait sur l'inscription de l'arc de Sévère.

II. Dans le bas-relief qui représente Ulysse et Circé, et que j'ai rapporté plus haut, le temps a épargné les lettres qui sont au-dessous de chaque figure; mais il a endommagé les inscriptions des autres bas-reliefs semblables, et surtout celles de la Table Isiaque, conservée au palais Spada, et publiée autrefois par Fabretti. Dans ce dernier monument, on voit une petite

colonne sur laquelle est tracé en caractères très-fins l'abrégé d'une partie de l'Iliade. Fabretti m'a donné une copie pleine d'erreurs et de lacunes, que j'ai tâché de corriger et de rétablir, au moins en partie, d'après l'original. Ainsi, ligne 12, au lieu de ΔΟΚΕΙ..... ΣΑΜΕΝΟΙΣ, il faut lire ΔΟΚΕΙ ΒΟΥΛΕΥΣΑΜΕΝΟΙΣ; ligne 25, au lieu de ΣΥΝΔΩΡΕΙ, lisez ΣΥΝΧΩΡΕΙ; ligne 42, au lieu de ces mots : ΚΑΙ ΤΩΝ ΑΡΙΣΤΕΩΝ ΟΝΟΜΑΤΑ ΑΓΑΜΕΜΝΩΝ ΔΙΟΜΗΔΗΣ ΟΔΥΣΣΕΥΣ ΜΑΧΑΩΝ ΕΥΡΥΠΥΛΟΣ ΕΠΙ ΤΑΣ ΝΑΥΣ ΑΝΑΛΩΤΟΥΣ, lisez ΚΑΙ ΤΩΝ ΑΡΙΣΤΕΩΝ ΤΡΩΘΕΝΤΕΣ ΑΓΑΜΕΜΝΩΝ ΔΙΟΜΗΔΗΣ ΟΔΥΣΣΕΥΣ ΜΑΧΑΩΝ ΕΥΡΥΠΥΛΟΣ ΕΠΙ ΤΑΣ ΝΑΥΣ ΑΝΑΚΩΡΟΥΣΙΝ. Ce trait est tiré du XI^e^. livre de l'Iliade d'Homère, et présente le détail d'un combat où furent effectivement blessés Agamemnon, Diomède, Ulysse, Eurypyle et Machaon. Ligne 49, il faut remplir ainsi la lacune : ΠΥΝΘΑΝΕΤΑΙ ΝΕΣΤΟΡΟΣ ΤΑ ΠΕΡΙ ΤΗΝ ΜΑΧΗΝ. Ligne 51, la lacune peut être ainsi remplie : ΕΙΣ ΤΟ ΤΙΧΟΣ ΕΙΣΠΙΠΤΙ, pour ΕΙΣΠΙΠΤΕΙ. Ligne 68, au lieu de ΕΝ ΔΕ ΕΠΙΤΡΟΠΗ ΤΑΥΤΗ, il faut lire ΕΝ ΔΕ ΤΗΙ ΤΡΟΠΗΙ ΤΑΥΤΗΙ. Ligne 88, au lieu de ΑΧΙΑΔΕΥΣ ΔΕ..... ΤΟΝ ΣΚΑΜΑΝΔΡΟΝ ΚΑΤΑΔΙΩΞΑΣ.... ΟΠΛΙΟΝ ΑΠΟΚΤΕΙΝΕΙ, il faut lire ΑΧΙΛΛΕΥΣ ΔΕΣ ΤΟΝ ΣΚΑΜΑΝΔΡΟΝ ΚΑΤΑΔΙΟΞΑΣ ΑΣΤΕΡΟΠΑΙΟΝ ΑΠΟΚΤΙΝΕΙ. Je supprime d'autres corrections qui ne me paraissent pas aussi assurées que les précédentes.

III. On conserve au palais Farnèse un monument semblable, pour la forme et le goût du travail, à la Table Isiaque. Dans la partie supérieure, Hercule paraît entre deux femmes et quelques Satyres. Au-dessous on a représenté son expiation par Admète, fille d'Eurysthée et prêtresse d'Argos. Ses travaux sont détaillés dans plusieurs inscriptions gravées sur deux colonnes et dans le champ de la table. Ces inscriptions, souvent publiées et toujours avec des leçons différentes, ont été enrichies de notes par le R. P. Corsini, des écoles-pies, qu'un mérite distingué et des connaissances profondes ont placé à la tête de son ordre et parmi les plus savans hommes d'Italie. Des diverses copies qu'on en avait données, il en a formé une plus exacte que les autres, et presque partout conforme à l'original qu'il n'était pas à portée de consulter. Je me bornerai donc à quelques remarques qui ne diminueront rien du mérite de son travail.

Dans la partie supérieure, Hercule paraît, tenant de la main gauche un vase dans lequel un Satyre plonge sa tête; on voit au-dessus du vase ces mots : ΗΡΑΚΛΗΣ ΑΝΑΠΑΟΜΕΝΟΣ, qui ne font aucune difficulté, et un autre mot dont les premières lettres sont à peine visibles, mais qui se terminaient en ΑΛΟΣ. Auprès du dieu est une femme désignée par ce nom : ΕΥΡΩΠΗ,

et un autre Satyre dont le nom a disparu par un accident arrivé à la table ; mais il en reste ces deux lettres : ΟΣ, qui en faisaient la terminaison. De l'autre côté d'Hercule, on voit aussi une femme et deux Satyres : la table brisée en cet endroit ne présente plus que les commencemens de deux noms ; ce sont les syllables ΒΑΙ et ΤΟΠ, qui, se trouvant transportées dans une des copies qu'avait vues le P. Corsini, l'ont engagé dans des conjectures détruites par l'inspection du monument. D'après cette exposition, il est clair qu'on a voulu représenter, dans cette partie supérieure, Hercule se délassant de ses fatigues avec des femmes et des Satyres, et il est aisé de pénétrer le sens des mots tracés auprès de chaque figure. Celui d'ΕΥΡΩΠΗ ne désignera pas l'Europe, comme l'a cru le P. Corsini, mais une des suivantes ou des compagnes d'Hercule. Le mot tracé après ceux d'ΗΡΑΚΛΗΣ ΑΝΑΠΑΟΜΕΝΟΣ, ne sera ni le nom d'un artiste, ni une épithète d'Hercule, comme on l'a soupçonné ; c'est le nom du Satyre qui boit dans le vase : on peut lire ΗΖΑΛΟΣ, ou ΙΤΤΑΛΟΣ, ou ΙΠΑΛΟΣ, etc. Dans la partie inférieure de ce bas-relief, est représenté un sacrifice d'expiation ; il est offert par Hercule, par une figure ailée qu'on peut prendre pour la Victoire, et par une prêtresse du temple de Junon à Argos. Au-dessous de la prêtresse est cette inscription :

ΗΡΑΣ ΑΡΓΕΙΑΣ ΙΕΡΕΙΑ
ΑΔΜΑΤΑ ΕΥΡΥΣΘΕΩΣ
ΚΑΙ ΑΔΜΑΤΑΣ ΤΑΣ ΑΜΦΙ
ΔΑΜΑΝΤΟΣ ΕΤ.... Η.

C'est-à-dire *Admète, fille d'Eurysthée et d'Admète, fille d'Amphidamas, prêtresse de Junon d'Argos.* Le dernier mot, fort endommagé sur le monument, a donné lieu à ces deux leçons : ΕΤΙ ΕΝΤΟ, ETENTO, et le P. Corsini l'a restitué par ce mot : ΕΡΞΑΤΟ. Je croirais plutôt que les dernières lettres de l'inscription désignaient une époque ; les deux premières sont, à n'en pas douter, un Ε et un Τ, qui sont le commencement du mot ΕΤΟΥΣ, et la dernière est un Η, qui signifie huit. On sait que les Argiens comptaient leurs années du sacerdoce de leurs prêtresses, et j'ai montré ailleurs que, sur les monumens, on joignait quelquefois au nom des prêtresses les années de leur ministère : ainsi la date qui termine l'inscription signifierait qu'Admète était prêtresse d'Argos depuis huit ans, lorsqu'elle offrit pour Hercule le sacrifice représenté dans le monument. Je dois observer encore qu'avant la dernière lettre Η, j'ai cru apercevoir un Ν, qui servait peut-être de terminaison au mot qui commence par ΕΤ ; ainsi je lirais ΕΤΕΩΝ Η, *annorum* 8, et

cette date serait celle du sacerdoce d'Admète, ou celle de son âge dans le temps qu'Hercule offrit ce sacrifice. On sait en effet que, dans plusieurs temples de la Grèce, le ministère était confié à des filles très-jeunes encore.

Dans un endroit de l'inscription où sont décrits les travaux d'Hercule, le P. Corsini a lu :

..... ΚΑΙ
ΦΥΛΑΝΤΑ ΤΟΝ ΔΡΥΟΠΩΝ ΚΑΙ
ΑΜΥΝΤΟΡΑ ΒΑΣΙΛΕΑ ΑΠΟ
ΣΦΑΞΑΣ ΤΟΝ ΩΡΜΕΝΙΩΝ ΕΚ
ΤΑΣ ΘΥΓΑΤΕΡΟΣ
ΑΥΤΟΥ ΑΣΤΥ
ΔΑΜΕΙΑΣ ΥΙΟΝ ΕΘΕΤΟ ΚΤΗΣΙΠ.
ΠΟΝ.

Et Phylanta Dryopum, et Amyntora regem interficiens Hormeniorum ex filiâ ipsius Astydamiâ filium genuit Ctesippum. Le P. Corsini établit cette restitution sur divers passages d'auteurs anciens, par lesquels il paraît qu'Hercule eut Ctésippe d'Astydamée, fille, non de Phylas, roi des Dryopes, mais d'Amyntor, qui régnait sur les Horméniens. Voici la véritable leçon du monument :

ΔΡΥΟΠΑΣ ΤΕ ΑΠΟΣ
ΤΑΝΤΑΣ ΕΛΑΒΕ ΚΑΙ
ΦΥΛΑΝΤΑ ΤΟΝ.
ΒΑΣΙΛΕΑ ΑΠΟ
ΣΦΑΞΑΣ ΕΚ
ΤΑΣ ΘΥΓΑΤΡ..
ΑΥΤΟΥ .. ΕΩ
ΜΗΔΑΣ ΥΙΟΝ ΕΘΕΤΟ ΚΤΗ
ΣΙΠΠΟΝ.

Les deux lettres qui se trouvent détruites dans l'antépénultième ligne, pourraient être un Κ et un Λ ; ainsi la fille du roi des Dryopes aurait été Cléomède. Les auteurs varient extrêmement sur les noms des femmes et des enfans d'Hercule. Il paraît néanmoins, par Apollodore, que le nom de Ctésippe fut commun à plusieurs d'entre eux.

IV. Sur les bords d'un grand et superbe vase de bronze trouvé à Nettuno, et conservé au Capitole, on voit une inscription grecque figurée en petits points d'argent, dont la plupart ont disparu, et dont les traces se confondent avec d'autres accidens. L'inscription commence par ces mots ; ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ ΕΥΠΑΤΩΡ, et finit par ceux-ci : ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΙΣΤΑΙΣ. Il faut lire les mots qui remplissent l'intervalle, et c'est une première difficulté ; la seconde consiste à expliquer ces

deux lettres N Δ, qu'on voit au-dessus de l'inscription ; la troisième enfin, à expliquer deux autres mots tracés en plus petits caractères, et indépendans du reste de l'inscription.

Le P. Corsini, dans une dissertation particulière, a tâché de résoudre ces difficultés. Sur la première, il propose des conjectures qu'il aurait proscrites lui-même, si, au lieu de consulter la copie infidèle que Pococke a donnée de l'inscription, il avait eu le monument sous les yeux : je l'ai lu de cette manière : ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ ΕΥΠΑΤΩΡ ΤΟΥΣ ΑΠΟ ΤΟΥ ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΙΣΤΑΙΣ ; c'est-à-dire, *le roi Mithridate-Eupator aux Eupatoristes du Gymnase*. C'était du surnom de Mithridate que ces Eupatoristes étaient ainsi nommés, et ce fut de sa magnificence qu'ils reçurent ce vase, destiné sans doute aux besoins du Gymnase.

A l'égard des deux lettres N Δ, le P. Corsini les prend pour une époque, désignant la cinquante-quatrième année du règne de Mithridate : mais je penserais plutôt qu'elles expriment la capacité du vase, et je me fonde sur ce qu'elles sont précédées, sur le monument, par un de ces sigles dont les anciens se servaient pour exprimer les mesures. Celui-ci est fort altéré : j'ai cru y distinguer un P et un Ω ; mais ce n'est qu'une conjecture. L'usage d'exprimer sur les vases leur capacité ou la quantité des mesures qu'ils contenaient, était fort commun parmi les anciens : outre les exemples connus depuis long-temps, les monumens découverts dans la ville d'Herculanum en fournissent plusieurs autres ; et c'est d'après cette analogie que je conclus, sans hésiter, que le vase de Mithridate contient cinquante-quatre de ces mesures, dont le sigle, presque imperceptible aujourd'hui, déterminait autrefois la nature. Pour l'évaluer à peu près, je fis faire un vase de fer-blanc de six pouces, tant en longueur qu'en largeur et profondeur ; je m'en servis pour remplir le vase de bronze, et je m'assurai qu'il contenait environ seize demi-pieds cubiques d'eau de fontaine.

Les deux mots qui forment la troisième difficulté, peuvent présenter différentes leçons. Le P. Corsini les prend pour un éloge du vin contenu dans le vase, et les rend par ces deux mots : ΣΥΦΑΡ ΔΙΑΣΩΖΕ, *senectutem conserva ;* ou pour ceux-ci : ΣΥΦΑΡ ΔΙΑΣΩΖΕΙ, *senectutem conservat*. Mais il me semble que c'est mieux entrer dans l'esprit des monumens anciens, que de rapporter ces deux mots à l'un des ouvriers à qui nous devons ce vase ; et comme la première lettre du premier me paraît être un *epsilon*, je lis d'abord ΕΥΦΑΗΣ, ou ΕΥΦΑΝΤΟΣ, ou ΕΥΦΑΜΟΣ, etc. Je lis ensuite ΔΙΑΞΩΣΕ, que, par une ignorance dont les monumens fournissent plusieurs exemples,

l'ouvrier a tracé, au lieu de ΔΙΗΞΕΣΕ, *expolivit* : il a voulu exprimer les soins qu'il s'était donnés pour embellir et réparer ce vase. Je croirais même que ces derniers mots ont été appliqués sur ses bords long-temps après les autres, car ils paraissent être d'un autre siècle et d'une autre main.

V. Un savant de Rome m'a communiqué une remarque importante sur certaines médailles grecques et latines de l'empereur Volusien, où l'on voit cette légende : AYTOK K. ΓΑ. ΦΙΝ. ΓΑΛ. ΟΥΕΝΔ. ΟΥΟΛΟΥCΙΑΝΟC, ou bien celle-ci : IMP. C. VA. F. GAL. VEND. VOLVSIANO AVG. On s'est partagé sur l'interprétation des mots abrégés. Vaillant pensait que Volusien avait pris les noms de plusieurs peuples sarmates qu'il avait vaincus. Le P. Hardouin ne les regardait que comme des noms romains. Suivant le premier, il fallait traduire la légende grecque de cette manière : IMPERATOR CÆSAR VANDALICVS FINNICVS GALINDICVS VENDENICVS VOLVSIANVS. Suivant le second, il fallait la rendre ainsi : IMPERATOR CÆSAR CAIVS FINNIVS GALLVS VINDEX VOLVSIANVS. La question est décidée par plusieurs inscriptions, dans lesquelles les noms abrégés sont écrits tout au long, et surtout par celle-ci, qui n'a pas encore été publiée, et que j'ai vue chez M. le marquis Rhondanini :

IMP. CAES. C. VIBIO TREBONIANO GALLO PIO FELICI. A... PONTIF. MAX. TRIB. POT. IIII. COS. II. P. P. PROCOS.
IMP. CAES. C. VIBIO AFINIO. GALLO VELDVMNIANO V. PIO FELICI AVG. PONTIF. MAX... TRIB. POTEST. IIII. COS. II. P. P. P.... TRIBVS PALATINA CORP. IVNIORUM IUVENAL. HO... CLIENT. DEVOTI NVMINI MAIESTATIQUE EOR....
HOMINES NVM. D. CCCC. LXVIII.

Je n'ai rien de satisfaisant à proposer sur le nom de *Veldumnianus*, donné à Volusien et à un des consuls de l'an 272. Pour savoir d'où lui venait celui d'*Afinius*, il faut rapprocher du monument que je viens de citer, l'inscription suivante rapportée par Muratori :

AFINIAE. M. F.
GEMINAE. BE.
BIANAE. C. F.
VXORI.
VIBI GALLI C. V.
VIBIVS THVLLVS
PATRONI
VXORI.

On peut présumer avec Muratori, que cette Afinia Gémina était la femme de Caius Vibius Trébonianus Gallus, qui fut

depuis empereur, et qu'ainsi Caius Vibius Gallus Volusianus avait joint à ses autres noms celui de sa mère Afinia : cet usage était alors assez commun. Un des fils de Trajan, Dèce, fut nommé ainsi que son père, Quintus Messius Décius, et prit de sa mère Herennia Etruscilla, les noms de Hérennius Etruscus. Salonin prit de son père Gallien, les noms de Publius Licinius, et de sa mère Cornélia Salonina, ceux de Cornélius Saloninus; et pour le dire en passant, si les médailles grecques et latines d'Hostilia Sévéra, rapportées par Goltzius, ne sont pas d'Otacilia Sévéra, nous conclurons de l'analogie générale que nous venons d'indiquer, que cette Hostilia était la mère de l'empereur Hostilien (1).

VI. Il me reste à dire un mot du pied antique, sur lequel on a proposé tant d'opinions différentes. On sait qu'il est représenté sur quatre monumens conservés au Capitole. Ayant résolu de l'examiner de nouveau, j'eus recours à l'amitié du P. Jacquier, de l'ordre des Minimes, et je le priai de m'aider de ses lumières : ainsi ce que j'en dirai me sera commun avec cet illustre et savant géomètre. Nous nous sommes rendus plusieurs fois au Capitole; nous avons opéré avec les instrumens dont le P. Révillas s'était servi, et surtout avec un compas de proportion divisé en 300 parties égales.

Nous commencerons par le pied Capponien; il est divisé en quatre parties principales : nous négligerons celles des extrémités, à cause du biseau. Chacune des deux parties intermédiaires, après un examen scrupuleusement réitéré, nous a donné 107 $\frac{1}{2}$ du compas de proportion, et par conséquent le pied total est de 430 parties.

Le P. Révillas fit exécuter en bronze ce pied Capponien; nous l'avions entre les mains. Rapporté au compas, il nous a donné 428 parties; en sorte que le pied Capponien, suivant nos observations, est au pied de Révillas comme 430 est à 428.

Le P. Révillas s'était servi d'un pied d'Angleterre, très-exactement divisé en douze parties, et chaque partie est de plus divisée en 10 autres. Nous avons employé le même pied, sur lequel ayant rapporté nos mesures, nous avons trouvé que le pied Capponien contenait 116 parties du pied de Londres; en sorte que le pied Capponien est au pied de Londres comme 116 est à 120, ou comme 58 à 60.

Pour déterminer le rapport du pied Capponien au pied de Paris, le P. Révillas s'est servi du rapport entre notre pied-

(1) Les médailles d'Hostilia Sévéra sont indiquées dans le *Trésor de Goltzius*, p. 110, et dessinées de sa propre main dans un monument précieux que possède M. le président de Cotte, p. 9, 310 et 312.

de-roi et le pied anglais, qui est de 864 à 811. Nous avons suivi son raisonnement, pour voir en quoi nous différons de lui. Il considère le pied de Paris divisé en 12 pouces, chaque pouce en 12 lignes; et pour une plus grande exactitude, il examine chaque ligne divisée en 10 parties. Maintenant, puisque le rapport du pied de Paris au pied d'Angleterre est, selon les observations de l'Académie des sciences, comme 864 à 811, on voit aisément que ce rapport, dans la division de Révillas, est de 1440 à 1351 $\frac{5}{7}$. Il sera fort aisé de rapporter le pied Capponien au pied de Paris, puisque nous avons le rapport du pied Capponien au pied d'Angleterre, et le rapport du pied d'Angleterre au pied de Paris. Il suffit pour cela de faire cette proportion : 120 : 116 :: 1351 $\frac{5}{7}$: 1306 $\frac{11}{18}$; c'est pourquoi le pied Capponien est au pied de Paris comme 1306 $\frac{11}{18}$ à 1440. Cependant le P. Révillas a trouvé le rapport de 1309 $\frac{41}{96}$ à 1440; mais nous pensons qu'il y a quelque erreur de calcul dans ces réductions qu'il ne détaille point assez, puisque, le pied Capponien étant plus court suivant ses observations que selon les nôtres, il aurait dû trouver un rapport plus grand que celui que nous avons trouvé, et cependant le sien est plus petit.

Le pied Ebutien était originairement divisé en quatre parties principales, et chaque partie l'était peut-être en quatre autres. Nous avons négligé les deux dernières, parce que les extrémités ne sont pas assez régulières. La ligne qui séparait la troisième de la quatrième, a disparu; ainsi il ne reste que la seconde division qui est bien terminée de part et d'autre, et qui nous a donné exactement 107 parties $\frac{1}{2}$ du compas de proportion. Le pied total est donc de 430 parties, et semblable au pied Capponien.

Le pied Statilien est le mieux conservé de tous. Il est divisé en quatre parties principales, et chaque partie en quatre autres, par des lignes formées chacune de trois points; mais ces points sont d'une grosseur énorme, et les sous-divisions des extrémités sont très-irrégulières. Nous nous sommes attachés, suivant notre méthode, aux deux divisions principales du milieu, et, en prenant toutes les précautions possibles, nous avons trouvé que chacune contenait 106 parties du compas de proportion, et le pied total 424. La différence de ces pieds aux deux précédens nous obligea d'examiner avec une nouvelle attention le pied Cossutien qui, par des mesures précédentes, nous paraissait déjà égal au Statilien. Nous en approchâmes un flambeau, et nous aperçûmes quelques sous-divisions fines, et, entre autres, une qui est très-régulièrement marquée, et qui contient $\frac{1}{16}$ de parties du pied entier: car $\frac{1}{16}$ répondraient à 79 parties $\frac{1}{2}$ du compas de proportion, et le pied entier donnerait 424 parties,

tout comme le Statilien. Ayant donc fait les mêmes opérations sur le pied Cossutien que sur le Capponien, nous avons trouvé que le pied Cossutien était au pied de Paris comme $1{,}288\frac{714}{1955}$ à 1,440. Le P. Révillas paraît avoir fait la même faute à l'égard de ce pied qu'à l'égard du premier, l'ayant tenu plus grand qu'il ne devait être selon ses observations même.

Dans le temps que nous étions occupés de ce travail, M. Bottari, l'un des préfets de la bibliothèque du Vatican, nous communiqua un pied de bronze antique, dont la conservation ne laisse rien à désirer. Il est divisé en douze pouces sur une de ses faces, et en seize doigts sur l'autre. Nous en prîmes la mesure, tant en gros qu'en détail, et nous le trouvâmes parfaitement conforme au pied Capponien. On voit donc que de cinq monumens, trois donnent la même mesure du pied; les deux autres ne doivent peut-être pas nous arrêter. Le Statilien offre des sous-divisions irrégulières, et celles du Cossutien sont presque toutes effacées. Le pied de Lucas Pétus, gravé sur une table de marbre dans la cour du palais des Conservateurs, vient à l'appui des premiers; il donne 10 pouces 10 lignes $\frac{1}{2}$: le Capponien donne 10 pouces 10 lignes $\frac{6}{10}$; la différence est donc d'un dixième de ligne environ.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME.

VOYAGE D'ANACHARSIS.

CHAPITRE LXX. Représentation des pièces de théâtre à Athènes. 1

CHAPITRE LXXI. Entretiens sur la nature et sur l'objet de la tragédie. 19

CHAPITRE LXXII. Extrait d'un voyage sur les côtes de l'Asie, et dans quelques unes des îles voisines. 57

CHAPITRE LXXIII. Suite du chapitre précédent; les îles de Rhodes, de Crète et de Cos; Hippocrate. 73

CHAPITRE LXXIV. Description de Samos; Polycrate. 94

CHAPITRE LXXV. Entretien d'Anacharsis et d'un Samien sur l'Institut de Pythagore. 106

CHAPITRE LXXVI. Délos et les Cyclades. 122

CHAPITRE LXXVII. Suite du voyage de Délos; cérémonies du mariage. 155

CHAPITRE LXXVIII. Suite du voyage de Délos; sur le bonheur. 160

CHAPITRE LXXIX. Suite du voyage de Délos; sur les opinions religieuses. 179

CHAPITRE LXXX. Suite de la bibliothèque; la poésie. 194

CHAPITRE LXXXI. Suite de la bibliothèque; la morale. 208

CHAPITRE LXXXII ET DERNIER. Nouvelles entreprises de Philippe; bataille de Chéronée; portrait d'Alexandre. 212

NOTES. 227

TABLES. Avertissement sur les tables. 249

I^re^. Principales Époques de l'Histoire Grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos, jusqu'à la fin du règne d'Alexandre. 251

II^e^. Mois attiques, avec le nom des fêtes. 267

III^e^. Tribunaux et Magistrats d'Athènes. 283

IV^e^. Colonies grecques. 287

V^e^. Noms de ceux qui se sont distingués dans les Lettres et dans les Arts, depuis l'arrivée de la Colonie phénicienne en Grèce, jusqu'à l'établissement de l'École d'Alexandrie. 298

VI^e^. Les mêmes Noms par ordre alphabétique. 326

VII^e^. Rapport des Mesures romaines avec les nôtres. 348

VIII^e^. Rapport du Pied romain avec le pied-de-roi. 349

IX^e^. Rapport des Pas romains avec nos toises. 351

X^e^. Rapport des Milles romains avec nos toises. 353

XI^e^. Rapport du Pied grec avec le pied-de-roi. 354

XII^e^. Rapport des Stades avec nos toises, ainsi qu'avec les milles romains. 356

XIII^e^. Rapport des Stades avec nos lieues de deux mille cinq cents toises. 358

XIV^e^. Évaluation des Monnaies d'Athènes. 361

XV^e. Rapport des Poids grecs avec les nôtres. 370
Index des auteurs et des éditions cités dans l'ouvrage. 373
DISSERTATION sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens. 387
Analyse de l'inscription. 400
Traduction de toute l'inscription. 433
NOTES. 440
TABLES DES PRYTANIES. 457
VOYAGE de Barthelemy en Italie, fait, par ordre du gouvernement, en 1755, 1756 et 1757. 462
N°. I. Observations sur les antiquités de la France méridionale. *ibid.*
N°. II. Découverte de Tauroentum. 466
N°. III. Sur quelques ouvrages du Puget. 467
N°. IV. Explication des bas-reliefs d'un tombeau antique. 468
N°. V. Voyage de Plaisance à Bologne. 469
N°. VI. Description abrégée de la galerie de Florence. 480
N°. VII. Second voyage de Florence à Rome. 487
N°. VIII. Remarques sur le Panthéon. 490
N°. IX. Observations sur les Thermes de Titus. 492
N°. X. Notes sur quelques monumens de Rome. 493
N°. XI. Voyage à Tusculum et à Palestrine. 496
N°. XII. Des fouilles d'Herculanum. 501
N°. XIII. Du cabinet de Portici. 503
N°. XIV. Remarques sur l'arc de Suze. 506
LETTRES de Barthelemy au comte de Caylus, écrites pendant son voyage d'Italie. 508
INSTRUCTIONS pour M. Houel, sur son Voyage de Naples et de Sicile. 598
MÉMOIRE sur les anciens Monumens de Rome. 607

FIN DE LA TABLE.

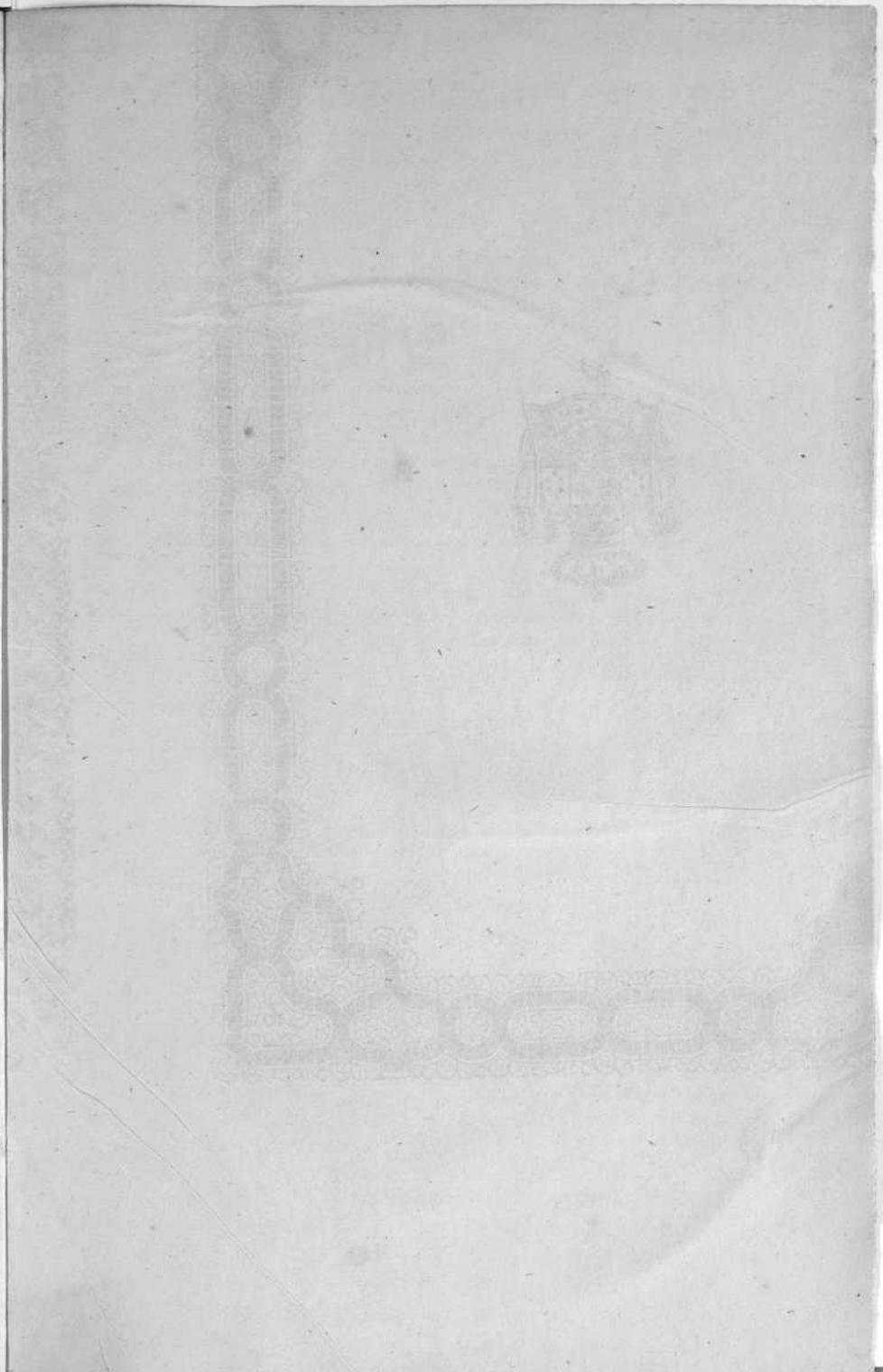

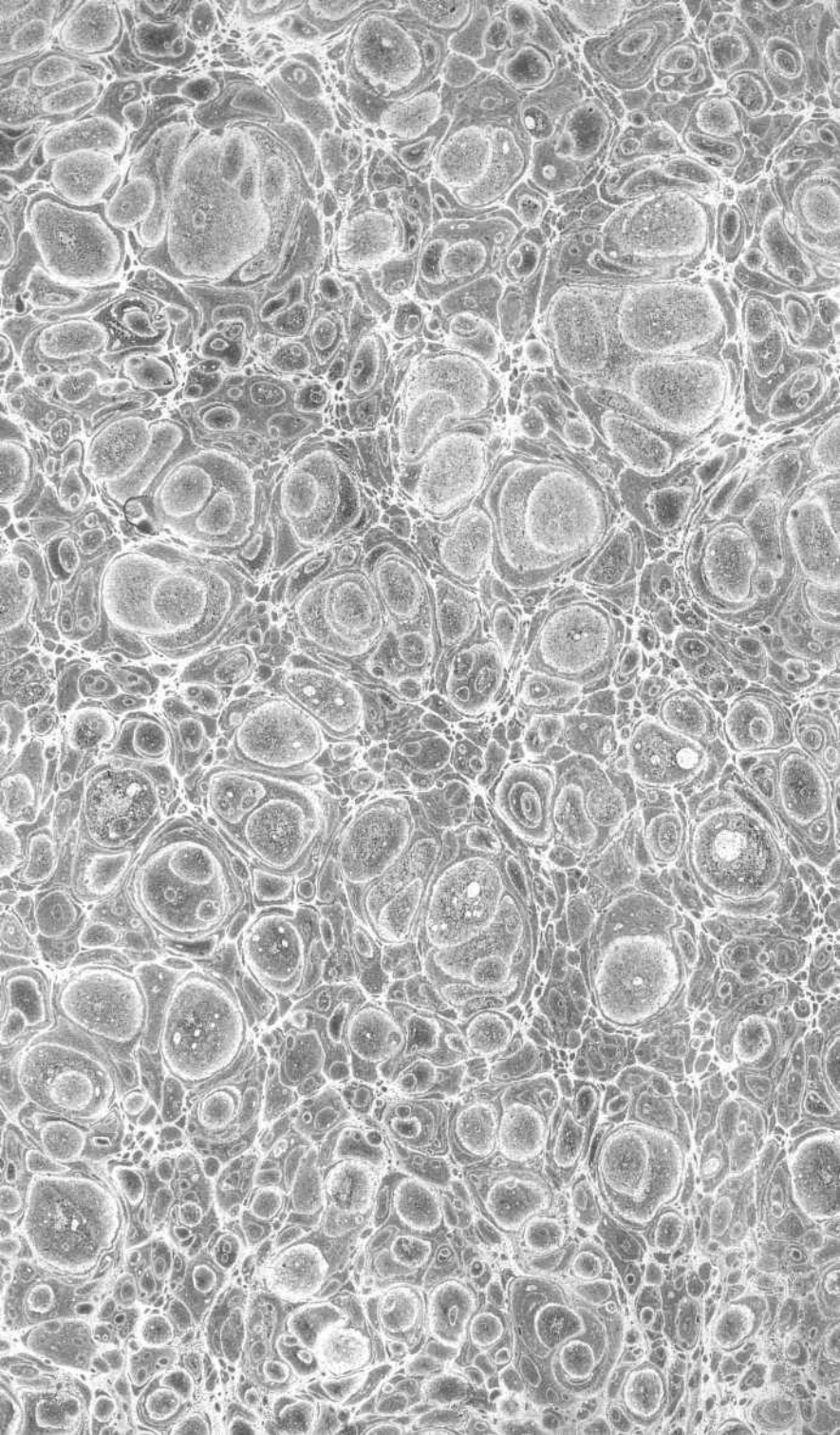

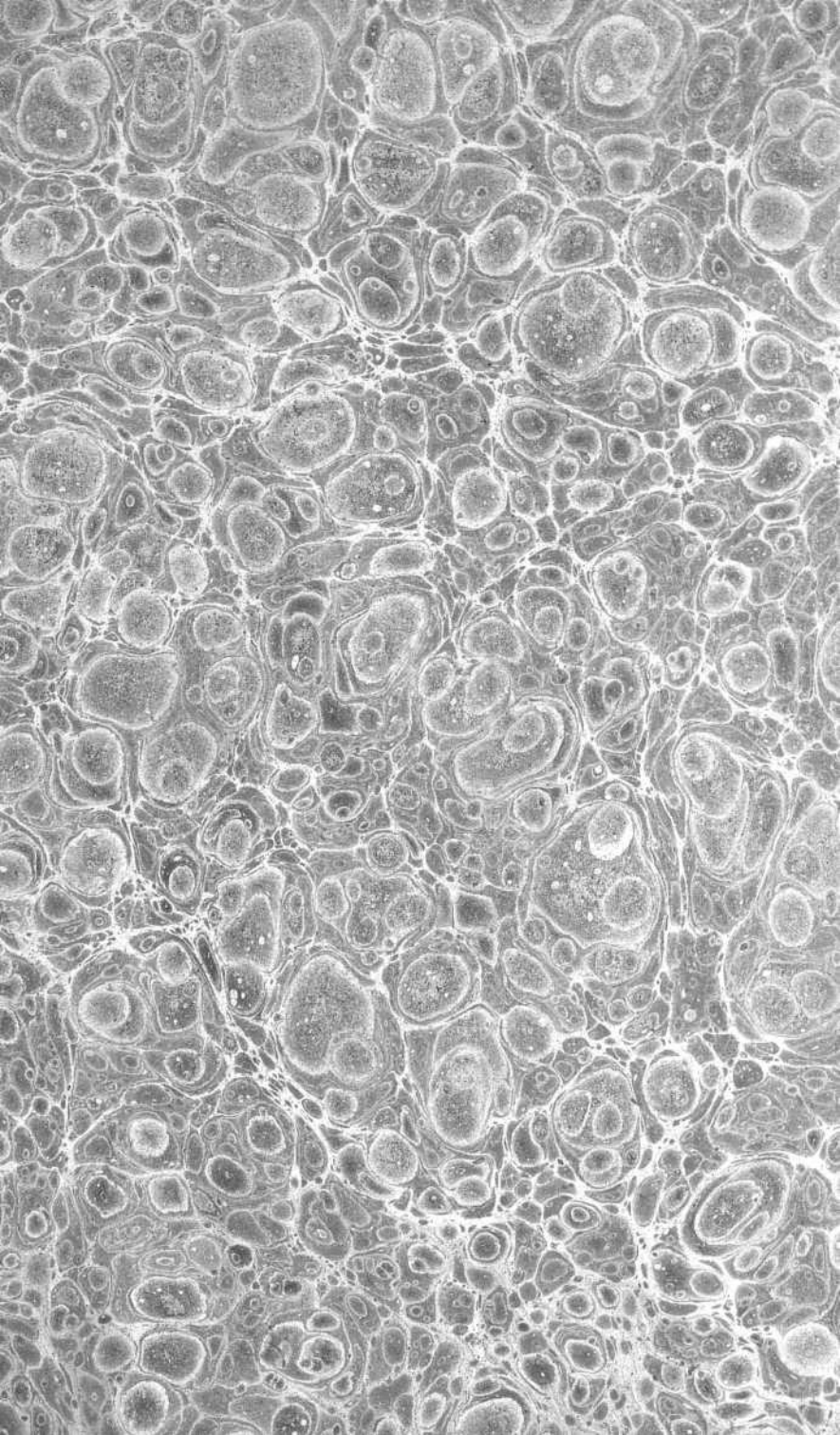

OEUVRES

DE

J. J. BARTHELEMY

3

D-1
1650